UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETÉ

Laboratoire Ligérien de Linguistique

THÈSE présentée par :

Yann PORTUGUÈS

soutenue le : **1er décembre 2011**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université d'Orléans**

Discipline : Sciences du Langage

Contraintes pragmatiques de complétude et linguistique des contributions en théorie du texte et de l'organisation textuelle : élaboration d'une heuristique appliquée au roman de formation

THÈSE dirigée par :

François NEMO	Professeur, Université d'Orléans

RAPPORTEURS :

Françoise CANON-ROGER	Professeur, université de Reims
Stefana-Olga GALATANU	Professeur, université de Nantes

JURY :

Jean-Marie SCHAEFFER	Directeur d'études, EHESS Paris Président du jury
Françoise CANON-ROGER	Professeur, université de Reims
Stefana-Olga GALATANU	Professeur, université de Nantes
Pierre CADIOT	Professeur, université d'Orléans
François NEMO	Professeur, université d'Orléans

Contraintes pragmatiques de complétude et linguistique des contributions en théorie du texte et de l'organisation textuelle : élaboration d'une heuristique appliquée au roman de formation

Remerciements

En premier lieu, je tiens tout particulièrement à remercier mon directeur de thèse, François Nemo, pour sa grande disponibilité et son soutien indéfectible, tant professionnellement que personnellement.

Je tiens à remercier sincèrement Françoise Canon-Roger et Stefana-Olga Galatanu, ainsi que Pierre Cadiot et Jean-Marie Schaeffer qui m'ont tous fait l'honneur de constituer le jury et qui, de ce fait, ont accordé un intérêt certain et de leur temps au travail que je leur ai proposé.

Un grand merci à mon amie, Karine, qui, au quotidien, m'aura constamment encouragé et soutenu.

Mes remerciements vont aussi à Julien, Laurent, Pascal et Yves qui m'ont promulgué grand nombre de conseils avisés.

Je suis reconnaissant aux membres et aux doctorants du Laboratoire Ligérien de Linguistique avec lesquels le partage de cette expérience et les conseils échangés ici et là se sont toujours révélés judicieux et profitables.

Je n'oublie pas mes parents, ma sœur, plus généralement toute ma famille et mes amis qui m'ont été un soutien moral indispensable.

Il semble que la perfection soit atteinte non pas quand il n'y a plus rien à ajouter, mais quand il n'y a plus rien à retrancher.

Saint-Exupéry, *Terre des hommes*, 1939, p. 51-52.

Sommaire

Introduction 13
1ère Partie : Problématiques de recherches 25
Chapitre 1 Prolégomènes : la question des niveaux linguistiques 27
1.1 Les sciences du texte et les niveaux linguistiques 27
1.1.1 La vision classique des niveaux linguistiques 27
1.1.2 Contraintes et niveaux linguistiques 29
1.1.3 La vision moderne des niveaux linguistiques 33
1.2. Texte, discours, conversation 42
1.2.1 Linguistique du texte *de re* et linguistique du texte *de dicto* 42
1.2.2 Le débat texte-discours : un débat aporétique 44
1.2.3 Texte, contribution, complétude 47
Chapitre 2 De la notion d'énoncé à la notion de contribution 51
2.1 Notions préliminaires 52
2.1.1. La phrase comme niveau linguistique ? 52
2.1.2. Apparition et définitions de l'énoncé 54
2.1.2.1 Distinction énoncé/énonciation 55
2.1.2.2. La phrase comme niveau maximal ou l'énoncé comme phrase énoncée 56
2.2. La phrase comme énoncé maximal 59
2.2.1 Distinction Énoncé/Phrase 59
2.2.2 De la phrase à l'énoncé 60
2.2.3 Illustration d'une tentative d'application du modèle phrastique au texte : la tagmémique 62
2.2.4 La notion d'enchaînement 65
2.2.5 Sens de la phrase *vs* sens de l'énoncé 67
2.3. L'énoncé comme phrase minimale ? 70
2.3.1 De la phrase au texte 71
2.3.2. Distinction énoncé / texte 72
2.3.3. Distinction énoncé / contribution 74
2.4. Morphologie d'une contribution 76
2.5. Contraintes contributionnelles 79
2.6. Bilan sur la définition de l'énoncé 82
Chapitre 3 La contribution et la linguistique contributionnelle 84
3.1 Une unité linguistique à reconnaître en tant que telle, la « contribution » 84
3.1.1. Rappel de la théorie de Grice 84
3.1.2. La contribution comme objet d'étude de la linguistique du texte 87

3.2. Contribution, attention et pacte communicationnel 88
3.2.1 « L'attention », un concept phare du pacte communicationnel 89
3.2.1.1 L'attention phatique et le pacte communicationnel 89
3.2.1.2 La caractérisation attentionnelle de la nature de la contribution 92
3.2.2 Le pacte littéraire 94
3.2.3 Le pacte littéraire et la notion de contribution 96
3.3. Contribution et coopération 97
3.3.1 La conception du texte en sémiotique de la coopération textuelle 98
3.3.2 L'auteur et le lecteur sont liés par le texte 99
3.3.3 Le pacte tacite sous-jacent à la communication littéraire 100
3.3.4. L'importance de la notion de contribution dans le pacte littéraire 103
3.4 Sémiotique de la coopération textuelle et linguistique contributionnelle 104
3.4.1 Linguistique contributionnelle et sémiotique textuelle 105
3.4.2. La compétence contributionnelle 106
3.4.3. Auteur-Modèle et Lecteur-Modèle 106
3.4.4 Le concept de *topic* et analyse sémiotique de la coopération textuelle 107
3.4.4.1 Le *topic* comme hypothèse de lecture 107
3.4.4.2 *Topic* et isotopie 108
3.5 Contribution et analyse textuelle 109
Chapitre 4 La complétude, de la pragmatique à la linguistique textuelle 114
4.1 De la notion de complétude au principe de complétude 117
4.1.1 La complétude, un postulat gricéen 117
4.1.2 La complétude et la loi d'exhaustivité 118
4.1.3 La contribution et le principe de complétude 122
4.2 La complétude, une question centrale pour la linguistique textuelle 124
4.2.1 La distinction complétion/complétude 125
4.2.1.1 Définitions de la complétion 125
4.2.1.2 Complétion et contribution 126
4.2.1.3 La complétude en construction 126
4.2.1.4 Complétion, complétude, texte 128
4.2.2 Complétude textuelle et objets textuels 129
4.2.2.1 Texte/Fragment de texte 129
4.2.1 Le texte comme objet textuel complet 131
4.2.1.1 Approche non-configurationnelle d'un texte littéraire 131
4.2.1.2 Les objets textuels et l'objet-texte 132
4.3 La contrainte de complétude 135
4.4 La complétude comme cadre pragmatique : le genre littéraire 138

4.4.1 Qu'est-ce qu'un genre ? 138
4.4.1.1 Une difficile définition du genre 138
4.4.1.2 Une définition consensuelle 139
4.4.1.3 Apparition de nouveaux genres 139
4.4.2 Le genre comme contrainte 140
4.4.3 Le genre comme calibrage du texte 140
Chapitre 5 Concepts-clefs de la linguistique contributionnelle 144
5.1 Rappel au sujet des concepts de cohésion et de cohérence 145
5.2 Une articulation tripartite de la force cohésive textuelle 148
5.2.1 L'intégration textuelle 149
5.2.1.1 L'intérêt de la notion d'intégration discursive (ou textuelle) 149
5.2.1.2 Les enchaînements contributionnels 154
5.2.1.2.1 L'enchaînement comme objet textuel 154
5.2.1.2.2 *Post hoc ergo propter hoc* 155
5.2.1.3 L'intégration micro-textuelle 158
5.2.1.4 L'intégration macro-textuelle 162
5.2.2 La disposition textuelle 164
5.2.2.1 La disposition micro-textuelle 165
5.2.2.2 La disposition macro-textuelle 165
5.2.3 La pertinence textuelle (à la fois micro- et macro-) 167
5.3. Bilan sur la complétude textuelle comme heuristique 173
2e partie : Identification des (ou de la) structure(s) textuelle(s) 176
Chapitre 6 La question du genre du roman dit d'apprentissage ou de formation 178
6.1 Le roman d'apprentissage, un roman polymorphe 179
6.1.1 Diversité des romans d'apprentissage 179
6.1.2 Le *Bildungsroman*, un concept globalisant 183
6.1.3 Roman d'apprentissage ou roman de formation ? 185
6.1.4 Réflexions sur la méthode d'analyse d'un roman de formation 186
6.2 Les caractéristiques d'un roman de formation à travers l'analyse d'*Archipel* de Michel Rio ou la constitution de notre base de données textuelles 188
6.2.1 Le thème de la « maturité » ou le thème du « processus de maturité » 191
6.2.2 L'acquisition de connaissances 193
6.2.2.1 Le thème « connaissances culturelles » 193
6.2.2.2 Le thème « connaissances sexuelles » 195
6.2.3 L'isolement 198
6.3 Format de complétude du roman de formation 201
6.3.1 Le rôle homéostasique du format de complétude 202

6.3.2 L'unicité du format de complétude 203
Chapitre 7 L'intégration textuelle et la complétude textuelle dans une approche contributionnelle à travers *Archipel* de Michel Rio 205
7.1 Les marques linguistiques de répétitions 209
7.1.1 Les anaphores (considérations générales) 211
7.1.2 Les thèmes contributionnels 214
7.1.2.1 Les noms propres et leurs reprises anaphoriques, hypothèses d'unité contributionnelle 215
7.1.2.2 Les descriptions définies (et anaphorisées), hypothèses d'unité contributionnelle 221
7.1.2.3 Les noms communs comme thèmes contributionnels et leurs reprises anaphoriques 223
7.2 Les marqueurs contributionnels 225
7.2.1 Les marqueurs de thématisation 226
7.2.2 Les marqueurs contributionnels spatiaux 228
7.2.3 Les marqueurs contributionnels temporels 231
7.2.4 L'environnement distributionnel 233
7.3 Les liens inter-contributionnels 237
7.3.1 Les anaphores intercontributionnelles 237
7.3.2 Etude des connecteurs 238
7.3.3 Les démonstratifs (adjectifs et pronoms) 243
7. 4 Une autre forme de répétition, source de force cohésive du texte, l'isotopie 246
7.4.1 La notion de voisinage des occurrences 247
7.4.2 Recours au concept d'isotopie dans l'analyse des associations lexicales 250
7.4.2.1 Définition du concept d'isotopie 250
7.4.2.2 Analyse des champs isotopiques propres à *Archipel* de Michel Rio 252
Chapitre 8 La pertinence textuelle dans une approche contributionnelle à travers *Archipel* de Michel Rio 258
8.1 Thème et topique 259
8.1.1 Eléments de distinction entre thème et topique 259
8.1.2 La saillance des topiques 260
8.2 Topiques, isotopie et pertinence textuelle 262
8.2.1 Approche méthodologique 262
8.2.1.1 Le champ isotopique 263
8.2.1.2 Le modèle rastérien de l'isotopie 264
8.2.2 Application à l'œuvre de Michel Rio, *Archipel* 266
8.2.2.1 Le topique « isolement » 267
8.2.2.2 Le topique « maturité » 270

8.2.2.3 Les topiques « connaissances sexuelles » et « connaissances culturelles »272
8.2.2.3.1 Le topique « connaissances sexuelles » 272
8.2.2.3.2 Le topique « connaissances culturelles » 274
8.3 Pertinence textuelle et complétude textuelle 276
Chapitre 9 La disposition textuelle dans une approche contributionnelle à travers *Archipel* de Michel Rio 279
9.1 Disposition textuelle, intégration textuelle et pertinence textuelle 279
9.2 Disposition micro-textuelle et complétude textuelle 283
9.3 Disposition méso-textuelle et complétude textuelle 288
9.4 Disposition macro-textuelle et complétude textuelle 291
3e partie : Approche prospective 298
Introduction 300
Chapitre 10 Analyse contributionnelle de *L'Écrivain Sirieix* de Richard Millet 302
10.1. Prolégomènes à l'analyse de *L'Écrivain Sirieix* de Richard Millet 302
10.1.1. Présentation générale de l'œuvre 302
10.1.2. Élaboration du corpus et intégration macro-textuelle 303
10.1.2.1. Le relevé concernant le topique « maturité » 303
10.1.2.2. Le relevé concernant le topique « connaissances » 308
10.1.2.2.1. Le relevé concernant le topique « connaissances sexuelles » 308
10.1.2.2.2. Le relevé concernant le topique « connaissances culturelles » 311
10.1.2.3. Le relevé concernant le topique « isolement » 317
10.2. La disposition micro-textuelle et la complétude textuelle 322
10.2.1. Les marques linguistiques de répétition et les thèmes contributionnels 322
10.2.2. Les marqueurs contributionnels 327
10.2.2.1. Les marqueurs de thématisation 327
10.2.2.2. Les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux 328
10.2.2.3. Les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels 331
10.2.3. Les liens inter-contributionnels (contributions adjacentes) 332
10.2.3.1. Les anaphores inter-contributionnelles 332
10.2.3.2. Les connecteurs 333
10.2.3.3. Les démonstratifs 335
10.2.4. Quelques micro-contributions comme cas particuliers 337
10.3. La pertinence textuelle et la complétude textuelle 341
10.3.1. Le topique //maturité// 342
10.3.2. Le topique //connaissances// 343
10.3.2.1. Le topique //connaissances sexuelles// 343
10.3.2.2. Le topique //connaissances culturelles// 344

10.3.3. Le topique //isolement// 345
10.4. La disposition textuelle et la complétude textuelle 346
10.4.1. La disposition micro-textuelle et la complétude textuelle 346
10.4.2. La disposition méso-textuelle et la complétude textuelle 348
10.4.3. La disposition macro-textuelle et la complétude textuelle 350
Chapitre 11 Analyse contributionnelle de *La Grande Beune* de Pierre Michon 353
11.1. Prolégomènes à l'analyse de *La Grande Beune* de Pierre Michon 353
11.1.1. Présentation générale de l'œuvre 353
11.1.2. Élaboration du corpus et intégration macro-textuelle 353
11.1.2.1. Le relevé du topique « maturité » 353
11.1.2.2. Le relevé du topique « connaissances » 356
11.1.2.2.1. Le relevé du topique « connaissances sexuelles » 356
11.1.2.2.2. Le relevé du topique « connaissances culturelles » 360
11.2.2.3. Le relevé du topique « isolement » 362
11.2. L'intégration micro-textuelle et la complétude textuelle 365
11.2.1. Les marques linguistiques de répétition et les thèmes contributionnels 366
11.2.1.1. Noms propres et reprises anaphoriques 366
11.2.1.2. Les descriptions définies et les noms communs comme thèmes contributionnels 367
11.2.2. Les marqueurs contributionnels 371
11.2.2.1. Les marqueurs de thématisation 371
11.2.2.2. Les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux 371
11.2.2.3. Les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels 373
11.2.3. Les liens inter-contributionnels 374
11.2.3.1. Les anaphores inter-contributionnelles 374
11.2.3.2. Les connecteurs 375
11.2.3.3. Les démonstratifs 377
11.3. Pertinence textuelle et complétude textuelle 378
11.3.1. Le topique //maturité// 379
11.3.2. Le topique //connaissances// 380
11.3.2.1. Le topique //connaissances sexuelles// 380
11.3.2.2. Le topique //connaissances culturelles// 381
11.3.3. Le topique //isolement// 382
11.4. La disposition textuelle et la complétude textuelle 383
11.4.1. La disposition micro-textuelle et la complétude textuelle 383
11.4.2. La disposition méso-textuelle et la complétude textuelle 388
11.4.3. La disposition macro-textuelle et la complétude textuelle 389

Chapitre 12 Analyse contributionnelle de *La Classe de neige* d'E. Carrère 391
12.1. Prolégomènes à l'analyse de *La Classe de neige* d'Emmanuel Carrère 391
12.1.1. Présentation générale de l'œuvre 391
12.1.2. Élaboration du corpus et intégration macro-textuelle 392
12.1.2.1. Le relevé concernant le topique « maturité » 392
12.1.2.2. Le relevé concernant le topique « connaissances » 395
12.1.2.2.1. Le relevé concernant le topique « connaissances sexuelles » 395
12.1.2.2.2. Le relevé concernant le topique « connaissances culturelles » 397
12.1.2.3. Le relevé concernant le topique « isolement » 399
12.2. L'intégration micro-textuelle et la complétude textuelle 404
12.2.1. Les marques linguistiques de répétition et les thèmes contributionnels 405
12.2.1.1. Noms propres et reprises anaphoriques 405
12.2.1.2. Les descriptions définies et les noms communs comme thèmes contributionnels 407
12.2.2. Les marqueurs contributionnels 408
12.2.2.1. Les marqueurs de thématisation 408
12.2.2.2. Les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux 409
12.2.2.3. Les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels 411
12.2.3. Les liens inter-contributionnels (contributions adjacentes) 415
12.2.3.1. Les anaphores inter-contributionnelles 415
12.2.3.2. Les connecteurs 416
12.2.3.3. Les démonstratifs 418
12.2.4. Quelques micro-contributions particulières 421
12.2.4.1. La micro-contribution formée d'un ensemble de questions 421
12.2.4.2. Le cas de l'anecdote : une macro-contribution dans la macro-contribution 422
12.3. Pertinence textuelle et complétude textuelle 423
12.3.1. Le topique //maturité// 424
12.3.2. Le topique //connaissances// 425
12.3.2.1. Le topique //connaissances sexuelles// 425
12.3.2.2. Le topique //connaissances culturelles// 426
12.3.3. Le topique //isolement// 427
12.4. La disposition textuelle et la complétude textuelle 428
12.4.1. La disposition micro-textuelle et la complétude textuelle 428
12.4.2. La disposition méso-textuelle et la complétude textuelle 431
12.4.3. La disposition macro-textuelle et la complétude textuelle 433
Conclusion 435
Contribution à une linguistique des contributions 435

Contribution à une théorie linguistique du texte 438
Contribution à l'étude d'un genre textuel 442
Perspectives 445
Bibliographie 446
Index des auteurs 455
Textes à l'étude 457

Introduction

Le texte est un objet empirique complexe et a donné lieu à des théories différentes offrant *ipso facto* des analyses différentes. C'est à l'évidence un objet multidimensionnel et nous souhaitons, dans ces présents travaux, identifier puis étudier une de ces dimensions qui jusqu'ici n'a sans doute pas reçu une attention suffisante alors qu'elle est probablement l'une des plus importantes.

De ce fait, notre travail sera une contribution à une réflexion théorique autour de la notion de texte qui s'appuiera sur une démarche descriptive et qui reposera sur l'analyse d'un corpus empirique constitué de textes appartenant, du moins le présupposons-nous au départ, au genre du roman de formation de la seconde moitié du XX^{e} siècle. Il s'agira dans ce cadre d'une démarche scientifique classique, mettant à l'épreuve d'un corpus empirique le caractère opérationnel des notions qui auront été introduites, avant tout en termes de valeur heuristique. En procédant ainsi, nous pourrons alors vérifier si les notions employées sont effectivement opérationnelles ou si elles révèlent des phénomènes d'un autre ordre, notamment par rapport au(x) niveau(x) d'analyse que nous proposerons.

Pour ce faire, nous aurons un questionnement à la fois pragmatique et linguistique des objets textuels et des textes qui composeront notre corpus. En mettant les outils d'analyse à l'épreuve, nous nous servirons du texte non seulement pour concevoir des notions mais aussi pour identifier des niveaux d'analyse plus fins. Nous verrons alors jusqu'à quel point il faut complexifier ces outils pour rendre justice au texte.

Autrement dit, méthodologiquement, l'observable que nous nous donnons est empirique, il est un ensemble de textes. Nous allons essayer de traiter nos données exhaustivement avec, dans l'espace qui est celui d'une thèse, les risques qui sont associés à ce type de démarche, et celui principal de n'effleurer sans doute qu'une bonne partie des problèmes rencontrés.

Nous savons bien évidemment que le risque inverse auquel nous voulons échapper, qui est trop souvent de n'étudier la textualité que dans le cadre d'extraits, est encore aujourd'hui prégnant parmi les sciences du texte. Il est vrai que le texte est un objet en quelque sorte fuyant, c'est-à-dire difficilement saisissable ; c'est pourquoi d'ailleurs il ne s'est pas prêté à une caractérisation univoque et définitive. Il se situe dans des traditions théoriques et disciplinaires différentes avec sans doute un certain nombre de difficultés liées à ceci, et en particulier une difficulté majeure sur laquelle nous consacrerons l'essentiel de notre réflexion

à savoir la possibilité de distinguer ce qui est un texte et ce qui ne l'est pas, ce qui fait qu'il est complet ou non et quel niveau d'analyse serait le plus adéquat à l'observation.

Nous pensons toutefois que la méthode qui consiste à extraire du texte des éléments pour parler de la textualité alors même qu'on n'en traite bien souvent que des fragments laisse entrevoir dans le cadre de notre analyse un certain nombre de difficultés qui, même en tant que difficultés, sont révélatrices de certaines choses. Toute théorie du texte qui propose une caractérisation de son objet d'étude s'appliquant indifféremment à un texte ou à un fragment de texte est une théorie de la textualité et se révèle, de fait, ne pas être véritablement une théorie du texte. On peut même alors la considérer comme incomplète.

Afin de tenter d'éviter ce problème, nous ne souhaitons pas aborder la textualité uniquement à partir d'extraits, ce qui nous permet de ne pas rater une dimension essentielle de l'objet-texte, c'est-à-dire de ne pas rater ce qui fait qu'un texte est texte.

En effet, diverses acceptions de la notion de texte co-existent, plus ou moins concurrentes, sans caractériser actuellement ce qui fait d'un texte un texte. Il y a une diversité considérable des problématiques qui gravitent autour de la notion de texte. Au bout du compte, on arrive à des caractérisations de l'objet-texte qui sont extrêmement variées, construites sur des bases théoriques extrêmement différentes, s'éloignant à chaque instant d'un consensus acceptable quant à l'objet-texte. Le fait est qu'aujourd'hui encore, d'une part, les sciences du texte tendent à considérer leur objet-texte comme acquis au début de l'analyse alors même que son existence ne va pas de soi, d'autre part, le texte lui-même n'est pas directement observable parce qu'il n'est pas une addition d'observables linguistiques : le considérer comme tel serait effacer sa dimension d'objet pragmatique.

Concevant un texte empirique comme un objet textuel, c'est-à-dire comme phénomène observable, nous essaierons d'apporter un regard différent pour l'appréhender réellement dans la totalité qui le caractérise, dans ce qui en fait sa complétude textuelle. Notre tâche consiste pour l'essentiel à prendre au sérieux cette dimension d'observable pragmatique, et ce tout en considérant l'objet-texte comme un objet empirique. Nous proposons alors de travailler sur une dimension du texte qui est véritablement importante et qui, habituellement, est effacée ou n'est pas prise en compte alors que le texte est bien là. Qu'entendons-nous par observable pragmatique ?

Si nous sommes en présence d'un fragment de texte, nous avons un observable à partir duquel nous pouvons dégager ses propriétés linguistiques. Ce fragment a presque tout ce qui fait un texte, sauf ce qui fait précisément que ce n'est pas un texte mais un fragment. En définitive, le fragment n'est pas un observable pragmatique alors que le texte l'est. Nous

pensons que toute approche du texte qui ne serait pas à même de dire la différence entre un fragment de texte (y compris de grande taille comme dans le cas d'un roman inachevé) et un texte passe à côté d'une dimension importante de l'objet textuel : toute tentative de caractérisation de ce dernier qui oublie cette dimension sera alors incomplète, et sans cette dimension on n'a plus affaire à un texte proprement dit mais à un simple objet textuel. Quelle que soit l'importance des relations qu'on met à l'œuvre, on rate alors une dimension de l'objet.

Nous aurons donc pour ambition de considérer le texte comme un observable pragmatique et ce que nous avons appelé complétude textuelle agit comme une véritable contrainte, celle-ci étant alors quelque part définitoire du texte : un texte est complet ou incomplet de la même manière qu'une phrase est grammaticale ou non grammaticale.

Plus encore, la caractéristique du texte est d'être à la fois un observable pragmatique et un observable linguistique. On peut alors interroger directement leur relation, en considérant le texte à la fois comme du dit et comme appartenant au dire. Notre démarche consistera alors à mettre en relation pragmatique et linguistique dans le cadre d'une théorie du texte. Il sera donc indispensable d'avoir une approche qui associe des considérations pragmatiques, des considérations linguistiques et des considérations spécifiques aux théories du texte.

Il nous faudra en conséquence faire émerger un niveau d'analyse spécifique afin de mener une exploration aussi systématique que possible qui nous permettra *in fine* de ne pas admettre le texte comme une évidence, c'est-à-dire de ne pas considérer l'objet-texte comme une donnée de départ ou comme un objet naturel, comme un objet donné. Nous pourrons ensuite nous interroger plus particulièrement sur ce qui fait qu'un texte est un texte et en quoi il n'est pas un fragment de texte, en quoi il n'est pas un texte incomplet. Ceci nous autorisera à poser un certain nombre de questions. Qu'est-ce qui permet au texte d'exister en tant que tel ? Peut-on avoir une théorie du texte qui distingue le texte d'un fragment de texte quelle que soit sa taille ? Le texte peut-il former une unité ? Si oui, quelle est la nature de cette unité englobante ? Quelles sont les caractéristiques propres à un objet-texte ? Existe-t-il plusieurs objets textuels ? Si oui, ce qui est valable pour l'objet-texte reste-t-il valable pour tous les objets textuels ?

Dans la mesure où l'ensemble de la démarche suppose une discussion et une théorisation des niveaux d'analyse linguistique qui vont jusqu'au niveau du texte, ce qui nécessite d'identifier des contraintes spécifiques associées à la notion de complétude caractéristique du texte, nous prétendons qu'on ne peut pas aborder l'objet-texte sans aborder tous les niveaux linguistiques. De fait, l'objet principal de cette thèse va être de démontrer qu'il n'est pas possible de développer une théorie du texte qui ne soit pas d'emblée une

théorie de l'articulation des différents niveaux. Il ne s'agit pas pour autant de mélanger tous les niveaux mais de comprendre précisément et de façon extrêmement fine la façon dont ils sont amenés à s'articuler. En effet, dans le cadre de théories du texte qui thématisent l'objet textuel en tant que tel, on tend à proposer toute sorte de solutions qui ont éventuellement en commun de ne pas aborder la question des niveaux. Or, parce qu'on ne se pose pas la question des niveaux, face à un texte, à un moment donné, on se retrouve démuni. Notre réflexion devient alors plus générale : il n'est sans doute pas possible de théoriser le texte sans situer l'objet-texte dans l'ensemble des niveaux linguistiques, en ayant une notion de texte qui soit testable et qui soit articulé de la même façon que la linguistique et la pragmatique contemporaines ont pu commencer à comprendre l'articulation des niveaux inférieurs.

Puisqu'un texte est complet ou incomplet, ces niveaux se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessairement régis par la contrainte de complétude. Un énonciateur ne doit notamment pas en dire moins que nécessaire et en ce sens, un texte peut être incomplet. C'est ainsi qu'on peut associer comme définitoire d'un niveau d'analyse la maxime de quantité de H.-P. Grice sur laquelle nous reviendrons beaucoup plus précisément dans la présentation de nos travaux. Selon la pragmatique des maximes conversationnelles, la maxime de quantité est à nos yeux la contrainte de complétude qui s'applique à un niveau, c'est-à-dire à une contribution, par définition complète, qu'un énonciateur produit à un interprétant. Il est donc tout à fait légitime de mettre sur le même plan contribution, contrainte de complétude et niveau linguistique. En reconsidérant la notion de contribution de Grice, bien qu'il ne la développe pas, ni ne l'exploite, à son corps défendant, nous pensons qu'il fait apparaître un niveau textuel qui est un objet pragmatique. En fait, la question des niveaux est au cœur de l'interface linguistique-pragmatique-théorie du texte et l'intérêt de la notion de contribution nous permet de définir un niveau pragmatique. La contribution est un niveau d'analyse textuel et ce niveau-ci est beaucoup trop peu étudié et, comme nous le verrons, elle mérite une attention plus particulière.

De fait, l'intérêt de notre démarche est de ne plus être dans des approches qui séparent complètement les niveaux d'analyse en essayant d'isoler des objets distincts, tel que cela se produisait essentiellement dans des approches classiques.

Puisque la contribution est faite de dit, c'est-à-dire d'énoncés, alors le niveau contributionnel est un niveau pertinent pour la linguistique et il est tout autant un niveau pragmatique : un énoncé n'est pas simplement une phrase, il est une phrase dite, et à ce titre soumise à des contraintes pragmatiques. La contribution est donc un objet à la croisée de ces deux dimensions. Et nous sommes obligés d'aborder la question des niveaux pour

appréhender le texte tel qu'il est, par essence complet, sans quoi toute autre tentative serait vouée à l'échec.

Puisqu'on peut le considérer comme une contribution, donc comme un niveau, la différence entre le texte comme nous l'entendons et le texte comme objet formel, c'est la même différence qu'il y a entre l'énoncé et la phrase. L'énoncé est une phrase qui est soumise à des contraintes, par exemple des contraintes de pertinence, des contraintes qui pèsent sur le dire. Or, le texte est également un objet qui est soumis à des contraintes qui pèsent sur le dire ; d'où le fait d'avoir introduit précédemment la notion d'observable pragmatique. Et il se trouve que ces contraintes sont très structurantes et permettent d'éclairer de façon extrêmement fine le rapport des différents éléments du texte. Elles constituent alors une grille de lecture indispensable.

Par ailleurs, il n'y a pas une interdépendance généralisée. Le texte n'est pas simplement l'ensemble des liens textuels. Si on regarde les liens textuels plus particulièrement, on va voir que certains éléments sont très dépendants d'autres éléments parce qu'ils sont liés à des contraintes micro-contributionnelles. Et d'autres éléments qui sont à l'intérieur d'une contribution vont jouer un rôle beaucoup plus vaste dans le texte.

Pour déterminer qu'un texte est complet, nous posons d'emblée, comme point de départ de notre réflexion, l'heuristique selon laquelle la complétude textuelle est une véritable contrainte qui permet à tout texte d'exister. S'interroger sur la distinction texte/ fragment de texte, c'est, de fait, s'interroger sur la complétude textuelle. Mon travail consistera à établir un lien entre une contrainte globale (la contrainte de complétude) qui est essentiellement pragmatique et une analyse linguistique de corpus textuel étudiant les différents types de relations qui sont associés à cette contrainte. Ainsi de nombreuses notions telles que la cohérence, la cohésion, la pertinence sont-elles subordonnées à cette contrainte de complétude.

Certes, cette notion de complétude a pu être abordée en pragmatique ou en linguistique textuelle à de multiples reprises mais, dans l'état actuel des choses, même les approches qui ont pris en considération la notion de complétude l'ont sans doute moins perçue comme constitutive de l'objet textuel. Elle a donné lieu généralement à des approches formelles sans jamais véritablement se présenter comme théoriquement observable mais étant davantage utilisée comme un outil d'analyse. Nous croyons que son importance a sans doute été minorée, ou du moins sous-estimée ; c'est pourquoi l'objet de ce travail va être de montrer la valeur heuristique de cette notion pour ce qui est de la définition de la notion de texte.

Bien entendu, il ne s'agira pas simplement de montrer qu'un texte doit être complet, mais qu'en définitive, on peut discriminer les éléments textuels en fonction de ce critère-là ; selon le niveau d'analyse, on peut avoir des éléments qui sont directement pertinents dans un format de complétude global et on peut avoir des éléments qui ne sont pertinents qu'au niveau d'une micro-complétude (à un niveau micro-textuel).

Ces éléments textuels sont pertinents pour compléter la micro-contribution dans laquelle ils sont mais pas par rapport à quelque chose de plus global. En fait, nous verrons qu'il y a probablement plusieurs niveaux de complétude, donc plusieurs contraintes de complétude (propres à plusieurs niveaux d'analyse) et que c'est beaucoup plus structurant que de dire « il faut que ce soit fini ».

Dans toutes les relations d'interdépendance qui définissent un texte, il en est une selon laquelle le texte forme un tout et ce n'est pas forcément l'addition des parties, au sens habituel, c'est-à-dire que le tout est plus que la somme des parties : il y a une différence entre finitude et complétude. Cette dernière est finalement ce qu'il y a de plus structurant du texte en tant que texte. Notre travail s'appliquera à montrer que la complétude est un critère très important pour l'analyse du texte lui-même.

En effet, il y a dans un texte des éléments facultatifs et des éléments indispensables. Et la complétude permet de séparer dans le texte les éléments selon leur degré de nécessité par rapport à un schéma de complétude qui se révèle être véritablement le squelette du texte.

Dans un exemple particulièrement frappant, on peut constater très clairement ce que nous venons justement d'évoquer. *Les Grands Etangs* d'Elechi Amadi (1993) est un roman qui se déroule dans une Afrique atemporelle relatant l'histoire de deux villages qui se disputent la possession d'un des étangs particulièrement poissonneux qu'ils se partageaient depuis longtemps. Dans ce contexte, une ordalie est décrétée pour mettre un terme au conflit : les dieux doivent trancher en faisant mourir l'un des deux participants de l'ordalie. C'est alors qu'une hécatombe généralisée frappe les différents protagonistes en question, puis toutes les personnes autour d'eux, *ad libitum*. Aussi le lecteur, de plus en plus perdu, lit-il ces quelques lignes qui closent le récit :

> « Mais ce n'était que le début. Le wonjo, selon le nom que les villageois utilisèrent pour désigner la terrible épidémie de grippe espagnole survenue en 1918, décima à travers le monde quelque vingt millions de personnes[1]. »

[1] Elechi Amadi, *Les Grands Étangs*, Éditions Hatier, 1993, p. 266.

Cet élément (textuel) fait percuter une histoire jusque-là atemporelle et vaguement localisée dans l'Est nigérian, avec une histoire globale et située précisément dans le temps permettant au texte de retrouver sa cohérence et au roman de se clore. L'œuvre d'Elechi Amadi apporte la preuve qu'il arrive qu'un texte, si on lui retire ses dernières lignes, devienne incohérent parce qu'en fait, la dernière phrase rend intelligible et cohérente la totalité de ce qu'il y a avant. Ces dernières lignes sont donc indispensables, nécessaires. Sans elles, nous n'aurions pas seulement un fragment, mais un texte incohérent.

A ceci, nous devons ajouter également que la complétude est une contrainte non-triviale. Dans un autre exemple tout aussi frappant, nous pouvons constater que le chapitrage formel, la division de l'œuvre en chapitres, ne correspond pas nécessairement à la complétude d'une séquence narrative qui serait *a priori*, hypothétiquement, propre à un chapitre entier. *Suite française*[2] d'Irène Némirovsky (2004) est le récit alternatif de différents portraits de familles relativement aisées qui décident de fuir Paris dès les premiers bombardements lors de la seconde guerre mondiale, pendant les années quarante. L'exode est raconté à travers trente-et-un chapitres. Les exemples que nous allons donner ne sont pas systématiques mais sont suffisamment récurrents pour qu'ils aient attiré notre attention. En effet, le chapitre 20 par exemple relate les activités du chat, prénommé Albert, appartenant à la famille Péricand. Chacune de ses actions est décrite tout au long d'une journée, durant l'exode de cette famille. La fin de ce chapitre pourrait très bien être l'avant dernier énoncé : « Il [le chat] ronronnait comme une bouilloire[3]. » Cependant, un autre énoncé vient clore ce chapitre : « Quelques instants plus tard, la poudrière sauta[4]. » On voit que ce dernier élément textuel peut être supprimé sans que ceci n'empêche la séquence du chapitre dans lequel il est, alors que l'élément en question est en réalité l'ouverture du chapitre qui suit. Typiquement, cet élément est l'amorce du chapitre suivant (21) qui débute d'ailleurs par la répétition de la deuxième partie de cet énoncé : « La poudrière sauta et l'horrible écho de l'explosion venait à peine de cesser[5] (…) »

Selon un autre exemple dans cette même œuvre, le chapitre 21 auquel nous venons de faire référence présente le même procédé. Il fait le récit d'un bombardement qu'a subi la ville où se trouvait la famille Péricand. Celle-ci décide de se préparer et de fuir à la hâte. Voici les dernières lignes du chapitre :

[2] Irène Némirovsky, *Suite française*, Éditions Denoël, 2004.
[3] Irène Némirovsky, *Suite française*, Éditions Denoël, 2004, p. 174.
[4] Irène Némirovsky, *Suite française*, Éditions Denoël, 2004, p. 174.
[5] Irène Némirovsky, *Suite française*, Éditions Denoël, 2004, p. 175.

> « Peut-être le cauchemar est-il terminé ? » pensa Mme Péricand. Elle regarda encore une fois tout ce qu'elle emportait, « tout ce qu'elle avait sauvé ! » : ses enfants, sa mallette. Elle toucha les bijoux et l'argent cousus sur sa poitrine. Oui, elle avait agi en ces moments terribles avec fermeté, courage et sang-froid[6].

Le chapitre aurait pu se terminer ainsi mais un élément textuel vient s'ajouter, sans perturber la complétude de ce chapitre mais pour créer un lien avec un chapitre à venir :

> Elle n'avait pas perdu la tête ! Elle n'avait pas perdu… Elle n'avait pas… Elle poussa brusquement un cri étranglé. Elle porta ses mains à son cou et se renversa en arrière, et sa gorge exhala un râle sourd comme si elle étouffait.
> - Mon Dieu, Madame ! Madame se trouve mal ! s'exclama la nounou.
> Mme Péricand, d'une voix éteinte, put enfin gémir :
> - Nounou, ma pauvre Nounou, nous avons oublié…
> - Mais quoi ? Quoi donc ?
> - Nous avons oublié mon beau-père, dit Mme Péricand, fondant en larmes[7].

Ces dernières lignes closent à nouveau le chapitre, et plus encore que de créer un lien, elles amorcent clairement un chapitre à venir (ici pas directement le suivant).
Nous avons alors un procédé qui peut être schématisé de la manière suivante :

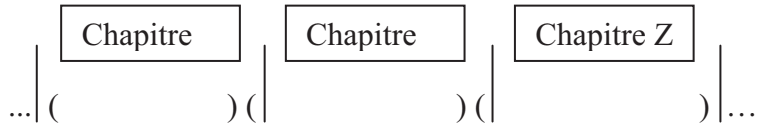

L'utilisation des parenthèses dans ce schéma représentant de façon extrêmement simplifiée une complétude non formelle d'une unité sémantique exige que chaque parenthèse ouverte doive se refermer, ce qui est révélateur de certaines choses. Entre autres, cela confirme l'idée que la complétude n'est pas triviale. Si ce procédé est parfois un effet de style, parce que l'auteur le reproduit assez fréquemment et que cela relève de sa façon d'écrire, de sa manière de construire une contribution, cela n'enlève en rien au fait qu'il est un exemple très clair du fonctionnement de l'articulation d'un texte.

De fait, on peut observer comme un décalage entre une complétude propre à un chapitre et une complétude d'une unité sémantique différente d'une division en chapitre

[6] Irène Némirovsky, *Suite française*, Éditions Denoël, 2004, p. 180.
[7] Irène Némirovsky, *Suite française*, Éditions Denoël, 2004, p. 180-181.

formelle de l'œuvre. Il y aurait alors des sortes de complétude différentes. Nous nous intéressons à ce qui fait la complétude d'une unité non formelle, qui peut donc être d'un autre ordre que celle relevant d'un chapitre.

Ces premières observations nous permettent également de revenir sur ce qui peut distinguer un fragment de texte d'un texte : un fragment de texte est un schéma dans lequel il n'y a pas le même nombre de parenthèses ouvrantes et de parenthèses fermantes. C'est en ceci que nous avons affaire à une contrainte. De même, un élément textuel est défini par le fait qu'il y a bien le même nombre de parenthèses ouvrantes et fermantes mais il est lui-même enchâssé dans d'autres schémas.

Le roman d'Irène Némirovsky nous permet d'affirmer qu'il n'y a pas d'unité du chapitre au sens formel. La dernière phrase ouvre quelque chose mais, d'une certaine façon, correspond aussi à une condition de clôture, ce qui fait que le chapitre formel n'est pas incohérent non plus.

Alors que beaucoup pouvaient considérer les chapitres comme des unités textuelles autonomes, preuve en est que l'analyse produit parfois des résultats qui montrent que le schéma de complétude peut être décalé par rapport à un schéma purement formel (c'est-à-dire un découpage formel par chapitre par exemple). En effet, comme l'indique l'exemple ci-dessus, la fin d'un chapitre au sens formel du terme peut très bien être l'ouverture et le prétexte de tout le chapitre suivant, alors même que tous les éléments du chapitre précédent ne sont pas indispensables à la complétude du chapitre dans lequel il apparaît, ce qui renforce l'idée que la complétude formelle ou la finitude, le caractère fini du texte à un endroit donné, ne recoupe pas la notion de complétude.

En définitive, nous pouvons dire qu'il n'y a pas un chapitre qui commence puis qui se finit. En fait, il y a un chapitre qui ouvre en quelque sorte une thématique qui est une condition d'ouverture (et dans lequel tout procède à la mise en place de cette condition d'ouverture). Cette condition d'ouverture définit une condition de fermeture qui définit un schéma de complétude et ce schéma de complétude ne correspond pas forcément à la division formelle de l'œuvre, la division chapitrée. De fait, non seulement la contrainte de complétude existe mais elle n'est pas triviale.

En clair, nous pouvons signaler dès à présent quelques points non triviaux au sujet de la notion de complétude : ce n'est pas trivial parce que le texte est un observable pragmatique ; un texte est complet ou incomplet ; et tant qu'on n'a pas tout, on ne peut pas avoir l'interprétation de quoique ce soit. Si quelqu'un n'a pas fini de dire ce qu'il a à dire, tant qu'il n'a pas dit son dernier mot, on ne sait pas où il veut en venir ; on peut penser qu'il veut en

venir quelque part mais on peut être pris à contre-pied, comme c'est le cas bien souvent. Par conséquent, la définition même d'un texte est qu'il n'est véritablement interprétable que lorsqu'il est complet. Et c'est cette contrainte-ci qui le définit comme observable, outre très certainement de nombreux autres critères. Dans le texte, il y a différents niveaux de complétude, des sous-parties, des micro-contributions, etc. sur lesquels nous reviendrons plus en détail tout au long de la présentation de nos travaux. Et cette imbrication des différents niveaux de complétude définit le rôle, le poids relatifs, l'importance et la nécessité de chaque élément par rapport à un schéma (de complétude). C'est justement ceci qui est évidemment très important pour une analyse textuelle.

Nous avons donc des formats de complétude qui sont sous-jacents au texte. Ces formats varient d'un type de texte à l'autre. Peut-on dire alors que la contrainte de complétude est uniforme ? A partir de nos observations fondées sur notre corpus, nous pouvons dire qu'il y a différents types de textes et qu'il y a des formats de complétude routinisés.

Si l'on considère, très au-delà des données, que nous allons analyser l'ensemble des textes, on peut poser qu'il y a bien une contrainte de complétude qui est constante mais la façon de satisfaire cette contrainte de complétude peut être extrêmement variable. Ceci dit, même si la contrainte de complétude est extrêmement variable (dans un roman policier, on peut connaître l'assassin à la fin ou au début, *etc*.), il n'empêche que ces formats de complétude peuvent être plus ou moins routinisés, définissant alors des genres textuels, dans un sens assez proche du genre ordinaire (roman policier, roman d'apprentissage, *etc*.), dans la mesure où – et même à la condition que – ce genre soit thématique, cela renvoie à des contrats de communication au sens habituel.

Et dans ce cadre, les données sur lesquelles nous nous appuierons feront état d'un corpus qui sera défini à partir d'un format de complétude supposé qu'on appelle habituellement le roman de formation.

Par ailleurs, d'un point de vue pragmatique extrêmement large, nous pouvons d'ores et déjà souligner qu'il existe des types de textes différenciés selon leurs conditions de complétude qu'il est possible d'observer malgré tout. Dans une certaine mesure, chaque texte a la liberté de fixer lui-même ses propres conditions de complétude.

A l'évidence, l'intérêt heuristique au cœur de notre démarche est de pouvoir analyser des relations entre éléments parce que ces différents éléments s'inscrivent forcément dans des schémas de complétude certes complexes (parce qu'à l'intérieur du texte dans sa totalité, il y a une organisation imbriquée, ce qui implique plusieurs contraintes de complétude différentes à satisfaire), mais ils définissent l'objet dans sa totalité, par opposition au fragment de texte.

De même, si on définit toutes les relations de complétude, à l'intérieur du texte cette fois-ci et le fait qu'il y a des objets textuels autonomes par rapport à des contraintes, notre approche s'attachera à observer un niveau global mais aussi local.

En effet, comme nous le verrons, l'existence de micro-contributions qui sont à la fois des touts complets et en même temps qui font partie de tout elles-mêmes parce qu'elles sont soumises chaque fois à la contrainte de complétude impose un niveau d'analyse dans lequel il n'y a pas d'interdépendance généralisée de tous les éléments mais une interdépendance généralisée par la contrainte de complétude elle-même ; c'est pourquoi la notion de contribution, dans cette interrogation sur l'importance heuristique de la notion de complétude, va être centrale.

Pour résumer, il est une réalité selon laquelle la contrainte de complétude est quelque chose qui existe, qui est souvent minorée et nous décidons de l'utiliser comme une heuristique pour analyser les textes. Pour ce faire, il faut séparer les contraintes qui pèsent sur les énoncés, quitte à discuter si elles ne pèsent pas aussi sur la totalité d'une œuvre quelconque, des contraintes qui peuvent peser sur une contribution. Par ailleurs, et à l'évidence, la contrainte selon laquelle « il ne faut pas en dire moins que nécessaire », ne peut apparaître au niveau de l'énoncé ; on est donc forcément en présence d'autre chose qu'un énoncé (Nemo, 2001).

De fait, tant qu'on fera de l'analyse des textes sans intégrer la contrainte de complétude comme contrainte définitoire du texte, on ratera une bonne partie des relations textuelles qui existent. On ratera le fait que c'est cette contrainte-là qui définit l'objet dans sa totalité, et on ratera la façon dont les différents éléments sont reliés entre eux relativement à cette contrainte.

En tenant compte de tout ce que nous avons dit auparavant, nous allons suggérer une grille de lecture dans notre première partie qui permettra de regarder le texte à travers la notion de complétude. Une proposition tripartite de la présentation de nos travaux permettra en premier lieu de rechercher un niveau linguistique favorable à l'observation du texte dans sa totalité comme objet textuel et à celle d'autres objets textuels puis de discuter des outils d'analyse adéquats. Bien entendu et comme nous venons de l'évoquer, on ne peut pas imaginer une théorie du texte sans faire une théorie de l'ensemble des niveaux comme on ne peut pas aborder le texte sans la contrainte de complétude. De la même manière qu'un texte est cohérent ou incohérent, le texte est avant tout, ce sera l'hypothèse que nous ferons, complet ou incomplet. Et nous verrons que cette contrainte de complétude, parce que le texte est lui-même formé d'éléments plus petits qui satisfont les mêmes contraintes que les éléments

de bien plus grande taille, permet d'identifier un niveau d'analyse. Ce niveau spécifique est celui de la contribution, c'est-à-dire d'un ensemble d'énoncés.

Dans une deuxième partie, nous proposerons de mettre à l'épreuve ces outils d'analyse sur une œuvre précisément qui pourra, par la suite, servir de parangon du roman de formation, genre que nous souhaitons analyser.

Notre troisième partie se révélera beaucoup plus programmatique et nous tenterons de systématiser notre analyse sur les trois autres œuvres qui composent notre corpus textuel.

1ère Partie :
Problématiques de recherches

Celui qui construit une théorie espère bien qu'elle permettra un jour de construire de nouveaux faits – c'est-à-dire (...) d'introduire un nouveau biais dans l'observation, de changer la perception même que l'on a de la parole, de rendre attentif à des aspects jusque là imperceptibles, et de faire négliger des nuances sur laquelle l'attention est habituellement attirée ; mais, en attendant, il faut bien qu'il justifie ce qu'il dit, et, pour cela, il doit expliquer des faits auxquels il s'intéresse médiocrement, des faits auxquels sa théorie enlèvera, si elle réussit, une bonne partie de leur importance, voire de leur évidence.

Oswald Ducrot, *Logique, structure et énonciation*, 1989, p. 6.

Chapitre 1
Prolégomènes : la question des niveaux linguistiques

1.1 Les sciences du texte et les niveaux linguistiques

S'il est une question forcément partagée par la linguistique et toute science du texte, notamment parce qu'elle est déterminante dans la délimitation des objets d'étude, des méthodes et parce que toute science du texte doit faire preuve de cohérence globale dans l'ensemble de sa démarche et de ses objectifs donnés, c'est bien celle de « niveau linguistique », tant il est vrai que les approches les plus holistes reposent et supposent toujours une définition des niveaux les plus élémentaires et inversement : il n'y a pas de théorie du texte sans théorie (fut-elle implicite) des signes, voir des sèmes, comme il n'y a pas, par exemple, de théorie de l'emploi des signes qui n'impliquent de situer ceux-ci par rapport à l'énonciation ou au discours.

Pour autant, définir un niveau d'analyse ne va pas de soi et les sciences du langage ont, comme nous le verrons, beaucoup évolué depuis cinquante ans. C'est essentiellement à cette question que nous allons consacrer ce premier chapitre, dès lors que nous allons considérer tout au long de ce travail que toute théorisation d'objet textuel est inséparable d'une délimitation des niveaux linguistiques.

1.1.1 La vision classique des niveaux linguistiques

Nous avons conscience que de nombreux travaux ont étayé au départ la question des niveaux linguistiques. Dans la vision classique, il est possible d'identifier typiquement quatre niveaux interprétatifs : celui des morphèmes (depuis Baudoin de Courtenay, 1898), celui des lexèmes (ou des mots), celui des phrases et celui des textes considérés comme un ensemble de phrases. La linguistique, à l'époque, peine à décliner pour chacun de ces niveaux un système de contraintes spécifiques, des lois propres, ce qui explique qu'elle en est venue simplement à privilégier le niveau phrastique. Pour Benveniste (1966), par exemple, la phrase est l'unité linguistique supérieure : elle ne pourrait intégrer aucune unité linguistique plus haute.

Ainsi, la linguistique oscille-t-elle entre l'idée que la formation des mots à partir de morphèmes et la formation de phrases à partir de mots relèvent d'un unique ensemble de mécanismes obligatoires (Saussure, 1916 ; Chomsky, 1957), la syntaxe et la reconnaissance d'une certaine autonomie des mécanismes morphologiques (Chomsky, 1970 ; Aronoff, 1976) vis-à-vis de la syntaxe.

C'est pourquoi la linguistique des années soixante dix a-t-elle eu du mal à penser le niveau supérieur à celui de la phrase autrement qu'en termes de grammaire de conversation ou de grammaire de texte, autrement dit en essayant de transposer la notion de grammaticalité à ces niveaux, tentant de faire par exemple des notions de cohésion ou de cohérence les mécanismes pertinents pour rendre compte de la formation des textes.

En parallèle de cela, la notion de texte elle-même peut devenir un simple échelon dans une représentation encore élargie qui définit l'ensemble des textes (chez Foucault par exemple) où le champ littéraire est considéré comme un espace dans lequel chaque texte se situe (et/ou reçoit une valeur différentielle).

La linguistique d'aujourd'hui est une discipline scientifique beaucoup moins parce qu'elle a constitué un fonds immuable de connaissances à partir desquelles on peut espérer en trouver d'autres, que parce qu'elle a remarquablement progressé dans la constitution d'un système d'élaboration et de vérification d'hypothèses, grâce auquel elle peut se remettre en cause et se renouveler.

Ce qui sera intéressant alors dans le travail que nous entreprendrons, sera de mettre au jour la structuration textuelle sous l'éclairage de la question des niveaux linguistiques en élaborant un certain nombre d'hypothèses qui ne demanderont qu'à être vérifiée sur un corpus empirique de plus en plus large.

En effet, la structure textuelle, qui reste une structure linguistique et qui est en fait l'objet même de nos recherches, comporte une succession de niveaux linguistiques de complexité croissante. Parce que ces niveaux linguistiques correspondent tout d'abord à des modes de description grammaticale performants et ce proportionnellement à la taille de l'unité que constitue l'objet d'étude, nous commencerons par la démarche (théorique) que Noam Chomsky a développée dans *Structures syntaxiques* (1969) et selon laquelle il souhaite montrer qu'une théorie linguistique doit au moins contenir différents niveaux linguistiques présumés :

> La notion centrale de la théorie linguistique est celle de « niveau linguistique ». Un niveau linguistique tel que la phonologie, la morphologie ou la syntagmatique, est essentiellement un ensemble de mécanismes descriptifs valables pour la construction de grammaire ; il constitue une certaine méthode de représentation des énoncés. Nous pouvons déterminer l'adéquation d'une théorie linguistique en développant d'une manière rigoureuse et précise la forme de grammaire qui correspond à l'ensemble des niveaux inclus dans cette théorie, et en recherchant ensuite la possibilité de construire pour les langues naturelles, des grammaires de cette forme qui soient simples et révélatrices. Nous étudierons de cette manière différentes conceptions de la structure linguistique, en considérant une succession de niveaux linguistiques de complexité croissante, correspondant à des modes de description grammaticale de plus en plus puissants ; et nous essaierons de montrer que la théorie linguistique doit au moins contenir ces niveaux s'il s'agit, en particulier, de fournir une grammaire satisfaisante de l'anglais. Enfin, nous verrons que cette recherche purement formelle sur la structure de la langue comporte certaines implications intéressantes pour les études sémantiques[1].

Pendant longtemps l'analyse linguistique s'est arrêtée à la phrase conçue comme cadre d'intégration global de toutes les unités linguistiquement pertinentes, sans se préoccuper des éventuels niveaux d'organisation supérieurs.

Or, il ne fait aucun doute aujourd'hui que des niveaux d'analyse supérieurs à la phrase existent et que les niveaux d'analyse (égal ou inférieurs) à la phrase faisaient parfois état de la description d'un même phénomène, constituant alors non pas plusieurs mais un seul niveau d'analyse ; ceci étant dû au simple fait qu'un niveau d'analyse se définit par un ensemble de contraintes.

1.1.2 Contraintes et niveaux linguistiques

En linguistique, s'interroger sur la question des niveaux revient à l'heure actuelle à admettre qu'à chaque niveau doivent correspondre des contraintes. Notre postulat méthodologique exige alors qu'à chaque fois que nous évoquerons des niveaux, ce sera parce que nous pouvons identifier des contraintes spécifiques à ce même niveau. Le travail du linguiste réside alors en ce qu'il doit identifier les contraintes qui pèsent sur l'interprétation et nous pouvons considérer que les morphèmes, par exemple, imposent des contraintes sur l'interprétation. Si ce n'était pas le cas alors les morphèmes ne seraient pas propres à un

[1] Noam Chomsky, *Structures syntaxiques*, Editions du Seuil pour la traduction française, 1969 p. 13-14.

niveau d'analyse. Les linguistes peuvent être d'accord pour dire qu'il y a des phonèmes, des morphèmes, des phrases et des textes. Mais quand il s'agit d'analyser des textes, les choses se compliquent et les linguistes semblent désarmés. Pour preuve, les propos que tient Mikhaïl Bakhtine dans son ouvrage publié en 1978, *Esthétique et théorie du roman*, résonnent encore aujourd'hui alors qu'ils dénonçaient déjà, il y a quelques décennies, une nécessité théorique :

> Ce n'est pas dans tous les domaines que la linguistique a su dominer méthodiquement son sujet. Elle commence à peine, et difficilement, à le dominer dans le domaine de la syntaxe, elle fait peu dans celui de la sémasiologie, elle n'a absolument pas défriché la section dont devraient relever les grands ensembles verbaux : longs énoncés de la vie courante, dialogues, discours, traités, romans, *etc*., car ces énoncés-là peuvent et doivent être définis et étudiés, eux aussi, de façon purement linguistique, comme des phénomènes de langage. (…) jusqu'à présent, la linguistique n'a pas avancé scientifiquement au-delà de la phrase complexe : c'est le phénomène linguistique le plus long qui ait été scientifiquement exploré[1].

Certes, il est possible de définir plusieurs niveaux mais il faut être capable de faire émerger leurs mécanismes spécifiques. Sinon, nous ne ferions qu'étiqueter des choses, sans expliquer leurs mécanismes, ce qui se révèlerait sans véritable intérêt scientifique. Par exemple, nous pouvons considérer en quelque sorte que la notion de lexème est une notion vide (pas syntaxiquement mais interprétativement) puisqu'elle n'est qu'une construction morphologique. Il n'y aurait alors qu'un seul niveau, celui associé aux morphèmes, non aux lexèmes. Plus précisément, invoquer plusieurs niveaux signifie qu'il y a des contraintes qui correspondent à ces niveaux. Autrement dit, s'il y a des niveaux pour lesquels il n'y a pas de contraintes, alors ce ne sont pas des niveaux. Le niveau des mots n'est pas un niveau de contrainte (Nemo, 2001). Les constructions sont des contraintes ; les morphèmes sont des contraintes ; le mariage des deux est une façon de satisfaire les contraintes, ce qui sera le sens du mot dans un contexte particulier et ce même si un mot peut être employé de plusieurs façons différentes.

Par ailleurs, il n'est nul besoin de hiérarchiser les contraintes qui sont associées à ces différents niveaux. Notons toutefois que les textes sont obligés de se définir par rapport à elles. Certes, les niveaux correspondent à des contraintes mais encore faut-il caractériser celles-ci. A nous de déterminer en conséquence quels sont les niveaux pertinents pour

[1]Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Editions Gallimard, 1978 (pour la traduction française), p. 59.

l'analyse d'un texte dans sa totalité, car c'est ainsi que nous pourrons nous intéresser à la nature de l'unité englobante et, plus généralement, à la nature de ce qui se situe au-dessus de la phrase.

Il nous faudra néanmoins très vite nous intéresser à une unité linguistique souvent associée à la phrase, à savoir l'énoncé (chapitre 2). Est-il seulement une phrase dite ou un ensemble de phrases ? Peut-il être supérieur à la phrase ou correspond-il à la phrase ? Ces hypothèses sont d'importance car elles soulèvent l'épineuse question du texte comme unité linguistique : si l'énoncé est supérieur à la phrase, est-il un texte ? S'il n'est qu'une phrase, alors est-ce l'enchaînement des énoncés les uns aux autres qui constituent le texte ? Dans ce dernier cas, il existe une théorie sémantique qui traite des enchaînements, la sémantique argumentative mais jamais elle ne se donne pour objet d'étude le texte dans sa totalité. En définitive, ce qu'il faut retenir à cet instant de notre réflexion, c'est qu'il existe un véritable flottement dans la définition de l'énoncé non pas au sein d'une même théorie mais d'une théorie à l'autre, ce qui pose problème dans la mesure où nous souhaitons nous intéresser à une unité linguistique supérieure à la phrase, l'unité linguistique textuelle.

Néanmoins, la linguistique de l'énoncé a largement avancé ces dernières années et il est probable qu'elle puisse nous prêter main forte pour étudier des unités bien plus larges encore que celles annoncées jusqu'ici.

Les sciences du texte quelles qu'elles soient font partie des sciences du langage et il nous appartient de définir les différents niveaux linguistiques qui seront les différents paliers de l'analyse linguistique (et sémantique) que nous entreprendrons. La plupart des sciences du texte aujourd'hui, qu'elles soient circulaires ou qu'elles soient au contraire très précises échouent à distinguer un fragment de texte d'un texte. Or, nous souhaitons distinguer le niveau texte du niveau fragment de texte.

Jusqu'à présent, nous n'avons fait qu'aborder la question des niveaux linguistiques sans véritablement aborder la question des niveaux textuels. Il nous faut préciser, à l'évidence, qu'un niveau textuel est un niveau linguistique. En effet, il existe différents niveaux textuels et nous nous donnons pour objectif de clarifier la nature de ces différents niveaux, y compris celui du texte lui-même. Le niveau des enchaînements argumentatifs par exemple est un niveau textuel dont nous ne traiterons pas dans ces présents travaux mais dont nous avons conscience qu'il existe en tant que tel. Nous ne concevons pas le texte comme un niveau avec une science attachée à ce niveau mais nous considérons modestement qu'il y a plusieurs niveaux textuels (pour preuve l'exemple que nous avons donné de l'enchaînement argumentatif qui est un niveau textuel). Nous nous donnons pour tâche de nommer ces

différents niveaux et d'identifier les contraintes qui leurs sont spécifiques. Nous devons à la fois prendre pour objet d'étude la notion de texte et garder à l'esprit qu'il y a bien d'autres objets textuels : les enchaînements discursifs, deux phrases qui se suivent, l'intégration, *etc*.

La pragmatique linguistique comme la sémantique linguistique travaillent typiquement et incontestablement sur des objets textuels et non sur le texte en tant qu'objet ; c'est pourquoi nous pensons que non seulement ces objets existent mais qu'ils correspondent à des contraintes, et que ces contraintes pèsent sur le texte.

Dans le questionnement qui est le nôtre, les niveaux textuels sont au cœur de notre réflexion. Compte tenu de ce que nous en avons dit jusqu'à présent, le fait qu'à chaque niveau soient associées des contraintes spécifiques est notre postulat méthodologique de départ. Nous ne souhaitons pas particulièrement entrer dans un débat sur les niveaux, d'autant plus si l'on considère des niveaux parfaitement consensuels comme peuvent l'être les morphèmes ou les lexèmes mais le fait qu'à chacun de ces niveaux ne sont pas associées des contraintes spécifiques est une difficulté devant laquelle se sont retrouvés les linguistes. Par exemple, dans la grammaire chomskienne (1ère version) ou dans la grammaire de Saussure, former des mots et former des phrases ont révélé les mêmes mécanismes. Or, il s'est avéré qu'ils ont échoué à traiter tout avec ces mêmes mécanismes ; c'est pourquoi ils ont donné une autonomie à la morphologie alors même qu'il y a de nombreuses langues pour lesquelles il est possible de dire que les constructions morphologiques et lexicologiques relèvent d'une même morphosyntaxe.

Il est par conséquent nécessaire de poser la question des niveaux linguistiques et d'envisager que leur correspondent des contraintes spécifiques car, finalement, on n'a qu'une seule vraie contrainte : une combinatoire unique qui crée les mots, selon l'exemple que nous avons donné ci-dessus, ce qui signifie qu'en réalité, les morphèmes ne peuvent représenter un niveau linguistique, en ce qu'ils ne sont que les inputs du processus qui produit les mots. Il y a alors une absence de niveaux véritables.

Par conséquent, il nous faut distinguer niveau et contrainte. En effet, et comme nous le verrons ultérieurement, la maxime de quantité développée par H. P. Grice est une contrainte qui pèse sur le texte, et cette contrainte définit en réalité un niveau, celui de la contribution. C'est d'ailleurs ce qui la rend légitime. Il y a des contraintes qui peuvent définir une attente. Et l'interprétation c'est la satisfaction d'un ensemble de contraintes (Nemo, 2010).

En définitive, du point de vue linguistique comme du point de vue pragmatique, nous prenons pour point de départ les sciences du texte afin d'observer des niveaux pertinents qui permettront de déterminer quels sont les niveaux au-delà de la phrase et quelles sont les

contraintes qui leur seraient associées. En effet, même si de nombreux travaux, comme ceux notamment développés par Hasan et Halliday (1976), ont tenté de mettre à jour la « texture » d'un texte, *via* par exemple le concept de cohésion, il semble difficile d'en dire davantage que le fonctionnement de ce qui est supérieur à la phrase sans établir un niveau textuel donné. Pour preuve, la cohésion se révèle être une contrainte qui n'est pas assez forte parce qu'elle est trop globale (ou confuse), d'autant plus qu'elle est mêlée au concept de cohérence, trop flou pour être opératoire. Ce n'est pas une contrainte linguistique à proprement parler. C'est plus un concept qu'une contrainte. Dire d'un texte qu'il doit être cohérent implique d'imposer des limites de cohérence. Or, où commence l'incohérence ? Il y a tellement de choses compatibles avec la cohérence que le système s'en retrouve fragilisé.

1.1.3 La vision moderne des niveaux linguistiques

Nous sommes par la suite entrés dans une ère où la linguistique au sens large s'orientait petit-à-petit vers une redéfinition des niveaux pertinents d'analyse. Sans rentrer ici dans tous les aspects de la question (Nemo, 2001 pour une discussion approfondie de celle-ci), la vision qui a émergé depuis le début des années quatre-vingt est assez différente par rapport à ce que nous venons d'évoquer, en lien avec les progrès de la sémantique et de la pragmatique linguistique. Elle repose avant tout, si on laisse de côté l'identification du niveau constructionnel, sur trois avancées, à savoir la distinction entre phrase et énoncé d'une part (Nemo, 1999 ; Levinson, 2001), la distinction entre micro-syntaxe et macro-syntaxe et l'étude systématique des enchaînements discursifs d'autre part.

La remise en cause de la notion de phrase comme niveau pertinent va déplacer le débat qui avait eu lieu jusqu'alors. Les premières discussions ont lieu autour de la distinction phrase/énoncé. C'est celle-ci qui aura le plus de conséquences dans la suite des recherches qui auront été entreprises à cet égard. À partir des années quatre-vingt, les sémanticiens et les pragmaticiens commencent à travailler sur la notion d'énoncé et constatent l'efficacité de déplacer le débat puisque les analyses interprétatives des énoncés dépassent largement le cadre de la phrase tel qu'il était défini jusqu'alors. Aucun d'entre eux pourtant ne précisera véritablement un quelconque niveau supérieur. Or, nous pouvons dire avec le recul que les recherches ont montré qu'il était nécessaire de modifier la nature du niveau concerné pour ces nouvelles analyses parce qu'il n'y a toujours pas vraiment de niveau. Pour ce qui concerne l'analyse de l'objet-texte, nous nous emploierons modestement à effectuer cette tâche.

Par ailleurs, c'est encore pour casser véritablement la notion de phrase que se diviseront micro-syntaxe et macro-syntaxe. Et nous verrons petit-à-petit se profiler la nécessité d'observer des unités supérieures à la phrase mais inférieures au texte parce qu'à l'évidence, pour ces disciplines (et plus particulièrement pour la macro-syntaxe), un niveau supérieur à la phrase et inférieur au texte existe sans que jamais cette intuition se confirme scientifiquement ; c'est pourquoi nous verrons naître des dits niveaux de « période » ou de « séquence » sans qu'une attention toute particulière leur soit consacrée quant à leur circonscription. Une première classe d'objets micro-textuels est alors déterminée mais sans aller au-delà d'un niveau micro-textuel et sans le définir, c'est-à-dire sans lui associer véritablement des contraintes.

Pour ce qui concerne plus précisément le domaine de la sémantique, les études par exemple des connecteurs ou des enchaînements argumentatifs ont montré l'intérêt certain de la part des sémanticiens contemporains de vouloir étudier des unités supérieures à la phrase. C'est la tâche que s'est offerte la sémantique argumentative. Pour faire suite à un ensemble de réflexions sur la philosophie analytique, Oswald Ducrot et J.-C. Anscombre (1983) développent une théorie dite de l'argumentation dans la langue. Cette théorie vise à décrire les mots et les phrases en indiquant quelles potentialités argumentatives y sont contenues, quelles orientations leur emploi impose au discours, sans faire intervenir dans leur description des concepts de type logique tels que ceux de vrai et de faux. Il faut considérer dans ce type de théorie que l'information passe au second plan, c'est argumenter qui compte. L'argumentation est une relation de nature discursive entre deux énoncés, à savoir un argument et une conclusion, dans laquelle le locuteur présente l'argument comme destiné à faire admettre la conclusion. Par ailleurs, selon cette théorie, tout énoncé assertif est argumentatif. A partir de ce postulat, Anscombre et Ducrot cherchent à intégrer, dans la description linguistique des énoncés étudiés, une « rhétorique » des relations argumentatives dans le cadre d'une pragmatique dite intégrée, c'est-à-dire dans le cadre d'une théorie « ascriptive » et non logiciste du langage. La théorie de l'argumentation dans la langue travaille alors essentiellement sur les connecteurs, ce qui permet d'analyser l'enchaînement des énoncés les uns avec les autres. En théorie, les ajouts d'énoncés les uns aux autres sont possibles *ad libitum* : il n'y a rien qui « bloque » l'enchaînement d'un énoncé à l'autre. Une multitude de procédés sont mis en jeu, et c'est ce que la pragmatique intégrée s'attache à décrire. Elle traite alors de ce qui pourrait être juste au-delà de la phrase, ou d'enchaînements entre phrases. Toutefois, l'enchaînement d'un énoncé à l'autre ne dit pas ce qu'est un *texte dans sa totalité finie* et ce courant ne revendique pas travailler sur des objets textuels précis, ni même

réellement définis, bien qu'il soit désormais au moins possible de dire que les actes de langage sont des unités de discours et que la phrase est une unité de la langue.

La très grande influence que la linguistique a eue sur la pragmatique à cet instant réside en ce que des discussions se sont ouvertes quant à la possibilité de découvrir des unités linguistiques nouvelles.

Par exemple, faisant suite à ce que nous venons d'évoquer, à travers l'étude des connecteurs, des relations de discours ou autres, les sémanticiens et les pragmaticiens travaillent sur des objets qu'on peut globalement qualifier d'enchaînements. Sans être uniquement argumentatifs (ils peuvent être tout simplement discursifs), ils permettent d'observer ce qui unit les énoncés les uns aux autres, ils restent des enchaînements. Par ailleurs, l'étude des connecteurs est devenue une vraie industrie et a produit une partie des résultats de la sémantique contemporaine, ce qui fait qu'aujourd'hui en sémantique il est tout à fait courant de travailler sur des enchaînements d'énoncés donc à un niveau supérieur à la phrase.

Dans l'équivalent formel de ce type de travaux, un autre courant s'est attaché à la description des enchaînements, cette fois-ci non argumentatifs, des relations de discours et des connecteurs entre autres. Il s'agit de la théorie des représentations discursives segmentées (S.D.R.T.) dont le but est de rendre compte d'un discours par le biais de sa représentation. Dans l'étroite filiation de la sémantique dynamique qui trouve son origine dans la théorie des représentations discursives (D.R.T.) de Hans Kamp, il y a une réelle volonté de modéliser de façon explicite l'interface sémantique-pragmatique et de rendre compte de la complexité structurale d'un discours, autrement dit de représenter des liens discursifs qui existent entre les différentes propositions et segments de discours. La D.R.T. proposée par Hans Kamp (Kamp, 1981 ; Kamp & Reyle, 1993) a pour objectif d'interpréter sémantiquement le discours conçu comme une suite de phrases cohérentes – aussi appelées textes – et ne s'attache pas à la phrase. La S.D.R.T. qui en découle est de fait issue de la sémantique formelle qui depuis une vingtaine d'années a dépassé les limites de la phrase. Elle est portée en France depuis le début des années quatre-vingt-dix par Nicolas Asher (Asher, 1993 ; Lascarides &Asher, 1993). Elle est également issue de l'analyse du discours qui cherche à mettre à jour la macro-structure du discours.

Nous sommes typiquement sur des disciplines qui se constituent pour étudier des objets supérieures à la phrase, et les théories de la conversation ne sont pas laissées-pour-compte.

A la fin des années soixante, au début des années soixante-dix, petit à petit, la pragmatique au sens large commence à voir naître différents courants de pensée qui se sont donnés pour ambition l'étude de l'au-delà du phrastique, s'intéressant à une unité nouvelle proche par son côté globalisant de l'unité textuelle, la conversation. En effet, les théories de la conversation ne sont pas en reste. Plus précisément et pour faire simple, nous pouvons retenir trois courants d'analyse de conversation qui ont émergé.

D'abord, l'analyse conversationnelle qui s'est développée sous l'hégémonie de Sacks et Garfinkel prend ses origines dans l'éthnométhodologie (1967, 2007) et établit une unité première qui est le tour de parole qui est un objet véritablement supérieur à la phrase. Même si l'analyse conversationnelle ne se préoccupe pas de définir *a priori* une unité d'analyse comme le tour de parole ou des unités de rang supérieur, un tour de parole se caractérise comme l'unité minimale dans une conversation : quelqu'un dit quelque chose, l'autre répond. Ce sont deux énoncés tenus par des interlocuteurs différents.
Par exemple :

(1). « - tu fais quoi ?
- rien. »

Ce qui nous intéresse dans leur démarche est qu'ils se donnent un niveau supérieur à la phrase. Par conséquent, dans les niveaux englobants, le tour de parole est une unité minimale qui se trouve au-delà de la phrase ou de l'énoncé. En définitive, les difficultés que l'analyse de la conversation rencontre, s'apparentent de près à ce que nous rencontrons dans la reconnaissance du texte comme objet textuel et de la nécessaire construction d'une méthode pour son analyse. En effet, il s'avère que la conversation est beaucoup plus complexe et contient en elle des unités linguistiques diverses qui sont supérieures à la phrase ou qui sont la phrase-en-discours (l'intervention par exemple). Chaque unité plus grande revêt des complexités plus grandes.

Ensuite, à partir des années soixante-dix, la grammaire de conversation a connu un grand essor au sein de l'école de Genève grâce notamment aux travaux d'Eddy Roulet. En s'inspirant des théories linguistiques de l'énonciation, il a conçu un modèle du discours conversationnel. Le fait qu'il s'agisse d'un modèle hiérarchique devient extrêmement intéressant par rapport à notre propos dans la mesure où nous pensons que plusieurs niveaux textuels s'articulent pour arriver jusqu'au texte lui-même, niveau textuel supérieur. L'analyse

hiérarchique proposée par Eddy Roulet définit différents niveaux : au-delà de l'acte de langage qui peut se définir comme étant au niveau de l'énoncé (proche d'une phrase), on trouve encore quatre autres niveaux qui sont respectivement intervention, échange, séquence puis interaction. L'interaction, la séquence et l'échange sont « à deux voix ». L'intervention et les actes de langage sont « à une voix ». Une intervention, c'est un ensemble d'un acte de langage qui peut être réduit à un. Une intervention a une place dans l'échange. C'est un véritable modèle hiérarchique et dialogique.

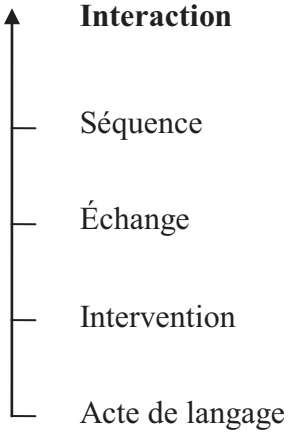

Il n'est plus question de tour de parole mais la démarche de Roulet démontre qu'il est possible d'appréhender une unité englobante comme le texte en déterminant plusieurs paliers d'analyse qui sont autant de niveaux linguistiques. Ici, l'interaction est appréhendée par l'ensemble des différents niveaux qui la constituent. A l'époque, il était dans l'air du temps de vouloir élaborer une grammaire et Eddy Roulet a procédé ainsi en établissant un certain nombre de règles, à l'image de la syntaxe, qui vont faire émerger la structure sous-jacente du fonctionnement d'une interaction. La grammaire de la conversation ainsi entrevue met en avant l'idée qu'une interaction est formée d'une séquence d'ouverture, d'un nombre indéterminé de séquences intermédiaires puis d'une séquence de clôture. Et qui plus est, il est tout de même possible de définir des contraintes qui pèsent sur ces niveaux-là. A partir de ce modèle, on peut distinguer aisément des interactions bien ou mal formées.

Autrement dit, Eddy Roulet a réussi, sur la base de règles tacites, à mettre à jour de vraies contraintes. Preuve en est que si, par exemple, on entre dans un supermarché et qu'on rencontre un employé du magasin à qui on s'adresse de la sorte : « où est le beurre s'il vous

plaît ? », celui-ci de nous répondre, imaginons, « bonjour ! ». Par cette réplique, il renvoie de ce fait à des règles tacites que l'on n'aurait pas respectées. Ce sont donc bien de vraies contraintes.

Le modèle de la grammaire de conversation est un modèle intéressant parce qu'il identifie des contraintes objectivables, réelles, prouvables à différents niveaux. Simplement, c'est un objet conversationnel et évidemment, il n'est pas pertinent en tant que tel pour ce qui concerne le travail que nous souhaitons entreprendre. On pourra remarquer à l'inverse que la notion d'intervention telle qu'elle est définie dans le modèle est sans doute l'équivalent conversationnel de la notion de contribution que l'on va utiliser pour l'analyse des textes. Ceci est dû au fait que l'intervention est formée d'un ensemble d'actes de langage de la même façon que la contribution est formée d'un ensemble d'énoncés. Autrement dit, une intervention étant caractérisée comme un ensemble d'un acte de langage qui peut être réduit à un et ayant une place dans l'échange, nous pouvons rapprocher cette unité propre à une conversation d'une autre sur laquelle nous reviendrons plus tard et qui, elle, est propre au texte : la contribution au sens de H. P. Grice.

Enfin, nous nous devons de préciser qu'à ces deux premiers courants est apparu un troisième, l'analyse de conversation dans la filiation cette fois-ci de l'école française a également pris pour objet d'étude l'au-delà de la phrase. Les approches développées par exemple par Catherine Kerbrat-Orrecchioni (1990) s'intéressent à des contraintes de type politesse et sont moins directement intéressants concernant le débat sur les niveaux. Proche de ce que l'on pourrait nommer la pragmatique de la politesse, Kerbrat-Orrecchioni revisite le modèle conçu par Bronwn et Levinson (1978) bien que ces deux auteurs ne prétendent pas faire de l'analyse de conversation. Ce que nous souhaitons souligner est que les questions de respect des faces se trouvent avoir assez peu d'intérêt pour l'analyse des niveaux linguistiques telle qu'on la conçoit ici. Parce qu'il est mis en avant une contrainte tellement vaste, qu'elle pèse sur tout et qu'il est alors difficile de l'associer à un niveau donné. Le fait que ce sont des contraintes très globales implique qu'on ne peut intégrer cette approche dans le cadre de nos travaux.

En parallèle, à la fin des années soixante, au début des années soixante-dix, c'est dans les théories littéraires que nous allons trouver l'ambition de travailler sur le texte lui-même considéré comme une unité englobante, par le développement d'un certain nombre de grammaires textuelles qui espèrent davantage se distinguer des grammaires de phrase, se cherchant alors une place au cœur des différentes approches théoriques existantes plus que sur l'intérêt de dégager véritablement un (ou des) niveau(x) textuel(s) caractérisé(s) par des

contraintes spécifiques et qui serait offert à l'analyse. Nous pouvons dire qu'il s'agit de mouvements philosophiques dont le premier, soucieux de la linguistique, est celui à partir duquel se déploie l'analyse de la conversation appartenant à l'école française. Ainsi, fortement influencé par la psychologie sociale, Michel Pêcheux (1969) souhaite par exemple, mettre à jour les réseaux de relations invisibles des énoncés présents dans les textes. Néanmoins, le constat reste le même : on ne trouve pas de niveau clairement établi auquel correspond, presque par définition, des contraintes spécifiques. Les approches linguistiques que nous avons signalées précédemment constituent l'arrière-plan empirique de cette tradition philosophique.

Nous verrons alors par la suite naître un certain nombre de grammaires textuelles parmi lesquelles la très grande productivité des travaux propres à la grammaire en pays de langue allemande, comme par exemple ceux de Thümmel[1] ou d'Isenberg[2] qui tentent de mette à jour un mécanisme capable d'engendrer les textes. Mais, comme nous l'avons déjà dit précédemment, ils cherchent davantage à se distinguer de la grammaire de phrases ou à émanciper celle-ci, bien plus qu'ils ne tentent de découvrir un niveau supérieur qui permettrait d'appréhender le texte dans sa totalité et auquel correspondrait des contraintes spécifiques.

Les mouvements linguistiques et pragmatiques se croisent avec les mouvements littéraires, ce qui à la fois complexifie notre tâche pour peindre le paysage des sciences du texte de façon chronologique et forme la preuve de l'intérêt des recherches pour s'émanciper vers un regard différent quant à l'analyse d'un au-delà phrastique.

Pour autant, nous ne pourrions pas nous passer de donner l'exemple de quelques tentatives en théorie littéraire d'appréhender le texte comme les approches linguistiques ou pragmatiques ont tenté de le faire. Bien entendu, il ne nous est à l'évidence, pas possible de restituer ici l'intégralité des travaux de ces dernières années qui ont nourri l'intérêt d'étudier l'objet-texte, mais nous en soulignons, par le biais de quelques exemples, l'importance qui les caractérise et qui se justifie par le fait qu'elles sont un complément à ce que nous avons dit des approches précédentes.

En effet, une réflexion apportée par Philippe Lejeune a mérité notre attention dans son ouvrage intitulé *Le Pacte autobiographique* (1975). L'auteur a développé un certain nombre de contraintes propres au genre autobiographique qu'il définit comme étant « un récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met

[1] Pour plus de précisions sur les grammaires de texte (notamment allemandes), nous renvoyons ici à l'article de Jean-François Bourdin et Pierre Duhem, intitulé « La Grammaire de texte en pays de langue allemande » et publié dans la revue *Langages*, 7e année, n°26, 1972, p. 59-74.
[2] Id.

l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité[1]. » A partir de cette définition, l'auteur dégage quatre contraintes qui bien entendu demandent à être nuancées. La première est formelle en ce qu'elle exige que le récit soit en prose. La deuxième est thématique obligeant le sujet à traiter de la vie individuelle, à l'histoire d'une personnalité. La troisième est une contrainte énonciative : il doit y avoir identité d'une part entre l'auteur, dont le nom renvoie à une personne réelle, et le narrateur, d'autre part entre le narrateur et le personnage principal. La dernière contrainte est liée à la perspective du récit qui doit être rétrospectif. Ainsi Philippe Lejeune fait-il du pacte autobiographique un recueil de contraintes diverses qui ne s'attachent pas véritablement à un niveau d'analyse précis. On trouve également dans son ouvrage un concept lié au pacte autobiographique, celui de « pacte de lecture » selon lequel le lecteur tient pour assuré que l'auteur a été sincère, l'auteur s'engageant également de son côté à dire les choses sincèrement. Ces concepts proviennent sans doute de l'influence d'un courant anglo-saxon dit « conventionnaliste », issu lui-même de la philosophie contractualiste de Hume et de la théorie des jeux de D. Lewis, qui accorde une extension plus générale à la notion de pacte, tacite ou explicite, que noue tout lecteur avec un auteur ou avec une tradition littéraire par exemple. Nous sommes alors sur des choses qui dépassent le texte, qui sont bien plus globales que ne devrait requérir la pertinence d'un niveau textuel. Avec Philippe Lejeune, nous avons quasiment le cheminement inverse de ce que nous avions évoqué jusque-là. Le texte (autobiographique) est appréhendé dans sa totalité mais les contraintes qui sont recensées n'appartiennent à aucun niveau d'analyse précis, si ce n'est à quelque chose de bien plus vaste que l'objet-texte lui-même. Ces contraintes sont à la fois éparses, flirtant avec l'au-delà du texte, le genre par exemple, comme elles peuvent être purement formelles (ou stylistique). Preuve sensible que le genre joue un rôle d'importance et qu'il contraint probablement le (ou les) niveau(x) textuel(s) nécessaire(s) pour l'étude de l'objet-texte. Il est probablement l'arrière-plan nécessaire à toute théorie du texte.

Dans le même cadre de recherches littéraires, Gérard Genette (1972) s'appuie sur le roman de l'abbé Prévost, *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut* (1731) pour analyser le fonctionnement d'un texte narratif. Nous avons là un cas intéressant car l'auteur tente de faire ressortir différents niveaux narratifs qui ne se révèlent être que des paliers diégétiques auxquels, encore une fois, ne sont pas directement associées des contraintes spécifiques. Il nous fait part de quelques contraintes, par exemple formelles, mais qui ne s'appliquent pas à un niveau défini mais bien davantage à un genre ou à un style. Toutefois,

[1] Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Éditions du Seuil, coll. Points, 1975, nouvelle éditions 1996, p. 14.

c'est dans sa définition de ce qu'est une situation narrative que nos préoccupations vont se tourner :

> Une situation narrative, comme toute autre, est un ensemble complexe dans lequel l'analyse, ou simplement la description, ne peut *distinguer* qu'en déchirant un tissu de relations étroites entre l'acte narratif, ses protagonistes, ses déterminations spatio-temporelles, son rapport aux autres situations narratives impliquées dans le même récit, *etc*[1].

Lorsque Gérard Genette évoque l'idée que des situations narratives diverses puissent être « impliquées dans le même récit », il suggère la présence d'au moins deux niveaux textuels différents : celui du texte lui-même et celui propre à une séquence narrative parmi d'autres au sein d'un même récit. Sans entrer plus en détail dans cette considération, l'auteur laisse entrevoir la possibilité de repérer des niveaux linguistiques supérieurs *a priori* à celui de la phrase, brèche dans laquelle s'est engouffrée la linguistique contemporaine.

Le modèle de la grammaticalité n'a pas été particulièrement fécond pour ce qui est d'analyser les textes parce que les textes ne sont pas bien ou mal formés au sens où une phrase est grammaticale ou non grammaticale. La seule fécondité éventuelle, c'est que le linguiste s'impose de travailler sur des contraintes qui laissent des traces et d'articuler les différents niveaux. A partir de ce principe, on n'a pas une vision éclatée du langage dans lequel il y aurait la langue d'un côté qui fonctionnerait de façon aveugle et un univers discursif de l'autre. De fait, on pourrait presque dire que la dualité bakhtinienne entre objectivisme et subjectivisme est infondée parce que ce qui se joue est beaucoup plus subtil que cela. Toutes les contraintes que nous pouvons identifier pour un texte ne sont pas *stricto sensu* des contraintes linguistiques, pour autant ce sont bien des contraintes collectives et non des contraintes individuelles. Les sujets parlants peuvent dans une certaine mesure négocier la nature de leur contribution ou le contrat contributionnel ou autre mais ils ne peuvent pas faire comme s'il n'y avait rien : ils sont obligés de faire une contribution qui les contraint à ne pas faire n'importe quoi. Ce type de contraintes s'impose à tout le monde ; c'est donc du côté du linguistique, bien que cela n'appartienne pas à la langue à proprement parler. Il nous faut donc revenir en détails sur la notion de texte et de niveaux textuels éventuels.

[1] Gérard Genette, *Figures III*, Éditions du seuil, coll. Poétique, 1972, p. 227.

1.2. Texte, discours, conversation

1.2.1 Linguistique du texte *de re* et linguistique du texte *de dicto*

La linguistique du texte (au sens large) regroupe un ensemble de sciences du texte et, du fait de la multidimensionnalité du texte, ne se constitue pas seulement de la seule linguistique textuelle. En effet, un certain nombre de chercheurs font de la linguistique du texte mais ne revendiquent pas pour autant faire de la linguistique textuelle. Parmi toutes les sciences qui se consacrent à l'analyse du texte, certaines ne travaillent pas nécessairement sur le texte considéré comme un objet textuel, mais déterminent des niveaux qui sont supérieurs à celui de la phrase. C'est le cas notamment de la macro-syntaxe qui place son objet textuel au-delà de la phrase.

Il y aurait alors des disciplines qui consacrent leurs travaux à l'étude des objets textuels, c'est-à-dire des objets scientifiques, observables, qui seraient au-delà de la phrase (ou pouvant être la phrase elle-même), sans pour autant aborder le texte dans sa globalité qui pourrait constituer lui-aussi, si on y consacre pleinement une méthode pour l'analyse, un objet textuel. Ainsi la linguistique du texte *de dicto* serait-elle l'ensemble des sciences du texte qui revendiquent qu'il doit y avoir un niveau textuel (sémiotique textuelle, linguistique textuelle de J.-M. Adam, les approches macro-textuelles ou micro-textuelles, etc.).

A cela, nous pouvons considérer que dans ce même ensemble des sciences du texte, il y a également d'autres disciplines qui prennent le texte comme un objet présumé. C'est le cas de la linguistique du texte *de re* qui rassemble par exemple la recherche littéraire, ou des approches comme la S.D.R.T. L'inconvénient des approches globales est qu'elles présupposent le texte fini. Or, en nous fiant d'abord à notre intuition pour mieux élaborer une heuristique capable d'apporter des réponses sur ce qui fait qu'un texte est texte, nous inscrivons notre pensée au cœur d'une linguistique *de dicto*. Les apports d'un nouveau remaniement théorique concernant la notion de texte peuvent être nombreux et surtout productifs pour la recherche. Pour toutes ces sciences, il ne fait aucun doute que le texte est supérieur à la phrase. Mais est-il directement supérieur à la phrase ou existe-t-il des niveaux intermédiaires ? En effet, concrètement, si un texte daté du V^{e} siècle avant J.-C. est retrouvé, nous pourrons répondre à des questions non moins évidentes auxquelles sont confrontés les philologues : est-ce un texte dans sa globalité ou un fragment de texte ? Partant de notre hypothèse de départ, ce qui est fini, on doit pouvoir l'isoler. Un fragment de texte n'est pas nécessairement incohérent : il peut être incomplet. Alors, qu'est-ce qui fait sa complétude ?

Un texte dans sa globalité peut être un objet textuel, certes, mais nous pensons également qu'un texte peut être constitué de plusieurs objets textuels. Lorsqu'il est pris dans sa globalité, on a conscience (du moins c'est l'intuition qui parle) qu'il y a un début (*incipit*) et une fin (*excipit*) et qu'entre les deux, un développement cohérent de ce qu'un auteur a voulu exposer à son interlocuteur. En fait, il y a sans conteste des objets qui sont supérieurs à la phrase et on peut les dire textuels, même s'ils sont limités et qu'ils ne concernent pas tout le texte. Le fait qu'il y ait plusieurs objets textuels qui formeraient un texte global est indubitable. Il doit y avoir, sans nul doute, des phénomènes d'interdépendance entre les différents objets textuels. Notre travail consiste alors à rechercher ces interdépendances. La cohérence, par exemple, est de l'un de ces phénomènes. L'interdépendance est la façon dont les éléments s'appellent les uns les autres. Si on a le début d'un texte et pas sa fin, alors nous avons quelque chose d'incomplet. Aussi devrons-nous nous attacher à décrire comment ces éléments s'appellent les uns les autres. Nous pensons qu'il est possible de les étudier par fractionnement.

Nous sommes à ce jour entre deux savoirs qui ne se recouvrent pas : une tradition et des choses qu'on sait sur ce qu'il y a dans des textes.

Il s'agit, dans notre démarche, d'apporter un regard nouveau sur la notion de texte et de poser un certain nombre de questions sur ce qui peut devenir une unité linguistique observable, dans toute sa réalité scientifique car, aujourd'hui, il y a plus d'approches textuelles que de théories du texte.

Est-ce que l'un de ces deux types de linguistiques (*de re* ou *de dicto*) a un moyen méthodologique de dire si tel énoncé est du texte, ou de dire si tel autre énoncé n'en est pas (car savoir ce qu'est un texte, c'est aussi savoir ce qu'il n'est pas) ? A cette question quelque peu pernicieuse, nous pouvons répondre d'ores et déjà qu'il existe, à notre sens, **des** linguistiques textuelles, et non pas une seule et unique.

Nous ajouterons qu'entre la phrase et le texte, il y a une grande diversité d'objets intermédiaires dont on reconnaît quasiment sans difficulté l'existence : enchaînement discursif, contribution, *etc*. Leur statut textuel est de fait problématique et c'est parce qu'on a des objets intermédiaires de ce type-là, qui sont de vrais objets textuels, qu'il faut faire une distinction entre texte et objet textuel. En effet, doit-on admettre qu'il y a des objets textuels à l'intérieur d'un texte ? Certainement, et peut-être même que la notion de texte comporte intrinsèquement sa propre justification.

1.2.2 Le débat texte-discours : un débat aporétique

Dans le cadre de notre réflexion, le débat texte/discours n'est pas en réalité une posture théorique. Notre volonté est de travailler sur des textes tels qu'ils s'offrent à nous. Dans cette mesure seulement nous pouvons dire que nous ne sommes ni sur du discours, ni sur de la conversation. Et les multiples controverses qui gravitent autour de la distinction texte/discours nous importent peu, bien que nous ne soyons pas sans les ignorer. En effet, dans les sciences du langage en France, il a parfois été convenu d'établir une opposition entre texte et discours : l'école française d'analyse du discours par exemple a introduit une opposition explicite entre ces deux concepts, bien que ceci ait soulevé des débats qui se sont révélés, aujourd'hui encore, aporétiques.

Les controverses se sont ensuite multipliées plus précisément autour de la notion de texte. En effet, certains limitent l'application du texte au discours écrit, voire à l'œuvre littéraire ; d'autres y voient un synonyme de discours ; d'autres encore lui donnent une signification trans-sémiotique, parlant de texte filmique, musical, *etc*. (Ducrot & Schaeffer, 1972, 1995). En dehors de ces écoles d'analyse du discours, cette opposition a pris toute sa validité dans le vaste champ des sciences du texte, jusqu'à contaminer également le courant d'inspiration greimassienne qui n'arrivait plus à se sortir de cette impasse. Pour preuve, Greimas et Courtès (1979 : 389) réaffirment que « [l]e texte serait alors un énoncé qui peut s'actualiser en discours. Autrement dit, le texte pourrait être considéré comme un produit, une substance (du côté de la langue) et non comme un processus. »

Nous conviendrons ici qu'en ce qui nous concerne, nous emploierons la notion de texte pour une raison purement empirique : nos objets sont des textes, tout comme le mode d'emploi d'un appareil photo est un texte. Ainsi pensons-nous enlever toute forme d'ambiguïté sur ce que nous appelons texte.

Par ailleurs, s'il est envisageable que texte et discours sont deux notions différentes, il ne fait aucun doute qu'elles sont difficilement dissociables lorsqu'elles s'offrent à l'analyse textuelle : « [o]n ne peut séparer texte et discours, ni théoriquement, ni méthodologiquement[1] » (Rastier, 2005). En effet, « si l'on pose que le discours relève de la sémiotique discursive et le texte de la linguistique textuelle, on introduit une division de

[1] François Rastier, « Discours et texte. » *Texto !* juin 2005 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier_Discours.html>.

l'objet qui devient un obstacle épistémologique tout à la fois inutile et infranchissable[1]. » (Rastier, 2005).

Sans être aussi catégorique sur ce point, nous estimons que, quand on pose la dimension du dire, on adopte une perspective pragmatique à laquelle il est impossible de se soustraire. Nous choisirons d'intégrer les questions du dire car ce sont celles-ci qui nous intéressent plus particulièrement : nous prenons pour objet macro-textuel le texte, traversé inéluctablement par un discours ; c'est pourquoi, méthodologiquement, nous n'envisageons pas le texte en dehors d'une perspective pragmatique dans laquelle il vit.

Si nous engageons désormais un débat quant à la distinction que nous pouvons opérer entre texte, discours et conversation, c'est parce qu'il nous faut également faire un choix terminologique sur ce que nous allons appeler texte, par rapport à discours ou conversation. En ceci, il est légitime de se demander s'il s'agit de trois objets distincts ou d'un seul objet sous trois appellations différentes.

Compte tenu de ce que nous avions précédemment évoqué, coexiste, aux côtés du texte ou du discours, une autre unité englobante, la conversation. De fait, dans nos présents travaux, nous ne souhaitons travailler que sur les textes. Et si nous pouvons distinguer plus facilement texte/conversation que texte/discours, c'est parce qu'une conversation relève de l'oral, le texte davantage de l'écrit. Certes, nous pourrions imaginer que tout soit texte, ou même que tout soit conversation (et dialogue), même un texte, ce qui n'est pas sans rappeler la thèse polyphonique (selon laquelle tout mot est toujours le mot d'un autre, puisque déjà utilisé[2]) mais il y a tout lieu de penser qu'il n'y a pas d'exclusion mutuelle entre ces trois notions, au même titre qu'elles ne sont pas identiques. Par exemple, si nous pouvons trouver dans la langue courante quelques exemples attestés de type :

[1] Id.

[2] La thèse polyphonique prend naissance dans les écrits de Mikhaïl Bakhtine. Ainsi Tzvetan Todorov nous éclaire-t-il davantage les propos du critique littéraire dans *Mikhaïl Bakhtine, Le Principe dialogique*, Le Seuil, 1981.

(1). « Texte du discours que le Pape aurait dû prononcer à l'Université « La Sapienza » de Rome, le 17 janvier 2008. »

(2). « Elle a fait un discours bien meilleur que le texte. »

(3). « Le texte des discours de Danton. »

C'est bien que texte et discours ne sont pas étroitement synonymes. En linguistique, on peut concevoir aisément que les mots de la langue ne sont pas constamment dans des relations d'exclusion mutuelle. Manifestement le critère pour appeler quelque chose texte, c'est le mode d'appréhension de quelque chose qui est rédigé d'une part, et qui est lu d'autre part. Le texte du discours d'une personne, c'est le texte que cette personne aura lu non comme lectrice, mais comme oratrice (elle ne peut pas se lire elle-même quelque part). En fait, dire que le mode d'accès, c'est la lecture, n'est pas si évident. Les échanges ordinaires qui ont lieu dans une conversation ne sont pas des textes parce qu'ils ne sont pas rédigés et qu'ils n'ont pas vocation à l'être. Ils sont au mieux transcrits. Certes, une transcription peut finir par être un texte mais c'est la preuve qu'il a fallu passer par un processus pour aller d'un mode à l'autre. De la même manière, il est difficilement concevable de dire que le mode d'emploi d'un appareil photo est un discours. Ces mots ont des règles d'emploi que leur donne une distribution parfois particulière. Les choses ne sont ni exclusives, ni synonymes. On peut pas opposer tous les mots de façon symétrique : on ne dit pas le texte du texte du Pape, ni le discours du discours du Pape. Ceci signifie bien que, manifestement, si on peut dire le texte du discours du Pape, c'est que texte et discours ne sont pas tout à fait la même chose. Et nous pensons par ailleurs qu'il ne serait pas souhaitable de perdre cette spécificité-ci. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faudrait une seule et unique unité englobante.

Il faut bien entendre que texte, discours, conversation sont en réalité des mots ordinaires. Et leurs emplois ne peuvent être régis par les scientifiques.

En fait, savoir ce qu'est un texte, intentionnellement, c'est très difficile à définir alors que savoir ce qu'est un texte s'il partage des choses communes avec un ensemble de textes ou non, cela ne pose presqu'aucune difficulté.

Si *a priori* il existe plusieurs niveaux textuels, il y a sans doute des niveaux communs au texte, au discours et à la conversation. La question n'est alors pas de savoir si ce sont les mêmes types d'objets, bien qu'ils aient manifestement des spécificités (dialogales, monologales, ou autres). Il peut y avoir des niveaux partagés donc des contraintes partagées.

Par conséquent, il peut tout aussi bien y avoir trois théories différentes des niveaux intermédiaires et précisément la distinction de différents niveaux textuels doit sans doute permettre d'identifier des niveaux et des contraintes qui sont partagés par les registres conversationnels, discursif et textuel.

A cet instant, nous nous donnerons modestement pour tâche de travailler sur des textes pour des raisons empiriques et nous nous imposerons de prendre la totalité de ces textes pour que la réalité résiste aux analyses auxquelles ils seront soumis.

1.2.3 Texte, contribution, complétude

Notre acception de la notion de texte étant désormais clairement établie, l'objet de nos recherches, ambitieux, apparaît alors comme une évidence : le texte, dans sa totalité. Et nous devons rendre compte de ses spécificités pour en faire un objet linguistique observable.

Lorsque nous considérons le texte comme une unité englobante, nous entendons qu'il possède une structure interne qui lui est propre et qui constitue sa totalité. Cette structure interne est susceptible d'organiser des unités supérieures à la phrase et inférieures au texte.

De là naît une interrogation légitime quant à savoir ce qui fait du texte une unité englobante, cette totalité, cette complétude. Qu'est-ce qui fait que le texte est complet ? qu'est-ce qui fait que le texte est texte ? Il s'agit alors pour nous de présenter une nouvelle façon de questionner l'objet textuel.

Après les années quatre-vingt, la pragmatique s'est ramifiée et même si nombre de ses ramifications justifient l'existence du texte, le considérer comme l'unité observable maximale n'est pas communément admis. Nous pensons à ce propos qu'en fait seule la pragmatique des énoncés introduite par Grice (1979) a effleuré véritablement le problème. Même si le texte n'est pas au cœur de ses recherches, la pragmatique des énoncés marque un tournant. En effet, la notion d'énoncé se développe et apparaît comme une unité d'évidence équivalente ou supérieure à la phrase. La question de l'existence du texte comme objet scientifique peut se poser.

La différence entre la sémantique argumentative par exemple et H. P. Grice réside en ce que ce dernier laisse planer une ambiguïté sur un niveau qui serait plus qu'une phrase. Ce niveau, c'est ce qu'il nomme à plusieurs reprises mais sans jamais véritablement s'attarder dessus, la contribution. Il est communément admis qu'il a développé une théorie de l'énoncé pris dans sa globalité. Or, si une contribution peut être constituée de plusieurs énoncés, c'est-à-dire potentiellement plusieurs phrases, alors c'est une théorie du texte et non une théorie de

l'énoncé. La contribution n'est alors pas une phrase. Elle est un objet textuel. Elle sera au centre de notre intérêt. Par exemple, nous pouvons illustrer notre propos à partir du modèle de Roulet dans lequel l'intervention est soumise aux mêmes contraintes finalement que les contributions. Elle est enchâssée dans d'autres choses mais c'est un niveau de contrainte spécifique. De fait, on n'a pas besoin d'avoir trois théories disjointes du texte, du discours de la conversation. On peut remarquer qu'il y a des niveaux ; le niveau de l'intervention dans l'analyse de la conversation s'avèrera être très proche de l'étiquette même de contribution dont nous reparlerons ultérieurement plus en détail.

En réalité, chez Grice, il y a deux choses : la notion de contribution et la notion de coopération. Cette dernière était au centre de ses préoccupations et a beaucoup été débattue (Eco, 1985 par exemple), et ce même en théorie littéraire (Baroni, 2004 par exemple), pour savoir si elle pouvait être une notion exploitable. Grice (1979) définit le principe de coopération comme régissant tout discours et reposant sur le fait qu'une contribution (conversationnelle) corresponde à ce qui est exigé des interlocuteurs. Quatre catégories doivent s'accorder dans le principe de coopération : la maxime de quantité qui exige que la contribution de l'énonciateur contienne ni plus ni moins d'informations que nécessaire ; la maxime de qualité selon laquelle la contribution doit être vraie, c'est-à-dire l'énonciateur ne doit pas dire ce qu'il croit faux ni ce sur quoi il manque de preuve ; la maxime de relation qui impose de parler à propos (c'est en réalité une contrainte de pertinence sur laquelle nous reviendrons ultérieurement) ; puis la maxime de modalité qui porte sur la clarté d'une contribution, exigeant de l'énonciateur qu'il ne soit ni obscur, ni ambigu, qu'il soit bref et méthodique. En fait, à un niveau contributionnel dont il n'a quasiment rien dit, Grice a associé des contraintes de coopération. Si la notion de coopération a été débattue aussi en pragmatique, parfois même pour y être contestée, la notion de contribution, elle, n'a pas été discutée ; c'est pourquoi nous souhaitons revenir dessus car d'une part elle est à notre sens un objet textuel et d'autre part, nous n'avons pas véritablement besoin d'exploiter la notion de coopération : on admet que lorsqu'on parle de quelque chose, on va dire un ensemble d'énoncés par rapport à cette chose là et qu'il y a des « règles » à respecter à ce sujet. Par conséquent, d'une certaine façon, aussi intéressante que puisse être la discussion sur la coopération, ou sur le principe de méta-coopération, celle-ci n'est pas véritablement importante pour la pertinence de la notion de contribution. Nous pensons que la notion de contribution est suffisamment solide, indépendamment de la caractérisation qu'on en fait en termes de coopération selon Grice.

Le mot même de contribution apparaît dans la formulation des règles gricéennes qui régissent une conversation. Nous pouvons considérer à cet instant du moins qu'une contribution est un ensemble d'énoncés qui sont associés dans le cadre d'un projet global qui est le projet contributionnel. En ce sens, le texte lui-même est une contribution. Par ailleurs, dans un texte, on est amené à créer des liens et on n'a aucune autre raison de créer ces liens si ce n'est parce qu'il existe une contrainte très forte qui agit sur la contribution. Cette contrainte est relative à la maxime de quantité : c'est une contrainte de complétude (ou de progression ou quelque chose comme ca…). Nous ne sommes plus dans une notion de quantité de phrases qui constituerait une contribution mais dans une notion de complétude. Une contribution n'a d'existence que parce qu'elle repose sur cette contrainte très forte : une contribution doit être complète. La contribution est alors un ensemble d'énoncés produit par un énonciateur qui en a dit suffisamment sans qu'il soit nécessaire qu'il en dise davantage. De ce fait, nous posons comme heuristique la complétude textuelle.

Plus précisément, si on définit les contraintes relatives à chaque niveau, il y a des contraintes de coopération mais dont la force apparaît globalement un peu faible pour structurer les textes. C'est d'ailleurs pour cela que les linguistes n'en ont pas réellement tenu compte. En fait, dans l'approche de Grice, on s'est focalisé sur la notion de coopération alors que la notion de contribution passait pour ainsi dire inaperçue. Il en est de même concernant la notion d'énoncé dont les observations ont laissé pour compte celle de contribution. En effet, en définissant la contribution comme un énoncé ou potentiellement un ensemble d'énoncés, Grice fait de cette notion *a priori* un objet micro-textuel. C'est ainsi qu'il a été envisagé au départ. Néanmoins, à partir de cette définition, rien ne nous empêche de concevoir également le texte comme un ensemble d'énoncés, ce qui ferait de lui une contribution, et par là-même un objet macro-textuel. Nous verrons par la suite s'il est approprié de diviser l'objet textuel en micro- ou macro-, ou autres. Ce que nous devons retenir, c'est que Grice a établi un niveau textuel sur lequel agissent des contraintes. Il y a un lien véritable entre le niveau contributionnel et les contraintes qui peuvent lui être spécifiques.

En réalité, Grice l'a fait sans le faire, laissant subsister une parfaite obscurité entre la notion d'énoncé et celle de contribution dont on ne sait si celle-ci est un énoncé ou un ensemble d'énoncés (Nemo, 2001). Il faut donc bien dissocier énoncé et contribution. De même, nous pensons que la contribution est essentielle et c'est une linguistique de la contribution que nous proposons de mettre à l'épreuve. Il faut par conséquent également dissocier contribution et coopération parce que la notion de contribution est une notion utile

alors que la notion de coopération n'est pas véritablement importante dans le cadre des travaux que nous allons entreprendre.

Pour ce qui concerne plus précisément l'analyse d'un texte, il s'agira de créer des relations entre des objets distincts *a priori* parce qu'ils sont dans une cohérence contributionnelle. Autrement dit, c'est la mise en relation qui est la contrainte. Il faut prendre le texte à bras-le-corps pour l'observer dans sa totalité, c'est-à-dire tel qu'il est complet. Et ce n'est pas parce que le texte est complet qu'il est fini, de même que ce n'est pas parce qu'il est fini qu'il est complet. Ainsi le texte pourra-t-il être interrogé dans une dimension pertinente, ce qui nous permettra de mettre à jour un ensemble de relations qui n'ont pas été décrites jusqu'ici du fait que cette dimension ait été ignorée.

Chapitre 2
De la notion d'énoncé à la notion de contribution

Dans ce présent chapitre, nous souhaitons clarifier le statut théorique des objets énonciatifs (comme éventuellement celui de période en macro-syntaxe) et des objets textuels (comme celui d'enchaînement en sémantique argumentative).

De la même manière que des linguistes en macro-syntaxe par exemple ont remis en cause la notion de phrase pour faire émerger des objets énonciatifs tels que les clauses, les périodes (ou séquences), nous souhaitons discuter en quelque sorte de la notion d'énoncé pour nous intéresser plus précisément à un objet textuel supérieur à la phrase et inférieur ou égal au texte.

Par ailleurs, et pour le bien fondé de nos hypothèses, nous devons définir ce que nous entendons par énoncé, pour qu'à chaque fois que nous y faisions référence, il n'y ait pas de confusion, étant donné les nombreuses théories existantes et les définitions de même termes divergentes, bien que pourtant co-existantes.

De fait, nous souhaitons clarifier le rapport entre le niveau de l'énoncé tel qu'il est défini et étudié en pragmatique avec l'ensemble des niveaux supérieurs, permettant alors de mettre à jour un objet textuel comme la contribution que nous verrons plus spécifiquement dans le chapitre suivant.

En définitive, les questions que nous souhaitons poser sur l'énoncé sont du même ordre que celles que nous posons sur le texte lui-même. Si les problèmes de circonscription d'une unité linguistique observable se posent pour la notion d'énoncé, sans doute trouverons-nous des réponses à ce que nous posons comme questions sur le texte, à savoir d'abord sa circonscription mais aussi la discussion quant à sa « grandeur », quant à sa taille. Pourquoi prendre pour point de départ de notre réflexion l'énoncé ? Parce que, d'une part, l'énoncé est une notion qui a été largement débattue et qui, comme le texte, peut revêtir, d'une théorie à l'autre, une taille variable (quand nous employons à cet instant le terme texte, on sait qu'il peut être de taille extrêmement variable et on sait également qu'il n'apparait pas non plus sous une forme exclusivement linguistique : on parle d'un texte filmique par exemple, ce qui n'est pas le cas pour l'énoncé). Les définitions globales de l'énoncé comme résultat sont muettes quant à la taille du résultat. En ce sens-là, elles posent un problème éventuel. D'autre part, on a l'intuition, le pressentiment même, d'une unité que forme l'énoncé, comme pour le texte ; c'est pourquoi peut-être, en linguistique textuelle, on a pu dire des choses qui laissaient entendre qu'un texte est un énoncé.

Par conséquent, dans la perspective d'une linguistique du texte, il semble nécessaire de se demander quelles relations il y a avec les énoncés, sachant que deux débats devront être soulevés à propos de la notion d'énoncé : son rapport avec la notion de phrase et son rapport avec la notion de texte.

2.1 Notions préliminaires

2.1.1. La phrase comme niveau linguistique ?

Comme nous l'avons déjà esquissé auparavant, nous soulignons l'intérêt que peut avoir dans le cadre de notre démarche la notion de niveau linguistique. En effet, il est une notion essentielle à toute théorie linguistique en ce qu'elle permet de situer la théorie dont elle dépend par rapport à son objet d'étude, sa méthode, son courant de pensée et la situe dans le temps. Cette notion est celle de « niveau linguistique ». Elle détermine l'axe sur lequel va se dérouler les analyses linguistiques que nous entreprendrons (entre autres, comme nous traiterons du texte, nous signalons dès à présent que nous privilégierons un axe synchronique) et elle permet de référer à un ensemble de mécanismes descriptifs valable potentiellement pour la construction d'une grammaire ; cet ensemble est nécessaire pour l'élaboration d'une méthode de représentation et d'analyse des énoncés. La phonologie ou la syntagmatique constituent des niveaux linguistiques par exemple. Et leurs niveaux ne sont pas encore limités en nombre bien que nous pensions qu'il en existe un nombre fini. La structure linguistique et plus précisément la structure textuelle, qui est l'objet même de nos recherches, comporte une succession de niveaux linguistiques de complexité croissante. Ces niveaux linguistiques correspondent à des modes de description grammaticale performants et ce proportionnellement à la taille de l'unité que constitue l'objet d'étude qu'on se donne. Nous adoptons ainsi la même démarche (théorique) que Noam Chomsky a développée dans *Structures syntaxiques* (1969) et selon laquelle il souhaite montrer qu'une théorie linguistique doit au moins contenir différents niveaux linguistiques présumés :

> La notion centrale de la théorie linguistique est celle de « niveau linguistique ». Un niveau linguistique tel que la phonologie, la morphologie ou la syntagmatique, est essentiellement un ensemble de mécanismes descriptifs valables pour la construction de grammaire ; il constitue une certaine méthode de représentation des énoncés. Nous pouvons déterminer l'adéquation d'une théorie

> linguistique en développant d'une manière rigoureuse et précise la forme de grammaire qui correspond à l'ensemble des niveaux inclus dans cette théorie, et en recherchant ensuite la possibilité de construire pour les langues naturelles, des grammaires de cette forme qui soient simples et révélatrices. Nous étudierons de cette manière différentes conceptions de la structure linguistique, en considérant une succession de niveaux linguistiques de complexité croissante, correspondant à des modes de description grammaticale de plus en plus puissants ; et nous essaierons de montrer que la théorie linguistique doit au moins contenir ces niveaux s'il s'agit, en particulier, de fournir une grammaire satisfaisante de l'anglais. Enfin, nous verrons que cette recherche purement formelle sur la structure de la langue comporte certaines implications intéressantes pour les études sémantiques[1].

Pendant longtemps l'analyse linguistique s'est arrêtée à la phrase conçue comme cadre d'intégration globale de toutes les unités linguistiquement pertinentes, sans se préoccuper des éventuels niveaux d'organisation supérieurs.

C'est par la suite que la macro-syntaxe s'est petit-à-petit développée, pressentant les limites des analyses imposées par le niveau imparti à la phrase. Ce domaine de recherches a donné naissance à deux écoles en quelque sorte : celle réunie autour de Blanche-Benveniste (1990) qui s'attache à décrire le sensiblement au-delà de la phrase et celle réunie autour de Berrendonner (1990) dont l'ambition est sensiblement plus grande (il évoque le remplacement de la notion de phrase par la notion de clause), certains parlant même parfois de pragmasyntaxe à son égard. Le fait est que pour l'une comme pour l'autre école, il est question de la notion de phrase elle-même. Il y a une prise de conscience quant au fait que les niveaux linguistiques classiques sont aujourd'hui techniquement dépassés. Pour preuve, on se rend compte (voire on est obligé) d'établir des distinctions (et donc des frontières) entre micro-syntaxe et macro-syntaxe. C'est bien que l'objet-phrase lui-même doit être discuté. En étant sur deux niveaux différents on est sur des objets différents. Il n'empêche que lorsqu'on établit une distinction entre micro et macro-syntaxe, cela revient à dire qu'il y a volonté de prendre en compte le pragmatique à l'intérieur de quelque chose dont le statut théorique est perçu différemment. On a un objet qui n'est plus une phrase grammaticale au sens strict, c'est-à-dire qui n'est plus un objet à observer exclusivement en dehors de toute considération pragmatique. Les signes qu'on emploie dans une phrase posent des contraintes sur les suites d'énoncés, faisant de la notion d'enchaînement un objet important également. Le fait est qu'on a un modèle qui n'est pas véritablement stabilisé, et notre contribution dans cette thèse

[1] Noam Chomsky, *Structures syntaxiques*, Editions du Seuil pour la traduction française, 1969 p. 13-14.

aura pour ambition d'apporter un autre point de vue et de proposer modestement d'entrevoir un modèle plus opératoire.

Avant d'imaginer un quelconque niveau supérieur à la phrase, nous souhaitons revenir sur une unité linguistique souvent associée à celle que constitue la phrase, mais pas seulement, d'où l'intérêt de soulever la question. Il s'agit de l'énoncé. Est-il seulement une phrase dite ou un ensemble de phrases ? Peut-il être supérieur à la phrase ou correspond-il à la phrase ? Ces interrogations ont leur importance car elles soulèvent l'épineuse question du texte comme unité linguistique : si l'énoncé est supérieur à la phrase, est-il un texte ? S'il n'est qu'une phrase, alors est-ce l'enchaînement des énoncés les uns aux autres qui constituent le texte ? Concernant ce dernier cas, on sait qu'il y a eu une période où travailler sur les enchaînements argumentatifs est devenu habituel en sémantique (plus précisément en sémantique argumentative), avec quelques conséquence théoriques, sans pour autant qu'il ait été jugé nécessaire de théoriser la notion d'enchaînement en tant que telle alors même que la notion d'énoncé l'était. Dans l'ensemble des travaux qui portaient sur l'implicite, les sémanticiens s'affairaient à élaborer une théorie de l'énoncé.

En définitive, ce qu'il faut retenir à cet instant de notre réflexion, c'est qu'il existe comme un flottement dans la définition de l'énoncé, non pas au sein d'une même théorie mais d'une théorie à l'autre. Ceci peut poser problème dans la mesure où nous souhaitons nous intéresser à une unité linguistique supérieure à la phrase, une unité linguistique textuelle. Néanmoins, la linguistique de l'énoncé a largement œuvré ces dernières années et elle peut nous prêter main forte pour étudier des unités bien plus larges encore que celles annoncées jusqu'ici.

La phrase est un niveau d'analyse clef en linguistique. Les niveaux linguistiques sont importants et la phrase l'est tout autant de ce point de vue là. Seulement, une des premières distinctions que nous opérons avec la notion d'énoncé réside avant tout en ce qu'il est également un énoncé de niveau ; il a la caractéristique d'être dit mais, nous le verrons en détail par la suite, il est inférieur aux enchaînements ou à la contribution par exemple.

2.1.2. Apparition et définitions de l'énoncé

En nous intéressant plus précisément à la notion d'énoncé, nous souhaitons non pas controverser les définitions déjà admises mais nous voulons situer l'énoncé, c'est-à-dire étudier le rapport entre la notion d'énoncé et celle de niveau linguistique. Pour ce faire, il

nous faut d'abord rappeler les distinctions opérées entre énoncé et énonciation, entre énoncé et phrase.

2.1.2.1 Distinction énoncé/énonciation

Sans doute l'opposition entre énoncé et énonciation s'apparente-t-elle à celle que certains opèrent entre texte et discours en linguistique textuelle.

En fait, on distingue énoncé d'énonciation comme on distingue fabrication de fabriqué. On étudie l'acte à travers son résultat. En effet, l'énonciation est un « acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation donnée » (Riegel, Pellat, Rioul, 1994), elle est « l'acte individuel de création par lequel un locuteur met en fonctionnement la langue. » (Arrivé, Gadet, Galmiche, 1986). Peu importe la sensible variabilité des définitions que l'on donne à ces termes, ce qui est commun à toutes est que l'énonciation est un acte de production. Ceci justifie que l'on peut étudier l'énonciation à partir de l'énoncé, mais que l'inverse n'est pas faisable. Enoncé et énonciation ne sont alors pas directement opposables mais il y a bien deux objets d'études différents ; à ceci près que dans l'un, on retrouvera les traces (linguistiques) de l'autre. Le linguiste devra alors s'intéresser à l'unité d'étude la plus riche d'informations sur la langue. Par exemple, un texte peut témoigner de manière subtile, parfois explicitement, parfois implicitement, de la présence de son auteur. Ces témoignages prennent la forme de traces linguistiques. Dans un énoncé, il est tout à fait permis d'étudier son énonciation à travers, entre autres, le relevé des pronoms personnels (indices, indicateurs). Dans un texte littéraire, on pourra analyser les relations des personnages entre eux, mais aussi la position de l'auteur (son ironie par exemple). De même, le discours rapporté est ce que devient l'énonciation d'origine quand un second énonciateur rapporte les propos tenus par un tiers. Là encore, cela peut être riche d'enseignements sur le plan littéraire.

Il faut partir du principe que tout énoncé suppose quelqu'un qui l'énonce (l'énonciateur). Considérer un énoncé en prenant en compte l'acte de parole dont il est le résultat, c'est considérer l'énoncé du point de vue de son énonciation. Nous sommes proches de la distinction établie par Émile Benveniste (1966) entre « discours » et « récit ».

Puisque nous allons étudier ce qu'a produit un énonciateur et notamment ce qui fait la globalité (au départ intuitive) de ce qu'il a dit, c'est-à-dire cette production globale du sens qui en fait un tout fini et donc une unité d'étude observable, nous pouvons légitimement nous interroger sur ce qu'est un énoncé, sur sa « taille » plus précisément.

Aussi, et pour répondre une nouvelle fois à la question « est-ce qu'un texte est un énoncé ? », il y a des définitions selon lesquelles l'énoncé, c'est le résultat empirique d'une énonciation, sachant que l'énonciation peut s'appliquer à des niveaux différents et de grande taille (contribution ou encore texte). On peut alors dire qu'un texte peut être un énoncé. On a des définitions dans lesquelles dès qu'il y a énonciation, il y a énoncé. Ceci peut avoir sa cohérence à un certain niveau mais ce ne sera pas la définition qu'on lui donnera ici parce qu'elle tend à concevoir l'énonciation. A notre sens, l'énoncé établit un niveau d'analyse et réunit des contraintes qui lui sont spécifiques. Il ne peut donc pas être en termes de taille l'équivalent d'un niveau textuel, autrement plus complexe.

2.1.2.2. La phrase comme niveau maximal ou l'énoncé comme phrase énoncée

Il s'agit ici d'aborder la question des rapports entre la phrase et le niveau d'analyse qu'elle détermine et de le comparer à la notion d'énoncé en ce qu'elle peut être également un niveau d'analyse (de taille phrastique) proposant à l'étude des objets énonciatifs.

Ceci dit, et sans adopter foncièrement un point de vue fonctionnaliste, l'école de Prague avait exposé une théorie de la dénomination linguistique qui explique cet attachement à prendre le lexème comme unité linguistique de base et à partir de laquelle découleront d'autres unités linguistiques (inférieures ou supérieures à celle-ci).

En effet, le mot, considéré du point de vue de la fonction, est le résultat de l'activité linguistique dénominative, qui est parfois indissolublement liée à l'activité syntagmatique. Plus exactement, ce sur quoi nous souhaitons mettre l'accent est le fait que l'existence autonome du mot est chose tout à fait évidente du point de vue fonction. Ceci est une hypothèse qui peut justifier l'intuition que possède un locuteur lambda quant à sa langue maternelle, encore que cette existence se manifeste dans les diverses langues avec une intensité variable.

Par l'activité dénominative, le langage décompose la réalité, qu'elle soit externe ou interne, réelle ou abstraite, en éléments linguistiques saisissables. Chaque langue a son système particulier de dénomination : elle emploie des formes dénominatives variées, et ce avec une intensité variée, par exemple la dérivation, la composition et la combinaison fixe de mots ; elle a sa classification propre des procédés de dénomination et se constitue son vocabulaire caractéristique.

C'est assez tardivement que la phrase est devenue l'unité fondamentale de toute analyse syntagmatique. Si l'on souhaite être pointilleux, il faut considérer qu'il y a, entre le lexème et la phrase, deux autres unités grammaticales : le syntagme (défini grammaticalement comme un groupe de mots étant l'équivalent d'un seul mot, c'est-à-dire qu'il n'a pas son propre sujet et son propre prédicat) et la proposition (définie comme étant un groupe de mots qui a son propre sujet et son propre prédicat et qui est incluse dans une phrase plus grande). Cette dichotomie reste attachée à la linguistique traditionnelle. Elle n'est pas toujours très transparente, bien au contraire, et l'on peut dire qu'elle n'apporte pas véritablement beaucoup plus à la linguistique contemporaine.

Bien au-delà du mot se trouve alors une unité linguistique dite maximale, la phrase. La caractériser précisément et en définir le fonctionnement a été essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, l'objet de la syntaxe. Pourquoi a-t-elle longtemps (et même encore maintenant) été considérée comme l'unité maximale ?

Il existe des grammaires qui ont essayé de sortir du cadre de la phrase mais elles devaient, pour ce faire, construire et développer une réflexion sur la notion de phrase elle-même, ce qui a été loin d'être facile. Les controverses se multipliaient. On peut même constater, de façon générale, que ce n'est pas véritablement la phrase qui a été prise comme unité de référence, mais souvent la proposition. En effet, une seule proposition faisait état de la constitution d'une phrase simple, alors qu'un système de propositions constituait une phrase complexe. Néanmoins, ceci ne faisait que déporter le problème : les définitions qui entouraient la notion de proposition étaient souvent assez vagues. Auparavant, Grevisse (1975) définissait la proposition ainsi : « tout mot ou tout système de mots au moyen desquels nous manifestons un acte de notre vie psychique. » Un peu plus tard, en 1986, dans une édition qui succède à Grevisse, une définition de la phrase est affinée : « [elle] est l'unité de communication linguistique : c'est la suite phonique **minimale** par laquelle un locuteur adresse un message à un auditeur. » Il apporte quelques éclaircissements mais jamais véritablement satisfaisants. Son explication, par exemple de l'adjectif « **minimale** », selon laquelle « en deçà, on n'a plus une phrase », se révèle quelque peu contestable. Ce qui nous est proposé ici n'est pas moins que d'admettre tout simplement l'évidence de la phrase comme unité minimale de communication. Seulement, ce n'est pas aussi aisé. Pour preuve, dans un passage plus lointain de son ouvrage, Grevisse nous révèle qu'une communication comporte généralement plusieurs phrases. En conséquence, pourquoi est-ce que cet ensemble de phrases ne formerait-il pas une unité minimale de communication ? Là encore, s'il nous faut admettre l'évidence, c'est que le problème est bien plus complexe. Nous ne pouvons nous

contenter d'une vision un peu trop « simpliste » fondée davantage sur des intuitions que sur des réalités scientifiques. C'est précisément ici que se trouve le travail le plus délicat du linguiste : il lui faut parfois devoir expliquer des évidences (celles que nous avons intuitivement par exemple) et ne pas affirmer qu'en les admettant, nous les expliquons.

Ces quelques considérations établies, nous pouvons revenir désormais au cœur de notre propos. Pour penser une unité au-delà de la phrase, encore faut-il savoir ce qu'est une phrase. Certains souhaitent adopter une définition relativement consensuelle. C'est le cas par exemple de Melis (1983 : 14, n°2) qui répond à ce sujet : « [n]ous définirons la phrase comme le domaine maximal dans lequel s'exerce le pouvoir constructeur du verbe rejoignant ainsi à la fois la tradition grammaticale la plus constante et les propositions récentes. » C'est assez satisfaisant, il est vrai, mais force est de constater que toutes les phrases ne présentent pas les mêmes difficultés de construction donc ne présentent pas les mêmes difficultés d'analyses (et de réception). Il est vrai que la nomenclature varie d'une grammaire à l'autre (Gustave Guillaume, 1973 et plus précisément la Leçon du 6 mai 1949) mais nous pouvons dire qu'aujourd'hui, tout le monde peut s'accorder à définir la phrase telle qu'elle était définie en logique classique, c'est-à-dire comme une suite de mots qui permet l'expression d'un jugement, mais plus encore, et selon la « vieille » analyse logique, comme une proposition indépendante (qui est la représentation de la phrase simple) à laquelle il est possible d'adjoindre une ou plusieurs propositions subordonnées (ce qui donne la représentation de la phrase complexe). Il faut noter également que la dénomination de « mot-phrase » s'est aujourd'hui implantée : un mot peut être une phrase.

Lorsque les recherches en linguistiques battent leur plein, apparaît une nouvelle notion, celle d'énoncé. Il est important d'en saisir une représentation car l'énoncé est souvent associé au phénomène phrastique ou se place, dans les esprits, comme une unité supérieure. Or, il n'est ni au-delà, ni en deçà de la phrase, ni son équivalent. C'est autre chose. L'énoncé est tout ce qu'un locuteur peut produire ou prononcer entre deux pauses à l'oral. Cette définition est assez sommaire, j'en conviens mais il est difficile de faire mieux si l'on ne se penche pas davantage sur la question.

En fait, les énoncés ne sont pas toujours construits en fonction de critères syntaxiques. Alors que la phrase est un phénomène relativement constant et stable qui fournit une signification, l'énoncé, lui, est un phénomène variable, lié à l'activité de langage en situation dans un « je-ici-maintenant ». Il est relié à un contexte et fournit non plus une signification mais le sens en fonction de la compréhension et de l'interprétation. La phrase est alors construite selon les règles structurales de la syntaxe et selon des critères de grammaticalité.

Les linguistes de l'énonciation (comme Culioli, 1990) parleront davantage d'un jugement de recevabilité. De même, en ne parlant plus d'universaux de langage mais de phénomènes généralisables, nous observons une réelle volonté de se distinguer de la tradition chomskyenne. L'énoncé se situe à un niveau énonciatif, la phrase à un niveau syntaxique.

Pour résumer, la phrase est un artefact de la langue, elle est une invention grammaticale. Il est vrai qu'en dehors de tout contexte, l'interprétation d'une phrase isolée pose toujours problème. D'une certaine manière, d'éminents écrivains l'avaient déjà constaté à leur époque, en s'appuyant sur leur intuition. Au XIX^{e} siècle par exemple, et comme quoi ces préoccupations linguistiques n'importunaient pas que les linguistes, Châteaubriand, ou même Flaubert, avaient évoqué leur sentiment d'écrire davantage des périodes plutôt que des phrases. C'est l'énonciation qui permet de passer de la signification d'un énoncé au sens de celui-ci, mais l'énonciation seule ne suffit pas.

En définitive, il est possible de dire qu'il y a un au-delà de la phrase mais il nous revient de définir un objet. Et les premières distinctions opérées entre la notion de phrase et celle d'énoncé permettent d'entrevoir un objet énonciatif qui serait supérieur à la phrase.

2.2. La phrase comme énoncé maximal

2.2.1 Distinction Énoncé/Phrase

Comme nous venons de l'esquisser, on constate bien souvent que l'unité ultime de l'analyse linguistique est la phrase, une unité qui souffre d'ailleurs d'un statut relativement incertain selon le point de vue adopté, les aspects formels et/ou sémantiques privilégiés par l'analyste et selon les hypothèses de départ.

Il est très fréquent de constater que l'emploi de ces termes de phrases ou d'énoncés varie en fonction des théories littéraires ou linguistiques, en les opposant ou non et sur des bases souvent différentes. Chaque fois que l'une ou l'autre de ces notions est employée, une distinction est faite sans qu'elle recouvre toujours la même chose. C'est notamment en linguistique de l'énoncé que les termes « phrase » et « énoncé » sont utilisés tandis que la syntaxe oppose « énoncé » à « phrase » au prétexte que l'énoncé est « une unité de communication élémentaire, une séquence verbale douée de sens et syntaxiquement complète » tandis que la phrase est « **un type d'énoncé** qui s'organise autour d'un verbe » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 222).

Plus encore, et ce du point de vue de la pragmatique, la phrase est « une suite de mots organisés conformément à la syntaxe » alors que l'énoncé, « la réalisation d'une phrase dans une situation déterminée. On remarque alors que différents énoncés d'une phrase ont généralement des sens tout à fait différents » (Ducrot et Schaeffer, 1995 : 250).

2.2.2 De la phrase à l'énoncé

A la fin des années soixante, Zellig Harris (1969) définit l'énoncé comme étant « une suite de mots produits par une personne et comprise entre deux silences, ou entre une prise de parole et un silence long, entre deux prises de parole. » Il n'y a pas ici de caractéristiques proprement dites puisque l'on parle d'une suite de mots avec interruption. Les références au silence situent donc l'énoncé du côté du proféré, du prononcé.

Une des tentatives les plus illustres reste celle de Z. Harris qui, en analyse du discours, souhaitait privilégier la transposition du modèle de la grammaire de la phrase au texte. Son ambition était de mettre en place l'appareillage nécessaire pour l'analyse du discours naissante et balbutiante. Le texte était alors considéré comme une unité bien supérieure à la phrase en termes de taille et par son observation pouvait donc être une manière d'appréhender le discours. Seulement, la détermination du texte qu'il introduit se veut purement syntaxique : elle ne prend pas en compte par exemple la question de la relation sémantique entre les éléments syntaxiques équivalents. La limite de la méthode de Harris est qu'en respectant ces critères d'équivalence, on peut construire des textes inintelligibles. Par conséquent, les contraintes régissant la construction des textes ne sauraient être réduites aux contraintes linguistiques opérant au niveau de la phrase.

De manière plus concrète, Benveniste (1974 : 80) considère l'énoncé comme le produit de l'acte d'énonciation : « [Cet] acte d'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. » Ce qu'il faut noter de cette dernière définition, c'est que l'énonciation a une dimension dynamique, elle est un acte. L'énoncé, quant à lui, a une dimension statique, il est un produit. Benveniste évoque le fonctionnement de la langue et non celui de la phrase. De fait, pour parler de la langue, on employait parfois les termes phrase ou énoncé alors que ce dernier est défini indépendamment de la notion de phrase. Dans sa définition, il y a la langue qui n'est autre que la mise en fonctionnement de la langue.

A l'inverse, dans la terminologie classique mais également en pragmatique, s'opposent clairement la signification de la phrase (conventionnelle et compositionnelle) au sens de l'énoncé (contextuel et inférentiel).

Beaucoup de travaux – à l'exception des recherches menées dans le cadre strictement psychologique (Van Dijk, 1984 ; Fayol, 1985) – présupposent que l'idée même d'une grammaire textuelle constitue une hypothèse valable, autrement dit qu'on peut concevoir la production textuelle sur le modèle de la production de la phrase.

Les plus fervents partisans de cette pensée sont entre autres Katz et Fodor qui ont émis l'hypothèse, dès 1963, selon laquelle il était tout à fait possible de considérer le texte comme une « méga-phrase ». Bien entendu, et *a fortiori*, nous savons qu'une telle hypothèse est stérile mais il était nécessaire de la poser car il fallait bien un point de départ à notre réflexion sur le texte en tant qu'unité linguistique. Et ce qui peut paraître évident peut se révéler ne pas être si évident, voire faux.

En fait, autres évidences, beaucoup de critères doivent être pris en compte, notamment des critères sémantiques indissociables d'autres critères pragmatiques :

> Toutes les phrases que nous utilisons ne sont pas déclaratives ; beaucoup d'entre elles ne déclarent rien, mais demandent, ordonnent, prient, etc. N'auraient-elle aucune signification, faute de valeur de vérité, donc de référence ? Même si nous assimilions la signification de ces actes appelés illocutoires à leur contenu propositionnel, nous perdrions quelque chose en chemin : l'usage, c'est-à-dire la spécificité de leur forme originaire, ainsi que la force illocutoire inscrite dans cet usage, force qui disparaît dans la traduction propositionnelle[1].

En effet, des phrases isolées, c'est-à-dire « décontextualisées », peuvent être et sont souvent considérées comme des abstractions, et non comme des modèles, pour l'étude de l'emploi véritable du langage :

> Même en science, les expressions ne sont pas employées en dehors de tout contexte : elles le créent, le constituent comme univers de la littéralité et de vérification. Certes, le contexte en science joue un rôle minimal. D'ailleurs la science constitue par elle-même un contexte bien précis d'usage de langage(s) : c'est le contexte dans lequel la référence au contexte est à minimiser. L'élément important à noter est que les procédures suivies sont ici à l'opposé de celles adoptées dans l'usage du langage de tous les jours. Le langage naturel est seulement possible sur base d'une information contextuelle. En opposition à la science, toute prise de parole se fait par un locuteur dont la position contextuelle compte et qui a présent à l'esprit quelqu'un à qui il s'adresse en particulier, pour lui dire des choses qui ne seraient peut-être d'aucun

[1] Michel Meyer, *Langage et littérature*, P.U.F. « Quadrige », septembre 2001, p. 23.

> intérêt pour un autre, un autre pour qui elles pourraient apparaître comme fausses, ou tout le moins ambiguës[1].

A l'inverse de ce qui se passe habituellement dans un cadre expérimental très particulier (voire reconstruit artificiellement), où les hypothèses ne sauraient être simplement présupposées, le locuteur ne peut ni ne doit tout spécifier quand il a recours au langage dans des situations de tous les jours.

Or, on peut dire à propos des phrases que, dans des circonstances normales, dans la fréquence de leurs emplois, elles ne sont jamais isolées. Elles s'inscrivent dans des contextes d'expression bien précis. En dehors de ce cadre scientifique bien défini, les phrases ne sont que difficilement séparables de celles qui les précèdent dans le contexte initial, ni même de celles qui leurs succèdent, jusqu'au contexte final et donc de l'ensemble du co-texte. Quand bien même une seule phrase est-elle énoncée, elle s'inscrit, malgré tout, à l'intérieur d'un contexte où d'autres phrases sont apparues antérieurement et par rapport auxquelles cette phrase est produite, comme c'est le cas dans les dialogues.

2.2.3 Illustration d'une tentative d'application du modèle phrastique au texte : la tagmémique

On sait que la linguistique a pu à tel moment, notamment par la tagmémique, tenter de concevoir des approches qui tentaient de concilier des modèles propres à la syntaxe à des modèles de grammaire textuelle. Il ne serait pas faux de dire que la syntaxe s'est essayée à la sémantique et l'approche qui dans cette optique a offert un modèle relativement abouti est celle développée par Kenneth Pike.

Ceci étant, la difficulté théorique qui s'est d'ailleurs révélée infructueuse a été le fait même de vouloir transposer des considérations syntaxiques afin d'appréhender l'au-delà de la phrase. Nous avons rappelé qu'effectivement, au même titre qu'ont été élaborées des grammaires de phrase, on a voulu réaliser des grammaires de texte calquées sur le modèle de celles-là, ce qui a été voué à l'échec car phrase, énoncé ou texte n'ont pas le même statut théorique en définitive.

Plus modestement alors, en relativisant les considérations syntaxiques, d'autres se sont livrés à appréhender le texte, toujours d'un point de vue syntaxique mais moins catégorique, c'est-à-dire en essayant d'adapter certaines considérations syntaxiques à l'approche du texte.

[1] Michel Meyer, *Langage et littérature*, P.U.F. « Quadrige », septembre 2001, p. 34.

En effet, la syntaxe a vu ses travaux se multiplier et se ramifier en France essentiellement dans les années soixante. La branche de cette discipline en plein essor à l'époque qui s'est le plus rapprochée d'une sémantique pensée dans sa dimension pragmatique est la syntaxe de Kenneth Pike[1] qui a vu le jour à la toute fin des années cinquante et qui porte le nom quelque peu barbare de tagmémique.

Il n'est peut-être pas nécessaire de la présenter même succinctement mais nous considérons qu'il aurait été « discriminatoire » de passer sous silence une des théories linguistiques qui s'est risquée à étendre son objet d'étude au-delà de la phrase. Cette démarche ambitieuse mérite toutefois que l'on y prête attention, du moins d'un point de vue général, car elle nous autorise aujourd'hui à imaginer que syntaxe et sémantique peuvent faire alliance et sont intrinsèquement liées.

De fait, l'entreprise de K. Pike est d'étendre l'objet d'étude de la syntaxe jusqu'à intégrer la prise en compte de la signification dans son domaine de recherche. En effet, elle a pour ambition d'aborder, d'appréhender puis d'analyser des corpus dans leur totalité pas seulement quantitative mais surtout sémantique.

Selon Eddy Roulet, « l'analyse tagmémique de Pike présente une méthode heuristique efficace pour entreprendre un premier inventaire des structures grammaticale d'un corpus[2]. » Cette méthode a ses imprécisions et ses lacunes mais il ne faut pas occulter son efficacité. « Pike réintroduit la signification dans la définition de la nouvelle unité grammaticale et met l'accent sur la notion de fonction[3]. » Plus précisément, cette théorie présente un point de vue interne au système étudié et développé, qui est dit émique. L'analyse émique permet de mettre en valeur les différences significatives (structure profonde), tandis que l'analyse étique ne révélera que les différences non-significatives des éléments étudiés (structure superficielle, variante combinatoire).

L'analyse tagmémique ne consiste nullement à découper mécaniquement et sans discernement des textes ou des phrases en éléments plus petits et dépourvus de sens. Loin d'être une recette, elle nécessite au contraire un effort de réflexion et d'interprétation peut-être bien trop grand et bien trop vaste pour être efficace.

---

[1] Kenneth Pike est un linguiste américain né en 1912 et qui a élaboré une théorie linguistique d'inspiration behavioriste, la tagmémique, qu'il expose dans *Language in relation to an unified theory of the structure of the human behavior*, œuvre de trois volumes parus entre 1954 et 1960, Éd. Summer Institute of Linguistics, Glendale.

[2] Eddy Roulet, *Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé, étude tagmémique et transformationnelle*, AIMAV, coll. Études linguistiques, Bruxelles, 1969, p. 166.

[3] Eddy Roulet, *Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé, étude tagmémique et transformationnelle*, AIMAV, coll. Études linguistiques, Bruxelles, 1969, p. 18.

En effet, le modèle a pour objectif de décrire le comportement social d'un groupe ethnique, ses modes d'action et sa parole, notamment ceux des Amérindiens. Seulement, il a davantage été exploité pour décrire la langue. Sa méthode est celle des modèles d'analyse syntaxique en constituants. Eddy Roulet nous présente, dans sa thèse mentionnée ci-dessus, la tagmémique de Pike expliquant que pour l'essentiel, elle est une théorie de **l'engendrement discursif**, plutôt qu'une grammaire abstraite de la langue.

Pour résumer, la tagmémique traite les faits linguistiques comme un système de fonctions hiérarchisées, la phrase n'y a jamais été considérée que comme un jalon intermédiaire de l'intégration discursive. Par ailleurs, comme les éléments hiérarchiquement supérieurs ne sont pas du même type que les éléments immédiatement inférieurs qui y remplissent des cases (« slots ») fonctionnelles, le risque de transposer au niveau supérieur à la phrase les tagmèmes opérant au niveau de l'intégration phrastique (sujet, prédicat, objet, etc.) est écarté d'entrée de jeu. On peut rappeler que les tagmèmes sont les unités propres à la tagmémique. Ils sont toujours identifiables et définis dans une unité plus vaste, nommée syntagmème ; dans un syntagmème, le tagmème se définit tout d'abord comme un point de substitution ; le tagmème se définit également par sa fonction dans le syntagmème ; et le tagmème est défini par l'ensemble des segments susceptibles d'occuper le point de substitution (ces segments constituent une classe de distribution) :

> Le tagmème est une unité fonctionnelle, qui doit être définie dans le système de la langue étudiée. Pour cela il ne suffit pas d'inventorier et de classer les segments d'un corpus ; le linguiste doit finalement dégager le rôle de chacun dans le tout[1].

Ce qui est intéressant, c'est que l'analyse tagmémique peut être entreprise à n'importe quel niveau : texte (unité présumée du fait), paragraphe, phrase, proposition, groupe, mot, *etc*. Le problème étant que même si la tagmémique se dit capable de résoudre des problèmes linguistiques, qui plus est au-delà de la phrase, son objet d'étude s'avère confus et ne pose pas concrètement le problème de la définition du texte.

De fait, si l'analyse tagmémique aboutit à une analyse correcte et satisfaisante comme René Jeanneret (1973) s'y est employé dans sa thèse par exemple, elle ne permet guère d'opérer une synthèse à partir des éléments obtenus. Il faudrait, en effet, connaître les règles,

[1] Eddy Roulet, *Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé, étude tagmémique et transformationnelle*, AIMAV, coll. Études linguistiques, Bruxelles, 1969, p. 23.

s'il en existe, qui ordonnent les tagmèmes (de la prière par exemple, en référence à nouveau à la thèse de Jeanneret) les uns par rapport aux autres, et disposer d'un lexique approprié.

Par ailleurs, Pike établit, entre autres, une distinction importante avec les approches que nous avions évoquées jusqu'à présent : le chercheur adopte tout d'abord un point de vue étique, provisoire, extérieur à l'objet d'étude. Puis il reprend la description des faits en cherchant à dégager la fonction et la signification de chacun d'entre eux dans le système étudié. Il ne s'agit plus de dresser désormais un inventaire des éléments, mais d'envisager les rapports de chacun avec le tout.

La démarche est particulièrement intéressante et touche de près notre questionnement mais le fait est que Pike intègre sa grammaire dans une théorie unifiée du comportement humain. En définitive, l'influence de la tagmémique n'a guère dépassé le cercle restreint des disciples directs de Pike.

Toutefois, cette approche ne fait que confirmer l'idée qu'il nous faut dépasser le cadre de la phrase pour appréhender une unité d'aussi grande taille qu'un texte et que le modèle syntaxique ne peut faire office de modèle textuel : deux niveaux d'analyse différents impliquent des objets différents avec des contraintes spécifiques qui en définitive peuvent se révéler différentes. De plus, on essaiera de prendre en compte la dimension pragmatique de l'objet.

Les études en cours sur la relation entre énoncés (ou plus précisément sur l'intégration sémantique de plusieurs énoncés successifs) s'appuient sur l'existence de contraintes contributionnelles d'une part et d'autre part sur le fait que l'intégration passe par l'intégration des formes pragmatiques elles-mêmes. On est bien dans un domaine qui dépasse largement le cadre de la syntaxe. Et la pragmatique offre les outils nécessaires à l'étude des ces objets.

2.2.4 La notion d'enchaînement

Beaucoup de sémanticiens aujourd'hui travaillent sur les connecteurs, ce faisant ils travaillent sur les enchaînements, sur des objets discursifs supérieurs à la phrase. A la fin des années soixante-dix, Ducrot expose la thèse selon laquelle on ne peut pas enchainer n'importe quoi avec n'importe quoi. Il y a des contraintes linguistiques fortes qui autorisent ou non tel ou tel enchaînement. Cette notion-ci est alors théorisée par Oswald Ducrot dans le cadre du développement de la sémantique argumentative qu'il a mise au point dans les années quatre-vingt. Par la suite, la notion d'enchaînement est même devenue un objet routinier.

Il est important de noter que l'auteur conviendrait aisément que la signification d'une phrase dépend des contraintes qu'elle pose sur l'enchaînement. Ducrot pourrait même définir le sens d'une phrase comme étant les contraintes qu'elle porte sur les enchaînements et qui sont possibles à partir de cette phrase.

En fait, il s'intéresse à la manière dont un énoncé pèse sur l'interprétation de l'énoncé d'avant. Nous verrons d'ailleurs que nous envisageons presque l'inverse.

C'est une chose de montrer, comme Ducrot, que quand on prend tel mot, on n'a pas n'importe quel enchaînement possible après et que chaque élément linguistique pèse sur les enchaînements possibles. Et c'est une autre chose que de montrer que lorsqu'on a un énoncé qui est interprété, si on en rajoute un deuxième, l'interprétation du premier sera modifiée.

Toutefois, ces deux conceptions coexistent. Elles ne sont ni fausses, ni exclusives. Le problème est de les penser ensemble par rapport à la notion de niveau. Ce qui a trait à l'énoncé ne pourra avoir trait véritablement à un autre niveau, chacun ayant ses propres contraintes spécifiques. Autrement dit, les contraintes contributionnelles que nous évoquerons ultérieurement ne sont pas des contraintes qui pèsent sur les énoncés.

Dire quelque chose, intrinsèquement, implique l'apparition de contraintes. Et le fait même d'avoir à définir ce qu'on dit apporte des contraintes, et même des contraintes de toute sorte, à tous les niveaux : pour ne citer que quelques exemples, la loi de discours (1972 : 9) développée par Ducrot, qui exige que l'on se doit d'être intéressant en est une et bien plus globale que les contraintes que nous avons évoquées jusqu'à présent. Il y a des contraintes qui sont valides au niveau de l'énoncé isolé et qui ne définissent pas une contribution (unité d'ordre supérieur sur laquelle nous reviendrons) en tant que telle. D'autres sont encore bien plus générales. Dans une contribution, les contraintes énonciatives ordinaires prennent une forme particulière.

La phrase est alors un objet abstrait. Et la conception pragmatique contemporaine (Nemo, Levinson) adopte l'idée qu' « un énoncé, c'est une phrase dite ». Il y a alors des contraintes linguistiques qui sont apportées par la phrase et qui vont agir sur le sens de l'énoncé au même titre que les contraintes pragmatiques apportées par l'énoncé lui-même.

En fait, quand il y a une phrase et qu'elle est dite, on a déjà affaire à autre chose qu'à une phrase. Le fait de dire quelque chose suffit à changer la nature de ce qui est dit. L'énoncé est un constituant d'objet plus large et c'est minimalement une phrase dite.

2.2.5 Sens de la phrase *vs* sens de l'énoncé

Lorsque Grice (1979) a développé sa théorie, l'intention logique sous-jacente persistait. En effet, pour Grice, le sens de l'énoncé est le sens de la phrase. Seulement, pour les logiciens, la phrase est associée à une forme logique tandis que l'énoncé est associé à une forme propositionnelle. L'interprétation de la phrase consiste à construire cette forme logique qui sera comme une sorte de noyau sémantique qu'on retrouvera dans tous les emplois.

Ainsi, selon Grice, si je dis « j'ai 18 ans », l'interprétation de la phrase est « j'ai au moins 18ans ». Il postule alors une thèse minimaliste selon laquelle un énoncé de type « j'ai moins de 18 ans » n'est pas équivalent à « j'ai exactement 18 ans ». Ce qui revient à dire que lorsque je dis « j'ai au moins 18ans », il y a l'idée que « j'ai exactement 18 ans », autrement dit que je peux avoir dans la réalité exactement 18 ans. Et si tel est le cas et que j'ai réellement exactement 18 ans, alors c'est une interprétation dérivée (qui contient du fait le sens de la phrase). Cette thèse minimaliste repose sur l'idée que les quantités sont interprétées avec un « au moins ». Le prédicat « avoir dix-huit ans » s'applique à des gens qui ont vingt ans, trente-deux ans ou quarante cinq ans, ou autres, sans difficulté. Ne pas avoir 18 ans, ce n'est pas avoir un âge différent de 18 ans, mais avoir moins de 18 ans (Nemo : 2001). Le fait est que, pour Grice, le sens de la phrase est le sens de l'énoncé.

Observons de plus près maintenant l'exemple inverse : « Je n'ai pas 18 ans. » Il devrait signifier /j'ai moins de 18 ans/. Mais en réalité, cela peut tout aussi bien signifier « j'ai moins de 18 ans » comme « j'ai plus de 18 ans ». Le sens de la phrase devient contradictoire avec le sens de l'énoncé. Autrement dit, quand on introduit une négation, le modèle ne fonctionne pas.

Ce que nous retenons toutefois est qu'il ne faut jamais dériver un emploi d'un autre. « Exactement » ou « au moins » sont deux interprétations de deux énoncés distincts. Nous dirons même, à partir de cette réflexion, que chaque emploi est différent, que chaque emploi est autonome : il n'y a pas de transfert de contenu sémantique de la phrase dans les énoncés. Plus encore, on ne peut séparer l'emploi des énoncés, des énoncés.

Pour faire suite à ce constat, l'idée que l'on peut soumettre est qu'on n'interprète pas les phrases mais qu'on interprète les énoncés. Et que ces énoncés sont indissociables de leur emploi et donc de la totalité du texte dans lequel ils apparaissent. Ces énoncés peuvent être minimalement ce que Grice nomme « contribution » dont nous reparlerons un peu plus tard.

L'objet langagier normal (habituel jusqu'à présent), c'est l'énoncé et non la phrase. Et un énoncé, ce n'est pas une phrase. Il y a des approches comme par exemple celle de Grice

qui disent qu'il y a ce que dit la phrase ce à quoi s'ajoute l'implicite et cet implicite (qui lui est associé) est important. Par conséquent, l'énoncé diffère de la phrase parce qu'il y a de l'implicite. A ceci s'opposent d'autres approches qui consistent à dire qu'il n'y a en fait pas d'interprétation de la phrase. Par exemple, si j'ai une séquence : « il n'a pas dix-huit ans mais il est très mûr pour son âge », la deuxième partie de cet énoncé, « il est très mûr pour son âge », impose une lecture (une interprétation) pour « il n'a pas dix-huit ans ».

Il y a une différence notable entre ce qu'a fait Grice et ce que nous souhaitons entreprendre dans nos travaux. En fait, Grice est encore sur la position qu'il y a une phrase complétée par un implicite. Cette phrase est en quelque sorte liée à un énoncé mais il s'agit ici d'une approche dualiste. Or, dans les approches que nous défendons, il y a l'énoncé comme niveau, ce ne sont pas des phrases. Et à chaque niveau sont associées des contraintes qui doivent être respectées. Afin de les respecter, plusieurs façons peuvent être envisagées et ces façons-là sont données par le texte (comme contexte). En effet, si on peut dire « il n'a pas 18 ans, depuis très longtemps », ceci signifie qu'il a bien plus de dix-huit ans. On interprète un ensemble de ce qui est dit.

Aujourd'hui des chercheurs comme Nemo peuvent défendre l'idée que la phrase n'est jamais interprétée et qu'elle ne forme que des contraintes linguistiques, alors que l'énoncé forme des contraintes sémantiques et pragmatiques. Il y a le sens de ce qui est dit, et justement, ce qui est dit est un énoncé, non une phrase. Il est donc légitime de remettre en cause les niveaux classiques et d'envisager par ailleurs que, dans le travail qui est le nôtre, les contributions sont formées d'énoncés, non de phrases.

Si on définit l'énoncé comme une phrase dite, alors on ne peut pas dire que le sens de la phrase est le sens de ce qui est dit. Ce serait contradictoire. Nous tiendrons désormais pour acquis qu'il y a une contradiction terminologique à appeler le sens de la phrase le sens de ce qui est dit, dès lors que ce qui est dit est forcément un énoncé.

De ce point de vue là nous rejoignons des sémanticiens comme Ducrot qui défendent l'idée qu'on interprète des énoncés et non des phrases, ou comme Nemo quand il dit que parler du sens de la phrase ne veut rien dire. On est toujours en présence du sens d'une phrase qui a été dite, donc d'un énoncé. Par ailleurs, dire que le sens de la phrase, c'est le sens de ce qui est dit, c'est même admettre ne pas croire à la notion de phrase, sauf si l'on considère que la phrase communique le même contenu à tous ses énoncés, mais c'est un autre débat.

Ce qu'il faut retenir est que l'énoncé, ce n'est pas la phrase et inversement. Cependant, peut-on parler d'un transfert de sens de l'un vers l'autre ? Dans des discussions moins terminologiques que théoriques, on tend à montrer qu'il n'y a pas de transfert du contenu

sémantique de la phrase vers ses énoncés mais que ce qui est transféré, ce sont seulement des contraintes sémantiques qui sont satisfaites différemment.

A notre sens, et sans doute de façon assez catégorique, il n'y a pas de transfert de sens dans la mesure où la phrase n'est pas interprétée.

Ceci étant, dans des circonstances extrêmement particulières, entre autre dans un cadre scientifique nécessaire à leurs analyses en vue d'objectifs scientifiques précis, l'isolement des phrases est concevable voire préférable. Certaines théories, plus récentes et plus pertinentes à notre sens, intègrent d'ailleurs et de plus en plus des critères sémantiques. Cependant, nous pensons fermement que l'étude, pas seulement d'une phrase mais d'un ensemble de phrases, n'a de valeur et d'intérêt qu'en usage. Quand bien même pouvons-nous isoler une phrase en la « décontextualisant » – elle n'est jamais décontextualisée totalement –, il nous est impossible de décontextualiser un texte, ce qui prouve d'ailleurs qu'on ne peut avoir les mêmes considérations analytiques vis-à-vis de la phrase et vis-à-vis d'un texte. Le texte est une totalité, il est « globalisant ». Ce sont, pour résumer les choses de façon très simpliste, des phrases « en usage » et leurs relations les unes aux autres font naître le texte. De fait, il n'est en aucun cas possible de donner une définition « a-pragmatique » du texte.

Un énoncé est distinct d'une phrase en ce qu'il est au moins une phrase en usage. Le texte est alors plus proche d'une définition que l'on attribuerait à un énoncé, bien plus qu'à une phrase, puisqu'il est, à notre sens, indissociable de l'idée d'un langage en usage.

Enfin, la distinction entre le sens d'une phrase et le sens d'un énoncé a clairement été établie à partir des travaux qui ont suivi en pragmatique contemporaine. Nemo (1992) constate à ce propos que, contrairement à ce qu'on peut dire au sujet de la phrase qui est en somme un artefact, l'énoncé associe une image du possible à une image du réel. Il y a en effet quelque chose qui est présent dans l'énoncé mais qui n'est pas présent dans la phrase. Par exemple, dans l'énoncé « il n'a pas dix-huit ans », l'énonciateur ne dit pas que la personne dont il est question a soit moins, soit plus de dix-huit ans. De même que s'il dit « le vent souffle », il laisse entendre que le vent pourrait ne pas souffler. Et ces types de phénomènes sont précisément des contraintes ; ce sont des contraintes de constructions d'alternative. On en retrouve également chez Levinson quand celui-ci affirme que tout énoncé annonce une alternative. Pour Nemo (1992), il est question de la construction d'images du possible.

En fait, d'un point de vue logique, une phrase dit juste ce qui est vrai. Mais quoiqu'il en soit, il y a toujours une image du possible qui est construite. Et chaque énoncé introduit des alternatives.

Cependant, en soutenant cette hypothèse, Nemo ne disait pas pour autant que la phrase n'avait pas de sens. Il disait que ce qui rend vraie une phrase est beaucoup plus large que ce qui rend vrai un énoncé parce qu'un énoncé est soumis à des contraintes modales par exemple (impliquant la construction d'une image du possible par exemple). C'est différent de simples contraintes de vérités propres à la tradition logique.

Par ailleurs, et dans la continuité de notre réflexion, nous soutenons l'idée que la phrase n'a en fait pas de sens du tout : il n'y a aucune interprétation sémantique stable qui est transférée d'une phrase à ses énoncés car dans bien des cas, il y a des interprétations qui peuvent être disjointes. Et en réalité, ce qui est transféré de la phrase à l'énoncé, ce sont des contraintes sémantiques, pas des interprétations sémantiques.

Plus clairement, l'énoncé « Il n'a pas dix-huit ans », dans la moitié des cas, signifie que la personne dont il est question a plus de dix-huit ans, et dans l'autre moitié des cas, cela signifie que la personne a moins de dix-huit ans. Or, c'est paradoxal. Il n'est pas possible, ni soutenable, que cela puisse être plus ou moins de dix-huit ans. Ces interprétations sont disjointes. Par conséquent, il n'y a pas de contenu sémantique véric onditionnel qui serait transféré de la phrase à l'énoncé. N'importe quel élément contenu dans une phrase peut fournir des contraintes qui pèsent sur l'interprétation non seulement de cette phrase mais sur tout : l'enchaînement, d'autres énoncés, *etc*. Chaque élément s'inscrit dans une totalité et participe à la globalisation du dit.

En définitive, l'interprétation est toujours la satisfaction de contraintes et les éléments linguistiques, eux, fournissent des contraintes à satisfaire. En revanche, ils ne fournissent pas les façons de la satisfaire. Autrement dit, quand les énoncés sont interprétés alors la phrase fournit des contraintes. Nous verrons que la contribution dont nous reparlerons plus tard définit aussi ce qui doit être dit, imposant alors d'autres sortes de contraintes, spécifiques à son niveau.

C'est de façon générale ces mécanismes que nous souhaitons mettre à jour dans le cadre d'une analyse des textes.

2.3. L'énoncé comme phrase minimale ?

Toujours pour ce qui concerne le niveau d'analyse qu'offrirait un énoncé afin d'analyser un texte dans son ensemble, nous pouvons nous interroger sur la possibilité qu'il puisse constituer, en termes de taille, une phrase minimale, ce qui nous permettrait, si tel était

le cas, d'envisager dans le cadre de notre démarche des objets énonciatifs supérieurs à la taille d'une phrase.

2.3.1 De la phrase au texte

A l'évidence, la notion de texte ne se situe pas sur le même plan que celle de la phrase (ou proposition, ou syntagme). Un texte possède des propriétés qui ne peuvent être celles d'une phrase notamment parce que, comme le souligne U. Eco, « l'interprétation d'un texte est aussi (voire essentiellement) due à des facteurs pragmatiques, et que, par conséquent, un texte ne peut pas être abordé à partir d'une grammaire de la phrase qui fonctionnerait sur des bases purement syntaxiques et sémantiques[1] ».

Il est vrai que la syntaxe permet d'étudier des combinatoires représentatives de la construction d'une phrase. Cependant, ces combinatoires sont avant tout consacrées à l'étude des signifiants : les limites se dessinent dès lors que nous faisons abstraction du sens. Ceci dit, à l'échelle du texte, il n'est pas vain d'imaginer qu'il puisse exister des combinatoires possibles mais des combinatoires plus complexes, peut-être non « linéaires » et qui prennent dans leur construction le sens (comme conséquence d'un usage du langage). Le texte serait en conséquence le résultat d'une combinatoire syntaxico-sémantico-pragmatique, impliquant et justifiant alors la dépendance des énoncés entre eux – énoncé étant à entendre comme une unité supérieure à une phrase mais inférieure au texte –. Le sens peut dans ce cas être une combinatoire possible. Aussi toutes les questions relatives à la construction d'un texte pour en déterminer son étude mais surtout ce qui en fait sa complétude restent-elles ouvertes.

En effet, lorsqu'on part de l'hypothèse selon laquelle en syntaxe il y a un ordre des mots (en français) pour constituer les phrases, n'y aurait-il pas un ordre des phrases (ou des énoncés) pour constituer le texte ? Il nous faut résoudre l'équation phrase-texte. Et ceci ne sera possible que si l'on établit clairement ce que peut être une phrase, un énoncé, un texte.

Le terme énoncé peut être un lexème, une phrase, un texte, tout ce qui relève du dit. Nous employons ce terme pour nommer ce qui n'a pas encore été défini pour le moment, c'est-à-dire la probable unité linguistique qui se situerait entre la phrase et le texte.

Même si nous convenons, comme O. Ducrot, que « la phrase est un objet théorique, une invention de cette science particulière qu'est la grammaire », nous adopterons la

[1] Umberto Eco, *Lector in fabula*, Editions Grasset et Fasquelle, 1985, p. 16.

définition de Jean Dubois (1969) pour qui le prédicat est une proposition correspondant à la phrase minimum.

Nous pouvons alors associer à ceci la conception novatrice de Bakhtine (1984) selon lequel toute proposition dépend d'un tout, d'une certaine forme de complétude en quelque sorte de ce que l'on souhaite communiquer :

> Lorsque nous choisissons un type donné de proposition, nous ne choisissons pas seulement une proposition donnée, en fonction de ce que nous désirons exprimer à l'aide de cette proposition, nous sélectionnons un type de proposition en fonction du tout de l'énoncé-fini[1] (…)

Cela n'enlève rien au fait que la phrase relève de la théorie et se distingue en ceci de l'énoncé qui, lui, selon la conception de R. Jakobson que nous approuvons sur ce point, « peut être considéré comme une suite de phrases. » En ces termes, l'énoncé peut représenter une unité linguistique supérieure à la phrase. Reste à savoir quelles sont les combinatoires possibles qui permettent de construire cet ensemble de phrases ou, s'il n'y a pas de combinatoires, quelles sont les conditions qui autorisent un texte à être textuel.

2.3.2. Distinction énoncé / texte

Si l'énoncé, pour des raisons pratiques et scientifiques peut être considéré, dans l'approche que nous développons, comme supérieur à la phrase, il nous faut entrevoir la possibilité qu'il puisse être le texte lui-même, à moins de l'en distinguer. Ce qui nous intéresse en fait est de savoir si l'on passe de la phrase-énoncée au texte-énoncé ou si l'on emprunte un chemin « en escalier ».

D'abord, l'intérêt de passer de la phrase au texte est la possibilité de faire du texte une unité plus large et moins artificielle que la phrase qui est un artefact Pour le texte, les choses sont différentes, il serait bien davantage une unité sémantique. D'ailleurs, compte tenu de tout ce que nous avons dit précédemment, on ne peut pas calquer les considérations syntaxiques de la phrase sur le texte, la phrase étant une unité à la fois syntaxique et sémantique, alors que dans le texte, il y a un sémantisme d'un autre ordre. Ce sémantisme est dû à sa complétude mais la syntaxe est inapplicable et impuissante sur une unité d'aussi grande taille. L'unité textuelle serait davantage « naturelle » alors que l'unité phrastique est bien plus artificielle.

[1] Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Éditions Gallimard, 1984, p. 288.

Pour comprendre la langue nous devons travailler non pas sur des unités « construites » par l'homme mais plutôt sur des unités « inhérentes » à la langue. Par ailleurs, la phrase aurait en quelque sorte une autonomie relative, le texte une autonomie absolue.

Qu'en est-il plus précisément sur le texte, par opposition à la phrase ? De la même manière que la phrase est un objet relatif à un niveau d'analyse précis (niveau syntagmatique par exemple, le texte peut tout autant, s'il est conçu comme un véritable objet, faire apparaître un niveau d'analyse qui lui est propre. Le seul problème réside en ce qu'il est d'une complexité plus grande encore que la phrase. Mariana Tutescu, par exemple, considère le texte comme « l'unité linguistique supérieure à la phrase », c'est-à-dire « un ensemble de propositions, une séquence ou un ensemble de séquences de propositions rattachées par des rapports logico-syntactico-sémantique[1] » qui reflètent l'univers d'attente ou d'expectation des locuteurs.

Très largement d'ailleurs, le texte peut être une unité de signification et il n'importe pas qu'il s'agisse d'une interjection, d'un article de journal, d'une nouvelle, d'une publicité, d'une pièce de théâtre, *etc*. Tout comme le souligne Adriana-Gertruda Romedea par exemple, on constate que bien souvent l'utilisation du terme « texte » nous fait immédiatement penser au texte littéraire. La littérature représente tout ce qui est écrit d'une certaine manière, et qui est destiné à un public ; c'est pourquoi nous pouvons considérer la littérature comme texte sans que le rapport inverse soit possible, le domaine d'action du texte étant plus vaste que celui de la littérature.

Etant donné que l'énoncé est un objet difficilement saisissable pour l'analyse des textes que nous souhaitons entreprendre, qu'il peut être à la fois un lexème, l'équivalent en terme de taille d'une phrase, d'un texte ou de quelque chose qui serait entre la phrase et le texte (tel qu'une période pour reprendre un terme propre à la macro-syntaxe par exemple), nous souhaitons baptiser un objet, pour le coup moins énonciatif que textuel, qui serait différent de celui de la phrase ou du texte qui pour l'instant est encore trop diffus d'une théorie à l'autre. Nous appellerons contribution toute séquence textuelle de ce type.

[1] Mariana Tutescu, *Le texte. De la linguistique à la littérature*, TUB, Bucureşti, 1980, p. 15-16.

2.3.3. Distinction énoncé / contribution

Une fois qu'on admet que l'énoncé, ce n'est pas la phrase et inversement, reste à clarifier le statut de l'énoncé par rapport à l'énonciation par exemple qui apparait comme une pesanteur globale agissant sur tout dire, quelle que soit sa taille. Or, notre hypothèse est que les contraintes spécifiques qui ont pu être mises à jour sur l'énoncé ne suffisent pas à rendre compte de la structuration des textes. Et il y a des contraintes spécifiques à des niveaux plus élevés que le niveau de l'énoncé. Le niveau introduit par Grice, le niveau contributionnel, même s'il ne l'a pas théorisé, sera susceptible de rendre compte de la structuration d'un texte.

A la notion d'énoncé, il est alors envisageable d'opposer en quelque sorte une autre notion, celle de contribution, soit un énoncé ou un ensemble d'énoncés qui, de façon générale, fait état de la participation de l'auteur à la construction de son texte. Globalement, la participation (au pacte littéraire) est une forme de contrainte qui impose à un auteur de dire tout ce qu'il a à dire. Cet ensemble dit, parce qu'il n'est pas nécessaire d'en dire davantage et qu'il en a dit suffisamment, constitue une contribution en ce qu'elle présente une totalité du dit.

Certes, lorsqu'on raisonne en termes de niveaux linguistiques, l'énoncé peut être au-delà de la phrase énoncée et s'apparente alors à ce que nous nommons également contribution mais il peut tout autant être inférieur à la phrase et s'oppose alors en quelque sorte à la notion de contribution. Plus précisément, la phrase est un objet syntaxique dépendant d'un niveau syntagmatique (ou syntaxique) et intéresse la syntaxe (micro- comme macro-) ; la notion d'énoncé fait émerger un certain nombre d'objets énonciatifs qui suscite l'intérêt des pragmaticiens par exemple mais dont le niveau d'analyse est relatif dans la mesure où ces objets énonciatifs recouvrent des niveaux variés et de fait de tailles très différentes, allant d'un énoncé constitué d'un seul lexème à un ensemble d'énoncés constitué, en termes de taille, à l'équivalent d'un ensemble de phrases. La contribution est, en termes de taille, l'équivalent d'un énoncé (phrase énoncée) ou d'un ensemble d'énoncés (ensemble de phrase énoncée), mais elle constitue un objet textuel qui se caractérise par la notion même de complétude. En tant qu'objet textuel, elle est l'objet d'étude des sciences du texte.

Un certain nombre de problèmes est à prendre en considération quant à la distinction entre les notions d'énoncé et de contribution. En effet, l'énoncé n'est pas une contribution mais, en même temps, ceci ne signifie pas que tous les énoncés n'ont pas le même rôle relativement à l'ensemble du texte. D'une certaine façon, quand une contribution n'est pas maximale, la relation qui peut s'établir entre les notions d'énoncés et de contribution est intra-

contributionnelle. Mais nous verrons qu'il y a certains énoncés, à l'intérieur d'une contribution, qui ont un rôle structurant plus large. Par exemple la dernière ligne d'un texte est à la fois la dernière ligne du dernier chapitre (si le texte est chapitré) et la dernière ligne de l'œuvre.

Par ailleurs, à cause des phénomènes d'enchâssement, on ne peut pas simplement réduire l'énoncé au fait qu'il est une partie de la contribution. Comme nous l'avons déjà précisé, nous verrons par la suite que l'énoncé qui peut sembler être une partie d'une contribution peut agir sur tout le texte : l'énoncé peut être à la fois dans une interprétation locale et dans une interprétation globale.

En réalité, on n'est pas véritablement dans un système de poupées russes que l'apparente récursivité – du fait que le texte est une contribution formée elle-même de contributions – aurait pu laisser entendre. On ne peut pas adopter une vision hiérarchique, ni même récursive, parce que les éléments qui sont plus bas peuvent toujours jouer un rôle global, et ce tout en jouant un rôle local.

On ne peut pas analyser non plus la notion de contribution sans prendre en considération la contrainte de complétude qui lui est définitoire, sans quoi nous n'aurions qu'un ensemble d'énoncés.

En revanche, ce qui est vrai, et nous y reviendrons bien plus en détail par la suite, c'est qu'il n'y a pas une seule règle de complétude. A cause de l'apparente récursivité, on a un ensemble de contraintes de complétude, plus ou moins enchâssées. Mais, encore une fois, ceci ne signifie pas pour autant qu'on est dans un système de poupées russes car lorsqu'il s'agit de comprendre la relation entre éléments enchâssés, nous verrons que ceux-ci sont reliés par des éléments qui sont à un niveau inférieur, en-dessous.

Cette notion de contribution permettra d'aborder de façon rigoureuse l'au-delà de la phrase et, à titre de comparaison, sera davantage proche des notions de période ou de séquence telles que les conçoit Adam (2005). Seulement pour la période ou la séquence, Adam n'évoque pas véritablement ce qui en fait des objets textuels. En revanche, la notion de contribution que nous proposons ne peut être analysée indépendamment de la notion de complétude sans prendre en considération la contrainte de complétude qui lui est définitoire, qui en fait un objet textuel, sans quoi nous n'aurions qu'un ensemble d'énoncés qui pourrait être soumis à des analyses telles qu'elles existent déjà mais ainsi nous ratons ce qui fait cet ensemble.

La notion de contribution, étroitement dépendante de ce que veut dire l'énonciateur dans un discours lambda, se résume ainsi : quelqu'un dit quelque chose à un moment donné dans une finalité et s'inscrivant dans un tout. La nécessité de reconnaître la notion de complétude est alors indispensable à l'existence même de la complétude, critère étroitement lié à des contraintes contributionnelles qu'il est possible d'étudier en tant que telles et que nous développerons ultérieurement. La contribution est un objet textuel, c'est-à-dire un objet linguistique et pragmatique observable présentant un fort potentiel pour les sciences du texte.

2.4. Morphologie d'une contribution

Comme nous l'avons déjà annoncé précédemment, le critère de réalisation de la contribution est la complétude : une contribution est complète ou non-complète de la même façon qu'une phrase est grammaticale ou non-grammaticale, ou encore qu'un énoncé est pertinent ou non-pertinent. Respecter les maximes gricéenne et plus précisément la maxime de quantité implique en effet dans la plupart des contextes de produire un ensemble d'énoncés formant un tout : la contribution précisément. Le problème est, à l'origine, théorique : si l'on remplaçait contribution par énoncé, les maximes ne tiennent plus, sauf si la contribution est réduite à un énoncé (Nemo, 2001). Il faut alors concevoir l'énoncé comme une contribution. Un énoncé noyé au milieu d'un texte est en quelque sorte une micro-contribution. Pour ce faire, il s'est donc avéré nécessaire d'envisager l'existence de deux niveaux distincts soumis à des contraintes différentes, celles qui régissent chaque énoncé et qui définissent sa valeur individuelle, et celles qui régissent une intervention/contribution qui s'appliquent à un ensemble de choses dites, ce qui peut correspondre à l'enchaînement au sens de Ducrot, c'est-à-dire au discours en tant qu'il forme un tout argumentatif et non au sens d'un texte par exemple (Nemo, 2001).

Il faut partir du principe qu'il y a toujours un intérêt énonciatif qui se traduit implicitement sous la forme d'un « ça vaut la peine de dire X », X étant un énoncé que l'énonciateur a produit.

Ainsi pouvons-nous observer par exemple l'énoncé suivant :

(1). Pierre n'aime pas les épinards.

Si l'énonciateur produit cet énoncé, c'est qu'il y a un intérêt énonciatif à le produire. L'énonciateur attire l'attention de l'interprétant sur le dit (1) de l'énonciateur.
Si (1) est envisagé comme une contribution, c'est-à-dire comme étant complet, alors son interprétation peut se résumer au fait que /Pierre ne mange jamais d'épinards/, interprétation qui se créée dans la mesure où il est un topos qui dit que « plus on aime X, plus on en mange » : /+ aime X, + mange X/.
Maintenant, si un deuxième énoncé est produit à la suite de (1) qui serait :

(2). Marie a cuisiné des épinards.

L'interprétant ne prendra pas en compte seulement l'interprétation de (1) puis celle de (2) qui impliquerait que /Pierre ne mangera pas d'épinards/ mais l'enchaînement (1)-(2) comme formant un tout et pouvant être alors une contribution, l'interprétation s'en trouvera changée et serait davantage /Marie ne sait pas que Pierre n'aime pas les épinards/.
Plus encore, ajoutons un troisième énoncé :

(3). Pierre a fini son assiette.

Il ne fait plus aucun doute que ce nouvel énoncé modifie considérablement les deux autres énoncés qui le précèdent. La contribution est bien (1)-(2)-(3) et forme un tout.
L'interprétant, sur le principe de l'intérêt énonciatif, établit un rapport sémantique entre ces trois énoncés, notamment celui que ces trois énoncés forment un tout et établit un parcours interprétatif qui lui permettra de rendre compte de la validité d'avoir produit ces trois énoncés et pas seulement un ou deux d'entre eux. L'interprétation de la contribution (1)-(2)-(3) est par que /Marie cuisine si bien que Pierre a pu manger les épinards/. Le topos étant désormais : /+ on cuisine bien, + on mange/, topos qui vient remplacer ou dominer le premier.

Ainsi le sens de (1) n'est pas le sens de (2) et encore moins celui de (3). Le sens de (1) n'est pas non plus le sens de (1)-(2) et encore moins celui de (1)-(2)-(3). Il y a bien une succession de micro-contributions (1), (2), (3) de l'énonciateur pour arriver à une contribution de plus grande taille. Chaque micro-contribution successive modifie la précédente. Ces modifications s'arrêtent quand l'énonciateur pense en avoir dit suffisamment et qu'il est inutile d'en dire davantage pour se faire comprendre. En fait, lorsque quelqu'un parle, il ne pense pas à l'intégralité de ce qu'il va dire et il modifie, au fil du discours, sa contribution

première. C'est l'intégration de micro-contributions nouvelles qui va faire évoluer l'ensemble de ce qui est dit sur un sujet.

Parce que l'énoncé est énoncé, ou parce qu'il est dans une contribution (ou un enchaînement), il dit moins que la phrase. Il dit même quelque chose de précis. La phrase ou l'énoncé isolé peuvent souvent faire co-exister plusieurs interprétations possibles. L'analyse contributionnelle permet de décrire la réduction du champ interprétatif : plus le nombre de micro-contributions est important, plus les modifications interprétatives, apportées aux énoncés précédents, permettent de réduire les ambiguïtés sémantiques.

Par ailleurs, à partir de ces quelques exemples, il faut entendre qu'une contribution est composée minimalement d'un énoncé (nous entendons désormais par énoncé une phrase énoncée), ce qui implique qu'une contribution est un ou plusieurs énoncés et qu'elle peut être composée d'autres contributions.

Nous pouvons alors d'ores et déjà donner une première définition d'une contribution comme étant « tout ce qu'on a à dire ». Par conséquent, on ne peut pas dire que lorsqu'on rajoute un énoncé qui modifie une contribution, on a rajouté une contribution. Tant que celle-ci n'est pas close, la règle de complétude n'est pas respectée, la contribution pas formée.

2.5. Contraintes contributionnelles

L'existence de niveaux sémantiques distincts implique de reconnaître que certains de ces niveaux sont totalement ou fortement marqués et structurés par des contraintes pragmatiques (le niveau de la contribution et de l'énoncé) alors que les autres le sont beaucoup plus indirectement comme la construction ou le morphème (Nemo, 2001).

L'interprétation d'un énoncé se fera par la satisfaction d'un ensemble de contraintes. Parmi toutes les contraintes, il y en a qui sont sémantiques et d'autres pragmatiques ; elles ne sont pas seulement sémantiques. Mais ce qu'il faut souligner est que toutes les contraintes co-existent et que plus on respecte les contraintes, plus l'interprétation se précise. A l'échelle du texte, les contraintes sémantiques se retrouveront jusques dans les énoncés les plus petits et les contraintes pragmatiques se retrouveront dans l'enchaînement de ces énoncés jusque dans l'appartenance du texte à un genre précis, le genre littéraire étant un ensemble de contraintes par définition. Lors de l'analyse d'un texte, il sera par conséquent indispensable d'étudier les signaux génériques qui permettent de faire le lien (ou les liens) entre les énoncés et l'ensemble du texte, vu dans sa totalité.

Pour plus de clarté dans notre propos, et afin de montrer que la linéarité est une contrainte, reprenons l'exemple déjà abordé dans le chapitre 2. Soit la contribution suivante :

c1. Pierre n'aime pas les épinards.
Marie lui en a cuisiné.
Il a fini son assiette.

La linéarité exige de l'énonciateur, pour ne pas rendre son discours fastidieux, de l'utilisation d'anaphoriques comme « lui » dans le deuxième énoncé ou « il » dans le troisième énoncé pour « Pierre », et « en » dans le deuxième énoncé pour « épinards ». Les anaphores permettent la cohésion textuelle. Toutefois, l'interprétation de c1 est, comme nous l'avons déjà dit, que /Marie cuisine si bien que Pierre a mangé ce qu'habituellement il n'aime pas/.
En modifiant la linéarité des énoncés, nous pouvons formuler une seconde contribution :

c2. Marie a cuisiné des épinards.
Pierre n'aime pas ça.
Il a fini son assiette.

La linéarité a exigé de l'énonciateur encore une fois, pour rendre son discours cohésif, l'usage d'un anaphorique « ça » dans le deuxième énoncé pour ne pas répéter « épinards ». Mais l'interprétation de c2 reste la même : /Marie cuisine si bien que Pierre a mange ce qu'habituellement il n'aime pas/.

Aussi pouvons-nous, avec les trois énoncés initiaux, créer à titre d'illustration deux autres contributions en modifiant la linéarité du texte :

c3. Pierre a fini son assiette.
Marie lui a cuisiné des épinards.
Il n'aime pas ça.

Ou

c4. Pierre a fini son assiette.
Il n'aime pas les épinards.
Marie lui en a cuisiné.

L'interprétation de c3 et de c4 seraient que Pierre a mangé les épinards à contrecœur, offrant alors des interprétations toutes autres selon lesquelles /Pierre s'est forcé/ (c3) ou que /Pierre a été forcé/ (c4).

Ces différents exemples montrent les premières traces d'intégration sémantique et que l'ensemble de ces énoncés forme un seul et même tout. Il y a une intégration réelle, textuelle, et même formelle des énoncés en question.

Un texte, considéré comme objet textuel, n'est pas fini parce qu'il est complet, et inversement, il n'est pas complet parce qu'il est fini, mais c'est bien sa complétude qui le rend pertinent dans la totalité de l'informativité du message.

Par ailleurs, quand on introduit, comme nous venons de le faire dans un exemple précédent, les contraintes de linéarité, nous avançons l'idée qu'il y a des formes d'intégration sémantiques. Preuve en est, une nouvelle fois, que les énoncés et les contributions, ce ne sont pas les mêmes choses. De même quand la maxime gricéenne de quantité spécifie qu'il faille en dire autant que nécessaire, on peut désormais entendre que cela va au-delà d'un énoncé isolé. On peut donc poser légitimement que ce n'est pas la même chose qu'une contribution. Et dans le cadre d'une théorie du texte, nous avons un objet textuel, la contribution, qui est régi par une contrainte de complétude et d'autres contraintes connexes agissent également sur cet objet telle la contrainte de linéarité textuelle. En termes d'interprétation, on comprend des

choses avec les enchaînements qui ne sont dans aucun des énoncés indépendamment successifs et c'est précisément la façon dont chaque énoncé modifie l'interprétation du précédent qui est cruciale. Plusieurs contraintes pèsent donc les unes sur les autres.

Ensuite, on peut repérer des types d'implicites spécifiquement contributionnels. Il s'avère possible d'étudier la façon dont l'existence d'énoncés successifs pèse sur l'interprétation de chacun d'entre eux à travers le fait que lorsqu'on a un énoncé seul, il n'a à satisfaire que les contraintes qu'il apporte lui-même. Quand on a un autre énoncé, il a en plus à satisfaire les contraintes d'enchaînement. Par conséquent, on a une interprétation beaucoup plus étroite. La contribution (minimale) est de fait le premier niveau d'intégration sémantique au niveau textuel. Les premiers exemples ci-dessus montrent que différents éléments textuels (qui peuvent être un énoncé ou plusieurs énoncés) sont intégrés et sont l'illustration des premiers cas selon lesquels ils forment un tout et qu'ils sont inséparables.

Dans une même contribution, il y a bien un effet d'interprétation des uns sur les autres puis on a une intégration plus forte car on ne peut plus, même formellement, séparer les objets : on ne peut pas dire « il a fini son assiette » sans savoir de qui on parle. Dans une contribution, on sait de qui on parle ; hors contribution on ne sait pas. On a donc un premier exemple concret du fait qu'on a intégration textuelle (ou discursive). Et dans le cadre d'une théorie du texte, c'est aussi précisément ce qui nous intéresse.

Ces premiers exemples, extrêmement simples, sont les premières traces du fait de cette interdépendance des énoncés marquée dans la forme elle-même faisant apparaître pour le coup des énoncés textuels. Tout énonciateur formule des énoncés qui doivent être considérés ensemble. Ils forment un tout. Chacun de ces touts est une contribution.

Nous nous servirons de la notion de contribution pour l'analyse d'objets textuels afin de comprendre les relations entre énoncés et contributions, afin de comprendre les niveaux directement au-dessus de celui de l'énoncé, c'est-à-dire la contribution minimale (un ou plusieurs énoncés, formant un tout du fait d'une intégration sémantique et d'une co-interprétation).

Ceci nous permettra aussi et surtout de comprendre la façon dont l'ensemble du texte peut être analysé de façon globale comme une contribution (macro-contribution). On sera par la suite amené à imaginer un roman comme une contribution dans son ensemble ; c'est pourquoi on peut poser dès à présent que, minimalement, il y a des relations internes à une contribution minimale et qu'il y a aussi des relations entre micro-contributions et qu'il sera possible de les étudier séparément et de s'interroger sur la manière dont ces relations sont construites.

2.6. Bilan sur la définition de l'énoncé

De ce que nous avons retenu jusqu'à présent de la définition de l'énoncé, parmi toutes les théories linguistiques existantes, c'est qu'il peut se définir comme étant la matérialisation d'une structure langagière dans l'espace et dans le temps. Cette définition est à ce jour communément admise. Pourtant, si l'on fait le bilan de chaque définition proposée au sein de chacune de ces théories linguistiques, il ressort que l'énoncé est une unité d'ordre sémantique de grandeur variable qui représente majoritairement une unité de langage « en usage ». Il est concrètement ce qui a été produit par un énonciateur. Il peut donc être l'équivalent en termes de taille d'un lexème, d'une phrase, d'une séquence (ou d'une période), voire d'un texte. Or, nous pensons qu'il est nécessaire de préciser, lorsqu'on emploie ce terme, à quoi on fait référence exactement afin d'éviter toutes confusions possibles ou toutes considérations diffuses. Pouvant représenter tout type d'unité linguistique tant qu'elle est « en usage », nous choisissons, par souci de clarté dans notre propos, d'employer ce terme pour faire référence à ce qui a été produit par un énonciateur et qui serait l'équivalent en termes de taille de la phrase. Un énoncé, selon nous, est une phrase énoncée. La phrase est un objet syntaxique et l'énoncé un objet énonciatif.

Par souci de clarté encore, la contribution peut être l'équivalent d'un énoncé ou être un ensemble d'énoncés. Elle sera donc également l'unité linguistique qui se situe au-dessus de la phrase et en dessous ou égal au texte. La contribution est un objet textuel et sera l'objet le plus à même d'être soumis aux analyses des sciences du texte. De nombreuses questions restent encore sans réponse, à savoir de combien d'énoncé(s) minimum un texte est constitué. Qu'est-ce qui lie ces énoncés entre eux et comment ? Il faut tenir compte du fait que la mise en texte est soumise à une contrainte de linéarisation inhérente à la langue orale comme écrite.

Nous pouvons attirer l'attention sur deux procédés de liages des propositions. Ils se distinguent par un mode de liage différent. Le premier est général. Le deuxième porte davantage sur un mode de liage séquentiel correspondant à des types spécifiques d'organisation de la textualité. Nous serons beaucoup plus précis dès lors que nous passerons à l'analyse textuelle proprement dite, dès lors que les outils d'analyse que nous emploierons seront soumis à l'épreuve de notre corpus.

En somme, selon les époques et d'une théorie à l'autre, l'énoncé a été présenté parfois comme une suite de phrases plus ou moins organisées, ou comme une phrase en usage ou en contexte, ou encore comme un lexème, mais en usage, (par exemple, « Merci » ; « Ouille ! »), d'autres fois encore comme une proposition, *etc*. Ce qui diffère véritablement, ce sont les

niveaux d'analyse auxquels appartiennent des objets propres à telle ou telle discipline. Ainsi, pouvons-nous distinguer des objets syntagmatiques, des objets énonciatifs et des objets textuels. Dans le but d'offrir à l'analyse textuelle un objet d'étude pertinence, nous avons proposé de soumettre à l'analyse la contribution, relevant de fait d'un niveau d'analyse qui lui est spécifique, le niveau contributionnel. Ceci nous permet de dégager des outils d'analyse (propres à la linguistique, la pragmatique ou plus largement aux sciences du texte) qui permettront de faire émerger d'un texte ce qui le caractérise (par sa complétude), ce qui lie les contributions les unes entre elles, son mode de fonctionnement.

D'une manière générale, dans le travail qui va suivre, vont être distingués les liages marqués grammaticalement par des connecteurs ou des organisateurs textuels, les liages marqués par des phénomènes de reprises, par des phénomènes d'enchaînement. A ce propos, d'un point de vue séquentiel, le fait qu'une proposition puisse être soit un argument, soit une conclusion, correspond à un type particulier d'enchaînement.

Le chapitre suivant aura pour objectif principal de présenter notre objet d'étude, la contribution, de façon à conforter l'idée qu'il s'agit d'un objet d'étude pertinent pour l'analyse des textes.

Chapitre 3
La contribution et la linguistique contributionnelle

Le récit en dit toujours moins qu'il n'en sait, mais il
en fait souvent savoir plus qu'il n'en dit.
Gérard Genette (1972 : 213)

3.1 Une unité linguistique à reconnaître en tant que telle, la « contribution »

L'objet de ce présent chapitre est de montrer l'importance de la notion de contribution, notion qui apparaît chez Grice mais où elle est en même temps et paradoxalement ignorée. Cette notion nous servira de concept-clef pour l'ensemble du travail qui va suivre.

La démarche que nous souhaitons adopter ne peut véritablement être qualifiée de gricéenne. Elle repose simplement sur l'idée qu'est apparue chez Grice une contrainte importante et la possibilité d'entrevoir un niveau contributionnel à partir duquel la notion de contribution n'a pas été théorisée en tant que telle. Et, comme le signale Nemo (2001), différentes confusions ont pu être faites à son sujet. La théorie de Grice est une théorie des implicatures qui repose sur la notion de coopération. Pour autant, ce n'est pas lié à notre entreprise ; c'est même assez éloigné du cadre dans lequel nous souhaitons inscrire nos travaux, celui d'une théorie du texte.

Nous reprenons simplement à Grice la notion de contribution qu'il n'a pas théorisée et qu'il a confondue avec celle d'énoncé. Nous pensons qu'elle peut être un objet, un outil d'analyse des textes. La notion de Grice mérite d'être pesée mais il nous faut signaler que ce que nous entreprenons est très au-delà de ce qu'il fait.

3.1.1. Rappel de la théorie de Grice

Comme nous l'avions déjà évoqué à plusieurs reprises précédemment, Henry Paul Grice[1] (1975) a développé une théorie pragmatique qui formule un certain nombre de maximes régissant une conversation. Il s'agit de sa théorie sur les implicatures conversationnelles. Elles reposent sur un principe de coopération qui permet de définir logiquement les conditions particulières à partir desquelles une implication conversationnelle

[1] La première publication d'Henry Paul Grice date de 1975 et une traduction française a été établie en 1979 dans « Logique et conversation », *Communications*, n°30, p. 57-72.

peut être produite et comprise. Ce principe de coopération est sous-jacent à toute conversation et se formule de la manière suivante : « que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction accepté de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé. » (Grice, 1979 : 61) Ces règles, plus communément connues sous le nom de maximes conversationnelles, reposent sur ce principe de coopération et se déclinent en quatre catégories (1979 : 61-62). La première porte sur la quantité d'informations à transmettre (ni trop, ni trop peu), la deuxième est la maxime de qualité (« que votre contribution soit véridique »), la troisième implique la pertinence des informations (« parlez à propos ») et la quatrième est celle de modalité, c'est-à-dire la manière dont l'information est communiquée. Plus complexe, la quatrième maxime se subdivise en près de trois : « évitez de vous exprimer avec obscurité », « évitez d'être ambigu », « soyez bref » (autrement dit « ne soyez pas plus prolixe que nécessaire »). L'échange conversationnel étant une unité bien plus large que ce qui avait servi d'objet d'étude à la linguistique (ou à la pragmatique ici) au début des années 1980, il ne faisait aucun doute que de nombreuses difficultés allaient être rencontrées lors d'une approche descriptiviste. Non seulement les règles posées par Grice sont relativement vastes mais l'échange conversationnel peut tout aussi bien exister avec des participants qui trouvent le moyen de déroger à ces premières règles définitoires d'un discours. Grice a même dressé un inventaire des différentes façons de ne pas satisfaire une maxime conversationnelle. Mais dans ce cas, il y a une volonté implicite de l'énonciateur d'induire l'Autre en erreur, ou de ne pas dire tout ce qu'il serait nécessaire pour que l'information soit transmise le plus efficacement possible. En effet, même si les règles énoncées par Grice n'existent que parce que l'échange se définit par la recherche « d'une efficacité maximale de l'échange d'informations. » (1979 : 62), la possibilité d'y déroger par les énonciateurs est la volonté de faire passer d'autres informations, plus implicites. C'est ce que Grice appelle les « implicatures conversationnelles ».

En définitive, la contribution la plus importante de Grice est en fait double : d'une part, déterminer le sens d'un énoncé suppose la capacité pour le destinataire d'un acte de communication verbale de déterminer le vouloir-dire du locuteur, à savoir son intention informative (Grice : 1957) ; d'autre part, achever de manière réussie la détermination de l'intention informative du locuteur suppose sa capacité à tirer les bonnes conclusions, à savoir tirer les bonnes implicitations[1] (Grice : 1957).

[1] Traduction du terme « implicature » créé par Grice

Cette notion d'implicitation a introduit, au centre des recherches sur le langage, l'implicite, et cela à un moment propice : la communauté francophone découvrait grâce à Oswald Ducrot la présupposition (Ducrot : 1972) et sa description mettait au centre des recherches en sémantique linguistique le rôle de l'implicite dans le discours.

En fait, les travaux de Grice ont permis de fournir un statut linguistique au domaine de l'implicite mais permettent d'envisager un objet d'étude bien plus vaste que celui consacré à la « phrase énoncée », dépassant même le plus vaste objet d'étude relevant de la macro-syntaxe.

Ce qu'il faut retenir de ce maigre résumé de la théorie, novatrice à l'époque, du philosophe anglo-saxon est que l'échange conversationnel repose sur un projet commun en ce que la communication lie un énonciateur à son interprétant, que cette communication, pour qu'elle soit la plus efficace possible, dépend essentiellement de l'énonciateur qui devra formuler et réguler constamment sa part contributionnelle. Pour que l'information puisse être produite, transmise puis comprise (c'est-à-dire interprétée comme l'énonciateur le souhaiterait), la part contributionnelle d'un énonciateur consiste à devoir respecter les règles (et les non-règles parfois) conversationnelles établies par Grice.

Relativement à ces maximes, il a été remarqué, il y a une dizaine d'années, que ces règles conversationnelles gricéennes contenaient la notion de contribution alors que la théorie de Grice est le plus souvent comprise comme une théorie de l'énoncé (Nemo, 2001). Or, nous sommes en présence de quelque chose de bien différent. Nous avons signalé dans le chapitre précédent ce qui distingue un énoncé d'une contribution : on peut définir l'énoncé comme une phrase dite, identifier des contraintes qui lui sont spécifiques et identifier des contraintes spécifiques à la contribution. Ceci illustre le fait qu'une séquence de trois énoncés, ce n'est pas la simple suite de trois énoncés et qu'il y a bien un niveau au dessus.

Par conséquent, au-delà de ce qui régit une contribution, dans la perspective d'une théorie linguistique du texte, nous nous intéressons à sa composition, son fonctionnement et son unité.

Nous pensons que la contribution, objet d'étude de taille plus grande que l'énoncé, est très clairement un objet textuel et donc appartiendrait de plein droit à la linguistique du texte.

3.1.2. La contribution comme objet d'étude de la linguistique du texte

Parce que la théorie de Grice est devenue une théorie de l'énoncé, on n'a pas vu à quel point cela pouvait devenir important pour une théorie des textes. Et la contribution n'est pas un énoncé. Nous souhaitons apporter un regard différent dans la mesure où, bien au-delà de ce qu'a fait Grice, nous pensons que la contribution est un objet textuel au service de la linguistique textuelle et qu'en conséquence, nous sommes éloignés d'une théorie de l'énoncé (ou de l'implicite) et bien plus proches d'un cadre relatif à une théorie linguistique du texte.

Grice a souhaité s'investir dans une pragmatique des énoncés, dans le cadre d'une philosophie du langage au service de la logique, à ceci près que dans sa théorie, la formulation de ses maximes conversationnelles n'implique jamais la notion d'énoncé mais bel et bien celle de contribution (Nemo, 2001).

En définitive, en pragmatique, la notion essentielle qui est développée par Grice, à son insu presque, est la notion de contribution. Il l'utilise mais ne la théorise pas alors même que tout le monde pensait qu'il travaillait sur l'énoncé et qu'il faisait une théorie de l'énoncé. Or, c'est faux, il travaillait sur la contribution. Et la contribution est une unité qui peut être bien plus large que celle de l'énoncé tel que nous l'avons défini dans le chapitre précédent.

La clandestinité de cette notion s'est trouvée renforcée par le fait que Grice lui-même, pour illustrer ses maximes, donnait toujours des exemples d'énoncés isolés, au point que ses travaux sont à l'origine d'une tradition majeure de description du niveau de l'énoncé (Nemo, 2001).

Nous pensons que Grice a développé une approche pragmatico-énonciative qui permet aujourd'hui de construire une linguistique du texte dont l'objet d'étude serait la contribution. Cette linguistique du texte permettrait de décrire le texte non plus comme présumé mais en tant qu'objet textuel. La totalité de l'objet-texte se caractériserait par sa complétude, c'est-à-dire comme une macro-contribution constituée de micro-contributions qui par la relation qu'elles entretiennent les unes aux autres formeraient sa totalité.

A ceci peuvent alors s'ajouter deux points essentiels. D'une part, on doit considérer l'importance de la notion de contribution dans la description du pacte communicationnel. Il y a un lien entre le contrat contributionnel et le contrat de communication global. Sans doute est-ce dû à l'effet produit par la contrainte de complétude mais il est un contrat, ou devrions-nous dire un crédit contributionnel, qui stipule quelque part que tant qu'on n'a pas fini de dire ce qu'on a à dire, l'interlocuteur ne peut pas savoir ce qu'on va effectivement et réellement dire. Il faut que la contribution soit complète pour savoir avec certitude ce qu'on a voulu dire.

D'autre part, la notion de contribution et les contraintes qui lui sont associées se révèleront très importantes pour l'analyse des textes eux-mêmes. De fait, la contribution peut être formée d'énoncés et n'est jamais formée de phrases. Elle permet un niveau d'analyse supérieur à celui de la phrase qui peut intéresser tout autant le discours ou la conversation que le texte. A ce niveau contributionnel sont associées des contraintes dont celle de complétude, définitoire de ce niveau, contrainte extrêmement importante qui sera au cœur de nos travaux.

3.2. Contribution, attention et pacte communicationnel

Si l'on sort de la pragmatique et de la linguistique pour nous situer dans une théorie du texte, il importe de bien comprendre que le « contrat » qui fonde la contribution est inévitablement au cœur du contrat de communication cher aux sciences sociales de manière générale.

Il n'empêche que pour l'analyse des textes comme pour l'analyse des conversations, ce que nous entendons par contribution repose sur l'idée que l'on attire l'attention sur quelque chose (et dont on aura des traces linguistiques), le tout étant réglementé par un pacte tacite : « parler, c'est attirer l'attention d'autrui sur quelque chose. Et lui demander de le prendre en compte » (Nemo, 1999).

Par ailleurs, il existe une première caractérisation théorique des contraintes contributionnelles qui définit celles-ci notamment comme des contraintes attentionnelles :

> Cette naturalisation de la thèse de l'argumentation dans la langue, ou plutôt des bases pragmatiques de la TAL, permet de définir un niveau spécifique d'interprétation des actes de communication : le niveau attentionnel. Il est possible de montrer que ce niveau est précisément celui de la contribution et qu'on peut garder le terme, même si la notion d'intervention a le mérite d'être moins coopérative.
> Ainsi, il n'est pas possible de comprendre l'interprétation et la possibilité d'emploi pertinente de " je n'ai pas trois ans " dit par quelqu'un de quinze ans, sans l'insérer dans une interprétation de type "j'attire votre attention sur le fait que je n'ai pas trois ans et je vous demande de le prendre en compte"[1].

[1] François Nemo, *Contributions, énoncés, constructions, morphèmes. Éléments pour une linguistique de la signification et de l'interprétation*, Habilitation à diriger des recherches, Université Paris VIII, 2001, p. 90-91.

Nemo (2001) parle de la notion d'attention en ce qu'elle est la co-définition de ce à quoi il faut prêter attention.

On va effectivement pouvoir considérer le contrat attentionnel comme étant le fait de demander et de mériter l'attention de l'Autre, ce qui est à la fois définitoire du pacte communicationnel et au cœur du niveau contributionnel.

3.2.1 « L'attention », un concept phare du pacte communicationnel

Un pacte communicationnel, répertoriant des contraintes beaucoup plus globales, est sous-jacent à toute forme de communication au sens large, tant orale qu'écrite.

Comme nous l'avons déjà dit précédemment, la notion de contribution en pragmatique a un statut pour le moins singulier. On la trouve en effet répétée dans les maximes de Grice à plusieurs reprises : « Make your contribution as informative as required[1]… » (Grice, 1975) sans que pour autant elle ne soit jamais théorisée ou définie (Nemo, 2001). La contribution est une contrainte propre à l'énonciateur et qui a pour but de transmettre avec une efficacité maximale l'information à un interprétant. La communication entre les deux interlocuteurs repose sur le postulat selon lequel l'énonciateur doit contribuer, c'est-à-dire former une contribution qui aura tous les éléments permettant à l'énonciateur de saisir quelle est l'information que l'énonciateur souhaite transmettre. Pour ce faire, l'énonciateur doit en premier lieu « entrer en communication » avec l'interprétant potentiel. Il s'agit ici de signaler l'existence de contraintes plus globales qui interviennent également sur la contribution.

3.2.1.1 L'attention phatique et le pacte communicationnel

Si nous faisons ici référence à la fonction phatique du langage, c'est parce que le fait d'obtenir l'attention de quelqu'un permet de construire une situation d'attention conjointe, attention qui se négocient. Dans tout emploi du langage, il y a un contrat sous-jacent de ce type qui commence dans le phatique et qui au-delà du phatique aura des répercussions sur des unités constitutives de la communication plus locales comme la contribution.

L'attention peut recouvrir plusieurs notions : celles par exemple d'attention conjointe, ou encore d'attention contrôlée. Mais l'attention, c'est d'abord et avant tout l'attention

[1] La traduction de ce postulat qui régit globalement la communication entre un énonciateur et un interprétant serait que l'énonciateur doit « faire en sorte que sa contribution [à l'échange] soit aussi informative que nécessaire ». (Grice : 1975)

mutuelle, c'est-à-dire l'attention phatique. Elle agit comme une contrainte sur la communication quelle qu'elle soit, mais comme une contrainte beaucoup plus vaste que celle dont nous avons parlé jusqu'à présent, beaucoup plus vaste que la contrainte de complétude, parce qu'elle agit sur un niveau bien supérieur au niveau contributionnel : elle agit à un niveau communicationnel et fait partie du pacte propre à toute forme de communication.

D'après Roman Jakobson, l'étude du langage en général a permis de développer un schéma de la communication répertoriant des fonctions linguistiques. L'attention repose essentiellement sur la fonction phatique du langage qui, justement, sert à attirer l'attention de l'interlocuteur et/ou à assurer qu'elle ne se relâche pas[1]. Il ne fait aucun doute que le langage, ou plus largement la communication, repose sur cette dimension « phatique » qui impose à l'énonciateur de remplir un « pacte » visant avant tout à organiser le contact entre le destinateur et le destinataire. A ce propos Émile Benveniste cite et traduit dans *Problèmes de linguistique générale*[2], Bronislaw Malinowski[3], anthropologue, ethnologue et sociologue polonais, qui ne fait que confirmer ce constat :

> Le cas du langage employé dans les rapports sociaux libres, sans but, mérite une considération spéciale. Quand des gens s'assoient ensemble auprès d'un feu de village après avoir achevé leur tâche quotidienne ou quand ils causent pour se délasser du travail, ou quand ils accompagnent un travail simplement manuel d'un bavardage sans rapport avec ce qu'ils font, il est clair qu'ici nous avons affaire à une autre manière d'employer la langue, avec un autre type de fonction du discours. Ici la langue ne dépend pas de ce qui arrive à ce moment, elle semble même privée de tout

[1] Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, éd. Minuit, 1963, p. 217.

[2] É. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Tome II, Gallimard, 1974, p. 86-87.

[3] B. Malinowski (1884-1942) a vivement été critiqué par C. Lévi-Strauss qui estimait que le fonctionnalisme développé par celui-là tombe dans le piège de la discontinuité, de la singularité. Par exemple sur la question de la prohibition de l'inceste, Malinowski ne sort pas de considérations d'ordre biologique sur l'incompatibilité des sentiments parentaux et des rapports amoureux. (propos rapportés dans *Histoire du structuralisme*, Tome 1, de F. Dossé, p. 31-32). Lévi-Strauss ne récuse pas la validité de l'histoire et il pourfend à cet égard l'école fonctionnaliste, notamment Malinowski, pour avoir délaissé trop aisément les données historiques au profit des fonctions : « [d]ire qu'une société fonctionne est un truisme, mais dire que tout, dans une société, fonctionne est une absurdité. » (*Anthropologie Structurale*, p. 17) Propos rapporté par F. Dossé, tome 1, p. 212. La démarche lévi-straussienne se donne aussi comme un dépassement du fonctionnalisme qui, avec Malinowski, vise à rendre compte de la fonction sociale des mythes dans leur contexte particulier. (F. Dossé, Tome 1, p. 296)

contexte de situation. Le sens de chaque énoncé ne peut être relié avec le comportement du locuteur ou de l'auditeur, avec l'intention de ce qu'ils font.

Une simple phrase de politesse, employée aussi bien dans les tribus sauvages que dans un salon européen, remplit une fonction à laquelle le sens de ses mots est presque complètement indifférent. Questions sur l'état de santé, remarques sur le temps, affirmation d'un état de choses absolument évident, tous ces propos sont échangés non pour informer, non dans ce cas pour relier des gens en action, certainement pas pour exprimer une pensée…

On ne peut douter que nous ayons ici un nouveau type d'emploi de la langue – que, poussé par le démon de l'invention terminologique, je suis tenté d'appeler *communion phatique*, un type de discours dans lequel les liens de l'union sont créés par un simple échange de mots… Les mots dans la communion phatique sont-ils employés principalement pour transmettre une signification, la signification qui est symboliquement la leur ? Certainement pas. Ils remplissent une fonction sociale et c'est leur principal but, mais ils ne sont pas le résultat d'une réflexion intellectuelle et ils ne suscitent pas nécessairement une réflexion chez l'auditeur. Une fois encore nous pourrons dire que la langue ne fonctionne pas ici comme un moyen de transmission de la pensée.

Mais pouvons-nous la considérer comme un mode d'action ? Et dans quel rapport se trouve-t-elle avec notre concept crucial de contexte de situation ? Il est évident que la situation extérieure n'entre pas directement dans la technique de parole. Mais que peut-on considérer comme *situation* quand nombre de gens bavardent ensemble sans but ? Elle consiste simplement en cette atmosphère de sociabilité et dans le fait de la communion personnelle de ces gens. Mais celle-ci est en fait accomplie par la parole, et la situation en tous ces cas est créée par l'échange de mots, par les sentiments spécifiques qui forment la grégarité conviviale, par le va-et-vient des propos qui composent le bavardage ordinaire. La situation entière consiste en événements linguistiques. Chaque énonciation est un acte visant directement à lier l'auditeur au locuteur par le lien de quelque sentiment, social ou autre. Une fois de plus le langage en cette fonction ne nous apparaît pas comme un instrument de réflexion, mais comme un mode d'action.

La fonction phatique du langage est la possibilité des deux interlocuteurs d'être en contact l'un avec l'autre en vue de communiquer. Elle pourrait s'apparenter à une demande d'attention de la part de l'énonciateur et se révèle être l'acceptation possible de cette mise en contact de la part de l'interprétant. Autrement dit, la fonction phatique est en partie – car elle a également, entre autres, un rôle social non négligeable – la signature du contrat qui liera les deux interlocuteurs. La communication commence quand l'interprétant approuve l'idée qu'on le sollicite, qu'on lui demande de faire attention à ce qui va être dit. L'attention est une notion

inter-relationnelle, c'est l'assurance, grâce à l'acceptation d'un pacte tacite, d'une attention mutuelle.

Par ailleurs, la notion d'attention peut également recouvrir l'idée qu'on attire l'attention sur des choses que les gens savent déjà. Dans ce cas, ce n'est pas une transmission d'informations. L'intérêt est donc aussi de montrer que l'attention qu'on prête aux choses peut être quelque chose de surprenant. Il peut s'agir d'informations mais non nécessairement. Le fait est que cela apporte quelque chose d'intéressant à un moment donné.

3.2.1.2 La caractérisation attentionnelle de la nature de la contribution

Le contrat implicite des théories attentionnelles de la communication, c'est de dire que ce qui se négocie dans la communication, c'est le fait qu'on demande de l'attention et on donne de l'attention. Finalement, c'est ce que disent simplement les maximes conversationnelles de Grice. Lorsque des interlocuteurs sont prêts à communiquer, entrent les notions d'attention conjointe ou d'attention contrôlée.

Un énonciateur doit créer de l'attention, créer une envie de regarder, de lire, d'entretenir le suspense dans un texte narratif par exemple. Il doit laisser entendre que ce qu'il va dire est susceptible d'être intéressant. Ce sont des vraies contraintes. On a bien une sorte de pesanteur attentionnelle d'arrière-plan sur chaque mouvement. Mais ceci ne détermine pas chacun de ces mouvements. C'est simplement en arrière-plan et, du reste, cela a son importance.

Dans le corpus qui est le nôtre, bien que nous ne puissions pas tout traiter, nous allons identifier un certain nombre de phénomènes caractéristiques du fonctionnement d'un texte qui sont relativement routinisés, c'est-à-dire qui sont des conventions textuelles auxquelles les interprétants sont habitués.

Il y a d'une part une sorte de contrat tacite et d'autre part, il y a comment on le réalise. Et c'est précisément ceci que nous tentons d'expliquer. L'écrivant (pour ne pas dire l'écrivain) a une obligation de rendre son comportement intelligible. Il est amené à mettre en place toute une série de méthodes que nous essayons en partie de mettre à jour. Car l'attention, le fait de susciter l'intérêt du lecteur, est quelque chose qui est sous-jacent au texte. Nous identifierons donc quelques unes de ces méthodes.

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, la contribution n'est pas l'énoncé. Elle peut se révéler bien supérieure à lui, jusqu'à être un texte entier, toujours régie par ce principe

de complétude. Dans cette unité très vaste, il y a l'idée que l'on va devoir demander de l'attention sur ce qui va être dit, attirer l'attention et maintenir l'attention de l'interlocuteur. Depuis une vingtaine d'années, les travaux soulignent d'une part que l'unité théorique, comme celle de la théorie de l'argumentation dans la langue, c'est l'idée que parler c'est attirer l'attention sur quelque chose et la notion de contribution a un rapport avec la notion d'attention puisque la contribution est définie comme la co-construction de l'ensemble de ce qui doit être pris en compte à un moment donné, ce qui est une façon de décliner la maxime conversationnelle gricéenne (de quantité) car cette maxime exige de n'en dire pas moins que nécessaire. Mais que signifie en réalité « n'en dire pas moins que nécessaire » ? La formulation de Grice est quantitative. La formulation attentionnelle consiste à considérer qu'on a des éléments qui doivent être pris en compte. Et que ces éléments sont un certain nombre sans lesquels l'information ne peut être transmise de façon optimale, c'est-à-dire sans lesquels l'interprétant ne peut être guidé vers l'interprétation souhaitée par l'énonciateur.

Après avoir attiré l'attention sur ce qui va être dit, l'énonciateur a pour tâche d'entretenir cette attention et demandera au fil du discours que l'attention de son interlocuteur soit plus précisément portée sur telle ou telle information.

Afin d'avoir la possibilité d'analyser la contribution de l'énonciateur, il faut poser l'hypothèse que parler, c'est attirer l'attention sur quelque chose en demandant à ce que ce quelque chose soit pris en compte. En effet, si l'on doit se replonger dans les théories existantes qui s'appuient sur le concept d'attention afin de donner une validité à l'hypothèse que nous posons, nous pouvons nous appuyer sur les modèles de Anscombre et Ducrot (1983) et de Sperber et Wilson (1989) qui ont en commun le fait que parler, c'est attirer l'attention de quelqu'un sur quelque chose en lui demandant de le prendre en compte (Nemo, 1992).

Autrement dit, la contribution (de l'énonciateur) est l'ensemble de ce qui doit être pris en compte à propos d'un sujet (ou thème). Elle fait partie intégrante de l'attention. A ceci, il est nécessaire de préciser qu'il y a une véritable gradualité dans l'attention : il y a ce qu'on ignore (ou que l'on feint d'ignorer), ce à quoi on fait attention, et ce à quoi on fait plus particulièrement attention, voire très attention.

Par exemple, dans notre chapitre 1, nous avions évoqué le modèle d'Eddy Roulet s'appliquant à l'analyse des conversations. Il y a manifestement dans une conversation une contrainte de double accord entre l'énonciateur et l'interprétant. Et cette contrainte concerne un ensemble de contributions. Elle oblige, pour la construction collective, que les interlocuteurs sachent ce à quoi on décide tous de prêter attention. Les interlocuteurs

échangent et la contrainte de double-accord a joué son rôle dès lors que chacun valide le champ attentionnel commun en vue de la co-définition de ce à quoi on doit prêter attention.

Les interlocuteurs, dans une conversation, doivent se mettre d'accord sur ce à quoi on prête attention. Ces premiers éléments de réflexion s'inscrivent dans le cadre d'une pragmatique attentionnelle. Même si ce n'est pas précisément notre objet dans la présentation de ces travaux, il nous semble important de souligner que d'autres contraintes, plus globales, s'attachant à un niveau supérieur au niveau contributionnel, existent et agissent *ispo facto* sur la contribution.

Du reste, si on prend l'exemple d'un roman policier, ce qui nous intéresse dans la dimension attentionnelle que nous avons évoquée, c'est qu'on ne peut pas donner de l'attention sur un cadavre ou une enquête sans donner de résultat, chose qu'on ne retrouve pas dans la notion d'attention contrôlée. Le fait est que, dans la notion de contribution, quand on attire l'attention sur quelque chose, on doit aller jusqu'au bout. De même au quotidien, on ne peut pas dire à une personne de notre entourage qu'on a eu un gros problème le matin-même et ne pas en dire davantage. On ne peut pas s'arrêter en plein milieu d'une révélation. C'est la preuve de l'existence de vraies contraintes. Il y a manifestement des formats qui exigent que si on aborde une question alors on doit l'aborder jusqu'au bout. Reste à savoir ce que c'est que de devoir « aller jusqu'au bout ». Qu'est-ce que décrire un paysage jusqu'au bout dans un roman ? Qu'est-ce que décrire un personnage jusqu'au bout ? Et quelles sont les différentes façons de respecter ce « devoir aller jusqu'au bout » ?

3.2.2 Le pacte littéraire

Nous évoquons ici encore une nouvelle notion, celle de pacte littéraire, estimant qu'à l'évidence, ce pacte est sensiblement plus précis que le pacte communicationnel, beaucoup plus vaste. Il est plus précis en ce qu'il comporte des contraintes qui le caractérisent comme tel.

On a pour habitude depuis un certain nombre d'années d'évoquer la notion de pacte de lecture ou même celle de pacte littéraire. Or, ce sont des pactes très globaux alors que la contribution est un pacte très local : il y a des contributions de petites tailles, notamment lorsqu'elles sont de la grandeur d'un seul énoncé.

Plus encore, dans ce qu'on va voir en travaillant sur les textes, il n'y a pas qu'un seul et unique pacte. Il y a un ensemble de pactes : chaque micro-contribution est un pacte en tant que tel mais c'est un pacte à l'intérieur d'un autre pacte. Les pactes textuels, les pactes

littéraires apparaissent à la manière des poupées russes. Il ne s'agit pas un pacte global. Il est possible d'avoir des pactes locaux dans lesquels, en tant que lecteurs par exemple, on ne rentre pas : il est tout à fait envisageable de lire une œuvre d'Émile Zola en se disant que la description d'un jardin avec tous les noms latins des fleurs est quelque peu fastidieuse et passer quelques pages pour arriver plus loin dans le roman. De même, l'auteur, Zola, aurait très bien pu dire simplement que le jardin est beau sans s'y arrêter véritablement et continuer le récit d'une action. Également, le lecteur peut très bien reprendre l'attention qu'il avait donnée au départ. On ne lit pas nécessairement un livre scrupuleusement, dans toutes les parties qui le composent. Il y a peut-être des choses sur lesquelles un lecteur fait l'impasse.

En fait, le pacte contributionnel, même si ce n'est pas que cela, même si on a des contraintes beaucoup plus précises, c'est aussi un pacte attentionnel. Ces caractérisations-là sont probablement utiles pour comprendre un certain nombre de choses sur les contributions, ce que nous verrons à partir de notre corpus.

Etablir des différences, même brièvement, entre diverses notions nous permet de dégager des éléments susceptibles d'être intéressants pour la suite de nos travaux ; c'est pourquoi nous rappelons ponctuellement ce qui régit une contribution, en dehors de la seule contrainte de complétude. Néanmoins, l'usage que nous ferons de la contribution sera bien différent. Il n'empêche que d'autres contraintes agissent sur cet objet textuel, des contraintes qui se situent à un niveau plus élevé, au niveau communicationnel ou pour ce qu'il s'agit des textes narratifs, au niveau de la communication littéraire. Cette réflexion s'inscrit alors pleinement dans la continuité de la caractérisation attentionnelle de la contribution.

Pour le coup, ce qui est intéressant chez Grice, réside aussi en ce que la notion de contribution met en évidence l'existence d'une sorte de contrat pragmatique (discursif) tacite qui est un contrat de communication. Et ce contrat de communication existe sur les textes littéraires comme sur les autres, de la même manière qu'un mode d'emploi doit respecter certaines conditions.

Par conséquent, il y a un contrat et ce n'est pas simplement un contrat approuvé par le lecteur C'est un contrat qui finalement peut se définir en ces quelques mots : « je vais vous demander de l'attention pendant un certain temps. Et si je vous demande de l'attention, il faut que, quelque part, cela vaille la peine et que j'aille au bout. » Ce « vaille la peine » remplace en quelque sorte la notion de pertinence. C'est l'idée que cela doit être intéressant et que cela mérite l'attention.

3.2.3 Le pacte littéraire et la notion de contribution

Si la coopération textuelle appartient à la fois à l'énonciateur et à l'interprétant, la contribution appartient exclusivement à l'énonciateur. Aussi pensons-nous qu'en analysant la contribution comme objet textuel, nous ferons émerger le fonctionnement et la construction du texte. En effet, le principe de coopération développé par Grice suppose que la production du texte, ainsi que sa lecture, soient placées elles-aussi sous l'égide de ce même principe. Pour ce qui est d'une communication littéraire, la difficulté pour les observateurs de ce type d'interaction est que l'auteur est absent au moment de l'actualisation du texte. Nous sommes en présence d'une forme de « dialogisme différé », ce qui nous autorise à penser que la lecture est une conversation *in absentia* où certes l'auteur n'est pas présent à proprement parler au moment de l'acte conversationnel mais bien présent dans l'interaction. On n'est plus dans du dialogique mais sans arrêt dans du dialogal et les auteurs défiant toute contrainte d'écriture complexifient parfois grandement les textes, leur prêtant une apparence dialogique… Certains auteurs se sont d'ailleurs amusés à laisser des traces linguistiques tout au long du texte faisant d'eux-mêmes des personnages à part entière de l'œuvre qu'ils ont composée. Nous pensons à *Jacques le fataliste et son maître* de Diderot mais, plus récemment, *Si par une nuit d'hiver un voyageur* d'Italo Calvino en serait l'exemple parfait. De la même manière, U. Eco rapporte, dans son œuvre *Lector in fabula*, l'étude qu'il a menée sur *Six Personnages en quête d'auteur* de Pirandello, l'idée que les personnages peuvent concevoir le monde de leur auteur. Seulement, ce qui se passe en vérité est qu'ils conçoivent un autre monde textuel dont fait partie l'auteur comme personnage à part entière de la narration (Eco 1985 : 218). Il y a donc une complicité entre l'auteur et le lecteur empiriques qui permet la communication littéraire.

3.3. Contribution et coopération

Compte tenu de ce que nous avons déjà dit à propos de la notion de contribution, nous pouvons la concevoir comme une unité linguistique de grande taille en ce qu'elle peut être supérieure à la phrase énoncée et en ce qu'elle est un objet textuel. Elle s'oppose d'une certaine manière à la notion de coopération textuelle qui reste une hypothèse sur laquelle repose la communication littéraire. La coopération textuelle n'est pas l'actualisation de l'attention du sujet empirique de l'énonciation mais les intentions virtuellement contenues dans l'énoncé (Eco, 1985 : 81). De plus, la coopération ne se retrouve pas véritablement entre l'auteur et le lecteur : elle n'est pas intermédiaire, elle est la volonté de coopérer. De ce fait, la coopération textuelle est entre les mains du lecteur, ce que la contribution est entre les mains de l'auteur.

Contrairement à Grice pour qui le principe de coopération est lié à de l'informationnel, il existe des variantes quant à la conception de cette notion. Et ces variantes peuvent être plus larges que ce qu'en a fait Grice. On peut considérer qu'il s'agit simplement d'attirer l'attention. En fait, il serait préférable de dépasser la notion de coopération qui, pour l'analyse des textes littéraires, apportera moins que la notion de contribution. En effet, la coopération textuelle ne peut fonder un objet textuel. Or, la contribution en est un. Elle sera donc plus propice à l'analyse des textes littéraires telle que nous allons le proposer à partir de la deuxième partie de la présentation de nos travaux.

Nous avons évoqué jusqu'à présent ce qu'est un contrat de communication. Nous pouvons le définir comme étant un recueil de contraintes qui, pour les plus globales (générales), obligent l'énonciateur à attirer l'attention sur quelque chose et obligent (mais moins systématiquement) à apporter un contenu informationnel. Ainsi la coopération est-elle à l'intérieur d'un mouvement attentionnel et se présente comme difficilement exploitable pour l'analyse des textes littéraires.

3.3.1 La conception du texte en sémiotique de la coopération textuelle

S'appuyant sur les travaux d'Oswald Ducrot (1972), U. Eco affirme, ou plutôt confirme, que le texte est d'une complexité bien plus grande que toute autre unité linguistique observée jusqu'à maintenant :

> (…) un texte se distingue d'autres types d'expression par sa plus grande complexité. Et la raison essentielle de cette complexité, c'est qu'il est un tissu de non-dit[1].

Et il poursuit en précisant que le texte ne peut être perçu qu'à travers son principe coopératif :

> (…) un texte, d'une façon plus manifeste que tout autre message, requiert des mouvements coopératifs actifs et conscients de la part du lecteur[2].

> Un texte peut laisser au lecteur l'initiative interprétative, même si en général il désire être interprété avec une marge suffisante d'univocité. Un texte veut que quelqu'un l'aide à fonctionner[3].

U. Eco subodore alors l'idée que le travail d'analyse d'un texte sera de décrire les différents principes coopératifs qui composeront une partie de sa structure, tout en prenant en considération que le non-dit fait partie intégrante du message qu'il constitue, et entrevoit ainsi le texte comme une machine propositionnelle :

> Le texte est (…) un tissu d'espaces blancs, d'interstices à remplir, et celui qui l'a émis prévoyait qu'ils seraient remplis et les a laissés en blanc pour deux raisons. D'abord parce qu'un texte est un mécanisme paresseux (ou économique) qui vit sur la plus-value de sens qui y est introduite par le destinataire[4].

La conception du texte en sémiotique de la coopération textuelle est assez vaste, tout aussi vaste d'ailleurs que la notion de coopération textuelle. Et elle apporte l'idée de la nécessité de considérer le texte *via* un principe de coopération, malgré la complexité d'analyser une unité linguistique d'aussi grande taille. Une véritable réflexion sur la

[1] Umberto Éco, *Lector in fabula*, Éditions Grasset et Fasquelle, 1985, p. 65.
[2] Umberto Éco, *Lector in fabula*, Éditions Grasset et Fasquelle, 1985, p. 65.
[3] Umberto Éco, *Lector in fabula*, Éditions Grasset et Fasquelle, 1985, p. 67.
[4] Umberto Éco, *Lector in fabula*, Éditions Grasset et Fasquelle, 1985, p. 66-67.

considération du texte est apportée tout au long de l'œuvre d'U. Eco et s'achemine sur la volonté de comprendre le fonctionnement qui unit le texte, son auteur et son lecteur.

Il ne fait aucun doute sur l'existence de liens qui unissent l'auteur et le lecteur, et que ces liens sont textuellement présents dans le message, autrement dit dans la contribution de l'auteur, moins dans la coopération textuelle, concept trop flou, trop diffus, difficilement saisissable, donc difficilement descriptible.

3.3.2 L'auteur et le lecteur sont liés par le texte

Comme nous l'avons déjà évoqué ci-dessus, Eco pense à juste titre qu'un texte en dit plus qu'il n'en sait :

> [U]n texte est un produit dont le sort interprétatif doit faire partie de son propre mécanisme génératif ; générer un texte signifie mettre en œuvre une stratégie dont font partie les prévisions des mouvements de l'autre – comme dans toute stratégie[1].

Toutefois, en amont, l'auteur empirique prévoit une sorte de Lecteur Modèle capable de coopérer à l'actualisation textuelle. Il estime le lecteur capable d'agir interprétativement comme lui a agi générativement. L'auteur agit véritablement sur le texte de façon à le construire. Le texte repose alors sur une compétence qu'il contribue lui-même à produire (Eco, 1985 : 72). En admettant que ce soit aussi simple, l'auteur fait en sorte, en fonction de son public-cible, que chaque terme, chaque tournure, chaque référence encyclopédique soient ce que leur lecteur est capable de comprendre selon toute probabilité (Eco, 1985 : 73).

Il y a certes des relations d'inter-dépendances entre le lecteur et l'auteur mais ce que nous souhaitons souligner ici est l'aveu-même d'U. Eco quant à la contribution quasi univoque de l'auteur à la réalisation du message. U. Eco parle de l'interprétation de l'œuvre par le lecteur en dessinant l'image d'un Lecteur Modèle. Or l'intention s'il en est de l'auteur n'est pas seulement de dresser l'image d'un Lecteur Modèle mais de disséminer en filigrane l'informativité de son message, nourri par cette image, mais également par celle de son *alter ego*, l'image de l'Auteur Modèle.

La notion de coopération est, comme nous l'avons déjà dit, vaste et bien trop floue pour être opératoire. Il nous a semblé légitime de poser le débat et de la distinguer de la notion de contribution notamment parce que nous pensons que la notion de contribution permettra de

[1] Umberto Éco, *Lector in fabula*, Éditions Grasset et Fasquelle, 1985, p. 68.

mettre à jour beaucoup plus finement les mouvements interprétatifs d'un texte. On peut noter désormais qu'effectivement, chez Grice, la notion de contribution a été traitée en termes de coopération. Mais, en définitive, moins que la notion de coopération elle-même qui, on le sait depuis longtemps, a ses limites, il y a un pacte attentionnel sous-jacent à la communication littéraire que l'on peut déterminer de la façon suivante : « je vous demande de l'attention ; ce dont je vous parle mérite de l'attention ; je suis contraint de prendre en compte l'ensemble de ce à quoi on doit prêter attention. »

3.3.3 Le pacte tacite sous-jacent à la communication littéraire

Toute forme de communication est en définitive régie par des pactes globaux qui peuvent après se décliner en plusieurs pactes, de moins en moins globaux (ou de plus en plus locaux), et les textes littéraires, forme de communication spécifique, n'y échappent pas. Le pacte de communication littéraire est tacite et va se décliner sous des formes spécifiques que nous allons pouvoir étudier par la suite. Puisque nous allons consacrer l'ensemble de nos travaux à l'analyse des textes littéraires, il nous faut en dire davantage.

Au pacte conversationnel décrivant davantage l'oral que l'écrit en analyse du discours (ou analyse conversationnelle), il est possible de substituer, pour une communication littéraire, un « pacte de lecture » qui implique l'absence de l'interlocuteur au moment de la production de l'énoncé puis l'absence du locuteur au moment de la réception, et donc de l'interprétation. L'écrit forme alors, en lui-même, un cadre contextuel créant l'image d'un auteur (connu ou non) pour l'interlocuteur et, également, l'image d'un lecteur (multiple ou idéale) pour l'écrivain.

Philippe Lejeune (1975), après avoir présenté ses travaux sur les récits autobiographiques, soutient l'idée qu'il existe de véritables « pactes de lecture » propres à certains genres littéraires et dont dépend en grande partie la possibilité de la compréhension des textes.

Selon U. Eco (1985 : 77), les lecteurs « empiriques » se trouveraient confrontés à un rôle que leur proposerait le texte et ils auraient le choix (contractuel) de se conformer ou de rejeter ce rôle. Se référant cette fois aux travaux de Searle (1972) et d'Austin (1970), Eco précise que le « Lecteur Modèle est un ensemble de conditions de succès ou de bonheur (« felicity conditions »), établies textuellement, qui doivent être satisfaites pour qu'un texte soit pleinement actualisé dans son contenu potentiel.

Il ne fait nul doute que lorsqu'un lecteur empirique ouvre un livre pour en prendre connaissance, il signe tacitement le contrat qui le lie à l'auteur empirique de l'ouvrage.

La coopération entre un énonciateur et un ou ses interprétant(s) rend possible la communication : c'est parce que les acteurs de la communication sont d'accord pour communiquer que la communication pourra s'établir. Cette coopération est bien entendu chaque fois implicite, nécessaire et indispensable. Que ce soit à l'oral, comme à l'écrit, un certain nombre de contraintes, ou de règles, déterminent l'échange communicationnel. Lorsque les interactants coopèrent, ils doivent faire en sorte que la conversation ne soit ni désagréable, ni incompréhensible, ni incroyable pour ceux qui y participent. Lorsqu'on est en présence d'une communication littéraire, ces tâches n'appartiennent qu'à l'auteur. Il y a véritablement un cadre qui s'établit, un pacte conversationnel (communicationnel) entre le locuteur et son (ou ses) interlocuteur(s), qui nécessite le respect de ces règles et du principe de coopération. Ainsi, à l'écrit, cette coopération crée le cadre pragmatique dans lequel se déroulera la communication littéraire.

De nombreux travaux ont été publiés sur la notion de pacte de lecture et nous pouvons retenir en particulier ceux très convaincants de Van Dijk (1976) qui a formulé un certain nombre de règles constitutives du pacte de lecture en s'appuyant sur les maximes conversationnelles de Grice. En les simplifiant, il établit des maximes littéraires qui peuvent se présenter de la façon suivante[1] :

> a). Le locuteur suppose que la narration est vraie ;
> b). Le locuteur suppose que la narration est pertinente, ou plutôt que son acte de parole (narratif) est pertinent dans la séquence interactive ;
> c). La narration est complète, relativement aux connaissances de l'auditeur, c'est-à-dire contient toutes les propositions que l'auditeur ignore concernant le cours d'action décrit ;
> d). La narration est strictement pertinente, c'est-à-dire ne contient que les descriptions des actions, états mentaux, intentions, but, qui sont directement pertinents dans le cours d'action décrit.

Tout comme Grice l'avait précisé, la transgression de ces règles (notamment c et d) est régulière d'une œuvre à l'autre. La complexité d'une communication littéraire est d'autant

[1] Nous avons ici repris la traduction de ces règles par Raphaël Baroni dans son article intitulé « La Coopération littéraire : le pacte de lecture des récits configurés par une intrigue », publié sur le site http://Fabula.org, dernière mise à jour de la page, le 27 mai 2004. Ces règles apparaissent dans un article de Van Dijk, « Philosophy of action and theory of narrative », *Poetics*, n°5, 1976, p. 309.

plus grande que les récits de fiction dérogent aux règles de façon si récurrente qu'il en serait acceptable de parler de normes. En effet, si pour Grice le principe de coopération repose sur le fait que l'information doit être transmise de la manière la plus efficace possible, pour l'auteur d'un récit littéraire, la maxime de quantité est savamment disséminée du début jusqu'à la fin du texte, et ce dans le souci de tenir en haleine et de retenir l'attention du lecteur : les informations de l'intrigue sont données au « compte-goutte ». L'auteur ne peut pas se permettre de tout dire dès le départ, sans quoi il perdrait aussitôt son auditoire.

La maxime de qualité est également à remettre en question : dans le cadre d'une œuvre de fiction, l'œuvre doit être tenue pour vraie alors même que les participants à la communication littéraire dans ce cas précis savent empiriquement que le récit est fictif. Il est une règle qui constitue le pacte de lecture selon laquelle plus l'œuvre est tenue pour vraie, plus la lecture sera passionnante. Le lecteur feint la véracité des propos de l'auteur qui, lui, feint de les tenir pour vrais.

Ainsi Raphaël Baroni (2004) dessine-t-il l'horizon d'attente du lecteur selon trois principes :

> a). le récit doit être intéressant, c'est-à-dire que les événements qui le composent génèrent une incertitude, sortent de l'ordinaire, et/ou soient provisoirement énigmatisés ;
> b). le récit doit ménager un certain nombre de surprises, c'est-à-dire qu'il ne soit pas trop prévisible ;
> c). le récit doit être complet, c'est-à-dire que les incertitudes principales soient résolues par le texte après un certain délai (maxime de complétude relative).

Parallèlement à ce à quoi s'attend le lecteur, l'auteur s'attend à voir respecter chez ses lecteurs une deux règles essentiellement (Baroni, 2004) :

> a). la première lecture doit être linéaire et doit respecter autant que possible le rythme imposé par le récit[1] ;
> b). les « surprises » que ménage le texte ne doivent pas être divulguées à l'avance aux autres lecteurs potentiels.

[1] Selon Bertrand Gervais dans « Lecture : tensions et régies », *Poétique* n°89, 1992, p. 105-125, lorsqu'on lit un récit pour une deuxième fois ou plus, le lecteur souhaite y approfondir sa connaissance, ce qui relèverait davantage de l'herméneutique.

Pour résumer, le pacte de lecture, par essence propre à la communication littéraire, est une demande de prise en compte de ce qui va être dit par l'auteur. Il est régi par un principe de coopération relatif puisque l'information ne doit pas être transmise maximalement afin de retenir jusqu'à la fin du récit l'attention de l'interprétant, coopération à laquelle le lecteur empirique se conformera ou non. S'il s'y conforme, l'acte de communication a lieu et des règles enrichissant le pacte sont à respecter là encore tacitement, tant de la part de l'auteur que du lecteur. A ceci près que tout ce qui est dit est dans la consistance de la contribution auctoriale. Aussi pouvons-nous penser légitimement que la contribution est source de richesse à l'analyse en ce qu'elle contient en son sein les réponses aux interrogations que nous formulons, c'est-à-dire sur celles de la complétude textuelle.

3.3.4. L'importance de la notion de contribution dans le pacte littéraire

Ce que nous pouvons affirmer jusqu'à présent sur la notion de contribution est qu'elle désigne tout élément composé par un individu et destiné à s'insérer dans un projet commun. Elle est l'ensemble des choses qu'un locuteur dit et elle amène une information intéressante à un moment donné pour les personnes qui sont impliquées dans le projet commun. La contribution peut prendre alors la forme d'un ensemble d'énoncés qui constituent un tout du point de vue de l'acte de communication. Potentiellement, c'est une séquence qui aura une forme d'intégration.

La contribution peut se définir pragmatiquement et contient un préfixe pragmatique implicite du type « ce que j'ai à dire, c'est que ». Elle est entièrement tributaire de celui qui la compose en vue d'interagir avec un interlocuteur, ici, dans le cas d'une communication littéraire, avec un Lecteur Modèle qui en fait n'est autre que l'image que se donne l'auteur empirique pour construire son discours afin qu'il s'adresse le mieux possible aux lecteurs empiriques. La contribution de l'auteur limite le champ des mondes possibles et met un point final en quelque sorte à la re-construction d'un de ces mondes par les lecteurs potentiels en donnant par sa contribution suffisamment d'indices ou de traces linguistiques qui permettront ce dialogisme différé. Le monde réel n'étant accessible que par le langage, les lecteurs potentiels sont perdus dans une masse de significations. C'est l'auteur qui les conduit vers une réduction des significations dans le champ des possibles pour les amener dans un monde construit par le texte (monde textuel) qui sera accepté par les lecteurs potentiels.

3.4 Sémiotique de la coopération textuelle et linguistique contributionnelle

Il y a eu des débats qui portaient sur la prise en compte des contraintes de Grice, contraintes qui prennent la forme, dans les travaux de Grice, de maximes conversationnelle et d'un principe de coopération. Ces débats portaient essentiellement sur la notion de coopération. Or, clairement, ce qui nous intéresse ici n'a pas directement de rapport avec la notion de coopération, liée par son instigateur à une théorie de l'implicite. Nous envisageons, pour notre part, contribuer à une théorie du texte, ce qui est bien différent, et théoriquement et méthodologiquement.

Comme nous avons pu le dire, la notion de contribution que l'on retrouve initialement dans les travaux de Grice a été au départ confondue quelque part avec la notion d'énoncé d'une part, et construite sur la théorie de la coopération et la théorie de l'implicite.

Pour ce qui nous concerne plus particulièrement, la notion de contribution est intéressante pour les nombreuses raisons que nous avons évoquées jusqu'à présent mais il nous faut bien avouer que la notion de coopération n'est pas vraiment importante pour la notion de contribution. De même que la notion de l'implicite n'est pas le problème principal pour ce qui concerne les contributions : ce n'est pas le même objet qui est à l'étude.

Pour résumer ce que nous avons dit jusqu'à présent, la prise en compte de la notion de contribution et des travaux de Grice plus globalement, implique de prendre en compte notamment la dimension attentionnelle. Elle implique également de discuter de la pertinence et de quel degré auquel peut être liée la notion de coopération bien que cette notion-ci ne soit pas un niveau comme peut l'être celui de la contribution ; c'est pourquoi s'agissant de l'analyse textuelle à laquelle nous allons nous livrer ultérieurement, le principe de coopération ne nous sera pas utile. Certes, il semble être une contrainte globale et il prend peut-être des formes particulières selon les genres textuels – ce qui explique que nous n'excluons pas l'intérêt qu'il peut avoir – mais ce n'est pas lui qui va permettre de clarifier la notion de contribution, ni d'en faire un outil d'analyse des textes. La notion de coopération, pour ce qui nous concerne, est beaucoup moins importante que la contrainte de complétude qui exige qu'il faille dire ce qu'il y a à dire et qui est de fait définitoire du niveau contributionnel.

Nous allons désormais commencer à aborder concrètement les questions qui se posent par rapport à l'analyse des textes, à savoir quels peuvent être les concepts-outils que nous emploierons.

3.4.1 Linguistique contributionnelle et sémiotique textuelle

Bien que spécialement créé à l'origine pour le contexte dialogique des conversations, le principe de coopération gricéen a été élargi et adapté en quelque sorte par Umberto Eco, notamment dans *Lector in fabula*[1], à l'analyse sémiotique des récits littéraires sous l'appellation de coopération interprétative. Dans ce même ordre d'idée, la linguistique des contributions (ou linguistique contributionnelle) s'inscrit au côté de la sémiotique textuelle, au cœur du paysage dessiné par les sciences du texte. Il est par conséquent légitime d'interroger la sémiotique de la coopération textuelle quant à l'étude du texte dans sa totalité en ce que sa démarche peut être associée à celle de la linguistique des contributions à laquelle nous souhaitons contribuer à donner naissance. En effet, au même titre que la linguistique contributionnelle, la sémiotique de la coopération textuelle a pour ambition d'envisager l'analyse du texte dans sa totalité (Eco, 1985 : 92) :

> [I]l y a déjà trop de théories textuelles qui regorgent d'analyses de portions textuelles trop détaillées ; pourquoi alors ne pas tester certains principes théoriques sur des portions plus amples ? Bien sûr, le travail sur des textes brefs facilite l'élaboration de théories formalisées qui visent à établir des possibilités de calcul génératif. Mais là n'est pas notre but. Nous essaierons donc de suivre une démarche inverse, cela vaut peut-être la peine. Ainsi nous élaborerons des suggestions théoriques que nous vérifierons par la suite sur un texte narratif qui, bien qu'assez court, est extrêmement complexe et lance une série de défis aux tentatives de formalisation trop élémentaire.

De fait, U. Eco veut analyser les modalités d'une lecture interprétative à travers l'image d'un Lecteur Modèle construit par le texte. Pour ce faire, il développe une notion de coopération qui est la capacité de collaboration et de participation à un projet commun. Cette notion de coopération est associée à l'idée d'un Lecteur Modèle, beaucoup plus que celle d'un Auteur Modèle qui à notre sens serait plus pertinent dans la mesure où cet Auteur Modèle, caractérisé par les intentions de l'auteur empirique cachée derrière le texte, est la quête incessante du lecteur empirique. Et ce qui se cache derrière le texte apparaît de façon subtile, insidieuse, subrepticement dans la contribution formulée par l'auteur empirique. Nous pensons en effet que les lecteurs potentiels reconstituent l'idée d'un Auteur Modèle au même titre que l'auteur construit l'idée d'un Lecteur Modèle, et que pour cette re-construction ou

[1] Umberto Éco, *Lector in fabula*, Éditions Grasset et Fasquelle, 1985.

construction, seule la contribution de l'auteur fait foi. Il nous paraît alors opportun d'opposer contribution et coopération afin d'éclaircir le choix théorique à partir duquel nous construirons une approche du texte.

3.4.2. La compétence contributionnelle

Dans *Lector in fabula*, U. Eco confirme à plusieurs reprises qu'il incombe à l'auteur d'user de sa compétence pour concevoir puis construire une contribution suffisamment précise pour limiter le champ des interprétations possibles du lecteur. Il met en exergue la compétence contributionnelle de l'auteur empirique alors qu'il n'en fait pas son « cheval de bataille ». Or, la contribution est le « fer de lance » d'une linguistique des contributions.

Dans le cadre d'une linguistique générative, Noam Chomsky a émis l'hypothèse d'une opposition théorique entre compétence et performance ; la première étant la capacité de construire et de reconnaître l'ensemble des énoncés grammaticalement corrects, la seconde l'ensemble des énoncés produits. De la même manière, ou plus précisément, dans le cadre d'une linguistique contributionnelle, il faut admettre l'hypothèse selon laquelle tout énonciateur est doué d'une compétence contributionnelle qui se caractérise comme étant la possibilité de produire et de reconnaître toute contribution (un énoncé ou un ensemble d'énoncés) complète.

3.4.3. Auteur-Modèle et Lecteur-Modèle

Nous avons déjà évoqué de façon diffuse dans nos propos antérieurs que coexistent au sein du texte l'image d'un Auteur Modèle et l'image toute aussi importante d'un Lecteur Modèle. Il semble désormais nécessaire de souligner que l'image d'un Auteur-Modèle est une hypothèse interprétative construite par le lecteur empirique. La configuration de l'Auteur Modèle dépend de traces textuelles mais elle met en jeu l'univers de ce qui est derrière le texte, derrière le destinataire et probablement devant le texte et le processus de coopération (au sens où elle dépend de la question : « qu'est-ce que je veux faire de ce texte ? »).

Sans le dire explicitement, c'est pourtant ainsi qu'U. Eco propose de « voir (au cas par cas) dans quelle mesure un texte prévoit un Lecteur Modèle qui participe d'une compétence idéologique donnée [m]ais (…) aussi de voir comment la compétence idéologique du lecteur (qu'elle soit ou non prévue par le texte) intervient dans les processus d'actualisation des

niveaux sémantiques les plus profonds, en particulier les structures actancielles et les structures idéologiques. » (Eco, 1985 : 109).

3.4.4 Le concept de *topic* et analyse sémiotique de la coopération textuelle

Etant donné que nous allons rechercher, dans la perspective d'une linguistique des contributions, des concepts-outils susceptibles d'appréhender le texte dans sa totalité, nous pensons que le *topic*, parce qu'il peut justement s'étendre à un texte aussi vaste soit-il, peut avoir une certaine utilité. De plus, ce qui le détermine, pour U. Eco, sera relativement différent de ce que nous en dirons.

En effet, en vue de l'analyse textuelle nouvelle qu'U. Eco souhaite développer, une véritable réflexion est engagée dans *Lector in fabula* pour enrichir une méthode capable de s'attaquer à des unités linguistiques de grande taille. Il présente la notion de *topic* qui s'inscrit en marge de la notion d'isotopie déjà connue et utilisée jusqu'alors. Le point commun majeur entre la sémiotique textuelle et la linguistique des contributions est qu'elles ont un objectif commun, l'analyse du texte dans sa totalité. Aussi les considérations établies à propos de la notion de *topic* pour en faire un concept-outil méritent-elles notre attention.

3.4.4.1 Le *topic* comme hypothèse de lecture

Le *topic* est, selon U. Eco, une hypothèse coopérative qui permettra à l'analyste d'un texte de déterminer les sélections contextuelles. De la même manière que les lexèmes contiennent des sémèmes qui construisent des *scenarii* potentiels, le *topic* est la possibilité offerte au lecteur d'envisager également des *scenarii*. L'auteur, lorsqu'il construit son discours, établit des co-références qui orienteront « la structures de divers mondes narratifs » (Eco, 1985 : 126). Caractériser le *topic* revient à déterminer le champ isotopique afin de faire fonctionner les sélections contextuelles, c'est-à-dire le choix par le lecteur de tel ou tel parcours interprétatif, le choix de tel ou tel scénario :

> Déterminer le *topic* signifie avancer une hypothèse [par le lecteur] sur une certaine régularité de comportement textuel. Ce type de régularité est aussi ce qui fixe – croyons-nous – tant les limites que les conditions de *cohérence d'un texte*[1].

[1] Umberto Éco, *Lector in fabula*, Éditions Grasset et Fasquelle, 1985, p. 117.

Grâce au *topic*, il est possible *a priori* de circonscrire un texte, d'en fixer les limites. Il intervient comme une hypothèse de lecture qui dirige la sélection contextuelle appropriée et impose une règle de cohérence interprétative qui intéresse tous les lexèmes en jeu (Eco, 1985 : 122).

3.4.4.2 *Topic* et isotopie

Le concept de *topic* défini par U. Eco nécessite que sa détermination repose sur un mouvement coopératif et qu'en ceci il est un phénomène pragmatique, ce qui le distingue clairement du concept d'isotopie développé par A. J. Greimas[1]. En effet, l'auteur de la *Sémantique structurale* définit l'isotopie comme « un ensemble redondant de catégories sémantiques qui rendent possible la lecture uniforme d'un récit ». L'isotopie aurait donc des fonctions de désambiguïsation transphrastique ou textuelle, mais en diverses occasions, Greimas fournit des exemples qui concernent aussi des phrases et même des syntagmes nominaux[2] (Eco, 1985 : 120).

Le *topic* amène le lecteur à déterminer les isotopies comme des propriétés sémantiques d'un texte. Il renforce le concept d'isotopie jusqu'alors propre à la sémantique et en fait un concept également pragmatique.

Le *topic* peut se formuler d'une façon quelque peu rudimentaire sous la forme d'une question de type : « mais de quoi diable parle-t-on ? » (Eco, 1985 : 119). Et apporte une réponse, après déduction du lecteur, qui s'apparenterait à « on est probablement en train de parler de telle chose ».

[1] Algirdas Julien Greimas, *Sémantique structurale : recherche et méthode*, Larousse, 1966.
[2] Umberto Éco, *Lector in fabula*, Éditions Grasset et Fasquelle, 1985, p. 120.

Reposant sur la fonction méta-linguistique du langage (Jakobson, 1957), le *topic* est un instrument métatextuel dont il existe tout au long du texte des traces linguistiques qui se présentent sous forme de marqueurs (de *topic*), de titres, sous-titres, mots-clés, *etc*. Le *topic* permet de focaliser l'attention du lecteur sur telle ou telle information qui serait plus importante que d'autres qui graviteraient autour de celle-ci. Le lecteur privilégie alors, ou ne prend pas en considération, « les propriétés sémantiques des lexèmes en jeu, établissant ainsi un niveau de *cohérence interprétative* dite isotopie[1] ».

Selon notre point de vue, le *topic* s'associe en quelque sorte à la notion de complétude (différent de la finitude comme nous l'avons précisé antérieurement) propre à la linguistique contributionnelle car si ce qui fait qu'un texte est texte relève d'une certaine forme de cohérence, c'est parce qu'entre autres le texte est complet. A la question de la complétude textuelle est liée également la notion de disposition textuelle au sens où les arguments ou les séquences textuelles vont être organisés dans le texte : si on n'enchaine pas n'importe quoi avec n'importe quoi comme le dit Ducrot, on n'enchaine pas non plus n'importe quoi n'importe où. En analysant cette disposition textuelle, essence même d'une contribution et de l'enchaînement des contributions les unes aux autres pour constituer une macro-contribution qu'est le texte, alors, nous pouvons aussi appréhender (en partie du moins) la complétude.

Tout en gardant l'idée que le *topic* vient enrichir également le concept d'isotopie que nous développerons plus tard, en tant qu'hypothèse de lecture, au même titre, il vient enrichir le concept de complétude, concept également pragmatique qui n'est autre que la réalisation d'une contribution en ce qu'elle doit être complète.

Au regard de l'ensemble de nos observations, nous pouvons d'ores et déjà aisément imaginer que la notion de contribution, c'est surtout un outil d'analyse heuristique.

3.5 Contribution et analyse textuelle

En vue d'une théorie linguistique du texte, la notion de contribution devient particulièrement intéressante parce que, d'une part, les textes comme totalité sont des contributions et, d'autre part, parce que les contributions sont elles-mêmes formées de contributions. Par ailleurs, les relations à l'intérieur d'une contribution ne sont pas de même nature que les relations entre contributions. Nous pourrons alors étudier ces différents types de relations. On peut poser d'ores et déjà un ensemble d'affirmations que l'on discute de

[1] Umberto Éco, *Lector in fabula*, Éditions Grasset et Fasquelle, 1985, p. 119.

façon théorique et qui demanderont à se vérifier lors de l'analyse textuelle que nous entreprendrons dans les chapitres suivants.

La contribution et le niveau contributionnel qu'elle détermine permettent la mise en place des moyens que nous nous donnons pour comprendre les objets textuels, pour comprendre la relation entre les énoncés et les objets textuels minimaux, ce qui se révèlera important pour analyser l'ensemble du texte.

Concernant les contributions comme objets textuels à proprement parler, il faut souligner le fait qu'une contribution peut être formée de contributions associées entre elles. A ceci, nous pouvons ajouter qu'il existe *de facto* des contributions minimales, c'est-à-dire une contribution qui n'est pas formée d'autres contributions et qui se présente quelque part comme irréductible. On verra d'ailleurs dans les chapitres suivants qu'il y a même d'autres types de configurations plus complexes. S'agissant des contributions minimales, elles ne sont formées que d'énoncés. Il y a co-interprétation des énoncés par les contraintes qui sont amenées par d'autres énoncés (Nemo, 2010).

En définitive, il est chaque fois question de satisfaction de contraintes. Par exemple, l'énoncé de type « il n'a pas dix-huit ans » doit être traité en tant que tel et un ensemble de contraintes vont peser sur lui pour guider à une interprétation (soit il a plus de dix-huit ans, soit il a moins, comme nous l'avons déjà expliqué pour ce même exemple dans le chapitre 2).

Si à cet énoncé, on rajoute simplement « mais il est très mûr pour son âge », il n'y a plus qu'une partie des objets qui satisfait les contraintes « initiales ». C'est un principe général. En fait, chaque élément amène des contraintes et chaque contrainte modifie la façon de satisfaire les autres contraintes.

Il est ensuite question d'intégration formelle. Le fait que ce soit une seule et même contribution se caractérise par le fait qu'il y aura des phénomènes comme, par exemple, des reprises anaphoriques, phénomène sur lequel nous nous attarderons plus longuement dans les chapitres consacrés à l'analyse textuelle proprement dite. Les éléments ne sont plus véritablement autonomes. Ce n'est pas simplement qu'ils deviennent interdépendants ; c'est qu'ils perdent de leur autonomie, créant alors de la textualité.

Il s'agira désormais de comprendre plus précisément l'ensemble des relations qui existent entre énoncés et contributions, à savoir également comment on passe des énoncés aux contributions minimales.

On peut poser également, comme l'a fait d'ailleurs à son insu Grice qu'une contribution est l'unification d'un certain nombre d'énoncés. Cependant, dès qu'on travaille sur un objet textuel, on se rend compte qu'une contribution inclut des contributions bien qu'il ne s'agisse pas d'un système récursif.

Compte tenu de ces premières considérations quant à la notion de contribution, on est obligé d'établir une série de distinctions, en vue d'une analyse textuelle, en ce qui concerne les niveaux contributionnels : il y a différents types de contributions et différents types de relation à l'intérieur de ces contributions ou entre contributions.

Sachant qu'il y a des contributions formées d'ensemble d'énoncés et des contributions formées d'un ensemble de contributions, il faudra également distinguer les contributions minimales (ou *a priori* autonomes) des contributions supérieures.

En résumé, on nommera contribution minimale (ou irréductible) toute contribution qui ne comporte que des énoncés. Et compte tenu du fait qu'on a des contributions qui ne sont pas incluses dans d'autres contributions, on nommera macro-contribution (ou texte) toute contribution qui n'est pas incluse dans une autre contribution.

Après avoir éclairci la notion de contribution et après avoir clairement établi qu'il s'agit d'un objet textuel propice à l'analyse des textes, nous souhaitons mettre à jour les fondements solides de cette notion. La contribution est une totalité, elle forme un tout en ce qu'elle est régie par ce principe de totalité qui se décline plus précisément comme un principe de complétude. L'objet du chapitre qui suit consiste à expliquer que la contrainte de complétude déjà évoquée antérieurement correspond à la notion de contribution. Et dans un texte, il y a un ensemble d'objets qui ont à satisfaire un ensemble de contraintes de complétude.

Pour résumer, Grice est à l'origine, par son travail sur le recensement des maximes conversationnelles, de l'idée qu'il y a des contraintes et notamment la contrainte de complétude. En effet, on a alors des contributions et une contrainte de complétude. Après avoir expliqué assez précisément à quoi ressemble une contribution, nous allons désormais nous intéresser à ce qui caractérise la contribution comme telle, c'est-à-dire à ce qui est définitoire d'une contribution, la contrainte de complétude.

Par ailleurs, nous envisageons également d'observer, de façon globale, l'ensemble des relations dans un texte, relations qui peuvent être pertinentes pour rendre compte de ce qu'est un texte. Aussi devons-nous ajouter que bien entendu, si on définit comme objet d'analyse textuelle toutes les relations qui existent dans un texte, c'est extrêmement large et il ne sera absolument pas possible de tout traiter dans la présentation que nous faisons de nos travaux.

Par la suite, nous nous intéresserons nécessairement à la possible récursivité des contributions, donc au fait que le texte est une contribution et qu'il est formé de contributions, elles-mêmes pouvant à leur tour être formées de contributions, *etc*. Encore une fois, dans cette présente thèse, nous ne nous intéresserons qu'à ces phénomènes et ce, rapidement, étant donné la taille considérable du matériau utilisé. Il n'est pas possible pour nous de théoriser en détail tous les rapports énoncé/contribution, car ce serait un travail immense qui ne peut à l'évidence entrer dans le format que constitue une thèse.

Ce que nous pensons est que les contributions minimales sont formées d'énoncés mais les autres contributions sont formées de contributions. Il faut alors à la fois une théorie des contributions minimales en tant qu'elles sont formées d'un ensemble d'énoncés mais après il faut une théorie de l'articulation des différentes contributions minimales dans des contributions macro. A ce moment-là on rentre vraiment en plein dans l'analyse textuelle. Il devient possible, grâce à la notion de complétude d'établir l'existence de liens entre des éléments par ailleurs disjoints et d'avoir un texte qui n'est pas juste une séquence de choses avec des appels, etc. Finalement c'est tout le squelette du texte qui est un squelette contributionnel.

De fait, comme nous l'avons déjà dit (mais le répéter, c'est le souligner), la notion de contribution a surtout un intérêt heuristique et analytique pour tout simplement découper un texte. Et ce qu'on peut minimalement dire à ce stade est que comme une contribution peut être formée de contributions, alors il existe des rapports entre les énoncés et les contributions ; c'est pourquoi il sera intéressant par ailleurs de regarder à la fois ce qui se passe à l'intérieur d'une contribution tout comme ce qui se passe entre contributions.

S'il y a l'idée que la contribution est une totalité formée de choses plus petites, il faut savoir qu'il y a également l'idée qu'une contribution peut être un élément d'une autre contribution. La structure textuelle peut alors être comparée à une structure fractale : pour faire simple, il y a une contrainte de complétude globale mais elle se difracte en contraintes de complétude locales sur chaque point abordé qui « construisent » thématiquement le texte. Ainsi doit-on dire un certain nombre de choses et sur chaque chose qu'on a à dire, a-t-on encore des choses à dire ; on est re-soumis à des contraintes du même type.

Pour finir, aborder dans ce chapitre ce qui a trait au contrat de communication avait surtout pour tâche essentielle de dire que la contribution est un contrat (communicationnel) défini principalement par la contrainte de complétude, mais aussi par des contraintes liées au pacte littéraire, soit par exemple une contrainte relative au genre littéraire auquel le texte dont

il est question appartient. Ces contraintes (de toutes sortes) définissent l'attente du lecteur. La complétude par exemple est à la fois une contrainte et un contrat.

Notre chapitre avait donc pour objectif de relater comment des contraintes sont transformées en contrat et deviennent des outils heuristiques, sachant que le statut des éléments textuels eux-mêmes est contractualisé. Par exemple, on sait qu'une séquence narrative, plus ou moins longue (en termes de taille) peut avoir un rôle parenthétique, notamment s'il s'agit d'un récit enchâssé. Nous verrons alors à quel point le format de complétude est structurant.

Chapitre 4
La complétude, de la pragmatique à la linguistique textuelle

Le concept de complétude a d'ores et déjà été abordé dans de nombreuses branches des sciences du texte mais dans des cadres et pour des objets d'étude différents. Nous pouvons signaler dès à présent qu'il y a différentes notions de complétude et nous allons introduire une notion plus large à bien des égards parce qu'elle portera sur le texte appréhendé dans sa totalité, et sur le genre textuel.

En effet, si la notion de complétude a été réservée à des objets micro-pragmatiques de l'énoncé isolé ou presque, elle est une notion qui semble beaucoup plus riche qu'on ne pouvait l'espérer et aurait sans doute vocation à éclairer d'autres choses que ce pour quoi elle a été employée jusqu'ici.

Il s'agit principalement de l'utiliser au niveau du texte pris dans son ensemble ; c'est-à-dire d'intégrer la complétude au niveau de l'analyse de la structure du texte lui-même, et aussi à des niveaux encore plus généraux, de type genre textuel.

Nous verrons que les contraintes que l'on évoquera, soit plus précisément les différentes contraintes de complétude, structurent l'intérieur d'un texte, tout autant qu'elles peuvent être liées au genre auquel le texte appartient.

Ce faisant, nous évoquerons en quoi la complétude peut offrir une approche différente de celles existant actuellement : la complétude a souvent été étudiée pour décrire l'implicite, beaucoup moins, voire pas du tout, pour appréhender une unité linguistique de grande taille que peut former le texte.

Là où jusqu'ici il s'agissait de s'intéresser à tel ou tel niveau, nous souhaitons appréhender un niveau beaucoup plus large. Et nous pensons que, dans cette optique, la complétude textuelle peut être exploitée de façon convaincante et serait alors efficace pour analyser des objets bien supérieurs à la phrase (en termes de taille). Elle n'est pas seulement une question qui concerne l'ajout, la complétion, ou la proposition (comme le souligne les diverses approches qui ont exploité la complétude en logique propositionnelle). De même, elle n'est pas simplement une question qui, à l'opposé, s'intéresserait à l'interaction (au sens large de conversation). Même si en la matière, cette notion s'est révélée utile et propice à ces deux types d'analyses (propositionnelle et conversationnelle), le concept de complétude ainsi exploité dans ces deux contextes analytiques est une source d'expériences pour les sciences du texte : cette exploitation nous a montré qu'il existe certainement plusieurs niveaux de complétude.

Preuve en est qu'en analyse conversationnelle, selon le modèle d'Eddy Roulet (1985), une distinction est opérée entre une complétude interactive et une complétude interactionnelle. Pour illustrer ce propos, il est préférable de comparer nos remarques sur le texte littéraire, unité de grande taille, avec ce qu'on observe sur une conversation, également une unité de grande taille ; la complétude propositionnelle étant trop « locale ».

De fait, une conversation repose sur des échanges entre au moins deux locuteurs, chacun leur tour énonciateur et interprétant, et ce jusqu'à ce qu'une négociation puis un accord la clôt. Lorsque les locuteurs atteignent ce « double accord », la complétude interactionnelle est perceptible. Qu'en est-il de la complétude conversationnelle ? Elle repose sur un échange de base de type « ouverture – transaction – clôture ». Cependant, l'échange dépasse généralement ce schéma tripartite puisque la réaction de l'interprétant fait en sorte que l'énonciateur ne puisse clore momentanément. Il y a donc trois sortes de complétude (là où Eddy Roulet n'en voit que deux). La première est dite interactive, la deuxième interactionnelle, la troisième étant l'ensemble des deux autres, la complétude conversationnelle.

> Le terme de *complétude interactive* caractérise précisément cette propriété d'une initiative, d'une réaction ou d'un contre d'être suffisamment « complet » de ces deux points de vue pour permettre à l'interlocuteur de prendre position et d'autoriser la poursuite linéaire de la négociation[1].

La complétude interactive est proche du concept d'intervention, à la différence de la complétude interactionnelle qui est une complétude plus vaste.

> Toute négociation a sa source dans un problème qui donne lieu à une initiative de l'énonciateur ; cette initiative appelle une réaction qui peut être favorable ou défavorable, de l'interprétant. Si elle est favorable, l'énonciateur peut clore la négociation en exprimant à son tour son accord. Nous qualifierons de complétude interactionnelle la satisfaction de cette contrainte du double accord qui autorise la clôture d'une négociation (et, par conséquent, de l'échange qui la constitue)[2].

[1] Eddy Roulet *et al.*, 1985 : 16
[2] Eddy Roulet *et al.*, 1985 : 15

La complétude interactionnelle est alors un ensemble d'interventions présentant une forme de complétude. Elle serait un niveau de complétude supérieur à celui de la complétude interactive mais inférieur à une complétude conversationnelle qui prendrait la totalité de ce qui a été dit comme complet.

Pour ce qui est de la complétude textuelle, celle que nous souhaitons observer dans les textes littéraires que nous offrirons à l'analyse dans les chapitres suivants, l'aspect « monologal » ne permettra pas d'arriver aux mêmes conclusions. Si nous avons souhaité faire un rapprochement entre l'analyse conversationnelle et l'analyse textuelle, c'est pour mettre en évidence l'idée qu'il peut exister plusieurs niveaux de complétude, tant dans les textes dialogaux comme le démontre déjà l'analyse conversationnelle que dans les textes monologaux, où la négociation entre l'énonciateur et l'interprétant est acquise avant le déroulement même de cette interaction particulière.

En revanche, l'objet principal de notre chapitre est de montrer que la structure du texte s'analyse grâce au concept de complétude. Il est vrai qu'on s'est servi de la notion de complétude logique propositionnelle, en analyse conversationnelle comme nous venons de l'évoquer, ou encore chez Grice ou Ducrot dès lors qu'il s'agit d'évoquer des travaux sur l'implicite. En fait, la complétude a pu être employée sur des niveaux tout à fait incontestables. Grice ou Ducrot par exemple ont conçu respectivement la maxime de quantité ou encore la loi d'exhaustivité en vue d'une théorie de l'énoncé, c'est-à-dire pour faire émerger la notion d'implicite. La complétude, certes, a produit des effets (en termes d'implicite), mais nous, nous lui reconnaissons son côté structurant, et c'est de ceci qu'il sera principalement question.

Employer la complétude à condition de l'appliquer à d'autres niveaux que ceux auxquels elle avait habituellement été soumise peut se révéler particulièrement intéressant. De fait, dans l'approche que nous proposons, c'est à travers le prisme de la complétude que nous observerons la contribution, et par là-même le texte (puisqu'il est une macro-contribution). De plus, en analysant la structure, on analysera le texte dans sa totalité.

Autrement dit, concevoir le texte comme un tout est un lieu commun. Comprendre qu'il n'est un tout que parce qu'il est complet, c'est précisément ce qui relève de notre travail. Ce qui explique qu'un fragment de texte, ce ne sera pas un texte. Et quelles que soient les propriétés textuelles que l'on souhaite décrire en caractérisant le texte, si elles ne le décrivent pas comme complet, alors elles ratent le texte comme totalité.

4.1 De la notion de complétude au principe de complétude

4.1.1 La complétude, un postulat gricéen

Étant donné qu'il existe plusieurs niveaux de complétude, il est important de rappeler que c'est parce que la phrase possède une certaine autonomie et une certaine complétude qu'elle a été (et l'est toujours par beaucoup) considérée comme une unité supérieure.

Grice a mis en avant une notion riche en productivité, la maxime de quantité qui a manifestement des rapports étroits avec le concept de complétude. L'élaboration d'une sémantique de la complétude permettra d'étudier une unité autonome et complète supérieure à la phrase non pas tant sur la forme mais surtout sur le fond ; cette complétude (sémantique) relève jusqu'à présent davantage de notre intuition que reposant sur des considérations scientifiques. Aussi la complétude textuelle devra-t-elle être une heuristique qui autorisera la description d'un texte littéraire. Autrement dit on peut poser que tout texte est texte parce qu'il est complet. Et pour des unités supérieures à la phrase mais inférieures au texte, on peut poser la même heuristique : toute séquence textuelle peut se définir comme telle (et porter le nom de contribution) parce qu'elle présente une forme de complétude.

La notion de complétude telle que nous l'envisageons sera utile pour étudier le texte en tant qu'objet complet, c'est-à-dire, selon la maxime de quantité de Grice, que l'auteur en dit suffisamment et qu'il est inutile d'en dire davantage. Cette maxime, qui s'applique en fait à la contribution, n'est autre que la notion de complétude que nous souhaitons analyser car elle pose des questions suffisamment vastes, suffisamment larges, qu'elle permettra à la fois d'interroger le texte et ce qui détermine son identité. Elles peuvent même interroger du texte qui n'est pas forcément conversationnel à proprement parler.

Nous pouvons également souligner que la complétude ne se réalise que dans la totalité du dire. Ce qui signifie que le texte n'est comme totalité qu'en tant qu'il est complet. Considéré dans son ensemble, le dire, qui est un objet pragmatique, forme un tout, ce qui fait de la complétude un objet tout autant pragmatique. Il ne paraît alors pas concevable de scinder un champ sémantique et un champ pragmatique ; la complétude est un concept sémantico-pragmatique, ou du moins correspond à l'idée de la sémantique que nous avons développée, idée selon laquelle la sémantique est envisagée dans sa dimension pragmatique.

Si intuitivement nous avons pleinement conscience de certaines formes de complétude textuelle, la question principale que nous souhaitons poser est de savoir comment s'organise le problème de la complétude pour ainsi développer des considérations scientifiques qui

confirmeront le bien-fondé de notre intuition. Il est vrai que pour l'instant, les descriptions qu'il est possible de faire des textes ne distinguent pas froidement, par exemple, un fragment de texte et un texte alors que manifestement, un fragment n'est pas autonome. En effet, la démarche qui consisterait à prendre un fragment de discours seulement, alors que le locuteur aurait pleinement conscience de la totalité de ce qui a été dit serait une démarche « illégale » éthiquement et intellectuellement. Par exemple,

(1). Pierre s'est mal comporté mais c'est un type bien.

Je ne peux pas dire à propos de l'énoncé (1) seulement *Pierre s'est mal comporté** car ce n'est pas **tout** ce qui a été dit.

A ceci s'ajoute l'idée que dans le paysage des sciences du texte qui osent aborder l'épineuse question « qu'est-ce qu'un texte ? », il est commun, à elles toutes, de constater que ce qui se dit sur le texte est valable pour un fragment de texte. Or nous pensons que ce qui peut les distinguer est par exemple un (ou des) critère(s) de complétude.

Par ailleurs, l'avantage de développer une notion de complétude est que celle-ci pose des questions qui concernent aussi bien des unités micro-textuelles que macro-textuelles. En effet, la notion de complétude permet d'interroger à la fois des objets microtextuels et des objets macrotextuels. C'est d'ailleurs précisément ce qui nous autorise à poser la question de la complétude à tous ces niveaux.

4.1.2 La complétude et la loi d'exhaustivité

Quantification et complétude sont liées. De nombreux auteurs ont évoqué des notions de quantité, ou d'exhaustivité en leur accordant des définitions pour ainsi dire jumelles. Effectivement, il n'y a pas que Grice qui a évoqué la maxime de quantité. Cette même maxime a d'ailleurs été reprise à Mats Furberg ([1963] ; 1971). Les lois d'exhaustivité, proches dans l'esprit de cette maxime de quantité, existaient parallèlement chez O. Ducrot (1972). Mais quels que soient les cas, c'était bien souvent dans le cadre de théorie de l'énoncé, en vue de mettre à jour des questions liées au non-dit, à l'implicite. L'avantage de la notion de contribution, c'est que, typiquement, c'est un ensemble d'énoncés. Et même chez Ducrot, la valeur contributionnelle n'est pas théorisée car ce qui l'intéresse c'est le niveau phrase-énoncée.

Selon la thèse d'Oswald Ducrot (1972), un ensemble de lois du discours[1] doit être formulé et entendu comme étant un ensemble d'énoncés produit dans un but précis et selon une stratégie particulière. Le modèle de Ducrot propose un certain nombre de lois du discours dans le cadre d'une explication et d'une explicitation de l'implicite. Or, notre projet n'est pas d'expliquer la notion d'implicite, il souhaite établir une (ou des) relation(s) avec la notion de texte. Ce qui nous intéresse chez Ducrot, c'est plus précisément une de ses lois de discours[2] qu'il nomme loi d'exhaustivité selon laquelle il est imposé à l'énonciateur de donner l'information maximale en fonction de la situation. On a donc bien chez Grice et Ducrot des analyses qui se situent au niveau de l'énoncé isolé.

Ces lois définissent un discours « idéal » propre à un acte de communication. Il faut savoir que bon nombre de chercheurs se sont employés à définir des lois de discours qui permettraient de décrire le fonctionnement d'un tel type d'interaction mais à l'heure actuelle, aucun n'est parvenu à expliquer pourquoi dans telle situation c'est telle loi qui s'applique et non une autre, même si parfois il peut apparaître une hiérarchie dans ces lois, hiérarchie qui n'est jamais vraiment systématique.

Pour O. Ducrot, qui travaille notamment sur le non-dit, c'est le sous-entendu qui est produit par une loi de discours, et qui est par là-même le produit d'un raisonnement. En ce sens, il n'est pas faux de dire qu'O. Ducrot développe un concept parallèle à l'implicature conversationnelle gricéenne. Néanmoins, dans ce type de travaux, le discours (au sens premier) n'est jamais analysé dans sa totalité. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, la notion de complétude dans ce cadre a pour objectif d'étudier l'implicite et non le texte lui-même. Or la complétude définit la textualité et pas seulement l'implicite. La description des sous-entendus se fait sur l'enchaînement de quelques énoncés mais guère au-delà. Aussi pouvons-nous résumer un calcul sémantique de l'interprétant selon O. Ducrot (1972 : 132) de la façon suivante : « si X a cru bon de dire Y, c'est qu'il pensait Z ». Cependant, pour O. Ducrot, Z est conclu non pas à partir de ce qui a été dit, mais du simple fait de le dire.

---

[1] Il est à distinguer le discours défini comme ci-dessus de la dichotomie opéré par Émile Benveniste entre discours et récit pour lequel le discours est l'ensemble des énoncés portant la trace de leur énonciation contrairement aux énoncés dits ancrés, où le récit est alors l'ensemble des énoncés qui ne portent pas la trace de leur énonciation.

[2] Il existe d'autres lois de discours chez Ducrot comme la loi de sincérité, la loi d'informativité, la loi de modalité et la loi d'intérêt. Cette dernière nous semble également importante car elle dit clairement qu'un locuteur ne dit pas que des énoncés susceptibles d'intéresser son interlocuteur ; bien que très vaste, l'application de cette loi implique alors que les énoncés sont « à propos », qu'ils sont pertinents. Autrement dit, les questions liées à la pertinence textuelle que nous soulèverons plus loin dans le chapitre suivant, méritent une attention particulière. Nous y reviendrons.

Toutefois, et ce que nous retenons de cette approche théorique, ce qui nous intéresse sérieusement dans cette volonté de décrire le discours à bras le corps *via* la formulation d'un certain nombre de lois du discours, c'est la loi d'exhaustivité qui, pour reprendre la formulation exacte des auteurs, postule clairement que « lorsqu'on parle d'un certain sujet, on est tenu de dire, dans la mesure où cela est censé intéresser l'auditeur, et où d'autre part, on a le droit de le faire, tout ce que l'on sait sur le sujet » (J.-C. Anscombre et O. Ducrot, 1983 : 52). L'expression de l'information semble obéir à cette loi.

Or, à des fins de description, la difficulté réside en l'un des mystères du langage qui repose sur le fait que le contraire de cette loi peut être utilisé couramment par les locuteurs d'une même langue : on peut dire quelque chose et cette information transmise peut être interprétée comme étant quasiment l'inverse de ce qui a été dit. C'est le principe même d'une figure de style non pas moins connue que fréquemment utilisée, la litote. Pour répondre à ce problème descriptif, Ducrot formule une loi complémentaire à celle de l'exhaustivité, la loi de la litote. Cette autre loi amène à interpréter un énoncé comme disant, au contraire, plus que ce qu'il dit. Ceci permet, par exemple, de rendre compte de l'interprétation que nous faisons à la lecture d'une célèbre réplique de Chimène à Don Rodrigue dans *Le Cid* de Pierre Corneille (« Va, je ne te hais point ! », acte III, scène 4) qu'il faut entendre comme l'amour passionnel que l'amante porte au héros.

La loi de litote développée par O. Ducrot permet de rappeler les travaux qui ont porté sur la négation et selon lesquels l'implicature peut être l'inverse de ce qui est dit. L'un des piliers de ce type de recherches est Laurence R. Horn (1984 et 1989). En effet, à partir de ces premières formulations de lois de discours, tant par Grice que par Ducrot, un premier constat a été la grande productivité en matière de recherches offerte par la maxime de quantité principalement, ou par la loi dite d'exhaustivité. Dans le sillage néo-gricéen, cette maxime de quantité n'a pas fait débat quant à son existence, ni même quant à son intérêt. Conquis par cette notion, les néo-gricéens se sont davantage intéressés à la possibilité de l'exploiter de manière encore plus efficace.

Horn appuie sa théorie sur l'œuvre de Georges Kingsley Zipf[1] pour qui le langage est le lieu d'une interaction entre deux principes antinomiques (ou symétrique) : l'un vise à économiser les efforts du locuteur, l'autre à économiser les efforts de l'interlocuteur. En

[1] Georges Kingsley Zipf, *Human Behavior and the principle of least effort: an introduction to human ecology*, Hafner, New York, 1949.

1984[1] puis en 1989[2], Horn propose de simplifier le découpage postulé par Grice en deux classes qui regroupent les différentes sous-maximes. Il est possible de résumer les travaux de l'auteur de la manière suivante :

Le principe-Q : économie des efforts d'interprétation de l'allocutaire :

- Faire en sorte que la contribution soit suffisante
- En dire autant que possible (modulo le principe-R et la maxime de quantité)
- Regroupe les sous-maximes Q1 et M1 et M2

Le principe-R : économie des efforts de production du locuteur :

- Faire en sorte que la contribution soit nécessaire
- Ne pas en dire plus que nécessaire (modulo le principe-Q)
- Regroupe les sous-maximes Q2, de relation et M3 et M4

Plus précisément sur la loi de litote et la négation, dans la continuité de ces travaux, Stephen C. Levinson[3] (2000) adopte la même démarche que L. R. Horn qui est de réduire l'ensemble des maximes conversationnelles. Sa reformulation est un peu plus systématique. Il postule trois principes relativement similaires :

Le **principe-Q** : relatif aux implicatures de quantité (c'est l'équivalent du sous-principe du principe-Q de Horn).
Le **principe-I** : il est un principe d'informativité, l'équivalent du principe-R de Horn.
Le **principe-M** : relatif aux implicatures de manière (c'est l'équivalent du sous-principe du principe-Q de Horn).

En définitive, les préoccupations des pragmaticiens semblent les mêmes et cette loi de litote correspond de près au principe d'informativité de Levinson (2000) selon lequel l'énoncé en dit plus que sa signification littérale. La maxime de quantité est particulièrement productive et devient un des objets centraux des travaux qui ont suivi. Seulement, que ce soit Ducrot, Horn ou Levinson, pour ne citer que les auteurs que nous venons de mentionner,

[1] Laurence R. Horn, "Toward a new toxonomy for pragmatic inferences : Q- and R- based implicatures." In D. Shiffrin (ed.), *Meaning, form and use in context* (pp. 11-42), Georgetown University Press, Washington, 1984.
[2] Laurence R. Horn, *A Natural History of negation*, University of Chicago Press, Chicago, 1989.
[3] Stephen C. Levinson, *Presumptive Meanings : the theory of generalized conversationnal implicature*, Massachusetts Institute of Technology Press, Cambridge, 2000.

l'objectif est de développer un modèle de l'implicite. Or, la notion de complétude doit être envisagée en termes textuels, non en termes d'implicite. D'autant plus que la confusion entre énoncé et contribution présente chez Grice persiste, notamment chez Levinson.

Selon nous, la loi d'exhaustivité dérive relativement du principe de pertinence en ce que l'énonciateur doit être vigilant à l'élaboration de ses propos et éviter ainsi une accumulation trop pesante de détails qui ne feraient qu'obstruer la compréhension d'un interprétant : trop d'informations nuisent à l'information.

L'exhaustivité, ou la complétude, se situe entre le « suffisamment » et le « pas davantage ». A notre sens, être exhaustif, ce n'est pas donner toutes les informations possibles, c'est être complet. Autrement dit, c'est donner les informations nécessaires au destinataire afin qu'il lui soit aisé de traiter ces informations transmises par un énonciateur, de les interpréter au mieux. A l'échelle du texte, associer à la loi d'exhaustivité une loi de litote nous paraît superflu, puisque dans la loi d'exhaustivité elle-même, entendue comme le fait d'être complet, il y a *in praesentia*, intrinsèquement, la loi de litote. Afin d'éviter toute confusion terminologique, nous préférons formuler une loi de complétude qui s'applique à l'ensemble d'un discours littéraire donc à l'échelle du texte littéraire considéré comme objet d'étude. Cette loi de complétude peut avoir la formulation suivante : un auteur empirique en dit suffisamment et il est inutile d'en dire davantage pour que son récit soit complet, c'est-à-dire pour que l'ensemble des contraintes de complétude soit satisfait.

Même si les lois du discours paraissent générales, finalement, elles ne servent qu'à décrire un énoncé ou un petit ensemble d'énoncés, et ce en dépit du fait qu'elles ont été initialement formulées pour décrire l'ensemble d'un discours donné.

Au-delà d'avoir développé la notion de complétude, nous avons souligné l'intérêt de cette notion à s'inscrire comme une contrainte qui, bien plus qu'elle ne régit un texte littéraire, le détermine.

4.1.3 La contribution et le principe de complétude

On peut observer un certain nombre de réalités quant aux rapports qu'il y a entre les niveaux, et c'est précisément ce que nous nous emploierons à distinguer. Pour ce faire, nous devons d'abord admettre qu'il y a plusieurs contraintes de complétude qui fonctionnent simultanément. A partir de ce principe, nous pouvons dire que, même s'il est possible de décomposer un texte en plusieurs éléments, et de définir des relations intra-contributionnelles ou entre micro-contributions, nous nous interrogeons pour savoir comment ces liens se tissent.

Il est possible, par exemple, d'imaginer qu'il y a une véritable organisation thématique : la contribution s'organise autour d'un thème contributionnel qui, finalement, a un double rôle ; le premier est interne à la contribution et le second est le fait qu'en quelque sorte on doit mettre en relation ce qui se passe en interne (à une contribution) avec les autres thèmes contributionnels (appartenant à d'autres contributions). La relation inter-contributionnelle passe par les éléments de la contribution qui jouent le rôle de thème contributionnel. Bien que ce phénomène ne soit pas le seul, il peut être, entre autres, un des modes de structuration.

Comme nous l'avons prédéfinie précédemment, la contribution est l'ensemble de ce qui doit être pris en compte à propos d'un sujet par l'interprétant. Il existe des contributions de tout ordre, de tailles variables, de cohésion syntaxique variable. Il est donc évident que les formats de contribution ne sont pas identiques. Toutefois, s'il est un point commun à tous ces objets textuels que nous avons réunis sous la même appellation, « contribution », c'est qu'ils sont tous régis par le principe de complétude. Toute contribution est contribution parce qu'elle obéit à terme à la loi de complétude. Un énoncé, même s'il est de la taille d'une phrase, présente une forme de complétude. D'ailleurs, en syntaxe, la phrase a une certaine autonomie. On peut donc dire qu'elle présente, en quelque sorte, une complétude.

Il peut alors exister plusieurs contributions correspondant à des niveaux de type microtextuel, mésotextuel et macrotextuel. A chacun de ces niveaux se manifeste le principe de complétude qui n'atteint son paroxysme qu'au niveau macrotextuel, c'est-à-dire à l'échelle du texte lui-même, quand l'énonciateur en a dit suffisamment et qu'il est inutile d'en dire davantage.

Au niveau microtextuel, ce qui va nous permettre de décrire les différentes formes de complétude, ce peut être les outils que propose la sémantique argumentative, c'est-à-dire celle qui s'intéresse à des objets proches des énoncés et sensiblement au-delà (en termes de taille). Mais nous sommes encore loin de l'étude d'objets textuels plus vastes comme des fragments de texte ou le texte dans sa totalité, bien que ceci ait pu être une des ambitions originelles de cette sémantique. La complétude résidera dans la possibilité d'interpréter telle contribution en offrant l'explication du calcul sémantique le plus légitime compte tenu de son environnement linguistique (lorsqu'on est confronté à un texte littéraire), le (ou les) sens le(s) plus justifié(s), le plus pertinent.

En réalité, la difficulté est encore différente pour des objets textuels bien plus vastes, à l'échelle d'un fragment de texte ou d'un texte. La sémantique interprétative propose à cet égard des outils intéressants et qui sont manifestement nécessaires pour la description d'objets textuels. Néanmoins, elle ne s'appuie jamais sur un principe de complétude comme nous le faisons, principe définitoire d'un texte, régissant par là-même la légitimité de ces blocs textuels ou du texte lui-même. Ainsi ses travaux ne permettent-ils pas d'opérer clairement une distinction entre un fragment de texte et un texte. Il nous faut par conséquent élaborer une sémantique susceptible d'ouvrir un nouvel axe d'analyse, permettant alors d'appréhender le texte et les objets textuels de grande taille selon leur complétude. Nous pensons nécessaire d'aménager ce que nous avons à notre disposition parmi les sémantiques co-existantes (argumentative ou interprétative) : un terrain d'analyse qui pourrait être celui de la sémantique de la complétude.

4.2 La complétude, une question centrale pour la linguistique textuelle

La complétude est une question centrale pour la linguistique textuelle et notre tâche première consiste à sortir la notion de complétude d'une pragmatique de l'énoncé. Il est nécessaire aujourd'hui d'offrir à la linguistique textuelle la possibilité d'appréhender et d'analyser les textes dans leur totalité puisque c'est parce qu'ils ont été produits dans leur totalité que la communication entre un énonciateur et un interprétant peut être dite comme réussie. La totalité d'un texte ne peut apparaître que parce qu'il est régi par la loi de complétude que nous avons formulée. On peut clairement établir un lien entre le texte comme totalité et la notion de complétude.

Avant d'aller plus en amont dans notre réflexion sur l'utilisation de la notion de complétude pour aborder la question du discours du texte dans son tout, il nous faut préciser que bon nombre de travaux se sont ramifiés en syntaxe, comme en sémantique d'ailleurs, sur la notion de complétion. Aussi devons-nous séparer ces deux notions qui ne sont ni synonymes, ni contradictoires mais bel et bien complémentaires.

4.2.1 La distinction complétion/complétude

4.2.1.1 Définitions de la complétion

La complétude, comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, permet l'étude, et *de facto* la circonscription, d'une contribution en ce qu'elle est complète. La complétion est ce qui amène à rendre complète une contribution. A notre sens, elle n'est pas que syntaxique, elle est l'ajout non pas seulement de constituants, mais d'un énoncé ou d'une contribution à un énoncé premier ou une contribution première. Elle est transverse tant au niveau phrastique qu'au niveau textuel. Il faut entendre la complétion comme une relation, celle d'un élément à ce à quoi il s'ajoute. Pour reprendre les propos de Jacqueline Authier-Revuz et Marie-Christine Lala dans un recueil de textes intitulé *Figures d'ajout*[1], la complétion « participe à la mise en scène de la dynamique du dire, donnant corps à ses mouvements successifs ». La nuance la plus importante à établir entre la complétion et la complétude est que la première permet à la seconde d'exister. Nous pensons qu'il est nécessaire de faire quelques remarques quant à la notion de complétion dans la mesure où nous pensions que la volonté de la part de l'énonciateur de rendre complet le dit aspire à faire émerger la complétude. A l'évidence, il doit y avoir des traces linguistiques relatives à la complétion qui mettent en relief la complétude textuelle à travers les liens qui autorisent et rendent cohésive l'unification d'une contribution sur l'autre. Sans doute l'observation de la complétion n'est-elle pas la seule à rendre compte de la complétude textuelle mais ces premières hypothèses justifient l'intérêt que nous lui portons. La complétion s'avère être d'ordre syntactico-sémantique ; la complétude, étant une loi de discours, est d'ordre sémantique.

Autrement dit, la complétion est une question de textualité alors que la complétude est une question textuelle.

[1] Jacqueline Authier-Revuz et Marie-Christine Lala (Textes réunis par), *Figures d'ajout, phrase, texte, écriture*, Presse Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 8.

4.2.1.2 Complétion et contribution

Comme nous l'avons souligné, la complétion est intra-textuelle et consiste à décrire en quoi un nouvel énoncé vient compléter le dit précédent. Nous sommes typiquement dans ce que nous avons évoqué dans le chapitre 3. Nous avions défini une contribution comme un ensemble de choses dites qu'un énonciateur demande à l'interprétant de prendre en compte ensemble. Cette contribution peut être de taille variable et apparaît minimalement sous la forme d'un énoncé (que nous avons défini comme étant une phrase énoncée). C'est à chaque fois parce que de nouveaux énoncés complètent les précédents que nous avons une modification de l'interprétation, construisant petit-à-petit une contribution. A chaque énoncé ajouté, une nouvelle interprétation naît, différente de la précédente, et ne peut être l'équivalent de l'interprétation de l'énoncé premier, ou deuxième, *etc*. L'interprétation doit être celle de l'ensemble des énoncés produits dans un ensemble du dit, dans un tout, dans sa complétude. C'est l'interprétation d'une contribution et non d'énoncés isolés qui est en réalité choisie par les locuteurs. Sans entrer plus encore dans les détails (car nous aurons l'occasion de revenir sur les conditions de l'interprétation des contributions), la complétion est le processus linguistique qui permet de souder une contribution à une autre, ce qui sera visible à travers des traces linguistiques. Ce processus se répète autant de fois que nécessaire pour que le texte prenne forme. La complétude se construit au fil du texte.

4.2.1.3 La complétude en construction

À l'évidence, il y a nécessairement un lien entre ce qui rend complet et ce qui est complet. Si nous faisons référence ici à la notion de complétion, c'est parce qu'elle peut très bien être la mise à jour d'une complétude en construction. On peut se dire qu'en analysant la complétion, on aura des éléments qui expliqueraient l'apparition de la complétude.

Seulement, la question de la complétude se pose aussi de toute autre manière que celle de la complétion. Elle est différente de la caractérisation habituelle du texte en termes de cohésion et de cohérence. En effet, l'étude de la complétion, dans les analyses qu'elle a pu susciter, a permis des considérations scientifiques en syntaxe comme en sémantique reposant sur des travaux qui voulaient éclairer les notions de cohésion et de cohérence. Poser la question de la complétude, c'est poser le problème différemment. On ne part plus de l'analyse de ce qui est senti comme étant des propriétés textuelles pour dégager ce qu'est un texte. En

procédant ainsi d'ailleurs, on a davantage établi ce qu'est la textualité bien plus que ce qu'est un texte. Partir de l'hypothèse de complétude, c'est partir de l'analyse d'un texte jugé complet au départ pour en dégager ses propriétés. Différemment, la question de la complétude peut éclairer les questions portant sur l'objet-texte en termes de cohésion et de cohérence. Par exemple, si on a quatre énoncés nommés respectivement A, B, C, D, qui s'enchainent logiquement donnant un énoncé ABCD comme complet (on en a dit suffisamment et il est inutile d'en dire davantage), la complétion s'attache à décrire comment B peut se souder à A, puis C à AB, puis D à ABC. Chaque ajout créant un nouvel énoncé, AB, ABC, ABCD. En posant la question de la complétude, le problème n'est pas de se demander si la séquence textuelle ABCD est cohérente, comme pourrait le faire les analystes de la syntaxe de la phrase par exemple où on peut se demander si la séquence grammaticale est bien formée (ABCD) ou mal formée (CABD*, DACB*). D'un point de vue sémantique, on peut se demander si les modifications du texte sont interprétables. De ce point de vue, les contraintes de cohérence apparaissent tout à fait limitées. En effet, la cohérence syntaxique est à distinguer de la cohérence textuelle. Par exemple, un énoncé très répandu que l'on peut trouver sur une pierre tombale présente une certaine complétude sans revêtir de cohérence syntaxique.

Jean Dupont.
1923 – 1999

Une pierre tombale présente un énoncé complet quand elle comporte un certain nombre d'éléments indispensables à sa complétude : le prénom, le nom, l'année de naissance et l'année du décès. D'autres éléments peuvent apparaître comme les lieux de naissance ou de décès, la relation avec une autre personne (« épouse X »), une épitaphe, *etc.* Il y a sur une pierre tombale, dans ce qui est communiqué, une logique de complétude. Bien que l'énoncé d'une pierre tombale soit a-syntaxique, il présente tout de même une forme de cohérence qui n'existe qu'à travers ce principe de complétude. Reste à définir s'il est des éléments minimaux de complétude donc des éléments supprimables sans que la complétude en soit affectée.

Pour rester dans le même ordre d'exemple, la tombe du soldat inconnu apporte un élément de réponse à l'idée qu'il peut y avoir des éléments supprimables ou non.

Inconnu.
12 juin 1917

En effet, nous pouvons lire le lexème « inconnu ». Le fait qu'il apparaisse sur la pierre tombale est important : ceci signifie que la contrainte (de complétude) est suffisamment forte pour que « inconnu » soit inscrit. Ce lexème désigne la personne, et selon le sens qu'il porte en son sein, il indique qu'il n'est pas nécessaire d'inscrire un nom et un prénom puisque l'un et l'autre ne sont pas connus mais il faut de toute façon désigner une personne. La pierre tombale du soldat inconnu présente un énoncé qui doit être considéré comme complet. C'est pourquoi si la date de naissance n'est pas inscrite ou partiellement, on peut reprocher à l'énonciateur de ne pas être coopératif. C'est justement parce que l'énonciateur ne connaît pas la date de naissance qu'il ne la donne pas. Puisqu'inconnu, on en a dit suffisamment en apportant la date du décès, et on ne peut pas en dire davantage.
Seule la date du décès importe et devient un élément indispensable à la complétude dans la réalisation d'un énoncé sur une pierre tombale, date de décès qui doit être attribuée nécessairement à une personne, connue ou non de l'énonciateur.

Chaque ajout, au minimum un, implique la création de liens textuels. Pour donner sens à l'ajout réalisé, la relation de complétion que l'on a évoquée précédemment implique la création de ce type de liens.

La question de la complétion et la question de la complétude permettent des analyses différentes. Néanmoins, la complétion, par essence, permet à la complétude d'exister en ce qu'elle autorise d'aborder les problèmes de cohésion et de cohérence, ou plus largement de liens cohésifs, dès lors que l'on veut s'orienter vers une sémantique de la complétude. La difficulté, lorsqu'on souhaite analyser la complétude textuelle selon une approche sémantique, est de déterminer ce qui va nous permettre de passer à la description. L'observation de toute forme de liens cohésifs sera indispensable.

4.2.1.4 Complétion, complétude, texte

La complétion au même titre que la complétude pose l'évidente question des frontières du texte. Dans un article extrait de *Figures d'ajout*[1], Dominique Combe (2002) expose sa réflexion sur une classification possible des « genres » de l'ajout et donc de la complétion non pas à l'échelle du constituant (préoccupations des syntacticiens) mais à l'échelle du texte. Il

[1] Jacqueline Authier-Revuz et Marie-Christine Lala (Textes réunis par), *Figures d'ajout, phrase, texte, écriture*, « L'Ajout en rhétorique et en poétique » de Dominique Combe, Presse Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 16-17.

s'appuie d'abord sur *Seuils*, une œuvre de Gérard Genette (1987) qui décrit ce qu'il y a autour du texte, soit le paratexte. Effectivement, il est fréquent de trouver de nombreux autres éléments qui viennent s'ajouter au texte comme les notes, les préfaces ultérieures, des avant-propos, des avertissements, des postfaces, ou encore un prologue ou un épilogue. La question est de savoir s'il faut considérer tous ces éléments comme appartenant au texte offert au lecteur ? Puis dans *Palimpsestes*, Gérard Genette (1982) analyse certains procédés de réécriture « hypertextuelles » comme la continuation, la suite, le supplément, etc. Un travail sur la complétude permet de répondre à ce genre de questionnement. D'autant plus qu'il arrive, parfois, (mais est-ce une nouvelle preuve de la dynamique des genres et des textes) qu'un genre originel subisse une transformation, c'est-à-dire une « transmodalisation » ou une « transposition » comme le dirait Jean Giraudoux. En effet, Dominique Combe (2002) nous fait remarquer à juste titre que Denis Diderot a fait du récit de voyage un genre philosophique ou encore que certains éléments paratextuels peuvent devenir un genre autonome, comme, selon J.-M. Schaeffer, la préface philosophique qui, avec Hegel est devenu un genre à part entière.

4.2.2 Complétude textuelle et objets textuels

A l'évidence, la complétude textuelle ne s'applique qu'à des objets textuels, c'est-à-dire à des objets d'étude linguistiques observables ayant des propriétés textuelles, comme le fragment de texte, ou le texte, ou, de fait, les contributions.

4.2.2.1 Texte/Fragment de texte

Dans la perspective ambitieuse d'apporter quelques éléments de réponse sur ce qui fait qu'un texte est texte, il nous paraît tout à fait opportun, à cet instant de notre réflexion, de prendre à bras le corps la difficulté d'analyser des objets textuels supérieurs à la phrase sans qu'il forment pour autant la totalité du texte. En effet, nous pouvons être confrontés au texte dans sa globalité et les questions de sa circonscription se sont posées lorsque nous nous interrogions sur ce qui est paratextuel comme faisant partie intégrante du texte ou non. Ces mêmes questions peuvent se poser à l'intérieur-même du texte. Notre intuition nous a menés jusqu'à considérer qu'il existe plusieurs sortes de contributions, notamment de tailles variables, au sein d'un même texte qui, lui, formerait une macro-contribution. Ces

contributions intra-textuelles peuvent revêtir l'aspect d'un texte fini, présentant une certaine forme de complétude. C'est le cas lorsque nous isolons par exemple un acte dans une pièce de théâtre. Il y a donc une réelle difficulté à distinguer un fragment de texte, d'un texte. Or la question se doit d'être posée car toute caractérisation du texte qui ne le distingue pas du fragment de texte est insuffisante. C'est justement à ce titre que la complétude est une propriété textuelle intéressante : elle peut nous offrir la possibilité de distinguer le texte de tous les autres objets textuels. Le fragment de texte peut être considéré comme une contribution (micro- ou méso-) mais en aucun cas comme une macro-contribution.

En conséquence, c'est à partir de cette hypothèse que nous tiendrons pour acquis que définir ce qu'est un texte et définir ce en quoi il n'est pas un fragment de texte est une même chose.

Il est du reste essentiel de distinguer texte et textualité, la textualité étant ce que partagent un texte et un fragment de texte. Elle fait du fragment un monde clos, donc, paradoxalement, complet ; elle est ce qui lui permet d'imposer sa force et finit par fasciner le lecteur. Certes, quand le manque semble n'être là que pour être comblé, il est alors concevable que le fragment devienne un genre à part et à part entière. Cependant, quand le manque ne demande qu'à être comblé, comme dans le recueil de poèmes de Sappho par exemple, est-il encore fragment ? L'interprétation devient personnelle, n'est entre les mains que de l'interprétant, et n'est plus réciproque ; c'est en ceci que le fragment devient un genre qui se marie d'ailleurs mieux avec la poésie qu'avec un autre genre (formel) car la complétude textuelle n'existe qu'à travers la sensibilité des lecteurs, qu'à travers l'interprétation qu'ils peuvent faire des vers qu'un auteur, sensible, a produit à un moment donné, à un instant T. Le fragment comme genre ne présente plus d'incomplétude en somme et n'est que le nom qui qualifie un ensemble de textes selon les caractéristiques (textuelles) qu'ils ont en commun.

Ce qui distingue le niveau textuel des autres niveaux linguistiques repose sur la contrainte de complétude, contrainte forte qui permet de séparer un texte et un fragment de texte. Pour plus de clarté, nous pouvons faire, par exemple, un parallèle avec la syntaxe, science qui établit une distinction entre la phrase et les autres objets grammaticaux en ce que la caractéristique d'une phrase est de présenter justement une certaine forme de complétude.

A l'échelle du texte, la distinction entre un fragment et un texte peut-elle induire un jugement qualitatif du texte littéraire ? Un fragment textuel est un objet textuel également mais il est composé d'un ensemble de contributions qui n'obéit pas pleinement à la loi de complétude. Un fragment textuel est, par définition, un texte qui n'est pas complet.

4.2.1 Le texte comme objet textuel complet

4.2.1.1 Approche non-configurationnelle d'un texte littéraire

Afin d'observer comment s'organise le problème de la complétude, l'étude de textes littéraires semble la plus appropriée. En effet, le texte littéraire, dans la totalité de sa réalisation, permet d'envisager le discours à la manière du fonctionnement d'une langue non-configurationnelle. Il est vrai que le sens d'un texte se révèle du fait d'une certaine linéarité dans la mesure où la construction textuelle semble linéaire. L'anaphore, par exemple, permet de justifier, c'est-à-dire de vérifier et de prouver, cette hypothèse. Elle a une force cohésive (Hasan et Halliday, 1976) qui permet de lier des énoncés entre eux mais fait état d'une certaine dépendance du texte avec son contexte[1] (ou l'entour). Le sens d'un texte, qui en fait son unité, est donc à la fois linéaire d'une certaine manière et non-linéaire. Il faut étudier les dépendances co-textuelles comme les dépendances contextuelles. Syntaxiquement parlant, la langue française a un ordre relativement fixe dans la construction des phrases qui la composent. Elle est dite « langue configurationnelle » ou non-polysynthétique. Par opposition, les langues « non-configurationnelles » ou polysynthétiques ont une syntaxe plus souple, l'ordre des constituants d'une phrase est plus libre. Or, nous pouvons constater que dans les langues synthétiques et surtout polysynthétiques, l'ordre n'est pas si libre que cela. En fait, ce qui autorise un locuteur à organiser son discours est tout de même régi par un ordre que l'on peut dire plus pragmatique que syntaxique. Nous pensons qu'à l'échelle du texte, les phrases s'organisent à la manière d'une langue non-configurationnelle : les phrases énoncées auraient une organisation, un ordre d'apparition dans le texte relativement libre. Quand nous disons « relativement libre », ceci signifie qu'il y a toutefois une certaine rigueur, et c'est cette rigueur ou les règles qui permettent cette rigueur que nous souhaitons faire émerger ; c'est pourquoi nous posons l'idée qu'un texte est complet et que cette complétude nous en apprendra plus que la finitude car elle est observable de façon homogène à tous les niveaux d'analyse. En effet, du point de vue d'une logique de la complétude, on propose une heuristique : plutôt que d'avoir une cohérence micro- ou macro- ou « est-ce qu'un texte est un

[1] Nous entendons « contexte » ici précisément comme étant la globalité du discours à laquelle un énoncé appartiendra. Il n'est pas le « hors-texte » mais bien la totalité du discours fini. Il ne s'oppose pas au co-texte mais contient en son sein les dépendances co-textuelles. Le co-texte est ce qu'il y a juste avant et juste après un énoncé. Il est en somme l'environnement distributionnel de l'énoncé.

ensemble de contributions » *etc.*, si on pragmatise le texte en général, on peut intégrer la notion de complétude. Cette notion de complétude est une forme de cohérence. Et, par exemple, et pour appuyer ce que nous venons d'évoquer, il est un type de cohérence incontestable qui n'est autre que la complétude : « ne pas donner plus d'informations que nécessaires ».

4.2.1.2 Les objets textuels et l'objet-texte

La notion de complétude ne peut s'étudier – et elle est même vouée à l'analyse – qu'à travers un objet textuel. Il est par conséquent nécessaire de distinguer un texte et un objet textuel. Cette distinction théorique est un préalable indispensable pour circonscrire notre objet d'étude. Par conséquent, on peut affirmer que la différence entre un texte et un objet textuel repose sur l'idée que le texte est complet alors que l'objet textuel ne l'est pas forcément. Aussi devons-nous souligner que le texte présumé est un objet textuel et qu'il est, *de facto*, ouvert à l'analyse.

Un seul énoncé, en tant que phrase énoncée, peut être un objet complet ; c'est pourquoi il peut être considéré comme un texte. Tout comme un texte de deux cent cinquante pages peut être un objet complet. Le texte doit donc être envisagé comme étant un objet textuel complet. Pour ce faire, il est important de rappeler que ce que nous avons dit de la contribution est indissociablement lié à l'idée d'objet textuel et c'est en ce qu'elle sera réalisée par sa complétude que nous pourrons parler de texte. En effet, si une contribution est composée minimalement d'une phrase énoncée, un énoncé peut s'enrichir d'autres énoncés *ad libitum* pour former une contribution. Une phrase énoncée est susceptible de constituer une contribution et plusieurs contributions (liées entre elles par des mécanismes d'enchaînements par exemple) peuvent former une contribution bien plus grande en termes de taille.

Pour résumer, un texte est une macro-contribution qui présente tous les aspects de sa complétude. Cette macro-contribution est constituée d'autres contributions qui elles-aussi présentent une complétude mais pour lesquelles toutes les conditions de complétude ne sont pas remplies. Le texte est un objet textuel complet parce que toutes les conditions de complétude sont remplies, à tous les niveaux. Pour mieux comprendre la structure qu'un texte peut avoir, nous proposons de géométriser ces premiers éléments de réflexion.

Les crochets que nous utilisons dans les schémas suivants permettent de circonscrire la complétude de fait d'une contribution ou d'un ensemble de contributions. Ainsi est-il possible de noter une contribution de la manière suivante : [C]

Schématiquement, tout crochet ouvert doit être refermé pour représenter la complétude contributionnelle.

Un extrait d'un texte, ne présentant aucune forme de complétude, se modélise de la manière suivante : –] X [–

Seulement, un fragment de texte comporte bien souvent des traces de complétude. En fait, on découpe rarement un texte n'importe comment : il y a une substance sémantique qui donne tout de même l'impression d'une unité, notamment lorsque le fragment de texte comporte une ou plusieurs contributions remplissant toutes les conditions de complétude, comme dans l'exemple ci-dessous où la contribution, Y, notée [Y] est complète :

–] X [Y] –] X [–

La contribution X, n'est pas complète dans la mesure où aucun crochet ne s'ouvre ni ne se referme. Nous pourrions très bien avoir une variante d'un fragment de texte notée ainsi :

[X [Y] –] X [–

La contribution X s'ouvre mais ne se referme pas, sa complétude n'est alors pas établie.

Selon le fragment de texte, sa taille peut être variable et sa représentation, pour ainsi dire, proportionnellement complexe (même si ce n'est pas nécessairement qu'une question de taille).

En définitive, après avoir été ouverts, quand les crochets se referment, la complétude d'une contribution se réalise. Nous pouvons par exemple rencontrer un récit dans le récit qui de façon très simple peut se schématiser de la manière suivante :

[X [Y] –] X]

La contribution Y est insérée dans la contribution X. Ceci est une description très simplifiée d'un enchâssement de contributions tout au long d'un texte ; un récit dans le récit peut avoir une représentation beaucoup plus complexe puisqu'un récit est une macro-contribution. Nous avons souhaité souligner que les macro-contributions peuvent apparaître l'une dans l'autre.

Pour ce qui est du texte que l'on a défini comme étant une macro-contribution, en admettant qu'il soit composé de trois contributions, X, Y et Z, il peut alors s'apparenter à ceci :

[X [Y] –] X [– [Z –] X [– –] Z] –] X]

Le nombre de micro-contributions constituants un texte complexifie proportionnellement la représentation de la structuration d'un texte.

Par ailleurs, nous pouvons d'ores et déjà nous intéresser à ce qui crée, peut-être intuitivement, cette substance sémantique offrant à une contribution cette force cohésive. Notre hypothèse peut s'orienter vers l'idée que les micro-contributions sont probablement de type thème/focus. En effet, si on lit une biographie par exemple, on peut voir apparaître chronologiquement les études de X en quelques lignes, puis viendra le mariage de X en quelques lignes aussi, etc. On a alors deux choses différentes qui sont relatées et qu'on dit au sujet de X. Il y a un lien car en définitive on parle de X. Mais on constatera en fait un dégroupement thématique où ce qu'on dit à propos de X se décline en sous-thèmes : les études, puis le mariage, *etc*.

De même si dans un autre exemple une personne demande à une autre :

« - Et les enfants, ça va ? »

On peut trouver une réponse de type :

« - Emilie vient de passer en troisième. Elle s'en sort pas mal bien qu'un peu bavarde en classe apparemment.

Quant à Camille, elle a arrêté la danse pour mieux se consacrer aux études. »

Compte tenu de l'exemple ci-dessus, on décline une réponse de la manière suivante : fille 1 puis fille 2, si tant est que la personne qui parle de ses enfants a deux enfants et que ce soient deux filles.

On a alors des micro-contributions qui déclinent un même thème. Aucune de ces contributions n'est véritablement autonome. Elles s'intègrent toutes dans une thématique plus vaste : on a des micro-contributions dans une contribution. Sur ces premières observations, une grammaire des contributions pourrait être envisagée par la suite.

Le fait est qu'intuitivement, tout locuteur sait qu'il doit en dire suffisamment (ne pas oublier de parler d'un de ses enfants quand on en a plusieurs alors qu'on nous demande comment ils vont), et sait, intuitivement sans doute encore, quand ce qui est dit est complet, du moins a-t-il conscience de cette contrainte de complétude qui régit ce qui doit être dit.

En fait, c'est parce qu'un ensemble d'énoncés forme un tout et que les enchaînements d'un énoncé à l'autre permettent de former ce tout qu'une contribution sera jugée complète. Et plus encore, c'est parce que des ensembles d'énoncés forment un tout et que les enchaînements d'un ensemble d'énoncés à l'autre permettent de former ce tout que le texte sera jugé comme complet.

Par ailleurs, et concernant l'analyse des textes qui suivra, un exemple montrant une grande force cohésive dans un texte entre des énoncés successifs (ou entre ensembles d'énoncés successifs) peut être celui des anaphores, phénomène linguistique que Grice a développé, en rapport avec ses maximes conversationnelles. Son analyse est sans doute à ce jour une des tentatives les plus importantes visant à dégager des critères d'acceptabilité discursive, puisque les maximes conversationnelles, si elles s'adressent au locuteur, n'en déterminent pas moins les conditions pragmatiques sous lesquelles un discours est susceptible d'être considéré comme acceptable par l'interlocuteur. Notons toutefois que les standards d'acceptabilité sont évidemment relatifs aux situations de communication et différents selon les genres discursifs. Chaque participant à une communication, même littéraire, est doté d'une compétence textuelle[1].

Pour résumer, le texte en tant qu'objet textuel est composé d'un ensemble de contributions qui sont autant d'objets textuels qu'il y a de contributions. L'ensemble de ces contributions obéissent à la loi de complétude et font du texte une macro-contribution. Aussi les enchaînements d'une contribution à l'autre sont-ils des objets textuels, mais de taille bien moins grande, évidemment.

4.3 La contrainte de complétude

Il ne fait aucun doute désormais que la complétude n'est pas seulement un concept mais, en tant que « loi de complétude », elle agit comme une contrainte et cette contrainte est globalisante. De même qu'il existe plusieurs niveaux de complétude, il existe plusieurs contraintes de complétude relatives à chacun de ces niveaux.

La complétude, agissant comme une contrainte sur plusieurs niveaux d'analyse, permet de voir des choses parfois au niveau local, parfois au niveau global mais elle n'agira pas de la même manière selon qu'elle se situera à tel ou tel niveau. En effet, la complétude

[1] La compétence textuelle peut être du point de vue de la production (Michel Charolles, 1978 : 8) mais également du point de vue de la compréhension. Les participants à une communication littéraire partagent cette compétence. Pour le lecteur, elle lui permet de reconnaître, par exemple, grâce à des normes pré-établies, l'appartenance générique de tel ou tel texte.

textuelle comme contrainte n'est pas véritablement forte au niveau local : elle n'impose pas à une contribution (micro-) de commencer par tel ou tel élément textuel. En revanche, au niveau global, il y a des contraintes fortes : le dire, dans son tout, doit être unifié, cohérent, pertinent. Ainsi un texte littéraire fait-il état de contraintes qui, agissant à tous les niveaux, participent à la complétude textuelle, et dont la grandeur de la taille du texte amplifie la perception de complétude textuelle.

L'analyse de ces contraintes permettra de mettre en évidence des constantes et des variations. En effet, la contribution, quelle qu'elle soit, présente une complétude en ce qu'elle est un ensemble (complet) de ce à quoi on doit prêter attention. Les constantes peuvent alors être par exemple des contraintes de complétude précises comme la contrainte d'exposition (ou d'ouverture), la contrainte de clôture, *etc*.

Le texte comme contribution (macro-) permet d'imaginer la description d'objets discontinus qui se rejoignent à certains moments du texte. Ceci repose sur un principe selon lequel des éléments textuels se répondent dans le texte littéraire. Le propre d'une contribution évolutive (ou dynamique) est de mettre en relation différents éléments textuels. La contrainte est alors le principe selon lequel dès qu'un énonciateur introduit des éléments, l'interprétant crée des liens, et ce parce qu'il y a des relations entre ces éléments : on ne produit pas des énoncés sans intentionnalité ni même sans tenir compte du cadre discursif dans lequel un texte apparaît. Ceci crée une forme de cohérence mais aussi et surtout de pertinence des propos tenus.

Comme nous l'avons déjà évoqué, cette contrainte de complétude se subdivise en plusieurs autres contraintes. Au niveau local il peut y avoir des contraintes clausulaires qui caractérisent la complétude propositionnelle. Cette complétude propositionnelle est une condition suffisante mais non nécessaire à la complétude textuelle, beaucoup plus globalisante.

Il doit y avoir également une contrainte isotopique qui agit sur une méso-contribution, c'est-à-dire sur une ou des micro-contributions qui présentent un certain nombre d'éléments textuels qui se répondent. Cette contrainte isotopique agit également aux côtés de la contrainte de pertinence, contrainte qui relie les éléments textuels avec les thèmes principaux qui caractérisent le genre dans lequel s'inscrit le texte littéraire.

Il y a également, propre à chaque texte littéraire, et ceci fait partie des constantes, une contrainte de disposition textuelle qui impose par exemple une contrainte d'exposition (ou d'ouverture) et une contrainte de clôture. Entre l'exposition et la clôture du texte littéraire, la contrainte de disposition textuelle agit également en étroite relation avec le cadre défini par le

genre littéraire. Cette contrainte de disposition porte donc sur l'organisation textuelle, tant sur les micro- et méso-contributions que sur le texte pris dans sa totalité, c'est-à-dire en tant que macro-contribution.

En somme, les conditions de complétude textuelle sont produites par le texte lui-même. La contrainte de complétude agit sur chaque micro-contribution, toutes pouvant être mises en relation les unes entre elles grâce à la contrainte isotopique qui agit, de fait, sur des éléments méso-textuels. Chacune de ces méso-contributions est régie par une contrainte de pertinence qui permet de faire des liens entre une méso-contribution et un des *topoi* propres au genre dans lequel s'exerce la communication littéraire.

Au niveau macro-textuel, la contrainte de disposition textuelle impose en quelque sorte la place de chaque méso-contribution dans un ordre d'apparition déterminé par le genre. Cet ordre peut être variable relativement et selon la contrainte générique. Au niveau macro-textuel encore, la contrainte de complétude est la somme des autres contraintes (suffisantes et/ou nécessaires) qui se substitue en quelque sorte à ce qu'est la négociation dans une approche conversationnelle : elle impose l'accord tacite entre l'énonciateur et l'interprétant pour clore la communication littéraire.

En conséquence, le niveau méso- est un niveau intermédiaire entre le niveau micro et le niveau macro mais il n'est en rien l'addition de plusieurs micro-éléments textuels, de la même manière que le niveau macro n'est pas l'addition de plusieurs méso-éléments textuels. Ce qui unit les niveaux micro-, méso- et macro- est la continuité textuelle, une continuité à la fois sémantique et pragmatique. La macro-complétude n'est alors pas l'addition de micro-complétudes : comme nous l'avons déjà signalé, des phrases a-syntaxiques peuvent présenter une macro-complétude.

Lorsque ces contraintes agissent simultanément sur l'objet-texte, elles produisent l'effet-texte, c'est-à-dire l'effet totalisant du texte : un énonciateur en a dit suffisamment et il est inutile d'en dire davantage.

Les contraintes de complétude (au niveau macro-), pour l'essentiel, vont se routiniser et c'est ce qui va former un genre textuel. Quant à la maxime de quantité développée par le philosophe anglo-saxon, Grice a une logique qui se réclame d'établir une loi générale. Or, la complétude est un peu plus « formatée ». Les contraintes de complétude se stabilisent puis deviennent, à plus ou moins long terme, dynamique : il y a comme une forme de mise à jour des contraintes, ce qui permet le renouveau des genres littéraires.

4.4 La complétude comme cadre pragmatique : le genre littéraire

Il ne semble pas concevable d'aborder la complétude d'un texte littéraire sans prendre en considération le cadre pragmatique dans lequel il s'inscrit. En effet, ce cadre pragmatique, le genre textuel auquel le texte littéraire appartient, participe pleinement à la complétude de celui-ci ; c'est pourquoi nous pensons que l'analyse du genre textuel permet également l'analyse de la complétude du texte littéraire. Pour ce faire, il nous faut apporter quelques éléments de réponse sur ce qu'est un genre littéraire et sur la taxonomie que nous adopterons compte tenu des nombreuses controverses existantes.

4.4.1 Qu'est-ce qu'un genre ?

4.4.1.1 Une difficile définition du genre

Il semble difficile de pouvoir délimiter la notion de genre tant elle peut être contestée. En effet, la théorie littéraire s'est donné pour objectif d'élaborer une taxonomie susceptible de classer, dans l'absolu, la totalité des œuvres de façon indéniable et transhistorique. D'ici est né la « génologie », terme employé pour la première fois par Van Tieghem, pour qualifier la discipline qui s'occupe de l'étude des genres. Différentes propositions de classification des œuvres par genre se sont succédé sans jamais faire l'unanimité dans les rangs des critiques comme dans ceux des théoriciens littéraires. Offrir une définition serait présomptueux de notre part car cela semble relativement équivoque et nécessite de la prudence. Aussi, il va de soi que nous ne pourrons pas énumérer toutes les théories qui sont relatives au genre littéraire. Nous admettons par conséquent au départ de notre réflexion la tripartition aristotélicienne qui nous permet de placer au sommet de la pyramide des genres littéraires le roman, le théâtre et la poésie.

Nous pouvons considérer que le genre est le code qui invite le lecteur au comportement adéquat. Il est la construction, pour et par le lecteur, du cadre narratif, du contexte littéraire dans lequel s'exerce la communication littéraire.

4.4.1.2 Une définition consensuelle

Communément admis, Michaël Rifaterre donne une définition assez générale mais qui est consensuelle de la notion de genre littéraire : « [il] est la structure dont les œuvres sont les variantes. » Plus précisément, à propos du roman, Roland Barthes, dans *Le Dégré zéro de l'écriture*, confirme et précise que le genre romanesque construit « un univers autarcique, fabriquant lui-même ses dimensions et ses limites, et y disposant son temps, son espace, sa population, sa collection d'objets et ses mythes[1]. »

4.4.1.3 Apparition de nouveaux genres

De la singularité d'une œuvre peut naître un nouveau genre. En fait, le genre représente une certaine somme de procédés esthétiques (ce qui ne signifie pas seulement des procédés esthétiques formels mais aussi thématiques) disponibles à l'écrivain et déjà compréhensibles du lecteur. L'écrivain peut faire le choix de recourir à telle ou telle hybridation de genres. Cela demande alors réflexion pour classifier ce type d'œuvre nouveau : faut-il faire appel à une taxonomie déjà existante ou faut-il modifier la typologie pour y introduire l'œuvre novatrice ? Il est vrai qu'un écrivain jugé comme bon se plie au genre tel qu'il existe et l'élargit en même temps. Juger un poème par exemple suppose de faire appel à notre expérience et à la conception globale, descriptive et normative que nous avons de la poésie ; mais inversement, la poésie se modifie évidemment sans cesse grâce à l'expérience que nous faisons de nouveaux poèmes spécifiques et aux nouveaux jugements que nous portons sur eux.

Le genre est reconnu par la compétence textuelle d'un lecteur grâce à des normes pré-établies partagées par l'énonciateur d'un texte littéraire et son interprétant. La compétence textuelle peut être envisagée du point de vue de la production (Charolles, 1978 : 8) mais aussi du point de vue de la compréhension. C'est une compétence commune que partagent l'énonciateur et l'interprétant.

En définitive, une œuvre d'art est modelée par la convention esthétique dont elle participe. Par conséquent, les genres littéraires « peuvent être considérés comme des impératifs institutionnels qui contraignent certes l'écrivain, mais sont contraints par lui[2]. »

[1] Roland Barthes, *Le Degré zéro de l'écriture*, Éd. Seuil, 1953 puis 1972, p. 27.
[2] N. H. Pearson, « Library forms and types… », *English Institute Annual*, New York, 1941, p. 39 s. et en particulier p. 70.

4.4.2 Le genre comme contrainte

Le genre participe pleinement à l'effet totalisant du texte et en ceci, il agit comme une contrainte qui régit le modèle textuel que doit requérir le texte littéraire qui lui appartient. En fait le genre est à la fois l'ensemble des règles et des prescriptions qui régissent l'écriture mais il est aussi un ensemble de conventions que les auteurs peuvent respecter à différents degrés sans pouvoir trop les transgresser, sous peine de devenir incompréhensibles. Un auteur écrit notamment pour être lu. Le genre littéraire offre les balises à la lecture et guide ainsi le lecteur dans son appréhension du texte littéraire : on ne lit pas un roman comme on lit un journal ou un poème. Il est un point de référence en littérature.

Compte tenu de ce que nous avons dit sur la notion de genre littéraire, nous pouvons alors formuler une hypothèse de départ qui stipule que le genre forme un cadre pragmatique dans lequel s'exercent les conditions de la réalisation de la complétude textuelle. Plus précisément, et pour appréhender au mieux le concept de complétude textuelle, notre heuristique est la suivante : si le lectorat affirme à propos de plusieurs œuvres littéraires qu'elles appartiennent à une même catégorie générique, c'est bien qu'il existe une substance commune qui leur est propre. Il nous revient alors, dans les travaux que nous menons, de l'extraire (tout ou partie). Cette substance commune à plusieurs textes littéraires est la complétude textuelle. Il nous faut l'analyser et démontrer en quoi elle est relative à tel genre pour regrouper en son sein un certain nombre de textes littéraires qui présentent des points de convergences qui, les uns avec les autres, forment une certaine complétude.

4.4.3 Le genre comme calibrage du texte

L'intérêt d'étudier la notion de genre dans le cadre d'une sémantique des textes est multiple. Cependant, et comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, c'est pour éclairer notre démarche qui consiste à exploiter le concept de complétude que nous abordons la question des genres littéraires. Si un texte littéraire ne présente pas de complétude textuelle, il devient difficile, pour ne pas dire impossible, de le classifier.

Le genre textuel est en fait le calibrage du texte, le cadre pragmatique dans lequel s'exerce la communication littéraire. Il catégorise les textes selon leurs formes ou leurs thèmes. Il paraît donc évident de distinguer les genres formels et les genres thématiques (ou

sémantiques). Selon François Rastier, on peut voir dans les genres des modèles textuels en même temps que des formes institutionnellement répertoriées : « [o]n pourra donc dire que le genre pré-figure le texte, ou que le genre définit ce qui, dans le texte empirique, fait figure de texte. »

Même s'il existe quelques variantes, c'est généralement encore aujourd'hui la tripartition aristotélicienne qui persiste, c'est-à-dire la division des œuvres en trois grandes catégories génériques : le roman, le théâtre et la poésie. Elles s'appuient sur l'aspect véritablement formel des textes littéraires.

> Il serait facile, et un peu vain, d'ironiser sur le kaléidoscope taxinomique où le schéma trop séduisant de la triade ne cesse de se métamorphoser pour survivre, forme accueillante à tout sens, au gré des supputations hasardeuses […] et des attributions interchangeables […]. Ces configurations forcées ne sont pas toujours sans utilité, bien au contraire : comme toutes les classifications provisoires, et à condition d'être bien reçues pour telles, elles ont souvent une incontestable fonction heuristique[1].

Cependant, il semble difficile pour le lecteur de se retrouver guidé dans sa lecture d'une œuvre par cette seule distinction formelle. Il lui manque des éléments de compréhension de l'œuvre. Aussi ces catégories génériques se sont-elles affinées en développant des sous-genres qui, eux, reposent pour l'essentiel, voire exclusivement, sur des distinctions thématiques. Or, la science qui justement s'intéresse au signifié, c'est-à-dire les thèmes qui peuvent être abordés dans telle ou telle œuvre, est la sémantique. Cette discipline scientifique est alors à nos yeux un recours incontournable pour l'analyse de genres littéraires et se doit de définir une unité linguistique précise pour ce type d'analyse, le texte.

Quand on détermine le genre formel par « sous-genres », autrement dit d'un point de vue thématique, donc relatif à la sémantique, alors l'analyse sémantique du genre peut se faire. Par exemple, à l'intérieur d'une de ces trois grandes catégories, le roman, nous pouvons faire vivre un ensemble de sous-genres littéraires répertoriés selon leurs thématiques, bien plus que sur leur forme : comédie sentimentale, roman policier, roman d'apprentissage, *etc*.

A partir du constat qu'a formulé François Rastier, nous considérons également que « les genres sont déterminés par les pratiques sociales. Ils sont reconnus et décrits par la linguistique, mais c'est une réalité intertextuelle, par laquelle peuvent s'expliquer certaines affinités et certaines régularités entre les textes. » (Rastier et Pincemin, 1999). Considérant

[1] Gérard Genette, *Introduction à l'architexte*, Paris, Le Seuil, 1979, p. 126.

que le genre se définit par des critères extra-linguistiques (idéologiques, sociaux, historiques) et extra-textuels, nous pouvons situer comme l'a proposé François Rastier notre corpus qui fera l'objet de la suite de notre travail de la manière suivante :

Pratique sociale	Communication littéraire
Discours	Littéraire
Genres	Roman
Sous-genres	Apprentissage
Textes	*Archipel*[1], *L'Écrivain Sirieix*[2], *La Grande Beune*[3], *La Classe de neige*[4], …

Pour résumer, *Archipel* par exemple de Michel Rio est l'œuvre que nous considérons être un roman d'apprentissage. L'œuvre se place alors dans le cadre d'une communication littéraire. Son discours est un discours littéraire (par opposition à scientifique, *etc*.). Elle est un roman et plus précisément un roman d'apprentissage. Le texte littéraire que l'auteur nous propose ici porte en lui un modèle textuel qui caractérise le genre du roman d'apprentissage et inversement, le genre du roman d'apprentissage régit ce texte en obligeant l'auteur à se conformer à un certain nombre de prescriptions et de conventions, qui doivent apparaître au fil de l'œuvre pour que dans sa totalité (dans sa complétude) nous puissions retrouver toutes les caractéristiques d'un roman d'apprentissage.

Analyser la complétude textuelle dans un genre littéraire qu'est le roman d'apprentissage nous permet de dégager le modèle textuel qui sera commun à plusieurs textes relevant de cette même classification. Ce modèle textuel n'est autre que le calibrage du texte, c'est-à-dire l'ensemble des contraintes qui caractérisent un genre, un format de complétude.

Pour pouvoir invoquer ce modèle dans nos analyses, il nous faut avoir recours à un certain nombre de concepts qui permettront de faire émerger la force cohésive et la force totalisante que peut revêtir un texte. En effet, nous avons évoqué l'idée qu'il peut exister plusieurs formes de complétude et que la complétude textuelle serait en définitive une macro-complétude. La force cohésive s'opère à tous les niveaux de complétude et l'effet totalisant de l'œuvre n'existe que par le biais de cette force cohésive.

[1] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987.
[2] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992.
[3] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996.
[4] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995.

Pour finir, il faut instamment souligner que la complétude textuelle telle que nous l'avons envisagée tout au long de ce chapitre permet d'offrir à l'analyse des objets textuels très variés et qui peuvent également avoir un statut contributionnel manifestement particulier : une préface, une postface, un épilogue, un prologue, *etc*. Ces différents types d'objets textuels (appartenant au paratexte en fait) sont susceptibles d'intéresser au premier plan la théorie des textes.

Il y a donc un intérêt particulier à emprunter de nouvelles pistes de recherches sur lesquelles on peut faire une linguistique contributionnelle, ou une linguistique textuelle en utilisant la notion de contribution. Si la démarche est ambitieuse et ne peut prendre place dans cette thèse aujourd'hui, nous commencerons par explorer cet axe de recherche en proposant des outils d'analyse contributionnelle que nous allons présenter dans le chapitre suivant.

Chapitre 5
Concepts-clefs de la linguistique contributionnelle

Dans les chapitres précédents, nous avons déterminé un objet propre à l'analyse dans la perspective d'une linguistique théorique du texte. Cet objet est généralement supérieur à la phrase et c'est en ceci précisément qu'il est un objet textuel. Il s'agit de ce que nous avons appelé la contribution, sous toutes les formes qu'elle peut requérir.

Pour être clairement circonscrite afin qu'elle devienne propice à l'analyse textuelle, elle est appréhendée en termes de complétude. En mettant en avant cette propriété textuelle, nous pensons qu'il est possible de la rendre observable, notamment parce qu'elle peut faire état de la structuration textuelle.

L'objet principal de ce chapitre est de présenter différents concepts-outils qui permettront d'appréhender la contrainte de complétude afin de faire émerger essentiellement le rôle qu'elle joue dans la structuration des textes, ce qui permettra également de décrire cet objet circonscrit en termes de complétude, la contribution.

Par ailleurs, nous souhaitons également apporter quelques éléments de réponse quant à la structuration d'un texte en présentant simplement et modestement trois concept-outils qui caractérisent ce qui donne le sentiment d'un texte unifié : le phénomène d'intégration textuelle, la disposition textuelle et la pertinence textuelle. Ces concepts ont déjà pu être utilisés dans le domaine des sciences du texte mais n'ont jamais servi à décrire la complétude textuelle, c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais servi à déterminer ce qui fait qu'un auteur en dit suffisamment et qu'il est inutile d'en dire davantage. La complétude textuelle ainsi analysée offre la possibilité de distinguer froidement ce qui est complet de ce qui ne l'est pas, de distinguer froidement un texte d'un fragment de texte. Ces deux objets textuels partagent des propriétés communes mais pas celle de complétude textuelle.

Nous souhaitons alors apporter quelques éléments de réponse sur les différentes possibilités d'utiliser ces trois concepts-outils en soulignant ce qui a déjà pu être dit à propos de l'intégration textuelle, de la disposition textuelle et de la pertinence textuelle de façon directe ou indirecte. Il faut notamment souligner que les concepts de cohésion et de cohérence largement étudiés dans les sciences du texte s'intègrent souvent dans ce que nous appelons respectivement intégration textuelle et disposition textuelle. On peut dire par ailleurs que la pertinence textuelle a beaucoup moins fait couler d'encre que les notions de cohésion ou de cohérence mais elle fait partie intégrante de la structuration d'un texte. En effet, la pertinence textuelle n'a jamais été réellement employée en analyse textuelle et nous envisageons d'en

faire un concept-outil au même titre que l'intégration textuelle et la disposition textuelle. Ceci étant, insister sur ces trois dimensions ne revient pas à nier les phénomènes de cohésion et de cohérence, mais revient à supposer que ces notions elles-mêmes gagnent à être comprises en passant par la notion de complétude.

Afin de traiter au mieux le phénomène de complétude textuelle, il est nécessaire de l'observer selon les différents niveaux dans lesquels elle apparaît et d'étudier ce qui lie les contributions (micro- et méso- notamment) les unes entre elles. Autrement dit, il faut porter un regard sur leurs enchaînements, ce qui les lie les unes entre elles afin de pouvoir traiter au mieux les différents liens cohésifs qui participent d'une façon plus « dynamique » au passage d'un niveau de complétude à l'autre, dans le but ultime d'appréhender le niveau de complétude textuelle le plus vaste, celui qui est propre à une macro-contribution, la macro-complétude textuelle.

Dans la présentation des lois de discours, notamment développées par O. Ducrot dans le chapitre précédent, la complétude est explicitement évoquée dès lors que l'on parle d'exhaustivité. Elle est, au-delà d'une loi de discours, le principe qui détermine l'unité textuelle. Elle est le principe unificateur du texte. Et nous pensons également que cette unité possède d'autres critères qui contribuent au caractère unifiant du texte. La pertinence, formulée d'ailleurs subrepticement comme une loi de discours (la loi d'intérêt), et telle qu'on peut l'observer dans un texte, en est un autre exemple. La formulation d'une loi de pertinence est la preuve en somme que l'unité textuelle repose sur d'autres critères de type cohésif, aux mêmes titres que la cohésion textuelle ou encore la cohérence textuelle.

Pour commencer, nous verrons en quoi la cohésion textuelle n'est autre qu'une forme d'intégration textuelle comme bien d'autres et que la cohérence textuelle est un concept trop flou pour être opératoire et mérite, pour pallier le problème, d'être simplifié, peut-être grossièrement, mais en le considérant uniquement comme relatif à la disposition textuelle.

5.1 Rappel au sujet des concepts de cohésion et de cohérence

Dans son article intitulé « Cohésion-cohérence : accords et désaccords », Mathilde Salles[1] expose le relatif consensus sur la distinction entre la cohésion et la cohérence. Elle revient sur une question classique selon laquelle la cohésion est un facteur de cohérence ou

[1] Mathilde Salles, *Organisation des textes et cohérence des discours*, *« Cohésion-cohérence : accords et désaccords »,* Corela , Numéros spéciaux, 2006.

non. A partir de cette question, la distinction entre cohésion et cohérence est plutôt bien établie depuis la fin des années 70 :

> (…) tout le monde est à peu près d'accord pour opposer d'un côté la cohérence, qui a à voir avec l'interprétabilité des textes, et, de l'autre les marques de relations entre énoncés ou constituants d'énoncés. Concernant ces marques, depuis M. A. K. Halliday et R. Hasan (1976), on tend à les regrouper sous le nom générique de cohésion[1].

Cette première question subordonne la cohérence à la cohésion et aborde alors dans quelle mesure la cohésion est un facteur de cohérence. Les nombreux exemples offerts dans les copies de jeunes élèves ou chez des patients schizophrènes prouvent que les marques de cohésion peuvent être présentes sans pour autant que le texte à l'étude soit jugé cohérent. La conclusion alors est que la cohésion n'est pas une condition nécessaire à la cohérence. Et elle n'est pas non plus le seul facteur de textualité.

L'autre question qui mérite d'être soulevée, moins classique mais qui n'est pas inédite, est inverse et conclut cet article : la cohérence est-elle un facteur de cohésion ? Ce qui nous importe ici est que, clairement, nous pouvons opérer une distinction entre la cohésion et la cohérence. Cependant, ce n'est pas l'objet de notre thèse que de remettre en question ni même de discuter ce type de notions. Nous avons simplement constaté que dès lors qu'il s'agit d'analyse des textes, ces deux notions entrent en scène. Il y a dans tout texte des phénomènes de cohésion et des phénomènes de cohérence. Dans notre approche, nous souhaitons simplement dégager des concepts qui pourraient être opératoires dans le but d'une analyse des textes et nous avons constaté que cela pouvait s'avérer bien plus vaste que ce qu'on réserve actuellement aux phénomènes de cohésion ou de cohérence. En effet, jusqu'à maintenant, ces deux notions ont été exploitées en analyse du discours, ou en analyse textuelle, (et bien ailleurs). Nous profitons donc des travaux qui précèdent les nôtres pour interroger ce qui est central dans notre approche textuelle, la complétude textuelle.

En effet, nous avons déjà esquissé l'importance que l'on a donnée au couple cohérence-cohésion. Or, ces phénomènes, ces liens cohésifs sont indissociables de la notion de complétude ; c'est ce que nous verrons lors de l'analyse des textes que nous entreprendrons dans la partie suivante.

---

[1] Michel Charolles, « Les études sur la cohérence et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960 », *Modèles linguistiques*, tome X, fasc.2, n°20, 1988, p. 53.

Pour commencer, il est une tautologie selon laquelle tout lecteur accepte un texte parce qu'il l'estime acceptable, tant que sa compétence textuelle lui permet de le juger comme tel. Qu'est-ce que « l'acceptabilité » ? On peut poser que c'est à la fois du cohésif, des propos pertinents et le fait qu'un texte est complet.

Ce qui se passe à un niveau global est tout aussi vrai à un niveau local : une phrase énoncée peut être jugée comme complète ou non. Or, les procédés cohésifs ne sont pas les mêmes selon que nous nous situons au niveau global ou au niveau local. Comment distinguer ces différents principes cohésifs ? Et est-il nécessaire de les distinguer ?

Par exemple, d'un point de vue macro-syntaxique, il y a des liens cohésifs qui lient des phrases énoncées entre elles. Leurs descriptions peuvent permettre la description d'une contribution minimale. En reliant les énoncés les uns entre les autres, en créant ces liens, nous pouvons dire qu'il y a intégration textuelle, et ce dès le niveau local. Cette notion d'intégration est essentiellement sémantique : elle est un fait de co-textualité (non nécessairement immédiate), phénomène que la notion d'isotopie sur laquelle nous reviendrons plus tard permettra d'ailleurs de théoriser.

A une autre échelle, il y a des liens cohésifs qui se forment mais qui sont à l'évidence d'une autre sorte que ce que nous venons d'évoquer. Ces liens organisent les contributions selon un ordre davantage pragmatique que syntaxique. Ils peuvent régir l'organisation interne à une micro-contribution, comme l'ensemble des micro-contributions dans un texte. Cette autre forme de liage n'est pas nécessairement continue ou linéaire ; elle peut être discontinue, voire diffuse.

Une contribution (micro-, méso-, macro-) est alors cohésive selon qu'elle présente une certaine organisation textuelle et des liens cohésifs qui relient véritablement des éléments textuels entre eux. Ainsi l'effet-texte ou texte présumé est-il produit.

Il faut signaler que la cohérence contributionnelle (la disposition des arguments à l'intérieur d'une contribution) ou encore la cohérence des enchaînements de contributions (l'ordre avec lequel s'enchainent les contributions les unes aux autres) produisent cet effet-texte, c'est-à-dire cet effet de complétude textuelle.

Par ailleurs, concernant les critères d'acceptabilité d'un texte, un lecteur peut difficilement l'estimer objectivement cohérent ou non-cohérent, la cohérence étant un concept important pour un linguiste mais ne pouvant de fait recouvrir rien d'aussi précis pour un locuteur lambda. En revanche, un lecteur peut reconnaitre un texte « bien formé », c'est-à-dire si ce qui est relatif à son organisation est acceptable (pour être interprétable), si les propos tenus sont pertinents et s'il est complet. En réalité, il s'avère que la seule cohérence ne permet

pas d'asseoir ce jugement ; c'est pourquoi, nous pensons que la validité d'un texte repose également sur un principe de pertinence textuelle qui serait en quelque sorte une valeur de vérité qui ne peut être attribuée que par l'entour du texte, c'est-à-dire un univers dans lequel le texte apparaît. Il est alors un principe de pertinence qui est indissociablement lié aux deux autres (que sont l'intégration textuelle et la disposition textuelle). La pertinence textuelle permet de lier texte et extra-texte (ou para-texte, *etc.*) puisque nous entendons contexte comme étant l'entour global du texte.

5.2 Une articulation tripartite de la force cohésive textuelle

D'une certaine manière, la force cohésive dans un texte semble difficilement saisissable. Pourtant, intuitivement, on sait que le texte est soudé. La linguistique s'est employée, à maintes reprises et dans des objectifs parfois très différents, à mettre à jour ce qui soude un texte, ce qui lui donne en réalité son unité, ce qui lui donne sa force cohésive. De façon générale, nous pensons que nous pouvons articuler la force cohésive qui fait du texte un texte en trois phénomènes assez généraux : l'intégration textuelle, la disposition textuelle et la pertinence textuelle.

Plus précisément, l'intégration discursive est un phénomène linguistique qui établit un lien cohésif entre un énoncé et un ensemble d'énoncés : il régit le lien entre une phrase-énoncée et l'ensemble du discours. Il nous faudra alors dire quelques mots sur les types de passage qui peuvent s'opérer d'un énoncé à l'autre ou d'une contribution à l'autre, en vue de souder le texte ; ce principe repose sur la notion d'enchaînement textuel.

Sur ce principe, l'intégration textuelle participe à la force cohésive d'un texte en ce qu'elle unifie au minimum deux énoncés (grâce à une relation anaphorique ou isotopique, ou autres). La disposition textuelle révèle une organisation interne déterminée. La pertinence textuelle lie, dans un texte littéraire, un élément textuel avec du « hors-texte », c'est-à-dire le format de complétude que constitue le genre littéraire auquel les éléments textuels appartiennent.

5.2.1 L'intégration textuelle

5.2.1.1 L'intérêt de la notion d'intégration discursive (ou textuelle)

Dès lors qu'on ne confond pas énoncé/contribution et que, comme nous l'avons fait, on rompt avec Grice sur ce point là, on est alors obligé de s'interroger sur ce qu'il y a dans une contribution, sur la relation qu'entretiennent les éléments entre eux.

Entre autres, Nemo (2001) dit d'ailleurs à propos de Grice que ce dernier, désirant développer une théorie de l'énoncé, ne s'est pas rendu compte qu'il existe des implicites contributionnels et qu'ils n'ont rien à voir avec les énoncés. Or, il y a de l'implicite contributionnel et il joue un rôle fondamental dans la définition du texte. Les liens entre les éléments sont très largement implicites ; c'est pourquoi il semble qu'on ne puisse pas faire une théorie du texte sans une théorie de l'implicite textuel, d'autant plus que celui-ci est lié à l'intégration textuelle.

En effet, même si chaque énoncé apporte deux alternatives, une contribution constituée par exemple de deux énoncés E1 et E2, loin de construire quatre alternatives comme le font les tables de vérité de logique, n'en produisent en réalité que deux. Ainsi, « Pierre était fatigué (F), il a été se coucher (C) », ne mettent pas en scène quatre alternatives : F-C, F-nonC, nonF-C, nonF-nonC, mais n'en introduit que deux : F-C ou nonF-nonC. Et ce faisant, il est introduit un implicite (contributionnel) selon lequel c'est la fatigue qui a conduit Pierre à aller se coucher. Dans un tel enchaînement, le tout est en quelque sorte moins que le produit des parties, à l'inverse de ce que peut dire la logique.

Cette « réduction » du champ interprétatif est précisément ce qu'il faut appeler l'intégration discursive ou textuelle.

Une micro-contribution se caractérise par le fait que son énonciateur en a dit suffisamment et qu'il est inutile d'en dire davantage. A partir de ce postulat, l'intégration discursive réduit au minimum le champ des interprétations. Par exemple,

(1) Pierre n'aime pas les épinards.

Il y a une interprétation selon laquelle [Pierre n'a jamais aimé les épinards] et l'implicite qui serait associé peut se formuler ainsi : /Pierre ne mange pas d'épinards/.
L'exemple (1) forme une micro-contribution parce que l'implicite déduit ne dépend de rien d'autre que du seul énoncé qui a été formulé.

Si l'on prend en compte un deuxième énoncé du type :

(2) Marie a cuisiné des épinards à Pierre.

L'interprétation que l'on peut faire de cet énoncé, isolé, est que [Marie sait cuisiner] offrant l'implicite suivant : /Marie reçoit Pierre à manger/. Cependant, si ce deuxième énoncé (2) est ajouté au premier (1), l'intégration discursive modifie et réduit le champ des interprétations : il n'y aura pas deux implicites différents mais un seul et ils ne seront pas l'addition de l'un et de l'autre.

(3) Pierre n'aime pas les épinards.
Marie lui en a cuisiné.

Les différentes interprétations attribuées à chacun des énoncés restent les mêmes mais l'interprétation de l'ensemble des deux énoncés est modifiée par le principe de l'intégration discursive. Ce qui fait que l'on intègre le second énoncé est dû notamment au phénomène de cohésion appelé pronominalisation (« lui » et « en »). La disposition textuelle dont nous reparlerons est l'ordre dans lequel apparaissent les énoncés dans une contribution. L'implicite qu'un interlocuteur peut comprendre alors est véritablement différent des deux premiers cités ci-dessus et serait davantage /Marie ne sait pas que Pierre n'aime pas les épinards/. Un lien se crée entre (1) et (2), et ce lien est cohésif. Ces deux énoncés se succédant, l'interlocuteur établit des rapports, des liens (logiques) entre (1) et (2).

L'intégration discursive est tout aussi active que la disposition textuelle pour ce qui est des calculs interprétatifs des interlocuteurs dans la mesure où l'ordre dans lequel apparaissent les énoncés a son importance :

(4) Marie a cuisiné des épinards à Pierre. Il n'aime pas ça.

Les deux énoncés originels mis en relation mais dans un ordre inverse prouvent que l'implicite est encore différent en (4) : il est du type /Pierre ne mangera pas les épinards/.
Lorsqu'il y a deux énoncés, c'est souvent, mais pas nécessairement, l'implicite que l'on peut attribuer au dernier énoncé qui prime. Au-delà de deux, c'est un peu plus compliqué, et c'est vraiment une nouvelle interprétation qui apparaît. En effet, si on ajoute un nouvel énoncé (5) à (1) et (2), on peut observer des choses encore un peu différentes :

(5) Pierre a fini son assiette.

L'implicite est que /Pierre a aimé ce qu'il a mangé/. Or, si on intègre que Marie a cuisiné pour Pierre et que le phénomène d'intégration discursive fait qu'on ne dit pas n'importe quoi n'importe quand, on obtient quelque chose du type :

(6) Pierre n'aime pas les épinards. Marie lui en a cuisiné. Il a fini son assiette.

L'implicite, nouveau, est que /Marie cuisine bien/. L'intégration discursive est donc le processus linguistique qui met en relation des énoncés en vue d'être interprétés. L'intégration discursive modifie chacune des contributions précédentes pour en créer une nouvelle qui donnera lieu à une nouvelle interprétation.

Par ailleurs, il faut retenir que le texte (littéraire) est en quelque sorte un objet fractal et que ses sous-parties sont aussi des touts, et ce malgré les délimitations formelles comme les chapitres, ou les paragraphes ou encore les actes dans une pièce de théâtre. Comme nous l'avons déjà évoqué, dans une table de vérité, le tout est le produit des parties donc le tout est toujours plus que chacune des parties. Pour l'intégration sémantique, le tout est moins que la combinaison des parties parce que le tout n'est pas le produit de chacune des sous-parties qui le composent.

L'intégration discursive est une manière de décrire les enchaînements textuels. Ceux-ci permettent d'établir un lien direct entre une théorie du discours et l'existence d'un implicite discursif spécifique. On comprend les choses par la mise en relation des énoncés. Et c'est quand on ajoute des choses qu'on modifie le dire. En fait, les ajouts que l'on fait sont bien souvent des modifications de ce qu'on a dit initialement. Il semble alors évident qu'il faille accorder un intérêt tout particulier à ce qu'on appelle en linguistique un modifieur. En effet, il est un objet qui, lorsqu'il se combine avec un objet de type T, aboutit toujours à un objet de type T. Il maintient la catégorie de ce avec quoi il se combine. Il modifie sémantiquement mais pas syntaxiquement finalement. Un exemple très simple permet d'appuyer cette observation : « Un ballon rouge » est un syntagme nominal et « Un ballon + Ø » est également un syntagme nominal. Le modifieur prend une contribution mais en rend une.

Ainsi, comme le souligne Nemo (2006), les connecteurs pragmatiques peuvent être définis comme des modifieurs de contribution et non comme des marqueurs de relation de discours.

Pour résumer, la notion d'intégration discursive permet de pragmatiser le texte. Elle oblige à prendre en compte la dynamique du discours. Les éléments textuels ne sont plus seulement vus comme des objets formels mais également, dans cette perspective, comme des objets pragmatiques.

Dans ce que nous allons proposer lors de l'analyse des textes que nous entreprendrons dès la partie suivante, l'intégration textuelle qui émerge de nos travaux concerne pour l'essentiel des noms : soit des noms propres, soit des lexèmes. Nous mettrons à jour une forme d'intégration discursive sur des éléments présentés sur un mode nominal.

Un élément textuel quelconque, que ce soit un lexème dans un énoncé, un énoncé dans une micro-contribution, une micro-contribution dans un texte, qui a pour rôle de mettre en relation différents éléments textuels les uns avec les autres pour obtenir au minimum un énoncé de la taille d'une contribution quelle qu'elle soit, forme ce qu'on nommera intégration textuelle. Ce sera tout ce qui va permettre de mettre en relation ces éléments. A partir d'énoncés et à partir de contributions jusqu'au texte, on parlera de formes d'intégration textuelle et ce à tous les niveaux ; c'est précisément un phénomène qui correspond entre autres au fait de souder.

Bien entendu, la définition que nous proposons de l'intégration textuelle reste assez ouverte. Ce phénomène peut recouvrir entre autres des phénomènes proches de la notion de cohésion textuelle en tant que celle-ci s'inscrit dans des formes de continuité : le fait de parler d'un personnage ou d'évoquer un même thème à différents moments du texte font montre d'une force cohésive qui repose à la fois sur une continuité et une récurrence sémantiques.

De fait, en tant que telle, la notion de cohésion n'est pas véritablement technique ou quelque peu flottante ; c'est pourquoi nous préférons parler d'intégration textuelle, c'est-à-dire le fait de mettre en relation des éléments textuels.

A l'évidence, dans les formes d'intégration textuelle, il y a des formes d'intégration syntaxique telles que les soulèvent les anaphores, ou plus généralement les marques de reprise par exemple. Ceci a sans nul doute été souvent étudié, mais le fait est qu'on les retrouve dès lors qu'on a recours à l'analyse.

Ce qui va nous intéresser plus particulièrement par la suite, ce sont toutes les formes d'intégration textuelle, et entre autres le fait qu'on aura des phénomènes d'intégration micro-textuelle, d'autres d'intégration macro-textuelle.

Un texte est un ensemble de micro-contributions (donc d'énoncés) qui assure une forme d'intégration entre des éléments qui peuvent paraître disjoints ; d'où l'idée que les micro-contributions (ou méso-contributions) peuvent être par exemple discontinues. On peut

alors décrire des relations indépendamment des jeux de parenthèse locaux dont nous avons déjà parlé.

Qu'est-ce qui fait qu'on soude les choses entre elles ? Et quel lien peut-on opérer entre une forme de cohésion et la notion de complétude ? C'est le fait qu'on parle de la même chose tout au long d'un texte.

A un niveau macro-textuel, il y a des thématiques qui unifient en quelque sorte les micro-contributions (ou méso-contributions) entre elles. Et à un niveau micro-textuel, quand l'énonciateur mentionne un personnage qui sera anaphorisé (grâce à la pronominalisation) par exemple. Le retour du même au niveau macro-textuel (type A) est d'un autre type que le retour du même au niveau micro-textuel (type B) comme le montrent les schémas suivants :

Intégration textuelle de type A

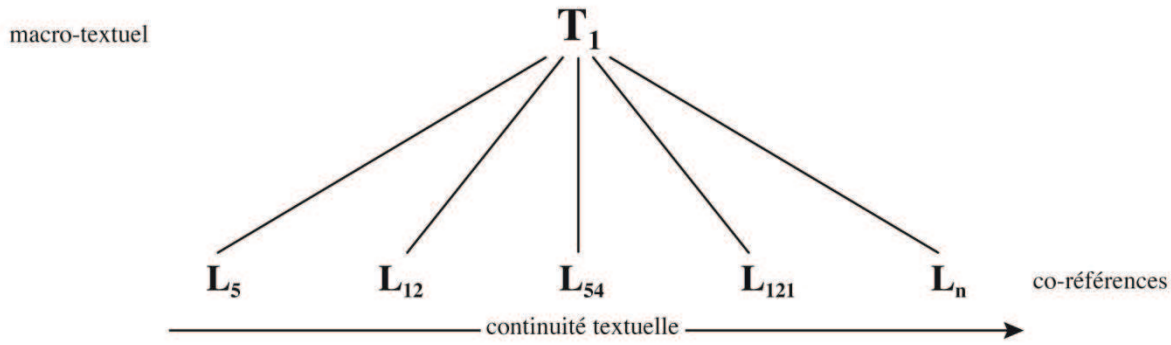

Intégration textuelle de type B

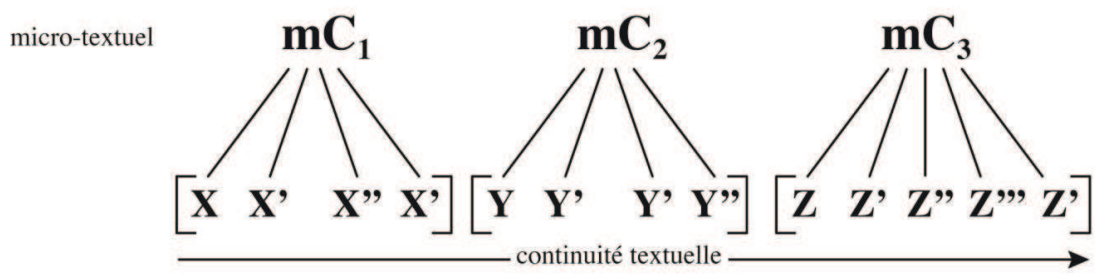

Une question classique en linguistique serait de se demander s'il y a intégration textuelle ou non. Or, dans une contribution ou dans un texte, il y a une mise en relation des énoncés, avec un implicite dans lequel l'énoncé n'a pas de sens à proprement parler, tout comme l'enchaînement. Ceci veut dire qu'il y a intégration textuelle des énoncés.
Par ailleurs, qu'il y ait une intégration syntaxique parallèle à l'intégration textuelle, n'est pas gênant en soi. Néanmoins, d'une certaine façon, l'intégration syntaxique est très en-dessous de l'intégration discursive ou textuelle. Il ne fait pour autant pas de doute que ce lien-là établit un rapport avec ce que l'on entend généralement dans la notion de cohérence. Ces rapports, ou ces relations ont à voir avec la notion d'enchaînement textuel.

Il est donc possible de montrer qu'il y a des formes d'intégration textuelle. Au niveau macro-textuel, l'intégration est directe alors qu'au niveau micro-textuel, l'intégration se réalise avec un niveau intermédiaire.

5.2.1.2 Les enchaînements contributionnels

Pour comprendre le phénomène d'intégration textuelle, il faut comprendre comment les relations s'établissent d'un énoncé à l'autre ou d'une contribution à l'autre. Il s'agit alors d'observer les enchaînements qui peuvent être intra-contributionnels lorsqu'il s'agit d'un énoncé à l'autre ou inter-contributionnels lorsqu'il s'agit d'une contribution à l'autre. Les enchaînements sont alors des objets textuels observables.

5.2.1.2.1 L'enchaînement comme objet textuel

Nous avons esquissé et développé bon nombre de concepts relatifs au discours ou au texte mais, dans l'épistémologie de la linguistique, nous n'avons que des théories sur des éléments du discours ou du texte. Il est en effet possible d'effectuer des analyses au niveau de la phrase, tout comme il est possible d'en faire au niveau du discours qui, dans ce cas, est conçu comme une totalité. La difficulté de notre travail réside en ce que nous devons passer du local (analyse micro-textuelle) au global (analyse macro-textuelle) parce que l'un dépend entièrement de l'autre et réciproquement. Or, notre observation nous a permis de constater que ce qui fait que nous pouvons passer de l'un à l'autre est également un objet textuel.

En effet, la question préliminaire à l'analyse des énoncés ou des contributions de différentes tailles concerne la question du passage d'un énoncé à l'autre ou plus largement

encore d'une contribution à l'autre. Nous en avons déjà dit quelques mots dans le chapitre précédent lorsque nous avions défini sommairement ce que nous entendions par énoncé ou par contribution. Il semble désormais opportun de s'intéresser aux traces linguistiques qui permettent ce passage liant les énoncés entre eux ou les contributions entre elles, à savoir s'il constitue en lui-même un objet textuel observable. Ce passage n'est autre que la notion d'enchaînement textuel et nous pouvons dès à présent le définir comme étant un certain nombre de choses qu'un énonciateur impose à son interprétant de penser ensemble, de les considérer (dans un but interprétatif) ensemble. Ce type d'analyses relève directement du niveau micro-textuel, bien qu'il permette d'expliquer la constitution d'unités linguistiques supérieures à l'énoncé puisqu'il en unifie au moins deux.

Plus précisément, quand un énonciateur construit des enchaînements, il construit ce que son interprétant doit prendre en compte. A chaque fois que l'énonciateur ajoute des choses dans le champ attentionnel, il modifie globalement l'ensemble. Il est par conséquent nécessaire pour l'interprétant de prendre en considérations plusieurs choses. Par exemple, s'il est possible d'admettre que plusieurs énoncés se situent à l'intérieur d'une seule et même contribution, il est alors possible d'avoir un enchaînement d'énoncés dans le cadre de la construction de cette contribution. On observe alors une différence interprétative entre dire *É1* et dire *É1 + É2*. Selon la linéarité de la langue, l'énonciateur formule d'abord É1 ensuite É2 mais ce qui intéresse l'interprétant n'est pas isolément *É1* ou *É2* mais bien *É1 + É2* car *É1* ne signifie plus ce qu'il signifiait seul et *É2* ne signifie pas ce qu'il pourrait signifier seul.

Nous pouvons faire les mêmes remarques lorsqu'il s'agit de passer d'une micro-contribution à une autre *ad libitum*. Nous pensons qu'il existe un certain nombre de traces linguistiques qui permettent ces enchaînements et en vue de l'analyse de la complétude des différentes contributions, il nous faut les étudier.

5.2.1.2.2 *Post hoc ergo propter hoc*

L'enchaînement est avant tout étroitement lié à la linéarité textuelle explicite (continuité), celle de la langue. Un texte narratif peut être un grand nombre d'énoncés qui s'enchainent les uns aux autres. Cette linéarité implique que ce qui est dit précédemment autorise l'énonciateur à formuler ce qui se dit après selon une logique proprement linguistique. Tant qu'une micro-contribution n'est pas pleinement formulée, l'enchaînement textuel peut se résumer à un sophisme précaire. Au-delà de la micro-contribution, il n'est plus question d'enchaînements mais de rapprochement entre deux micro-contributions, comme

nous l'avons dit précédemment. Ce qui nous autorise à rapprocher deux micro-contributions n'appartient pas nécessairement, voire rarement, à une linéarité textuelle explicite. Nous la dirons implicite car elle n'est pas réellement un *continuum dictum*.

Aussi devons-nous ajouter qu'un enchaînement peut alors être intracontributionnel, c'est-à-dire apparaître dans une même micro-contribution, ou bien être intercontributionnel, c'est-à-dire entre deux micro-contributions. Le premier dépend d'une linéarité textuelle explicite, le deuxième d'une linéarité textuelle implicite. Concernant l'enchaînement intercontributionnel, il est le lien entre deux micro-contributions qui ne forment pas nécessairement, malgré leurs liens cohésifs, une méso-contribution. Nous pourrions représenter son fonctionnement de la manière suivante :

Schéma sur les enchaînements contributionnels

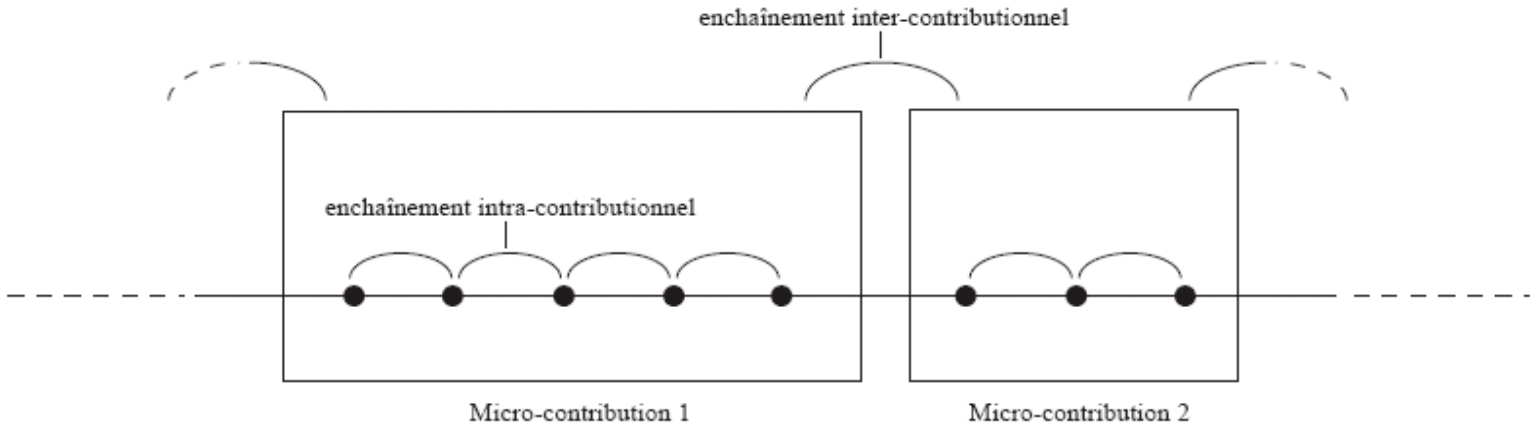

L'enchaînement d'un énoncé à l'autre ou d'une micro-contribution à l'autre est un objet textuel qu'il nous sera possible d'observer dès lors que nous analyserons les liens cohésifs entre les divers éléments du discours. Il nous appartiendra de traiter les différents types d'enchaînements contributionnels qui peuvent exister dans un texte narratif dans notre deuxième partie. Nous relèverons des traces linguistiques susceptibles de jouer un rôle dans les diverses formes que peuvent prendre un enchaînement.

Nous pensons notamment que l'étude des connecteurs peut être d'une grande richesse pour expliquer le fonctionnement. L'hypothèse est la suivante : il y a très certainement deux types de connecteurs, les uns intra-contributionnels, les autres inter-contributionnels ; c'est pourquoi ils n'auront très probablement pas les mêmes emplois.

De façon générale, la notion d'intégration discursive est un phénomène linguistique qui permet d'observer également les enchaînements intercontributionnels, offrant alors une approche macro-textuelle.

5.2.1.3 L'intégration micro-textuelle

Quand on évoque la notion d'intégration micro-textuelle, on retrouve des éléments clefs de ce qu'on appelle classiquement la cohésion. En effet, proche de l'intégration textuelle, il semble difficile d'aborder le concept de cohésion[67] sans parler des travaux qui ont été menés par Hasan et Halliday en 1976, notamment dans *Cohesion in english*. Selon les auteurs, le terme de cohésion désigne les moyens proprement verbaux qui régissent les relations mutuelles entre syntagmes intra-phrastiques ou entre phrases, notamment les substitutions syntagmatiques qui maintiennent l'identité de référence, mais aussi les parallélismes, les récurrences ou les paraphrases. La cohésion transphrastique relèverait directement de l'analyse textuelle. Beaucoup d'études ont été consacrées aux anaphores, cataphores et conjonctions (Harweg, 1968). Selon les deux auteurs encore, au niveau inter-phrastique, le locuteur peut choisir « librement » entre pronominalisation et re-nominalisation, même si cette dernière implique souvent une certaine lourdeur, et possède un faible degré d'acceptabilité, elle ne donne pas lieu à une a-grammaticalité au sens strict du terme. Ceci

[67] Dans l'ouvrage de Hasan et Halliday de 1976, *Cohesion in english*, le terme « cohesion » est pour ainsi dire le seul terme utilisé, « coherence » ou « coherency » relevant davantage du domaine philosophique. Dans une publication en 2005 d'un ouvrage recueillant un ensemble de textes sur la *Cohésion et [la] cohérence*, sous la direction d'Anna Jaubert, ENS Éditions, nous approuvons dans l'introduction (p. 7) une remarque perspicace sur l'usage de l'un ou l'autre de ces termes suscités, indiquant qu'en français, « ils correspondent à des prises de positions théoriques. Alors que L. Lundquist privilégie le concept de cohérence (1980), J.-P. Bronckart (1985) met en avant les processus de cohésion. »

semble indiquer que le même élément possède un statut différent selon qu'il fonctionne comme élément grammatical (au niveau de la phrase) ou comme élément de cohésion textuelle (entre phrases).

Or, nous pensons effectivement qu'il y a plusieurs types de force cohésive qui correspondent dont l'une qui se rapproche de la notion de cohésion, soit l'intégration textuelle, mais qu'une autre, potentiellement proche de la notion de cohérence, la disposition textuelle, et une autre encore, le principe de pertinence sur lequel nous reviendrons ultérieurement contribuant, d'une certaine manière, à offrir au texte une autre forme de force cohésive qui ne correspond ni au premier ni au deuxième.

Le phénomène d'intégration dit micro-textuel correspond à une forme de cohésion textuelle que nous aborderons pour déterminer ce qui unifie une micro-contribution. Quant à la pronominalisation ou la re-nominalisation, si elle a un faible degré d'acceptabilité, à l'inverse de ce que pensent Hasan et Halliday (1976), c'est bien que le locuteur ne peut pas choisir si librement que cela entre l'un et l'autre. La pronominalisation et la re-nominalisation sont des traces d'intégration textuelle qui, lorsqu'étudiées, élargissent le cadre de l'analyse à la simple phrase énoncée, pouvant alors appréhender une micro-contribution, soit une unité comprenant plusieurs phrases énoncées. En effet, nous pensons également que, de façon peut-être plus complexe, les phénomènes d'intégration textuelle existent aussi entre micro-contributions.

Au-delà des micro-contributions, l'intégration textuelle agit toujours sur des unités de plus grande taille qu'une micro-contribution, observables par le biais de phénomènes linguistiques permettant d'unifier des micro-contributions entre elles mais pour en constituer une nouvelle, de plus grande taille. Cette nouvelle contribution n'étant plus « insécable » mais divisible en au moins deux micro-contributions est une méso-contribution. Ce qui a trait à la constitution d'une méso-contribution et aux enchaînements des méso-contributions entre elles relèvera par la suite de la disposition textuelle. C'est également l'organisation de ces méso-contributions qui contribue à donner la force cohésive au texte.

Ce que nous pouvons retenir des travaux d'Hasan et Halliday (1976) est que, globalement, le projet d'une linguistique de la cohésion (ou cohérence) n'a pas abouti : on sait qu'il y a des liens textuels mais les théoriser de manière globale devient difficile. Quarante ans après Hasan & Halliday, on n'a pas une théorie unifiée de la cohésion : on peut avoir de nombreuses théories au sujet de la cohésion, mais pas de théorie unifiée.

L'intégration textuelle, telle que nous l'avons définie, permet de rendre acceptable une micro-contribution en ce qu'elle a une force cohésive. Proche du jugement de grammaticalité

posé par les syntacticiens, la micro-contribution a son unité dans la construction linguistique de la phrase énoncée parce que la force cohésive qui la constitue contribue à la complétude textuelle. Les règles syntaxiques étant respectées, la phrase énoncée apparaît « grammaticalement correcte » lorsque le lecteur en prend connaissance, au moment de l'exercice de lecture. Néanmoins, ce n'est pas seulement parce qu'elle est jugée correcte ou grammaticalement acceptable que la phrase énoncée (ou les phrases énoncées) forme une micro-contribution, c'est aussi et surtout parce qu'elle présente une certaine unité, et plus précisément une unité de sens. Cette unité de sens n'est autre que la complétude de la micro-contribution, une complétude d'un autre ordre que la complétude méso-contributionnelle ou macro-contributionnelle. Ce qui fait qu'une ou des phrase(s) énoncée(s) forme(nt) une micro-contribution, c'est ce qui la rend insécable : on ne peut la diviser en plusieurs autres contributions. Et ce qui la rend insécable, c'est à la fois sa grammaticalité et sa sémantique. Le sens que la micro-contribution porte en elle est un et indivisible. Il ne peut y avoir d'ambiguïté sémantique sur l'interprétation que l'on peut faire d'une micro-contribution, ou du moins le champ interprétatif est particulièrement réduit. On en a dit suffisamment et autant que nécessaire pour que le lecteur interprète la micro-contribution « raisonnablement », sans effort supplémentaire de recherche du sens : tout est dit donc la micro-contribution est complète.

L'intégration textuelle au niveau micro-contributionnel apporte une force cohésive qui est à la fois intra-micro-contributionnelle et extra-micro-contributionnelle (lorsqu'elle lie les micro-contributions entre elles de façon linéaire). En effet, même si elle régit la force cohésive au niveau local, elle rend par exemple un texte littéraire acceptable aux yeux du lecteur grâce à la linéarité du texte, du début à la fin. L'intégration textuelle au niveau micro-contributionnel revêt deux rôles : le premier est de permettre la construction de micro-contributions grammaticalement et sémantiquement correctes, le second permet de lier des phrases-énoncées les unes entre elles afin d'obtenir un texte linéaire, c'est-à-dire ce que nous appelons la linéarité textuelle. La production d'une micro-contribution dépend de ce qui a été dit juste avant et de ce qui est dit juste après, à la fois grammaticalement et sémantiquement. Elle dépend d'un environnement co-textuel ou, pour reprendre une terminologie fonctionnaliste, de sa distribution.

C'est grâce au principe d'intégration textuelle que nous pouvons décrire une micro-contribution. Autrement dit, pour qu'il y ait micro-contribution, il faut un principe de linéarité (le texte a des contraintes de linéarité) descriptible *via* une analyse grammaticale, que cette contribution soit insécable, c'est-à-dire non-divisible en plusieurs autres, et que cette micro-contribution soit interprétable, c'est-à-dire qu'elle donne lieu à une interprétation (même si elle est locale ou provisoire).

La continuité textuelle est assurée par une linguistique qui permet l'analyse des moyens grammaticaux, des pronoms, plus généralement des anaphores ou des choix lexicaux. On sera également confronté à un certain nombre de processus ou de marqueurs qui feront état de la force cohésive d'une micro-contribution. Sans prétendre à une quelconque exhaustivité étant donné l'ampleur du travail que cela impliquera, il nous faudra en conséquence donner suffisamment d'exemples pour montrer à la fois la récurrence des phénomènes qui se produisent et en quoi cela contribue à la continuité textuelle, en dépit du fait que plusieurs niveaux de complétude s'établissent.

Ce qu'on peut d'ores et déjà retenir, c'est qu'on trouvera des types d'intégration textuelle facteurs de continuité et de récursivité. En effet, l'anaphore par exemple, c'est à la fois de la continuité, de l'intégration textuelle, de la récurrence. D'une certaine façon, elle permet d'assurer l'intégration textuelle, et nous verrons que le concept d'isotopie, autre exemple, permet également d'obtenir des formes d'intégration textuelle en ce qu'elle fait des rapports entre des éléments typographiquement éloignés dans le texte : l'isotopie conduit à faire que tel élément de la page 19 est en écho avec tel autre de la page 122 par exemple.

Au sein d'un texte littéraire, nous pouvons analyser une micro-contribution en concentrant nos recherches sur ce qu'on a nommé intégration textuelle, c'est-à-dire l'analyse au niveau local des anaphores (ou cataphores, ou ellipses) ou encore des connecteurs. C'est un choix qui ne nous permet pas d'être exhaustif : nous savons par exemple qu'une sémantique des noms propres (pronominalisation et re-nominalisation) permettraient plus précisément de recenser un certain nombre de propriétés que requiert un personnage selon le nom duquel l'auteur l'aura baptisé puis re-nommé tout au long de l'œuvre. Cette sémantique des noms propres permettrait d'inférer un certain nombre de propriétés qui autorise l'emploi de périphrases qualifiant un personnage dans le texte littéraire.

Retenons simplement que toute récurrence dans des micro-contributions ou dans des énoncés différents d'une même chose, ou d'une thématique va produire un effet de continuité. Seulement les relations seront de type A quand on se situe à un niveau micro-textuel ou de type B quand on se situe à un niveau macro-textuel ; d'où l'intérêt de les traiter séparément :

des formes d'intégration micro-textuelle peuvent être par exemple de type anaphorique et des formes d'intégration macro-textuelle peuvent être de type isotopique. Et nous pensons qu'il y a un moyen formel de repérer ces formes de continuité ou de discontinuité. On voit bien qu'on a des ressources grammaticales qui permettent de relever certaines choses et nous nous y emploierons.

5.2.1.4 L'intégration macro-textuelle

Le concept d'intégration micro-textuelle s'oppose ou, devrions-nous dire bien davantage, se complète avec celui d'intégration macro-textuelle. Nous estimons à juste titre que ces deux concepts sont complémentaires en ce qu'ils permettent d'établir une force cohésive mais à des niveaux (d'analyses) différents : il est un niveau d'intégration micro-textuelle et un niveau de cohésion macro-textuelle.

L'intégration macro-textuelle, telle que nous l'envisageons, aborde la description de liens cohésifs mais à un niveau supérieur à celui de la micro-contribution. Ceux-là permettent de lier plusieurs micro-contributions entre elles, voire l'ensemble des contributions constituant la macro-contribution qu'est le texte.

S'intéressant à une unité plus large, qu'on a nommé la méso-contribution, l'intégration macro-textuelle telle que nous l'avons définie, est plus complexe. Elle se situe dans la complémentarité d'au moins deux micro-contributions et répond à la question « qu'est-ce qui lie au moins deux micro-contributions ? »

Nos recherches ont permis d'observer que l'étude de l'intégration macro-textuelle est un champ d'analyses très vaste et à l'évidence nous ne pouvons tout aborder dans le cadre de nos travaux sur la complétude textuelle. Il nous faut faire des choix afin de décrire au mieux les objets textuels auxquels nous sommes confrontés et toujours dans l'idée de faire émerger ce qui fait leur complétude.

Nous pensons que c'est grâce au principe d'intégration macro-textuelle que nous pouvons décrire une méso-contribution. En effet, pour qu'il y ait intégration macro-textuelle, il faut que nous puissions faire un rapprochement entre deux micro-contributions, minimalement. L'étude d'isotopies par exemple permet d'établir un rapprochement entre deux micro-contributions, et ferait de ce phénomène un phénomène non nécessairement linéaire (ou continu) explicitement. Une fois le rapprochement entre au moins deux micro-contributions établi, il faut également que l'on puisse observer une modification de l'interprétation d'une

micro-contribution par au moins une autre. C'est ce qu'on appelle l'intégration discursive. L'analyse sémantique des modifieurs, par exemple, permet de rendre compte de ce type de phénomène.

Par ailleurs, le concept d'isotopie fait que les contributions (et leurs enchaînements) ne sont pas des poupées russes : on a une organisation par niveau, sachant que les liens entre unité de niveau n+1 peuvent être construits par des éléments de niveau n-1 ; aussi le lien entre deux contributions peut être construit par des choix lexicaux à l'intérieur des énoncés, voire à l'intérieur des contributions.

Par des ressorts lexicaux variés, un énonciateur fait naître une (ou des) thématique(s) qui nourrissent, structurent et formatent ce qu'il dit. Dans les romans d'apprentissage par exemple, la thématique de la maturité va apparaître dès le début d'une œuvre jusqu'à la fin ; quelque part on ouvre et on ferme une parenthèse. Si on cherche une continuité entre de nombreux les éléments, la thématique de la maturité émerge et la continuité se trouve sur l'axe de la maturité.

Quand nous faisions un rapprochement avec la notion de cohésion, c'est parce qu'il y a une continuité également au niveau macro-textuel, notamment en ce que nous appelons cohésion le retour du même dans un texte en tant que c'est marqué. Si au niveau micro-textuel, les liens anaphoriques peuvent montrer une certaine force cohésive, au niveau macrotextuel, le retour du même se caractérise par le phénomène d'isotopie. Par exemple, l'adjectif possessif peut rappeler un personnage qui apparaît dans une autre contribution. Le point commun avec l'intégration macro-textuelle c'est qu'il y a quelque chose qui revient.
En définitive, il ne pouvait s'agir du même phénomène selon que celui-ci se situe au niveau micro-textuel ou au niveau macro-textuel. C'est une raison aussi pour laquelle nous préférons parler d'intégration textuelle. Le fait est qu'il y a des choses qui reviennent dans plusieurs énoncés successifs. On a donc des continuités et des nécessités de reconnaitre le même.

Pour résumer, on a un retour du même au niveau micro-textuel qui n'est pas du même ordre qu'au niveau macro-textuel.
L'intérêt de la notion de contribution est précisément de montrer que, même si, *in fine*, il y a évidemment continuité textuelle et que ceci contribue à créer un lien dans l'ensemble du texte et entre micro-contributions, chaque micro-contribution présente des rapports immédiats, internes qui constituent et circonscrivent l'unité qu'elle représente. On a donc des liens intra-contributionnels et des liens inter-contributionnels. Et on a des liens directs (ou immédiats), au niveau macro-textuel, entre micro-contribution et macro-contribution (ou plus précisément avec le format de complétude).

5.2.2 La disposition textuelle

Nous avons rapproché la notion de cohérence avec celle d'organisation textuelle. Or, c'est bien l'organisation qui est cohérente ou non, dès lors qu'on est en présence d'un ensemble d'éléments. On ne peut pas dire qu'un texte est cohérent ou non, ce qui reviendrait d'une part à singer la grammaire. Et d'autre part, si l'on introduit comme critère de base la cohérence alors qu'est-ce que l'incohérence ? Ceci devient trop flottant pour être opératoire.
C'est pourquoi nous préférons employer, pour ce qui a trait à l'organisation d'un texte, la notion de disposition textuelle.

En référence à la rhétorique telle qu'elle s'est constituée dès l'antiquité, la *dispositio* (ou disposition) consiste en l'organisation du discours, à savoir en quel lieu on doit dire ce qu'on a à dire ; c'est aussi l'arrangement de tout ce qui entre dans le discours, selon l'ordre le plus parfait, ou idéal, ou encore une utile distribution des choses ou des parties assignant à chacune la place et le rang qu'elle doit avoir. La *dispositio* (ou *taxis*) se compose le plus souvent traditionnellement des parties suivantes : l'exorde, la narration, la confirmation, la réfutation, la péroraison.
Bien au-delà de ces premières considérations, la disposition textuelle est en fait la mise en ordre des moyens de persuasion, l'agencement et la répartition des arguments (ou des contributions), dont résultera l'organisation interne, la composition générale et le plan des discours (ou texte). On peut nuancer ce qu'on sait de la disposition au sens traditionnel en différenciant l'ordre des arguments (ou contributions) et l'enchaînement logique de ces arguments qui est la résultante de l'agencement des contributions. L'enchaînement logique des arguments relève bien davantage du phénomène d'intégration textuelle.

La disposition textuelle peut alors intervenir sur plusieurs niveaux : micro-textuel et macro-textuel. Et ce qui nous importe est de savoir comment les éléments s'organisent entre eux. La disposition ne se pose qu'à l'intérieur de la complétude : il y a un certain nombre d'éléments qui doivent être fournis et ce peut être par exemple des éléments d'ouverture, ou de clôture, ou autres.

5.2.2.1 La disposition micro-textuelle

Au niveau micro-textuel, les différents éléments constitutifs d'une micro-contribution sont organisés. Le principe qui régit une micro-contribution se résume à « il faut d'abord dire X pour dire Y ». Très proche de la syntaxe, une micro-contribution est complète lorsqu'on en a dit suffisamment et qu'il est inutile d'en dire davantage et que cette complétude n'est possible que lorsque les éléments nécessaires (ceux sur lesquels l'énonciateur souhaite attirer l'attention) sont présents et organisés, syntaxiquement comme sémantiquement.

5.2.2.2 La disposition macro-textuelle

Au niveau macro-textuel, il en est presque de même que pour la disposition micro-textuelle. Si on a plusieurs éléments A , B, C, il faut entendre qu'il est préférable de dire A avant de dire B sans quoi il pourrait y avoir des problèmes d'interprétabilité. Disons que la disposition, organise les différents éléments pour que le discours soit construit de façon idéale, de façon à ce qu'il favorise l'interprétabilité des éléments parce que ce sont les enchaînements (grâce au phénomène d'intégration textuelle) de ces éléments qui guidera l'interprétation. Alors, il serait faux de dire que c'est de la combinatoire pure. C'est en partie effectif mais, en réalité, on pourrait organiser les choses strictement comme on veut. Le fait est qu'on demande l'attention de l'interlocuteur sur l'importance de tel ou tel élément. En cela, ce ne peut être proche de la cohérence : il peut y avoir deux organisations différentes alors que les deux peuvent être cohérentes. Par exemple, le roman policier peut requérir bon nombre de variantes et peut se résumer toujours de la même manière : « tout crime doit être puni ». En l'occurrence, il y a un crime, il faut arrêter l'assassin. Si on a « Y a été tué », la question qui nourrit le roman policier est « qui a tué Y ? » Z cherche alors qui a tué Y. Z trouve qui a tué Y. X est arrêté.

Autrement dit, le genre repose sur la question « qui a tué Y ? » et on a une progression qui fait qu'à la fin, on a la réponse. Cependant, il est clair que plusieurs dispositions (textuelles) sont possibles. Le genre du roman policier se structure par rapport à l'élément « qui a tué Y ? » mais cela n'enlève rien au fait que le lecteur peut connaître dès l'*incipit* qui a tué Y. Le genre tolère une variabilité dans la disposition des éléments du format de complétude.

Pour autant, il y a des variantes qui font qu'on peut ne pas connaître l'assassin au début du roman et le découvrir à la fin, ou à l'inverse, on le connaît dès le début de l'œuvre.

En définitive, dans un roman policier, c'est la résolution qui intéresse plus que la solution. Ce n'est pas neutre dans un texte de procéder de telle ou telle manière mais cela n'enlève en rien sa cohérence.

De même, l'incohérence et le délire sont deux choses différentes. Il peut y avoir une logique délirante mais c'est une logique qu'on refuse parce que l'on doit pouvoir faire des liens. Autrement dit, il est une contrainte pragmatique globale selon laquelle chaque énoncé (voire contribution) implique la création d'une image du possible, sachant que dans une contribution où il y a plusieurs énoncés, il y a intégration des alternatives concernées pour former une seule image du possible. Le fait que lorsqu'on interprète, on fait des liens entre plusieurs énoncés.

L'exemple présenté par Nemo (2006) est particulièrement frappant et illustre clairement notre propos. En effet, si un locuteur dit que « Marie a quitté l'Angleterre pour l'Australie. Elle déteste les plages de sable », alors on peut aisément situer les plages de sable en Angleterre. On crée des liens entre ces deux énoncés. Or, si on rajoute « quelle idiote ! » comme troisième énoncé, alors les plages de sable changent d'endroit. On aura intégré les trois énoncés.

Par ailleurs, on peut dire A et non A dans une même contribution et ce peut être délirant ou absurde, le problème étant que l'interprétant ne peut reconstruire une image du possible ; les liens ne permettent pas d'intégrabilité. De fait, on ne peut pas penser la notion de cohérence par exemple en terme grammatical parce que l'implicite contributionnel est le ciment de la contribution. On doit pouvoir chaque fois mettre en relation des prédicats et ces relations peuvent reposer sur des relations de type *topoï* ou autres. Il est une consigne contributionnelle qui consiste à mettre en relation les prédicats.

Si l'on n'arrive pas à faire ces liens, ce n'est pas un problème de pertinence, cela renvoie simplement à la possibilité (ou non) de construire une image du possible. Il faut pouvoir donner un sens à la contribution et c'est ce à quoi s'emploie l'énonciateur et l'interprétant.

La disposition textuelle peut s'intéresser par exemple à l'étude du temps du récit, tant au niveau micro-textuel que macro-textuel, et présenter parfois une certaine linéarité textuelle non nécessairement explicite mais nécessairement chronologique : l'ordre d'apparition de ces contributions de plus grande taille n'est pas indissociablement lié à la linéarité du texte littéraire. Tout dépend selon qu'on se situe au niveau micro-textuel ou macro-textuel. Quand bien même le temps du récit jouerait-il un rôle dans l'organisation textuelle, les flash-backs et autres procédés stylistiques utilisés par les auteurs sont autant de preuves que la disposition

textuelle ne peut être étudiée selon la seule linéarité de la langue mais bien plus selon une linéarité textuelle implicite.

La disposition macro-textuelle peut également se retrouver dans la description de la structure textuelle, de l'organisation ou de la hiérarchie des différentes contributions. Elle est le lien entre le format de complétude caractéristique d'un genre et une méso-contribution, un bloc d'énoncés soudés grâce à des phénomènes d'intégration micro-textuelle et macro-textuelle.

5.2.3 La pertinence textuelle (à la fois micro- et macro-)

Le troisième axe qui contribue à donner au texte sa force cohésive repose sur la notion de pertinence textuelle.

Lorsque nous abordons les questions relatives à un concept de pertinence, il nous faut en préciser la nature exacte car de nombreux travaux en pragmatique notamment lui sont relatifs.

Pour commencer, ce concept est en quelque sorte, au même titre que la complétude, un postulat gricéen (Grice, 1989 : 27), car dans la maxime de relation il est question de la notion de pertinence. Seulement, Grice, dans la diversité de ses travaux, n'a, comme on le sait, jamais décrit cette notion et se contente de dire que dans une conversation, au sens large, il existe nécessairement une notion de pertinence reposant sur la formulation suivante : « il faut être pertinent ». Comment se caractérise-t-elle linguistiquement ? Comment dire d'une contribution qu'elle est pertinente ou non sans se fonder uniquement sur l'intuition du lecteur ou sur son jugement ? La maxime gricéenne de la pertinence (*i.e.* maxime dite de relation) n'est qu'un postulat, un brouillard épais voilant un vide théorique avéré.

Ce n'est qu'un peu plus tardivement que deux autres auteurs, Dan Sperber et Deirdre Wilson (1989), dans un ouvrage intitulé *La Pertinence*[68], se sont essayés à décrire ce principe afin de combler ce vide théorique persistant jusqu'alors. Ils élaborent une théorie autour du concept de pertinence encore dominante aujourd'hui. Certes, leur théorie s'inscrit dans un cadre plus théorique, la pertinence telle qu'elle est définie dans l'œuvre de Sperber et Wilson relève d'une communication ostensivo-référentielle.

En fait, parallèlement aux recherches françaises menées par Ducrot et Anscombre, dans les années quatre-vingt aux Etats-Unis, la pragmatique trouve un visage contemporain

[68] Dan Sperber et Deirdre Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Les Éditions de Minuit, 1989.

avec la théorie de la pertinence. Sperber et Wilson insistent sur la sous-détermination sémantique de la communication linguistique et sur la nécessité de compléter le processus purement linguistique par des mécanismes inférentiels qui permettent d'accéder à l'interprétation complète de l'énoncé (tout comme Grice). Leur apport consiste à inscrire la pragmatique dans les sciences cognitives contemporaines en adoptant dans un premier temps une approche modulaire, inspirée par les propositions de J. Fodor.

L'ensemble du système pragmatique s'articule autour du principe de pertinence, un principe d'économie cognitive qui se définit par l'équilibrage entre le coût du traitement et les effets cognitifs de l'énoncé. La pertinence intervient à deux niveaux : le choix des informations qui entrent dans le contexte et l'arrêt du mécanisme inférentiel lorsqu'un effet suffisant pour équilibrer l'effort est atteint.

Dans un deuxième temps, pour Sperber et Wilson, la pragmatique serait un modèle darwinien qui aurait évolué spécifiquement pour l'interprétation de la communication linguistique et qui pourrait être un sous-module de la psychologie naïve. Bien que très théorique, la théorie de la pertinence exprime le besoin de traiter l'au-delà de la phrase. La pragmatique se le tient pour dit et se développe à nouveau, toujours dans l'espoir d'appréhender des unités linguistiques nouvelles bien supérieures à la phrase. Seulement les travaux engagés s'attachent toujours, en définitive, à décrire des énoncés isolés et à s'intéresser davantage à l'implicite, au non-dit, qu'à l'établissement formel d'une unité linguistique observable.

Notre but n'est pas d'exposer cette théorie dans nos travaux mais notre point de vue critique sur cette théorie est proche de celui de Stephen Levinson (2000 : 55). Les deux auteurs ne nous offrent pas un concept propre à l'analyse de texte alors qu'il ne fait aucun doute que la pertinence y joue un rôle d'importance. Effectivement, Levinson rappelle que dans cette théorie, l'implicature est un effet secondaire d'un automatisme mental qui se caractérise comme une tendance à vouloir extraire les inférences maximales pour un effort psychique minimal. Il n'y a ni maximes, ni heuristiques, ni modes de raisonnement spéciaux déduits d'implicatures dérivées. Sperber et Wilson ne pensent pas que le principe de pertinence appartient à un quelconque phénomène d'implicatures conversationnelles générales. Ce ne serait pas une maxime conversationnelle. Dans leur ouvrage, les deux auteurs façonnent ce principe comme un coût cognitif plus ou moins important. Par ailleurs, le principe de pertinence, toujours selon ces mêmes auteurs, peut s'appliquer à tout type d'énoncé, qu'ils soient isolés, conversationnels, ou dans un texte littéraire. En fait, leur démarche est a-textuelle.

Plus récemment, la pertinence énonciative développée par Nemo (2001) est un concept de la sémantique du possible développée dans sa thèse en 1992 et pour laquelle l'image du possible est à la fois la condition sémantique et une condition de pertinence. Nemo (1986, 1992, 1999) a souhaité développer une sémantique des pertinences énonciatives permettant d'analyser les conditions de pertinence précises, spécifiques et calculables propres à chaque type d'énoncés. Sans entrer véritablement dans le détail, on se situe là encore au niveau des énoncés.

La pertinence telle que nous la concevons n'est donc pas la pertinence telle qu'elle est conçue par Sperber et Wilson ou par Nemo, c'est-à-dire la pertinence des énoncés. Elle est directement liée à la notion de complétude et donc une pertinence contributionnelle caractérisable comme pertinence contributionnelle et donc textuelle. Elle contribue à donner au texte, ou à renforcer, une force cohésive, offrant alors au texte son unité, pour ne pas dire sa légitimité textuelle, c'est-à-dire ce qui fait qu'un texte est texte.

Clairement, si l'on s'en tient à ce qu'on sait d'une définition, même sommaire, de la pertinence, il s'agit de « parler à propos », de tenir un discours « approprié ». C'est ainsi que nous pouvons faire de la pertinence textuelle une notion avant tout linguistique. A partir de cette première définition, ce qui nous intéresse est précisément la pertinence d'un élément (textuel) par rapport à une contribution ou par rapport à un élément textuel beaucoup plus large. La pertinence d'un élément agit comme une sorte de contrainte pour que son insertion dans la contribution soit légitime. Elle est la trace d'éléments qui construisent la complétude textuelle au niveau micro-textuel ainsi qu'au niveau macro-textuel.

La pertinence textuelle est en fait la façon dont un élément contribue à l'objectif de la contribution dans lequel il est inséré ; c'est pourquoi, d'ailleurs, un énoncé donné peut avoir plusieurs sortes de pertinence simultanément : un énoncé peut à la fois clore un élément au niveau micro-textuel et s'inscrire dans le format de complétude globale. Techniquement, la pertinence textuelle est une forme de relation dont tout élément se situe par rapport au texte maximal, soit la contribution maximale.

Un élément textuel pertinent peut être un mot, un énoncé, une contribution le cas échéant pouvant s'inscrire directement dans le format de complétude. Sa valeur est d'y jouer un certain type de rôle le cas échéant.

La pertinence est une contrainte et cette contrainte n'a de valeur que parce qu'elle s'oppose à d'autres éléments qui n'ont pas le même rôle de pertinence.

Sur ces premières considérations, on appelle pertinence textuelle la valeur contributionnelle de n'importe quel élément textuel dans la mesure où elle relie celui-ci avec

un format de complétude. Cette pertinence recouvre le fait d'initier le format de complétude, de participer à la progression du format de complétude ou de le clore. Et n'importe quel élément peut être appelé dans le format de complétude.

Envisagée ainsi, la pertinence textuelle est la possibilité pour le lecteur d'accepter que le texte littéraire pris dans son ensemble, donc présumé complet, est un objet textuel duquel découle un jugement : le jugement de pertinence (ou présomption de pertinence pour reprendre l'expression de Sperber et Wilson). Le texte jugé pertinent par son lecteur repose sur l'idée que le monde textuel est jugé comme possible, acceptable, par le lecteur. Est pertinent ce qui est approprié, ce qui se rapporte exactement à ce dont il est question. La pertinence textuelle est le lien entre la présomption de ce qui va être dit et le dit. La difficulté ici est de savoir comment caractériser la présomption de ce qui va être dit.

Nous pensons alors que tout texte s'inscrit dans un cadre plus large que le texte lui-même, c'est-à-dire le genre auquel il appartient théoriquement. Le genre est, comme nous l'avons déjà souligné, un calibrage de ce que l'on va trouver dans une œuvre : en fonction de l'appartenance de tel texte à tel genre, le lecteur s'attend à retrouver dans ce qui va être dit des éléments lui permettant de ne pas se perdre dans les méandres du *dictum* d'un auteur.

Prenons par exemple une pièce de théâtre appartenant à la tragédie classique. Ce genre est prédéfini, classiquement, et exige de l'auteur une écriture en cinq actes. Si l'on isole un acte, il a une certaine complétude méso-contributionnelle rendue possible grâce à une force cohésive propre au niveau macro-textuel. Ce n'est pas le local qui détermine si la pièce de théâtre est finie ou non, si elle est complète ou non. Mais les informations sur la complétude de la pièce sont d'abord énoncées au niveau local quand on se place du côté du lecteur. Chacun des cinq actes possède une complétude mais cette complétude n'est qu'intermédiaire si on peut dire : elle est entre la complétude d'une micro-contribution et celle d'une macro-contribution. On peut la nommer méso-complétude parce qu'elle remplit certains critères de cohérence globale et est constituée d'au moins une micro-contribution qui remplit des critères de complétude au niveau local. Ce qui nous permet de dire que la pièce ne présente pas une complétude macro-textuelle et nous autorise à affirmer que nous ne sommes pas en présence d'une macro-contribution. C'est le fait que le genre, par exemple, qu'est la tragédie classique, se décompose en cinq actes et que nous n'en avons isolé qu'un seul, présentant une complétude sans doute plus vaste que celle d'une micro-contribution mais moins vaste qu'une macro-contribution. Nous sommes alors en présence d'un objet macro-textuel incomplet en ce que l'auteur n'a pas tout dit mais que cette partie du dit est bien à propos, par rapport au « calibrage » du genre en question ; elle fait donc preuve de pertinence. Cette partie du dit est

donc constitutive du genre auquel il se rapporte, le genre étant le calibrage de tout ce qui doit être dit à propos de lui-même. Il s'agit bien de pertinence et la pertinence est donc bien un outil d'analyse de la complétude textuelle.

Ainsi la pertinence textuelle, telle que nous l'envisageons, exige-t-elle que l'auteur parle à propos et qu'il doive dire tout (de ce qui est constitutif du genre) à propos.

La pertinence permet en l'occurrence, dans l'exemple que nous venons de prendre, d'affirmer qu'un acte dans une pièce de théâtre, malgré son apparente complétude macro-textuelle, est une partie d'un tout et nous autorise à penser, légitimement, qu'un acte est un fragment et que seulement les cinq actes réunis forment un objet textuel complet. On peut distinguer un fragment d'un texte littéraire complet grâce à ce principe.

Le paradoxe du texte réside en ce qu'il est une organisation hiérarchique fondée sur les différents niveaux textuels qui le caractérisent. Or, il y a des éléments qui ont une valeur – et un rôle – au sein du texte mais ceci est indépendant de l'organisation par niveau.

En revanche, les niveaux textuels ont une vraie existence et il est possible de les identifier. Mais les lexèmes dans des séquences peuvent s'inscrire directement dans le format de complétude par pertinence, indépendamment. Certains éléments peuvent jouer le rôle de tête dans la micro-contribution qui est un objet complexe, certains autres vont faire les liens avec les autres niveaux, d'autres micro-contributions et avec les contraintes globales.

Comme l'intégration textuelle ou la disposition textuelle, la pertinence textuelle est une preuve de complétude mais d'un niveau supérieur, au niveau de la totalité de l'œuvre. La pertinence textuelle, agissant en quelque sorte de la même manière que les phénomènes d'intégration textuelle ou de disposition textuelle a, elle-aussi, une force cohésive, de nature peut-être sensiblement différente mais cohésive tout de même. Ce lien discursif est établi entre du dit et une présomption du dit, entre du texte et du « hors-texte ».

Pour qu'il y ait pertinence, il faut qu'il y ait un rapprochement entre des éléments textuels et le genre auquel le texte littéraire analysé se rapporte. La pertinence textuelle est donc les liens discursifs qui permettent d'unir par exemple un lexème, un énoncé ou une contribution à des éléments textuels implicites constitutifs du genre.

Ceci pourrait également s'observer selon, par exemple, une analyse sémantique de la focalisation (au sens donné par la stylistique) : ce que sait chaque personnage de ce que font ou pensent d'autres personnages sera dévoilé, au fil du texte, aux autres personnages, narrataire inclus. C'est lorsque tout le monde sait tout que l'œuvre s'achève, ou quand l'auteur du texte littéraire dit que tous les personnages en savent suffisamment sur les autres ou sur eux-mêmes que l'œuvre s'achève.

Par ailleurs, le principe de pertinence n'oblige pas nécessairement à un nombre de chapitres pré-déterminé. Il est possible de supprimer tel chapitre qui ne contiendrait aucun élément de pertinence qui serait en rapport avec le format de complétude.

Faire un résumé, c'est retirer tous les éléments qui ne sont pas indispensables au format de complétude donc qui ne sont pas non pas pertinents textuellement. Pertinence ne veut pas nécessairement dire indispensable.

En somme, la pertinence textuelle peut s'exercer à la fois au niveau micro-textuel et au niveau macro-textuel, notamment parce que qu'elle permet d'établir des liens entre des éléments locaux (micro-contributionnels) et un niveau macro-contributionnel. Et un énoncé peut revêtir à la fois une pertinence micro-contributionnelle et macro-contributionnelle ce qui signifie justement qu'on n'est pas dans un système comparable métaphoriquement à celui des poupées russes qui s'emboîtent les unes dans les autres : il y a des liens entre les différentes structures textuelles (selon qu'elles sont micro-contributionnelles ou macro-contributionelles) qui présentent chacune des formes de complétude jusqu'à une complétude globale.

En effet, des lexèmes dans des énoncés qui sont eux-mêmes dans des contributions peuvent jouer un rôle structurant sur le texte dans son ensemble. Preuve en est que la phrase n'a pas réellement de sens en soi mais que c'est bien dans un cadre plus large que l'interprétation est possible car les éléments qui sont dans la phrase donnent des contraintes. Et ces contraintes sont interprétables dans le cadre dans lequel elles sont énoncées. Par conséquent, ceci signifie que n'importe quel élément de n'importe quelle phrase peut jouer un rôle bien au-delà de la phrase ou de l'énoncé.

Ce n'est pas parce qu'on fait une analyse par niveau que l'on méconnait le fait que tel élément de l'énoncé ne peut pas lui-même avoir un effet sur l'interprétation de l'ensemble de l'énoncé.

Une fois le rapprochement entre des contributions et le calibrage du genre établi, il faut également que l'on puisse observer un parallélisme entre l'ensemble des contributions du texte analysé avec l'ensemble du calibrage du genre. Ce parallélisme peut s'observer selon, par exemple, une analyse de l'*incipit* (au sens où c'est ce qui se passe au début d'une œuvre) et de l'*excipit* (au sens où c'est ce qui se passe à la fin d'une œuvre), permettant de faire apparaître un état initial, un état final et une progression du premier vers le second, propres au genre auquel le texte littéraire appartient.

Nous devons également souligner que le genre littéraire se définit clairement comme un formatage du modèle de complétude que nous avons proposé. C'est sans doute même ce qui est définitoire du genre.

De la même manière que la disposition textuelle, grâce à l'intégration discursive, permet la constitution de méso-contributions donc de la réduction du champ interprétatif, la pertinence textuelle, grâce à l'intégration générique, permet la constitution d'une macro-contribution, le texte littéraire complet, permettant alors également une réduction du champ générique. Ces liens, s'ils s'établissent ou non, permettent de répondre à la question « le genre est-il respecté ? »

5.3. Bilan sur la complétude textuelle comme heuristique

Ce que nous pouvons retenir de ce que nous avons dit précédemment, c'est qu'il existe plusieurs degrés de complétude auxquels correspondent des concepts qui font émerger les différents niveaux textuels. A ces niveaux textuels correspondent les différents degrés de complétude textuelle. Ainsi pouvons-nous affirmer une nouvelle fois que ce n'est pas parce qu'un texte narratif est fini qu'il est complet, et ce n'est pas parce qu'il est complet qu'il est fini. Notre travail ne devra alors pas porter seulement sur l'analyse des clôtures d'un texte littéraire.

En effet, pour qu'un texte soit accepté comme tel, il doit être complet, c'est-à-dire faire preuve de cohésion, de cohérence et de pertinence. C'est parce qu'il est possible de pragmatiser nos objets textuels que la complétude est un principe qui rend les notions de cohésion, de cohérence et de pertinence opératoires.

Nous pouvons représenter notre propos dans le tableau suivant :

Degrés de complétude	**Concepts livrés à l'analyse**	**Niveaux textuels**
Complétude micro-textuelle	Disposition micro-textuelle	Micro-contribution
Complétude micro-textuelle	Intégration micro-textuelle	Micro-contribution
Complétude méso-textuelle	Intégration macro-textuelle	Méso-contribution
Complétude macro-textuelle	Pertinence textuelle	Micro-contribution Macro-contribution
Complétude macro-textuelle	Disposition macro-textuelle	Macro-contribution

Pour ce qui concerne une méso-contribution, elle se caractérise par le fait qu'elle présente une méso-complétude ; elle est le rapprochement entre deux micro-contributions. Elle s'apparente à ce qu'on a pu dire d'un acte pris isolément dans une pièce de théâtre propre à la tragédie classique. Un format de complétude est sous-jacent à tout genre. Il est caractéristique du genre et implicite en quelque sorte : un certain nombre de choses doit apparaître dans le texte narratif.

A l'inverse, pour ce qui concerne ce que nous avons dit à propos de la disposition textuelle, ce n'est pas chaque élément mais l'ensemble des éléments du format de complétude que nous devons retrouver dans le texte littéraire et selon l'ordre imposé par cette contrainte (de disposition).

En définitive, pour qu'un texte soit considéré comme complet, il faut qu'il y ait complétude micro-textuelle (au sein d'une micro-contribution), complétude à un niveau médian (au sein de ce que nous avons appelé une méso-contribution) – c'est-à-dire que des liens intercontributionnels s'établissent – et complétude macro-textuelle (au sein d'une macro-

contribution). Il y a des contraintes de complétude à tous les niveaux et pour que les conditions de complétude soient remplies, d'autres contraintes agissent : celles d'intégration textuelle, de disposition textuelle et de pertinence textuelle.

Il nous appartient par la suite d'en révéler l'existence et d'en expliquer le fonctionnement dans la partie qui suit. Toutes nos observations ne pourront se faire sans aborder l'épineuse controverse littéraire sur la question des genres car c'est à eux qu'appartient un format de complétude que nous devrons faire émerger afin de déterminer la cohérence et la pertinence textuelles.

La complétude est la pragmatisation d'un objet textuel en ce qu'un énonciateur, pour le construire, en dit suffisamment et qu'il est inutile d'en dire davantage pour que sa communication soit efficace.

Les notions d'intégration textuelle et de disposition textuelle disent qu'on ne peut pas enchainer n'importe quel énoncé avec n'importe quel énoncé. Il y a une logique, une force cohésive entre les éléments linguistiques qu'on va introduire, ce qui ressemble quelque part à de la grammaticalité, à ceci près que les règles seraient bien moins strictes.

Nous verrons plus loin que l'intégration textuelle ou le fait qu'il y a de la récurrence concerne aussi bien le texte comme totalité que les micro-contributions. Bien entendu, nous nous sommes imposé de traiter un texte dans son entier mais sur ce que nous relèverons dans les travaux qui vont suivre, nous ne pourrons pas être complets, la tâche s'avère considérable.

L'intégration textuelle, la disposition textuelle et la pertinence textuelles sont des concepts-outils qui peuvent analyser les trois niveaux. On pourra alors, et c'est ce qui nous intéresse au premier plan, interroger les relations textuelles qui unifient les différents niveaux.

« Reste ce constat, une théorie ne vaudra jamais plus que les observations qui la fondent, l'inverse étant tout aussi vrai. » (Nemo, 2001)

2e partie :
Identification des (ou de la) structure(s) textuelle(s)

Admettons que la littérature commence au moment où la littérature devient une question. Cette question ne se confond pas avec les doutes ou les scrupules de l'écrivain. S'il arrive à celui-ci de s'interroger en écrivant, cela le regarde ; qu'il soit absorbé par ce qu'il écrit et indifférent à la possibilité de l'écrire, que même il ne songe à rien, c'est son droit et c'est son bonheur. Mais ceci reste : une fois la page écrite, est présente dans cette page la question qui, peut-être à son insu, n'a cessé d'interroger l'écrivain tandis qu'il écrivait ; et maintenant, au sein de l'œuvre, attendant l'approche d'un lecteur – de n'importe quel lecteur, profond ou vain – repose silencieusement la même interrogation, adressée au langage, derrière l'homme qui écrit et lit, par le langage devenu littérature.

Maurice Blanchot, *La part du feu*, 1949, p. 293.

Chapitre 6
La question du genre du roman dit d'apprentissage ou de formation

Nous avons pu voir jusqu'à présent qu'il y a une pluralité de contraintes de complétude et de niveaux textuels. Pour observer ce qui se passe à ces niveaux et pour décrire en quelque sorte ces différentes contraintes de complétude, les concepts-outils auxquels nous faisons appel sont l'intégration textuelle, la disposition textuelle et la pertinence textuelle. Ils permettent de faire état des liens qui vont donner cette force cohésive au texte littéraire, notamment en reliant le dit à un cadre dans lequel le texte s'inscrit. Ce cadre n'est autre que le genre textuel, que l'on peut définir comme un recueil de contraintes permettant au texte d'être texte, donc d'être complet. Plus encore, il faut reconnaître l'intérêt et l'importance du contrat de complétude pour la définition de genres comme celui que nous allons étudier mais aussi comme le roman policier ou bien d'autres.

L'intérêt d'une étude empirique est de dépasser ce constat pour rendre moins vague une notion comme « n'en dites pas moins que nécessaire. » L'étude du genre, et plus précisément du contrat de complétude qui le caractérise, a donc une importance capitale car il stipule en fait ce qui doit être dit, en arrière-plan en quelque sorte et le texte équivaut à ce qui se dit. L'appartenance au genre est donc les liens qui s'établissent entre ce qui se dit et ce qui doit être dit et permet à un texte, compte tenu de ce qui doit être dit, s'il en a dit suffisamment et pas moins que nécessaire. La notion de genre est elle aussi liée à la notion de complétude et ne doit pas être négligée dans une analyse des textes.

Ainsi nous faut-il dès à présent regarder de plus près ce qu'il en est pour les textes que nous allons analyser, à savoir comment déterminer l'ensemble des contraintes que le genre porte en lui et comment concevoir le format de complétude d'un genre. Pour ce faire, nous nous intéresserons plus particulièrement au genre du roman d'apprentissage dont il nous faut dire avant tout quelques mots.

6.1 Le roman d'apprentissage, un roman polymorphe

6.1.1 Diversité des romans d'apprentissage

Même s'il est possible de dater le roman d'apprentissage dans l'histoire de la littérature française dans le courant du XIX^e^ siècle, c'est-à-dire à partir de l'œuvre de Goethe, *Les Années d'apprentissage de Wilhem Meister*, paru de 1794 à 1796, ce genre trouve des origines sans doute bien plus lointaines.

Le concept de roman de formation (ou d'apprentissage) a été élaboré par les critiques allemands au XIX^e^ siècle à partir de l'ouvrage de Goethe mais le « roman d'apprentissage » au sens large de l'expression a existé dès le début de la littérature occidentale. Le périple d'Ulysse dans *L'Odyssée* peut en être un exemple. Sylvie Humbert-Mougin[69], décrit le roman grec comme un ensemble homogène bien que polymorphe. Certes, il nous faut relativiser : ce n'est pas exactement à cette époque que le roman d'apprentissage tel qu'il a été défini au XIX^e^ siècle trouve son origine. Toutefois, il nous est possible d'associer à l'expression « roman d'apprentissage » l'expression « roman de formation » et le roman grec possède alors davantage d'affinités avec le roman picaresque qui est, lui aussi en quelque sorte, un roman de formation.

De fait, le roman picaresque peut être assimilé au roman d'apprentissage en ce qu'il présente une thématique du voyage qu'il est possible de retrouver fréquemment et qui se révèle constitutive du genre selon les différentes définitions qui lui sont attribuées. En effet, étymologiquement, le terme *picaro* vient de l'espagnol et signifie « coquin ». Le roman picaresque présente généralement de pauvres héros (vagabonds, aventuriers) rarement étouffés par les scrupules, auxquels il arrive de nombreuses aventures (ou péripéties), et qui explorent différents milieux sociaux, tout au long d'un itinéraire où ils font leur apprentissage à partir duquel se forge leur destin. Il y a une alternance constante entre le bien et la mal qui est très forte (marquée) dans ce type de roman, ce qui n'est d'ailleurs pas nécessairement le cas dans les romans d'apprentissage plus contemporains, au XX^e^ siècle.

---

[69] L'auteur tient ces propos dans un ouvrage collectif publié sous la direction de Philippe Chardin, *Roman de formation, roman d'éducation dans la littérature française et dans les littératures étrangères*, Éditions Kimé, coll. Détours littéraires, 2007.

De même, les contes populaires, l'ancienne épopée ou encore les romans de chevalerie racontaient par prédilection comment un héros prouvait à lui-même et au monde sa qualité de personnage héroïque. Il serait même plus juste de considérer que le roman d'apprentissage (ou le roman d'éducation) trouve son origine précisément ici. Il est alors à noter que bon nombre de romans entrent dans cette catégorie générique alors qu'ils paraissent *a priori* bien différents d'un point de vue formel comme d'un point de vue sémantique ; c'est pourquoi il ne serait pas faux d'insinuer qu'au XVI^{e} siècle, *Gargantua* de Rabelais, par exemple, publié en 1534, et bien d'autres, relèvent du genre du roman d'apprentissage.

Au XVII^{e} siècle, de nombreux autres romans pouvant être assimilés à un roman d'apprentissage (dans son acception la plus large) font leur apparition : on peut citer comme exemples *Les Aventures de Télémaque* (1699) de Fénelon comme, en Espagne, *Don Quichotte* (le volume a été publié en deux parties, la première en 1605 et la seconde en 1615) de Cervantès. Et si nous adoptons une perspective plus large que l'histoire de la littérature française, et que nous prenons l'exemple du domaine de la langue anglaise, Jean-Paul Engélibert (1997) voit en Daniel Defoe, du moins dans son œuvre *Robinson Crusoë* (1719) non pas l'inventeur mais le précurseur du roman de formation moderne, grâce à son système narratif, reposant sur le récit d'une vie et son interprétation distante par le héros lui-même.

Si le roman d'apprentissage, en France, désigne les récits qui décrivent les diverses péripéties que connait un héros dans son apprentissage du monde et qui montrent les leçons qui en sont tirées, alors les productions littéraires du XVIII^{e} siècle qui s'apparentent à ce type de roman sont légion. Ainsi les romans picaresques coexistent-ils au même titre que les contes initiatiques, que les romans d'initiation, *etc*. Les récits mettant en scène les aventures d'un héros qui sort de son adolescence et qui expérimente l'efficacité ou les limites de son pouvoir sur le monde prennent leur essor. *Histoire de Gil Blas de Santillane*, d'Alain-René Lesage (1715 à 1735), *Candide* (1759) ou *Zadig ou la destinée* (1747) de Voltaire, *Le Paysan parvenu* de Marivaux (1734 à 1735), *La Nouvelle Héloïse* (1761) de Jean-Jacques Rousseau sont peu d'exemples compte tenu de l'importante production d'ouvrages qui ont parcouru le XVIII^{e} siècle, et qui tous ont marqué leur temps. Il est fréquent d'associer à des écrits comme *Jacques le fataliste et son maître* de Denis Diderot (1765 à 1784) par exemple des caractéristiques qui sont propres au roman d'apprentissage. Les uns mettent l'accent sur l'éducation sociale, d'autres morale, d'autres encore sentimentale ou sexuelle (comme Sade). Il est à noter que l'âge du héros, à cette époque, est un élément secondaire.

Le XIX^{e} siècle voit se développer un type spécifique de roman d'apprentissage (ou plutôt de roman d'éducation), celui qui a pour héros un enfant (ou un adolescent). L'enfant

comme personnage principal a été longtemps ignoré de la littérature française qui n'en parlait pas ou peu. Après Jean-Jacques Rousseau dans ses *Confessions* (1782 pour la première partie et 1789 pour la seconde), et avec le romantisme, l'enfant est mis sur le devant de la scène. C'est avec le genre autobiographique que nous découvrons son existence littéraire, sa psychologie, son langage. Souvent, sa situation (ou sa condition) est proche, voire identique à celle du héros romantique présenté comme un être incompris, séparé du monde des adultes. La période de l'enfance d'un héros devient alors une période capitale dans la structuration psychique de l'individu.

Par extension, au XIX^{e} siècle, les réflexions des critiques et des écrivains comme Stendhal par exemple nous révèlent, pour reprendre les propos de ce dernier sur sa conception d'un roman, que le genre romanesque est un « miroir promené le long d'un chemin ». Par cette définition, l'auteur ne fait qu'affirmer qu'un roman raconte toujours un itinéraire et qu'en définitive tout roman presque pourrait être « roman d'apprentissage ». Or, le roman d'apprentissage tel que nous l'avons défini et même s'il est à considérer dans une acception plus large se doit de s'opposer à d'autres genres romanesques et avoir une place précise dans la taxonomie littéraire. Nous verrons que c'est parce qu'un genre a des frontières qu'il nous permet de constater, entre autres, la naissance d'un genre nouveau, et que chacun d'entre eux porte en son sein des thématiques qui lui sont propres et qui le caractérisent précisément.

Le roman d'apprentissage va s'imposer au XIX^{e} siècle, à l'époque romantique, par l'influence, comme nous l'avons déjà évoqué, dès la fin du XVIII^{e} siècle, de Goethe : la Révolution française a bouleversé les structures sociales et a rendu plus évident le conflit entre l'individu et la société dans laquelle il faut faire son chemin par tous les moyens. Dans la littérature française du XIX^{e} siècle, le roman flaubertien montre un certain pessimisme qui s'oppose en quelque sorte à la tradition optimiste du *Bildungsroman* (ou roman d'apprentissage tel que le conçoivent les critiques allemands). Ce que nous pouvons retenir à cet instant de la rapide et synthétique présentation de l'histoire du roman d'apprentissage est qu'il va sans dire que ce type de roman a évolué au fil du temps et prend des formes différentes. Le genre va se prolonger au-delà du XIX^{e} siècle : *Les Thibault* de Roger-Martin Du Gard (huit romans écrits entre 1920 et 1937) ou *L'Étudiant étranger* de Philippe Labro (1986), sous des formes diverses et dans un contexte social et historique différent de celui du XIX^{e}.

Sans conteste, c'est au XIX^{e} siècle qu'un changement radical va s'opérer dans ce type de récit. Le héros acquiert une épaisseur psychologique autrement plus importante que celle des personnages du XVIII^{e} siècle. Le roman d'apprentissage tel que nous le concevons ne pourra s'apparenter à ce qui s'est fait précédemment.

En effet, c'est la littérature du tournant du XIX^{e} et du XX^{e} siècles qui met en relief la figure de l'adolescent pour l'insérer dans la série des héros littéraires. Selon Horváth Csaba (2003), il est vrai que l'idée d'adolescent apparaît dès l'Antiquité. Cependant, l'adolescent en tant que notion est davantage une caractéristique de la modernité.

Si le récit d'enfance (fictionnel ou autobiographique) est un genre qui continue à connaître adeptes et lecteurs, les transformations des mentalités en matière d'éducation et l'information psychanalytique ambiante rendent plus difficile un discours de l'adulte sur l'enfance qui ne soit ni naïf, ni sommaire, ni faussement poétique. *L'Âge d'homme* de Michel Leiris (1939) ou *Les Mots* de Jean-Paul Sartre (1964) dessinent les voies de ce que peut être le roman d'une éducation au XX^{e} siècle, ne cherchant pas à masquer en quoi ils sont des réflexions d'adultes sur la genèse d'un adulte.

Au fur et à mesure de l'évolution du roman, les champs éducatifs s'intériorisent et s'intellectualisent. Avec le roman du XX^{e} siècle, c'est l'éducation de la conscience (de l'intelligence, de la mémoire, de la sensibilité) qui prévaut, parallèlement à celle de la relation lecture-écriture : pour le narrateur de *À La Recherche du temps perdu*, par exemple, ses conquêtes sont toutes intérieures.

Pour ainsi dire, tout roman raconte une éducation. Certes, mais il nous semble possible de distinguer le roman d'apprentissage d'autres romans. Et c'est ainsi que nous souhaitons dresser les frontières du genre. L'autobiographie par exemple est un genre proche du romanesque. Elle fait toujours une large place au récit de l'enfance et de l'adolescence, qui est toujours un roman d'éducation et qui, comme genre, s'est développée parallèlement au roman en subissant son influence. Un autre genre proche du roman d'apprentissage est le traité pédagogique : Rousseau avait intitulé *L'Émile, ou de l'éducation* (1762), « roman ».

Formellement, un roman est en prose et possède une structure qui est propre au genre auquel il appartient. Cette structure est à la fois formelle et thématique. Si l'on ne considère que l'aspect formel d'un roman, il nous est difficile de distinguer un roman d'apprentissage d'une autobiographie. Pour ce faire, nous pensons qu'il faut nécessairement prendre en compte les thèmes qui sont développés et qui sont indéniablement constitutifs du genre.

Avec ce très bref panorama sur l'histoire littéraire du roman d'apprentissage, il ne fait aucun doute que ce genre a traversé le temps pour se définir précisément en tant que tel, et ce

notamment depuis le XIX[e] siècle, lorsque les critiques (allemands) le sacralisent *Bildungsroman*. Pour résumer, il existe de nombreuses formes de romans d'apprentissage, tant dans la littérature française qu'étrangère, et à des époques variables. Le fait est qu'à des époques différentes ou à une même époque, un certain nombre de romans pouvaient se retrouver sous une même étiquette, notamment celle de « roman d'apprentissage », en ce qu'ils présentent des caractéristiques communes propres à ce genre. A nous d'en dresser les frontières *a priori* de façon à ce que cette étiquette soit suffisamment générale pour qu'elle convienne à un certain nombre d'œuvres qui partagent des caractéristiques communes précises et pas trop spécifique pour que trop peu de romans puissent s'y retrouver.

6.1.2 Le *Bildungsroman*, un concept globalisant

Il n'est intellectuellement pas possible d'employer l'expression « roman d'apprentissage » sans évoquer le concept globalisant qui lui est assimilé, le concept de *Bildungsroman*.

Pour commencer, il faut savoir que le *Bildungsroman* est un terme employé par le philologue Johann Carl Simon Morgenstern. Selon lui, le *Bildungsroman* est « l'essence du roman par opposition au récit épique ». Il concurrence, en France du moins, l'expression « roman de formation ».

Bildung est un terme polysémique. Il signifie à la fois « construction », « modelage », « formation », « culture » et peut se définir comme étant la somme individuelle d'expériences et de connaissances.

La structure d'un roman d'apprentissage est souvent tripartite en ce qu'elle s'appuie sur la première œuvre allemande caractérisée ainsi : *Les Années d'apprentissage de Wilhem Meister* (1795-1796) de Goethe où l'auteur fait apparaître d'abord les « années de jeunesse », ensuite les « années d'apprentissage », enfin les « années de maîtrise ». L'œuvre de Goethe est considérée comme le prototype ou l'archétype de ce type de romans. Néanmoins, ce schéma formel tripartite n'est pas systématique : certains romans qualifiés d'apprentissage sont en deux parties comme, par exemple, *Le Rouge et le noir* de Stendhal, pour ne citer que celui-ci.

Ce qui unit les divers romans d'apprentissage est la trame qui leur est commune et que tous suivent rigoureusement. Les auteurs considèrent, à travers leurs écrits, que « la vie est un champ d'expériences, une école qui modèle progressivement le héros et sa conception du monde. » Le *Bildungsroman* est alors le récit d'un héros (très souvent un jeune homme), sur

le point de terminer son adolescence, et pour s'ouvrir au monde, pour mûrir, pour devenir adulte. Pour ce faire, ce héros doit d'abord engager une rupture avec son existence antérieure (univers clos de la cellule familiale ; conflit de générations chez les romantiques) puis passer par un voyage (géographique, intérieur, initiatique) où les rencontres successives (le maître, l'amour) sont vécues comme un enrichissement. Enfin, il y a très souvent, pour ne pas dire systématiquement, un retour au lieu de départ qui permet de mesurer le chemin parcouru. À la fin du *Bildungsroman*, le personnage, selon les mots de Marcel Brion, a mûri « par la conquête cognitive de soi[70] ». Le héros a trouvé sa place dans l'ordre du monde et dans la société de son temps.

En définitive et pour donner une définition sommaire de ce qu'est un roman d'apprentissage, le *Bildungsroman* relate la formation d'un être humain parfois depuis son enfance, souvent depuis son adolescence jusqu'aux premières années de sa maturité. Le *Bildungsroman* a évolué mais il est encore très présent en ce début de troisième millénaire.

Whilhem Dilthey (1906 : 327), par exemple, en donne une définition encore une fois semblable à ce que nous avons évoqué jusqu'à présent : le héros est décrit comme « entrant dans la vie avec joie, cherchant des âmes sœurs, rencontrant l'amitié et l'amour, mais bientôt confronté à la dure réalité et mûrissant au fil de ses diverses expériences de la vie. »

Le *Bildungsroman* est donc un récit qui présente la jeunesse (ou plus précisément le passage de la jeunesse à l'âge adulte) du héros et le temps du récit s'étend sur plusieurs années, parfois même sur plusieurs décennies ; c'est pourquoi le roman d'apprentissage présente des caractéristiques typiques de la biographie ou de l'autobiographie, deux genres qui relatent les années de jeunesse du héros littéraire.

Parmi les variantes du *Bildungsroman*, nous pouvons citer l'*Enwicklungsroman* que l'on peut traduire par roman d'apprentissage, qui s'opposerait par exemple à l'*Erziehungsroman*, autre type de roman plus proche de ce que l'on nomme « roman d'éducation ». Le *Bildungsroman* est donc un concept plus large qui réunit l'ensemble de ces différents types de romans partageant des caractéristiques communes. Et c'est cette appellation, plus vaste, que nous adopterons pour analyser ce que nous avons jusqu'à présent nommé des romans d'apprentissage. Comme nous avons pu le souligner à plusieurs reprises dans ce début de chapitre, la terminologie est foisonnante. Nombre d'étiquettes gravitent autour de la notion de « roman d'apprentissage ». Or, et il nous faut insister sur ce point, nous ne promouvons pas telle ou telle expression. Ce qui nous intéresse est la récurrence d'un

[70] *Dictionnaire mondial des littératures*, Éditions Larousse, 2001.

schéma sous-jacent. Ainsi proposons-nous d'observer en quoi les étiquettes (appellation d'un genre) correspondent ou non à l'ensemble de récurrences. Pour ce faire, nous avons choisi un corpus qui rassemble des œuvres de la seconde moitié du XX^{e} siècle, d'une part pour adopter une démarche véritablement synchronique car nous avons vu que le roman d'apprentissage a évolué au fil du temps et pour que nos travaux soient pertinents, il nous faut une stabilité de la langue et du genre ; d'autre part, à notre connaissance, peu de recherches, même sur le terrain littéraire, ont porté sur les romans d'apprentissage de la seconde moitié du XX^{e} siècle.

6.1.3 Roman d'apprentissage ou roman de formation ?

Dans les années 70, les travaux de Mikhaïl Bakhtine ont un retentissement considérable en France, tant dans les théories littéraires que linguistiques. Pour ce qui concerne le genre du roman d'apprentissage proprement dit, ce dernier soulève bon nombre de questions quant à la pertinence du classement en vigueur : ce qui est problématique réside dans la difficulté de déterminer précisément ce qu'est un roman d'apprentissage, notamment en le comparant avec d'autres œuvres qui présentent des caractéristiques communes.

Dans *Esthétique de la création verbale*[71], Mikhaïl Bakhtine (1984) tente de trouver une solution à ce problème en élaborant une classification basée sur les principes structuraux de l'image du héros principal dans le roman de voyage, le roman d'épreuves, le roman biographique (ou autobiographique) et le roman d'apprentissage[72]. Il souhaite déterminer comment est construite l'image du héros en formation ou en devenir dans le roman. Quelles sont les caractéristiques constitutives de cette image ? Ce qu'il entreprend est proche d'une sémiotique littéraire. Ceci dit, en tant que théoricien littéraire, Mikhaïl Bakhtine réfléchit sur cette notion de roman d'apprentissage. Il s'applique à le définir. Selon lui, il y en aurait de deux sortes. Le premier type de roman d'apprentissage, largement dominant et très répandu, se caractérise par le fait que nous avons une image du héros « tout fait » : ce sont les événements, les péripéties, sa situation dans la vie et dans la société qui modifient sa destinée, le héros en lui-même reste inchangé. En parallèle, évolue un autre type de roman d'apprentissage dans lequel l'image du héros n'est plus une « unité statique ». Tout au long du récit, le héros est repensé et restructuré : les changements que connaît le héros ont une signification. Ils vont influencer son devenir. Ce deuxième type de roman d'apprentissage, Mikhaïl Bakhtine le nomme « roman de formation ».

[71] Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Editions Gallimard, 1984.
[72] Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Editions Gallimard, 1984, p. 225-231.

Ainsi, conformément à la démonstration de Mikhaïl Bakhtine, ce qu'on entendra par roman d'apprentissage, dans notre présent travail, est ce que le critique littéraire nomme roman de formation.

6.1.4 Réflexions sur la méthode d'analyse d'un roman de formation

L'intérêt essentiel de notre propos ici est de démontrer que notre méthode d'analyse permet d'interroger la notion de texte et d'offrir quelques éléments de réponse à une théorie linguistique du texte, notamment en raisonnant en termes de complétude.

Les diverses applications des travaux de recherche que nous avons entrepris peuvent se révéler à bien des égards prometteuses. En effet, outre savoir si on a affaire à un texte ou à un fragment de texte, on pourrait potentiellement dater même approximativement (du moins le siècle) une œuvre (travaux qui intéresseraient les philologues) mais aussi on pourrait reconnaître qui est le précurseur d'un genre (avec une démarche rétroactive) ou qui, à une époque donnée, écrit à la manière d'écrivains qui lui sont antérieurs ; et également observer dans une œuvre la naissance d'un genre jusqu'alors inédit.

On ne s'intéresse pas aux liens qui ont pu être établis entre *Bildungsroman* et « roman d'éducation » ou autres. Nous proposons une méthode d'analyse qui permettrait à terme, potentiellement, à partir d'un corpus bien plus vaste que celui que nous avons choisi, et sous réserve d'être affinée, de distinguer « roman d'éducation », « roman d'apprentissage », « roman de formation », « roman d'initiation », *etc*. Ceci implique d'apporter nos réflexions sur la notion de genre en tant que calibrage du texte, c'est-à-dire de faire émerger ce que nous appelons un format de complétude qui est sous-jacent au texte étudié. Nous proposerons donc dans ce présent chapitre un format de complétude propre au roman de formation qui sera le point de départ de nos analyses.

En circonscrivant le texte pour en faire une unité linguistique observable, nous pourrons offrir à la recherche littéraire de nouvelles pistes de réflexion sur la constitution d'un genre ou sur l'apparition d'un genre nouveau. Et ceci pourrait également permettre, dans des travaux ultérieurs, de déterminer si une œuvre contemporaine est novatrice ou si elle se structure de la même manière que d'autres œuvres qui lui préexistent, comme un genre antérieur à son époque, engageant alors d'autres réflexions, notamment sur ce qui fait qu'une œuvre est plus « académique » qu'une autre par exemple, et ce d'une manière moins subjective ou intuitive que nous le faisons jusqu'à présent, et toujours dans l'idée de faire

émerger ce qui est novateur dans une œuvre et ce qui ne l'est pas, le principe novateur d'une œuvre étant sans doute ce qui peut rendre une œuvre « académique ».

Volontairement, nous avons utilisé jusqu'à présent, simultanément, et sans opérer véritablement de distinctions, les expressions « roman d'apprentissage », « roman d'éducation », de « formation » et parfois même « d'initiation », tout en précisant qu'il y en a probablement. En effet, ces romans exposent, certes, des caractéristiques communes mais se caractérisent aussi par ce qui les différencie. Nous avons souhaité apporter quelques éléments de compréhension de ce qu'est un roman d'apprentissage par opposition à d'autres genres qui lui sont associés, et ce parmi les critiques littéraires eux-mêmes.

Effectivement, la confusion concernant l'appellation de chacun de ces genres, d'un critique à l'autre, ou d'une époque à une autre, est la preuve qu'il est nécessaire d'avoir une réflexion sur la méthode d'analyse de ces genres afin de les distinguer les uns des autres. Ce travail consistera à affiner nos premières observations afin de faire évoluer le format de complétude du roman d'apprentissage que nous proposerons ici. Nous rappelons que nous avons employé l'expression « roman d'apprentissage » comme synonymique de ce que la critique allemande avait nommé *Bildungsroman*, à ceci près que nous entrons dans cette catégorie générique des œuvres de la seconde moitié du XX^{e} siècle, c'est-à-dire des romans que nous considérons intuitivement comme des romans d'apprentissage – et plus précisément comme des romans de formation – mais dont l'écriture a sans nul doute évolué depuis *Wilhem Meister*. Si nous optons pour l'analyse d'œuvres de la seconde moitié du XX^{e} siècle, c'est pour avoir une démarche synchronique donc pour avoir une stabilité de la langue ; on a vu que le roman d'apprentissage, au fil des siècles, connaissait de nombreux bouleversements stylistiques, tant formels que thématiques d'ailleurs.

A partir de notre corpus, nous dresserons une base de données textuelles qui nous permettra de décrire la complétude textuelle à plusieurs niveaux d'analyse. A l'évidence, dans le cadre que nous dessinons, nous ne pouvons pas envisager d'emblée de faire une approche contrastive. Il nous faut au préalable analyser une œuvre que nous présumons être un roman d'apprentissage compte tenu des connaissances actuelles que nous avons du genre, pour ensuite seulement aborder une approche contrastive dans notre troisième partie.

L'initiative de notre travail ne consiste pas à apporter des réponses à ces questionnements propres à la recherche littéraires (sur la taxonomie des genres) : nous ne souhaitons pas établir une théorie des genres. Toutefois, il va sans dire que la méthode d'analyse que nous proposons et notre raisonnement en termes de complétude peuvent contribuer à apporter des éléments de réponses et à offrir de nouvelles pistes de réflexion dans des travaux ultérieurs.

6.2 Les caractéristiques d'un roman de formation à travers l'analyse d'*Archipel* de Michel Rio ou la constitution de notre base de données textuelles

Le premier des points importants de notre démarche est de s'intéresser de près aux thèmes qui constituent le genre du roman d'apprentissage. *Archipel* de Michel Rio est le point de départ de notre analyse. Il ne constitue en rien l'archétype du roman d'apprentissage. Il correspond, au départ intuitivement et en lien avec ce que nous savons compte tenu des différentes définitions du genre évoquées précédemment, au profil de ce qu'est un roman d'apprentissage à notre sens.

L'auteur, Michel Rio, met en scène un personnage principal, un héros littéraire, qui relate son expérience au sein d'un collège de renom. Le récit est raconté à la première personne du singulier. Par souci pratique, nous souhaitons restituer ici le résumé de l'œuvre réalisé par l'auteur lui-même dans le paratexte :

> Dans un collège privé franco-anglais de garçons, à Jersey, un adolescent de seize ans (narrateur) vit en quelques jours une éducation sentimentale d'une densité et d'une violence extraordinaires, à travers ses relations avec trois personnages offrant chacun un visage marqué, hors norme, de l'état adulte : un camarade trop tôt mûri, séduisant, mélancolique et pervers ; un homme vieillissant, monstre de génie érudit et voyeur ; une femme altière et lointaine, idéal ambigu des figures de la déesse, de la mère et de la chair, qui lui fait découvrir la nécessaire relation entre l'interdit absolu et le désir illimité, la nature la plus secrète, la plus puissante et la plus coupable du plaisir. Ces gens s'observent, se parlent, s'aiment sans s'atteindre, semblables à ces îles à la fois réunies et isolées par l'eau, solidaires et solitaires, qu'il est convenu d'appeler archipel.

Nous pouvons constater, à l'évidence, que cette œuvre est le récit du passage d'un adolescent à l'âge adulte, à la maturité. Elle a été publiée en 1987 et appartient donc, de fait, à la seconde moitié du XX^{e} siècle. La brièveté de l'ouvrage est une des raisons qui nous a conduits à le sélectionner pour qu'il fasse office de « texte-modèle ».

Autrement dit, ce roman d'apprentissage est le parcours d'un jeune héros qui devient adulte (en entrant dans le monde des adultes), en passant par l'apprentissage du monde qui ne peut se faire que par l'acquisition de connaissances culturelles et de connaissances de son propre corps et de celui de l'Autre, ou plus globalement par les expériences (ou connaissances) sexuelles. Le roman d'apprentissage est un roman dont le héros, au début du livre, est jeune et sans expérience. Il acquiert, au fil du roman, maturité et personnalité. Le héros évolue socialement, moralement, intellectuellement et dans sa vie affective. À la fin du roman, il est averti et aguerri.

A partir de cette définition du roman d'apprentissage, *Archipel* correspond *a priori* en tout point à ce qu'est un roman d'apprentissage tel que nous l'entendons.
L'analyse des thèmes à travers ce roman viendra confirmer notre intuition première et lui donnera son caractère de scientificité. Nous pouvons relever quatre thèmes qui parcourent ce roman. Notre démarche consistera alors par la suite à s'assurer que ces quatre thèmes sont constitutifs du genre, c'est-à-dire qu'ils sont des conditions nécessaires pour qu'une œuvre puisse être qualifiée de roman d'apprentissage.

Notre première tâche s'est consacrée à faire émerger les thèmes constitutifs de l'œuvre. Nous avons choisi de travailler sur chacun de ces thèmes pour en extraire un champ sémantique. En effet, un champ lexical extrait d'un texte narratif est un ensemble de mots (n'appartenant d'ailleurs pas nécessairement à la même catégorie grammaticale). Ces mots ont, entre eux, au moins un élément de signification commun. Nous les rangeons dans un ensemble et nous donnons à cet ensemble, comme titre, cet élément commun qui n'est autre qu'un trait sémantique qu'ils partagent tous. Ce trait sémantique est ce que nous appelons un sème. Et la nature du sème est par conséquent relationnelle et non substantielle.

Le découpage en champs lexicaux s'effectue au fur et à mesure des lectures successives du texte. Concernant l'organisation de ces différents champs lexicaux, l'analyse met en jeu plusieurs relations sémantiques : l'équivalence (qui correspond à une identité sémique partielle entre deux ou plusieurs lexèmes) ; l'antonymie (à relier à l'équivalence car on n'oppose que des termes qui peuvent être comparés, comme exemple santé/maladie ; blanc/noir) ; l'inclusion (les champs sont souvent articulés en sous-champs comme par

exemple le champ du « mouvement » qui pourra s'articuler si c'est le cas, en « mouvement vertical » et « mouvement horizontal »).

Être capable de repérer les thématiques apparaissant dans un texte narratif consiste à savoir y retrouver plusieurs sèmes communs constitutifs d'un champ sémantique déterminé, c'est-à-dire savoir affecter à certains mots du texte une même valeur thématique. Il s'agit alors de créer des signes linguistiques en faisant entrer certaines lexies du texte dans certaines classes sémantiques révélatrices de ce texte.

Notre analyse porte donc sur l'étude de ces champs sémantiques relatifs à chacun des thèmes constitutifs du genre. Si nous avons choisi de procéder ainsi, c'est parce qu'il ne fait aucun doute que le champ lexical assure une force cohésive textuelle. Les champs sémantiques relevés constituent notre base de données textuelles. Et ce relevé sera alors, par la suite, classé par « thèmes ».

Être capable de repérer les thématiques apparaissant dans un texte narratif consiste à savoir y retrouver plusieurs sèmes communs constitutifs d'un champ sémantique déterminé, c'est-à-dire savoir affecter à certains mots du texte une même valeur thématique. Il s'agit alors de créer des signes linguistiques en faisant entrer certaines lexies du texte dans certaines classes sémantiques révélatrices de ce texte.

Dans le résumé de l'auteur lui-même que nous avons rétabli ci-dessus, nous pouvons présumer, à juste titre, que les thèmes dominants, dans cette synthèse de l'œuvre, se retrouveront également dominants dans le texte pris dans sa totalité. Ils seront encore plus affirmés et marqués dans le texte narratif en son entier.

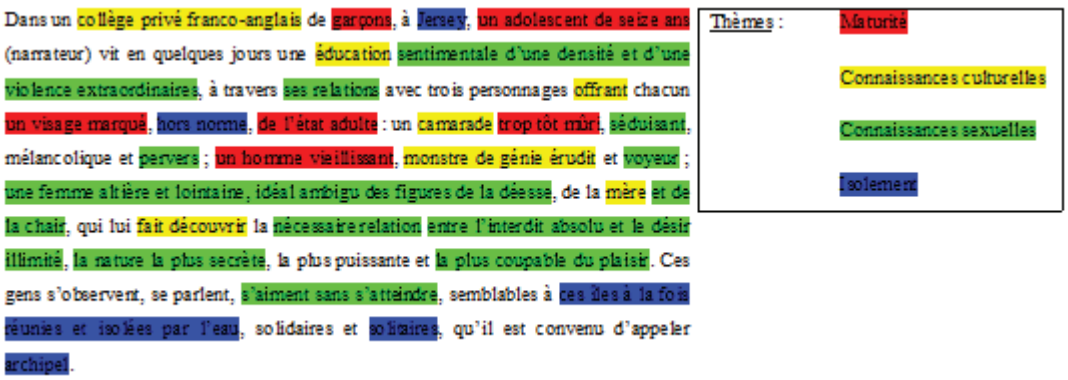

Dans *Archipel* de Michel Rio, quatre champs sémantiques constituent l'ossature du discours. A partir de l'analyse thématique du résumé de l'œuvre, nous pouvons supposer qu'il y a un thème propre à l'idée de maturité, un autre propre aux connaissances culturelles puis aux connaissances sexuelles et enfin une dernier relatif à un isolement. Il s'agit désormais d'adopter cette même démarche sur l'ensemble de l'œuvre à partir de ces thèmes supposés, afin de proposer un schéma déterminant de ce qui constitue un roman d'apprentissage.

6.2.1 Le thème de la « maturité » ou le thème du « processus de maturité »

A travers l'étude du résumé, nous avons regroupé sous le thème « maturité » les expressions suivantes : « garçons », « un adolescent de seize ans », « un visage marqué », « état adulte », « un camarade trop tôt mûri », « un homme vieillissant ». Or, nous pouvons constater que les expressions « garçons » et « homme vieillissant » par exemple s'opposent véritablement. Force est d'accepter que dans notre relevé réalisé dans tout l'ouvrage, la relation antonymique rassemble, concernant le thème maturité, ce qui a trait à l'immaturité. Dans la notion de maturité, il y a donc aussi l'idée étroitement présente d'immaturité. Nous avons alors rassemblé dans un même tableau les occurrences d'un thème maturité/immaturité :

Maturité/Immaturité
p. 17 : [à propos d'Alan] sa longue silhouette élégante un peu voûtée, comme exprimant déjà, après **dix huit années de croissance**, une **fatigue** de bon goût, née du **poids de la chair et de la vie**.
p. 17 : Sa **maturité précoce**, ajoutée à notre **différence d'âge**, me **pesait** parfois jusqu'à l'**abattement**.
p. 26 : Sur le moment, quelque chose en moi fut déçu, sans doute cette disposition romanesque **propre à l'adolescence**, **niaiserie biologiquement inévitable** (…) en raison de l'insuffisance de leur mérite.
p. 27 : qui pouvait passer pour de la **sottise** ou de l'**insolence**.
p. 30-31 : Je n'étais sans doute **plus assez enfant** pour avoir la capacité de l'**attendrir** et **pas encore assez homme** pour susciter son intérêt, bref, **pas assez** quoique ce fût pour attirer son attention. **Maladie banale et inadmissible de l'adolescence**.
p. 38 : **prémices de l'âge adulte**

p. 38 : Alan (…) ne s'était jamais laissé aller à de telles niaiseries, probablement parce que sa **maturité**, plus réelle que feinte, lui interdisait une pareille **innocence**
p. 47 : elle faisait naître inévitablement dans les **esprits en ébauche** des garçons qui l'avaient approchée
p. 49 : Sa blouse blanche à manches courtes, qui s'arrêtait à hauteur des genoux, **avait perdu à mes yeux toute sa banalité d'uniforme**.
p. 52 : je comprenais mal qu'il pût s'intéresser à **un garçon plus jeune** que lui.
p. 55 : Je suppose que pour vous **la frontière entre l'enfance et l'âge adulte** se situe entre **seize et dix huit ans**
p. 56 : je hais l'**adolescence** (…) j'en **détestais d'autant ma propre immaturité**
p. 58 : **un monde lié à l'enfance où j'étais moi-même englué**
pp. 68- 69 : J'avais **franchi ce fossé** décelé entre Alan et moi, mais sans les prudences confuses de l'initiation ordinaire, les sublimations niaises et rassurantes, fussent-elles illusoires, de l'état sentimental.
p. 71 : **question de maturité**
p. 117 : éblouissement d'un **adolescent revenu après un court intermède**, **à la gaucherie de son âge**
p. 160 : Je savais seulement que l'estime et la vague sympathie que je sentais pour cet homme étaient en train d'**évoluer**, et que je **commençais à** éprouver à son égard une **sincère** affection.

Nous pouvons d'ores et déjà constater dans notre relevé que non seulement nous avons des occurrences propres à l'immaturité, d'autres à la maturité, des expressions qui portent en elles les deux idées et qu'il est difficile de dissocier comme « maturité précoce », mais aussi des occurrences plus « frontalières » comme « frontière entre l'enfance et l'âge adulte », « entre 16 et 18ans », *etc*. Aussi préférons-nous donner à ce relevé le titre thématique de « processus de maturité » puisqu'en définitive un roman d'apprentissage est le récit d'un passage d'un point A (immaturité) au point B (maturité). Nous sommes contraints de décrire un processus.

6.2.2 L'acquisition de connaissances

Le héros d'un roman d'apprentissage se doit d'acquérir, au fil de l'œuvre et donc de son apprentissage, des connaissances qui lui permettront d'entrer dans le monde des adultes. Nous avons subdivisé ces connaissances en deux grandes catégories : culturelles et sexuelles.
Il faut noter également que les personnages du roman qui auront d'étroites relations avec le héros incarnent les thématiques propres au roman d'apprentissage. Alan, son camarade de classe est plus âgé, plus expérimenté et donc plus mature que le héros lui-même. M. Wilde, le bibliothécaire est également le représentant de ce à quoi le héros veut aspirer, c'est-à-dire de la maturité, par son âge et sa culture. De la même manière, Miss Hamilton, la directrice de l'établissement scolaire, est plus âgée et plus expérimentée.

6.2.2.1 Le thème « connaissances culturelles »

A ce thème, il nous faut spécifier, puisque nous venons de l'évoquer, que le personnage qui servira de modèle au héros est M. Wilde, de par la fonction de bibliothécaire qu'il occupe dans le collège. Miss Hamilton, en tant que directrice de l'établissement peut aussi remplir cette fonction bien que l'homme qui sert de mentor concernant l'apprentissage culturel soit le bibliothécaire.
Nous avons dressé le relevé du champ sémantique concernant ce thème :

Connaissances culturelles
p. 9 : **directeur**
p. 9 : **collège**
p. 10 : **directeur du collège**
p. 11 : **dernière année** d'**études**
p. 11 : Le **collège**
p. 11 : cet **établissement éducatif destiné** à **approfondir** un sentiment anglophile et francophobe chez les fils des notables de l'archipel
p. 12 : le **collège** avait pris une extraordinaire extension (…) tant du point de vue **scolaire** que **éducatif**.
p. 12 : le **personnel enseignant** anglais ayant été **renforcé** par un nombre au moins égal de **précepteurs**

p. 12 : les **enseignements** de toutes les **disciplines** étant assurés dans les deux langues, et, l'**intention pédagogique** remplaçant peu à peu le **calcul** partisan, la réputation de **Hamilton School** s'était affirmée.
pp. 12-13 : Le **corps professoral** était sélectionné avec une exigence féroce sur les deux plans du **savoir** et de la **pédagogie** considérée non par rapport à une quelconque **norme** psycho-administrative fluctuante, mais comme une capacité personnelle de **transmettre** de façon claire, de **susciter un intérêt constant**, d'**innover**, en fait de **séduire un jeune public**.
p. 13 : **fascination culturelle**
p. 13 : à la sortie de **Hamilton School**, chaque **élève**, quelle que fût son origine, était en principe capable de passer n'importe quel **examen** de fin d'**études** secondaires et d'entrer dans n'importe quelle **université** ou grande **école**
p. 14 : **collège**
p. 14 : les coûts exorbitants de cette **éducation**
p. 15 : **une telle école**
p. 15 : On **ne redoublait jamais** une **classe** à Hamilton School. Un **élève** qui, pour une raison quelconque, ne parvenait pas à atteindre un **niveau strictement défini**, ou à s'y maintenir, était **renvoyé** dans sa famille, fût-il le descendant du Premier ministre britannique en personne.
pp. 15-16 : Aux **matières** classiquement **enseignées** dans tous les **établissements secondaires**, s'ajoutaient, les trois dernières **années**, quelques **disciplines universitaires**. En outre, un effort particulier avait été accompli pour donner aux **élèves** une honorable **formation** dans les **domaines** du sport, du **travail manuel** et des **arts**, **domaines** auxquels une partie appréciable de la journée était consacrée.
p. 21 : **Léonard Wilde**, le **bibliothécaire** (…) pour ne pas s'éloigner de ses chers livres, dans un réduit attenant à la **salle de lecture**
p. 25 : C'était une **bibliothèque dépassant largement cent mètres carrés**
p. 26 : une **éducation rationaliste**
p. 28 : pour **vérifier** au passage, auprès d'un **élève** français, la validité de l'**éducation** donnée dans **son établissement**
p. 30 : la **bibliothèque restera ouverte** (…) M. Wilde
p. 38 : les **élèves de classe** inférieures
p. 39 : **homme d'expérience** (…) **doyen** (…) **élèves** (…) **niveau exigé** (…)

p. 43 : **cours**
p. 47 : **élèves** de Hamilton School
p. 50 : **collège**
p. 58 : les **épreuves initiatiques** d'une mystérieuse et effrayante **éducation** sentimentale
p. 69 : **l'initiation ordinaire**
p. 88 : la **bibliothèque**
p. 91 : M. Wilde
p. 93 : **bibliothèque**
p. 95 : **collège** (…) **immensité du lieu** (bibliothèque) (…) **bibliothèque**
p. 96 : **bibliothèque** (…) **bibliothèque** (…) ensemble du **corps professoral**
p. 97 : Wilde (…) **culture monumentale**, **encyclopédique**, presque monstrueuse (…) **professeur**
p. 99 : Wilde (…) Wilde
p. 101 : J'étais intéressé par le personnage (Wilde) (…) **bibliothèque** (…) **lecture**
p. 104 : Wilde (…) **bibliothécaire**
p. 108 : tu **lis**, je te dirai qui tu es
p. 109 (énumération d'œuvres littéraires)
p. 111 : Wilde (…) **emprunter des livres**
p. 113 : Wilde (…) Wilde
p. 146-163 : (tentative de suicide de Wilde par la noyade)

6.2.2.2 Le thème « connaissances sexuelles »

Différent du mentor propre au thème « connaissances culturelles » mais avec un rôle similaire, celui d'enseigner, Miss Hamilton est le personnage qui permettra au héros de s'épanouir, de passer du statut de jeune garçon à celui de jeune homme. Il y a, très fréquemment, dans les romans d'apprentissage, une femme désirée, convoitée, souvent même inaccessible mais qui permet l'apprentissage en matière de connaissances sexuelles. Elle peut être, en généralisant, l'amour transi. Effectivement, elle représente souvent l'amour impossible, la femme convoitée inaccessible (parce que mariée, plus âgée *etc*.) mais, selon nos lectures, l'acte sexuel a généralement lieu, et quand ce n'est pas le cas, le désir sexuel est toujours présent, « réel », jusqu'à obséder le héros.

Nous avons restitué dans le tableau suivant les occurrences propres au thème que nous avons nommé jusqu'à présent « connaissances sexuelles » :

Connaissances sexuelles
p. 17 : « Dis lui un mot pour moi, mon petit vieux,, me lança Alan après que je l'eus quitté. Dis-lui que dans tous mes **rêves libidineux** je lui assigne un rôle **d'esclave sexuelle**. Pourrait-elle faire quelque chose à ce propos ? Je compte sur toi ».
p. 17 : « Précise bien que tous mes **rêves** sont **libidineux**. »
p. 27 : Cette sorte d'alchimie de la braise et de la cendre faisait grandir en moi une émotion dont je ne percevais pas encore clairement les causes, et dont les effets se manifestaient par une façon **incontrôlée** de la dévisager, qui pouvait passer pour de la sottise ou de l'insolence.
p. 32 : dans le **trouble** qui m'avait envahi il y avait essentiellement du **désir**. Mais j'**ignorais** la cause profonde de ce **trouble**, et par la suite ce qui donnait à l'**évidence du désir** un contour **flou**, en compliquait la représentation jusqu'à associer à des images de **luxure** quelque chose de **doux** et d'angoissant qui à l'inverse tendait à nier ou à **sublimer la chair**, et n'était rien d'autre qu'une sorte d'**effroi amoureux**.
p. 32-33 : En Alexandra Hamilton s'était incarné subitement, brutalement même, de façon manifeste pour ma **sensibilité** et à **l'insu de mon intelligence**, un paradoxe qui avait longtemps hanté mes **rêves** et dont j'avais refusé d'admettre la réalité : la coexistence non encore consentie mais rendue possible, parce que déplacée, de la **mère** et de la **femme**, plus, la nécessaire **relation** de conséquence entre **l'interdit absolu** et le **désir illimité**.
p. 34 : Je suppose que tu as le **dessein d'entrer dans son lit** ? Une **expérience** avec un mythe, il y a là de quoi tenter un esprit même moins fragile que le tien.
p. 46 : dans un lieu de **concentration d'adolescents** où le plus modeste jupon bénéficie de tous les préjugés favorables.
p. 47 : elle faisait naître inévitablement dans les **esprits en ébauche des garçons** qui l'avaient approchée
p. 49 : Sa **blouse blanche** à manches **courtes**, qui **s'arrêtait à hauteur des genoux**, avait perdu à mes yeux toute sa banalité d'uniforme.
p. 50 : Je restai, par **plaisir**, par **curiosité** et aussi par peur du ridicule
p. 53 : **amant**
p. 55 : et j'étais d'autant plus **ému** que cela venait d'une **femme**

p. 56 : je **rougis**
p. 57 : J'éprouvais une **fascination amoureuse** pour une **femme** qui m'avait à peine aperçu, et pour une autre, dont l'audace m'avait fait reculer, un **désir violent** né dans un **climat trouble** (…) **délicieuse confusion** des artifices et de la **vérité** du **plaisir**
p. 58 : **perversité**
p. 69 : **femme** (…) **corps** (…) **plaisi**r (…) **désir** (…) **prostitution** (…) **exhibition** (…) les **abîmes les plus secret de l'être** m'avaient conduit à un **état de désir et d'effroi** que je n'aurai jamais pu soupçonner dans les plus **libres égarements** de mon imagination. (…) **beauté** de son **corps** (…) l'**obscénité** de ses attitudes (…) **femme** (…) **franchissement de l'interdit**
p. 72 : **sexe** (…) **jouissance** (…) **plaisir** (…) **immaculée** (…) **jouissance sans obstacle réel, donc peu coûteuse**
p. 74 : **femme** (…) **sublime** (…) **amour** (…) **beauté** (…) **caractère inaccessible** de la **déesse** et **sacré** de la **mère** (…) **obscénité** (…) **perversité** (…) **soumission** (…) **prostitution** (…) la **faute** (…) **plaisir**
p. 76 : Je voulais que tu deviennes son **amant**. (…) **plaisir** (…) **excitante** (…) **désir** (…) **amante**
p. 77 : Sur un fond d'obscurité défilaient inlassablement les images d'une **femme** aux abandons inouïs. Sa parole était tissée des fils de la honte et du défi, du triomphe et de la servitude. Elle avait le visage d'Alexandra Hamilton.
p. 86 : Elle me parut plus **belle** encore que lors de notre **première rencontre** (…) **attirait** comme **magnétiquement** mon regard (…) **confusion de mes pensées et de mes sentiments**
p. 87 : je **jouissais intensément** de sa présence
pp. 124 : (perversité de Wilde)
p. 127 : une **imagination** occupée à déduire du réel ou à inventer, à propos d'Alexandra Hamilton, des **scénographies où se mêlaient l'amour et l'abjection.**
p. 128 : **m'éloigner de cette femme me semblait la pire des solutions**
p. 134 : Soudain, une **idée perverse**, inspirée par le **désir** et la **jalousie** (…) **voyeur** (…) **nue**
p. 137 : Pourquoi diable ne **couchez**-vous pas **avec votre mère** ? Mme Hamilton ne saurait être à vos yeux qu'une sorte de métaphore.

6.2.3 L'isolement

Dans un article intitulé « Fortunes et malheurs du roman d'apprentissage », Mario Domenichelli insiste sur le fait qu'un roman d'apprentissage doit avoir une narration dont le fil directeur est le voyage. Ainsi, le « voyage », ou « l'errance initiatique » symbolisent-ils ou allégorisent-ils le voyage intérieur.

En effet, dans les romans d'apprentissage, il est souvent question de voyage. Or, lorsque nous avons établi les différents thèmes comme dominants à partir du résumé de l'auteur, il n'est pas question d'une thématique propre au voyage mais plutôt d'une thématique qui relève de « l'isolement ». Toutefois et à bien y réfléchir, ce qui a trait à l'idée « d'isolement », peut être présent dans l'idée de « voyage ». Un auteur, en faisant voyager le héros de son récit le marginalise. Il en fait un héros « à part ».

Effectivement, dans *Archipel*, il n'est pas question de voyage mais le héros est marginalisé en ce qu'il se retrouve, comme le titre de l'ouvrage l'indique, sur un archipel, à l'écart du monde ou de la société dans laquelle il évoluait jusqu'à son isolement. Plutôt que de choisir le thème « voyage », il nous faut alors généraliser de façon à ce qu'un plus grand nombre de romans puissent se retrouver dans ce que nous appelons roman d'apprentissage. Le thème « isolement » est alors plus convenable.

De la même manière que pour tous les autres thèmes que nous avons annoncés jusqu'à présent, nous avons établi le relevé des occurrences concernant « l'isolement » dans l'intégralité du roman :

Isolement
Archipel (titre de l'œuvre)
p. 10 : Aucun élève n'avait jamais eu de contact direct avec la propriétaire de Hamilton School.
p. 10 : retranchée dans son **domaine**
p. 10 : sorte de *hortus conclusus* adossé à l'angle nord-est de l'**enceinte** générale derrière **l'épais rideau** des **hauts arbres** du parc
p. 10 : les **limites** du **territoire réservé** à l'institution
p. 10 : la **frontière stricte**, **immuable**, qu'elle avait tracée entre la vie publique de son **établissement** et sa propre **discrétion**, ou peut-être son indifférence
p. 10 : la **seule** personne de **notre communauté** qui fut admise dans cet espèce de

sanctuaire était précisément le directeur du collège
p. 10 : **portail** septentrional de l'**enceinte**
p. 11 : Le collège, une **énorme bâtisse**
p. 11 : **francophobe** chez les fils des **notables** de l'**archipel**
p. 13 : Cette **sélection** (…) ne décourageait nullement les nombreux candidats
p. 13 : La **population étudiante**, **limitée** à trois cents individus mâles de dix à dix-huit ans provenaient de toutes les parties du monde où l'anglais et le français étaient la langue nationale.
p. 14 : (…) une double **sélection**. L'une, parfaitement arbitraire, était la **sélection** par l'argent. Les frais annuel de scolarité atteignaient un montant scandaleux. (…) **nantis**
p. 14 : **mystère économique de ma présence** dans ce collège
p. 14 : pour cette raison, bénéficiais-je d'un **statut particulier**
p. 14 : les **coûts exorbitants** de cette éducation
p. 15 : L'autre **sélection**, plus tolérable, était fondée sur la valeur individuelle
p. 15 : On ne redoublait jamais une classe à Hamilton School. Un élève qui, pour une raison quelconque, **ne parvenait pas à** atteindre **un niveau strictement défini**, ou à s'y maintenir, était **renvoyé** dans sa famille, fût-il le descendant du Premier ministre britannique en personne.
pp. 16-17 : Songeant que j'allais voir se matérialiser un mythe qui agaçait depuis des années la conscience collective de **notre population** et aussi un certain nombre de fantaisies privées, quelque chose comme une idée contenant toutes les virtualités de l'impossible et offrant de ce fait un champ à l'exercice imaginatif le plus librement corrompu, j'étais dans un état d'esprit plutôt agité, fait d'appréhension, de curiosité et de cette perplexité qui précède le passage immédiat du rêve à la réalité, avec son corollaire : l'alternative de la sublimation et du désenchantement.
pp. 18-19 : il faisait figure de leader et moi de **marginal**
p. 19-21 : **solitude** (…) un **effluve** (…) **île** (…) **disséminait** (…) **resserré** (…) **domaine** de Hamilton School (…) **les grands chênes** centenaires du parc couvrant toute la partie orientale de la propriété (…) **enceinte** (… divisée en **appartements** (…) **île**
p. 21 : Léonard Wilde, le bibliothécaire, qui avait choisi de camper **à l'écart**, par **misanthropie** ou pour **ne pas s'éloigner** de ses chers livres, dans un **réduit** attenant à la **salle** de lecture.
p. 22 : le champ de vision était **borné** par l'**enceinte de pierre**, **mur épais** de trois mètres

de hauteur, long de mille huit cents mètres, qui **entouraient** les dix huit hectares du **domaine**, interrompue seulement par deux **portails**
p. 22 : **les grands chênes filtrant** la lumière (…) **territoire** (…) Je **franchis** la **grille**
p. 23 : L'**édifice** était **entouré** de pelouses **limitées** par les allées
p. 24 : Je **pénétrai** dans un vaste hall assez **sombre**, habillé de **panneaux de chênes** (…) Elle s'arrêta au premier devant une **porte immense** (…) **haute et interminable paroi**
p. 25 : Ce **corridor**, très large, **mal éclairé** (…) **referma** la **porte** derrière moi
p. 28 : votre mère (…) sera **absente** (…) **solitude**
p. 29 : Cette pensée me fit **taire**.
p. 29 : les **locaux** du collège seront **fermés** en l'**absence** de la quasi-totalité du personnel, il serait préférable que vous quittiez votre **chambre** et que vous veniez occuper un **logement** d'hôte, au **dernier étage** de cette **maison**.
p. 30 : M. Wilde refusant comme d'habitude à risquer le pied hors de **nos murs**
p. 30 : impression que je n'avais **aucune importance**, sinon **aucune existence** à ses yeux
p. 30 : je n'avais qu'un rôle de simple , d'acteur logique mais **sans voix**, c'est-à-dire au fond **exclu**.
p. 38 : **club** (…) **fumoir** (…) Le rêve de tout élève des classes inférieures était d'entrer un jour dans ce **lieu sanctifié** par la distance, sorte de **temple** laïc
p. 44 : **humiliation** (…) **solitude**
p. 45 : **humiliation** publique (…) **antichambre**
p. 51 : le poids de l'**abandon** et de la **solitude**
p. 57 : **diaphane** (…) **opaque**
p. 58 : **tristesse** (…) **interminable corridor** du troisième étage
p. 67 : **grand portail** (…) le **bâtiment** était **silencieux** (…) **corridor** (…) **seules** quelques **veilleuses diffusaient une lueur jaune** (…) l'assaut des **ténèbres** (…) **porte** (…) **silencieux**
p. 69 : **abandon illimité** (…) **mépris**
p. 77 : **obscurité** (…) **abandon** (…) **honte**
p. 80 : **porte** (…) **chambre** (…) **éclairée par une seule ouverture**
P . 84 : l'absolu de la **solitude**
p. 88 : le **mur** nord étant complètement **aveugle**
p. 91 : C'est un **misanthrope** qui a horreur de la **solitude**.
p. 95 : **nous** étions **seuls**, malgré l'immensité du **lieu**, il nous était difficile de nous **ignorer**

p. 97 : **obscure protection**
p. 101 : **enceinte du domaine** (…) un **inéluctable ennui** né de mon **isolement**
p. 106 : jouer les **anachorètes**
p. 110 : attrait mélancolique pour la liberté **solitaire** des hauteurs, ou des abysses.
p. 120 : après un dîner **solitaire**
p. 140 : il tomba dans un **silence** assez long (…) **silence**

Il est évident qu'étant donné l'ampleur du texte, il était possible de retrouver quelques occurrences qui pouvaient être reliées à un thème que l'on aurait nommé « voyage » en partant du principe que bon nombre de critiques littéraires évoquent l'idée que dans roman d'apprentissage, il est souvent question de voyage du héros. Or, ce ne sont pas quelques occurrences qui permettent d'établir un thème dominant mais bien la fréquence élevée d'occurrences qui convergent vers un thème générique.

Le thème « isolement », plus globalisant que celui de voyage qui peut s'inclure dans ce premier, semble plus pertinent. Il se propage dans tout le texte et définit le cadre dans lequel va se dérouler le récit est celui de l'isolement. Le héros, à son point de départ, se retrouve « à part » pour effectuer son apprentissage.

En définitive, quel que soit l'intérêt heuristique de la notion de voyage, on l'emploie d'une manière « sur-générale ». On peut dire que le terme « isolement » est l'hyperonyme dans lequel peuvent coexister des notions comme marginalité, voyage, errance, itinéraire etc.

6.3 Format de complétude du roman de formation

Le format de complétude est le parcours thématique que doit suivre le lecteur et qui construit le genre auquel le texte, soumis à la lecture, appartient. Il n'est autre qu'un contrat de complétude qui se décline pour chacune des thématiques isolées et définit ainsi la progression même du texte à l'intérieur de chacune d'elle (quand on passe de l'immaturité à la maturité par exemple). Toute thématique – qui dans le format de complétude devient topique – est alors analysable comme un espace contributionnel avec un prétexte, une progression et une condition de clôture.

Le genre textuel est ce format de complétude et constitue l'arrière-plan du texte. Le fait est, comme nous l'avons vu, qu'il y a des liens qui unissent ce qui doit être dit (ce qui est relatif au genre) avec ce qui se dit (ce qui est relatif au texte). Les concepts d'intégration

textuelle, de disposition textuelle et de pertinence textuelle mettent à jour ces liens et procurent au texte cet effet d'objet à la fois unifié et totalisant, cet effet de complétude.

Nous posons donc l'hypothèse d'un format de complétude. C'est en quelque sorte une approche déductive mais nous proposons un premier format, originel, qui devra se vérifier sur un corpus beaucoup plus large. Notre intuition permet de déduire de notre lecture un format de complétude potentiel.

6.3.1 Le rôle homéostasique du format de complétude

Le format de complétude a un rôle homéostasique. Nous ne souhaitons pas employer un jargon trop pesant mais il semble pertinent de définir notre format de complétude en lui admettant, de fait, que ce que nous appelons format de complétude n'est autre qu'une sorte d'homéostasie textuelle : il maintient l'ensemble des paramètres qui déterminent un roman de formation et qui doivent rester constants malgré la variabilité des environnements textuels sur l'axe syntagmatique.

En effet, le roman d'éducation au XIX^{e} siècle par exemple a des variantes quant à la présentation et à l'organisation du récit : un jeune homme, un initiateur (ou plusieurs), un parcours social. Le parcours social représente généralement la société nouvelle qui se développe et se relève. Les initiateurs sont des êtres d'expérience et d'avenir qui déniaisent, fournissent des recettes, indiquent des chemins de traverse, proposent un pacte, trouvent un écho dans la conscience du jeune homme, incarnent ses tentations secrètes et l'aident à faire le bond de l'inconscience à la conscience, de l'innocence à l'entreprise. Ces remarques concernant le roman d'éducation sont toutes aussi vraies pour le roman d'apprentissage. Il y a des choses récurrentes d'un texte à l'autre, lorsque ces textes peuvent être envisagés dans une même catégorie générique.

Ce qui est commun à un texte, ce qui est récurrent, c'est ce qui constitue notre format de complétude : il faut qu'il y ait tous les éléments constitutifs du genre pour que le texte soit complet. Toute la difficulté est là : le format de complétude ne doit pas être trop général de manière à ce que des œuvres qui ne relèvent pas du genre du roman de formation ne puissent s'y retrouver, et ne doit pas être trop précis de manière à ce que des romans de formation n'en soient pas exclus.

6.3.2 L'unicité du format de complétude

Il n'y a pas de format unique. Chaque texte peut créer ses propres conditions de complétude. Le mécanisme est différent du spécifique, le mécanisme étant les contraintes à respecter, et pas la manière avec laquelle elles doivent être respectées. La diversité des textes réside alors en la variabilité de la manière avec laquelle les auteurs respectent ces contraintes.

De la même manière, si le format de complétude n'est pas unique, il n'est pas non plus infiniment variable. Ce qui nous intéresse est ce qui est récurrent, avec un sentiment de « déjà-vu » ; c'est pourquoi nous proposons une heuristique selon laquelle il y a des îlots de stabilité. A partir de ce postulat, nous pouvons légitimement définir un format de complétude qui servira de point de départ à nos analyses.

Par ailleurs, c'est moins la décomposition du texte qui est en cause que la façon dont on peut, en combinant récurrence, isotopie et discontinuité, identifier des formes inattendues d'existence des contributions.

Bien évidemment, nous ne pouvons pas étudier toutes les formes de récurrences par exemple, de la même manière que nous ne pouvons pas faire dans l'immédiat du contrastif. Ce qui est intéressant est de voir d'abord ce qu'il y a dans un texte puis ce qu'il y a dans les autres textes ayant *a priori* un format de complétude identique.

Comme nous l'avons déjà précisé, nous ne souhaitons pas ici faire une théorie du genre. Nous pouvons en revanche repérer des ensembles de textes qui sont soumis aux mêmes contraintes de complétude et aux mêmes conditions de complétude. Ces contraintes de complétude se révèlent non-négociables.

Certes, il est tout à fait envisageable d'établir un lien entre la question de la complétude et le genre, mais nous ne pouvons décemment pas considérer qu'il sera possible d'extraire à partir de nos recherches en l'état actuel une théorie du genre. Le format de complétude peut servir de référence. Et ce qui le constitue peut donner lieu à une identification comme genre textuel mais l'inverse est faux : un genre textuel n'est pas véritablement un schéma de récurrences, *a priori*.

Le genre de complétude est un ensemble de textes qui répondent à des conditions et des contraintes de complétude, au point même qu'il peut devenir un contrat de communication, un pacte tacite qui lie un auteur à son (ses) lecteur(s) ; c'est pourquoi d'ailleurs notre approche s'inscrit pleinement dans une perspective pragmatique.

A partir des relevés que nous avons établis pour chacun des thèmes dominants, nous tenterons de répondre ou du moins d'apporter des éléments de réponse à de nombreuses

questions, à savoir si chaque texte définit ses propres conditions de complétude ou si à l'inverse ce sont les conditions de complétude qui définissent chaque texte, ou si encore notre démarche est généralisable à tous les types de textes.

Nous pensons également, à partir de nos premières observations et compte tenu du modèle que nous avons proposé, qu'un genre peut évoluer, c'est-à-dire voir au fil du temps son format de complétude modifié, et donc que la notion de genre peut être valide diachroniquement tout en se déclinant de façon différente à des époques successives et en s'élargissant à de nouvelles thématiques par exemple : il n'y a pas de règle *a priori* pour définir en quoi consiste « dire ce qu'il y a à dire sur la formation d'un être » mais chaque texte qui se donne ceci comme contrainte contribue à sa façon à y répondre.

De plus, on peut dire que la contrainte de complétude est a-historique et interactionnelle. Elle se transforme en autant de contrats de complétude qui, eux, sont historiques : la contrainte devient format, et ce format calibre le texte.

Archipel, de Michel Rio est un roman pouvant être qualifié de roman de formation. Mais qu'est-ce qui distingue cette œuvre d'autres romans comme le roman d'initiation ou encore le roman d'éducation ?

Après avoir analysé plus en détails l'œuvre de Michel Rio, ce qui nous a permis, par la même occasion, de présenter une méthode d'analyse textuelle s'appuyant sur l'étude de la complétude textuelle dans les chapitres suivants, nous adopterons dans notre troisième et dernière partie une approche contrastive.

Chapitre 7
L'intégration textuelle et la complétude textuelle dans une approche contributionnelle à travers *Archipel* de Michel Rio

Dans un texte, de manière générale, il y a des liens entre les éléments qui le composent. Aborder la complétude textuelle exige de se poser un ensemble de questions qui ne peut être exhaustif dans le cadre défini par une thèse.

Une analyse empirique d'un texte à partir de la notion de contribution dès lors qu'on distingue entre micro-contribution, macro-contribution, liens intra-contributionnels, liens inter-contributionnels, *etc*., exigerait, pour chaque texte, un travail bien au-delà de celui d'une thèse. Pertinemment, nous savons d'emblée que nous ne pourrons pas respecter la maxime de quantité : on en dira moins que nécessaire parce qu'on doit faire des choix dans les analyses que nous avons entreprises.

De fait, une approche contributionnelle exhaustive de l'œuvre de Michel Rio, *Archipel*, est absolument impossible dans un format de thèse et très largement hors de portée. Nous avons donc fait deux choix principaux : d'une part, celui de la généricité (d'avoir une réflexion sur le genre dès lors que les textes à l'étude nous le permettent), et d'autre part celui de travailler sur les contributions (comme objets), comment elles se forment puis se combinent entre elles.

Autrement dit, notre but n'est pas véritablement d'analyser l'œuvre de Michel Rio mais de l'utiliser pour comprendre ce que c'est qu'un roman de formation. Et de regarder des micro-contributions pour voir comment elles fonctionnent.

Ceci étant, un de nos objectifs est bien de tenter de déterminer la structure d'un roman de formation à partir d'une analyse contributionnelle afin d'en comprendre ce qui en fait la complétude textuelle.

A partir de l'analyse empirique des textes en question, on va aborder ce qui, dans leur format de complétude, relève d'une logique de genre. Les aspects du format de complétude spécifique à l'œuvre nous intéressent moins (dans ces travaux) que les aspects généraux et partagés par le genre. Nous n'étudions ces textes que parce qu'ils nous intéressent en tant que manifestation d'un genre. Nous allons alors extraire ce qui nous paraît être constitutif d'un format de complétude. On aborde les textes en tant que manifestations d'un format de complétude qui relève d'un genre précis.

Par ailleurs, s'agissant de travailler sur l'intégration textuelle dont nous avons vu qu'elle fonctionne très largement par construction d'un implicite qui met en relation différents énoncés, il n'est pas envisageable à ce stade de mener une étude de l'implicite sur des textes de si grande taille, même sur les micro-contributions les plus limitées ; c'est pourquoi on s'intéressera plus précisément à la partie émergée de l'iceberg pour laquelle les traces formelles existent. On les étudiera systématiquement. Nous chercherons ainsi la façon dont on construit des micro-contributions, dont on fait des liens contributionnels et par là-même dont on construit une macro-contribution, ce qui ne peut s'entrevoir sans prendre en compte la totalité du texte, son format de complétude, c'est-à-dire le genre auquel il appartient.

L'observation de la notion d'intégration textuelle peut alors être un outil pour faire apparaître la complétude textuelle qui est une propriété textuelle qui n'est pas partagée par exemple avec un fragment de texte. Nous verrons dans les chapitres suivants que l'intégration textuelle n'est pas le seul concept-outil dont nous nous servirons.

Par ailleurs, Jean-Marie Schaeffer affirmait la nécessité de circonscrire quelques points centraux que toute théorie du texte semble devoir traiter pour mériter son nom (O. Ducrot et J.-M. Schaeffer, 1995, p. 500 et suiv.) et parmi ces points précisément la notion de cohésion et de cohérence. Il est vrai que nous allons faire appel à des notions proches de celles-ci et que nous estimons plus efficaces parce que plus opératoires dans le cadre de nos analyses. Il s'agit de l'intégration textuelle, qui sera l'objet de ce présent chapitre. La disposition textuelle est un autre point central que nous traiterons plus particulièrement dans le chapitre 9. À ces deux premiers concepts-outils, nous ajoutons, dans le chapitre suivant (chapitre 8), celui de pertinence textuelle qui, à notre sens, est également indissociablement lié à celui de complétude textuelle.

Pour revenir plus précisément sur le concept d'intégration textuelle, on peut rappeler effectivement qu'à bien des égards, il peut se révéler proche d'une autre notion très largement étudiée dans les travaux en linguistique, la notion de cohésion, souvent comparée avec une autre notion, celle de cohérence, et parfois les frontières établies entre ces deux notions peuvent se révéler floues. En langue anglaise, *cohesion* est quasiment le seul terme utilisé, *coherence* et *coherency* relevant davantage du domaine philosophique. En langue française, le choix de l'un à l'exclusion de l'autre correspond à des prises de positions théoriques différentes. Par exemple, alors que Lita Lundquist privilégie le concept de cohérence (1980), J.-P. Bronckart (1985) met en avant les processus de cohésion.

Nous pensons ici qu'au-delà de ces notions que tout le monde utilise, il est préférable de privilégier des notions plus générales dans lesquelles on retrouve évidemment des

problématiques propres à ces phénomènes. Les notions d'intégration textuelle, de disposition textuelle, ou encore de pertinence textuelle participent pleinement à la force cohésive du texte.

Ceci dit, le fait est que ce que nous disons au sujet de l'intégration textuelle est, d'évidence, également contenu dans la notion de cohésion classiquement définie mais les choses sont un peu plus compliquées qu'il n'y paraît.

En effet, et comme nous l'avons déjà évoqué, toute conception moniste de la cohésion est quasiment impossible, notamment parce que le texte est un ensemble de contributions ; c'est pourquoi il y a plusieurs niveaux textuels d'analyse.

Au niveau global, il y a différents types de force cohésive qui entrent en jeu et que nous devons prendre en considération. C'est ce que nous appelons, au sens large, l'intégration textuelle.

Ceci implique donc qu'il y a plusieurs niveaux qui existent, tant au niveau des contributions elles-mêmes que de l'ensemble de ces mêmes contributions, ensemble considéré comme un bloc sémantique plus vaste. Autrement dit, nous pouvons faire un certain nombre d'observations sur le concept d'intégration textuelle mais il faut les encadrer dans un niveau.

À chaque niveau contributionnel correspondent des niveaux d'analyse différents. En fait, H. P. Grice affirme qu'on dit tout en une fois mais il en est tout autrement. Le texte est en somme une maison à plusieurs étages : nous avons des types de relations textuelles dont les liens sont contributionnels.

Pour analyser ces différents types de relations, notre démarche consiste à observer des choses caractéristiques de ce qu'on pouvait faire en travaillant sur le concept de cohésion comme l'étude des anaphores par exemple. En les observant selon une approche contributionnelle, ceci nous permettra d'en savoir un peu plus sur ce qui constitue une contribution.

Pour autant, avant de nous interroger sur ce qui unit une micro-contribution à une autre, la première question qui s'offre à nous est avant tout de savoir ce qui caractérise une micro-contribution. Quelle forme peut-elle prendre ? Quelles sont les propriétés textuelles qui lui sont propres ? Où commence-t-elle ? Où se termine-t-elle ?

Il faut entendre avant tout que la contribution telle que nous l'avons définie dans les chapitres précédents est un outil pour comprendre les objets textuels ; elle est un outil pour comprendre la relation entre les énoncés et les objets textuels minimaux, ce qui présentera un intérêt certain pour analyser l'ensemble du texte.

Ainsi pourrons-nous caractériser l'ensemble textuel comme une contribution et ensuite, parce qu'une contribution peut être composée de plusieurs contributions, nous pourrons observer plusieurs types de relations.

Il va sans dire qu'il existe de nombreuses micro-contributions dans un texte narratif : certaines sont relatives à la description de lieux ou de paysages, d'autres apportent des informations nouvelles sur les héros de l'œuvre analysée, même si elles ne sont pas directement liées avec les thèmes principaux, ceux propres au roman de formation. Bien évidemment, il nous est impossible de décrire la très grande diversité des contributions qui constituent un texte littéraire mais nous tâcherons de mettre en relief celles qui nous paraissent les plus représentatives. Il s'agit pour nous, avant tout, de reconnaître des objets textuels dans leurs propriétés contributionnelles.

En somme, nous tenterons, à partir de ce corpus déjà conséquent (puisque nous analysons un roman dans son intégralité), de déterminer ce qu'est une micro-contribution et quels sont les enchaînements qui permettent de passer d'un énoncé à l'autre ou d'une micro-contribution à l'autre tout en donnant au texte un caractère unifié. Notre travail consiste à analyser les phénomènes de blocs sémantiques sur un corpus relevant de la littérature romanesque.

Pour ce faire, nous avons fait le choix d'analyser différentes marques linguistiques de répétition auxquelles on attribue communément la volonté d'éviter toute lourdeur stylistique susceptible de perdre le lecteur, voire d'obstruer sa compréhension du texte.

Cette méthode nous permet de nous intéresser d'abord aux micro-contributions et à toutes les formes de mise en relation du texte pour nous intéresser enfin aux contraintes qui s'exercent au niveau macro-textuel, à savoir les liens aussi qui s'opèrent au niveau du genre, et le format de complétude qui le caractérise. Car la contrainte de complétude, on la respecte dans un format. Et ce format est en quelque sorte un contrat contributionnel dans lequel est spécifié ce à quoi on va prêter attention. Par exemple, si un roman s'achève sur le mariage de deux personnages principaux d'un récit selon un énoncé conclusif type « ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants », cela signifie que ce qui peut se dérouler après le mariage n'a plus véritablement d'importance : on a porté l'attention sur tout ce qui se passe jusqu'au mariage de ces deux personnages ; le reste n'est plus dans le contrat.

Néanmoins, éviter les répétitions explicites a un intérêt communicationnel bien plus important qu'il n'y paraît : c'est la preuve qu'un énonciateur construit des blocs sémantiques, qui, de fait, sont supérieurs à la phrase mais inférieurs au texte.

Nous évoquerons ensuite différents marqueurs contributionnels qui sont autant de traces linguistiques explicites permettant de circonscrire une micro-contribution.

Sans être exhaustif, nous allons repérer un certain nombre de choses qui ont toutes les chances d'être récurrentes sur les textes soumis à une analyse telle que nous la proposons ici.

Après avoir établi ce que pouvait être une micro-contribution, nous apporterons quelques éléments de réponse à ce qui permet de lier les micro-contributions entre elles. Notre chapitre se terminera par l'intégration à notre analyse d'un autre concept, autre forme de répétitions mais moins « explicite », celui d'isotopie, dont le rôle est de lier les micro-contributions entre elles en dehors de toute linéarité textuelle.

7.1 Les marques linguistiques de répétitions

Afin de mettre en évidence des fonctionnements sémantiques plus généraux et plus globaux à l'échelle du texte considéré dans sa totalité, la recherche des marques linguistiques de répétition peut se révéler bien plus productive que nous ne pouvions le supposer. Il nous faut au préalable distinguer ce que nous entendons par répétitions explicites et répétitions implicites. En effet, lorsque nous employons le terme « répétition », il ne signifie pas nécessairement « répétition à l'identique ». La répétition est une relation particulière de force cohésive. C'est un phénomène par lequel, dans un texte donné, une unité lexicale est reprise sous la même forme (répétition explicite) ou sous une forme dérivée (répétition implicite) qui peut être une description définie ou l'emploi de figures de répétition telles que l'anaphore par exemple.

Il existe de nombreuses marques de répétitions et nous ne pourrons pas toutes les explorer dans l'approche contributionnelle que nous souhaitons présenter. Ceci étant, l'analyse des anaphores relatives aux noms propres seulement nous permettra de poser une hypothèse sur l'unité contributionnelle, à savoir également si, techniquement, il y a un moyen, formellement, de segmenter à partir du nom propre ou non : qu'est-ce qui nous permet de couper à tel endroit ou à tel autre ?

Sur le même principe des anaphores relatives aux noms propres, et pour appuyer la répétition implicite d'un nom propre, nous avons choisi de prendre en compte également les adjectifs possessifs. Nous verrons aussi en quoi les adjectifs démonstratifs peuvent contribuer à souder une contribution, à la rendre cohésive.

Dans le roman de formation, *Archipel*, de Michel Rio, qui constitue notre corpus, le nom propre qui caractérise un personnage est explicitement mentionné, de manière standard, la première fois : un prénom ou un nom. Et ce nom propre est ensuite très fréquemment pronominalisé ou réemployé mais d'une façon non standard, par une description définie : « le bibliothécaire » pour « Léonard Wilde » dans l'œuvre analysée, par exemple. S'il en est ainsi, ce n'est pas nécessairement, ni seulement, pour éviter les ambiguïtés sémantiques dues à une pronominalisation trop fréquente et qui perdrait le lecteur, conséquence de la longueur d'un texte narratif, et ce n'est pas non plus une (trop) simple question de mémoire discursive. La question légitime que nous soulevons ici est de comprendre pourquoi nous réemployons le nom propre après l'avoir pronominalisé. Un énonciateur pronominalise suffisamment mais pas trop. De la même manière que nous avons formulé auparavant la loi d'exhaustivité de Grice, nous pensons que si un énonciateur doit pronominaliser suffisamment mais pas trop, c'est parce qu'il est contraint de former une succession d'unités sémantiques supérieures à la phrase et inférieure au texte.

Egalement, toujours dans le souci de préserver son lecteur, il n'est pas non plus, à notre connaissance, une œuvre littéraire qui présenterait deux héros homonymes. Ce que nous souhaitons souligner ici précisément, c'est qu'il faut établir un lien entre le héros et ce qu'on dit du héros, car tout récit, dans sa progression narrative, est régi par l'apport d'informations nouvelles constantes concernant le ou les héros qu'il(s) porte(nt) en lui (eux). En effet, constater qu'il y a à la fois des héros et ce qu'on en dit, ce n'est pas sans rappeler une distinction thème/rhème. Même si les premières recherches concernant le thème sont apparues au sein de la phrase, le sens courant que nous pouvons lui attribuer est que le thème est le sujet développé dans le discours (Crystal, 1997 : 387). Certes, il existe une certaine subjectivité concernant le couple thème/rhème et il n'est pas toujours évident de les identifier dans la phrase. Cependant, il est nécessaire d'avoir une approche qui intègre le concept de thème pour circonscrire au mieux l'unité sémantique que compose une micro-contribution. En effet, il y a des unités textuelles de niveaux divers car on ne peut pas segmenter n'importe où. Il y a une logique (sémantique) et il nous revient d'en extraire la substance.

Dans un texte littéraire, si l'on procède à un découpage, on ne peut pas avoir des séquences définies comme incomplètes telles que celles-ci peuvent être réalisées lors de la projection d'un film sur le petit écran par exemple lorsque celui-ci est interrompu par une coupure publicitaire. Dans un roman, il en est tout autrement. Les séquences ne peuvent être définies arbitrairement et doivent présenter une certaine forme de complétude. Même au niveau le plus petit, nous avons des contraintes de complétude micro-textuelle. Et cet effet de

complétude micro-textuelle est aussi dû à la force cohésive, au fait qu'une micro-contribution est constituée d'éléments qui sont soudés les uns aux autres. Il y a des cas comme par exemple les marques linguistiques de répétition qui permettent de souder une contribution, qui permettent de circonscrire des séquences sémantiquement unifiées. Certains sont bien connues comme les anaphores que nous étudierons systématiquement et que l'on peut diviser en deux types : les anaphores pronominales et les adjectifs possessifs (et démonstratifs).

7.1.1 Les anaphores (considérations générales)

Tout au long de notre analyse, nous souhaitons faire appel au concept d'anaphore pour circonscrire une micro-contribution, l'anaphore étant le concept-clé pour mettre en relief le phénomène d'intégration textuelle, et notamment micro-textuelle, forgeant une unité sémantique supérieure à la phrase énoncée et inférieure au texte, forgeant une micro-contribution.

L'important est de souligner qu'il y a deux niveaux, deux types même d'intégration textuelle, qui se caractérisent par le fait qu'entre la page X et, bien plus loin, la page Y, il n'y a pas anaphore. On est alors face à des phénomènes de discontinuité.

La notion de discontinuité est à rapprocher de la notion de parenthèses, à savoir si celles-ci sont chaque fois refermées. Si tel est le cas alors on a deux contributions différentes ; si ce n'est pas le cas, on a une seule et même contribution mais discontinue.

A partir du moment où on admet ce type de découpage, les problèmes qui en découleront constitueront l'intérêt de mon travail.

Pour revenir plus précisément sur l'anaphore, historiquement, elle appartient aux figures de la rhétorique ; à côté de l'hyperbole et de la gradation, elles sont des procédés discursifs « fondés sur les constructions syntaxiques » (Robrieux, 1993 : 81 et 88). C'est ainsi qu'en rhétorique, l'anaphore est considérée principalement, voire exclusivement, comme une construction syntaxique pour convaincre et persuader dans un discours, et assez secondairement du point de vue syntaxique.

Puis, dans la lignée du structuralisme, Tesnière, Pottier, Greimas, Ducrot s'intéressent d'un peu plus près à l'anaphore et ont des démarches qui leur sont bien spécifiques. D'abord, Tesnière (1965 : 85), en syntaxe structurale, insiste sur la dimension sémantique de l'anaphore : « l'anaphore est une connexion sémantique supplémentaire à laquelle ne correspond aucune connexion structurale. » On doit à Tesnière, entre autres, le terme de « source sémantique » pour désigner le premier terme auquel renvoie l'anaphorique.

Cependant, de façon encore assez générale, Bernard Pottier (1992 : 89) considère l'anaphore comme une « procédure qui permet à un terme (anaphorisé) d'être repris dans le discours par un autre terme (anaphorisant). » Greimas (Greimas et Courtès, 1993 : 14), en revanche, précise que « l'anaphore est une relation d'identité partielle qui s'établit, dans le discours, sur l'axe syntagmatique, entre deux termes, servant ainsi à relier deux énoncés, deux paragraphes, etc. » Enfin, pour Ducrot (Ducrot et Schaeffer, 1995 : 548), « un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il fait allusion à un autre segment, bien déterminé, du même discours, sans lequel on ne saurait lui donner une interprétation (même simplement littérale) […] L'anaphorique et sa source peuvent appartenir soit au même énoncé, soit à deux énoncés successifs. » Chaque fois, il nous est bien spécifié que l'anaphore permet la mise en relation de deux énoncés, voire deux paragraphes, etc. Mais qu'en est-il lorsqu'il est question de relations de synonymies par exemple ? Ceci devient plus problématique et la sémantique est susceptible d'apporter des réponses au premier plan.

En liant les deux concepts d'anaphore et d'intégration textuelle, les deux étant interdépendants, nous devons nous intéresser plus précisément à ce qui permet de faire émerger la force cohésive.

Selon M.A.K. Halliday (1985), les quatre principaux domaines où se manifeste la cohésion (à entendre comme force cohésive) seraient : la référence, l'ellipse, la conjonction (coordination et subordination) et les solidarités lexicales au sens le plus large (synonymie, hypo- et hyperonymie, para- et péri-phrase, répétitions). L'extension au texte des théories et des méthodes d'analyses syntaxiques n'a jusqu'ici pas conduit à des progrès décisifs. La notion de « texture » proposée par Hasan et Halliday montre bien les limites d'une approche linguistique discrètement positiviste. La texture, qui définit la spécificité du texte, est assurée par la relation cohésive (1976 : 4), décrites en termes de présuppositions, et dont l'exemple le plus simple est, en définitive, celui de l'anaphore pronominale. Les relations locales peuvent rendre compte d'une unité contributionnelle en tant qu'unité syntaxique élargie, mais non de textes, plus étendus qu'un paragraphe.

L'intégration textuelle permet alors l'étude de relations locales et convient très bien à la volonté de circonscrire une unité syntaxique élargie, c'est-à-dire une unité linguistique supérieure à la phrase mais inférieure au texte.

Sans rendre compte de la totalité du texte, autrement plus complexe, le phénomène d'intégration textuelle rend compte de ce qui constitue le texte localement. La disposition textuelle et la pertinence textuelles sont d'autres concepts qui seront employés également à

décrire ce qui fait la complétude textuelle, de fait « tridimensionnelle » (intégration textuelle, disposition textuelle, pertinence textuelle).

Puisque les anaphores permettent de faire émerger les liens entre énoncés constitutifs d'une contribution, donc permettent de faire émerger le phénomène d'intégration textuelle, il est à rappeler, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, qu'elles sont considérées comme des « répétitions », des « accumulations », des « amplifications », des « insistances », ou encore aussi comme des procédés de mise en valeur, parfois emphatique.

Il existerait plusieurs degrés d'anaphorisation. L'étude de l'anaphore regroupe entre autres des travaux qui s'inscrivent dans une théorie argumentative de la langue, une sémantique argumentative. C'est une démarche à la fois « partielle et partiale », pour reprendre les mots de Marion Pescheux (2008).

Certes, que ce soit pour le terme anaphore comme pour celui d'anaphorisation, les définitions ne sont pas, aujourd'hui encore, véritablement rigoureuses. Pour Ducrot et Schaeffer (1995 : 548), le linguiste peut avoir intérêt à utiliser la notion d'anaphore « même si, du point de vue théorique, sa définition rigoureuse reste à prouver. » En effet, l'appellation d'anaphore désigne tantôt des mécanismes, des procédures ou des connexions lorsqu'elle met en relation deux entités linguistiques ; tantôt elle désigne les entités linguistiques elles-mêmes, supports de cette relation.

Retenons *a minima* que, pour qu'il y ait anaphorisation dans un discours, il faut la présence d'un premier terme (ou segment d'énoncé) et d'au moins un deuxième terme censé « répéter » le premier et dit anaphorique ou anaphorisant. Le premier terme étant l'antécédent (qui peut tout autant être appelé interprétant, anaphorisé ou source). En revanche, pour ce qui concerne les cas de cataphores, l'antécédent est placé après l'anaphorique. La caractéristique centrale de l'anaphore est le fait de recouvrir deux mécanismes conjugués, un mécanisme syntaxique, l'autre sémantique. Le fait est qu'une entité sémantique se présente plusieurs fois sur la chaine parlée ; c'est pourquoi dans notre approche sémantico-pragmatique, avoir recours au concept d'anaphore est nécessaire. Elle est co-textuelle et co-référentielle. Son rôle est d'établir l'identité du référent.

La question de la relation anaphorique est liée à une notion d'identité relative ou de complétude sémantique entre anaphorisé et anaphorisant. Qu'est-ce qui est complété dans l'anaphorique par l'antécédent ? D'un côté la notion d'identité insiste sur le fait qu'il existe un point commun entre deux termes identifiés, de l'autre, la notion d'incomplétude insiste sur la recherche du terme « complétant » l'anaphorique.

En partant du principe que l'anaphore est une reprise sans rupture, notre hypothèse est donc que l'anaphore peut permettre, par sa force cohésive d'unifier une (micro-contribution) en ce qu'elle est la répétition (implicite) du terme auquel elle renvoie jusqu'à sa nouvelle réapparition textuelle (explicite). En cela, elle est au cœur de la complétude de l'unité sémantique ainsi définie.

En effet, nous pensons qu'en faisant appel au concept d'anaphore, étant donné qu'il s'agit d'une répétition implicite du thème que développe une micro-contribution, il nous sera possible de circonscrire celle-ci. Après avoir évoqué ce que nous entendons par thème contributionnel, nous verrons en quoi l'anaphore (au sens large, c'est-à-dire recouvrant aussi les moins nombreux phénomènes cataphoriques) peut être employée pour la délimitation d'une micro-contribution, c'est-à-dire d'une unité sémantique supérieure à la phrase et inférieure au texte, l'hypothèse étant que tant qu'un énonciateur répète de façon implicite un thème contributionnel, sa contribution n'est pas close. L'anaphore aurait alors, *a priori*, un rôle intra-contributionnel en ce qu'elle participe à la force cohésive interne d'une micro-contribution.

La question est de définir la nature de la « répétition » et de décrire les différentes formes d'anaphoriques possibles, si tant est que ceci soit possible (Charolles, 1995 : 125).

Lorsque l'accent est mis sur la relation elle-même, en tant que processus discursif voulu ou perçu, la notion d'anaphorisation correspond mieux à ce parti-pris que le terme anaphore qui est une « forme-résultat », comme si ce résultat allait toujours de soi.

7.1.2 Les thèmes contributionnels

A la notion d'anaphore est liée en définitive la notion de thème contributionnel. Celui-ci est le fil directeur thématique d'une micro-contribution, ce qui va dominer. On peut dire qu'il est la pierre de touche d'une micro-contribution étant, de fait, le propre de la force cohésive interne (en tant qu'il est anaphorisé) et le propre de la complétude textuelle de cette micro-contribution (en tant qu'on en a dit suffisamment et qu'il est inutile d'en dire davantage). Et tout élément introduit peut devenir lui-même par la suite un thème contributionnel. Il est finalement ce sur quoi l'énonciateur souhaite attirer l'attention.

Comment le thème contributionnel émerge-t-il d'une contribution ? Nous procédons par le repérage des noms propres par exemple afin de déterminer si, chaque fois, il s'agit du thème contributionnel. Et nous concentrerons nos efforts pour repérer d'autres marqueurs contributionnels qui nous permettront de circonscrire également une contribution en donnant

des exemples concrets de possibilité de découpage des contributions en présence dans les textes offerts à l'analyse.

7.1.2.1 Les noms propres et leurs reprises anaphoriques, hypothèses d'unité contributionnelle

Notre hypothèse est que les anaphores doivent être résolues. Une micro-contribution se construit à chaque résolution d'anaphore. Quand il n'y a plus de résolution possible d'une même anaphore, la micro-contribution est complète. Une nouvelle micro-contribution débute alors lorsque nous pouvons observer un retour ou une nouvelle apparition d'un nom propre.

> (1). **Alan**, qui jouait là comme ailleurs un rôle de premier plan, ne s'était jamais laissé aller à de telles niaiseries, probablement parce que sa maturité, plus réelle que feinte, lui interdisait une pareille innocence, et il représentait même pour les autres un obstacle aux délices de l'illusion, car on craignait son ironie mordante, ironie dont il usait avec une libéralité impartiale forçant le respect et la prudence[73].

Alan est un personnage secondaire du récit, meilleur ami du héros principal, « je ». La micro-contribution forme une unité dès lors que le nom propre qui amorce la micro-contribution s'impose comme le thème de celle-ci. Le nom propre est pronominalisé (« lui », « il ») mais nous pouvons constater que ce n'est pas la seule façon de répéter implicitement le prénom « Alan », thème de cette micro-contribution. Apparaît également l'adjectif possessif (« sa », « son »). La micro-contribution débute par l'annonce d'un thème nouveau, par rapport à la contribution précédente et se termine quand une autre contribution commence : « Précisément, **ce soir-là**, un élève, Horace Puppet (…) » est une nouvelle micro-contribution dont le thème contributionnel concerne un autre personnage du roman.

> (2). Alan maniait assez volontiers le sarcasme, mais jamais son ironie n'avait atteint ce degré de férocité clairvoyante, d'élaboration meurtrière dans la volonté d'humilier. Sous son calme affiché on devinait une rage froide, inexplicable, disproportionnée si l'on considérait la cause apparente de son mouvement d'humeur et l'insignifiance de sa victime[74].

[73] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 38-39.
[74] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 42-43.

Le nom propre n'est pas véritablement pronominalisé mais il est répété implicitement chaque fois que l'adjectif possessif (« son », « sa ») apparaît. En effet, il véhicule en continu une référence au nom propre. Il s'agit de l'ironie d'Alan, du calme d'Alan, le mouvement d'humeur d'Alan et la victime d'Alan. Le pronom possessif permet la répétition implicite du nom propre. Cette micro-contribution (2) s'inscrit dans un environnement distributionnel selon lequel, la contribution précédente concerne Horace Puppet et celle d'après également.

Ce que nous pouvons remarquer est que le thème contributionnel, lorsqu'il s'agit d'un nom propre, peut présenter une force cohésive sans que les pronoms personnels soient employés pour « souder » cette micro-contribution. Les adjectifs possessifs peuvent suffire à remplir cette fonction.

La taille d'une micro-contribution n'est pas un indice pour déterminer l'unité. La taille, d'une micro-contribution à l'autre, peut varier :

> (3). Précisément, **ce soir-là**, un élève, Horace Puppet, posait à l'homme d'expérience. Il jouissait d'un certain prestige, non pas en raison d'une capacité cérébrale hors du commun, car, bien qu'il fût le doyen des élèves, il avait toujours eu quelque peine à se maintenir au niveau exigé et son renvoi avait été plusieurs fois envisagé par le corps professoral, mais à cause d'une assurance assez tapageuse, d'une éloquence qui faisait plus de bruit que de sens, d'une hypertrophie musculaire représentant à ses propres yeux le *nec plus ultra* de la séduction virile, d'une élégance vestimentaire plus voyante et coûteuse que raffinée, d'une réputation de bourreau du coeur féminin soigneusement entretenue par lui, fondée sur la précision de ses anecdotes, mais dont la réalité était pour le moins contestable. **Ajoutons que** sa famille était immensément riche et tenait à le faire savoir, notamment en lui allouant un argent de poche dont le montant éblouissait les plus simples et provoquait chez les plus avisés une réaction de scandale ou de mépris. Debout devant le bar, entouré de son auditoire ordinaire il racontait avec un flegme apparent mais d'une voix assez forte pour qu'aucun d'entre nous n'en perdît rien, une de ses aventures avec une femme mariée, qualité sur laquelle il insistait tout particulièrement parce que représentant sans doute dans son esprit le condiment le plus épicé de son historiette, avec un luxe de détails qui faisait honneur à la méticulosité, sinon à la richesse, de son imagination. Ses thuriféraires l'écoutaient avec passion et les autres l'entendaient, bon gré mal gré, certains avec indifférence ou agacement, presque tous avec gêne[75].

[75] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 39-40.

De la même manière que précédemment, le thème contributionnel peut être à la fois pronominalisé (« il », « lui », « le »). L'emploi de verbes pronominaux contribue également à répéter implicitement le thème contributionnel (« se maintenir »). L'emploi des adjectifs possessifs peut accentuer la force cohésive d'une micro-contribution.
La grande taille des micro-contributions n'est pas un indice mais la petitesse non plus n'en est pas un :

(4). Chacun attendait la réaction d'Horace Puppet[76].

Une contribution peut être une phrase énoncée comme elle peut véritablement s'étendre en longueur.

Les deux autres exemples de micro-contributions qui suivent, (5) et (6), sont à peu près de la même taille que (1) et (2). Si nous les présentons, c'est pour montrer également que la taille n'est pas dépendante du thème contributionnel : la taille d'une micro-contribution ne dépend pas du héros qui en est le thème :

(5). Horace avait fini par se mettre debout. Son visage était tuméfié. Son nez et ses lèvres saignaient. Personne, même parmi ses courtisans les plus serviles, ne fit un geste vers lui. La double humiliation qu'il avait subie le jetait tout à coup dans la solitude. Il restait là, hagard et penaud, ne sachant quoi faire ni quoi dire, mendiant un regard de sympathie, essuyant avec le dos de sa main le sang qui coulait, ce qui le défigurait encore davantage[77].

Horace Puppet est un personnage de l'œuvre étudiée qui a eu une altercation avec un autre camarade de classe du personnage principal « je ». Cet autre camarade de classe est Alan, personnage secondaire du récit.

(6). De fait, Horace, contrairement à son habitude, n'avait pas émis un son, tout occupé à ravaler ses larmes en présence d'une femme. **D'ailleurs**, l'eût-il voulu, il aurait éprouvé certaines difficultés. Ses lèvres avaient enflé de façon spectaculaire et sa bouche devait le faire cruellement souffrir[78].

[76] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 43.

[77] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 44.
[78] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 48.

Une micro-contribution ne commence pas nécessairement par le nom propre. Dans cet exemple (6), « De fait » introduit cette nouvelle micro-contribution. Le nom propre apparaît toutefois extrêmement rapidement, il est disloqué à gauche. Si nous considérons, malgré le connecteur, qu'il s'agit d'une micro-contribution, donc d'une unité textuelle qui présente une certaine complétude, c'est parce que l'environnement distributionnel nous permet ce découpage. Ce qui précède l'exemple (6) est la fin d'un discours direct. Le retour au discours indirect est donc la nécessité de construire une nouvelle micro-contribution pour l'auteur. Et ce qui suit l'exemple (6) est une nouvelle micro-contribution qui commence par l'apparition d'un nouveau personnage, Melle Atkins, infirmière du collège où se déroule l'action.

Concernant les autres personnages du récit, nous pouvons donner quelques exemples en (7) et en (8), notamment d'Alexandra Hamilton ou du directeur de l'établissement, monsieur Rantaine :

> (7). Alexandra Hamilton, **peu après**, gravit à son tour l'échelle métallique et prit pied sur le sol carrelé de la salle. D'un geste rapide, elle ôta son bonnet de bain et deux peignes maintenant sa chevelure qui retomba en plis épais et souples sur ses épaules[79].

> (8). Rantaine commentait les péripéties du jeu avec calme et humour, mais d'une voix de stentor ahurissante chez un individu de complexion plutôt délicate, qui n'élevait jamais le ton quelles que fussent les circonstances. Il hurlait flegmatiquement, et parvenait à se faire entendre dans le tonnerre des acclamations et des huées. A la mi-temps, le score était de trois points partout[80].

Lorsque le nom propre est le thème contributionnel, le phénomène est le même. Ce sont toujours la pronominalisation, les verbes pronominaux ou les adjectifs possessifs qui offrent la force cohésive d'une micro-contribution.

L'exemple (9) qui suit a son importance dans la mesure où il s'agit du héros principal du récit. Le roman étant écrit à la première personne du singulier, il est intéressant de constater que le pronom personnel « je » est un thème contributionnel alors qu'on ignore tout au long du récit, le nom (ou prénom) qu'il porte, c'est-à-dire ce à quoi fait référence l'embrayeur.

[79] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 116.
[80] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 63.

(9). J'avais envisagé cette réaction, la pire, mais sans trop y croire. Ma pauvre ruse, que j'avais trouvée si judicieuse, tournait à la catastrophe. Il n'y avait qu'une façon de changer le cours des choses. Je m'étais placé moi-même au pied du mur[81].

Nous pouvons constater qu'une contribution peut se constituer autour du thème contributionnel « je ». Le fonctionnement interne à cette micro-contribution est le même. Il est régi par la pronominalisation (« moi-même ») ou par l'emploi de verbes pronominaux (« se placer ») ou d'adjectifs possessifs (« ma »).

En définitive, ces micro-contributions qui présentent une unité sémantique évidente, notamment eu égard à l'environnement distributionnel, c'est-à-dire en fonction de ce qui les précède et de ce qui les suit, parsèment le texte narratif. Il est toutefois de nombreuses autres micro-contributions qui contiennent plus qu'un seul nom propre. C'est le cas d'ailleurs de la majorité des micro-contributions.

(10) Lorsque j'arrivai devant le collège, Alan était toujours dans la cour d'honneur, entouré de trois ou quatre admirateurs à qui il donnait sans doute quelque scandaleuse leçon de choses avec son détachement et son humour habituels. Dès qu'il m'aperçut, il les planta là et vint vers moi[82].

Bien que le thème de cette micro-contribution soit facilement identifiable, puisqu'il s'agit bien de « Alan », le « je » est également présent dans cette même micro-contribution.

Typographiquement (ou visuellement) nous pouvons nous apercevoir que ce n'est pas le nom propre « Alan » qui apparaît en premier mais il est bien le sujet grammatical. Dans ce cas précis, la micro-contribution ne fait pas de doute particulier, malgré la présence du « je », et s'articule dès l'apparition du nom propre qui est le thème contributionnel jusqu'à ce que l'anaphore de celui-ci soit résolue, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition d'une nouvelle micro-contribution que l'on peut repérer par l'apparition d'un nouveau thème contributionnel.

(11). Alexandra Hamilton semblait pensive. Je me demandai si ses préoccupations étaient tout à fait étrangères à ma présence ou si elle ne savait comment donner à une, conversation jusque-là embryonnaire, dont malgré son détachement elle ne pouvait pas ne pas ressentir le caractère désespérément anodin, un tour un peu plus personnel[83].

[81] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 130.
[82] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 33.
[83] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 88-89.

Dans cet exemple (11), les choses se compliquent un peu. En effet, un thème est bien introduit, « Alexandra Hamilton », mais s'efface aussitôt par l'apparition du « je » qui devient thème contributionnel à son tour. Si nous avons considéré qu'il s'agissait bien d'une seule et même micro-contribution, c'est parce que « Alexandra Hamilton » est ensuite, dans cette micro-contribution, pronominalisée (« elle ») ou fait apparaitre des adjectifs possessifs qui renvoient à ce nom propre-ci (« son », « ses »), et ce malgré également le « je » et le verbe pronominal (« se demandai ») ou l'adjectif possessif relatif au « je » (« ma »). Nous pouvons en déduire qu'une micro-contribution peut contenir deux thèmes contributionnels ou plutôt qu'un thème contributionnel peut contenir deux noms propres par exemple. L'unité d'une telle micro-contribution se caractérise à la fois par son environnement distributionnel ou par le fait que les anaphores (toutes ?) sont résolues.

> (12). Mlle Eliot venait donc de quitter l'appartement d'Alexandra Hamilton et de regagner le sien, ce qui vérifiait mes hypothèses du matin quant à la situation de son habitation privée. Sa silhouette mince se découpa un instant devant une ouverture, et d'épais rideaux furent tirés, masquant complètement la lumière. Toutes les fenêtres du second étage furent ainsi obturées. Seule la lampe du premier ponctuait encore la façade de son halo terne. Elle s'éteignit bientôt[84].

Dans cet exemple (12), nous sommes en présence d'une complexité un peu plus grande : trois références aux personnages du récit sont ici présentes (« Melle Eliot », « Alexandra Hamilton » et « je »). De la même manière que dans l'exemple (11), toutes les anaphores doivent être résolues et l'environnement distributionnel permet de circonscrire la micro-contribution. Il est à noter que « je » n'apparaît pas textuellement. Seul l'adjectif possessif renvoie à la présence de « je ».

Comme nous l'évoquions, les noms propres, seuls, pronominalisés, donnent lieu à des micro-contributions lorsque les anaphores sont résolues mais ce n'est pas le seul phénomène linguistique qu'il nous faut observer pour rendre compte de ce qui caractérise une micro-contribution. Les exemples montrent que s'il est des micro-contributions qui contiennent un seul nom propre, celles-ci ne portent jamais en elles plus de trois personnages.

[84] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 126-127.

7.1.2.2 Les descriptions définies (et anaphorisées), hypothèses d'unité contributionnelle.

Nous pouvons déduire de ce que nous avons observé qu'une micro-contribution peut également se conclure lorsqu'apparait un thème nouveau, donc une nouvelle contribution.

> (13). Le directeur lui-même ne semblait pas absolument à son aise, comme si un phénomène inédit et inquiétant était venu perturber la marche ordinaire du monde[85].

S'il n'est pas question de nom propre exactement comme thème contributionnel, des descriptions définies d'un nom propre peuvent prendre le rôle d'un thème contributionnel, la condition étant que cette description définie puisse avoir été présentée dans une autre micro-contribution dans laquelle le nom propre a été le thème contributionnel. Le bibliothécaire renvoie à Léonard Wilde, la propriétaire d'Hamilton school à Alexandra Hamilton, l'ami (ou camarade de classe) à Alan, l'infirmière à Melle Atkins, *etc*. Selon la fonction (sociale) des personnages ou de ce qui en a été dit auparavant, le lecteur interprète ce à qui renvoie une description définie. Léonard Wilde étant âgé, si apparaît comme thème contributionnel « le vieil homme », le lecteur interprète à qui « le vieil homme » renvoie. Les descriptions définies permettent alors de créer des liens inter-contributionnels. Sa reprise anaphorique renvoie à la fois à la description définie précise mais, par extension en quelque sorte, également au nom propre auquel la description définie fait référence.

> (14). Aucun élève n'avait jamais eu de contact direct avec la propriétaire de Hamilton School[86].

Comment savoir que la propriétaire d'Hamilton School est Alexandra Hamilton ? Techniquement, ou grammaticalement, il s'agit du seul personnage féminin qui apparaît dans les premières pages du roman. Le pronom « elle » ne peut renvoyer qu'à Alexandra Hamilton. (plus loin p. 11 « actuelle propriétaire »).

> (15). Mon guide frappa, entra et m'annonça. Une voix mélodieuse, avec dans l'intonation une trace de lassitude, lui dit : «Merci, mademoiselle Eliot. » Mlle Eliot, **donc**, me fit entrer et referma sans bruit la porte derrière moi[87].

[85] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 9.
[86] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 10.
[87] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 25.

« Mon guide » est le thème contributionnel de cette micro-contribution. On ne sait qu'à la fin de cette micro-contribution que le guide n'est autre que mademoiselle Eliot. C'est une description définie qui a un rôle cataphorique : elle peut apparaître avant le nom propre auquel elle renvoie. Nous pouvons retenir que la construction d'une micro-contribution est toujours semblable : la description définie est pronominalisée (« lui ») jusqu'à la résolution de cette anaphore-ci qui se fait par l'apparition du nom propre (« mademoiselle Eliot »).

> (16). (…) Je n'avais vu jusqu'alors Mlle Atkins, la nouvelle infirmière, que d'assez loin, dans la cour ou le parc, n'ayant pas eu recours à ses services depuis qu'elle avait remplacé la vénérable Dorothy Fermain, antique dragon envoyé *manu militari* à la retraite bien après l'âge légal, malgré ses hauts cris, quelques mois auparavant (…)[88].

Dans cette micro-contribution, Mlle Atkins n'est pas véritablement le thème contributionnel puisque nous n'avons pas restitué celle-ci en entier. Le « je » est manifestement le thème contributionnel. Toutefois, l'apparition de la périphrase « la nouvelle infirmière » permet ensuite à l'auteur d'employer cette description définie pour renvoyer au personnage dont le nom propre est « Mlle Atkins ».

> (17). L'infirmière revint, les bras chargés de flacons, de boîtes et de coton chirurgical qu'elle déposa sur la table . Sa blouse blanche à manches courtes, qui s'arrêtait à la hauteur du genou, avait perdu à mes yeux toute sa banalité d'uniforme. Elle s'assit à côté d'Horace, sur le tabouret, et croisa les jambes. Ce geste fit que sa blouse, dont les deux boutons inférieurs étaient défaits, s'ouvrit, les pans tombant de part et d'autre de ses cuisses qui se dénudèrent très haut sous la lumière blanche et crue d'un projecteur braqué sur la couchette. Elle se mit à nettoyer et à soigner le visage d'Horace avec des gestes d'une délicatesse et d'une précision extraordinaires[89].

Quelques pages après l'exemple (16), nous pouvons repérer une micro-contribution dont la description définie est le thème contributionnel. C'est parce qu'en (16) Mlle Atkins a été décrite comme étant la nouvelle infirmière que la description définie peut apparaître en tant que thème contributionnel dans l'exemple (17).
Il en est de même dans l'exemple 18 :

[88] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 45-46.
[89] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 49.

(18). Le bibliothécaire n'était pas venu ou bien, m'ayant aperçu de loin, il avait renoncé. Soulagé, je m'assis au pied de l'arbre auquel il avait grimpé la veille[90].

Observons un autre exemple (19) :

(19). Il y avait ce soir-là, parmi d'autres, Mlle Atkins et Rantaine, le directeur. Celui-ci avait toujours été invité, du moins à ma connaissance. Il était apprécié par tous, car on percevait aisément sous ses airs froids et son souci affiché des convenances, sinon des conventions, une vive intelligence, un sens de l'humour hors du commun et une réelle générosité tempérant un sens assez strict de la discipline. L'infirmière, invitée à l'unanimité, participait pour la première fois à ce cérémonial[91].

Dans cet exemple (19), la description définie clôt la micro-contribution. La description définie permet la répétition implicite du nom propre en quelque sorte, notamment quand l'anaphore ne peut être employée dans la mesure où l'interprétation (du lecteur) ne serait pas facilitée : l'effort interprétatif serait plus grand car Mlle Atkins est éloignée co-textuellement, ou plutôt ce que l'on dit de Melle Atkins a été interrompu par ce qu'on a dit de Rantaine.

Ce que nous pouvons retenir de notre relevé (non exhaustif) des descriptions définies comme thème contributionnel est, d'une part, qu'elles sont toutefois relativement rares dans le récit. Elles apparaissent autant en premier (avant la première apparition même du nom propre) qu'après que le lecteur a connu textuellement le nom propre. D'autre part, quand les descriptions définies sont le thème contributionnel, le fonctionnement reste le même.

7.1.2.3 Les noms communs comme thèmes contributionnels et leurs reprises anaphoriques

Si nous relevons quelques exemples de micro-contributions formées à partir de noms communs, c'est parce que toutes les contributions n'ont pas pour thème contributionnel un nom propre. Pour autant, les noms communs ainsi déterminés peuvent contribuer à former une micro-contribution (parce qu'ils sont le thème contributionnel).

Nous avons constaté que les thèmes contributionnels dans un texte narratif pouvaient être des noms propres ou des descriptions définies des noms propres. Or, il y a des thèmes contributionnels qui sont présentés, non nécessairement anaphorisés mais qui ne sont ni des noms propres, ni des descriptions définies des noms propres. Ils sont relativement rares dans

[90] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 134.
[91] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 60.

l'ouvrage analysé et constituent parfois une micro-contribution. Souvent, il s'agit de la description d'un lieu ou d'un paysage.

> (20). Après avoir plus ou moins végété pendant près de deux siècles, **le collège** avait pris une extraordinaire extension au moment de la Révolution française, devenant un foyer actif de l'Émigration, tant du point de vue scolaire que politique[92].

Dans ce type de contribution (20), il s'agit d'un lieu dont est relatée son origine ou son histoire.

> (21). **La pièce** était immense, richement meublée, abondamment éclairée par quatre fenêtres, deux au Sud, deux à l'Ouest, diffusant une lumière croisée. En **son** milieu, une table longue et lourde était dressée[93].

Dans ce type de contribution (21), c'est un lieu qui est décrit.

> (22). **Ce club**, situé au rez-de-chaussée du collège, comportait un fumoir et un bar où l'on servait des boissons non alcoolisées. Le rêve de tout élève des classes inférieures était d'entrer un jour dans ce lieu sanctifié par la distance, sorte de temple laïc où l'on pouvait montrer cette désinvolture négligente, cette élégance détachée, cette liberté d'allure hautement recommandables qui consacraient la forme Supérieure de l'écolier et constituaient les prémices de l'état adulte[94].

Encore une fois, cette micro-contribution est relative à un lieu. Elle en fait sa description.

> (23). **Le cotre** le passa à vive allure. La marée descendait, et seule la partie orientale du bassin restait en eau. Je virai à nouveau, contournant le môle, droit vers la bouée d'amarrage. **Le cotre**, déventé et freiné par le virement de bord, ralentit[95].

La micro-contribution commence par l'apparition du thème contributionnel (disloqué à gauche). Ce thème n'est pas anaphorisé mais réapparaît à la fin de la micro-contribution. La reprise explicite sert à encadrer une micro-contribution. Toutefois, lorsque les noms communs sont les thèmes contributionnels, le fonctionnement d'une micro-contribution peut être le

[92] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 12.
[93] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 86.
[94] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 38.
[95] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 164.

même qu'observé au début de notre présentation de nos travaux comme dans l'exemple suivant :

> (24). **Le cotre**, sans contrôle, lofa à nouveau, partit un instant au près vers le Nord-Est avec son génois bordé à contre, revint à l'Est et se mit plus ou moins à la cape, dans le lit du vent, parfois presque immobile, parfois se cabrant lorsque sa dérive le plaçait si peu que ce fût au travers des risées brusquement capturées par sa voilure[96].

Seul l'environnement distributionnel permet de mettre fin à ce type de microcontribution-ci.

Que ce soit de l'ordre d'un paysage ou de la description d'une pièce, ces types de micro-contributions, également de tailles très variables, ne font que restituer les lieux de l'action ou plus rarement sont de l'ordre de la description d'une « action » réalisée par un objet (un cotre par exemple). Comme pour les descriptions définies, les noms communs peuvent circonscrire une micro-contribution par une reprise explicite du thème contributionnel. Ce n'est pas le cas pour les noms propres.

7.2 Les marqueurs contributionnels

Les noms propres, les descriptions définies ou même des noms communs, lorsqu'ils sont les thèmes contributionnels, c'est-à-dire très souvent disloqués à gauche ou sujet grammatical dans la « phrase-amorce » d'une micro-contribution, peuvent agir comme de véritables marqueurs d'ouverture contributionnels en ce qu'ils précisent le début d'une micro-contribution. Celle-ci peut se conclure lorsqu'apparaît un nouveau marqueur d'ouverture contributionnel.

En procédant au découpage de l'œuvre analysée, selon notre hypothèse de départ étroitement liée au phénomène d'intégration micro-textuelle portée par l'anaphore, nous pouvons constater que d'autres marqueurs contributionnels participent à la circonscription d'une micro-contribution.

[96] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 147.

7.2.1 Les marqueurs de thématisation

Selon Sylvie Porhiel[97], les marqueurs de thématisation sont de type « à propos de X », « au sujet de X », « pour ce qui est de X », etc. Ils sont des unités linguistiques détachées en tête de phrase, disloquées à gauche. Dans la littérature linguistique et grammaticale, ces expressions indiquent explicitement que les compléments introduits sont les thèmes de la proposition qui les accueille. Dans notre approche, ils annoncent une nouvelle contribution. Ils ont donc aussi un rôle d'ouverture de contribution. Ceci étant, ils ne sont pas légion. Sans doute est-ce dû au fait que nous sommes en présence d'un genre romanesque et que ce type de marqueurs semble plus spécifique à d'autres genres (articles scientifiques par exemple).

Dans l'œuvre que nous avons analysée, nous pouvons offrir l'exemple suivant :

> (25). **En ce qui concernait les élèves**, il y avait également une double sélection. **L'une**, parfaitement arbitraire, était la sélection par l'argent Les frais annuels de scolarité atteignaient un montant scandaleux. **(…) L'autre sélection**, plus tolérable, était fondée sur la valeur individuelle. On ne redoublait jamais une classe à Hamilton School. Un élève qui, pour une raison quelconque, ne parvenait pas à atteindre un niveau strictement défini, ou à s'y maintenir, était renvoyé dans sa famille, fût-il le descendant du Premier ministre britannique en personne. Aux matières classiquement enseignées dans tous les établissements secondaires, s'ajoutaient, les trois dernières années, quelques disciplines universitaires. En outre, un effort particulier avait été accompli pour donner aux élèves une honorable formation dans les domaines du sport, du travail manuel et des arts, domaines auxquels une partie appréciable de la journée était consacrée. *L'Homo hamiltonis* devait être en somme *sapiens, faber* et *ludens,* cela dans des proportions équilibrées et sérieuses, en d'autres termes un *honnête homme* ou un *gentleman*[98].

[97] Sylvie Porhiel, « Les Marqueurs de thématisation : des thèmes phrastiques et textuels », *Travaux de linguistique*, n°51, 2005, p. 55-84.
[98] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 14-15.

Nous pouvons constater dans cet exemple que le marqueur de thématisation s'identifie facilement par la position qu'il occupe dans la micro-contribution (disloqué à gauche). Cette micro-contribution est particulière dans la mesure où nous l'avons volontairement coupée : les signes de ponctuation « **(…)** » indiquent non pas que nous n'avons pas retranscrit l'intégralité de cette micro-contribution, mais qu'une autre contribution est imbriquée dans celle-ci. Nous nous intéresserons plus précisément à ce phénomène quand nous poserons la question de l'environnement distributionnel. Deux autres marqueurs d'ouverture, disloqués à gauche confirment que nous sommes bien en présence d'une même micro-contribution : « l'une » et « l'autre sélection ». Ce ne sont pas à proprement parler des marqueurs de thématisation mais des marqueurs d'ouverture contributionnels que l'on peut considérer comme des organisateurs textuels. Ils participent moins à l'intégration textuelle qu'à la disposition textuelle.

Un deuxième exemple nous permettra de faire quelques observations supplémentaires.

> (26). **En ce qui concernait les études**, il devait presque toujours se contenter de la deuxième place, ce qui n'allait pas chez lui sans irritation. **En somme** il faisait figure de leader, et moi de marginal, ce qui, donnant à notre relation un caractère d'égalité, quelque chose comme une libre association de la popularité mondaine et de la solitude, m'épargnait la honte de la sujétion et à lui celle de la condescendance[99].

Nous identifions également facilement le marqueur de thématisation « en ce qui concernait ». Dans cette micro-contribution, le nom propre n'apparaît que sous sa forme anaphorisée. Il est donc à considérer que les anaphores ne sont pas seulement intra-contributionnelles, contrairement à ce que nous pouvions penser au départ de notre analyse. En revanche, le fait d'être dans une micro-contribution à part entière nous permet d'affirmer qu'il y a (et en fait elles sont nombreuses) des anaphores inter-contributionnelles.

Aussi rares que les marqueurs de thématisation dans le genre romanesque, nous pouvons estimer qu'il existe, symétriquement, des marqueurs de rhématisation et qu'ils peuvent prendre la forme de connecteurs comme « en somme » par exemple. Ils indiquent la fin d'une micro-contribution et ont un rôle de clôture d'une contribution. Ils peuvent également être un indice pour circonscrire l'unité sémantique que forme la micro-contribution. Néanmoins, il ne fait aucun doute que les marqueurs de thématisation ou de rhématisation sont de façon générale des marqueurs contributionnels.

[99] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 18-19.

7.2.2 Les marqueurs contributionnels spatiaux

Beaucoup plus fréquents, nous pouvons trouver tout au long du texte des marqueurs contributionnels spatiaux. Ils permettent de repérer le début d'une nouvelle micro-contribution, notamment lorsque celle-ci consiste à décrire un lieu et peuvent alors être considérés, eux aussi, comme des marqueurs d'ouverture contributionnels.

> (27). **A ma droite**, les grands chênes centenaires du parc couvrant toute la partie orientale de la propriété agitaient avec nonchalance les extrémités de leurs ramures déjà chargées de bourgeons en raison de l'exceptionnelle précocité des chaleurs. Ils étaient plantés avec une parfaite régularité, de telle sorte que chaque arbre eût une réserve d'espace et de lumière suffisante pour pouvoir se développer sans obstacle, et avaient toujours été entretenus avec soin, choses qui, alliées à la constante modération du climat, leur avaient permis de croître en taille et en splendeur dans des proportions rarement atteintes[100].

Disloqué à gauche, le marqueur d'ouverture contributionnel spatial (« à ma droite ») est facilement identifiable.

> (28). **A ma gauche**, d'immenses pelouses, qui pouvaient représenter une sorte d'idéal du gazon anglais, s'étendant sur la moitié occidentale du domaine, cernaient les installations sportives, le stade, le terrain de cricket, les courts de tennis et un vaste bâtiment moderne abritant un gymnase, une piscine et deux courts de tennis utilisés pendant l'hiver[101].

A l'opposé, spatialement, nous pouvons relever, à la suite de la micro-contribution, (27) le marqueur d'ouverture contributionnel « à ma gauche ». La micro-contribution fonctionne de la même manière qu'en (27). La question qui se pose alors est de savoir si nous sommes en présence de deux micro-contributions différentes ou si nous n'en avons qu'une qui s'articulerait par « à ma droite » puis « à ma gauche ».

On peut dire que, de façon générale, un syntagme prépositionnel, un spécifieur ou un phénomène de dislocation à gauche peuvent se transformer en marqueur de dégroupement quand ils en appellent un autre. Dès qu'il y a une décomposition de la contribution, on peut effectivement parler de marqueur de dégroupement. Ce sont des objets textuels qui peuvent

[100] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 19-20.
[101] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 20.

être intéressants car, par exemple, des analyses menées par la DRT ou autre ne les ont pas encore décrits.

Ensuite, prenons comme exemple la micro-contribution suivante sur l'axe syntagmatique, selon la linéarité textuelle, puisque nous avons pu observer qu'une micro-contribution se termine quand une nouvelle commence :

> (29). **Dans l'angle nord-ouest de l'enceinte**, une autre construction récente, à trois niveaux, divisée en appartements, constituait le pavillon du personnel, abritant tous les employés du collège à l'exception des enseignants, qui avaient leurs résidences hors les murs dans les différentes paroisses de l'île et principalement à Saint-Hélier, des cadres administratifs, qui occupaient des appartements plus vastes et luxueux dans le collège même, et de Leonard Wilde, le bibliothécaire, qui avait choisi de camper à l'écart, par misanthropie ou pour ne pas s'éloigner de ses chers livres, dans un réduit attenant à la salle de lecture[102].

Nous avons un nouveau marqueur d'ouverture contributionnel « dans l'angle nord-ouest de l'enceinte ». Celui-ci, composé de substantifs qui font référence aux points cardinaux, est très clairement un marqueur d'ouverture contributionnel spatial, qui a le même rôle que « à ma droite » en (27) ou « à ma gauche » en (28). Le fonctionnement de la micro-contribution qu'il introduit est identique aux exemples (27) et (28), et ce même si apparaît le nom propre « Léonard Wilde » qui, par ailleurs, n'est pas le thème contributionnel. L'unité sémantique de cette micro-contribution repose uniquement sur la description d'un (ou de plusieurs) lieu(x).

Si l'on considère que (27) et (28) sont deux micro-contributions différentes alors celle-ci a également sa part d'autonomie. Mais dans le cas contraire, si nous sommes en présence d'une seule et même micro-contribution, alors (27), (28) et (29) ne font qu'un. Poursuivons notre analyse de deux autres micro-contributions sur l'axe de la linéarité textuelle.

> (30). **En face de moi**, dans le prolongement de l'allée centrale qui traversait la clôture nord pour rejoindre la route descendant vers le bourg de Rozel, les gigantesques vantaux ouverts ménageaient une perspective étroite sur la partie orientale de Bouley Bay, mélange de verdures nouvelles et de chaos de roches se perdant en contrebas dans le bleu lisse de la mer. Cet à-plat se troublait par instants, ponctué des fugitives incandescences du soleil dont les feux obliques soulignaient les reliefs amoindris d'une houle neutralisée par le vent d'Est[103].

[102] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 20-21.
[103] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 21.

(31). **Partout ailleurs**, le champ de vision était borné par l'enceinte de pierre, mur épais de trois mètres de hauteur, long de mille huit cents mètres, qui entourait les dix-huit hectares du domaine, interrompue seulement par deux portails assurant au Nord et au Sud la liaison entre le système d'allées desservant toutes les zones de la propriété et le réseau routier de Jersey[104].

Dans les deux exemples (30) et (31), les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux sont « en face de moi » et « partout ailleurs ». Là encore et à chaque fois, ils sont facilement identifiables étant donné qu'ils sont disloqués à gauche et qu'ils introduisent alors, comme leur nom l'indique, une nouvelle micro-contribution. En comparant les exemples de (27) à (31), il est préférable de penser que chaque marqueur d'ouverture contributionnel introduit une nouvelle micro-contribution dans la mesure où, chaque fois, l'auteur, dans sa description d'un lieu ou d'un paysage, en dit suffisamment et qu'il est inutile d'en dire davantage. Il est difficile théoriquement d'imaginer une micro-contribution de très grande taille dont l'unité sémantique reposerait sur plusieurs ensembles de choses dites à propos d'un paysage ou d'un lieu. Une micro-contribution est un ensemble de choses dites et non plusieurs. Nous appuyons notre pensée sur la diversité des marqueurs contributionnels.

Nous ne donnerons pas d'autres exemples de micro-contributions (complètes) mais nous pouvons relever les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux suivants qui parcourent le récit : « arrivé à quelque distance du portail nord », p. 22 ; « le mur de gauche », p. 24 ; « en me tournant vers la droite » p.25 ; « devant l'infirmerie », p. 45 ; « à droite » p. 67 ; « au milieu de l'effarement » p. 76 ; « la première porte à droite », p. 80 ; « au rez-de-chaussée », p. 88 ; « du bas de l'estrade », p. 101 ; « à droite », « nord », « Est », « en face de moi », p. 120-121 ; « de l'endroit où je me trouvais », p. 124 ; « la main gauche », p. 135 ; « la main droite », p. 135 ; « là », p. 142 ; « changeant de cap », p. 163.

Nous avons tenté d'être exhaustifs en procédant ainsi au relevé des marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux. « Au milieu de l'effarement » (p. 76) est le seul exemple que nous avons qui est au sens figuré.

De même un autre exemple qui s'apparenterait au marqueur « changeant de cap » (p. 163) nous laisse penser que le nombre de marqueurs d'ouverture contributionnels peut être extrêmement élevé.

[104] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 21-22.

(32). **Parvenus au village**, nous nous engageâmes dans une rue étroite et courte menant au port et s'achevant par une rampe pavée qui se perdait dans le bassin. La jetée arrondie, cernée de maisons adossées à la colline, munie sur toute sa longueur d'un garde-fou interrompu ici et là par l'accès des escaliers et des échelles, finissait à l'Est par un môle à angle droit barrant la mer, encombré de cabines aux couleurs vives. Éclairée par la lueur étale des hauts réverbères, sorte de demi-jour circonscrit dans la demi-nuit illimitée du ciel clair, elle enfermait un petit bassin où voisinaient bateaux de pêche, voiliers et barques tirant sur leurs amarres, à peine agités par le flux calme d'une marée presque à son plein. Un goulet étroit, coincé entre l'extrémité du môle et un amas rocheux, donnait sur le large. Au-delà, jusqu'à l'horizon oriental, s'étendait l'immensité noire des eaux[105].

« Parvenus au village » peut être considéré comme un marqueur d'ouverture contributionnel spatial en ce qu'il détermine un point d'ancrage géographique pour la micro-contribution qu'il introduit. Il est peu de marqueurs de ce type-là dans l'œuvre que nous avons analysée : c'est le seul *a priori*.

En fait, les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux introduisent une micro-contribution qui généralement a pour tâche de décrire un lieu ou un paysage. Nous pouvons alors légitimement nous demander s'il existe également des marqueurs qui ne sont pas spatiaux mais temporels et savoir s'ils ont le même rôle : introduire une micro-contribution.

7.2.3 Les marqueurs contributionnels temporels

(33). **Après un court instant**, un des battants de la porte pivota et une femme apparut dans l'ouverture. Vêtue très strictement de gris et de blanc avec une sorte d'élégance puritaine, elle pouvait avoir une cinquantaine d'années. Sa silhouette fine, haute et droite, son visage mince aux traits réguliers, un peu creusés par l'âge, presque durs, faisaient penser à ces fleurs desséchées dont la beauté ancienne demeure visible dans la raideur fanée de la mort[106].

Le marqueur contributionnel temporel est facilement identifiable par la position qu'il occupe au sein de la micro-contribution. Comme les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux, il est disloqué à gauche et introduit une nouvelle micro-contribution. Nous pouvons donc le nommer marqueur d'ouverture contributionnel temporel. Nous avons relevé un certain nombre de ces marqueurs : « après un certain temps », p. 28 ; « peu après », p. 45 ; « peu

[105] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 141-142.
[106] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 23-24.

après », p. 116 ; « peu après », p. 125 ; « de temps en temps », p. 141 ; « après un long silence renfrogné », p. 145 ; « de temps en temps », p. 160 ; « une heure après », p. 173 ; « après l'élan de sympathie », p. 180 ; « aussitôt après », p. 182.

Aussi avons-nous repéré les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels de la forme suivante :

(34). **Sur le moment**, quelque chose en moi fut déçu, sans doute cette disposition romanesque propre à l'adolescence, niaiserie biologiquement inévitable, à peine enfouie sous le policé d'une éducation rationaliste et gourmée laissant peu de place à l'expression de l'énervement sentimental, disposition qui m'avait fait espérer de façon confuse la rencontre de Guenièvre ou de Balkis, beauté jusqu'alors dérobée aux yeux des hommes en raison de l'insuffisance de leurs mérites. J'avais attendu un éblouissement qui ne vint pas, et cela m'empêcha de comprendre que j'étais pris dans le mécanisme d'une fascination insidieuse qui se construisait posément, avec une force de conviction irrésistible[107].

(35). **A présent**, je scrutais la mer, hurlant son nom de toutes mes forces, avec désespoir. J'aperçus, à l'avant, un éclaboussement d'écume, aisément repérable sur cette eau sombre et presque lisse. C'était Wilde. Il se débattait. J'infléchis légèrement ma route pour passer près de lui à le frôler, sous le vent, afin de profiter de la gîte qui raccourcissait la hauteur de la coque au-dessus du niveau de la mer. Lorsqu'il fut à ma portée, je lâchai la barre et, penché au-dessus du plat-bord, je le saisis par sa veste de mes deux mains crispées. Je parvins à lui maintenir la tête hors de l'eau. Il toussait et crachait[108].

[107] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 26.
[108] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 146-147.

(36). **Jusqu'alors**, je n'avais fait que deviner son corps masqué par les vêtements ou l'immersion. C'était la première fois que je pouvais l'observer aussi complètement, et sa beauté, mélange de froide perfection des lignes et d'opulence sensuelle de la chair, dépassait tout ce que mon imagination avait pu inventer pour achever le ·portrait. Je pris sa serviette posée sur une chaise, m'approchai d'elle et la lui présentai. J'étais incapable de donner à mon regard ne fût-ce qu'un semblant de discrétion, et mes yeux s'attardaient sur ses seins largement découverts par l'échancrure du maillot noir et dont les pointes, très visibles sous le tissu fin et serré, s'étaient érigées au contact de l'eau et sous l'effet de l'exercice. Elle se tourna. Je plaçai la serviette sur ses épaules, ayant la vision fugitive de son dos nu jusqu'à la naissance des fesses. Elle me remercia en souriant. Je ne savais si ce sourire n'exprimait qu'une banale politesse ou s'il se teintait d'ironie devant l'éblouissement d'un adolescent revenu, après un court intermède, à la gaucherie de son âge[109].

A ces marqueurs d'ouverture contributionnels temporels, on peut en trouver de nombreux autres qui introduisent de la même manière une micro-contribution : « ce soir-là », p. 39 ; « quoiqu'il en fût », p. 55 ; « le lendemain », p. 59 ; « le soir », p. 59 ; « il y avait ce soir-là », p. 60 ; « vers dix heures », p. 60 ; « vers une heure du matin », p. 66 ; « deux heures plus tard », p. 67 ; « le lendemain », p. 105 ; « au bout d'une demi-heure », p. 116 ; « le soir, après un dîner », p. 120 ; « ce jour-là », p. 129 ; « le soir, après avoir prévenu », p. 133 ; « bientôt », p. 144 ; « quelques minutes plus tard », p. 185 ; « le soir », p. 185.

D'autres marqueurs d'ouverture contributionnels encore prennent parfois la forme d'une proposition conjonctive voire d'un énoncé, et sont donc plus longs et peuvent s'avérer fort nombreux. Dans l'œuvre que nous avons analysée, nous avons repéré les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels suivants : « lorsque, très jeune encore, au début des années cinquante », p. 16 ; « c'est à cette époque que », p. 12 ; « il me vint immédiatement à l'esprit », p. 24 ; « sans doute pour la première fois de sa vie », p. 45 ; « lorsque je revins à moi, la nuit était tombée depuis longtemps », p. 122 ; « pendant ce qui me sembla une éternité », p. 125.

Tous ouvrent une nouvelle micro-contribution.

7.2.4 L'environnement distributionnel

[109] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 116-117.

Notre approche ne présente qu'une infime partie des travaux qui pourraient s'opérer dans la perspective d'une théorie linguistique du texte. L'étude des anaphores a permis de poser une hypothèse de ce qui fait l'unité d'une micro-contribution. En effet, la complétude textuelle d'une micro-contribution se caractérise par le fait que l'anaphore doit être résolue.

Nous avons pu mettre en évidence qu'un certain nombre de phénomènes linguistiques participent à l'intégration textuelle des éléments d'une micro-contribution qui est régie par ce qu'on dit du thème contributionnel (les adjectifs possessifs qui sont, comme les anaphores, des phénomènes de répétitions implicites).

On a vu que des marqueurs montraient clairement comment débute une micro-contribution mais nous n'avons pu que très rarement constater des marqueurs de clôture contributionnels.

Continuons nos observations :

(37). **Alan**, qui jouait là comme ailleurs un rôle de premier plan, ne s'était jamais laissé aller à de telles niaiseries, probablement parce que sa maturité, plus réelle que feinte, lui interdisait une pareille innocence, et il représentait même pour les autres un obstacle aux délices de l'illusion, car on craignait son ironie mordante, ironie dont il usait avec une libéralité impartiale forçant le respect et la prudence.
Précisément, **ce soir-là**, un élève, Horace Puppet, posait à l'homme d'expérience. Il jouissait d'un certain prestige, non pas en raison d'une capacité cérébrale hors du commun, car, bien qu'il fût le doyen des élèves, il avait toujours eu quelque peine à se maintenir au niveau exigé et son renvoi avait été plusieurs fois envisagé par le corps professoral, mais à cause d'une assurance assez tapageuse, d'une éloquence qui faisait plus de bruit que de sens, d'une hypertrophie musculaire représentant à ses propres yeux le *nec plus ultra* de la séduction virile, d'une élégance vestimentaire plus voyante et coûteuse que raffinée, d'une réputation de bourreau du cœur féminin soigneusement entretenue par lui, fondée sur la précision de ses anecdotes, mais dont la réalité était pour le moins contestable. **Ajoutons que** sa famille était immensément riche et tenait à le faire savoir, notamment en lui allouant un argent de poche dont le montant éblouissait les plus simples et provoquait chez les plus avisés une réaction de scandale ou de mépris. Debout devant le bar, entouré de son auditoire ordinaire il racontait avec un flegme apparent mais d'une

voix assez forte pour qu'aucun d'entre nous n'en perdît rien, une de ses aventures avec une femme mariée, qualité sur laquelle il insistait tout particulièrement parce que représentant sans doute dans son esprit le condiment le plus épicé de son historiette, avec un luxe de détails qui faisait honneur à la méticulosité, sinon à la richesse, de son imagination. Ses thuriféraires l'écoutaient avec passion et les autres l'entendaient, bon gré mal gré, certains avec indifférence ou agacement, presque tous avec gêne[110].

Nous avons volontairement espacé ces deux micro-contributions, l'une concernant « Alan », l'autre « Horace Puppet ». Les micro-contributions apparaissent dans le texte les unes à la suite des autres et les marques typographiques tels les alinéas ne correspondent pas nécessairement aux micro-contributions. Dans cet exemple (37), on constate clairement que le passage d'une micro-contribution à l'autre s'effectue par un changement de thème contributionnel. La taille des micro-contributions peut vraiment beaucoup varier. Ce que nous devons retenir, c'est qu'une micro-contribution se termine lorsqu'une nouvelle commence, l'inverse n'ayant pas été constaté. L'étude de l'environnement distributionnel est alors particulièrement importante : elle peut nous permettre de circonscrire une micro-contribution.

(38). **En ce qui concernait les élèves**, il y avait également une double sélection. **L'une**, parfaitement arbitraire, était la sélection par l'argent. Les frais annuels de scolarité atteignaient un montant scandaleux.
Je m'étais personnellement souvent posé des questions sur le mystère économique de ma présence, dans ce collège, ma mère m'élevant seule dans ce qui ne représentait guère plus qu'une banale aisance. Elle avait toujours éludé mes questions à ce sujet. Je savais qu'elle était une amie d'enfance d'Alexandra Hamilton et peut-être, pour cette raison, bénéficiais-je d'un statut particulier. Cependant, sa fierté ombrageuse disqualifiait une telle hypothèse, et j'avais fini par conclure que les coûts exorbitants de cette éducation étaient assumés par le seul membre de sa famille qui lui restât, un oncle milliardaire et excentrique, célibataire endurci, qui l'adorait. D'origine franco-britannique, il travaillait depuis plusieurs années à un projet curieux, pour ne pas dire délirant, d'encyclopédie bilingue comparée anglaise et française, avec deux équipes de rédacteurs, chacune ignorant non seulement le travail parallèle, sinon identique, de l'autre, mais jusqu'à son existence même. Une telle école devait revêtir à ses yeux, compte tenu de ses origines et de ses manies, un puissant intérêt expérimental, et sans doute avait-il vivement encouragé ma mère à m'y faire entrer.

[110] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 38-40.

> **L'autre sélection**, plus tolérable, était fondée sur la valeur individuelle. On ne redoublait jamais classe à Hamilton School. Un élève qui, pour une raison quelconque, ne parvenait pas à atteindre un niveau strictement défini, ou à s'y maintenir, était renvoyé dans sa famille, fût-il le descendant du Premier ministre britannique en personne. Aux matières classiquement enseignées dans tous les établissements secondaires, s'ajoutaient, les trois dernières années, quelques disciplines universitaires. En outre, un effort particulier avait été accompli pour donner aux élèves une honorable formation dans les domaines du sport, du travail manuel et des arts, domaines auxquels une partie appréciable de la journée était consacrée[111].

Nous avions discrètement évoqué ce que nous révèle cet exemple (38) précédemment mais il est préférable de préciser l'intérêt de reprendre cet exemple sensiblement plus long. La micro-contribution commence par le marqueur de thématisation « en ce qui concernait (…) ».

Seulement, nous pouvons observer qu'une nouvelle contribution débute alors que la première n'est pas à proprement finie dans la mesure où nous avons l'organisateur textuel « l'une » qui annonce nécessairement l'autre organisateur textuel « l'autre [sélection] ». Ces organisateurs fonctionnent comme « d'une part » et « d'autre part » (p. 128-129). Ceci indique clairement qu'une micro-contribution commençant par « je m'étais personnellement engagé » jusqu'à « à m'y faire entrer » est imbriquée dans la première. Nous avons donc, comme l'exemple (37) le montre, des micro-contributions continues, qui s'enchainent les unes aux autres sur l'axe de la linéarité textuelle, des micro-contributions imbriquées (« je m'étais personnellement engagée (…) à m'y faire entrer » et des micro-contributions discontinues (« en ce qui concernait les élèves (…) domaines auxquels une partie appréciable de la journée était consacrée »). Cette micro-contribution discontinue, bien entendu, exclut la micro-contribution imbriquée.

En résumé, l'analyse de l'environnement distributionnel nous permet de classer trois grands types de micro-contributions : des continues, des discontinues et des contributions imbriquées, conséquence des contributions discontinues. A l'évidence, nous avons pu constater qu'il y a plusieurs types de micro-contributions. Les tailles des unes ou des autres sont très variables et certaines sont davantage descriptives, d'autres participent pleinement à l'intrigue.

[111] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 14-16.

7.3 Les liens inter-contributionnels

7.3.1 Les anaphores intercontributionnelles

Il y a des anaphores qui lient deux micro-contributions adjacentes, toujours sur l'axe syntagmatique, que l'on peut nommer inter-contributionnelles. La relation qu'elles établissent est co-textuelle mais elles sont davantage espacées typographiquement que celles qui forment une micro-contribution et que l'on peut nommer intra-contributionnelles. C'est notamment le cas lorsqu'on passe du discours direct ou discours indirect.

> (39). « Si vous le permettez, dis-je à Mlle Eliot, je prendrai la chambre sud.
> - Soit. Je vais appeler la femme de chambre, pour qu'elle s'occupe du lit et de votre valise.
> - Je vous remercie, mais ce n'est pas nécessaire. Je suis capable de faire un lit et de ranger quelques vêtements dans une penderie.
> - Ce sont les ordres de Madame. »
>
> Son regard était passé de la simple froideur à une franche hostilité. Je fus envahi par une brusque bouffée d'irritation[112].

Nous n'avons pas évoqué les passages du discours indirect au discours direct puis du discours direct au discours indirect. Dans notre analyse, nous n'avons pas souhaité nous consacrer à l'étude du discours direct dans la mesure où de nombreux travaux ont déjà été élaborés sur les conversations et les résultats que nous aurions obtenus n'auraient rien apporté de plus que ce qui a déjà été dit. Le discours direct fonctionne de la même manière qu'une conversation : il y a des tours de parole et l'ensemble du discours forme une contribution qui elle-même est composée de micro-contributions de l'ordre de l'intervention. Etant donné que l'ensemble d'un passage au discours direct, identifiable par sa typographie, forme une contribution, le retour au discours indirect est une nouvelle micro-contribution. Dans l'exemple (39), « Son regard (…) bouffée d'irritation » est une nouvelle micro-contribution. Or, l'adjectif possessif « son », qui est une forme de répétition implicite comme nous l'avons déjà évoqué, fait référence à « Mlle Eliot », nom propre qui est apparu dans la micro-contribution précédente (de « si vous le permettez » à « ce sont les ordres de Madame »). En répétant implicitement ce nom propre, l'adjectif possessif établit un lien inter-contributionnel entre la contribution à

[112] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 81.

laquelle il appartient et la contribution précédente. Les anaphores intercontributionnelles de l'exemple (39) sont les plus fréquentes. Cependant, ceci est sans doute dû au fait que le roman de Michel Rio présente de nombreux passages (de tailles variables) au discours direct.

Nous pouvons également observer des anaphores contributionnelles dans une autre circonstance :

> (40). Alexandra Hamilton se mit à rire. C'était un rire clair, spontané, délicieux, qui me prit au dépourvu.
> Wilde la regarda, et soudain, fugitivement, le ravage de ses traits exprima une sorte d'adoration. **Puis** il grimaça un sourire à mon intention[113].

Cet exemple (40) expose deux contributions adjacentes qu'on a séparées ici par un espace. Pour chacune d'elle, le thème contributionnel est le nom propre qui l'introduit. Dans la deuxième micro-contribution, l'anaphore « la » fait référence à Alexandra Hamilton, thème contributionnel de la contribution précédente. L'anaphore « la » est donc bien inter-contributionnelle, à la différence de « ses » et « il » qui sont, eux, intra-contributionnels. Ici les liens sont co-textuels et sont moins espacés typographiquement dans le texte.

Il y a donc des contributions que l'on peut dire discontinues et qui emploient des anaphores intercontributionnelles, créant alors à travers le texte la dépendance des éléments constitutifs d'une même contribution.

Souvent, dans une contribution apparaissent un à deux personnages. Ceci dit, quand il y a trois personnages en question dans une micro-contribution, il en est toujours un dont la pronominalisation ou les adjectifs possessifs sont inter-contributionnels.

En définitive, les anaphores inter-contributionnelles permettent la construction effective textuelle d'un lien. La logique linguistique entre ces deux types d'anaphores n'est donc pas la même.

7.3.2 Etude des connecteurs

Concernant l'observation des connecteurs, nous avons eu le raisonnement inverse que pour celui des anaphores. En effet, comme leur nom l'indique, les connecteurs établissent des connexions. Nous avons donc pensé qu'*a priori*, ils pouvaient avoir un rôle inter-contributionnel.

[113] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 114-115.

Dans notre analyse, et en vue de circonscrire une micro-contribution, nous avons cherché à savoir quels sont les liens textuels que les connecteurs établissent d'une micro-contribution à l'autre. Pour ce faire, nous ne nous sommes intéressés qu'aux connecteurs qui introduisent une information nouvelle, c'est-à-dire ceux qui sont disloqués à gauche. Les connecteurs sont-ils des marqueurs contributionnels ou n'ont-ils qu'un rôle cohésif intra-contributionnel, comme nous le pensions pour les anaphores, ou un rôle inter-contributionnel ?

> (41). (…) Bref, elle était populaire, chose banale dans un lieu de concentration d'adolescents où le plus modeste jupon bénéficie d'emblée de tous les préjugés favorables. **Mais** lorsque je la vis dans l'encadrement de la porte, elle ne me parut pas un modeste jupon. **Et** je compris que le rôle séduisant qu'elle jouait dans la conscience collective des élèves de Hamilton School ne tenait pas strictement à l'absence ou l'éloignement des femmes. Elle pouvait avoir vingt-cinq ans et elle était ravissante. Sa légende, à l'inverse de celle d'Alexandra Hamilton, n'avait rien de sulfureux et de hautain, et, aux salacités naïves, plus ou moins exprimées, qu'elle faisait naître inévitablement dans les esprits en ébauche des garçons qui l'avaient approchée, se mêlait toujours une évidente sympathie[114].

Les deux connecteurs que nous avons souhaité observer sont dans cet exemple (41) surlignés en gras. Nous n'avons pas restitué l'ensemble de la micro-contribution, seulement la fin car elle est d'une taille assez grande et le début de cette contribution n'est pas capitale pour l'explication que nous dégageons de cet exemple. Le premier connecteur « Mais » se situe en début de phrase, tout comme le connecteur « Et ». Nous pouvons déduire de façon générale ce que de nombreux linguistes qui travaillent sur la phrase ont mis à jour depuis longtemps : il y a une différence entre la phrase telle que définie par (une grande majorité) de syntacticiens et la phrase typographique.

En effet, le connecteur « Mais » ne fait que coordonner deux énoncés, celui qui le précède avec celui qui lui succède. Il module ou modifie l'interprétation du ou des énoncés précédents, par intégration discursive, sans faire de l'information nouvelle, ou devrions-nous dire de l'interprétation nouvelle, une micro-contribution, c'est-à-dire un énoncé ou ensemble d'énoncés autonome(s) et présentant une forme de complétude. Le connecteur appartient donc pleinement à la contribution à laquelle il participe en renforçant la cohésion de celle-ci. Les remarques générales que nous faisons à propos du connecteur « mais » peuvent être les

[114] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 46-47.

mêmes que pour le connecteur « Et », à ceci près que le sens qui unit les énoncés entre eux n'est pas le même. « Et » s'inscrit dans la continuité de l'apport d'informations dans la micro-contribution mais il participe tout autant à renforcer la cohésion de la micro-contribution à laquelle il appartient, tout comme le connecteur « Car », p. 100. Les liens tissés sont donc davantage intra-contributionnels.

Contrairement à ce que nous pensions au départ, les connecteurs apparaissant en (41) et disloqués à gauche, effectuent des liens intra-contributionnels. Toutefois, ils ne sont pas véritablement des marqueurs contributionnels, c'est-à-dire que leur observation ne nous permet pas de circonscrire une micro-contribution, simplement de constater, voire de décrire l'intégration micro-textuelle intra-contributionnelle. Nous constatons que le rôle du connecteur « Mais » est le même chaque fois qu'il est employé dans ce contexte précis, disloqué à gauche (p. 32 ; p. 41 ; p. 84 ; p. 90 ; p. 95 ; p. 112 ; p. 127-128 ; p. 166). Il en est de même pour des variations de type « Mais du même coup « (p. 106) comme si le connecteur étant le plus disloqué à gauche transférait son rôle au connecteur ajouté. A l'identique, le connecteur « Et » a le même rôle quand il apparaît en début de phrase grammaticale (p. 85 ; p. 125 ; p. 168). Mais nous pouvons constater qu'il est très fréquent que le connecteur « Et » soit accompagné d'un autre connecteur : « Et d'ailleurs », p. 95 ; « Et cependant », p. 87, p. 100 et p. 165 ; « Et pourtant », p. 129. Le lien qu'ils tissent est chaque fois intra-contributionnel.

Nous apportons quelques réserves quant à deux micro-contributions dans lesquelles le connecteur « Et » apparaît. La première :

> (42). **Et** il se mit à rire, chose rare. Son intervention fut suivie d'une ovation assourdissante. Je regardai Alan. Il applaudissait, me considérant avec une affectueuse ironie[115].

Dans cette micro-contribution, le connecteur « Et » est « visuellement » l'élément introducteur. Or, la contribution qui précède la contribution (42) est un passage au discours direct. Comme nous l'avons déjà spécifié auparavant, les passages au discours direct constituent en eux-mêmes des contributions. Autrement dit, et étant donné qu'une micro-contribution se termine quand une nouvelle débute, les guillemets qui ferment le passage du discours direct annoncent une nouvelle contribution. Le lien établi par le connecteur « Et » est en quelque sorte exceptionnellement inter-contributionnel.

Une autre contribution montre toutefois que cela peut être un peu plus fluctuant :

[115] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 66.

(43). **Et** je compris autre chose. Alan n'avait pas peur, ni des autres ni de ce qu'il était[116].

Nous pensons que si (43) constitue une contribution, c'est-à-dire présente une certaine forme de complétude, ce n'est pas dû au connecteur « Et » mais davantage au sens de la première phrase énoncée « je compris autre chose ». Le « Et » peut alors avoir une valeur inter-contributionnelle. Il est à noter que c'est le seul cas que nous relevons.

De la même manière encore que « Mais » et « Et », le connecteur « Cependant » contribue à accentuer la force cohésive d'une micro-contribution :

(44). Je fus tenté de le rappeler, persuadé que notre échange avait obéi à une fatale rhétorique de l'agression, que mon réquisitoire, aggravant une simple tendance d'Alan jusqu'à la remise en cause de sa personne entière, était profondément injuste, et que notre différend n'avait aucun fondement sérieux, bien que surpris par la violence de sa réaction et ignorant jusqu'à quel point ma décision l'avait heurté. **Cependant** je m'en abstins, par fierté et victime moi aussi de ce phénomène propre à notre âge que j'avais dénoncé chez lui : une incapacité de rejeter les apparences, si théâtrales fussent-elles, ou peut-être en raison même de leur caractère faux et spectaculaire, au profit de la simple vérité[117].

Ce même principe se retrouve p. 31 ; p. 51 ; p. 55 ; p. 57 ; p. 85 ; p. 92 ; p. 105 ; p. 124 ; p. 182. Le connecteur « Cependant » crée donc des liens intra-contributionnels, de même que « Alors », p. 127, seule occurrence de ce connecteur que nous avons repérée en tête d'un énoncé et que « D'ailleurs » (p. 48 ; p. 165).

(45). Je bondis jusqu'à lui, lui saisis le bras et le tirai brutalement en arrière en lui criant: « Tu es fou! Tu veux le tuer? » Il me regarda avec haine. Il parut faire un immense effort sur lui-même et respira profondément. Il dégagea son bras d'un mouvement sec. **Puis**, sans hâte, il quitta le club[118].

Nous pouvons nous apercevoir qu'il en est de même du connecteur « Puis », dont le rôle est identique notamment à celui du connecteur « Et » : p. 32 ; p. 49 ; p. 53 ; p. 68 ; p. 69 ; p. 105 ; p. 115 ; p. 119 ; p. 124 ; p. 133 ; p. 144 ; p. 181.

[116] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 85.
[117] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 36-37.
[118] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 44.

Comme l'exemple (42), « puis » peut ouvrir une micro-contribution lorsqu'il apparaît après un passage au discours direct (p. 59 ; p. 63 ; p. 154 ; p. 185).

Toutefois, il est une apparition du connecteur « Puis » qui annonce un passage au discours direct (p. 177) : « Puis elle me dit : (…) » Dans ce cas précis et très peu fréquent dans l'œuvre analysée (ce serait *a priori* la seule occurrence), le connecteur puis lie deux contributions, son rôle est alors ici inter-contributionnel.

Dans les autres cas de figure, « Puis » a un rôle intra-contributionnel. Il lie plusieurs énoncés pour constituer un ensemble.

A contrario, nous avons remarqué que le connecteur temporel « Soudain » jouait le même rôle que les marqueurs contributionnels de temps (p. 31 ; p. 40 ; p. 49 ; p. 124 ; p. 134 ; p. 135 ; p. 157 ; p. 167.)

> (46). **Soudain** Alan posa ses cartes sur la table, se leva et vint se planter devant le hâbleur[119].

Les connecteurs temporels peuvent être très variés. Nous pouvons citer « Bientôt » (p. 144) ou « Tout à coup » (p. 126) qui ouvrent également une contribution. Ils marquent comme une rupture avec ce qui avait été dit jusqu'à présent et annoncent quelque chose de nouveau.

D'autres connecteurs établissent véritablement des liens entre contributions, généralement avec la contribution précédente. Les liens sont rarement très espacés textuellement. Nous pouvons citer « Plus » (p. 97) ou encore « Déjà » (p. 92).

En définitive, il y a les connecteurs qui forment une micro-contribution et qui participent pleinement à établir ou accentuer une force cohésive intra-contributionnelle (comme « Mais », « Et »). Mais nous pouvons également prendre l'exemple de « Enfin » (p. 166) en tête d'énoncés qui tisse des liens textuels concernant la construction ou l'organisation de la contribution dans laquelle il apparait, ce qui explique d'ailleurs qu'il participe également à la construction de la cohérence du texte. Et il y a les connecteurs qui participent à rendre le texte linéaire en tissant des liens intercontributionnels comme « Plus » ou « Déjà ».

En fait, les connecteurs ne se limitent pas à circonscrire une micro-contribution, bien que le connecteur temporel « soudain » y contribue en tant que marqueur contributionnel, mais permettent l'enchaînement textuel soit au sein d'une micro-contribution, soit entre contributions.

[119] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 40.

Nous ne détaillons pas plus précisément l'analyse des connecteurs, dans la mesure où ceci n'apporterait rien de plus sur ce qui fait la complétude textuelle d'une micro-contribution.

En revanche, cela révèle que d'autres types de liens cohésifs existent, notamment pour construire la continuité textuelle. L'étude de cette continuité textuelle n'est pas la possible étude d'unités linguistiques nouvelles observables comme la contribution. Néanmoins, ce type d'études s'inscrit pleinement dans une théorie linguistique du texte car la continuité est une propriété textuelle.

A partir de ces premières observations, un connecteur peut être un marqueur contributionnel, mais il semble difficile de le considérer comme un marqueur d'ouverture ou de fermeture étant donné la diversité des positions qu'il peut occuper dans une contribution. Il a un rôle quelque peu différent, il est un modifieur (et permet donc de créer des liens, renforçant alors la force cohésive d'une micro-contribution ou de micro-contributions entre elles).

7.3.3 Les démonstratifs (adjectifs et pronoms)

L'adjectif démonstratif a été l'une de nos préoccupations lors de l'observation de notre corpus dans la mesure où il contribue à répéter un ensemble d'énoncés et établit un lien entre l'ensemble répété et ce qui est dit de cet ensemble, soit un nouvel ensemble d'énoncés. Etant une forme de répétition, il est légitime de le comparer au principe de l'anaphore développé jusqu'alors.

> (47). L'infirmière revint, les bras chargés de flacons, de boîtes et de coton chirurgical qu'elle déposa sur la table. Sa blouse blanche à manches courtes, qui s'arrêtait à la hauteur du genou, avait perdu à mes yeux toute sa banalité d'uniforme. Elle s'assit à côté d'Horace, sur le tabouret, et croisa les jambes. Ce geste fit que sa blouse, dont les deux boutons inférieurs étaient défaits, s'ouvrit, les pans tombant de part et d'autre de ses cuisses qui se dénudèrent très haut sous la lumière blanche et crue d'un projecteur braqué sur la couchette. Elle se mit à nettoyer et à soigner le visage d'Horace avec des gestes d'une délicatesse et d'une précision extraordinaires[120].

Dans cet exemple (47), « Ce geste » répète la scène, et plus particulièrement l'image des jambes qui se croisent, qui s'est déroulée juste avant. L'adjectif démonstratif lie les deux

[120] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 49.

énoncés qui appartiennent à la même micro-contribution. Il contribue de fait à rendre cohésive cette micro-contribution.

D'autres exemples nourrissent ainsi le texte : « Ce principe », p. 12 ; « Cette sorte d'alchimie », p. 27 ; « Cette pensée », p. 29 ; « ce lieu », p. 38 ; « Cette tradition », p. 60 ; « Cet abandon », p. 69 ; « Cet arrachement », p. 84 ; « Ce déjeuner », p. 86 ; « Cette organisation », p. 88 ; « ce musée », p. 94 ; « Cette culture monumentale », p. 97 ; « Cette inhumaine efficacité », p. 98 ; « Cette dernière solution », p. 128 ; « Ce genre », p. 179.

Deux autres occurrences établissent des liens intra-textuels en ce que les adjectifs démonstratifs ont un rôle cataphorique : « Ce soir-là », p. 39 et p. 60 et « ce jour-là », p. 129. Ils introduisent une nouvelle contribution mais le rôle de l'adjectif démonstratif est simplement de souder la micro-contribution, il n'est pas l'élément introducteur. Dans ces deux cas, ce sont des marqueurs contributionnels temporels, comme nous l'avons déjà dit antérieurement.

> (48). Jamais aucune des filles de mon âge que je connaissais, avec lesquelles d'ailleurs j'entretenais des relations assez anodines, motivées surtout par le conformisme, ne m'avait rien dit d'aussi direct. Et j'étais d'autant plus ému que cela venait d'une femme. **Cependant**, pour éviter de tomber dans une paralysie révélatrice provoquée par la nouveauté de cette expérience, je me jetai sur une parole qui avait un peu heurté ma vanité[121].

Dans cet exemple, l'adjectif démonstratif présent dans « cette expérience » renvoie à un ensemble d'énoncés antérieurs et non plus à un seul énoncé antérieurement adjacent comme dans l'exemple (47). « [C]ette expérience » reprend les propos tenus par l'infirmière dans le passage au discours direct qui forme en lui-même une micro-contribution. L'adjectif démonstratif a donc établi un lien entre deux micro-contributions. Il tisse dans ce cas-ci un lien inter-contributionnel. D'autres exemples parcourent le texte : « Cette entrée en matière », p. 28 (qui rassemble deux autres micro-contributions antérieures) ; « cette affaire », p. 29 ; « Cette longue insulte », p. 42.

> (49). La coïncidence entre cette question et les événements du matin me surprit, et je me demandai si elle venait du simple hasard ou du fait qu'Alan lui avait déjà parlé de notre altercation et de ses motifs[122].

[121] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 54-55.
[122] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 55.

Ce type de contribution se détermine parce qu'il arrive juste après un passage au discours direct. Comme nous l'avons déjà évoqué auparavant, une contribution se termine quand une autre commence. Les guillemets marquant la fin du discours direct font naître une nouvelle micro-contribution. Le lien formulé par l'adjectif démonstratif est donc nécessairement inter-contributionnel. On retrouve un autre exemple plus en amont dans le texte : « Cette question » p. 106.

> (50). Je sortis de la maison, puis du parc privé, et marchai lentement jusqu'à l'allée principale, perplexe, ne sachant que penser de ce début de nos relations marqué par l'embarras. Je persistais à rêver, tout en comprenant que ce premier déjeuner ne ferait sans doute que se répéter, identique, qu'il n'y avait aucune raison pour que l'attitude courtoise et conventionnelle d'Alexandra Hamilton pût changer par la suite, et que nous nous installerions dans un rituel où la parole se ferait de plus en plus rare, où l'intérêt paradoxal de cette recherche de neutralité s'affadirait au fil du temps, où l'ennui paisible refoulerait peu à peu l'émotion ambiguë de la gêne et où, d'importun, je deviendrais tristement familier. **Cependant** l'idée de revenir sur ma décision ne m'effleurait pas, et je savais que ce séjour caractérisé par la frustration et l'inertie, brimant mon désir d'ailleurs et d'événement, se trouverait justifié par une désespérante finalité : la reconduction quotidienne de cette maladroite entrevue[123].

Dans cet exemple, nous avons deux cas où l'adjectif démonstratif est employé. Dans le premier « cette recherche de neutralité », il renvoie à un énoncé formulé juste avant, il fonctionne alors de la même manière que dans l'exemple (47). Dans le second cas, « cette maladroite entrevue », l'adjectif démonstratif active un ensemble d'énoncés qui ont été formulés bien antérieurement à cette micro-contribution, l'entrevue entre Alexandra Hamilton et le héros principal, « je ». Le lien tissé est donc inter-contributionnel en ce qu'il lie deux micro-contributions typographiquement très espacé.

Nous pouvons constater que majoritairement, l'adjectif démonstratif accentue la force cohésive d'une micro-contribution mais il peut être employé pour tisser des liens inter-contributionnels. Il ne nous est alors pas véritablement possible de nous en servir pour circonscrire une micro-contribution mais il serait intéressant de poursuivre leur analyse afin de comprendre probablement comment on peut distinguer les adjectifs intra-contributionnels

[123] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 91-92.

et inter-contributionnels. Il en serait de même pour les anaphores en général et pour les connecteurs.

Il en est de même de l'article défini, qui rappelle implicitement que ce dont on parle a déjà été mentionné auparavant et qu'il s'agit d'un élément déjà connu. L'article défini est dans ce cas formateur de liens textuels à la fois intra- et inter-contributionnel.

Nous pouvons affirmer qu'il participe à la force cohésive d'une contribution, autant qu'il peut participer à lier deux micro-contributions ; c'est pourquoi nous n'en avons pas parlé dans le détail dans la mesure où il n'est pas un marqueur contributionnel et n'est pas déterminant pour dégager des objets propres à la circonscription d'une micro-contribution. Ce que nous avons dit de l'article défini est tout autant valable pour les pronoms démonstratifs. Ils peuvent, comme les adjectifs démonstratifs, être intra-contributionnels mais ils peuvent aussi servir à lier deux micro-contributions entre elles. Le pronom démonstratif n'est alors pas déterminant pour la circonscription d'une micro-contribution, bien qu'il puisse participer à sa force cohésive interne.

7. 4 Une autre forme de répétition, source de force cohésive du texte, l'isotopie

Les problèmes de relations sémantiques longue distance ne peuvent être résolus, ni même posés, dans le cadre théorique d'une syntaxe phrastique étendue, que certains nomment aujourd'hui macro-syntaxe. La macro-syntaxe est nécessaire mais non suffisante pour rendre compte de la textualité comme de la complétude textuelle.

A l'inverse de l'hypothèse que nous avons posée concernant l'anaphore (c'est-à-dire qu'elle peut circonscrire une micro-contribution en ce qu'elle est la répétition (implicite) du thème contributionnel jusqu'à sa nouvelle répétition (explicite) et détermine en ceci une unité sémantique de taille plus grande que la phrase et inférieure au texte) ou concernant les connecteurs qui nous ont permis d'observer une cohésion à la fois intra-contributionnelle et inter-contributionnelle sur l'axe de la linéarité textuelle, nous souhaitons élargir notre analyse sur l'ensemble des relations qui permettent sa complétude, soit sur un axe désormais non véritablement linéaire. A cet effet, nous pensons que le concept d'isotopie peut permettre d'observer ce type de liens cohésifs.

Etant donné que ce n'est plus véritablement linéaire et que c'est bien au-delà d'un niveau local, l'intégration textuelle se trouve de fait non plus micro-textuelle mais macro-textuelle. Nous tenterons alors, dans ce qui suit, d'expliquer pourquoi il est nécessaire d'avoir recours au concept d'isotopie.

7.4.1 La notion de voisinage des occurrences

Comme notre analyse à ce stade écarte la syntaxe (ou toute co-référence co-textuelle), nous choisissons d'intégrer la notion de voisinage des occurrences ou plus précisément d'associations lexicales. La bibliographie dédiée aux concepts propres aux associations lexicales ne manque pas de confondre un bon nombre de lecteurs novices ou non à cause d'un flou terminologique et d'innombrables définitions co-existantes. La littérature sur les associations lexicales est abondante et entreprendre une synthèse serait un exercice périlleux.

Pour faire simple, il est à noter qu'il y a deux types de voisinage des occurrences : les collocations et les colligations. Les colligations sont constituées de mots grammaticaux dénués de contenu notionnel. Nous pensons alors que dans le cadre de notre analyse, elles sont impropres à une description argumentative fondée sur la signification des entités qui la composent.

Aussi laissons-nous de côté ces collocations grammaticales au profit du deuxième type de « co-voisinage » des occurrences, les collocations lexicales qui, elles, sont construites avec des mots pleins (lexèmes) susceptibles de contenir des enchaînements argumentatifs séquentiels (Williams, 2001 : 13)

De façon générale, peu de travaux portant sur l'étude des collocations linguistiques s'inscrivent dans une perspective purement linguistique. L'analyse des collocations s'inscrit à l'origine dans la tradition anglo-saxone d'analyse des phénomènes phraséologiques (Firth, 1957) et consiste à étudier le statut de l'irrégularité dans le lexique (caractère idiomatique et idiosyncrasique).

Classiquement, selon Hasan et Halliday (1976), il est possible de distinguer des relations de réitération (qui comprennent la répétition lexicale, la reprise par un synonyme, un hyperonyme, voire d'autres relations paradigmatiques classiques telles que l'autonymie ou la méronymie), des relations de collocations (qui associent des mots présentant une tendance à apparaître ensemble, mais ne relevant pas de la réitération). Chaque fois, il s'agit principalement de relation d'ordre syntagmatique, l'acception du terme « collocation » étant en fait bien plus vaste. Ce qui nous intéresse plus particulièrement, lorsqu'il s'agit d'interpréter un texte, ce ne sont pas que les relations comme la synonymie, l'autonymie, *etc*., mais aussi des relations « moins classiques », moins facilement définissables car plus dépendantes des mots entre lesquels elles se manifestent (l'association « chien » et « aboyer »,

« abeille » et « miel » par exemple). En fait, suite à l'avènement de la phraséologie, sous la férule de divers linguistes tels que J. Firth, M. Halliday, J. Sinclair, G. Gross, *etc*., la compréhension des textes apparaissait bien plus complexe que ne le laissait entrevoir N. Chomsky. L'étude des collocations linguistiques peuvent, potentiellement, apporter quelques éléments de réponse pour sortir de cette impasse.

Les collocations possèdent au minimum deux unités, à savoir le mot-clé (ou base selon Hausmann, 1979) et la valeur d'une fonction lexicale (ou collocatif, selon Hausmann, 1979). Ce qui est collocatif (ou co-occurrent) sélectionne souvent des ensembles de mots-clés (ou des bases) sémantiquement apparentés. Le regroupement des mots-clés par classes conceptuelles est un moyen plus productif.

Le rôle de la collocation est de faire émerger la saillance d'un thème propre au roman d'apprentissage, d'un thème qui est constitutif de celui-ci. Bien que non-linéaire, ce phénomène peut s'observer sur l'axe syntagmatique.

Les associations lexicales reposent sur un fonctionnement hiérarchique des lexèmes mis en relation sémantique : il est une proximité sémantique qui s'établit sur des relations hiérarchiques des lexèmes les uns par rapport aux autres. Ces relations hiérarchisées sont de différentes sortes. La première par exemple est une relation d'hyperonymie. Dans le chapitre précédent, lorsque nous avons simplement établi le relevé du thème « isolement », nous avons esquissé succinctement la problématique de l'hyperonymie, sans l'approfondir, qui se révèle tout particulièrement au cœur de nos préoccupations. L'hyperonyme est un lexème hiérarchiquement supérieur à d'autres lexèmes que ce premier porte en son sein. L'hyperonyme « animal » par exemple contient des lexèmes comme « chien », « chat », « poule », « canard », *etc*. (Polguère, 2003 : 120). A l'inverse, l'hyponymie est la relation entre un terme spécifique et un terme générique. Cette relation sémantique repose uniquement entre deux signifiés : X est un hyponyme de Y si on peut dire que « X est une sorte de Y », Y étant l'hyperonyme. Ce type de relation s'inscrit véritablement dans une structure sémantique hiérarchisée. Nous pensons donc qu'il y a une hiérarchie qui permet des associations lexicales. D'autres relations de ce type existent encore. La méronymie, par exemple, peut se définir ainsi : X est un méronyme de Y si et seulement si « X est une partie de Y » ou si « Y a un (des) X(s) ». C'est une relation de tout à partie, l'holonyme désignant le tout. De même, deux expressions X et Y sont synonymes dans un contexte C si la substitution de l'un par l'autre dans C n'altère pas la valeur de vérité.

Toute cette hiérarchie sémantique permet de relier, par leur signifié, des lexèmes les uns avec les autres. En fait, la collocation relie les lexèmes fréquemment associés au sein d'un

énoncé. Cette « liaison sémantique » est donc très large. Il semble tout à fait acceptable par exemple de relier les termes « beurre » et « rance » ou « pneu » et « crevé ». Il est possible de constater qu'il est une véritable proximité sémantique entre ces termes qui peut se définir comme étant l'écart entre le concept désigné par un terme T1 et celui désigné par la variante T2 dans laquelle T1 est inclus. La notion de proximité telle qu'employée ici est intuitive et n'est pas opposée à celle de « distance » au sens mathématique du terme. Si nous évoquons notre intuition, ce n'est pas pour faire allusion aux travaux de Mel'Cuk *et al*. (1995) qui définissent la collocation comme étant l'association de mots conventionnelle qui doit être « apprise » comme telle et qu'on ne peut prévoir à partir du sens des mots qui la composent. Ce n'est pas la définition que nous souhaitons adopter car nous la pensons beaucoup trop restreinte à notre sens. Il est une définition plus grande de la collocation selon l'approche offerte par la linguistique de corpus. Elle repose essentiellement sur des critères statistiques hérités d'une conception contextualiste du sens, à laquelle les collocations participent par la fonction cohésive qu'elles assurent au sein des textes. Nous pensons alors que l'étude des isotopies dans un texte donné peut faire émerger des « collocations implicites », c'est-à-dire permettent de lier entre eux des lexèmes du fait d'un sème, un trait sémantique, commun, qui serait partagé par au moins deux lexèmes. La collocation linguistique, à notre sens, désigne des relations sémantiques portées par des lexèmes qui tendent à apparaître ensemble dans un contexte textuel donné. En ceci, nous observons que deux manifestations de collocations existent. En premier, il est des collocations qualifiées d'explicites. Firth (1957) et Sinclair (1991 : 70), par exemple, considèrent que seules les collocations lexicales méritent l'appellation de collocation. Ce type de collocation a une définition en fait restreinte selon laquelle la collocation textuelle est fondée sur des paramètres syntactico-sémantiques, orientés vers une définition formelle du concept. Adopter cette définition exige d'adopter une approche davantage lexicographique, ce qui n'est pas l'intérêt de nos travaux. Les auteurs ne faisaient qu'évoquer dans cette catégorie les collocations explicites. Cependant, les collocations implicites sont celles qui partagent un trait sémantique commun, un sème isotopant, qui autorise un interlocuteur à considérer alors deux lexèmes apparemment différents dans un contexte textuel donné. Les collocations implicites sont la définition large que nous avons donnée au terme (selon une approche de linguistique de corpus).

7.4.2 Recours au concept d'isotopie dans l'analyse des associations lexicales

Dans le chapitre consacré au genre du roman de formation, nous avons fait émerger à partir du résumé de l'ouvrage analysé, résumé composé par l'auteur lui-même, quatre thèmes principaux. Ces thèmes dominants se caractérisent par un champ lexical propre à chacun d'eux. Il s'agit désormais de tenter d'expliquer ce qui unit un ensemble de lexèmes propres à chacun de ces thèmes principaux. Et c'est pour cela que nous avons recours au concept d'isotopie.

En effet, les isotopies sont proches du concept de collocation linguistique au sens large. Elles permettent d'assurer la force cohésive d'un texte par la répétition d'éléments semblables, en l'occurrence des traits sémantiques. Cette force cohésive repose sur la polysémie de certains co-occurrents évitant ainsi des répétitions (explicites) qui ajouteraient une certaine lourdeur stylistique susceptible de nuire à la fluidité du texte, voire à sa compréhension parfois. Dans ce cas, précisément, c'est bien le signifié qui est répété chaque fois et non le signifiant.

7.4.2.1 Définition du concept d'isotopie

Si l'anaphore est une figure de répétition, l'isotopie peut, tout autant, être considérée également comme telle. En effet, elle est une autre forme dérivée de répétition (répétition implicite). On peut définir la notion d'isotopie comme étant un contenu informationnel qui a été repris en totalité ou partiellement par une unité sémantique apparentée. C'est le cas par exemple d'un synonyme, d'un terme opposé (antonyme), d'un hyponyme ou d'un hyperonyme ou encore d'un méronyme, *etc*.

Le principe d'isotopie sémantique est introduit par Julien-Algirdas Greimas puis est largement repris et développé par François Rastier selon lequel l'impression de cohérence à la lecture d'un texte est due à la répétition de sèmes (de traits sémantiques) ou groupe de sèmes à toutes les échelles de la granularité sémantique. En fait, la sémantique interprétative développée par François Rastier offre une théorie unifiée de l'isotopie. Celle-ci est définie à l'intérieur d'un groupe de sémèmes comme l'itération d'un sème, et dite, par conséquent, générique (si ce sème relève d'une classe).

A l'inverse, s'il décrit une propriété, il est dit spécifique. (*Sémantique interprétative* sur l'isotopie, p. 87 à 140). Nous pouvons donc définir l'isotopie de la même manière que François Rastier (1987 : 91 ; 1989 : 279), pour qui l'isotopie est « toute itération d'une unité

linguistique ». Elle est donc toute forme de répétition, qu'elle soit au plan du contenu ou au plan de l'expression. François Rastier ajoute qu'il n'est possible de reconnaître l'existence de l'isotopie que sur la dimension syntagmatique. A la différence de Greimas qui considère que l'isotopie est à la fois syntagmatique et paradigmatique. Nous pensons, comme François Rastier, que l'étude de l'isotopie se fait sur l'axe syntagmatique. De même que l'isotopie, considérée comme étant l'itération d'une unité linguistique, ne peut advenir que dans la successivité de deux morphèmes ou de deux lexèmes, dans l'enchaînement de phrases-énoncées d'un paragraphe ou celles de tout un texte : « [à] l'évidence, on ne peut constater d'itération hors de cette dimension. » (Rastier, 1996 : 94).

L'isotopie est alors un concept-outil qui peut s'appliquer à une unité linguistique de grande taille. Elle s'observe de manière particulièrement évidente à une échelle textuelle relativement grande, introduisant un « colorant thématique » dans les segments de texte.

Il est important de prendre en compte qu'il n'y a pas de thèmes dominants concernant les isotopies : le phénomène se produit sur toutes les occurrences et le lecteur ne fait que chercher des lexèmes liés par ce phénomène isotopique ; en fait, le lecteur cherche, par le principe-même de la lecture, à établir des associations (lexicales) en fonction de sa propre culture, de son trésor linguistique ou de sa propre connaissance du monde.

Rastier propose par ailleurs une approche des textes poly-isotopiques : un texte ou énoncé peut mettre à la disposition de l'interprète plus d'une isotopie (en particulier générique) ; aucun critère n'autorise *a priori* le départ des isotopies (génériques) en deux classes (figuratives et thématiques par exemple) ; il n'y a aucune prééminence *a priori* d'une isotopie sur les autres. Toutes les isotopies présentes dans un texte se situent sur le même niveau et apparaissent non hiérarchisées avant toute analyse. (Rastier, 1996 : 174-175) Dans un texte polyisotopique, une isotopie domine les autres parce qu'elle détermine l'impression référentielle (le « sujet » ou un « thème »), ou que les isotopies sont hiérarchisées entre elles de façon évaluative en ce que l'univers sémantique inhérent au texte détermine l'ordonnancement des classes sémantiques constituantes des isotopies (Rastier, 1996 : 202-203).

En fait, la notion d'isotopie unifie différents paliers de description et n'est fondée que sur le signifié. Elle est représentative d'une approche non compositionnelle et sans primat syntaxique. Par exemple, la micro-contribution montre une force cohésive due à l'intégration textuelle. En effet, l'intégration textuelle est un concept qui peut être placé dans le domaine de la pragmatique (lorsque les analyses se situent à l'échelle du texte). Or, en restant dans la sémantique (qui ne peut être abordée en dehors d'une perspective pragmatique), l'intégration

textuelle peut être traitée par la notion d'isotopie. Pour plus de clarté dans notre propos, nous nous appuyons sur l'observation de l'œuvre de Michel Rio, *Archipel*.

7.4.2.2 Analyse des champs isotopiques propres à *Archipel* de Michel Rio

Si nous avons été amenés précédemment à rapprocher les deux concepts que sont l'anaphore et l'isotopie, c'est aussi parce que la première sert la seconde. Greimas et Courtès (1993 : 215) par exemple définissent l'anaphorisation comme « l'une des procédures principales qui permettent à l'énonciateur d'établir et de maintenir l'isotopie discursive (les relations interphrastiques). » Ces phénomènes unificateurs du texte contribuent à restituer la complétude de l'unité linguistique complexe que forme le texte, complexe en ce qu'il y a plusieurs niveaux de complétude : au niveau intra-contributionnel comme inter-contributionnel.

Nous pouvons rendre à Greimas le fait d'avoir institué dans son ouvrage intitulé *Sémantique structurale* (1966), le concept fondamental d'isotopie, rendu opératoire pour l'analyse du discours, et ce même si nous avons modulé quelque peu la définition du concept qu'il en avait donnée pour se rapprocher de celle offerte par François Rastier que nous pensons plus précise, donc plus propice à l'analyse.

Cependant, et pour restreindre notre vaste corpus, seules les micro-contributions en lien avec les thèmes que nous avons considérés comme principaux du roman d'apprentissage attirent notre attention.

Pour le premier des thèmes que nous avions déterminés dans le chapitre sur le roman d'apprentissage, le thème « maturité », nous pouvons observer la « parsémie » du sème //maturité//, domaine dans lequel s'inscrit un grand nombre de lexèmes qui partagent ce sème générique. Les lexèmes faisant référence au thème « maturité » sont surlignés en rouge.

> (51). (…)
> Je me retournai. Il me regardait, sa longue silhouette élégante un peu voûtée, comme exprimant déjà, après dix-huit années de croissance, une fatigue de bon goût, née du poids de la chair et de la vie, ses cheveux châtains flottant au-dessus de la clarté verte de ses yeux, son beau visage à peine animé par l'ombre ironique d'un sourire[124].
> (…)

[124] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 17-18.

Nous étions tous deux en classe terminale. Bien que je fusse de deux ans son cadet et lui parusse sans doute à divers égards quelque peu enfantin, il avait avec moi une relation d'intimité assez exclusive. La distribution des rôles entre nous reflétait un certain équilibre. Sa maturité précoce, ajoutée à notre différence d'âge, me pesait parfois jusqu'à l'abattement[125].

(…)

Sur le moment, quelque chose en moi fut déçu, sans doute cette disposition romanesque propre à l'adolescence, niaiserie biologiquement inévitable, à peine enfouie sous le policé d'une éducation rationaliste et gourmée laissant peu de place à l'expression de l'énervement sentimental, disposition qui m'avait fait espérer de façon confuse la rencontre de Guenièvre ou de Balkis, beauté jusqu'alors dérobée aux yeux des hommes en raison de l'insuffisance de leurs mérites. J'avais attendu un éblouissement qui ne vint pas, et cela m'empêcha de comprendre que j'étais pris dans le mécanisme d'une fascination insidieuse qui se construisait posément, avec une force de conviction irrésistible[126].

(…)

Je rougis. Pour la deuxième fois au cours de la journée, dans des circonstances analogues, bien que pour des raisons différentes, je me sentis ridicule et vulnérable, et je haïs l'adolescence. Elle ne montra ni étonnement ni ironie. Elle me regardait, semblant attendre une suite. Je ne savais que faire. J'admirais son aisance dans les méandres de la sincérité et du jeu, sa liberté vis-à-vis des diktats de l'amour-propre, liberté qui était le plus sûr garant contre les risques du ridicule. J'en détestais d'autant plus ma propre immaturité inquiète me poussant à soupçonner dans toutes mes attitudes la sottise d'une réserve hors de propos ou d'une audace factice. Incapable d'un choix réel, je me résolus à en faire un illusoire qui consistait à disparaître. Je quittai l'infirmerie[127].

(…)

Je demeurais muet devant le calme et la profondeur de cette ironie désespérée. Je savais seulement que l'estime et la vague sympathie que je sentais pour cet homme étaient en train d'évoluer, et que je commençais à éprouver à son égard une sincère affection. Je me demandais même, pensée plus infantile et émotive que raisonnable, s'il n'existait pas quelque moyen de sauver du naufrage non seulement son corps, mais son esprit. C'était vouloir jouer, au moral, la fable du lion et du rat[128].

(…)

[125] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 18.
[126] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 26.
[127] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 56.
[128] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 160-161.

Nous aurions pu multiplier les exemples mais nous avons simplement souhaité montrer que le phénomène isotopique s'applique tout au long du texte, concernant les thèmes que nous avons estimés principaux du moins. Dans cet exemple (51), nous avons juxtaposé différentes micro-contributions à différents moments du roman. Chaque lexème qui partage le sème /maturité/ est lié sur l'axe syntagmatique, réactualisant à chaque apparition, pour le lecteur, le thème principal.

Le fonctionnement est le même pour les trois autres thèmes. Voici quelques exemples de propagation du sème générique composant chacun des autres thèmes. Le thème « isolement » est en bleu, le thème « connaissances culturelles » en jaune et le thème « connaissances sexuelles » en vert.

Concernant le thème « isolement » :

> (52). (…)
> Dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, une autre construction récente, à trois niveaux, divisée en appartements, constituait le pavillon du personnel, abritant tous les employés du collège à l'exception des enseignants, qui avaient leurs résidences hors les murs dans les différentes paroisses de l'île et principalement à Saint-Hélier, des cadres administratifs, qui occupaient des appartements plus vastes et luxueux dans le collège même, et de Leonard Wilde, le bibliothécaire, qui avait choisi de camper à l'écart, par misanthropie ou pour ne pas s'éloigner de ses chers livres, dans un réduit attenant à la salle de lecture[129].
> (…)
> L'apparence de Wilde et l'attitude farouche qui s'ensuivait avaient aussi, on le sait, une conséquence concrète : il quittait rarement la bibliothèque et jamais l'enceinte du domaine, chose qui me permettait à présent d'espérer tromper tant bien que mal, par la lecture, un inéluctable ennui né de mon isolement et du caractère de *dea abscondita* de celle qui en était la cause[130].
> (…)

[129] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 20-21.
[130] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 101.

Concernant le thème « connaissances culturelles » :

(53). (…)

Dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, une autre construction récente, à trois niveaux, divisée en appartements, constituait le pavillon du personnel, abritant tous les employés du collège à l'exception des enseignants, qui avaient leurs résidences hors les murs dans les différentes paroisses de l'île et principalement à Saint-Hélier, des cadres administratifs, qui occupaient des appartements plus vastes et luxueux dans le collège même, et de Leonard Wilde, le bibliothécaire, qui avait choisi de camper à l'écart, par misanthropie ou pour ne pas s'éloigner de ses chers livres, dans un réduit attenant à la salle de lecture[131].

(…)

J'aperçus immédiatement, assis à son bureau, sur une haute estrade dominant la salle et placée près de la porte de sortie dans une position stratégique, Leonard Wilde, le bibliothécaire. Il leva la tête et se mit à m'observer. J'aurais pu aller directement prendre n'importe quel volume et m'installer à un pupitre. Il ne fallait passer par Wilde et ses fichiers que lorsqu'on emportait un livre hors de la salle de lecture. Mais nous étions seuls et, malgré l'immensité du lieu, il nous était difficile de nous ignorer. Et d'ailleurs, outre ce que me dictait la plus ordinaire courtoisie, il me semblait de mon devoir de me présenter et de le remercier, car en principe il était lui aussi en vacances, et il aurait été parfaitement en droit de fermer la bibliothèque, ce qu'Alexandra Hamilton elle-même n'aurait pu lui interdire. Je m'arrêtai au pied de l'estrade. Il me considérait de son œil oblique et perçant, semblable à celui d'un oiseau incapable d'une vision frontale et détournant la tête pour vous fixer du haut de son perchoir. Étrange oiseau que Leonard Wilde[132].

(…)

Concernant le thème « connaissances sexuelles » :

(54). (…)

En Alexandra Hamilton s'était incarné subitement, brutalement même, de façon manifeste pour ma sensibilité et à l'insu de mon intelligence, un paradoxe qui avait longtemps hanté mes rêves et dont j'avais toujours refusé d'admettre la réalité : la coexistence non encore consentie mais rendue possible, parce que déplacée, de la mère et de la femme, plus, la nécessaire relation de conséquence entre l'interdit absolu et le désir illimité[133].

(…)

[131] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 20-21.
[132] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 95-96.
[133] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 32-33.

> Soudain une idée perverse, inspirée par le désir et la jalousie, s'empara de moi. Je ne tentai même pas de la repousser. Je me levai, allai prendre l'échelle au pied de l'enceinte, l'appuyai contre le tronc et montai jusqu'à l'affût du voyeur. On avait, à travers les cinq ouvertures, une perspective presque complète de l'appartement : un salon à gauche, une chambre à coucher au centre, une salle de bains à droite[134].
> (…)

Tous ces exemples ne font que confirmer que chacun des thèmes se retrouve en chacun des lexèmes qu'il porte en lui. La parsemie est à la fois intra-contributionnelle et inter-contributionnelle. Elle peut lier des contributions qui sont véritablement très espacées typographiquement.

L'isotopie (ou devrions-nous dire le(s) « sème(s) isotopant(s) ») est incontestablement un marqueur (ou révélateur) de force cohésive textuelle.

L'isotopie est un effet de récurrence syntagmatique d'un même sème. Le réseau lexical assure une force cohésive d'une micro-contribution à l'autre. Nous pouvons constater qu'il existe des micro-contributions de toutes sortes, de la même manière qu'un texte narratif peut présenter un grand nombre d'isotopies mais celles qui nous ont intéressés sont celles liées aux thèmes constitutifs du roman d'apprentissage. L'isotopie générique (thème principal) permet de propager un sème (isotopant) d'une occurrence à une autre sur l'axe syntagmatique. Ceci crée une force cohésive « horizontale » entre plusieurs éléments d'un texte, entre plusieurs micro-contributions. L'isotopie concerne alors les micro-contributions et leur enchaînement les unes aux autres. C'est parce qu'il y a un sème commun entre deux éléments textuels qu'il nous est autorisé de les concevoir ensemble. Il y a une « modification » de la complétude du premier élément textuel lorsqu'il peut se combiner avec un autre.

En fait l'intérêt théorique de l'isotopie est de pouvoir mettre en relation des micro-contributions qui peuvent être très espacées typographiquement dans un texte. Elle permettrait ainsi de faire naître un niveau intermédiaire entre la micro-contribution et la macro-contribution : la méso-contribution.

L'isotopie est en somme un principe de force cohésive macro-textuelle, un principe unificateur d'une contribution à l'autre. Nous pensons fermement que l'isotopie est un lien textuel qui permet d'unifier une contribution à une autre et c'est principalement en ceci que le texte donne son caractère unifié : « l'isotopie sémantique (…) rend possible la lecture

[134] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 134.

uniforme du discours, telles qu'elle résulte des lectures partielles des énoncés qui le constituent, et de la résolution de leurs ambiguïtés qui est guidée par la recherche d'une lecture unique. » (Greimas et Courtès, 1993 : 197).

Par ailleurs, nous pouvons nous demander si l'anaphore inter-contributionnelle dont nous avons parlé en début de chapitre a en fait un fonctionnement identique au phénomène de l'isotopie.

De façon générale, ce qui est intéressant est tout ce qu'on aura pu remarquer de non trivial dans les exemples qui illustrent ce chapitre. En montrant quelques cas concrets et en évoquant les problèmes que cela pose, on a pu proposer les solutions les plus raisonnables, même si beaucoup de questions restent ouvertes.

Finalement, la question principale à laquelle on a répondu est celle de la diversité des moyens d'ouvrir une micro-contribution. *De facto*, le travail sur les micro-contributions, assez largement, nous a conduit à étudier la façon dont on ouvre une micro-contribution et comment cette ouverture est apparente pour le lecteur. Si on s'intéresse aux marqueurs contributionnels, c'est-à-dire aux marqueurs qui d'une certaine façon jouent un rôle particulier dans le format de complétude, on va distinguer les marqueurs d'ouverture de contribution, soit ceux qui permettent de mettre en place un thème contributionnel et ceux qui éventuellement sont des marqueurs de clôture, de progression, *etc*. De plus, ces marqueurs, quels qu'ils soient, permettent de rendre intelligible ce que souhaite transmettre l'énonciateur, son comportement vis-à-vis du lecteur.

Il faut savoir toutefois que les phénomènes d'intégration textuelle tels que nous en avons donné des exemples ici ne sont pas les seuls à établir la force cohésive d'un texte. Il faut prendre en compte également ce qui est relatif à la pertinence textuelle (ce qui sera l'objet du chapitre suivant) et à la disposition textuelle (chapitre 9).

Chapitre 8
La pertinence textuelle dans une approche contributionnelle à travers *Archipel* de Michel Rio

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, si la pertinence est, de façon générale, le fait de parler à propos, d'avoir un discours approprié, la pertinence textuelle est une constituante fondamentale de la complétude textuelle, autrement dit qu'il est impossible de définir ce qu'est un discours approprié indépendamment de la contrainte de dire tout ce qu'il y à dire.

Les questions que pose le développement d'une théorie de la contribution seront fidèles à la démarche que nous avons annoncée et illustrées sur un certain nombre de textes à commencer par celui de Michel Rio. Bien entendu, encore une fois, on ne pourra pas rendre compte de l'ensemble des dimensions du texte. Dans notre thèse, on a choisi de relever les éléments qu'il peut être pertinent d'approfondir dans le cadre d'une théorie de la contribution car l'analyse détaillée en elle-même supposerait pour chaque œuvre une thèse séparée.

Méthodologiquement, la démarche a consisté à prendre des éléments de l'œuvre et à se situer par rapport à la question des contributions et de la complétude et à faire ressortir les problèmes immédiats que nous commentons modestement.

Dans le chapitre précédent, voué à l'étude de l'intégration textuelle, nous avons pu mettre en avant le fait qu'il y a plusieurs niveaux de complétude : au niveau micro-textuel, lorsque l'intégration textuelle a lieu à l'intérieur d'une micro-contribution, et au niveau macro-textuel, lorsqu'elle permet de lier entre elles différentes micro-contributions tout au long du texte. La complétude textuelle se caractérise alors au niveau intra-contributionnel en ce qu'elle permet d'unifier la contribution, et de circonscrire l'unité sémantique qu'est la contribution. Cependant, la complétude textuelle se caractérise également en ce qu'elle unit plusieurs contributions (par exemple par le phénomène isotopique), constituant alors une contribution de plus grande taille. Seulement, à ce niveau, l'intégration textuelle n'est pas le seul phénomène à faire émerger la complétude textuelle. L'intégration textuelle dont nous avons parlé jusqu'à présent n'agit que sur un axe syntagmatique ou horizontal. Or, nous pensons qu'un autre phénomène agit sur un axe vertical. En effet, il y a une force cohésive qui unit des éléments textuels explicites, présents sur la linéarité textuelle, avec des éléments sous-jacents. Ces éléments sous-jacents constitueraient une classe sémantique à laquelle appartiennent les lexèmes repérés sur l'axe horizontal lors de l'étude du phénomène isotopique.

Dans notre approche contributionnelle qui permet d'appréhender le texte comme objet complet, nous pensons que la sémantique interprétative développée par François Rastier apporte de nombreux outils nécessaires à la description textuelle. On a pu reprendre des notions, comme par exemple celle d'isotopie, mais dans le cadre d'une théorie de la contribution.

En fait, on peut aborder la question de la pertinence textuelle de façons diverses. Nous verrons d'ailleurs que la pertinence d'un élément dans le texte se définit également par rapport à la contrainte de complétude. Et le format de complétude caractérisé par cette contrainte ne fait pas que état de liens entre micro-contributions qui auraient, chacun, une thématique, il fait aussi état de liens entre des éléments, même les plus petits, inférieurs à la phrase elle-même.

Pour fonder notre questionnement sur l'émergence et la description de la pertinence textuelle en ce qu'elle participe à la complétude textuelle, il nous faut d'abord opérer une distinction entre ce que nous avons appelé le « thème contributionnel » qui est assez différent de la notion de thème elle-même. Si on rajoute l'adjectif « contributionnel », c'est bien pour mettre l'accent sur le fait que c'est relatif à une contribution, à ce qui est dit dans une contribution et qui domine « thématiquement » la contribution. Nous en avons déjà donné une définition et des exemples dans le chapitre précédent.

Ceci étant, nous avons souhaité, surtout dans un souci de clarté, aborder ce chapitre en introduisant une nouvelle notion, en précisant ce que nous entendons véritablement par « topique » qui s'oppose en quelque sorte à la notion de thème usuellement entendue.

8.1 Thème et topique

8.1.1 Eléments de distinction entre thème et topique

Même si Lambrecht (1994 : 117) admet qu'il existe un certain flottement définitionnel autour des notions de thème et de topique, il nous faut établir une différence qui serait plus de principe que fondamentale. Ceci nous permettrait de ne pas être confus dans nos propos en attribuant à chacun une acception propre, puisqu'il est vrai que tous deux ont pour tâche de rappeler le « connu ».

En effet, peut-on toujours parler de thème au sens où on l'entend dans la phrase ? Il serait préférable de distinguer ce que nous appelons « thème » comme ce qui est le sujet de

discours d'une contribution, c'est-à-dire l'objet focal, de ce que nous appelons désormais « topique », c'est-à-dire les thèmes principaux qui parsèment le texte et sont constitutifs d'un genre précis.

Ainsi les thèmes développés dans le chapitre 5 sont-ils des « topiques » (isolement ; maturité ; connaissances culturelles, connaissances sexuelles). En revanche, le thème est le sujet qui est traité dans une contribution ; le topique est celui qui est traité dans le texte pris dans sa totalité.

Autrement dit, quand nous avons employé l'expression « thème contributionnel » nous faisions déjà une nuance. Le topique peut être un thème contributionnel mais un thème contributionnel n'est pas nécessairement un topique. Cette nuance est importante car contrairement au chapitre précédent, dans ce présent chapitre, nous nous intéresserons tout particulièrement aux contributions qui font état et qui sont liées aux les thèmes constitutifs du genre du roman d'apprentissage, c'est-à-dire les topiques.

8.1.2 La saillance des topiques

A partir de l'œuvre de Michel Rio, *Archipel*, nous avons constitué dans le chapitre sur le roman de formation, une base de données textuelles par topique : le topique « isolement », le topique « maturité », le topique « connaissances culturelles » et le topique « connaissance sexuelles ». Chacun de ces topiques a été constitué à partir de la saillance du nom qu'ils portent. La saillance d'un topique est liée à l'émergence de ses lexèmes qui se retrouvent réunis dans une même classe sémantique en ce qu'ils partagent un trait sémantique commun. L'auteur emploie un certain nombre de lexèmes et les choisit afin d'attirer au mieux l'attention du lecteur sur ce qu'il dit et surtout sur le fait que ce qu'il dit est pertinent dans le cadre, pour l'œuvre étudiée, d'un roman de formation.

Pour le lecteur, il paraît alors normal de voir apparaître un certain nombre de lexèmes. Quand cela lui paraît « normal », il juge alors les propos de l'auteur pertinents. Par opposition aux isotopies qui établissent l'unification des micro-contributions entre elles sur un axe horizontal, la pertinence se situe bel et bien sur un axe plus « vertical ».

C'est donc à partir des bases de données textuelles que nous avons constituées précédemment, et pour restreindre notre vaste corpus, que nous étudions à présent seulement les lexèmes en lien avec les topiques du roman de formation.

Concernant la pertinence textuelle, l'approche est en quelque sorte déductive : à partir des thèmes propres au roman de formation, nous avons pu rechercher les lexèmes qui leurs

sont relatifs et dresser ainsi les lexèmes-isotopes caractéristiques du roman de formation. L'auteur a alors un discours approprié (du moins est-ce ce que déduit le lecteur) en ce qu'il est pertinent : ce que l'auteur dit correspond à ce qui doit être dit dans le cadre d'un roman de formation. L'auteur fait apparaitre dans son discours tel ou tel ensemble de lexèmes qui permet de re-constituer ou d'actualiser le topique.

Observer la pertinence textuelle dans un roman de formation, c'est partir, dans l'analyse, des topiques et de s'assurer que des micro-contributions sont pertinentes en ce qu'elles comportent les collocatifs (dans son acception la plus large) du noyau (ou nœud, ou base) d'un des quatre topiques relatifs au roman de formation. Le noyau sémique porte le nom du topique.

L'étude de la pertinence textuelle est l'étude des relations dans l'ensemble des lexèmes qui parcourent, enrichissent et développent un texte narratif d'un lexème qui appartient à un topique propre au roman de formation. L'ensemble de ces lexèmes permettent la saillance du topique.

En somme, pour dire que telle ou telle micro-contribution est pertinente dans le cadre d'un roman de formation, il y a des « liens cohésifs » qui se font entre un lexème (qui apparaît au cours des lectures du texte) et le noyau sémique qui est le sème commun à l'ensemble des constituants d'un topique. Le noyau sémique se rapproche d'un nœud thématique (qui, lui, est caractéristique d'un genre précis). Le nœud thématique est la base du topique, celle à partir de laquelle peuvent s'identifier un grand nombre de lexèmes qui parcourent le texte. Nous l'appellerons « noyau normatif » pour reprendre l'expression de Jean-Michel Adam en ce qu'il est un usage spécifique de certaines formes langagières, de lexiques, voire de format.

Ce noyau est dit normatif parce qu'il impose un certain nombre de contraintes qui vont agir sur le texte. Il peut être remis en question par les variations de l'usage. Il est implicite puisqu'il constitue la base du topique qui est sous-jacent au texte. Et dans le texte apparaissent, sur l'axe syntagmatique, les collocatifs de différents noyaux sémiques, liés aux nœuds thématiques.

De la même manière, lorsque nous évoquions la collocation linguistique (au sens large), toutes les combinaisons comportent un terme (noyau normatif). Dans le domaine de la bourse par exemple, si nous nous intéressons aux mots qui se combinent au terme « prix », des liens sont établis avec les termes « augmentation », « augmenter », « élever », *etc*. C'est parce qu'on est dans le domaine du « prix » qu'il est pertinent d'employer les lexèmes « augmentation », « élever », « coût », *etc*. Le noyau normatif qui peut être un nom par exemple est une sorte de mot-clé : les co-occurrents sont donc listés sous ce terme. Les

lexèmes co-occurrents forment un ensemble lorsqu'ils sont sémantiquement apparentés. Ces lexèmes sont regroupés dans une classe conceptuelle dont il est possible de rendre compte au moyen d'une étiquette et sont associés au noyau normatif présentant une signification donnée (ce qui se rapprocherait du partage d'un sème générique si l'on raisonne en termes propres à la sémantiques interprétative).

Afin de représenter le fonctionnement de la pertinence textuelle, nous souhaitons analyser les quatre topiques propres au roman de formation, ce qui ne peut se faire sans avoir recours au concept d'isotopie.

8.2 Topiques, isotopie et pertinence textuelle

8.2.1 Approche méthodologique

C'est ici encore que les outils de la sémantique interprétative élaborée par François Rastier (1987) peuvent se révéler d'un grand intérêt pour nos recherches. En effet, à la suite de Bernard Pottier (1974), l'analyse sémique a été systématisée. Ceci consiste à décomposer le sens des unités lexicales en unités minimales de signification, en sèmes. Par la suite, Julien-Algirdas Greimas, dans *Sémantique structurale* (1966), a institué le concept d'isotopie et l'a rendu opératoire pour l'analyse du discours. L'idée était de passer de l'en-deçà sémique du lexème pour aller au-delà de la phrase. L'isotopie permet alors d'assurer, comme nous l'avons observé, la force cohésive textuelle mais elle peut également permettre d'observer le fonctionnement de la pertinence textuelle. Nous pouvons, pour observer la pertinence textuelle, nous appuyer sur le modèle rastérien de l'isotopie, sans toutefois entrer dans toute sa complexité, ni dans toute sa subtilité pour des raisons simplement pratiques et de clarté d'analyse.

Pour ce faire, il nous faut d'abord revenir sur la notion de champ isotopique que nous avions choisie d'utiliser dans le chapitre sur le roman de formation.

8.2.1.1 Le champ isotopique

Dans le cadre de notre analyse, il nous faut être plus précis sur ce que nous entendons par champ isotopique, car cela va s'avérer essentiel pour expliquer le fonctionnement de la pertinence textuelle.

Traditionnellement, en lexicologie, Catherine Fuchs (2007) nous donne une définition de la notion de champ comme étant « la structure d'un domaine linguistique donné ».

Selon l'auteur, il existe un flottement définitionnel autour des notions de champ sémantique et de champ lexical, le premier désignant l'ensemble des significations d'un lexème et le second un ensemble d'unités lexicales entretenant entre elles des relations sémantiques (synonymie, antonymie, hyperonymie ou hyponymie).

Par ailleurs, Aïno Niklas-Salminen (1997 : 128-129) définit plus précisément la notion de champ sémantique comme « l'association d'un ensemble de termes du lexique (champ lexical) à une notion particulière (champ notionnel). » Est introduite l'idée d'association entre les lexèmes. Il est préférable, à nos yeux, de rapprocher alors la notion de champ sémantique jusqu'alors un peu floue à celle de champ associatif. Comme le souligne Eric Trudel[135] (2009), le champ associatif est formé de tous les lexèmes réunis autour d'une notion donnée. L'idée d' « argent », par exemple, appelle les termes « riche », « acheter », « crédit », « finance », « placement », « faillite », « avaricieux », *etc*.

La notion donnée peut être de l'ordre du nom que nous avons donné aux différents topiques propres au roman d'apprentissage. Une fois les topiques définis comme appartenant à tel ou tel genre identifié, notre approche est en quelque sorte onomasiologique. La notion de champ associatif permet d'intégrer à l'analyse à la fois du lexical et du sémantique.

Au sein de la classification des champs onomasiologiques, Jacqueline Picoche (1977) insère les champs associatifs jusqu'alors rejetés par Niklas-Salminen (1997). Le champ associatif est en fait un champ constitué d'ensembles de lexèmes fréquemment associés dans des contextes précis (ici le genre du roman de formation) traitant d'un même sujet. Le lexique de situation permet la mise à jour d'une structure profonde, d'un univers sémantique, de classes sémantiques homogènes, déterminables au sein d'un corpus par exemple. Le contexte agit dans la structuration du sens.

[135] Eric Trudel (2009) «Champ sémantique, champ sémantique lexical ou classe sémantique ?», *Texto !* [En ligne], URL : http://www.revue-texto.net/index.php?id=2277.

L'approche sémantique conçue dans une perspective proprement linguistique du lexique a été développée par François Rastier pour qui l'ordre pragmatique est relatif au système de la langue et l'ordre syntagmatique appartient au contexte textuel, comme nous l'avons vu en traitant de l'isotopie dans l'œuvre de Michel Rio. C'est donc la théorie des classes énoncée par François Rastier (1996) qui demeure foncièrement différentielle et qui s'inscrit pleinement dans le domaine de la linguistique.

8.2.1.2 Le modèle rastérien de l'isotopie

Ce qui est caractéristique de l'isotopie, c'est l'itération d'un sème identique qui devient alors un sème isotopant, induisant des relations d'équivalence entre les sémèmes qui l'incluent. Si pour Bernard Pottier (1974 : 331), « le sémème est l'ensemble des sèmes d'un signe, au niveau du morphème dont c'est la substance du signifié », c'est en somme, pour Rastier (1987 : 275), le contenu, le signifié du morphème. Le sémème contient nécessairement au moins un sème générique et des sèmes spécifiques. Si le sémème contient plusieurs sèmes génériques, alors l'ensemble de ces sèmes génériques constitue un classème. A l'inverse en quelque sorte, le sémantème est l'ensemble des sèmes spécifiques d'un sémème.

Pour résumer, le sème est un élément d'un sémème. Il est la plus petite unité de signification définie par l'analyse. Il peut être générique ou spécifique. Les sèmes génériques par exemple, selon Bernard Pottier (1974 : 330), permettent de rapprocher deux ou plusieurs sémèmes voisins, par référence à une classe plus générale. Les sèmes génériques d'un sémème constituent le classème. Les sèmes spécifiques, en revanche, permettent d'opposer deux sémèmes voisins, par une caractéristique propre. Ils constituent le sémantème, soit l'équivalent du « noyau sémique » de Greimas (1966). Quand le sème est spécifique, il permet d'identifier un lexème dans le système de la langue par opposition aux éléments de ce système. Le sème générique, au contraire, est un élément du classème, marquant l'appartenance du sémème à une classe sémantique (soit un taxème ou un domaine ou encore une dimension). Il peut être partagé par plusieurs lexèmes qui constituent alors un ensemble, une classe sémantique. Cette dernière peut concerner un taxème, c'est-à-dire une classe de sémèmes minimale en langue à l'intérieur de laquelle sont définis leurs sémantèmes et leurs sèmes (micro-)génériques.

Une classe sémantique peut se constituer également au niveau du domaine, c'est-à-dire d'un groupe de taxèmes lié à une pratique sociale. Il est commun aux divers genres propres aux discours qui correspondent à cette pratique. Dans un domaine déterminé, il n'existe généralement pas de polysémie.

Enfin, une classe sémantique peut se constituer au niveau de la dimension, qui est une classe de sémèmes de généralité supérieure, indépendante des domaines. Les dimensions sont groupées en petites catégories fermées, comme par exemple : //animé// vs //inanimé//.

Ce qui nous intéresse tout particulièrement, c'est que les sémèmes d'un taxème ont un sème commun et ce sème a pour eux le statut de micro-générique. Ce même principe de généricité est valable pour les autres classes sémantiques plus élevées. Autrement dit, quand nous sommes en présence d'une isotopie, le sème commun à un ensemble de lexèmes est générique mais n'est pas nécessairement micro-générique, c'est-à-dire qu'un sème isotopant ne se trouve pas nécessairement au niveau du taxème seulement mais peut appartenir à n'importe quel degré de généricité. Seuls les sèmes communs micro-génériques constituent un taxème mais dans notre travail, tous les niveaux de généricité peuvent être observés.

En fait, pour Bernard Pottier (1974 : 68), chaque élément du taxème est un taxe et les taxes sont entre eux en relation d'exclusion mutuelle. Dans l'absolu, chaque lexème s'oppose l'un à l'autre par les sèmes spécifiques qu'il porte en lui. Nous n'entrerons pas dans le détail très précis de ce type d'opposition qui attribue une place spécifique au lexème dans le trésor linguistique partagé par les locuteurs ; ce ne serait que prouver une nouvelle fois que dire autrement, c'est dire autre chose.

Il faut tout de même ajouter à ceci que cette approche concerne le système de la langue et non seulement celui du contexte tel qu'il construit un univers textuel. Ce que nous voulons souligner, c'est que dans notre analyse, nous ne tenons compte que des éléments que nous observons dans un texte narratif, qui, de fait, construit son univers.

Ainsi, les topiques que nous avons définis peuvent ne pas se trouver nécessairement en relation d'exclusion mutuelle. Par exemple, pour le topique « isolement » tel que nous l'avons observé dans l'œuvre de Michel Rio, nous ne trouvons pas son opposé qui pourrait être un topique « ouverture ». En revanche, pour le topique « maturité », des oppositions peuvent apparaitre, ce qui nous laisse dire que dans le sème /mature/ il y a également le sème /immature/.

Avant de passer à l'analyse proprement dite, nous devons retenir que l'isotopie se situe à tous les niveaux de généricité et que, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, elle est un des principes unificateurs du texte. Elle permet le passage du sème au

sémème puis au classème, *etc*. C'est une forme de modélisation de l'hyperonymie par exemple.

8.2.2 Application à l'œuvre de Michel Rio, *Archipel*

A la suite de Pottier (1974), on a systématisé l'analyse sémique qui consiste à décomposer le sens des unités lexicales en unités minimales de significations, en sèmes. En cherchant à extraire les différents thèmes dominants d'un corpus fondés à partir d'une base de données textuelles (constituée dans le chapitre 6), nous avons formé des classes sémantiques à partir des sèmes que partage un certain nombre de lexèmes, et en structurant ces classes sémantiques, nous avons produit des représentations de certains taxèmes, ceux qui sont caractéristiques des thèmes dominants, c'est-à-dire des topiques.

Pour ce faire, concernant les micro-contributions, nous avons adopté une approche qui peut être qualifiée au départ d'inductive : c'est en comparant les micro-contributions entre elles que l'on peut dire qu'il y a présomption de tel thème (à partir d'un ensemble de lexèmes apparaissant dans le discours de l'auteur). Et c'est cette présomption qui est « validée » et qui devient affirmation lorsque le thème (présumé du format de complétude) est propre au roman de formation. A terme, quand il s'agira d'analyser la pertinence textuelle, notre approche sera alors déductive.

Pour l'analyse en elle-même, le taxème est la classe sémantique déterminante : « le taxème est la seule classe nécessaire : tout taxème comprend au moins un sème générique qui l'indexe dans son taxème de définition. » (Rastier, 1994 : 61)

Nous avons réparti plusieurs ensembles de lexèmes selon des classèmes qui permettent de dresser et de justifier ces ensembles qui, tous, en définitive partagent un sème générique commun. Par exemple, concernant le topique « isolement », tous partagent le sème générique /isolé/. Travaillant seulement sur ce qui est présent dans le texte, il est logique de ne pas pouvoir opposer l'ensemble des lexèmes que nous avons relevés qui s'opposeraient pourtant dans le système de la langue. Dans l'univers textuel, les choses sont bien plus compliquées qu'elles ne paraissent. Nous souhaitons simplement mettre en relief la pertinence textuelle, et non restituer le système de la langue ; c'est-à-dire que nous n'établissons pas des systèmes d'opposition qui s'avèreraient fastidieux et en très grand nombre sur le corpus que nous observons.

En revanche, nous donnons une représentation du fonctionnement de la pertinence textuelle, c'est-à-dire des liens qui s'établissent entre les lexèmes jusqu'au topique, classe sémantique d'ordre supérieur, dans lequel ils s'inscrivent.

8.2.2.1 Le topique « isolement »

Concrètement, un des thèmes défini comme dominant est celui de « l'isolement ». Nous pouvons constater que c'est celui qui constitue le plus grand corpus textuel en comparaison des trois autres. Ont été choisis les lexèmes qui portent en eux le sème /isolé/ parce qu'ils actualisent ce sème chaque fois que le lecteur le rencontre. Par exemple, dans le lexème « abandon », il y a l'idée, lorsqu'on est abandonné, d'être exclu des autres et de se retrouver de fait isolé. Pour un individu, être abandonné n'est jamais une condition voulue. « Abandon » entre alors dans un ensemble de lexèmes qui se caractérise par le fait que la condition, ou l'état n'est pas voulu par l'individu concerné en ce qu'il se retrouve être exclu par autrui. Ainsi pouvons-nous rassembler dans cette même catégorie des lexèmes comme « mépris », « honte », « humiliation », *etc*. Chacun de ces lexèmes porte en lui le sème /isolé/.

L'isolement se révèle alors être une relation qui se caractérise par rapport à autrui. Les lexèmes peuvent renvoyer à un état d'exclusion par les autres, mais aussi comme une exclusion presque choisie, ce que nous avons appelé /refermé sur soi-même/. Certains lexèmes sont de l'ordre du ressenti, du sentiment, comme « tristesse », « ennui », d'autres sont un état ou une condition non voulue « solitude », « seul », « solitaire », d'autres encore sont une condition choisie, voulue comme « marginalité », « misanthrope », « anachorète ». Tous portent en eux le sème /isolé/. A ces ensembles s'ajoutent encore des lexèmes qui ne sont pas nécessairement relatifs à un état mais qui peuvent être un lieu (« sanctuaire », « chambre », *etc*.), une condition socialement définie (« nantis », « population étudiante », *etc*.) ou de l'ordre de la perception visuelle (« obscurité », « sombre », *etc*.) qui se définissent aussi par rapport à autrui en ce qu'ils établissent une frontière entre autrui et un individu. Le sème /isolé/ est sous-jacent à tous ces lexèmes.

Dans le schéma qui suit, nous avons établi une représentation de ces ensembles. Il est à noter que les frontières entre autrui et l'individu sont plus ou moins rigides. Nous avons donc établi une différence entre un ensemble /non ouvert aux autres/ qui serait sensiblement moins fermé que l'ensemble /fermé aux autres/ bien plus strict.

Parmi les sous-ensembles, nous avons distingué ceux qui sont plus ou moins restreints, plus ou moins habitables, plus ou moins étendus ou inaccessibles concernant les lieux, une obscurité plus ou moins faible pour ce qui concerne la luminosité, *etc*.

A priori, des lexèmes très différents les uns des autres propagent le sème /isolé/ et établissent ainsi la dominance d'un thème, ici celui de l'isolement, comme le propose la représentation schématique suivante :

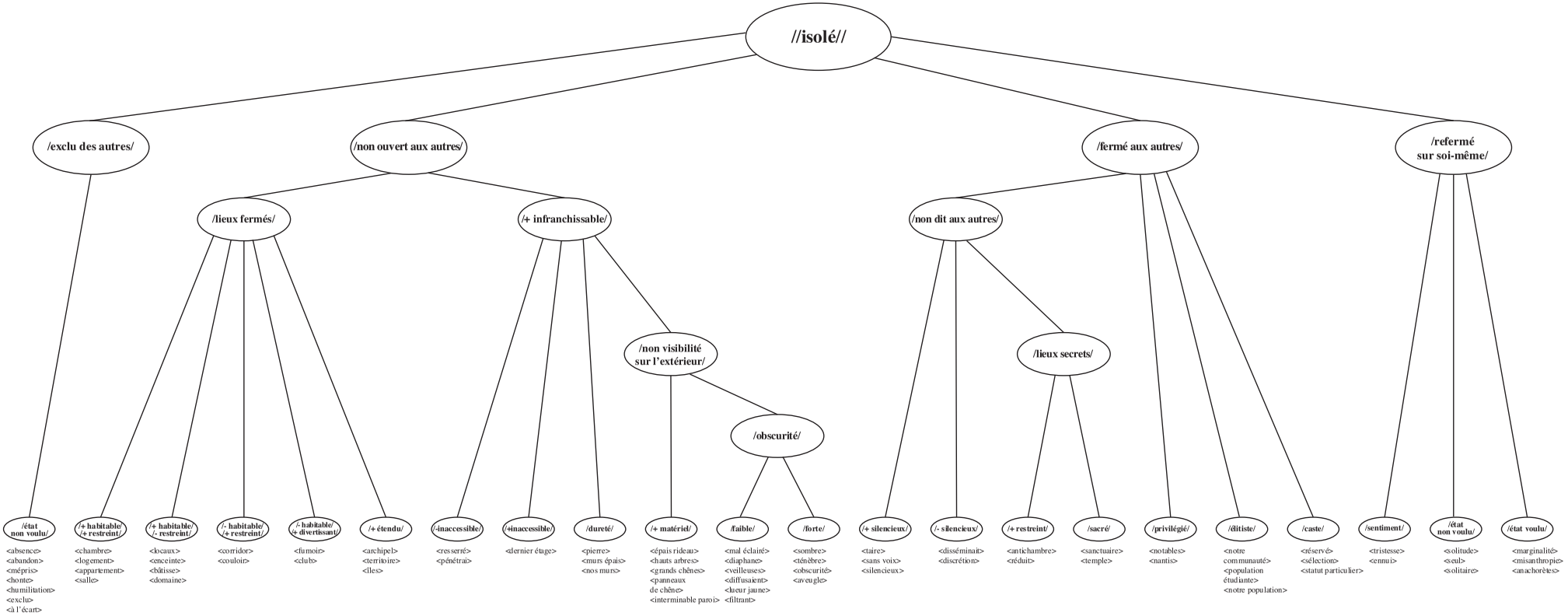
//isolé//
/exclu des autres/
/non ouvert aux autres/
/fermé aux autres/
/refermé sur soi-même/
/lieux fermés/
/+ infranchissable/
/non dit aux autres/
/non visibilité sur l'extérieur/
/lieux secrets/
/obscurité/
/état non voulu/
<absence>
<abandon>
<mépris>
<honte>
<humilitation>
<exclu>
<à l'écart>
/+ habitable/ /+ restreint/
<chambre>
<logement>
<appartement>
<salle>
/+ habitable/ /- restreint/
<locaux>
<enceinte>
<bâtisse>
<domaine>
/- habitable/ /+ restreint/
<corridor>
<couloir>
/- habitable/ /+ divertissant/
<fumoir>
<club>
/+ étendu/
<archipel>
<territoire>
<îles>
/-inaccessible/
<resserré>
<pénétrai>
/+inaccessible/
<dernier étage>
/dureté/
<pierre>
<murs épais>
<nos murs>
/+ matérid/
<épais rideau>
<hauts arbres>
<grands chênes>
<panneaux de chêne>
<interminable paroi>
/faible/
<mal éclairé>
<diaphane>
<veilleuses>
<diffusaient>
<lueur jaune>
<filtrant>
/forte/
<sombre>
<ténèbre>
<obscurité>
<aveugle>
/+ silencieux/
<taire>
<sans voix>
<silencieux>
/- silencieux/
<disséminait>
<discrétion>
/+ restreint/
<antichambre>
<réduit>
/sacré/
<sanctuaire>
<temple>
/privilégié/
<notables>
<nantis>
/élitiste/
<notre communauté>
<population étudiante>
<notre population>
/caste/
<réservé>
<sélection>
<statut particulier>
/sentiment/
<tristesse>
<ennui>
/état non voulu/
<solitude>
<seul>
<solitaire>
/état voulu/
<marginalité>
<misanthropie>
<anachorètes>

8.2.2.2 Le topique « maturité »

Concernant un autre des quatre thèmes dominants, le topique « maturité », notre démarche a été la même que précédemment. Nous avons rassemblé les lexèmes par classe sémantique. La première se compose des lexèmes partageant le sème /-âgé/ dans lequel apparaît notamment le lexème immaturité, sachant que /-âgé/ ne signifie pas pour autant /non-âgé/ mais c'est graduel. Il est à noter que dans le lexème « immaturité », il y a l'idée de maturité et qu'il actualise alors le sème /maturité/ dès lors qu'il est employé. Chaque lexème ne prend son sens (ou ses sens devrions-nous dire) que dans le contexte linguistique dans lequel il apparaît. Ainsi l'expression « biologiquement inévitable », dans le sens qu'il prend selon le contexte dans lequel il apparaît, est relatif au sème /-âgé/. Dans cet ensemble, nous avons rassemblé alors tous les lexèmes (ou groupe de lexèmes lorsqu'il s'agit d'expression) de type « niaiserie », « insolence », « innocence », « attendrir », « propre à l'adolescence », « maladie banale et inadmissible de l'adolescence », « gaucherie de son âge », « un monde lié à l'enfance où moi-même j'étais englué », *etc*. Tous partagent le sème /maturité/, de même qu'un autre ensemble, /+âgé/, qui se composent de lexèmes comme « maturité », « prémices de l'âge adulte », « poids de la chair et de la vie », *etc*.

Ce que nous pouvons retenir de l'analyse du topique de la maturité est que nous pouvons observer des lexèmes, comme des locutions, voire parfois des propositions. La pertinence se fait d'abord par le calcul sémantique acceptable au niveau local puis va s'inscrire au niveau global, dans le topique appartenant au format de complétude du genre.

Par ailleurs, la maturité étant un processus, c'est-à-dire quelque chose d'évolutif, tout un ensemble de lexèmes partagent un sème /évolutif/ au même titre qu'ils partagent le sème /maturité/. Il est question ici de lexèmes ou de syntagmes propositionnels comme « esprit en ébauche », « dix huit années », « croissance », « plus assez enfant », « évoluer », *etc*.
Il est à noter qu'un même lexème (ou syntagme) peut appartenir à plusieurs taxèmes, y compris dans des taxèmes relatifs à différents topiques.

Même si dans le système de la langue, tous les taxèmes s'opposent les uns aux autres, dans l'univers textuel, nous n'avons qu'un zoom de ce qui se produit dans une conception globale de la langue. Il ne nous est alors pas possible de restituer l'ensemble des oppositions de la langue dans l'univers textuel.

La représentation schématique suivante restitue la constitution par taxèmes du topique //processus de maturité//.

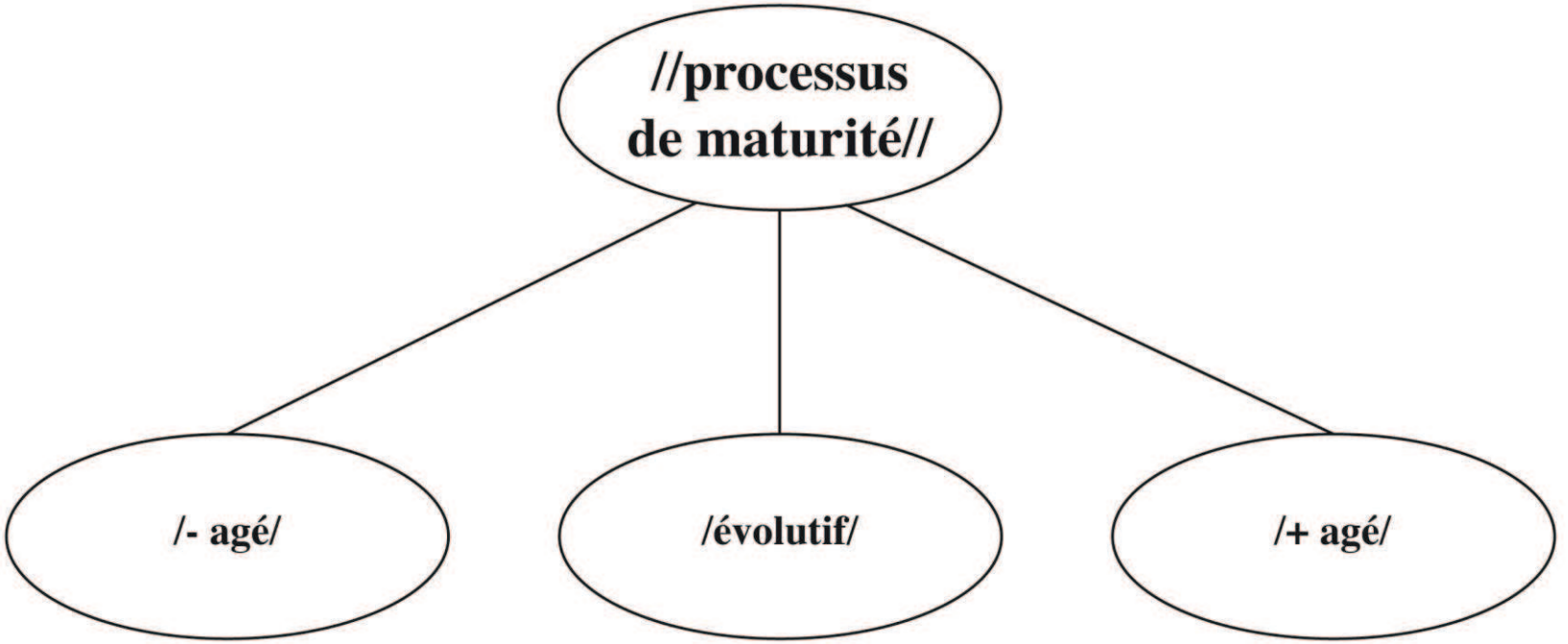
//processus de maturité//
/- agé/
/évolutif/
/+ agé/
<immaturité>
<propre à l'adolescence>
<niaiserie>
<biologiquement inévitable>
<sottise>
<insolence>
<attendrir>
<maladie banale et inadmissible de l'adolescence>
<innocence>
<un monde lié à l'enfance où moi-même j'étais englué>
<gaucherie de son âge>
<esprit en ébauche>
<dix huit années>
<un garçon plus jeune>
<croissance>
<je détestais d'autant ma propre immaturité>
<évoluer>
<plus assez enfant>
<adolescent>
<pas assez homme>
<la frontière entre l'enfance et l'âge adulte se situe entre seize et dix huit ans>
<franchi ce fossé>
<poids de la chair et de la vie>
<pesait>
<question de maturité>
<abattement>
<différence d'âge>
<prémices de l'âge adulte>
<maturité>

8.2.2.3 Les topiques « connaissances sexuelles » et « connaissances culturelles »

Le processus de maturité se caractérise par le passage du héros d'un état d'immaturité propre à l'enfance à celui de maturité propre à l'âge adulte. Ce passage s'opère par l'acquisition de connaissances qui sont de deux types selon le roman de formation : les connaissances sexuelles et les connaissances culturelles.

En fait, sur la notion de connaissance, relative au processus de maturité, l'acquisition se fait selon que le héros en vient à apprendre ou qu'il en vient à savoir. Par exemple, en venir à savoir revient à l'acquisition de connaissances culturelles, par opposition à quelque chose d'un peu plus empirique qui serait le savoir reposant sur l'expérience acquise et qu'il serait possible de définir comme en venir à apprendre.

8.2.2.3.1 Le topique « connaissances sexuelles »

La représentation que nous avons faite du topique « connaissances sexuelles » montre plusieurs ensembles de lexèmes qui se réunissent sous les taxèmes //+innocent// et //-innocent// : plus on est innocent, plus l'individu est inexpérimenté (« ignorais », « esprit en ébauche », « première rencontre », « rougis », *etc*.). Et quand l'individu est moins innocent (nous avons considéré qu'il l'est toujours un peu) il est dans un état transitoire, dans une forme de détermination (« trouble », « flou », « délicieuse confusion »), ou dans un état non voulu (« incontrôlée », « à l'insu de mon intelligence »).

Tous les lexèmes de chacun de ces ensembles partagent le sème /en venir à apprendre sexuellement/, de même qu'un autre ensemble de lexèmes relatifs au fantasme. Ce dernier ensemble peut se décliner en deux autres sous-ensembles selon qu'ils rassemblent des lexèmes réunis sous une certaine forme d'immoralité ou de moralité. Mais tous les lexèmes (ou syntagmes) s'inscrivent dans l'idée qu'ils portent en eux le sème /en venir à apprendre sexuellement/. Ainsi par exemple avons-nous opposé « désir illimité » qui est un peu moins immoral que « perversité ».

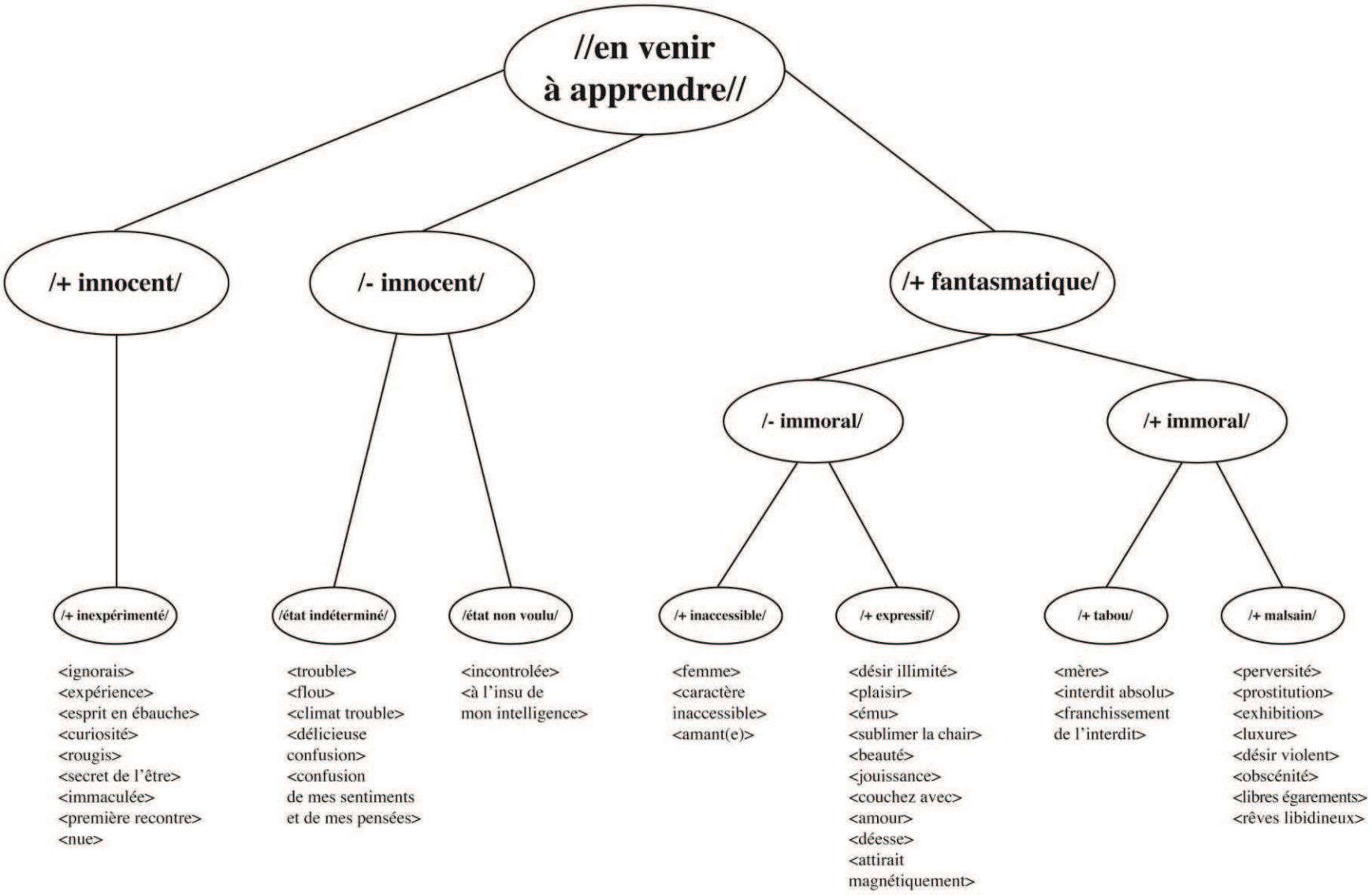
//en venir à apprendre//
/+ innocent/
/- innocent/
/+ fantasmatique/
/- immoral/
/+ immoral/
/+ inexpérimenté/
/état indéterminé/
/état non voulu/
/+ inaccessible/
/+ expressif/
/+ tabou/
/+ malsain/
<ignorais>
<expérience>
<esprit en ébauche>
<curiosité>
<rougis>
<secret de l'être>
<immaculée>
<première recontre>
<nue>
<trouble>
<flou>
<climat trouble>
<délicieuse confusion>
<confusion de mes sentiments et de mes pensées>
<incontrolée>
<à l'insu de mon intelligence>
<femme>
<caractère inaccessible>
<amant(e)>
<désir illimité>
<plaisir>
<ému>
<sublimer la chair>
<beauté>
<jouissance>
<couchez avec>
<amour>
<déesse>
<attirait magnétiquement>
<mère>
<interdit absolu>
<franchissement de l'interdit>
<perversité>
<prostitution>
<exhibition>
<luxure>
<désir violent>
<obscénité>
<libres égarements>
<rêves libidineux>

8.2.2.3.2 Le topique « connaissances culturelles »

Pour ce qui concerne le topique « connaissances culturelles », nous l'avons défini comme //en venir à savoir//. Ce topique est en quelque sorte un taxème qui peut se décomposer en plusieurs autres, relatifs aux lieux, à l'encadrement humain ou aux moyens concernant l'éducation qui peuvent être mis à la disposition de quiconque veut en venir à savoir.

Les lieux se distinguent en ce qu'ils sont plus ou moins restreints, l'encadrement humain en fonction de ce qui permet la transmission des connaissances ou de ceux qui la reçoivent, et les moyens d'éducation en fonction de ce qui est proposé ou de ce qui est mis à disposition. Le schéma tel qu'il est réalisé à la page suivante permettra d'être bien plus explicite sur les différents ensembles de taxèmes qui composent une catégorie d'une généricité supérieure dans l'univers textuel qui est celui que nous avons appelé //en venir à savoir culturellement//.

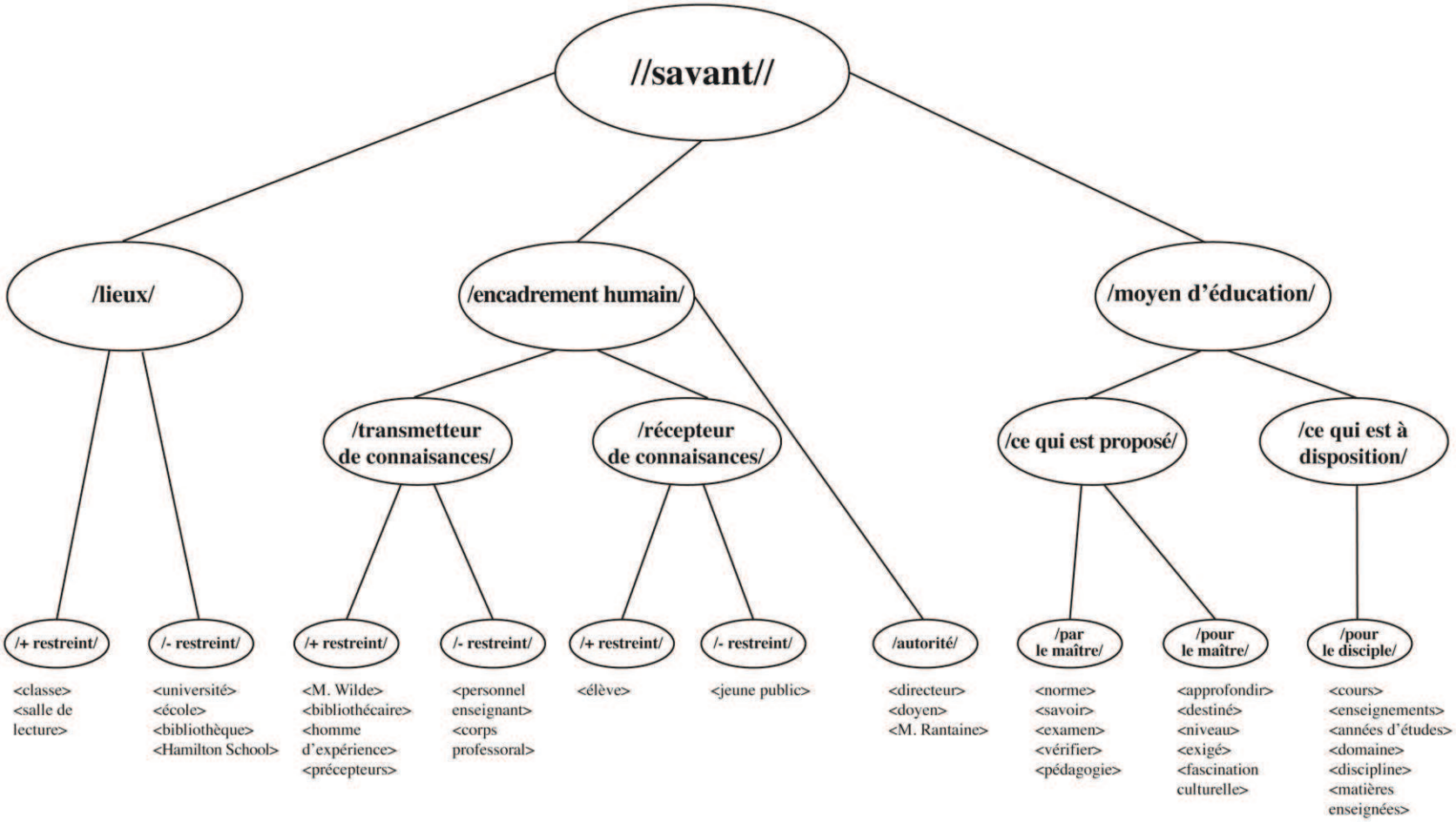
//savant//
/lieux/
/encadrement humain/
/moyen d'éducation/
/transmetteur de connaisances/
/récepteur de connaisances/
/ce qui est proposé/
/ce qui est à disposition/
/+ restreint/
/- restreint/
/+ restreint/
/- restreint/
/+ restreint/
/- restreint/
/autorité/
/par le maître/
/pour le maître/
/pour le disciple/
<classe> <salle de lecture>
<université> <école> <bibliothèque> <Hamilton School>
<M. Wilde> <bibliothécaire> <homme d'expérience> <précepteurs>
<personnel enseignant> <corps professoral>
<élève>
<jeune public>
<directeur> <doyen> <M. Rantaine>
<norme> <savoir> <examen> <vérifier> <pédagogie>
<approfondir> <destiné> <niveau> <exigé> <fascination culturelle>
<cours> <enseignements> <années d'études> <domaine> <discipline> <matières enseignées>

8.3 Pertinence textuelle et complétude textuelle

Tout élément textuel participe à la pertinence textuelle. Toutefois, nous pouvons opérer deux types d'éléments textuels : ceux qui sont suffisants et ceux qui sont nécessaires.

Concernant les éléments textuels pertinents suffisants, ils englobent les micro-contributions notamment propres aux descriptions de lieux, les anecdotes ou les descriptions physiques ou psychologiques des personnages du récit. Ils sont pertinents dans la mesure où ils sont substituables par d'autres contributions ou quand ils peuvent ne pas apparaître dans le texte sans que ceci n'altère l'appartenance du texte au genre auquel il appartient.

Les éléments textuels pertinents nécessaires ne peuvent en revanche se soustraire aux contraintes imposées par le récit. Ce sont toutes les contributions qui sont liées directement ou indirectement avec un ou des topiques. Leurs absences influeraient sur l'appartenance du texte à tel ou tel genre.

> (55). Après avoir plus ou moins végété pendant près de deux siècles, le collège avait pris une extraordinaire extension au moment de la Révolution française, devenant un foyer actif de l'Émigration, tant du point de vue scolaire que politique[136].

Dans cet exemple (55), nous sommes en présence d'une micro-contribution qui est pertinente en ce qu'elle contribue à la narrativité du texte, relatant l'histoire du collège dans lequel se déroule le récit. Elle est suffisante mais non nécessaire : si ce passage n'avait pas été rédigé par l'auteur, le genre auquel le texte appartient n'en aurait pas été modifié.

> (56). En Alexandra Hamilton s'était incarné subitement, brutalement même, de façon manifeste pour ma sensibilité et à l'insu de mon intelligence, un paradoxe qui avait longtemps hanté mes rêves et dont j'avais toujours refusé d'admettre la réalité : la coexistence non encore consentie mais rendue possible, parce que déplacée, de la mère et de la femme, plus, la nécessaire relation de conséquence entre l'interdit absolu et le désir illimité[137].

Dans cet exemple (56), au contraire, le topique « connaissance sexuelle » est caractéristique du genre du roman de formation. Nous sommes alors en présence d'une contribution pertinente nécessaire.

[136] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 12.
[137] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 32-33.

Autrement dit, ce sont les contributions pertinentes nécessaires qui sont indispensables à la détermination de tel texte à tel genre. Le roman de formation comprend quatre topiques. Si l'un d'entre eux manque au roman, alors nous ne sommes pas en présence d'un roman de formation. Il n'est pas complet.

Imaginons ce même récit sans le topique « connaissances sexuelles », le roman ferait état d'un héros marginal qui, au début du récit est immature, se cultive puis devient mature. Sans le topique « connaissances sexuelles », nous ne pouvons pas affirmer qu'il s'agit d'un roman de formation. L'auteur n'en aura pas dit suffisamment.

A l'inverse, si un topique supplémentaire apparaît, le topique « mort » par exemple, dont le récit relate les mêmes aventures à ceci près que le héros meurt à la fin (et que le topique « mort » ponctue le texte), alors ce topique-ci n'est pas pertinent dans le cadre précis qu'impose un roman de formation. L'auteur en aura « trop » dit. Le roman de formation n'est pas dans sa pleine complétude.

En fait, la pertinence textuelle applique tout autant la loi d'exhaustivité énoncée par Grice : un auteur « doit en dire suffisamment mais il est inutile d'en dire davantage » car il inscrit son discours dans un cadre précis, dans un genre précis.

De la même manière qu'il existe dans un texte narratif un grand nombre de micro-contributions et d'isotopes, tous les éléments textuels présentent une pertinence au sein de l'univers textuel. Il y aurait des éléments textuels pertinents suffisants : description de paysage ou toute autre séquence qui n'a pas de lien avec le schéma de complétude du roman d'apprentissage mais qui permet de créer l'univers textuel.

Coexistant dans un même texte, les éléments textuels pertinents nécessaires sont ceux qui présentent un sème isotopant établissant un lien entre une micro-contribution et le schéma de complétude du genre auquel le texte appartient, constitué de chacun des thèmes dominants.

Le genre peut alors être défini comme un concept qui se doit d'être re-déterminé en ce qu'il pose l'hypothèse générale d'une « constituance sémantique » (Bouquet, 2004) s'appliquant au palier global du texte.

Etudier la pertinence textuelle revient à adopter une approche macro-textuelle, même si la pertinence de tel lexème ou tel syntagme prépositionnel est calculée d'abord au niveau micro-textuel. Cela revient aussi à observer les liens qui s'établissent entre les éléments textuels (les lexèmes) et un topique relatif au genre auxquels ils appartiennent.

La contrainte de complétude prend une forme beaucoup plus « micro- », voire même micro-linguistique : ce sont les items eux-mêmes qui structurent la totalité de l'œuvre tout en étant disséminés tout au long du texte. Ceci renvoie assez clairement à la notion classique

d'isotopie, à ceci près qu'on est dans le cadre d'une théorie de la contribution. Ainsi l'isotopie est-elle polarisée : on passe de l'immaturité à la maturité, de l'isolement au non isolement, de puceau (ce qui équivaut à une forme d'immaturité) à dépucelé (ce qui équivaut à une forme de maturité), ou encore de non cultivé (ce qui équivaut à une forme d'immaturité) à cultivé (ce qui équivaut à une forme de maturité). Il y a un système de parenthésage, d'ouverture/fermeture ; la maturité ou le non-isolement étant par exemple des conditions de clôture.

Chacun des topiques que nous avons observés constitue le genre du roman de formation tel que nous l'avons défini dans le chapitre 6.

La structure qui le constitue ne relève pas de la pertinence textuelle mais de la disposition textuelle qui met en relief l'organisation de chacun des constituants d'une micro-contribution et chacun des constituants du genre.

Dans ce chapitre, nous avons constaté que des ensembles constitués par les lexèmes (ou syntagmes prépositionnels) permettent d'assurer à l'énonciateur comme à l'interprétant la pertinence des propos tenus : dans un roman de formation, des lexèmes (ou groupe de lexèmes) sont employés fréquemment pour marquer leur appartenance, en application du principe de pertinence textuelle qui agit comme une contrainte sur le texte, à un ou plusieurs constituants du genre. Ils permettent la propagation d'un sème propre à un topique tout au long du texte. La pertinence textuelle participe quelque part à rendre le texte cohésif mais surtout participe à la construction du format de complétude du genre.

Chapitre 9
La disposition textuelle dans une approche contributionnelle à travers *Archipel* de Michel Rio

9.1 Disposition textuelle, intégration textuelle et pertinence textuelle

Afin d'observer la complétude textuelle d'*Archipel* de Michel Rio à travers le phénomène d'intégration textuelle et la pertinence textuelle, l'organisation des différents éléments textuels que l'on retrouve dans un texte, pris dans l'intégralité, peut révéler d'une part que, de façon générale, les éléments textuels n'apparaissent pas n'importe où et que ce n'est pas aussi flexible qu'il n'y paraît ; d'autre part que l'organisation, ou plus précisément la disposition, est également, au même titre que les deux autres concepts, facteur de la force cohésive d'un texte et établit la complétude textuelle, notamment par la disposition, au niveau macro-textuel, des éléments constitutifs du format de complétude propre au genre, sous-jacent à tout texte appartenant à ce genre.

Par conséquent, dans ce chapitre, la disposition textuelle est envisagée selon deux paliers d'analyse, l'un micro-textuel et l'autre macro-textuel. Elle est une propriété définitoire du texte ; elle est ce qui fait qu'un texte est perçu comme tel, c'est-à-dire comme un ensemble d'énoncés qui se tient.

Comme nous l'avons déjà souligné dans le chapitre 5, entre le concept de cohérence et le concept de disposition que nous avons adopté, il peut y avoir des rapprochements dans la mesure où effectivement les éléments textuels, selon l'ordre dans lequel ils apparaissent, peuvent présenter une certaine forme de cohérence. Celle-ci étant par ailleurs souvent associée au concept de cohésion, on pouvait également être confronté à des dilemmes théoriques et ne plus vraiment savoir associer quel champ d'action à quelle notion.

Dans les années 1970, la question de la cohérence textuelle a évolué de manière croissante et a été marquée par la publication des travaux de W. Kintsch et T. Van Dijk (1978) et de ceux de M. Halliday et R. Hasan (1976). Ces auteurs ont été parmi les premiers à proposer une définition de la cohérence et à discuter de la manière dont elle peut être décrite.

Par ailleurs, et avant de passer plus précisément à l'analyse, il faut apporter quelques précisions sur les notions de cohésion et de cohérence car elles ont longtemps été discutées et nous souhaitons les distinguer le plus clairement possible de la notion de disposition textuelle que nous employons dans le cadre de notre analyse.

Il faut entendre qu'effectivement, depuis la fin des années 1970, la distinction entre les notions de cohérence et de cohésion est assez bien établie (Charolles, 1988 : 53) :

> (…) tout le monde est à peu près d'accord pour opposer d'un côté la cohérence, qui a à voir avec l'interprétabilité des textes, et, de l'autre les marques de relations entre énoncés ou constituants d'énoncés. Concernant ces marques, depuis M.A.K. Halliday et R. Hasan (1976), on tend à les regrouper sous le nom générique de cohésion.

La première question, classique et récurrente, est de savoir si la cohésion est un facteur de cohérence, si elle est une condition nécessaire et suffisante ou si elle est seulement nécessaire mais non-suffisante, ou encore si elle n'est ni nécessaire, ni suffisante.

A partir du moment où les relations de cohérence établissent des relations de discours entre énoncés, nous pouvons nous interroger également sur le degré de cohésion de ces relations de cohérence. Autrement dit est-ce que la cohérence est un facteur de cohésion ?

En fait la première question, classique, est d'envisager la cohérence comme subordonnée à la cohésion et de se demander ainsi dans quelle mesure la cohésion est un facteur de cohérence ; la seconde, moins classique et, *de facto*, moins souvent abordée bien que loin d'être inédite, est d'envisager la cohésion comme subordonnée à la cohérence et de se demander alors dans quelle mesure la cohérence est un facteur de cohésion[138]. Il faut savoir que la cohésion n'est pas le seul facteur de textualité.

Il ne nous est évidemment pas possible de trancher toutes les questions liées à la cohérence textuelle. Nous évoquons simplement en quoi elle peut être liée à la notion de disposition textuelle.

En effet, le texte est considéré comme tel s'il produit sur son (ou ses) destinataire(s) un « effet de cohérence » (Apothéloz 1995 ; Bronckart 1996). La cohérence est un effet attendu (et caractéristique du texte).

C'est à ce titre que Michel Charolles (1978) développe quatre méta-règles de cohérence :

- La méta-règle de répétition (propre à la cohésion textuelle) : pour qu'un texte soit, microstructurellement ou macro-structurellement cohérent, il faut qu'il comporte dans

[138] Ces questions ont été soulevées dans un article de Mathilde Salles intitulé « Cohésion-cohérence : accords et désaccords », Université de Caen, Crisco, 27 octobre 2006.

son développement linéaire des éléments à récurrence stricte (p. 14). C'est dans ce cas que la cohésion est un facteur de cohérence, c'est-à-dire au niveau micro-textuel.

- La méta-règle de progression : pour qu'un texte soit microstructurellement ou macrostructurellement cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé (p. 20). La cohérence textuelle agit ainsi, grâce au phénomène d'intégration discursive, au niveau méso-textuel que nous avons défini.

- La méta-règle de non-contradiction : pour qu'un texte soit micro-structurellement ou macro-structurellement cohérent, il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence (p. 22). C'est une règle propre à un pacte pragmatique qui exigerait que tout auteur apportant des informations sur l'axe de la linéarité textuelle ne se contredise pas et donc donne à interpréter les éléments textuels apparaissant sur la linéarité textuelle. Il s'agit encore une fois du phénomène d'intégration discursive qui agit au niveau méso-textuel.

- La méta-règle de relation : pour qu'une séquence ou un texte soient cohérents, il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient directement reliés (p. 32). Charolles pense ici aux relations de cause, de conséquence, de condition etc. Nous pensons davantage ici que c'est une méta-règle très proche de la notion de pertinence textuelle. Ainsi, au niveau macro-textuel, la pertinence textuelle serait facteur de cohérence textuelle.

Depuis J. R. Hobbs, les relations de cohérence sont proches de cause-conséquence, de l'élaboration, du contraste, de l'exemplification, de la généralisation, *etc*.

Nous pensons que l'analyse de la disposition textuelle est la possibilité d'appréhender ce qui fait un texte de façon plus opératoire que ce qui parfois était susceptible de relever de la cohérence.

L'ensemble des questions que nous soulevons dans ces présents travaux ne peut être traité. Nous allons seulement raisonner en termes de complétude et tenter d'apporter alors quelques éléments de réponse.

C'est à travers l'œuvre de Michel Rio, *Archipel*, que nous essaierons de faire émerger la disposition textuelle propre au genre du roman de formation tel que nous l'avons défini.

L'objectif majeur de ce chapitre est de circonscrire le paradigme de la complétude textuelle en convoquant un certain nombre de notions attachées à la notion de disposition textuelle, permettant alors de mettre en évidence cette complétude textuelle.

Quelles sont les conditions d'émergence de la complétude textuelle à travers l'observation de la disposition textuelle dans un texte narratif ?

Au niveau macrotextuel, pour ce qui est de l'élaboration du format de complétude d'un genre, viennent se greffer les notions de disposition macro-textuelle et de pertinence macro-textuelle. Les notions de disposition et de pertinence font montre également de la force cohésive des micro-contributions, puis de la force cohésive des contributions entre elles pour arriver à la force cohésive de la macro-contribution que forme le texte dans son intégralité.

Par ailleurs, nous verrons également que la « disposition », telle que nous l'envisageons, est liée en partie au caractère pertinent et acceptable du texte, de même qu'à l'intégration micro-textuelle et macro-textuelle des contributions, soudant l'ensemble du texte narratif. Seule l'observation de la disposition textuelle ne peut faire état de la complétude d'un texte ; cela dépend également de la pertinence des éléments textuels, ainsi que de l'intégration textuelle. Ces trois concepts sont toujours indissociablement liés et nous devons en tenir compte dans nos analyses, même si la division en plusieurs champs d'action propres à chacun de ces concepts semble difficile.

En résumé, quand on raisonne en termes de complétude, il y a trois niveaux d'analyse à partir desquels il est possible de faire émerger la disposition textuelle et des contraintes que celle-ci impose : un niveau micro-textuel, un niveau méso-textuel et un niveau macro-textuel.

Les contraintes qui agissent sur le texte sont à la fois thématiques quand elles sont liées au principe de pertinence textuelle essentiellement, énonciatives quand elles sont liées au principe d'intégration (micro-)textuelle, structurelles quand elles sont liées au principe de disposition textuelle.

Les définitions de la disposition textuelle sont tributaires de l'existence même du texte considéré comme un objet discursif complet et achevé. Dans ce cadre, la disposition textuelle peut être également un principe d'interprétation qui émergerait dès lors que se produit le phénomène d'intégration discursive, du plus petit niveau au plus élevé.

9.2 Disposition micro-textuelle et complétude textuelle

L'étude de la disposition micro-textuelle se consacre à une analyse micro-contributionnelle. Comme nous l'avons déjà esquissée dans le chapitre portant sur l'intégration micro-textuelle (chapitre 7), la disposition micro-textuelle organise les éléments textuels qui participent à la construction (constitution) d'une micro-contribution. En effet, si une micro-contribution présente une force cohésive élevée qui permet de la circonscrire, la disposition micro-textuelle contribue pleinement à l'impression (ou à l'effet) de complétude (initiale) de la micro-contribution.

A un niveau micro-textuel, la disposition textuelle est relative à des considérations syntaxiques. Il est alors question de l'organisation des syntagmes les uns par rapport aux autres. On peut constater une certaine flexibilité (les compléments circonstanciels par exemple peuvent avoir plusieurs possibilités d'emplacement dans une phrase sans que le sens n'en soit véritablement altéré). Cette flexibilité/variabilité s'opère également au niveau macro-textuel, comme nous le verrons ultérieurement dans ce même chapitre.

Une micro-contribution est une unité linguistique supérieure à la phrase puisqu'elle peut être un ensemble de phrases formant alors un ensemble d'énoncés (dont il est exigé qu'il soit interprété comme un bloc). Ce bloc a une complétude offerte à la fois par les phénomènes d'intégration textuelle mais aussi par la disposition des différents éléments textuels qui la composent. Dans ce dernier cas, la disposition textuelle est davantage sémantique, moins syntaxique.

Le sens est organisé selon un principe de cohérence intra-contributionnellement comme inter-contributionnellement : il faut d'abord dire X pour dire Y puis Z. Elle s'opère alors sur l'axe de la linéarité.

Nous verrons que ce qui est relatif à la disposition textuelle peut être concrètement ce qu'on appelle les organisateurs textuels. Ils sont ce qui permet de rendre cohésif un texte narratif. C'est en ceci qu'ils sont très proches du phénomène d'intégration textuelle. Ces marqueurs linguistiques (qui peuvent être par exemple des marqueurs de dégroupement comme nous avons pu l'évoquer lorsqu'on observait les phénomènes d'intégration textuelle dans le chapitre 7) sont des unités d'organisation qui participent à l'agencement discursif. Ils constituent le tissu organisationnel. Dans quelle mesure peut-on affirmer que les textes décrivent eux-mêmes leur propre organisation ?

Il faut entendre que d'une part, la disposition textuelle, à un niveau micro-textuel, organise les syntagmes dans une phrase : c'est parce qu'on a dit X qu'on peut parler d'Y. Au

niveau micro-textuel encore, elle organise les énoncés constitutifs d'une micro-contribution, et ce toujours sur un même principe, selon lequel il faut d'abord dire X pour dire Y.

La notion de disposition textuelle est aussi étroitement liée à la notion de complétude (micro-)textuelle car elle exige finalement que X et Y doivent apparaître.

Par ailleurs, l'analyse des connecteurs intra-contributionnels par exemple permettrait de mettre en évidence la force cohésive qui s'établit au sein d'une micro-contribution, ce qui assiérait les travaux réalisés en macro-syntaxe. Ces connecteurs intra-contributionnels lient des énoncés supérieurs à la phrase mais qui ne dépassent pas le cadre d'une micro-contribution, cadre déterminé par la micro-complétude de celle-ci.

En revanche, c'est en ceci qu'on peut opérer une distinction avec la notion d'intégration textuelle car c'est presque davantage syntaxique que proprement sémantique.

Cependant, l'intérêt d'employer l'une ou l'autre notion est le même : il est lié à mettre en place un certain nombre d'outils susceptibles d'éclairer la notion de contribution, d'établir un niveau contributionnel et appréhender au mieux la notion de complétude textuelle, définitoire du texte.

Lorsque nous observions seulement le phénomène d'intégration textuelle, savoir si on avait affaire à une ou plusieurs micro-contributions quand apparaissaient des connecteurs logiques de type « d'une part (…) d'autre part (…) » était légitime comme dans l'exemple suivant :

> Cette dernière solution était la moins glorieuse, et mon goût de la vérité m'obligeait à reconnaître qu'elle était entachée d'une double hypocrisie qui heurtait assez mon naturel : **d'une part** il était déplaisant de résoudre un problème affectif personnel avec les arguments officiels de la bonne éducation et du devoir, **et d'autre part** cette affaire d'anonymat du voyeur ne tromperait pas une seconde Alexandra Hamilton, ce qui ferait de cette révélation une pure et simple délation[139].

[139] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 128-129.

Ou dans cet exemple avec les connecteurs logiques de type « soit (…) soit (…) » :

> Il me fallait donc intervenir. **Soit** auprès de Wilde, ce à quoi je répugnais car, outre le fait que j'éprouvais à son égard un mélange de sympathie, d'admiration et de crainte, je parvenais, au-delà du trouble et du scandale, à comprendre les raisons de son acte et presque à les justifier. **Soit** auprès d'Alexandra Hamilton, en lui avouant ma passion de sang-froid, ce qui me terrifiait, ou en lui révélant qu'elle était victime d'un voyeur anonyme, ce qui peut-être mettrait fin à l'un de mes maux[140].

Ou encore lorsqu'il en est de même pour « [l]'une (…) [l]'autre (…) » :

> (25). **En ce qui concernait les élèves**, il y avait également une double sélection. **L'une**, parfaitement arbitraire, était la sélection par l'argent Les frais annuels de scolarité atteignaient un montant scandaleux. **(…) L'autre sélection**, plus tolérable, était fondée sur la valeur individuelle. On ne redoublait jamais classe à Hamilton School. Un élève qui, pour une raison quelconque, ne parvenait pas à atteindre un niveau strictement défini, ou à s'y maintenir, était renvoyé dans sa famille, fût-il le descendant du Premier ministre britannique en personne. Aux matières classiquement enseignées dans tous les établissements secondaires, s'ajoutaient, les trois dernières années, quelques disciplines universitaires. En outre, un effort particulier avait été accompli pour donner aux élèves une honorable formation dans les domaines du sport, du travail manuel et des arts, domaines auxquels une partie appréciable de la journée était consacrée. *L'Homo hamiltonis* devait être en somme *sapiens, faber* et *ludens,* cela dans des proportions équilibrées et sérieuses, en d'autres termes un *honnête homme* ou un *gentleman*[141].

Ces différents organisateurs textuels, du fait qu'ils établissent une cohérence micro-textuelle, participent à l'émergence d'une micro-complétude : tout ce qui doit être pris en compte sur tel thème contributionnel doit constituer un bloc d'énoncés qui sera interprété comme un seul et même ensemble. Quand il s'agit d'observer la disposition textuelle, ils unifient une micro-contribution. Cet effet de force cohésive micro-textuelle est produit par la micro-complétude de cette micro-contribution.

[140] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 128.
[141] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 14-15.

D'autre part, les marqueurs contributionnels de façon générale, outre leur rôle de force cohésive micro-textuelle, ont un rôle d'organisateur textuel, de même que les connecteurs.

Ces organisateurs textuels peuvent prendre la forme de ce que nous avions appelé auparavant des marqueurs contributionnels. Voici qui peut éclairer quant au flottement définitionnel qui existe parfois entre les notions de cohésion et de cohérence. En effet, un même marqueur peut à la fois être un indice d'intégration textuelle comme de disposition textuelle. Nous pensons que les marqueurs de thématisation ont un rôle de séquenceurs textuels (ou de dégroupement) mais pas seulement.

Dans le chapitre 7, nous avons constaté qu'il y avait plusieurs sortes de marqueurs contributionnels. Aussi pouvons-nous penser que chacun d'eux agit sur la disposition textuelle de manières différentes. Les marqueurs contributionnels spatiaux par exemple participent à la disposition micro-textuelle et à la complétude d'une micro-contribution.

De la même manière, dans le chapitre 7, nous avions soulevé la question de la circonscription d'une micro-contribution. En analysant la disposition micro-textuelle, nous pouvons apporter un nouvel élément de réponse. En effet, un marqueur d'ouverture contributionnel spatial de type « à gauche » est nécessairement lié sémantiquement, par le principe de disposition textuelle, à un autre marqueur d'ouverture contributionnel de même type comme « à droite » ou « en face de moi ».

> (27). **A ma droite**, les grands chênes centenaires du parc couvrant toute la partie orientale de la propriété agitaient avec nonchalance les extrémités de leurs ramures déjà chargées de bourgeons en raison de l'exceptionnelle précocité des chaleurs. Ils étaient plantés avec une parfaite régularité, de telle sorte que chaque arbre eût une réserve d'espace et de lumière suffisante pour pouvoir se développer sans obstacle, et avaient toujours été entretenus avec soin, choses qui, alliées à la constante modération du climat, leur avaient permis de croître en taille et en splendeur dans des proportions rarement atteintes[142].

> (28). **A ma gauche**, d'immenses pelouses, qui pouvaient représenter une sorte d'idéal du gazon anglais, s'étendant sur la moitié occidentale du domaine, cernaient les installations sportives, le stade, le terrain de cricket, les courts de tennis et un vaste bâtiment moderne abritant un gymnase, une piscine et deux courts de tennis utilisés pendant l'hiver[143].

[142] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 19-20.
[143] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 20.

Dans les exemples (27) et (28) du chapitre 7, la disposition textuelle impose que nous soyons en présence d'une seule et même contribution. Et plus précisément, la micro-contribution est complète donc circonscrite dès lors qu'un marqueur d'un autre type apparait. Ceci nous offre alors une micro-contribution de grande taille :

> **A ma droite**, les grands chênes centenaires du parc couvrant toute la partie orientale de la propriété agitaient avec nonchalance les extrémités de leurs ramures déjà chargées de bourgeons en raison de l'exceptionnelle précocité des chaleurs. Ils étaient plantés avec une parfaite régularité, de telle sorte que chaque arbre eût une réserve d'espace et de lumière suffisante pour pouvoir se développer sans obstacle, et avaient toujours été entretenus avec soin, choses qui, alliées à la constante modération du climat, leur avaient permis de croître en taille et en splendeur dans des proportions rarement atteintes. **A ma gauche**, d'immenses pelouses, qui pouvaient représenter une sorte d'idéal du gazon anglais, s'étendant sur la moitié occidentale du domaine, cernaient les installations sportives, le stade, le terrain de cricket, les courts de tennis et un vaste bâtiment moderne abritant un gymnase, une piscine et deux courts de tennis utilisés pendant l'hiver. **Dans l'angle nord-ouest de l'enceinte**, une autre construction récente, à trois niveaux, divisée en appartements, constituait le pavillon du personnel, abritant tous les employés du collège à l'exception des enseignants, qui avaient leurs résidences hors les murs dans les différentes paroisses de l'île et principalement à Saint-Hélier, des cadres administratifs, qui occupaient des appartements plus vastes et luxueux dans le collège même, et de Leonard Wilde, le bibliothécaire, qui avait choisi de camper à l'écart, par misanthropie ou pour ne pas s'éloigner de ses chers livres, dans un réduit attenant à la salle de lecture. **En face de moi**, dans le prolongement de l'allée centrale qui traversait la clôture nord pour rejoindre la route descendant vers le bourg de Rozel, les gigantesques vantaux ouverts ménageaient une perspective étroite sur la partie orientale de Bouley Bay, mélange de verdures nouvelles et de chaos de roches se perdant en contrebas dans le bleu lisse de la mer. Cet à-plat se troublait par instants, ponctué des fugitives incandescences du soleil dont les feux obliques soulignaient les reliefs amoindris d'une houle neutralisée par le vent d'Est. **Partout ailleurs**, le champ de vision était borné par l'enceinte de pierre, mur épais de trois mètres de hauteur, long de mille huit cents mètres, qui entourait les dix-huit hectares du domaine, interrompue seulement par deux portails assurant au Nord et au Sud la liaison entre le système d'allées desservant toutes les zones de la propriété et le réseau routier de Jersey[144].

[144] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 19-22.

Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, les marqueurs contributionnels agissent de façon différente, selon le type auquel ils appartiennent. C'est le cas notamment des marqueurs d'ouverture temporels qui, eux, permettent à la contrainte de disposition textuelle de s'exercer à un niveau supérieur au niveau micro-textuel.

La disposition micro-textuelle est ce qui permet la micro-complétude. En agissant comme une contrainte, la micro-complétude définit l'objet textuel que forme la micro-contribution. Ces mouvements sémantiques sont étroitement liés au dynamisme du discours.

L'intégration micro-textuelle ou macro-textuelle est le principe fondateur de la micro-contribution. Elle crée des liens cohésifs micro-textuels qui permettent d'unifier une micro-contribution tant d'un point de vue intra-contributionnel (à l'intérieur d'une micro-contribution) que d'un point de vue extra-contributionnel (ou inter-contributionnel), lorsque la micro-contribution est constituée de plusieurs phrases-énoncées.

L'intégration et la disposition micro-textuelles au sein d'une contribution permettent l'analyse de propriétés intra-contributionnelles, des propriétés qui peuvent se révéler être à la fois syntaxiques et sémantiques. Elles ne déterminent pas une micro-contribution à proprement parler mais font état de liens cohésifs largement étudiés en linguistique.

Rien ne détermine véritablement ni la micro-contribution, ni la micro-complétude (au niveau intracontributionnel). Il y a des liens cohésifs qui sont unificateurs et ils participent de près à rendre la micro-contribution insécable.

La complétude textuelle au niveau micro-textuel repose sur les phénomènes d'intégration textuelle et de disposition textuelle. L'ensemble jugé complet présente des liens cohésifs qui permettent de dire « c'est ce bloc d'énoncés qui peut être interprété ensemble ».

9.3 Disposition méso-textuelle et complétude textuelle

Nous avons observé qu'il y a un caractère organisateur des introducteurs thématiques mais ce caractère organisateur n'est pas que intra-contributionnel : il existe également à un niveau plus globalisant car ces introducteurs favorisent aussi la progression thématique, l'enchaînement du texte et soulignent sa structure (Adam et Revaz, 1989 : 66). Les marqueurs contributionnels ne servent pas seulement à introduire mais à dire qu'il est possible de soumettre une nouvelle information compte tenu de ce qui s'est dit avant. C'est le cas des marqueurs temporels qui inscrivent une nouvelle micro-contribution dans l'organisation (plus) générale du texte. Par exemple, le marqueur « à présent » signifie intrinsèquement qu'il est temps d'apporter une nouvelle information et que ce n'était pas possible de le faire avant : il

fallait que ce qui soit dit antérieurement à cette contribution soit dit pour que celle-ci puisse exister.

> (35). **A présent**, je scrutais la mer, hurlant son nom de toutes mes forces, avec désespoir. J'aperçus, à l'avant, un éclaboussement d'écume, aisément repérable sur cette eau sombre et presque lisse. C'était Wilde. Il se débattait. J'infléchis légèrement ma route pour passer près de lui à le frôler, sous le vent, afin de profiter de la gîte qui raccourcissait la hauteur de la coque au-dessus du niveau de la mer. Lorsqu'il fut à ma portée, je lâchai la barre et, penché au-dessus du plat-bord, je le saisis par sa veste de mes deux mains crispées. Je parvins à lui maintenir la tête hors de l'eau. Il toussait et crachait[145].

C'est le cas encore d'autres marqueurs comme « jusqu'alors » (exemple (36) du chapitre 7) ou « ce soir-là » (exemple (37) du chapitre 7), *etc*.

La dynamique du discours s'inscrit dans un cadre interprétatif et permet, au fur et à mesure de la progression textuelle, la construction des topiques. Le fait que chaque nouvelle contribution modifie la précédente, soit le phénomène d'intégration textuelle, permet de faire apparaitre la progression thématique et l'orientation, petit-à-petit, vers tel ou tel topique. Les micro-contributions s'assemblent, par intégration textuelle, pour constituer des contributions de plus grandes tailles. La disposition textuelle exige de faire apparaitre à tel ou tel moment telle micro-contribution. La place d'une micro-contribution dans un ensemble de micro-contributions a son importance interprétative. Et l'intégration discursive permet la construction des topiques.

Par ailleurs des liens sont au fur et à mesure établis avec le format de complétude global, celui relatif au genre du roman de formation.

Le texte ou une séquence peuvent constituer des objets formels mais pour ce qui est de les considérer comme des objets pragmatiques, ceci peut devenir sensiblement plus compliqué. Souvent et comme nous l'avons déjà dit, les ajouts qu'on fait sont bien des modifications de ce qu'on a dit initialement.

De fait, la dynamique du discours doit être prise en compte ; il y a intégration pragmatique du discours. Et ceci peut s'observer grâce au fonctionnement des connecteurs pragmatiques qui sont des modifieurs de contribution : il y a intégration discursive quand les connecteurs deviennent des modifieurs de contributions.

---

[145] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 146-147.

En fait la disposition textuelle agit comme une véritable contrainte sur des éléments textuels qui présentent à la fois une certaine force cohésive (du fait d'une micro-complétude) et de leur pertinence textuelle. Étant donné que la disposition textuelle gère l'ordre thématique, l'organisation des différents éléments entre eux, c'est l'intégration discursive qui permet à un lecteur de conclure de la « bonne formation » d'un texte en ce que chaque contribution a modifié une précédente selon l'ordre textuel exigé par le principe de disposition.

Les phénomènes d'intégration sémantique sont des phénomènes de co-interprétation. Et lorsque l'interprétation devient récurrente, elle devient un emploi-type. La langue ne détermine pas l'interprétation, elle la cadre en lui imposant des contraintes.

L'ensemble jugé complet présente des liens cohésifs qui permettent de dire « c'est ce bloc de micro-contributions qui peut être interprété ensemble ».

Grâce au phénomène d'intégration discursive, la disposition (méso-)textuelle concerne l'enchaînement des micro-contributions les unes entre elles. Elle implique au locuteur de formuler des micro-contributions selon l'ordre établi par le format de complétude. Dans un roman de formation, les micro-contributions doivent faire apparaitre l'idée d'un processus de maturité, c'est-à-dire de partir d'un point A (immaturité) pour arriver à un point B (maturité). C'est l'intégration discursive qui permet ceci. Sans doute que les contraintes imposées par le concept de disposition textuelle au niveau méso- sont-elles plus diffuses, ou devrions-nous dire plus difficilement cernables.

En définitive, il est tout de même une contrainte très forte qui implique que toute micro-contribution doit être mise en relation avec d'autres micro-contributions. C'est cette mise en relation (sémantique) qui produit l'effet de cohérence. Plus les contraintes deviennent spécifiques, plus elles deviennent standardisées, plus on a l'apparition d'un genre.

Certes, la disposition méso-textuelle est plus difficile à appréhender sous la forme de marques linguistiques formelles, alors qu'on pouvait repérer des marqueurs (de dégroupement par exemple) lorsqu'il s'agissait d'observer la disposition micro-textuelle. Nous allons voir que pour ce qui concerne la disposition macro-textuelle, ce sera encore différent.

9.4 Disposition macro-textuelle et complétude textuelle

La disposition textuelle s'exerce à plusieurs niveaux. Nous avons vu jusqu'à présent qu'elle était active micro-textuellement, sur un axe syntagmatique, et méso-textuellement, sur un axe linéaire mais de façon plus large que sur un environnement syntagmatique adjacent. Elle est également présente à l'échelle globale de la construction d'un texte, bien plus globale d'ailleurs qu'il semble difficile de parler de linéarité ; ce serait davantage sur un axe sous-jacent à celui de la linéarité textuelle (explicite). Nous pouvons représenter comment se construit la disposition textuelle au niveau macro-textuel dans le schéma suivant :

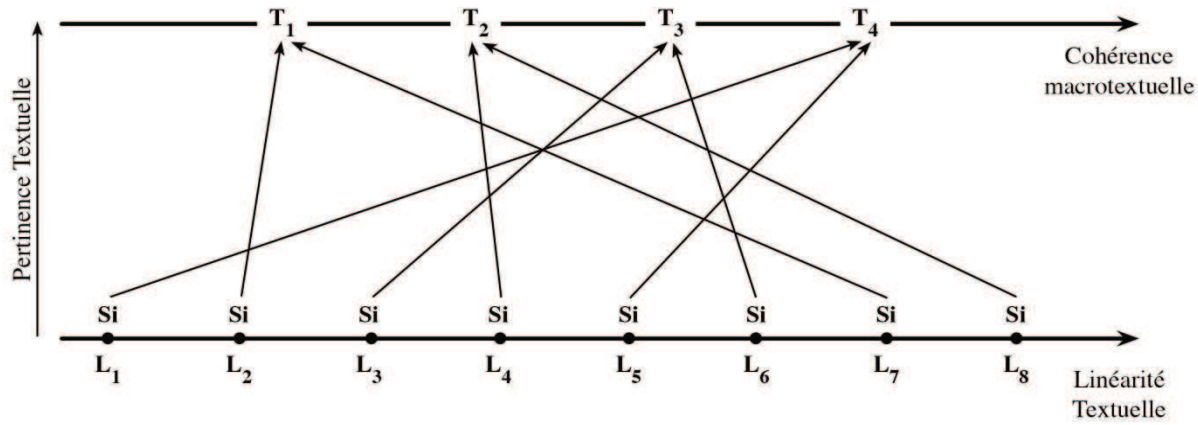

L_1 représente un lexème apparaissant sur l'axe syntagmatique et qui comporte un sème isotopant, noté Si. Un des sèmes isotopants ainsi représenté participe à la construction d'un thème dominant, noté T_1, comme nous l'avions évoqué dans le chapitre précédent (sur la pertinence textuelle). La disposition macro-textuelle est sous-jacente au texte et organise l'enchaînement des topiques les uns avec les autres. Elle implique (agit comme une contrainte) sur le fait que T_1 doit apparaitre avant T_2, T_1 et T_2 avant T_3 et T_1, T_2, T_3 avant T_4.

Dans le roman de formation que nous souhaitons analyser, il y en a quatre. D'un genre à l'autre, nous pouvons penser que le nombre de topiques peut être variable.

A partir du schéma assez simpliste que nous avons voulu restituer ci-dessus pour éclaircir notre propos, deux questions s'offrent à nous : la propagation des sèmes isotopants d'un même topique permet-elle de « re-construire » l'organisation textuelle ? Ou est-ce que ce sont les méso-contributions qui organisent le format de complétude, c'est-à-dire cet ensemble de topiques précis en nombre, précisément organisé et relatif à un genre précis ?

Ces thèmes constitutifs du genre, ces topiques, que nous avons déjà analysés dans le chapitre précédent sur la pertinence textuelle, vont ainsi être organisés, et c'est précisément la disposition macro-textuelle qui les organise au niveau macro-textuel.

S'il nous est possible de résumer un roman de formation comme étant le récit d'un héros immature qui devient mature alors le topique maturité est très probablement le topique le plus « représentatif » du genre, un des plus importants, si ce n'est le plus important. Or, nous sommes confrontés à un problème de taille : le topique maturité doit se décomposer en « immaturité » et « maturité ». En effet, dans la mesure où le héros de l'œuvre doit être mature à la fin du récit alors qu'il ne l'est pas au début confirme l'idée d'un véritable processus de maturité. En fait, la disposition textuelle ajoute une contrainte supplémentaire, une contrainte organisationnelle au niveau macro-textuel : les contributions doivent présenter un héros relativement jeune qui, au départ, est immature et qui, à la fin du roman, sera mature.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons évoqué que les sèmes isotopants, mais étant parsemés à travers tout le texte narratif, ceux relatifs à la maturité se mêlent à ceux relatifs à l'immaturité. Il nous faut par conséquent observer l'apparition de la méso-contribution propre au topique « maturité ». Au début de l'œuvre,

> Je me retournai . Il me regardait, sa longue silhouette élégante un peu voûtée, comme exprimant déjà, après dix-huit années de croissance, une fatigue de bon goût, née du poids de la chair et de la vie, ses cheveux châtains flottant au-dessus de la clarté verte de ses yeux, son beau visage à peine animé par l'ombre ironique d'un sourire[146].

Cette contribution établit une comparaison du héros avec un autre personnage du roman, Alan, plus mature que celui-là, comparaison confirmée dans le passage suivant :

> (…) Sa maturité précoce, ajoutée à notre différence d'âge, me pesait parfois jusqu'à l'abattement[147].

[146] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 17-18.
[147] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 18.

Le héros est véritablement présenté comme un garçon immature :

> **Sur le moment**, quelque chose en moi fut déçu, sans doute cette disposition romanesque propre à l'adolescence, niaiserie biologiquement inévitable[148] (…)

Puis, au fur et à mesure du récit, il est possible d'observer une évolution du héros :

> Je n'étais sans doute plus assez enfant pour avoir la capacité de l'attendrir et pas encore assez homme pour susciter son intérêt, bref, pas assez quoi que ce fut pour attirer son attention. Maladie banale et inadmissible de l'adolescence[149].

Le processus de maturité est en cours. Nous sommes, comme nous pouvons le lire page 38, dans « les prémices de l'âge adulte », même si les passages qui suivent peuvent montrer un certain flottement selon lequel le héros est toujours considéré comme immature :

> Je comprenais mal qu'il pût s'intéresser un garçon plus jeune que lui[150].

Puis le héros nous fait part qu'il ne veut plus être immature :

> (…) je haïs l'adolescence (…) J'en détestais d'autant plus ma propre immaturité[151] (…)

Nous sommes bien face à une évolution du héros apportée par cette micro-contribution. D'autant plus que quelques pages plus loin, la maturité du héros se fait désormais pressentir dans la mesure où il nous est dit que le héros prend conscience de sa propre évolution :

> J'avais franchi ce fossé décelé entre Alan et moi, mais sans les prudences confuses de l'initiation ordinaire, les sublimations niaises et rassurantes, fussent-elles illusoires de l'état sentimental[152].

[148] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 26.
[149] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 30-31.
[150] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 52.
[151] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 56.
[152] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 68-69.

La maturité du héros est alors établie dans les dernières pages de l'œuvre, plus précisément lorsque celle-ci est attestée par autrui :

> Je savais seulement que l'estime et la vague sympathie que je sentais pour cet homme étaient en train d'évoluer, et que je commençais à éprouver à son égard une sincère affection[153].

Nous aurions pu développer davantage ce processus de maturité mais nous ne souhaitions que démontrer, et succinctement, comment la disposition textuelle, au niveau macro-textuel, est mise en relief par le jeu de la mise en évidence des méso-contributions et des sèmes isotopants propres à un topique.

Le topique « isolement » n'est pas relié sémantiquement au « processus de maturité ». En revanche, il est également un thème dominant, un topique, dans les romans de formation étudiés. Il permet donc au processus de maturité de s'exercer. Il est le cadre dans lequel se déroulera ce processus, dans un roman de formation. Il est par conséquent nécessaire de le prendre en compte dans nos analyses et de lui donner une place dans le format de complétude.

Le topique « isolement » semble le deuxième plus importants dans la mesure où les sèmes isotopants qui lui sont relatifs sont légion. En fait, il constitue le cadre dans lequel le processus peut avoir lieu, du titre de l'ouvrage jusqu'à la fin du récit. Il a donc un statut différent des trois autres topiques constitutifs du genre du roman de formation.

Concernant les deux autres topiques (connaissances sexuelles et connaissances culturelles), ils s'intègrent pleinement dans le processus de maturité lui-même. Dans l'organisation du texte narratif (propre à la disposition macro-textuelle), le processus de maturité s'établit avec le développement des connaissances du héros : le héros doit passer par un certain nombre d'étapes qui se caractérisent par les éléments textuels contributionnels propres à un topique et à l'apparition de ce topique dans l'œuvre, en relation avec le personnage principal.

Reste à savoir si les connaissances sexuelles précèdent les connaissances culturelles ou *vice versa*. Nous pensons à cet instant, à l'étude de cette seule œuvre, que nous ne pouvons affirmer avec certitude si la disposition macro-textuelle contraint l'ordre de ces deux topiques, d'une part, et il nous serait par ailleurs profitable de ne pas l'établir même provisoirement pour que le format de complétude que nous souhaitons mettre à jour puisse convenir à un plus grand nombre de romans de formation.

---

[153] Michel Rio, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987, p. 160.

Nous pouvons désormais proposer un format de complétude propre au roman de formation dans la mesure où « [u]ne schématisation est une organisation de connaissances dont le locuteur prend conscience en même temps qu'il les met en forme pour les communiquer. Plus qu'un objet c'est un processus qui, dans un environnement doté de finalités, exerce une activité et voit sa structure interne évoluer au fil du temps sans qu'il perde pour autant son identité unique[154]. »

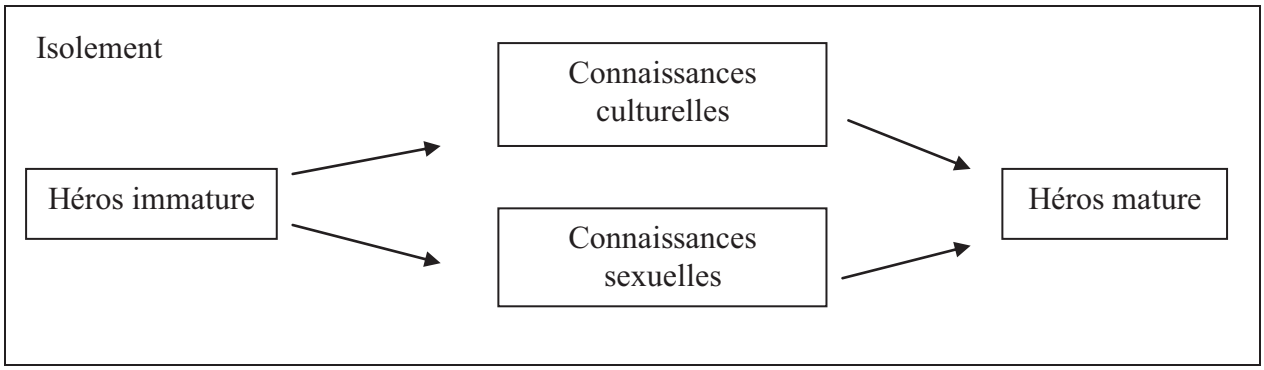

Ce format de complétude, propre au roman de formation, peut paraître simple mais selon le genre analysé, il peut être d'une complexité variable.

C'est le cas, par exemple, du roman policier qui peut avoir un format de complétude dont les variations permettent d'établir des sous-genres à ce genre-là.

Notre format de complétude se rapproche également d'un parangon textuel au sens où l'entend J.-M. Schaeffer (1989) lorsqu'il considère que l'archi-texte n'est pas un ensemble de textes particuliers mais un modèle de lecture construit par induction à partir d'un ensemble d'hypo-textes (Schaeffer, 1989 : 201), une sorte de texte idéal ou une matrice, construite sur des références ou stéréotypes. C'est bien ce que nous percevons intuitivement mais qui était souvent exprimé de façons différentes.

Pour Hobbs (1990) d'ailleurs, les relations de cohérence (ou ce qui établit des liens organisationnels) sont une stratégie de construction de texte (ou de discours) que le locuteur ou le scripteur emploierait pour faciliter la tâche de compréhension de l'allocutaire. C'est en quelque sorte l'essence-même du format de complétude textuelle que nous avons proposé. Il ne fait nul doute qu'il est ici question de cohérence au sens de disposition textuelle et que la disposition macro-textuelle permet d'établir la configuration textuelle.

[154] Jean-Blaise Grize, *Logique naturelle et communications*, Paris, 1996, p. 144.

De la même manière, ce concept de disposition est à rapprocher de ce que F. Rastier appelle la tactique, c'est-à-dire « la composante qui règle la disposition linéaire des unités sémantique ». Il s'agit de l'ordre des unités textuelles.

Pour conclure, de façon générale, c'est la mise en relation de l'ensemble des contributions d'une même thématique qui est interprétée et mise en lien avec un format de complétude ; c'est pourquoi nous opérons une distinction entre la notion de complétude qui implique que tous les topiques du genre doivent apparaître (sauf si le format de complétude prévoit une certaine flexibilité) et la finitude : ce n'est pas parce qu'un texte est fini qu'il est complet et ce n'est pas parce qu'il est complet qu'il est fini.

Etre cohérent, en termes de complétude textuelle, c'est s'assurer et convenir que les topiques constitutifs du format de complétude, tels qu'ils sont organisés en son sein, apparaissent de la même manière dans le texte.

La disposition textuelle se situe de fait à la fois sur un axe vertical et sur un axe horizontal. Elle est une propriété définitoire du texte. Elle est l'enchaînement organisé et spécifique des topiques entre eux. En définitive, l'organisation textuelle et les liens organisationnels sont pré-déterminés en grande partie par le type ou le genre du texte. La disposition est une propriété définitoire d'un texte. La disposition macro-textuelle agit sur le format de complétude. Ce dernier est relatif au genre auquel le texte appartient et est sous-jacent et constitutif de l'ensemble du texte narratif, c'est-à-dire de sa totalité, de son intégralité. Il est l'unité configurationnelle du texte narratif.

La conformité au format de complétude est choisie. Et ce format a une lecture relativement linéaire (relativement parce que sont tolérées des variations).

En fait, les topiques agissent comme de véritables contraintes et l'organisation de ces topiques est une autre sorte de contrainte. L'ensemble de ces contraintes qui permettent à la complétude de prendre forme constitue un pool, c'est-à-dire un système de contraintes. Le format est une forme particulière de réalisation des contraintes. Et les éléments de complétude sont des éléments qui apparaissent dans un ensemble qu'établit le format de complétude.

Par conséquent, s'il existe plusieurs formats différents, certains genres ont un seul format : très typés, ils suivent un même ordre et respectent tous, de la même façon, leur format de complétude. Mais d'autres formats peuvent être variés pour un seul et même genre. Il existerait alors une variabilité autorisée par le principe de disposition au sein des formats de complétude. L'ajout de contraintes produit des objets différents. La disposition textuelle organise ces différents objets et de fait est liée à ce qui peut être variable ou non, autorisant, selon les genres, une certaine variabilité.

Nos travaux restent consacrés à l'étude du roman de formation et afin de vérifier si ces premiers éléments de réflexion se confirment, nous allons observer dans la troisième et dernière partie trois autres romans de la seconde moitié du XX^{e} siècle.

3e partie :
Approche prospective

La littérature est véritablement le test clé de toute théorie de la signification et du discours.

Michel Meyer, *Langage et littérature*, 2001, p. 1.

Introduction

Dans cette dernière partie de la présentation de nos travaux sur la complétude textuelle considérée comme heuristique pour l'analyse de tout texte, nous souhaitons avoir une approche comparative avec plusieurs autres romans de la seconde moitié du XX^{e} siècle afin d'extraire la substance commune qu'ils partagent et qui leur permet d'être caractérisés comme romans de formation.

Pour ce faire, nous ne reviendrons pas aussi précisément que nous l'avons fait sur la notion de micro-contribution qui permet, certes, d'appréhender la complétude à un niveau micro-textuel notamment parce que pensons que cela n'apportera pas véritablement davantage d'éléments de réponse à propos de la notion de complétude textuelle telle que nous souhaitions l'analyser, au départ de notre réflexion, c'est-à-dire lorsqu'elle permet de distinguer froidement un texte d'un fragment de texte.

Il ne fait aucun doute que se pencher davantage sur la notion de micro-contribution permettrait d'enrichir nos premiers résultats quant aux différentes formes qu'elles peuvent revêtir, et notamment sur leurs enchaînements linéaires qui participent pleinement à l'unité textuelle. Être plus pointilleux sur la notion de micro-contribution peut offrir de nouvelles perspectives en sémantique textuelle.

Cependant, c'est bien l'analyse des méso-contributions qui nous permettra d'appréhender au mieux la macro-complétude textuelle et de circonscrire la macro-contribution que forme le texte.

L'intérêt d'une analyse comparatiste telle que nous allons l'entreprendre dans cette dernière partie consiste à savoir si d'autres ouvrages présentent également ces mêmes caractéristiques communes, c'est-à-dire savoir s'ils ont le même format de complétude, et si nos premières intuitions se vérifient.

Nous considérons *Archipel* de Michel Rio comme un roman de formation et à partir de cet ouvrage et de ce que nous connaissions *a priori* des caractéristiques propres au roman de formation, nous avons constitué un format de complétude qui fait état de présomptions de caractéristiques communes à un ensemble d'ouvrages. Nous souhaitons, dans une perspective contrastive, analyser d'autres ouvrages que nous présupposons, ou plutôt présumons, appartenir à ce même genre.

En analysant trois autres œuvres, nous aurons la possibilité de confirmer nos premiers résultats et probablement d'affiner le concept de complétude textuelle.

Nous analyserons donc, par ordre d'apparition dans notre troisième partie, *L'Écrivain Sirieix* de Richard Millet, *La Grande Beune* de Pierre Michon puis *La Classe de neige* d'Emmanuel Carrère.

Nous avons choisi, et compte tenu du fait que les romans de formation ont évolué au fil du temps, des romans contemporains, appartenant à la seconde moitié du XX^{e} siècle, tout comme *Archipel* de Michel Rio. Nous avons fait ce choix par stabilité de la langue d'une part et *de facto* par une relative stabilité du genre d'autre part.

En élargissant notre corpus, nous souhaitons relever les invariants génériques et les spécificités propres à un texte. Nous pourrons potentiellement traiter des frontières du genre bien que nous n'envisagions en aucun cas élaborer une théorie du genre.

Toutefois, si notre analyse peut sur certains points apporter quelques éléments de réponse, nous les évoquerons sommairement, notre objectif indéfectible étant d'étudier la complétude textuelle.

Chapitre 10
Analyse contributionnelle de *L'Écrivain Sirieix* de Richard Millet

10.1. Prolégomènes à l'analyse de *L'Écrivain Sirieix* de Richard Millet

Théoriquement, nous avons exposé dans notre deuxième partie un certain nombre de pistes qui permettent de révéler la complétude textuelle à plusieurs niveaux d'analyse. Afin de faire émerger ce qui fait qu'un texte est texte, pour mettre en relief la complétude textuelle, nous avons raisonné en termes de complétude en nous intéressant plus particulièrement à ce que nous avons nommé l'intégration textuelle, la pertinence textuelle et la disposition textuelle. A travers l'analyse de l'œuvre de Richard Millet, nous pensons pouvoir observer un certain nombre de phénomènes comparables à ceux que nous avons soulevés dans l'œuvre de Michel Rio.

10.1.1. Présentation générale de l'œuvre

Nous avons choisi d'intégrer à notre corpus l'œuvre de Richard Millet publiée en 1992, notamment parce qu'elle correspond à notre souci d'avoir une approche synchronique de la langue, et ce à travers des romans de la seconde moitié du XX^{e} siècle que l'on présume être des romans de formation.

Nous devons préciser qu'à notre sens un texte n'a de valeur qu'au sein d'un corpus et c'est l'étude d'un corpus plus large qui nous permettra de trouver un modèle généralisable et applicable sur un plus grand nombre d'œuvres. La continuité de ce travail nous permettra d'enrichir davantage la structure sous-jacente du roman de formation que nous avons élaborée précédemment lors de l'analyse de l'œuvre de Michel Rio ou, *a contrario*, nous permettra de condamner certaines hypothèses que nous avions énoncées.

L'Ecrivain Sirieix est un récit, à la première personne du singulier, composé de vingt et un chapitres. Il relate l'histoire d'une personne dont la vie tout entière est vouée à la littérature. Plus ou moins volontairement, le narrateur a toujours été solitaire. Ne vivant que par procuration à travers la littérature, il n'a jamais été véritablement apprécié ni par les siens, ni par ses camarades de classe lorsqu'il était enfant. Alors qu'il se considère incapable de rien, sa famille, notamment son père, l'incite finalement à devenir écrivain. Le narrateur quitte le cocon familial pour apprendre, et voyager à travers l'Europe afin d'avoir un « vécu », matière possible pour ses écrits à venir. Il reviendra sans éprouver un changement

notoire en lui. Diverses rencontres, tant avec des hommes de qualités intellectuelles qu'avec des femmes qui ont tenté de l'aimer ou de l'initier à l'amour, lui ont permis de s'interroger sur son existence. L'histoire s'achève lorsque le narrateur est capable d'apercevoir son reflet dans la glace d'une haute armoire, ce qui lui était impossible au début du récit : il a enfin réussi à découvrir qui il était.

Nous avons choisi de rechercher à travers ce récit les topiques analysés dans *Archipel*, œuvre sur laquelle nous nous sommes appuyés pour fonder notre schéma de complétude d'un roman de formation. Nous présupposons alors qu'il y a un topique propre à la « maturité », un autre propre aux « connaissances sexuelles », un troisième propre aux « connaissances culturelles » puis un dernier propre au topique « isolement ».

10.1.2. Élaboration du corpus et intégration macro-textuelle

Quelle que soit la manière dont sont mis en avant ces topiques dans l'œuvre, nous avons procédé au relevé d'un ensemble de lexèmes susceptibles d'appartenir à l'un de ces quatre topiques, c'est-à-dire en considérant que tout lexème ayant un trait sémantique avec l'un des topiques doit figurer dans notre relevé. Certains lexèmes, minoritaires, peuvent être discutés dans la mesure où ils ont un sens plus « métaphorique ».

10.1.2.1. Le relevé concernant le topique « maturité »

De la même manière que pour *Archipel*, pour constituer ce relevé, nous avons rassemblé des lexèmes qui ont trait à la fois à l'immaturité ou à la maturité parce que dans l'idée de « maturité » il y a nécessairement l'idée « d'immaturité » et que bon nombre de fois, tout au long du récit, il est difficile d'intégrer à un relevé divisant « maturité » et « immaturité » des expressions oxymoriques telles que « cette femme-enfant » (p. 70), « enfantine épouse » (p. 72), « presqu'enfantin » (p. 87), ou encore « homme entre deux âges » (p. 86). D'autres énoncés sont également difficiles à séparer entre maturité ou immaturité comme par exemple « tout à la fois un enfant et un homme vieux » (p. 68) ou encore « [i]l restera un enfant » (p. 52) qui induit que le sujet de cet énoncé-ci n'en est pas un.

Maturité
p. 9 : Je fus longtemps un **homme** sous influence, désoeuvré, **ignorant**. J'ai **vécu** sans **vivre**.
p. 9-10 : (…) **enfant** (…) Des **femmes** je ne sais pas grand-chose.
p. 10 : Faisant ce matin **réflexion sur mon âge**
p. 11 : **regrets**
p. 12 : J'eus une **enfance** sans histoire.
p. 13 : **adolescence**
p. 13 : je n'avais pas **dix ans** que j'étais, **naïvement**, sensible à la respiration douloureuse de l'Histoire.
p. 14 : **Elevé** sans dureté ni mollesse
p. 14 : **Très tôt**, j'entendis me satisfaire de **ma condition d'enfant**
p. 15 : **enfant** (…) **adolescent** (…) expression de mon **père**
p. 16 : hommes étranges (…) mon père (…) **hommes au travail** (…) il se peut que, **très jeune**, (…)
p. 17 : **légitimité séculaire** (…) **héritier** (…) homme
p. 18 : ma mère
p. 19 : pour la première fois (…) mes **parents**
p. 19 : un singulier mélange **d'innocence**
p. 19 : ma **naïveté**
p. 19 : **je devenais**, selon l'expression grave et ironique [de mes parents] un homme
p. 20-21 : les mots « père » et « mère » apparaissent souvent
p. 21 : **je devais encore apprendre**…
p. 21 : **Cette enfant** de l'assistance publique (…) elle passait pour **innocente**. Comme on ne la **marierait** pas, on ne lui donnait **pas d'âge** ; elle n'avait que **trente ans**
p. 21 : Très franche, pudique et **ignorante**, elle ne manquait pas de bon sens
p. 24 : comme un **gamin**
p. 25 : L'injustifiable est le **privilège** des seuls enfants
p. 26 : **je ne le savais pas moi-même**
p. 26 : Je ressassais en silence les prières d'une **enfance qui s'achevait**. Il était impossible de paraître plus **idiot** et plus **innocent** – d'une innocence souveraine, radieuse. (…) **fillettes**
p. 30 : ainsi les enfants
p. 32 : j'avais **quinze ans** et venais de découvrir le prix de ma solitude volontaire.

p. 32 : de la douleur **j'ignorais tout** (…) je ne croyais pas qu'il fût possible de mourir.
p. 33 : avec les années (…) la jeune femme [professeur d'histoire] blêmit, murmura que j'étais un **petit crétin** de Français
p. 36 : insupportable extase des femmes, la jubilation d'un **enfant** devant le visage heureux de sa mère.
p. 37 : M. Bourdessoule était un homme d'une extrême douceur, quoique inflexible.
p. 38 : cet homme encore jeune
p. 39 : garder traces de ses **faiblesses**, de ses **bêtises** (…) la troisième année, j'eus la **naïveté** de parler d'entrer au séminaire.
p. 40 : je n'étais pas un homme d'action
p. 42 : **A dix-huit ans**, j'étais **bachelier**, **vierge** et plus **innocent** que le plus **niais** des collégiens.
p. 43 : il me fallait déchoir, être un homme comme les autres
p. 44 : parmi de **jeunes** paysans (…) très **jeune** fille (…) des hommes et des femmes qui dansaient (…) la plus jeune fille d'un ouvrier saisonnier
p. 44 : Ana ressemblait à une **collégienne** sans gloire autant qu'à une **femme mûre**. (…) Son sourire, d'habitude niais (…) avait quelque chose de résigné et d'arrogant (…) Elle **ignorait** ce que cela voulait dire
p. 45 : téter, comme un enfant (…) me berçait (…) aux yeux agrandis et **bêtes**
p. 46 : ses airs de **petite femme sûre d'elle** (…) son sourire **ingénu**
p. 47 : prestiges **juvéniles** de la lecture (…) **certitude** aussi vague que lumineuse
p. 48 : mon père (…) cet homme d'ordre (…) **fils modèle** (…) son successeur [de mon père] (…) ma mère, descendante d'une lignée de soldats
p. 50 : **j'acquis** bientôt (…) **quiétude enfantine**
p. 51 : vous avez des illuminations d'aveugle ou d'enfant…
p. 51 : Francis Jammes (…) que j'avais tant aimé à **quinze ans**.
p. 51 : sous l'œil de Neuveterre qui soutenait que j'étais plus **niais** que le dernier des romantiques (…) fort d'obscures certitudes
p. 52 : Ai-je besoin d'ajouter que je ne chercherais jamais à en **savoir davantage** ?
p. 52 : je savais pourtant que je n'écrirai point (…) j'affichais ma résolution [de devenir écrivain devant mes parents] (…) Décidément, **il restera un enfant**.
p. 53 : les quelques **jeunes gens**
p. 54 : Ils **ignoraient** combien ils étaient désespérés. (…) il me faudrait encore plusieurs

années pour entrevoir la forme et l'ampleur et à quoi je vouerais mes forces vives.
p. 55 : petit enfant qui sourit dans le sommeil du **vieillard** qui déjà le songe.
p. 59 : Ceux que d'autres ont appelé **l'âge d'homme** me semblait illusoire : j'avais l'âge innombrables de mes **souvenirs**, de mes vies imaginaires
p. 60 : mon retour **d'enfant prodigue** (…) on me pardonnera telle **naïveté**
p. 60 : je perdais ce mélange **d'innocence** et de désillusion. (…) Je devins romantique, c'est-à-dire enthousiaste et **naïf**.
p. 60 : mon **aîné** de **sept ou huit ans**.
p. 61 : **babil d'un enfant**
p. 62 : **naïve**
p. 62 : Quand il me **connut davantage**, il réprouva ma façon de vivre, m'exhorta à me **marier**, tut comme lui qui avait **épousé** une femme dans le besoin, **plus âgée que lui**, d'intelligence médiocre mais paisible. (…) **deux petites filles**.
p. 63 : il riait comme un **adolescent**.
p. 68 : **Le jour de mes vingt ans**, en 1973, je descendis dans la chambre où **je suis né**. (…) je me sentais **tout à la fois un enfant et un homme vieux**. On fêta **mes vingt ans**. Je n'étais rien, et n'avais nul désir, nulle prétention de me croire quelqu'un. La solennité des anniversaires m'effrayait : je n'aimais pas qu'on me rappelât que j'étais au monde et qu'il me faudrait mourir.
p. 70 : **cette femme-enfant** (…) [nous] nous efforcions d'être les **adolescents** que nous n'avions point été.
p. 70 : **jeune frère** (…) **petit garçon** (…)
p. 71 : **son enfant**
p. 72 : la sachant **ignorante** (…) **niaiserie amoureuse** (…) **l'enfantine épouse**
p. 73 : **femme d'âge mûre**
p. 74 : scepticisme de **vieillard** (…) les femmes puissent créer rien d'autre que des enfants. (…) hommes ordinaires que je voyais rire comme des **vieillards** (…) **collégiens**
p. 76 : **vieilles femmes** (…) [Esquirol] **ne me convainquait plus**.
p. 77 : je ne montrerai jamais assez **l'étendue de ma bêtise**
p. 82 : Viviane était une jeune fille d'autrefois comme les autres (…) elle **ignorait** à peu près tout de la vie
p. 83 : visage maintenant **au-delà des âges**, qui en appelait sans pudeur à une **éternité**
p. 84 : ma voix était suraiguë comme celle d'un enfant qu'effraie l'obscurité d'un sous-sol.

p. 86 : **un homme entre deux âges** (…) homme
p. 87 : homme (…) **presqu'enfantin**.
p. 88 : l'homme (…) visage de l'homme.
p. 89 : Elle [ma mère] que j'avais crue résignée à tout n'acceptait pas de **vieillir**. (…) dans ce **temps incertain** qui précède la **vieillesse**, retrouver **le goût de ses premières années** et d'une **jeunesse** qu'il lui semblait n'avoir pas **vécue** : jeunesse dont j'ignorais à peu près tout et dont le dévoilement m'eût paru indécent.
p. 89 : j'y voyais l'approbation de ma façon de vivre, comme si je n'avais rien fait d'autre que d'attendre, sans le savoir, ce moment où elle et moi serions indéfectiblement réunis, sans avoir plus rien à espérer, ni pour autant être désespérés. (…) notre **mémorial**
p. 90 : à évoquer des temps que nous n'avions point connus mais dans lesquels nous ne doutions pas d'avoir vécu. (…) Nous refaisions le monde à rebours et sans haine. Il nous arrivait de rire comme des adolescents ; nous n'avions jamais osé rire ensemble, il nous semblait qu'enfin nous en avions le droit.
p. 91 : J'apercevais parfois mon reflet dans la glace d'une haute armoire : je me redressais et regardais venir à moi le grand homme jeune au visage souriant et pâle qui était mort à l'armée d'Orient.
p. 92 : mes rares amis se sont mariés ou ont quitté Paris.
p. 92 **: j'observe chaque jour sur mon visage les progrès du vieillissement** ; je n'en conçois nul chagrin ; je ressemble de plus en plus à ma mère.
p. 93 : **mon trop jeune âge**, mon **inexpérience**
p. 94 : mettre un terme à mon œuvre
p. 94 : cette œuvre était déjà derrière moi

10.1.2.2. Le relevé concernant le topique « connaissances »

10.1.2.2.1. Le relevé concernant le topique « connaissances sexuelles »

Pour ce qui est des connaissances sexuelles, il n'y a pas véritablement d'attirance envers une femme inaccessible, contrairement à l'œuvre de Michel Rio : le désir est violent et se réalise dans les actes du héros par la violence. Sa toute première expérience avec le sexe a un caractère homosexuel. Le désir sexuel relève de l'interdit ou du franchissement de l'interdit, plus que d'une attirance vers l'inaccessible comme nous pouvions le présupposer.

Les desseins des héros de romans de formation sont en fait de défier voire de passer outre les tabous qui constituent la société tant par le meurtre que par le sexe dans *L'Ecrivain Sirieix*. Nous pouvons également ajouter que le héros peut avoir plusieurs « mentors » pour accéder aux connaissances sexuelles.

Connaissances sexuelles
p. 9 : (…) de la façon que **j'aime** les **femmes**. (…) je me laisse aimer d'elles plus que je les aime. Je vais de l'une à l'autre, les **étreins** comme on s'abandonne (…) à la grande pente d'un pré. (…) le **corps** (…) Des **femmes**
p. 10 : leur **chair** (…) leurs **regards** (…)
p. 10 : ces êtres, qui sont notre **dernier mystère**
p. 10 **: mes parties sexuelles**
p. 10 : je **rougis** : j'avais songé aux **femmes** qui m'ont connu et venais de me représenter **en amant passionné** (…) **visage** féminin.
p. 10 : la figure d'une femme (…) trop blanche **nudité** (…) Les femmes
p. 13 : **consanguinité**
p. 13 **: interminables travaux amoureux** (…) **plaisir**
p. 14 : **j'aimais à me dénuder le torse** (…)
p. 16 : l'un de mes **grands plaisirs**
p. 17 : il s'était tourné face à moi [jusqu'à] homme du désert (p. 18)
p. 19 : **pour la première fois** (…) la bonne Nanette
p. 21 : pourvu d'un visage auquel je prêtais toutes les **impudeurs de la nudité**, je devais encore **apprendre** que j'avais un corps. Ce fut Léone qui s'en chargea.
p. 21 : Léone avait une **poitrine** lourde et, sous un sarrau sombre qu'elle boutonnait

jusqu'au cou, une peau très **blanche**
p. 22 : [Léone] me montra le **coït** des animaux.
p. 22 : [Léone] me demanda si j'avais déjà vu pisser une femme
p. 22 : [Léone] s'accroupit [jusqu'à] un sourire un peu triste (p. 23) **blouse dégrafée**, **décalotté**, **plaisir inconnu**, sentir sur ma **cuisse** un **liquide tiède** dont l'écoulement me donnait le vertige
p. 24 : **à moitié nu comme un gamin** (…) j'oubliai le **plaisir** qui l'avait précédée [la douleur]
p. 29 : je **rougissais** (…) il me semblait que je nommais quelque **organe génital** et que ma honte dût rejaillir sur mes parents.
p. 36 : l'insupportable **extase des femmes**
p. 42 : nul visage de femme (…) **roman sentimental** (…) porter les mains à mon **bas-ventre**. Je voulais croire encore qu'il était possible de se passer du **ventre des femmes**, de leurs odeurs, de leurs voix.
p. 43 : le **plaisir charnel** et la certitude de mourir. Je **rougissais** de porter en cachette à Léone **mon linge souillé** (…) **la douceur de son sein** me hantait
p. 43 : je finis (…) par **guetter** Léone à sa toilette du soir (…) cette femme (…) Sa longue chemise de nuit blanche collait par endroit à sa peau humide (…) Je tendis mes mains d'aveugle vers ses seins […] Léone se laissa d'abord faire
p. 44 : j'étais **tourmenté** par la **chair**. Rien n'eût pu me réjouir davantage.
p. 44 : Ana ressemblait à une collégienne sans gloire autant qu'à **une femme mû**re.
p. 45 : elle se renversa, approcha ma tête de sa poitrine : il me fallut **téter**, selon son **désir**, avec un appétit d'enfant, ses seins n'étaient guère plus gros que des nèfles. Et elle **minaudait**, me **berçait**, me demandait sans se soucier de la réponse si c'était bien bon. Je la laissai enfoncer sa **langue** dans ma **bouche** (…) aux yeux agrandis et bêtes, je connus sans tarder cette **secousse** qui hante les humains : plus que du plaisir, c'était une **délivrance brutale**
p. 48 : **rougissant** comme si je prononçais là quelque chose **d'obscène** ou de bête
p. 50 : **j'acquis bientôt le goût exclusif**, quoique mesuré, de ces **filles** à qui j'étais reconnaissant d'apaiser simplement le tourment dont Ana avait été **l'initiatrice** et avec lequel je vivais, tel Gurnemanz avec sa plaie. **Ce goût des filles publiques**, je l'ai encore, malgré mes nombreuses **furtives amies** : je n'étreins jamais une **putain** sans avoir l'impression de me laisser couler dans l'eau laiteuse d'un lavoir de campagne et d'être

rendu à une quiétude enfantine.
p. 56 : mon **succès auprès des femmes** (…) je suis cette sorte d'homme à qui songent les femmes, faute de mieux, dans les moments de grand ennui ou de désarroi (…) De camarade, je devenais provisoire amant de l'après-midi ou des nuits blanches (…) Le **coït** rendait vite chacun à soi.
p. 57 : à la nudité féroce de son visage, à son territoire, à une **intimité** où l'autre était exclu, avait toujours été exclu : les **gestes amoureux** étaient une intrusion à peine **consentie**, qu'il fallait sur-le-champ payer d'une haine mutuelle que seule apaisait la nouvelle faim du corps d'autrui.
p. 57 : **telle moiteur de l'entre-jambe**. (…) **impie** voire **obscène** (…) ces **peines de cœur** (…) mes furtives amies
p. 59 : **ma vie affective**, puisqu'il faut se résoudre à des expressions grossières, se limitait à une correspondance régulière avec mon père.
p. 60 : si je m'étais montré nu dans ma chambre où nous nous confessions
p. 69 : frivolité des **libertins**
p. 69 : je me liai avec Sylvie, la fille d'un cantonnier d'une bourgade voisine.
p. 70 : [elle] me fit croire que je pouvais aimer (…) je n'ai jamais cherché à conquérir nulle femme. (…) elle se laissa approcher, prendre par la taille, **baiser** sur la **joue**
p. 71 : Ce fut Sylvie qui me demandait de l'embrasser. (…) Sa bouche était fraîche. Je lui caressai la poitrine.
p. 72 : **J'aimais** Sylvie pour (…) Quelques jeunes femmes me furent ainsi **chères**
p. 72 : pseudonyme commode pour la **prostitution** de haut vol [à propos de Béatrix, personnage d'un roman de Balzac] (…) En vérité, j'avais pour Sylvie des **sentiments** peu ordinaires
p. 73 : J'avais dit à Esquirol que j'étais amoureux.
p. 81 : Ce n'est qu'après la mort de Viviane que je me suis demandé si l'on n'avait pas souhaité que **j'épouse** cette cousine inconnue.
p. 82 : son visage s'ouvrait et semblait vous convaincre que le monde ne méritait pas qu'on le regardât. Il était alors difficile de ne pas l'admirer.
p. 82 : Il y avait longtemps que je ne me refusais plus à nulle femme, que j'étais, pour reprendre l'expression de mes furtives amies, l'homme de toutes les femmes.
p. 83 : sentant avec plaisir sous mes pieds nus les froids carreaux de brique rouge sang. (…) Ma **verge** se dressa (…) **vêtement de nuit féminin** (…) j'aurai souhaité être aussi **nu** que

Viviane sur son lit. (…) [Son visage] n'avait plus rien de féminin ni de jeune tant il était ouvert. (…) caresses désordonnées, joie injustifiable
p. 86 : je restai peu de temps avec ma **compagne** d'un soir, que je quittai peu après minuit : sa **tendresse** et son **babillage** était le prix exorbitant à payer pour la secousse qu'elle m'avait donnée. (…) je quittai toujours plus tôt **la couche des femmes** afin de rêver mieux à mon aise à mon dictionnaire.
p. 87 : vide de **sperme**

Ce relevé montre que le topique est nettement moins important que dans l'œuvre de Michel Rio. Il traduit tout de même une certaine force cohésive du fait du partage du même sème isotopant entre chacun des lexèmes de ce relevé.

10.1.2.2.2. Le relevé concernant le topique « connaissances culturelles »

La connaissance culturelle se limite, dans ce récit, à la connaissance littéraire. Elle est identique à celle que nous avions précisée dans *Archipel* de Michel Rio. Par ailleurs, les maîtres à penser du héros se multiplient dans *L'Ecrivain Sirieix* : Monsieur Etienne, Louis Neuveterre, Esquirol et l'oncle maternel. Le héros d'un roman de formation peut alors avoir plusieurs mentors pour accéder aux connaissances culturelles.

Connaissances culturelles
p. 9 : Je n'ai vraiment aimé que la **littérature** (…)
p. 11 : la pure et exclusive et **secrète** perspective de mon existence – tout entière **vouée à la littérature**.
p. 13 : récits d'aventures coloniales (…) éclat des victoires.
p. 13 : sensible à la respiration douloureuse de l'Histoire.
p. 14 : dont la seule passion était la lecture.
p. 14 : **Elève médiocre** et **discipliné**, je ne vivais que pour les moments où je retrouvais, le soir, **la paix des livres** sous la lampe.
p. 15 : **élèves**, **maîtres**, **serviteurs**, anonymes passants ou **gens de connaissance**.
p. 15 : ma grande **politesse**
p. 16 : seuls les **livres**
p. 18 : **condisciples**

p. 22 : [Léone] **m'enseigna** le nom des herbes et des arbres et ceux, fantaisistes, de quelques constellations, **m'apprit** à prévoir le temps qu'il ferait, me montra le coït des animaux (…) **ceux qui ne savent pas écrire**.
p. 25 : si j'étais un véritable écrivain
p. 29 : **la salle de classe** (…) j'étais, et je le répète, **un élève médiocre et docile**. **J'acquis** néanmoins pour **mes maîtres** un mépris (…) **Ce qu'on nous enseignait en français**, par exemple, me paraissait sans commune mesure avec les délices que me donnaient mes **lectures**.
p. 30 : récente **découverte** des **poètes**. Lamartine, Hugo, Baudelaire venaient remplacer Dumas, Dickens, Stevenson et Jules Verne sur ma table de chevet. Je dois avouer que je m'étais mis à **écrire** : **poèmes et narrations brèves** (…) mais je n'écrivais que pour perpétuer l'émotion suscitée par la lecture
p. 30 : M. Vergne (…) aimait par-dessus tout qu'on le trouvât **spirituel**. (…) **La classe.**
p. 31 : **Rimbaud** (…) **son bureau** [de M Vergne]
p. 31 : le visage frémissant du **professeur** (…) poème de Baudelaire
p. 32 : **la classe** hurla de rire (…) la méfiance des **professeurs**
p. 33 : Le printemps de 1968 n'eut rien de remarquable, sinon une chaleur excessive et **l'excitation de quelques esprits** (…) **mon professeur d'histoire**
p. 34 : de mes dernières semaines de **collège**, je ne retiens qu'un épisode singulier qui acheva (…) de me relever à moi-même.
p. 34 : je trouvais là le calme nécessaire à la lecture. Les têtes étaient néanmoins trop échauffées pour qu'il me fût loisible de **lire** (…) mon **livre** m'échappa, tomba dans la cour.
p. 35 : Un des petits s'en empara aussitôt pour le passer à **l'élève** Bessou (…) **le livre abominablement souillé** (…) l'élève Bessou (…) mon livre (…) [j']aperçus mon livre.
p. 37 : A l'automne, j'étais **pensionnaire** à **l'institut Bourdessoule** (…) Les trois années que je demeurai dans **cette vaste bâtisse** (…) longs corridors blancs, **le réfectoire** bruissant de murmures, la paix grisâtres des **dortoirs**, les promenades sous les vieux tilleuls moussus, l'embrasement vespéral des vitraux de la chapelle, la rumeur proche de la ville ?
p. 37 : [M. Bourdessoule] cultivait avec Louis Bourdaloue une ressemblance plus que patronymique. (…) la **grammaire**. (…) Il avait longtemps **dirigé une école française au Proche-Orient**. (p. 38)
p. 38 : D'un **établissement religieux**, son **institut** avait la **discipline** et la luminosité calme.

La lenteur et le silence y étaient, au même titre que la **mémoire** et la domination du corps, des **exercices majeurs**. De jeunes maîtres au visage brûlé par le soleil d'Orient étaient nos tuteurs. (…) Façonner nos esprits à l'image d'un champ de vigne bourguignon, telle était la comparaison (…)
p. 38 : **ses principes pédagogiques** [de M. Bourdessoule]
p. 38 : (…) M. Etienne, mon tuteur, l'esprit plutôt sombre ; M. Etienne promit de l'éclairer ; le fait est qu'il l'éblouit.
p. 38 : **personnages de romans** (…) [M. Etienne] aimait **l'enseignement** comme on aime la religion (…) Nerval (…) Labrunie [le vrai nom de G. De Nerval]
p. 39 : la grande lumière française (…) mon amour de la littérature à son véritable principe : le respect amoureux de la langue (…) souterrains latins et grecs (…) étude perpétuelle (…) J'écrivais alors des poèmes en prose inspirés d'Aloysius Bertrand et de Baudelaire ; il refusa de les lire (…) Ecrire n'était à ses yeux pas plus nécessaire que la pêche à la ligne (…)
p. 39 : les **cours d'histoire religieuse** m'intéressent davantage que l'étude obligée de ceux que nous appelions les ennemis et qui étaient alors Gide, Sartre, Camus. La troisième année, j'eus la naïveté de parler d'entrer au séminaire.
p. 40 : il sut me convaincre qu'en croyant, comme je le disais, **m'initier à Dieu** (…) nous ne vous avons pas enseigné à vous montrer si pitoyable (…) j'avais assez **d'ingénuité** (…) qui me permettraient de **devenir**, par exemple, un écrivain ou un professeur.
p. 41 : les **bâtiments**, les **bibliothèques** qui nous entouraient (…) [M. Etienne] ouvrit les vitres d'une bibliothèque dans laquelle il prit deux volumes qu'il me tendit ; je reconnus les deux **tomes à couverture** de carton bleu pâle et au dos de toile bleu marine de Marcel Braunschvig : notre littérature étudiée dans les **textes**, **manuel** qui m'avait accompagné pendant ces trois année et que j'avais fini par **connaître par cœur**, tirant une **secrète gloire de la connaissance** de noms obscurs que ceux d'Antoine de la Salle ; Marc-Antoine Muret [jusqu'à] François Ogier.
p. 42 : A dix-huit ans, j'étais **bachelier**, vierge et plus innocent que le plus niais des **collégiens**.
p. 42 : tels mes **condisciples** (…) **roman sentimental**
p. 44 : la formule salvatrice, si souvent rencontrée dans les livres (…) **collégienne**
p. 47 : je (…) lisais moins (…) j'avais épuisé les **prestiges juvéniles de la lecture** (…) j'avais lu tout ce qui était accessible à un provincial **d'intelligence médiocre** (…)

littérature
p. 47 : contempler le dos des livres de la **bibliothèque** paternelle, que j'avais plusieurs fois classée avec un soin jaloux, sans trouver néanmoins un ordre qui me satisfît.
p. 48 : **vocation littéraire** (…) cités importantes de l'Europe (…) **je voulais être** écrivain (…) cela faisait belle lurette que je n'écrivais plus (…) pour écrire, il faut avoir beaucoup vécu…
p. 48 : Mon père m'avait donné pour **mentor** un de ses hommes de confiance. (…) Louis Neveterre me considérait avec une ironie bienveillante. **Très cultivé**, **d'une érudition pointilleuse en matière de littérature religieuse**, il prétendait n'aimer plus que la **musique** et les femmes vénales (…) (p.49)
p. 49 : Les villes d'Europe m'intéressèrent pour peu que j'y retrouvasse le souvenir d'écrivains que **j'admirais**. (…) Neuveterre me lisait à haute voix *Le Divan* de Goethe. (…) Keats (…) sa littérature [de l'Angleterre] (…) Brontë (…) le douteux désir d'être écrivain (…) travaillant pendant des nuits entières à des livres dont les titres nombreux (…)
p. 50 : les littératures (…) il me semblait **qu'un écrivain se doit de tout connaître**
p. 51 : je crus sentir que le poète [Francis Jammes] me chuchotait des vers à l'oreille (…) sous l'œil narquois de Neuveterre (…) je vivais à tâtons dans **l'infini livresque**.
p. 52 : j'eus la prétention d'y voir la confirmation de ma vocation d'écrivain.
p. 52 : je savais pourtant que je n'écrirai point, étant devant la langue tel un moineau en face d'une couleuvre.
p. 53 : **études des lettres** (…) au moins ferait-on de moi, soupirait ma grand-mère, un mauvais professeur. Etudes pour lesquelles je n'eus guère d'enthousiasme : le structuralisme, alors en vogue, tout comme la psychanalyse et certaines théories d'avant-garde à quoi je ne comprenais rien tout en affectant d'y souscrire pour préserver ma tranquillité (…) **auteurs classiques** (…) **histoire de la littérature** (…) **une sorte de dandysme intellectuel**
p. 54 : les théories, les **discussions**. Et ces petits esprits, épris du seul fonctionnement des textes et de l'inconscient, me consultèrent secrètement sur des points **d'histoire littéraire**, comme on consulte pour des maladies vénériennes.
p. 54 : Ils fondèrent une **revue littéraire**, me demandèrent des textes, les refusèrent. (…) ; je n'écrivais que pour être certain que je ne serai pas un écrivain (…) **grandes œuvres** tombées dans l'oubli
p. 55 : m'abandonnant à la pure et humble joie du **scribe** devant la langue

p. 57 : j'aimais à contempler le dos des livres de **ma petite bibliothèque** (…) manie du classement (…) le goût du savoir (…) **acquérir un ouvrage** (…) pour son format, la beauté austère de son titre ou le nom prestigieux d'un auteur que je ne lirais pas. (p. 58)
p. 58 : je me récitais muettement titres et patronymes, trouvant dans cette rumination opiniâtre un plaisir aussi vif que celui que je prenais, naguère, à me remémorer les prénoms des filles que j'avais étreintes : guirlandes de visages plus ou moins effacés, auxquels les noms rendaient une vivacité toute **musicale**. (…) mon œuvre.
p. 59 : récits (…) je ne différais guère des écrivains authentiques (…) nous ne parlions que de **littérature**
p. 60 : les vrais écrivains étaient ceux qui mettaient en jeu leur vie et qui tentaient d'apprendre à mourir (…) toute sorte d'écrivains (…) la **biographie** m'importait plus que les œuvres.
p. 60 : L'influence de Neuveterre déclinait. (…) Je me cherchai un **maître** tout en voulant rester **libre**. J'élus pour cela Esquirol, un écrivain déjà **notoire** (…) rien ne me parut plus enviable que de passer aux yeux de tous, sinon aux siens, pour son **disciple favori**
p. 61 : Esquirol avait un esprit vif (…) professeur de **philosophie** dans un **lycée** de banlieue, il affectait de mépriser sa **discipline**. Ses auteurs de prédilection étaient ceux du Moyen Age européen. Il avait publié, outre maints articles sur des sujets divers, deux brefs **romans**, un **essai** sur les impostures des « modernes », des poèmes rédigés dans une langue imaginaire (…) poésie latine (…) Marcel Schwob, *etc*. (…) livres (…) auteur (…) œuvre (…)
p. 62 : **disciple** + nom de personnages d'histoire (…) **peinture** abstraite (…) **musique** de l'Inde du Nord (…) reproductions des tableaux de Jean-Baptiste Greuze (…) après avoir lu son premier roman (…) longue épître (…) **bibliothèque nationale** (…) s'il m'avait **initié** aux **arcanes** majeurs.
p. 63 : il me fit écrire des comptes rendus de livres d'avant-garde pour de luxueuses revues dont il était **l'aristarque**. **J'imitai son style** (…) question de littérature
p. 64 : les écrits d'Esquirol (…) je ne les lus pas vraiment (…) le subtil **scholiaste** (…) langue française (…) mon goût du classement (…) liste de ses livres et de ses textes parus en revue.
p. 65 : [Esquirol] était à mes yeux un des seuls contemporains capables de perpétuer, qu'il le voulût ou non, l'esprit de notre langue ; mais la littérature en tant que telle ne m'intéressait déjà plus.

(…) haine de l'écriture (…) œuvre (…) nouveau texte (…) histoire de la littérature française
p. 66 : bibliothèque (…) livre (…) grandes cartes **d'école** obsolètes
p. 67 : [mon oncle] m'apprit à aimer l'Empire, la **discipline** et ce qu'il appelait l'œuvre française dans le monde (…) il m'avait donné le sentiment géographique et historique de la France (…) conscience linguistique
p. 69 : poètes (…) artiste (…) les quelques articles que j'avais publiés, nécessaires **préludes** à de grandes œuvres.
p. 70 : mes études
p. 72 : Nerval (…) **héroïne** (…) Gide (…) Isabelle *etc*.
p. 73 : titres de ma bibliothèque (…) autres bibliothèques (…) je connaissais presque tous les volumes (…) bibliothèque idéale (…) **mécène** (…) livres impérissables de la **littérature universelle**
p. 73 : [Esquirol] me supplia enfin d'épouser Sylvie ou de renoncer à elle.
p. 74 : [Noms d'écrivains] (…) **littérateurs** (…) œuvre **personnages** (…) collégiens
p. 75 : Pitoyable, Esquirol ne l'était ni plus ni moins qu'un autre ; mais **il sentait que le regard que je posais sur lui avait changé, que j'étais sur le point de le deviner** : je lui devins plus insupportable qu'un disciple qui l'eût dépassé ou trahi. Je lui échappais.
p. 76 : **folliculaire** (…) écrivains importants (…) consciences universelles + [nom d'écrivains]
p.77 : écrivains contemporains (…) œuvre (…) nouveau classicisme (…) baroque (…) romantisme neuf (…) livres (…) œuvres représentatives du génie français (…) dictionnaire (…) vrais écrivains de langue française
p. 78 : **dictionnaire philosophes**, **mémorialistes**, **historiens** (…) **auteur** (…) Jarry
p. 79 : [Noms d'écrivains] **compositeurs** (…) **cinéastes** (…) **peintres**
p. 80 : de chaque auteur, je ne citais que les œuvres principales (…) esprit clair (…) **grand dictionnaire** et **dictionnaire abrégé**
p. 85 : mon travail de lexicographe
p. 92 : j'avais abandonné mes études, après une **licence** de lettres, pour entrer dans l'Administration. (.. désirs médiocres (…) passion du classement et de l'ordre
p. 92 : synthèse de plusieurs écrivains français.
p. 93 : à l'époque où je sentais qu'il me fallait un **maître** (…) auteur (…) œuvre (…) écrire (…) tourments dérisoires de l'écrivain (…) **la littérature est une sorte d'apprentissage de**

la mort ou (…) du sommeil (…) **dictionnaire** (…) **mémorisation**
p. 94 : roman (…) récit (…) **grande œuvre littéraire**

Le topique « connaissances culturelles » est un peu plus important que le topique « connaissances sexuelles » mais reste également moindre que dans l'œuvre de Michel Rio.

De façon générale, nous pouvons tout de même signaler que l'accès aux connaissances (tant du corps que du développement de l'esprit) reste très important ; c'est pourquoi, même si nous les distinguons, nous avons réuni ces deux topiques dans ce chapitre sous un autre plus général de « connaissances ».

10.1.2.3. Le relevé concernant le topique « isolement »

Nous pouvons constater que le topique propre à l'isolement est constant dans cette œuvre. Le narrateur, « je », est un solitaire, toujours plongé dans ses lectures. Le rapport avec autrui est également difficile : ses camarades de classe le haïssaient quand il était enfant et ses parents ne lui ont donné que peu de considération. Lorsque le narrateur entreprend un voyage pour se cultiver davantage, il s'agit là encore d'un isolement, d'une séparation. Il quitte le cocon familial.

L'isolement peut également se caractériser par l'errance, induite dans la notion de voyage, même si ce thème-ci, si cher aux romans d'apprentissage (de façon générale) du XIX^{e} siècle, reste marginal dans le récit : ce n'est qu'un passage de l'œuvre et non l'œuvre entière qui traite du voyage.

Isolement
p. 9 : **Solitaire**, je n'aurai jamais été **seul**. (…) D'ailleurs ne pourrait-on pas renverser la formule et dire que j'ai toujours été **seul**, malgré mon peu de goût pour la **solitude** ?
p. 9 : la **solitude**, je m'y **résigne**
p. 10 : **unique souci** de ma vie.
p. 14 : **seuls moments** de gaieté
p. 14 : je ne **différais** guère – et n'entendais pas qu'il en fût autrement – des rejetons de la bourgeoisie traditionnelle.
p. 14 : **unique**
p. 15 : je **m'abandonnais** (?) [à considérer comme abandon ?]

p. 15 : **Les autres**, je ne les voyais pour ainsi dire pas
p. 16 : Je n'avais jusque-là **pas eu de visage** (la triste **figure incertaine** et **impersonnelle** que je découvrais dans le miroir **ne m'appartenait pas vraiment** (…)
p. 17 : **je mourrai seul**
p. 17 : **confession publique**
p. 19 : **tout n'est point dicible**
p. 19 : **espace incertain, voire inhumain**, de leur **exclusion réciproque**
p. 19 : il se peut que je leur en ai voulu [à mes parents] de me faire sentir, en me laissant **seul avec moi-même** comme **s'ils m'eussent chassé** doucement du paradis, que je **devenais**, selon l'expression grave et ironique, **un homme**
p. 20 : **je me résignais à n'être point différent des autres**
p. 21 : cette enfant de **l'assistance publique**
p. 24 : [Léone] **m'abandonna** dans le pré **obscur**
p. 25 : **confession**
p. 26 : Je traversai la ville. On se retournait sur moi ; plus tard, on dirait à mes parents que j'avais l'air d'un apôtre sur les chemins d'Asie Mineure
p. 26 : Je (…) ne répondais pas aux gens qui me saluaient.
p. 26 : des fillettes très laides me jetèrent des cailloux sans réussir à me mettre en colère.
p. 27 : l'asphalte, **seul**, me rendait mon aplomb (…) **ma violente intimité**
p. 28 : il me fallait **m'abandonner à lui** [à mon père] p. 29 : **honte**
p. 30 : **les jugements d'autrui**
p. 30 : **La classe était contre moi.**
p. 31 : La répétition du mot nuage (…) parut la pire des insolences à la classe
p. 31 : **le silence haineux des autres** (…) mon attitude de **supplicié** (…) à mes **seuls yeux** (…) un prestige de **martyr** (…) mon **humiliation**
p. 32 : mon nom déformé me **clouait à moi-même**. (…) **solitude volontaire** (…) mon goût du silence et du **retrait** (…) **un souffre-douleur** (…) le **mépris** des bons élèves (…) admiration ricanante des **cancres**, la **méfiance** des professeurs (…) personnage frappé **d'opprobre** (…) avec un sourire **résigné**
p. 33 : me mettaient **mal à l'aise** (…)
p. 34 : Je sentais naître en moi l'orgueil paradoxal des **humiliés**, des **incompris**, de ceux qui

ne peuvent vraiment être de leur siècle et qui mourront dans la joie des pauvres.
p. 34 : [je] songeais sans mélancolie que j'eusse pu ne point exister et que je ne laisserais pas plus de traces qu'une araignée d'eau sur la surface d'un étang. Si je n'avais pas d'amis, je ne pensais pas mériter pour autant les ennemis que mon attitude avait dressés contre moi (…) Je finis par recevoir des volées de cailloux (…)
p. 35 : il se passa ceci d'extraordinaire qu'au moment où j'eusse pu prendre le dessus, je devins **indifférent** à notre lutte (…) **la condition de vaincu** ne me déplaisait point
p. 39 : Je connus, bien sûr, **des moments de détresse** : je **m'abandonnai** alors à la prière, jeûnais, faisais silence jusqu'à sentir poindre en moi non les lumières de l'Eglise Eternelle, mais une joie qui en était la douloureuse promesse et qui me faisait défaillir.
p. 40 : je n'avais pas de vocation
p. 41 : vous vous croyez **désespéré** (…) il vous faudrait **en vous seul** chercher la lumière.
p. 41 : je me senti soudain **délivré**.
p. 42 : **livré à moi-même**, remâchant obstinément le mot **déréliction** avec une complaisance qui m'exaspérait.
p. 42 : je m'indignais que nous **différions** tant des animaux, qu'au contraire d'eux (…)
p. 43 : il me fallait déchoir, être **un homme comme les autres**
p. 44 : mon **désarroi** (…) j'étais moi-même près de me sentir heureux, **délivré**
p. 45 : je n'aurai de cesse que de le retrouver, jour après jour, seul, attendant avec une inquiétude grandissante le très matinal moment qui me rendrait à mes rêveries.
p. 47 : propre à m'empêcher de **sombrer** au plus marécageux de moi-même ?
p. 48 : Son intention [de mon père] était que je **voyageasse**, **m'ouvrisse l'esprit**.
p. 48 : **j'errai** plusieurs semaines dans les hivers et les printemps de l'Europe.
p. 49 : je m'imaginais avec ferveur, dans la **solitude** du Pouget
p. 50 : nous étions deux **dévots errants**, sceptiques et hallucinés
p. 51 : **ne me souciant pas d'autrui que de ma petite personne**, je n'avais point de morale
p. 52 : Le monde, à mon retour, me restait une **énigme**.
p. 52 : **voyage** d'Orient
p. 52 : S'il me garda de son affection, [mon père] cessa de s'intéresser à moi – ou le feignit – et me **méprisa** un peu.
p. 53 : Ma mère, elle, affecta de rester **indifférente** à mon avenir. (…) je lui faisais penser à ces brillants officiers de la Grande Guerre, qui n'avaient jamais trouvé leur place dans la **société** ? (…) Quand il fut admis qu'on ne tirerait rien de moi, on décida pour sauver les

apparences que j'irais à Paris pour des études de lettres.
p. 54 : projet **ténébreux** et apparemment si insensé **pour tout autre que moi** qu'il demeura **secret** jusqu'à aujourd'hui.
p. 55 : m'abandonnant à la pure et humble joie du scribe devant la langue.
p. 56 : ceux qui avaient renoncé à me comprendre (…) **mon visage clos** (…) [je] **n'aimais point, n'étais pas aimé.**
p. 57 : à son **territoire**, à une **intimité** où l'autre était **exclu**, avait toujours été exclu
p. 57 : n'étais-je pas le seul à soutenir, sans cynisme ni exagération, qu'on pouvait vivre **sans se dédier à autrui** comme une forêt aux flammes ? Avant de m'abandonner au sommeil
p. 58 : les yeux clos
p. 61 : un silence de **cloître**
p. 62 : C'était au demeurant **un homme comme les autres**.
p. 64 : il suffisait que je fusse **seul** quelques instants pour prendre cet air pénétré (…)
p. 65 : **étrange** amour, **exclusif**, **sans réciprocité**
p. 66 : dans la **demeure** où je suis né (…) grande pièce **aux volets éternellement clos**, aux murs tapissés d'armes diverses (…) trois chambres **reculées**
p. 68 : **persiennes** [dans la chambre où le héros et né]
p. 71 : **ce petit pré fermé** (…) **un couderc** (…) nous avions trouvé un **refuge** dans un **fournil abandonné**
p. 71 : Je ne me souciais pas de savoir si j'étais aimé.
p. 73 : **besoin narcissique d'autrui** ou la **peur d'être seul** (…) je ne m'approchais **d'autrui** que pour mieux me convaincre de mon inanité.
p. 73 : le souvenir délicat (…) me dispensait d'aimer, m'épargnait toute confusion sentimentale.
p. 76 : J'attendais avec fièvre d'être seul. (p. 77)
p. 79 : et j'avais la **faiblesse** de me croire en **exil**.
p. 81 : N'étant guère de mon siècle, **indifférent** aux naissances, aux morts ou aux **séparations**, je me **résignais** sans difficulté. **Je me serai aussi bien résigné au mariage.**
p. 81 : bref **voyage**
p. 82 : Viviane était une jeune fille d'autrefois comme les autres
p. 83 : plainte **solitaire** (…) si éloignée de tout sentiment humain, si vivement et gravement

nue qu'elle **excluait** tout accompagnement dans la **détresse** ou la joie.
p. 85 : **voué au secret**, **inavouable** même (…) je ne suis pas un être moral ; je ne prise pas pour autant l'immoralisme (…) nous avons **les yeux brouillés de larmes** et les mains dans **l'invisible** ; notre culpabilité originelle est trop grande pour que nous ne nous croyions pas innocent, même si nous passons notre vie à écorcher cette innocence.
p. 86 : **petite maison** de banlieue (…) la déchéance physique m'était odieuse ; je ne savais pas aimer les humbles ni les humiliés (…) **clochard**
p. 87 : j'étais tout aussi **indifférent** à ma propre mort et **c'était bien cela qui nous avait rapproché**, cet homme et moi (…) j'espérais qu'il me délivrerait.
p. 87 : j'étais seul au monde, la lune coulait dans mes veines, et tout m'était permis (…) mes yeux étaient **clos** ; son visage apaisé, **délivré**.
p. 88 : **clochard** (…) Je ne me sentais coupable de rien.
p. 89 : Ma mère (…) n'avait bien ou qu'elle était **perdue**.
p. 89 : Cette langueur **me lia** plus fortement à elle [à ma mère]
p. 92 : mon goût du **silence** fut près de me valoir **l'hostilité** de mes collègues
p. 92 : je vis seul dans mon **petit appartement** de banlieue
p. 93 : braver une **solitude** que j'étais incapable de supporter (…) tourments dérisoires de l'écrivain
p. 94 : **dans une grange abandonnée** (…) m'abandonner davantage au sommeil (…) **aveugle** (…) **infirme** (…) **secrète** (…) dans des **chambres obscures**
p. 95 : **déclin** (…) **je ferme les yeux**

Le topique « isolement » semble être le plus important ou du moins tout autant que le topique « maturité » ou le topique général « connaissances ».

Les points communs entre les deux ouvrages sont flagrants, à ceci près qu'il faut élargir la notion d'isolement en y incluant tout ce qui peut relever de l'errance (comme le voyage par exemple) et, concernant l'accès aux connaissances sexuelles, la femme n'est pas nécessairement inaccessible, ni unique, et la relation sexuelle peut être d'ordre homosexuel.

Le voisinage de l'ensemble de ces occurrences permet d'unifier le texte dans son intégralité sur l'axe syntagmatique. C'est en ceci que nous pouvons parler de disposition macro-textuelle.

10.2. La disposition micro-textuelle et la complétude textuelle

Si l'approche que nous avons choisie jusqu'à présent dans ce chapitre nous permet de rappeler qu'il y a bel et bien un effet de force cohésive globalisante qui s'effectue à l'échelle du texte dans sa totalité, dans son intégralité, ces seules observations ne permettent pas d'expliquer véritablement le fonctionnement de la complétude textuelle : un texte unifié n'est pas nécessairement complet. Il est indispensable, pour appréhender la complétude textuelle, d'observer comment elle s'opère selon les différents niveaux linguistiques et entre autres selon les différents niveaux contributionnels.

En effet, puisque le texte est une macro-contribution en ce qu'elle est complète, nous avons pu observer précédemment qu'une macro-contribution était constituée de micro-contributions, elles-mêmes pouvant être constituées encore de micro-contributions jusqu'à une certaine irréductibilité du phénomène. Chacune de ces micro-contributions fonctionne de la même manière qu'une macro-contribution, c'est-à-dire qu'elles présentent, toutes, une complétude textuelle. L'analyse que nous perpétuons à travers d'autres romans et entre autres de *L'Écrivain Sirieix*, permettra très probablement d'enrichir ces premières observations.

Tout d'abord, s'il est un phénomène d'intégration macro-textuelle, il y a également un phénomène d'intégration micro-textuelle. C'est précisément ce à quoi nous allons nous intéresser dès à présent.

10.2.1. Les marques linguistiques de répétition et les thèmes contributionnels

Dans *Archipel* de Michel Rio, les contributions qui trouvaient une certaine complétude en ce que l'unité sémantique de celle-ci se formait entre un nom propre, puis sa vie pronominale jusqu'à ce que le nom propre réapparaisse, donnant naissance alors à une nouvelle micro-contribution. Nous en avons encore quelques exemples qui parcourent le récit soumis à l'analyse. Chaque fois que l'anaphore est résolue, nous obtenons une micro-contribution.

(1). Esquirol haussait les épaules : il jugeait dérisoires les nations et la psychologie des peuples, et comparait les journalistes à de vieilles femmes qui ont mal aux dents. Il ne me convainquait plus[155].

En définitive, il est assez rare de rencontrer l'exemple parfait de ce que nous avancions théoriquement. Ce phénomène se produit mais de manière peu fréquente là encore, phénomène plus rare d'ailleurs dans *L'Écrivain Sirieix* que dans *Archipel* : il y a souvent plusieurs pronoms personnels, dans une même micro-contribution, qui s'entrecroisent. Néanmoins, le fait est qu'il y a bel et bien une unité sémantique puisqu'il s'agit bien de l'apport d'une information d'un autre ordre qui apparaît, par rapport à la micro-contribution précédente et par rapport à celle qui lui succède.

(2). Léone était une de ces grandes filles de ferme comme en n'en voit plus guère. Cette enfant de l'Assistance publique avait été autrefois recueillie par nos fermiers du Pouget. Elle passait pour innocente. Comme on ne la marierait pas, on ne lui donnait pas d'âge ; elle n'avait que trente ans. Renfrognée ou attendrie, elle relevait bravement une figure que tout le monde trouvait sans grâce. Moi qui l'avais souvent vue rire, j'aimais ce visage simple et doux, hâlé, aux yeux pâles, cette chevelure courte, toujours en bataille cette voix claire et déliée[156].

(3). Léone avait une poitrine lourde et, sous un sarrau sombre qu'elle boutonnait jusqu'au cou, une peau très blanche ; elle marchait prestement dans de gros sabots noirs à semelle caoutchoutée. Très franche, pudique et ignorante elle ne manquait pas de bon sens. Elle m'enseigna le nom des herbes et des arbres et ceux, fantaisistes, de quelques constellations, m'apprit à prévoir le temps qu'il ferait, me montra le coït des animaux. Elle avait pour cela des gestes graves et lents, et toute l'autorité de ceux qui ne savent pas écrire. Je ne savais rien lui refuser[157].

Les exemples (2) et (3) montrent deux micro-contributions qui s'enchainent l'une et l'autre sur l'axe de la linéarité textuelle. Nous pouvons bien observer ici que la première commence par le nom propre « Léone ». Une deuxième micro-contribution débute dès lors que le nom propre « Léone » réapparaît.

Comme dans notre deuxième partie, nous avons exclu de notre analyse les passages au discours direct qui sont plus rares dans ce récit. Nous constatons cependant que le

[155] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 76.
[156] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 21.
[157] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 21-22.

fonctionnement reste le même dans la réalisation des micro-contributions successives : une micro-contribution s'achève au passage au discours direct et une nouvelle débute après un passage au discours direct, et ce, même si certains éléments linguistiques, comme les incises par exemple, permettent de les lier les unes aux autres.

> (4). M. Vergne était un petit quinquagénaire chauve et replet, au visage lumineux. Il aimait par-dessus tout qu'on le trouvât spirituel[158].
>
> (5) - Vous rêviez, me dit-il[159].
>
> (6). J'acquiesçai. Je me sentais soudain las. Je voulus retourner à ma place[160].
>
> (7). M. Vergne frappa sur la table[161].

La succession de ces exemples (4), (5), (6) et (7) permet de mettre en évidence la petite taille que peut avoir une micro-contribution d'une part, puisque chacun des exemples ci-dessus est une micro-contribution à lui seul, et permet de mettre en évidence d'autre part le fait que le passage au discours direct, si bref soit-il, découpe le texte et fait apparaître les micro-contributions.

D'autres phénomènes encore lient les micro-contributions les unes aux autres. Nous les discuterons ultérieurement dans ce chapitre.

Le récit étant à la première personne du singulier, de nombreuses contributions sont constituées, non pas avec un nom propre, mais avec le pronom singulier de la première personne, « je ».

> (8). Je suis né en hiver. J'ai la faiblesse de voir dans cette circonstance anodine non seulement une chance, mais la raison de mes goûts et de mes actes. Ma ville natale ne se distingue guère des autres petites villes du centre de la France, sinon que les hivers y sont plus longs, rudes et lents qu'ailleurs. J'eus une enfance sans histoires. Je respecte trop les miens pour considérer que le bonheur de notre ville ne valait pas, mélancolique et éternel, celui de Barbezieux ou de tant de cités de province. Je crois en un seul Dieu et à l'influence inaliénable du paysage et du climat sur l'esprit et le corps ; plus que le mélange séculaire des sangs, c'est le ciel cru et l'ardoise, le granit

[158] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 30.
[159] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 30.
[160] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 30.
[161] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 30.

> et les brumes d'automne, les étés chauds où l'on se croit plus près des astres, la rudesse des voix et la douceur déjà méridionale de l'accent, qui m'ont donné l'âme grise, des yeux bleu pâle, des pommettes rougeaudes qui font ressortir la blancheur de ma figure, une nonchalance mêlée de brusquerie, le souci d'honnêteté, de rigueur, de résignation[162].

Des micro-contributions peuvent alors parfois se révéler être de grande taille. Certaines sont davantage descriptives, d'autres servent à faire progresser l'intrigue.

C'est par ailleurs grâce à cette écriture à la première personne du singulier que nous avons pensé que d'autres procédés permettant de circonscrire une micro-contribution devaient nécessairement agir, car l'écriture à la première personne du singulier est une des raisons qui explique certaines difficultés rencontrées pour le découpage du récit en micro-contributions. C'est le cas par exemple des adjectifs ou des pronoms démonstratifs cataphoriques.

> (9). Il se passa ceci d'extraordinaire **qu'au moment où** j'eusse pu prendre le dessus, je devins indifférent à notre lutte et laissai mon adversaire s'allonger sur moi, appuyer l'avant-bras sur ma gorge et m'attraper les testicules[163].

Le pronom démonstratif « ceci » a une valeur cataphorique en ce qu'il amorce ce qui va être dit dans la micro-contribution. C'est en ceci précisément qu'il contribue à créer cette force cohésive intra-contributionnelle. Il faut savoir que ce type de démonstratif tel qu'il a été employé dans l'exemple (9) est assez rare. On en retrouve un autre exemple mais qui annonce une micro-contribution formée par le passage au discours direct :

> (10). (…) Mon père eut ces mots qu'il prononça avec lassitude :
> - Pour écrire, il faut avoir beaucoup vécu[164]…

L'adjectif démonstratif précédant « mots » a une valeur cataphorique en ce qu'il anticipe les paroles qui seront prononcées par le père.

Cependant, nous avons établi jusqu'à maintenant que les passages au discours direct méritent une attention particulière que nous ne pouvons traiter dans ces présents travaux car le discours indirect est déjà bien plus riche que nous le pensions au départ. En revanche, cet exemple (10) prouve qu'il faudrait se pencher sur la question du passage au discours indirect

[162] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 12-13.
[163] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 35.
[164] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 48.

puis direct puis indirect afin de mettre en évidence les liens qui peuvent s'établir d'une micro-contribution à l'autre : lors d'un passage au discours direct, l'adjectif démonstratif cataphorique n'aurait alors pas un rôle unificateur intracontributionnel mais inter-contributionnel.

Ceci dit, il faut bien entendre que la quasi totalité des adjectifs et des pronoms démonstratifs a une valeur d'anaphorique.

> (11). J'ai cru quelque temps qu'il pourrait être la préface d'une grande œuvre littéraire - son prélude majestueux et sincère ; **or** cette œuvre était déjà derrière moi, démesurée, sans fin, secrète et inutile, porteuse de tous les désirs, nostalgique, loin du monde, en moi et hors de moi[165].

Nous pouvons constater dans cet exemple (11) que le syntagme « une grande œuvre littéraire » est repris explicitement par « cette œuvre » dans un environnement distributionnel très proche. L'adjectif démonstratif établit une relation entre les deux mots répétés permettant, outre l'effet de style de l'auteur, l'unification de cette micro-contribution. Il en est de même dans l'exemple qui suit :

> (12). Viviane vivait, près de l'église Saint-Sernin, au fond d'un sombre appartement tout en longueur, dont on ne pouvait franchir le seuil sans avoir l'impression de passer de l'été à l'automne. Agée de vingt-quatre ans, ma cousine était aveugle. Elle passait la plupart de son temps auprès de sa mère qui lui lisait d'une voix chevrotante des romans de René Boylesve ou de Gyp. Elle avait des moments d'une extraordinaire gaieté : son visage s'ouvrait et semblait vous convaincre que le monde ne méritait pas qu'on le regardât. Il était alors difficile de ne pas l'admirer ; il n'entrait dans cette admiration nulle pitié[166].

Il y a là encore une répétition entre « admirer » et « admiration ». L'adjectif démonstratif a une valeur d'anaphorique puisqu'elle précise que c'est le fait d'admirer qui a conduit à l'admiration. Il y a donc une répétition du sens du lexème « admirer » qui reprend l'ensemble de la micro-contribution : c'est tout ce qui a été dit avant qui suscite l'admiration. L'admiration, précédée de l'adjectif démonstratif, a alors un rôle unificateur intra-contributionnel.

[165] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 94.
[166] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 81-82.

Sans entrer plus précisément dans les détails, comme nous l'avons effectué lors de l'analyse de l'œuvre de Michel Rio, ce que nous avons dit à propos des noms propres est également valable pour les noms communs.

De même, les descriptions définies qui apparaissent comme le thème contributionnel sont employées pour éviter de continuer la pronominalisation, donc pour faire naître une nouvelle contribution (quelque chose d'autre sera dit à propos de X). Ce serait également une façon d'éviter une certaine lourdeur stylistique pour un énonciateur, en substituant au nom propre une autre forme de qualification, définie, qui n'est pas une forme pronominalisée.

Il est vrai également que dans les reprises anaphoriques, certains démonstratifs (adjectifs ou pronoms) peuvent contribuer à unifier une micro-contribution (et avoir par conséquent un rôle intracontributionnel). Le démonstratif peut d'ailleurs être anaphorique comme cataphorique. Quand il est cataphorique, il s'agit typiquement d'un rôle unificateur intracontributionnel. Quand il est anaphorique, *a priori*, cela dépend.

10.2.2. Les marqueurs contributionnels

L'analyse des œuvres du corpus révèle la très grande complexité d'un texte narratif. Notre hypothèse première qui consistait à penser qu'une micro-contribution débute par un nom propre ou un nom commun ou une description définie qui a toute une vie pronominale, et ce jusqu'à ce que les anaphores soient résolues, est observable mais de façon sporadique dans un texte.

Qu'est-ce qui permet alors de repérer la naissance d'une nouvelle micro-contribution lorsque nous ne sommes pas face à ce cas-là ?

Nous avons déjà en partie répondu à cette question lors de l'analyse de l'œuvre de Michel Rio dès lors que nous avions mis en avant l'existence de véritables marqueurs contributionnels. L'analyse d'une deuxième œuvre du corpus nous en dit un peu plus sur la diversité de ces marqueurs.

10.2.2.1. Les marqueurs de thématisation

Nous pouvons trouver en position initiale d'une micro-contribution un élément introducteur du thème contributionnel. Tout comme dans *Archipel*, nous n'en trouvons que très peu : deux différents, introduisant six micro-contributions.

(13). **Quant à mon père**, à qui son peu de loquacité donnait un visage de pierre, il fallait qu'il partît pour ses voyages d'affaires, en Norvège, pour que j'entendisse sa voix dans le bruit du tonnerre qui tournait au-dessus de ma chambre[167] (…)

Nous retrouvons également ce même marqueur (de type « quant à X ») aux pages 74, 80, 85 et 94.

(14). **Reste que** je l'ai imaginé tel, à une époque où je sentais qu'il me fallait un maître, pour contenir les désordres dans lesquels mon trop jeune âge, mon inexpérience et la tentation de l'excès eussent pu me jeter[168].

Le marqueur de type « reste que X » est le seul que nous avons relevé.
D'après nos relevés, les marqueurs de thématisation sont des marqueurs d'ouverture contributionnels.

10.2.2.2. Les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux

Plus fréquents que les marqueurs de thématisation, les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux introduisent de nombreuses micro-contributions dans un texte narratif. Que ce soit pour décrire le lieu de l'action ou pour relater des éléments de l'intrigue, ces marqueurs sont toujours présents et notamment en position initiale d'une micro-contribution. Ils peuvent être de natures grammaticales différentes : prépositions, adverbes, *etc*.

(15). **A Combourg**, **à Saché**, **à Senlis**, **à Croisset**, je délirais presque de bonheur, sous l'œil narquois de Neuvetèrre qui soutenait que j'étais plus niais que le dernier des romantiques et qu'on devrait interdire les romans, à l'exception de ceux de Chrétien de Troyes, de La Calprenède et de Balzac - notre seul génie politique, selon lui, et qu'il admirait en outre de n'avoir pas été un moraliste[169](…)

[167] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 21.
[168] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 93.
[169] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 51.

(16). **En Autriche**, il s'agenouilla dans la crypte de Saint-Florian, **devant** le cercueil d'Anton Bruckner[170].

Dans les exemples (15) et (16), le marqueur d'ouverture contributionnel spatial précise un lieu. C'est cette précision du lieu (ou de plusieurs lieux) qui est comme nécessaire à la réalisation d'une nouvelle contribution.

Ces lieux peuvent ne pas être nommés comme nous pouvons le voir dans les exemples suivants :

(17). **Dans un hameau**, des fillettes très laides me jetèrent des cailloux sans réussir à me mettre en colère[171] (…)

(18). **Du fond du couloir**, par une porte entrebâillée, provenait une faible lumière vers laquelle je m'avançai, sentant avec plaisir sous mes pieds nus les froids carreaux de brique rouge sang[172] (…)

(19). **Près des eaux mortes**, allongé dans les ajoncs, je rêvassais à de hauts faits, à des chevelures beurrées, au frémissement de l'acier[173] (…)

Jusqu'à présent, nous n'avons donné que des exemples de lieux « concrets ». Or, ces marqueurs peuvent introduire dans la nouvelle micro-contribution des objets ou des choses un peu plus « abstraites ». C'est le cas par exemple en (20) de la métonymie employée pour désigner l'ensemble des élèves.

(20). **Dans cette rêverie**, l'amour de la France occupait une place considérable : étrange amour, exclusif, sans réciprocité, qui me faisait porter sur le monde un regard aussi peu contemporain que celui d'un chevalier de Bouvines[174].

Le terme « rêverie » est un terme abstrait mais la préposition « dans » fait que nous avons bien affaire à un marqueur d'ouverture contributionnel spatial.

[170] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 49.
[171] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 26-27.
[172] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 83.
[173] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 14.
[174] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 65.

(21). **La classe** était **à présent** contre moi ; je savais que je ne m'en tirerais pas à bon compte[175].

« La classe » est donc le marqueur d'ouverture de cette micro-contribution.

(22). **Il y a des ruisseaux et des pentes** : l'eau est tantôt claire, tantôt trouble et bouillonnante, mais elle s'écoule : cela ne se discute pas[176] (…)

(23). **Il y avait, à la lisière du bois**, un banc sur lequel j'allai m'asseoir[177] (…)

La tournure agrammaticale accompagnée du pronom « y » est également un marqueur d'ouverture contributionnel spatial qui d'ailleurs dans l'exemple (22) est renforcé par « à la lisière du bois » que l'on peut considérer comme un élément introducteur également. Parfois, plusieurs marqueurs d'ouverture contributionnels sont présents en position initiale d'une micro-contribution, et ces marqueurs peuvent être de nature différente : il peut y avoir un marqueur d'ouverture contributionnel spatial et un autre temporel, comme dans l'exemple (20) où « à présent » est un marqueur d'ouverture contributionnel temporel.

D'autres exemples montrent qu'un même marqueur peut être dit à la fois comme spatial ou comme temporel, ce qui importe peu dans la mesure où ces marqueurs, même s'ils sont de nature différente, ont strictement la même fonction. Ce peut être le cas dans les exemples suivants :

(24). **A la fête du village**, parmi de jeunes paysans dont m'avait rapproché mon désarroi, je bavardai sans retenue, m'efforçai de sourire, posai la main sur l'épaule d'une très jeune fille, qui s'ébroua aussitôt et s'éloigna, les lèvres pincées[178] (…)

« A la fête du village » peut être à la fois le lieu comme le moment. Il n'empêche qu'il introduit une nouvelle micro-contribution. Qu'en est-il désormais des marqueurs d'ouverture contributionnels temporels ?

[175] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 30.
[176] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 85.
[177] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 87.
[178] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 44.

10.2.2.3. Les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels

Les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels sont extrêmement nombreux. Nous n'en prendrons que quelques-uns pour illustrer notre propos mais tous fonctionnent de la même manière.

Comme dans le roman de Michel Rio analysé dans notre deuxième partie, les marqueurs contributionnels temporels sont divers mais partagent tous une substance sémantique commune relative au temps.

> (25). **A ce moment** le soleil perça et jeta aux vitres un or terni. Je frémissais ; j'étais au bord des larmes et, pour un empire, n'aurais bougé : j'avais cessé de me mentir, d'évoquer fantômes et regrets pour embrasser (privilège de ceux dont nul n'a eu pitié et qui n'attendent pardon de personne, pensai-je avec complaisance) la pure et exclusive et secrète perspective de mon existence - tout entière vouée à la littérature[179].

Dans l'exemple (25), « à ce moment » est le marqueur d'ouverture contributionnel temporel. Il se rapproche d'autres marqueurs comme « ce soir-là », p. 19 ; « un soir », p. 77 ; « cet été-là », p. 22 ; « en juin », p. 34 ; « en janvier », p. 49 ; « le printemps de 1968 », p. 33 ; « aux heures où », p. 34 ; « à d'autres moments », p. 79 ; « la plupart du temps », p. 79 ; « dans le même temps », p. 20 ; « il est temps que », p. 92 ; « à l'automne », p. 37 ; « à dix-huit ans », p. 42 ; « le jour de mes vingt ans, en 1973 », p. 68 (plusieurs marqueurs d'ouverture contributionnels temporels peuvent apparaître, de même que pour les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux) ; « à nuit tombée », p. 71 ; « bientôt », p. 77 ; « très tôt », p. 14 ; « soudain », p. 87.

Les marqueurs d'ouverture sont de taille variable et peuvent être par exemple un complément circonstanciel entier (26) :

> (26). **Quand il fut admis qu'on ne tirerait rien de moi**, on décida pour sauver les apparences que j'irais à Paris pour des études de lettres : au moins ferait-on de moi, soupirait ma grand-mère, un mauvais professeur[180] (…)

[179] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 14.
[180] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 53.

Nous pouvons également citer « après avoir lu son premier roman », p. 62 ; ou encore « de mes dernières semaines de collège », p. 34 ; ou « ce n'est qu'après la mort de Viviane », p. 81.

De nombreux marqueurs d'ouverture contributionnels temporels n'arrivent pas immédiatement en position initiale mais très rapidement dès le début de la micro-contribution : « faisant **ce matin** réflexion sur mon âge », p. 10 ; « je n'avais **jusque-là** pas eu de visage », p. 16 ; « je me dis **aujourd'hui** », p. 18 ; « je me dispensais **bientôt** », p. 64 ; *etc*.

Contrairement à ce que nous avions dit précédemment dans *Archipel*, ici les marqueurs d'ouverture contributionnels ne sont pas nécessairement disloqués à gauche.

10.2.3. Les liens inter-contributionnels (contributions adjacentes)

L'intégration micro-textuelle peut s'opérer sur des micro-contributions adjacentes. Elle a pour rôle de souder deux micro-contributions juxtaposées et donc d'agir à un niveau que l'on peut qualifier de micro-local tout de même.

10.2.3.1. Les anaphores inter-contributionnelles

L'anaphore est intra-contributionnelle quand l'anaphorisé est le thème contributionnel. Les anaphorisants, pour lesquels les anaphorisés ne sont pas le thème contributionnel ou qu'ils soient le thème contributionnel, lient deux micro-contributions adjacentes. Reprenons les exemples (15) et (16) pour illustrer notre propos :

> (15). **A Combourg**, **à Saché**, **à Senlis**, **à Croisset**, je délirais presque de bonheur, sous l'oeil narquois de Neuveterre qui soutenait que j'étais plus niais que le dernier des romantiques et qu'on devrait interdire les romans, à l'exception de ceux de Chrétien de Troyes, de La Calprenède et de Balzac - notre seul génie politique, selon lui, et qu'il admirait en outre de n'avoir pas été un moraliste[181](…)

> (16). **En Autriche**, il s'agenouilla dans la crypte de Saint-Florian, **devant** le cercueil d'Anton Bruckner[182].

[181] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 51.
[182] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 49.

Dans la micro-contribution (16), le pronom « il » a pour anaphorisé « Neuveterre » présent dans la micro-contribution (15). L'anaphorisant « il » est le thème contributionnel mais il lie la micro-contribution précédente à la nouvelle. Ce qui fait de (16) une micro-contribution est le fait qu'une nouvelle information est dite et l'auteur demande, par le simple fait de la dire, que le lecteur en prenne compte. L'anaphorisé en (15) n'était pas le thème contributionnel ; c'est au moment où il le devient qu'il est anaphorisant, comme dans l'exemple (40) de la deuxième partie, concernant le roman de Michel Rio.

10.2.3.2. Les connecteurs

Comme nous l'avons déjà expliqué dans l'œuvre de Michel Rio, beaucoup de connecteurs ont un rôle intra-contributionnels. Nous avons souhaité observer seulement ceux qui se trouvaient en position initiale d'une présumée micro-contribution. Le connecteur « mais », par exemple, a un rôle intra-contributionnel en ce qu'il soude une micro-contribution. En définitive, pour établir des liens entre deux micro-contributions, certains connecteurs seulement sont concernés. Observons quelques exemples.

> (27). Je relevai la tête avec l'intention de puiser une dernière fois dans ce regard force et droiture. **Mais** il y avait trop de pathos dans cette scène ; et M. Etienne, agacé, se leva, ouvrit les vitres d'une bibliothèque dans laquelle il prit deux volumes qu'il me tendit[183] (…)

Le même type d'exemple avec ce même connecteur sur des micro-contributions de taille variable se reproduit aux pages 35 et 67. Seul à la page 84 le connecteur « mais » apparaît après un passage au discours direct. Comme son nom l'indique, le connecteur « mais » coordonne deux énoncés pour lesquels il modifie l'interprétation du premier. Il agit donc sur des énoncés, non à un niveau plus élevé que peut être celui de la micro-contribution. Il ne rend alors pas autonome sémantiquement le nouvel énoncé qu'il introduit : si on supprime le nouvel énoncé introduit par « mais » alors l'interprétation sera biaisée. Or, si on supprime une micro-contribution, l'ensemble de ce qui est dit sera incomplet mais ne biaise pas nécessairement l'interprétation de ce qui est dit. Le connecteur « mais », même en position initiale d'un énoncé, appartient donc pleinement à la contribution à laquelle il

[183] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 41.

participe en décuplant la force cohésive interne de celle-ci. Il joue incontestablement un rôle intra-contributionnel.

Excepté aux pages 40 et 74, le connecteur « et » (p. 45 ; p. 54 ; p. 67 ; p. 79 ; p. 90 et p. 93) et le connecteur « puis » (p. 44 et p. 83), en position initiale d'une présumée micro-contribution, agissent de la même manière que le connecteur « mais », à ceci près qu'il y a une variante sémantique du connecteur. Mais le rôle qu'ils jouent reste le même. Tout comme « et », et avec un sens assez proche, les connecteurs « aussi » (p. 27 et p. 57) et, tout comme « puis », « encore » (p. 61) en position initiale agit de la même manière.
« Ainsi » (p. 47 ; p. 56 et p. 85) et « enfin » (p. 45) sont deux connecteurs plus proches sémantiquement l'un de l'autre et ont un rôle cohésif au sein d'une même micro-contribution.

Nous pensons d'ailleurs que sémantiquement, ils sont des marqueurs contributionnels de clôture. Seulement nombreuses sont les micro-contributions qui n'ont pas ce type de marqueur ; c'est pourquoi nous restons ferme sur l'idée qu'une micro-contribution s'achève quand une nouvelle naît.

Alors qu'en est-il des connecteurs qui créent un lien inter-contributionnel ? Ils sont assez minoritaires mais ils existent. Ils ont à la fois pour rôle de réunir deux micro-contributions adjacentes mais ils sont aussi des marqueurs contributionnels.

> (28). **D'ailleurs**, ne pourrait-on pas renverser la formule et dire que j'ai toujours été seul, malgré mon peu de goût pour la solitude[184] ?

Le connecteur « d'ailleurs » (p. 9 et p. 48) permet de lier le nouvel énoncé au précédent en apportant un nouvel ensemble de choses à prendre en compte. Nous l'avions considéré dans notre deuxième partie comme un marqueur d'ouverture contributionnel spatial, étant donné sa proximité avec des expressions comme « partout ailleurs ». Il ne fait aucun doute qu'il s'agit bien d'un connecteur mais son double jeu lui permet également d'être un marqueur contributionnel. Sémantiquement, les plus proches de son sens, ce sont les marqueurs contributionnels spatiaux.

D'autres connecteurs du même type que « d'ailleurs » sont « déjà » (p. 82) ou « dès lors » (p. 60). Ils ont un rôle également cohésif entre deux micro-contributions adjacentes et peuvent être considérés comme des marqueurs, à ceci près qu'ils seraient plus proches sémantiquement des marqueurs contributionnels temporels.

[184] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 9.

(29). **Déjà** je supportais avec peine ce qui contrariait le déroulement ordinaire de mes journées, haïssais les fâcheux, les voyages, les fêtes païennes[185] (…)

Nous avons encore repéré d'autres connecteurs qui permettent d'établir des liens inter-contributionnels. Ils sont de type « à vrai dire » (p. 9) ou « en vérité » (p. 65 et p. 72) et autorisent une nouvelle micro-contribution consistant à préciser un propos tenu dans la micro-contribution précédente.

(30). **En vérité**, mon système n'était pas au point[186] (…)

Nous pensons qu'une analyse plus fine nous permettrait de catégoriser les différents connecteurs en fonction du rôle qu'ils occupent dans une micro-contribution ou lorsqu'ils participent à l'unification de deux micro-contributions juxtaposées.

10.2.3.3. Les démonstratifs

En analysant les démonstratifs dans le roman de Richard Millet, nous n'apporterons rien de plus que ce que nous avons dit lors de l'analyse du roman de Michel Rio, à savoir que très majoritairement le démonstratif, et plus précisément l'adjectif démonstratif, accentue la force cohésive interne d'une micro-contribution. En effet, l'adjectif reprend, en principe, ce qui a été dit auparavant pour le synthétiser avec le nom auquel il se rapporte.

En considérant notre corpus de plus près, nous avons émis l'hypothèse que, puisqu'il reprend tout ce qui a été dit auparavant pour le résumer en quelque sorte en un seul nom ou en une seule locution, l'adjectif démonstratif pouvait être un marqueur de clôture d'une micro-contribution. Nous ne nous sommes intéressés qu'aux adjectifs démonstratifs en position initiale dans un énoncé.

(31). (…) Ma douceur et ma grande politesse sauvaient les apparences, encore qu'elles exaspérassent certains, qui voyaient là hauteur et hypocrisie. Ce mélange d'humilité et de morgue, qu'on avait toléré dans un enfant, devint insupportable chez un adolescent[187] (…)

[185] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 82.
[186] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 65.
[187] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 15.

Même si nous avons coupé cette micro-contribution que présente l'exemple (31), « ce mélange d'humilité et de morgue » se situe à l'approche de la fin de la micro-contribution. Ce même phénomène se reproduit plusieurs fois : p. 20 ; p. 21 ; p. 46.

Nous en avons encore deux autres exemples (« ce fut », p. 39 et p. 40) qui pourraient effectivement marquer la fin d'une micro-contribution, bien qu'ils ne s'inscrivent pas véritablement en position initiale mais après des signes de ponctuation particuliers : deux points et un point virgule.

Par ailleurs, nous avons repéré des adjectifs démonstratifs qui se positionnaient au début d'une micro-contribution mais ceci pouvait s'expliquer par le fait qu'à chaque fois, le nom auquel ils se rapportaient était un marqueur temporel :

> (32). **Cet été-là**, elle me demanda si j'avais déjà vu pisser une femme[188].

Nous en avons encore quelques exemples p. 25, p. 42, p. 44, où, chaque fois, nous sommes en présence d'un marqueur contributionnel temporel.
Cette hypothèse a été mise à mal dès lors que nous avons pu relever un autre cas :

> (33). **A l'automne**, j'étais pensionnaire à l'institut Bourdessoule, dans la ville de T. **Les trois années** que je demeurai dans cette vaste bâtisse arrimée à flanc de vallée comptent parmi les plus heureuses de ma vie[189] (…)

L'adjectif démonstratif dans cet exemple (33) n'est pas véritablement en position initiale, ce qui nous semblait plus problématique pour tenter d'expliquer sa place et son rôle au sein d'une micro-contribution.

Or, quand bien même aurait-il été possible de trouver une explication en ce qu'il pourrait s'agir d'un marqueur d'ouverture contributionnel spatial et en ce que l'adjectif démonstratif n'est pas très espacé, textuellement, de la position initiale, d'autres exemples viennent contredire notre hypothèse de départ :

> (34). Neuveterre ne visitait guère de ville qu'il ne se rendît, **le soir**, dans les rues chaudes. Je l'y suivis **d'abord** parce qu'il me semblait qu'un écrivain se doit de tout connaître ; j'acquis **bientôt** le goût exclusif, quoique mesuré, de ces filles à qui j'étais reconnaissant d'apaiser simplement le tourment dont Ana avait été l'initiatrice et

[188] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 22.
[189] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 37.

> avec lequel je vivais tel Gurnemanz avec sa plaie. Ce goût des filles publiques, je l'ai encore, malgré mes nombreuses et furtives amies : je n'étreins jamais une putain sans avoir l'impression de me laisser couler dans l'eau laiteuse d'un lavoir de campagne et d'être rendu à une quiétude enfantine. Il m'arrivait d'en pleurer de bonheur[190].

L'exemple (34) est le seul que nous pouvons proposer pour contredire cette hypothèse de départ mais le fait est que d'une part cet exemple existe et que d'autre part, nos observations n'auraient véritablement plus de sens que si elles se vérifiaient sur un corpus bien plus large qui ne traiterait que de l'étude des adjectifs démonstratifs selon une approche contributionnelle.

Par ailleurs, nous n'avons considéré que les adjectifs en position initiale d'un énoncé. Les adjectifs et les pronoms démonstratifs au cœur d'une micro-contribution étaient extrêmement nombreux et ne pouvaient donner lieu à aucune autre considération particulière quant au rôle qu'ils jouent au sein d'une micro-contribution. Reste que leur rôle est sémantiquement unificateur d'une micro-contribution.

10.2.4. Quelques micro-contributions comme cas particuliers

Nos travaux ne peuvent prétendre être exhaustifs, même si, pour être le plus rigoureux possible, notre analyse se veut détaillée. Quelques micro-contributions, minoritairement, échappent à nos observations mais peuvent trouver quelques explications. Il ne nous a pas été possible de traiter l'ensemble des problèmes soulevés. Quelques cas mériteraient une attention plus minutieuse afin de comprendre pourquoi ceux-ci s'excluent de notre théorie, même si nous pouvons d'ores et déjà avancer quelques explications.

Dans l'œuvre de Michel Rio, *Archipel*, que nous avons proclamée, pour des besoins théoriques, parangon du roman de formation de la seconde moitié du XX^{e} siècle, nous n'avons pas été confrontés aussi fréquemment à des micro-contributions quelque peu particulières.

[190] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 50.

Parmi les adjectifs démonstratifs analysés, certains contribuent à établir des liens qui ne sont ni intra-, ni inter-contributionnels mais extra-contributionnels. Ils ne sont pas légion dans le récit observé mais nous avons souhaité tous les relever pour ainsi les proposer à la discussion.

> (35). (…) Peu m'importait l'endroit : rue, métro, café, chambre inconnue, il suffisait que je fusse seul quelques instants pour prendre cet air pénétré, ou un peu hagard quand un titre m'échappait, et qui donnait l'impression que je pensais à des choses profondes[191] (…)

> (36). **A aucun moment** nous ne nous dîmes de ces mots péremptoires et vains dont le souvenir nous tourmente[192].

> (37). (…) je veux dire que, la sachant ignorante, admirative et, quoique blessée, prête encore à la niaiserie amoureuse, j'aimais à me la représenter près de moi, telle l'enfantine épouse de David Copperfield, lui faisant découvrir les titres austères de ma bibliothèque, jubilant de les prononcer gravement, avec cette voix qu'on n'entend que dans les songes, qui ne nous appartient plus tout en étant vraiment nôtre et qui nous fait pleurer[193]. (…)

Ces trois exemples (35), (36) et (37) établissent un lien entre l'expérience, de fait empirique, du lecteur et le récit.

> (38). Si j'étais un véritable écrivain, à ce moment de ma confession je revendiquerais, non seulement pour cette singulière journée de 1965, mais pour ma vie tout entière, le droit de ne pas justifier certaines actions autrement que par la plus ou moins grande intensité de l'ombre ou de la lumière, ou par la logique des songes[194].

Dans l'exemple (38), l'emploi est aussi très clairement pragmatique. « [C]ette singulière journée de 1965 » fait référence au temps dans la réalité connue du lecteur. Le lien établi n'unifie pas le texte, ni de façon inter-contributionnelle, ni de façon intra-contributionnelle. Le lien unit le récit à la réalité empirique.

---

[191] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 64-65.
[192] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 71.
[193] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 72-73.
[194] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 25.

(39). (…) Mon existence n'aura pas même été le roman pitoyable ou pathétique, encore moins édifiant, que j'imaginais qu'elle fut en rédigeant ces pages, mais, tout au plus, les épisodes qui composent ce maigre et gris récit[195].

Sous une autre forme encore, l'exemple (39) montre que l'emploi des deux adjectifs démonstratifs « ces pages » et « ce maigre récit » est pragmatique. Ils lient le texte et son contexte. Le lecteur sort quelque part du récit qu'il est en train de parcourir au moment de l'acte de lecture. Les pages et le récit dont il est question sont ceux que le lecteur empirique a entre ses mains.

En comparaison avec l'œuvre de Michel Rio, nous pouvons constater que les marqueurs de thématisation, très peu nombreux, ne sont pas les mêmes.

Dans *Archipel*, nous pouvions voir apparaître des marqueurs de type « pour ce qui concerne », alors que dans *L'Écrivain Sirieix*, nous trouvons uniquement le marqueur de thématisation « quant à ». Ceci dit, d'autres micro-contributions ont suscité notre intérêt. En effet, quelques micro-contributions ont, en position initiale, un élément disloqué à gauche. Aussi avons-nous émis l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'un marqueur contributionnel.

(40). **Solitaire**, je n'aurai jamais été seul. Il m'arrive de m'en plaindre ; je ne suis pourtant pas plus malheureux qu'un autre[196].

(41). **La solitude**, je m'y résigne de la façon que j'aime les femmes : avec insouciance, paresse, ou par faiblesse[197].

(42). **Des femmes**, au fond, je ne sais pas grand-chose. On ne connaît leur chair, n'écoute leurs paroles, n'habite leurs regards que pour mieux sentir combien le monde est loin[198].

Les éléments « solitaire », « la solitude » et « des femmes », disloqués à gauche, sont ce sur quoi il faut prêter attention dans la micro-contribution. Ils sont donc les thèmes contributionnels principaux respectifs des différentes micro-contributions.
Quatre autres exemples, dans l'œuvre de Richard Millet fonctionnent de cette manière :

(43). **Les autres**, je ne les voyais pour ainsi dire pas : c'est à peine si, élèves,

[195] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 94.
[196] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 9.
[197] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 9.
[198] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 9-10.

maîtres, serviteurs, anonymes passants ou gens de connaissance, j'étais capable de remarquer leur présence[199] (…)

(44). **Mon visage**, je l'observais souvent dans la glace[200] (…)

(45). **Le contemplatif que j'étais** se voulait **à présent** un mystique[201] (…)

(46). **Tout dérisoire qu'il était**, voué au secret, inavouable même, mon travail de lexicographe justifiait tous mes actes, passés et à venir. Je n'aime pas le mot de sens : il a quelque chose de faiblement moral. Je ne suis pas un être moral ; je ne prise pas pour autant l'immoralisme[202].

Nous avons vu que l'intégration textuelle est à la fois macro-textuelle et micro-textuelle. Décrire les phénomènes d'intégration micro-textuelle permet de circonscrire une micro-contribution, c'est-à-dire de repérer, à l'aide entre autres de marqueurs ou des diverses formes de répétition (implicite et explicite) intra-contributionnelles, ce qui unit et rend complète une unité sémantique supérieure à la phrase et inférieure au texte dans son intégralité.

Plusieurs paramètres peuvent conjointement agir pour mettre en évidence la complétude textuelle au niveau micro-contributionnel ; il peut y avoir à la fois un marqueur contributionnel spatial et temporel. Il en est de même au niveau macro-contributionnel mais l'intégration textuelle seule ne permet pas d'établir ce qui fait la complétude macro-textuelle. La pertinence textuelle joue alors également un rôle majeur.

[199] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 15.
[200] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 20.
[201] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 60.
[202] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 85.

10.3. La pertinence textuelle et la complétude textuelle

Nous reproduisons de la même manière que dans la partie précédente la méthode qui permet de mettre en relief les éléments relatifs à la pertinence textuelle. Sous forme de schémas, nous recensons l'ensemble des lexèmes qui permettent la pertinence textuelle du fait du partage d'un même sème (isotopant), ensemble lié avec le format de complétude constitué d'un nombre déterminé de topiques.

Ce qui est intéressant dans la présentation de notre réflexion sur la pertinence textuelle, que nous reconnaissons à ce stade embryonnaire, c'est qu'il y a structuration. Les liens que permet la pertinence textuelle unissent le micro-textuel au macro-textuel et donne pour partie du moins cette force cohésive au texte.

Notre objectif principal étant de rendre compte de la structuration textuelle, alors nous devons rendre compte du rôle que joue la pertinence textuelle dans la structuration textuelle.

Au regard des schémas qui suivent, nous pouvons d'ores et déjà dire que le texte fait état d'une structure de façon explicite, proche de ce que Chomsky appellerait la structure de surface, et qu'il y a une structure sous-jacente (ou « profonde », pour reprendre une nouvelle fois les mots de Chomsky) à un niveau macro-textuel qui est donnée par le format de complétude. Et il y a des phénomènes qui permettent de lier une structure à l'autre. Ces phénomènes font état également d'une structuration que l'étude de la pertinence textuelle (à travers la reconstitution de ses schémas suivants) met à jour.

10.3.1. Le topique //maturité//

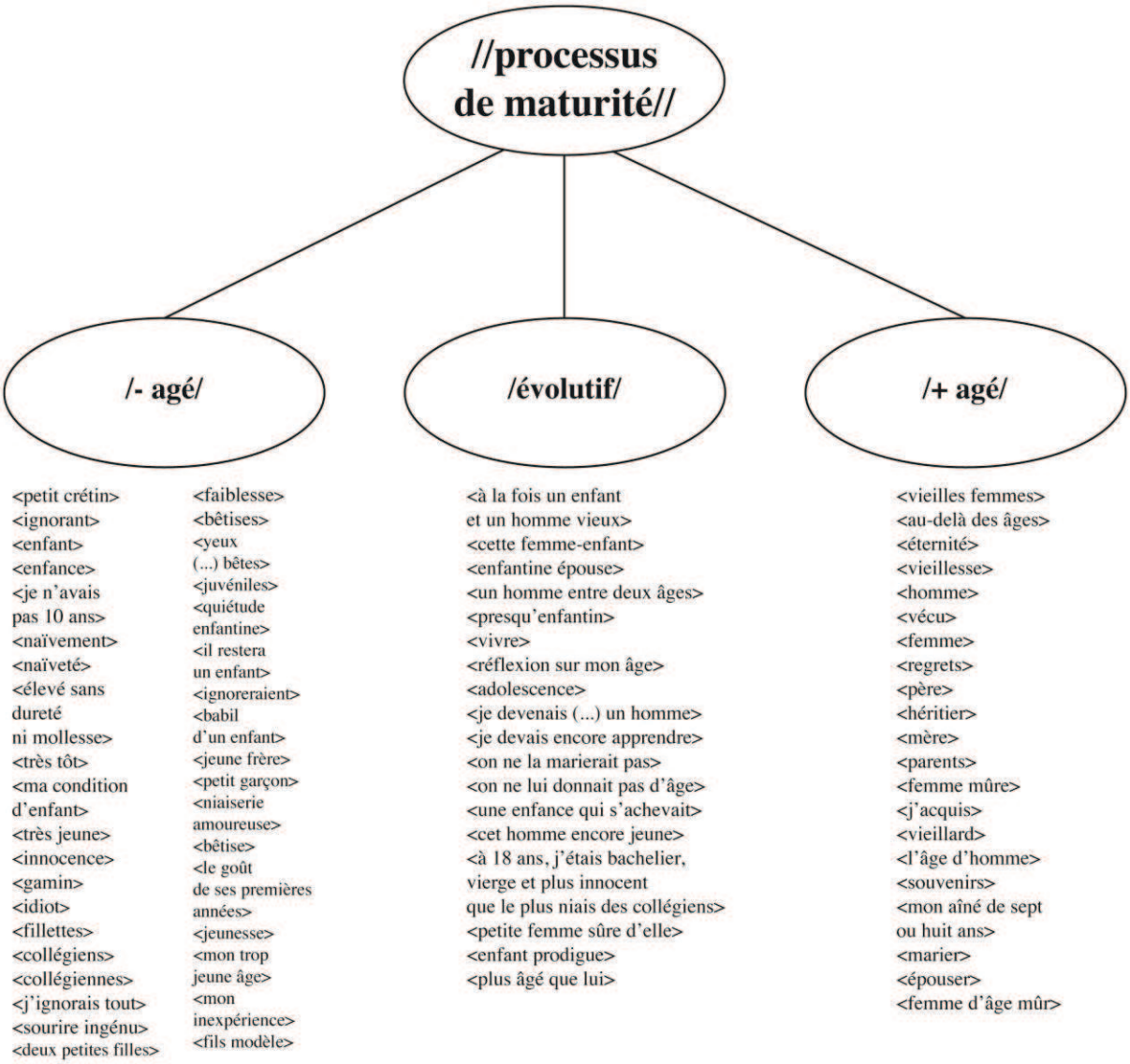

10.3.2. Le topique //connaissances//

10.3.2.1. Le topique //connaissances sexuelles//

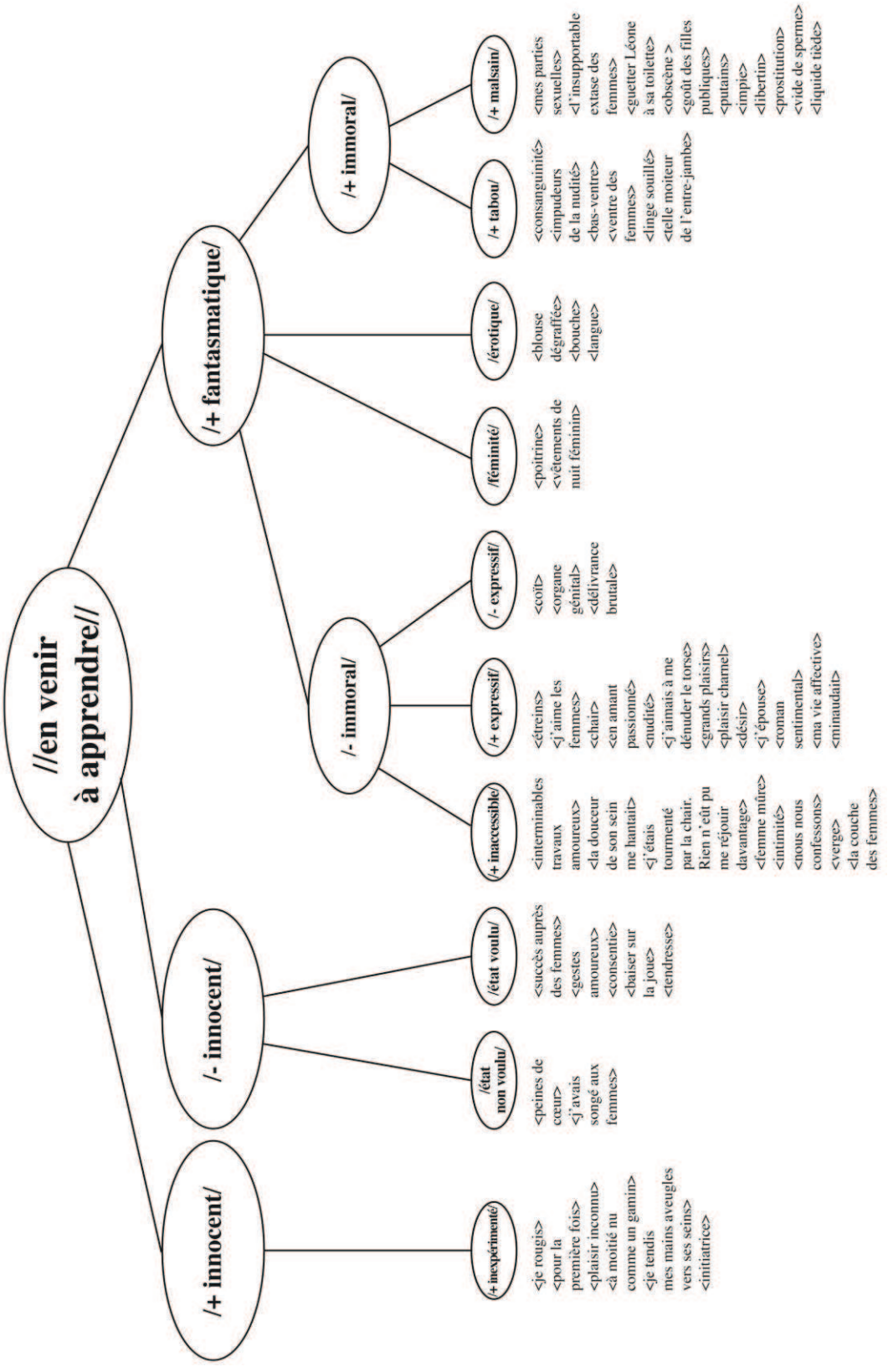

10.3.2.2. Le topique //connaissances culturelles//

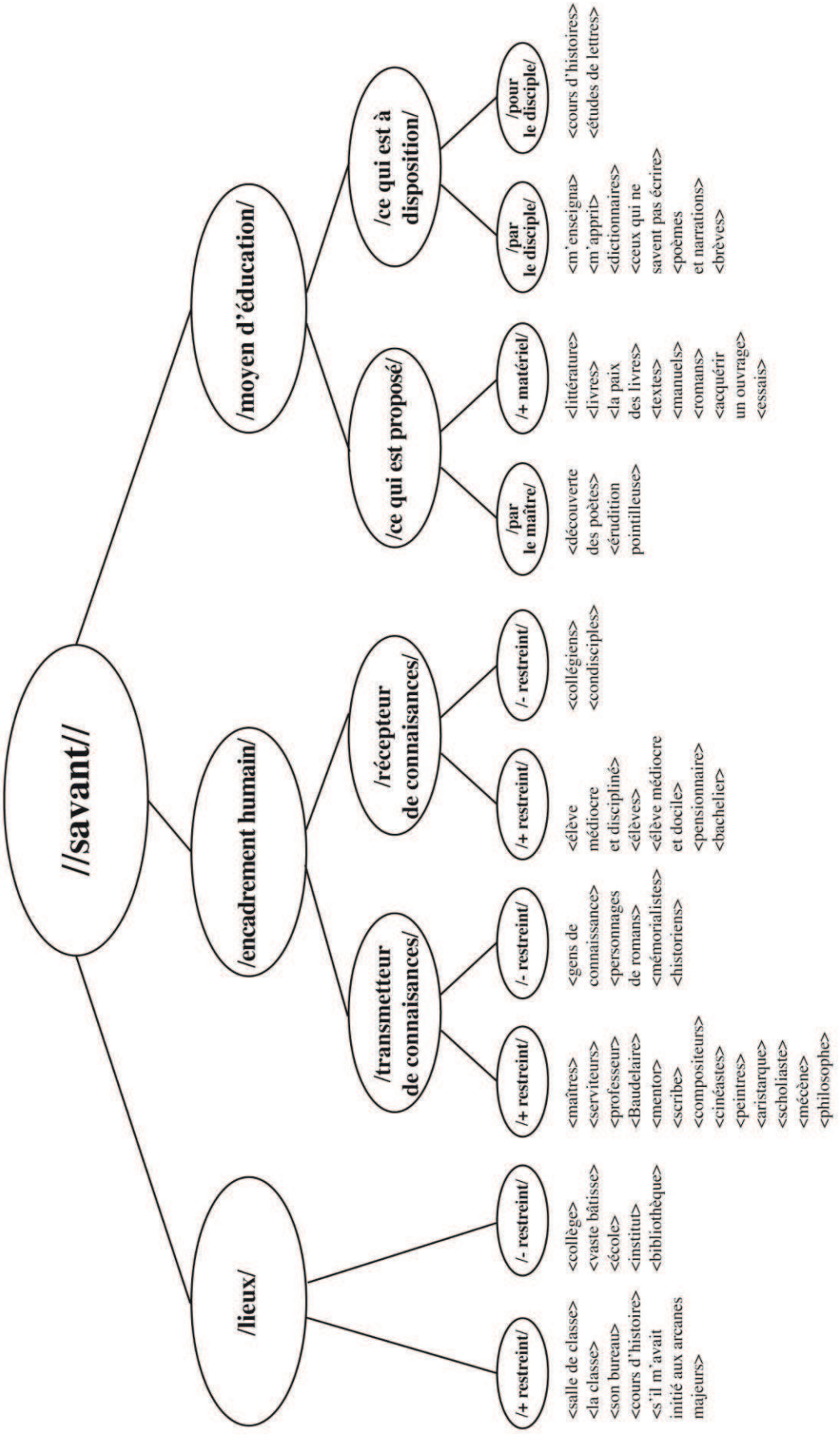

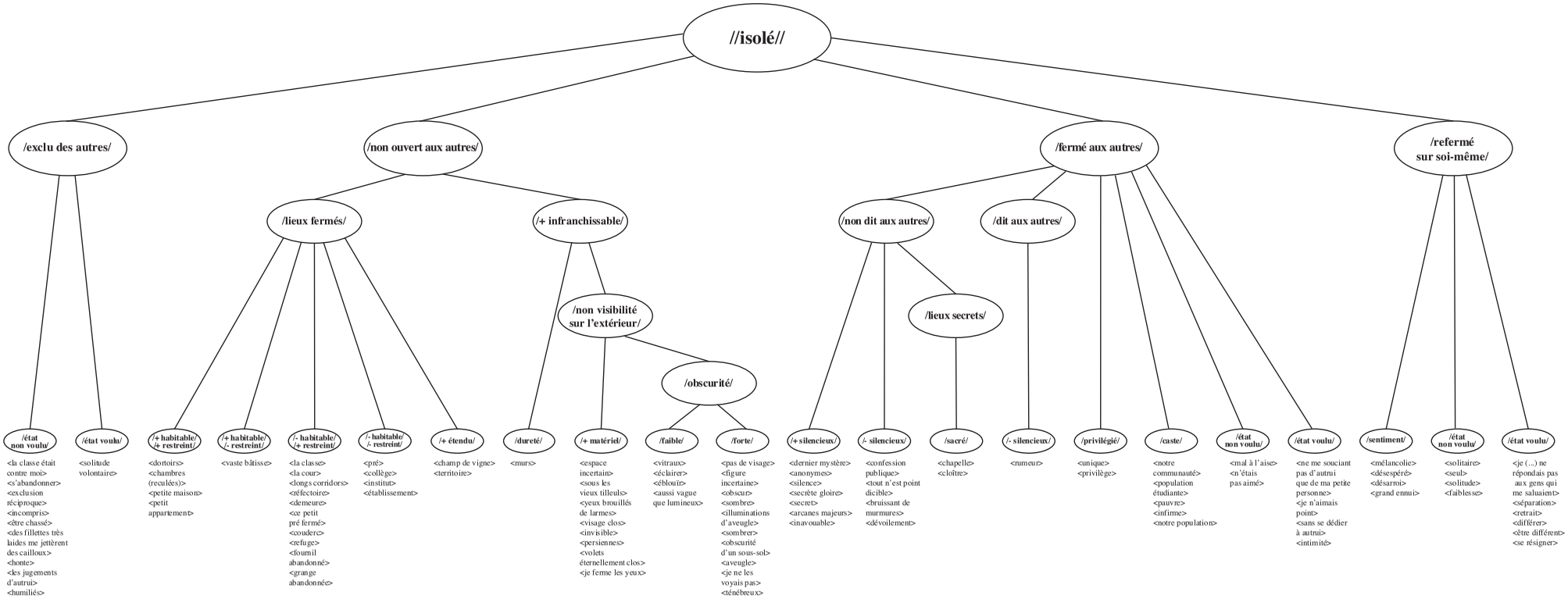
//isolé//
/exclu des autres/
/non ouvert aux autres/
/fermé aux autres/
/refermé sur soi-même/
/lieux fermés/
/+ infranchissable/
/non dit aux autres/
/dit aux autres/
/non visibilité sur l'extérieur/
/lieux secrets/
/obscurité/
/état non voulu/
/état voulu/
<la classe était contre moi> <s'abandonner> <exclusion réciproque> <incompris> <être chassé> <des fillettes très laides me jettèrent des cailloux> <honte> <les jugements d'autrui> <humiliés> <condition de vaincu> <mépriser> <sans réciprocité> <l'hostilité de mes collègues> <déréliction> <livré à moi-même>
<solitude volontaire>
/+ habitable/ /+ restreint/
/+ habitable/ /- restreint/
/- habitable/ /+ restreint/
/- habitable/ /- restreint/
/+ étendu/
/dureté/
/+ matériel/
/faible/
/forte/
/+ silencieux/
/- silencieux/
/sacré/
/- silencieux/
/privilégié/
/caste/
/sentiment/
<dortoirs> <chambres (reculées)> <petite maison> <petit appartement>
<vaste bâtisse>
<la classe> <la cour> <longs corridors> <réfectoire> <demeure> <ce petit pré fermé> <couderc> <refuge> <fourmil abandonné> <grange abandonnée>
<pré> <collège> <institut> <établissement>
<champ de vigne> <territoire>
<murs>
<espace incertain> <sous les vieux tilleuls> <yeux brouillés de larmes> <visage clos> <invisible> <persiennes> <volets éternellement clos> <je ferme les yeux>
<vitraux> <éclairer> <éblouïr> <aussi vague que lumineux>
<pas de visage> <figure incertaine> <obscur> <sombre> <illuminations d'aveugle> <sombrer> <obscurité d'un sous-sol> <aveugle> <je ne les voyais pas> <ténébreux>
<dernier mystère> <anonymes> <silence> <secrète gloire> <secret> <arcanes majeurs> <inavouable>
<confession publique> <tout n'est point dicible> <bruissant de murmures> <dévoilement>
<chapelle> <cloître>
<rumeur>
<unique> <privilège>
<notre communauté> <population étudiante> <pauvre> <infirme> <notre population>
<mélancolie> <désespéré> <désarroi> <grand ennui>
<mal à l'aise> <n'étais pas aimé>
<ne me souciant pas d'autrui que de ma petite personne> <je n'aimais point> <sans se dédier à autrui> <intimité>
<solitaire> <seul> <solitude> <faiblesse>
<je (...) ne répondais pas aux gens qui me saluaient> <séparation> <retrait> <différer> <être différent> <se résigner>

10.4. La disposition textuelle et la complétude textuelle

10.4.1. La disposition micro-textuelle et la complétude textuelle

La disposition micro-textuelle s'exerce sur les micro-contributions. Il est possible d'en observer les traces linguistiques dans la réalisation-même des énoncés : ce qui organise une micro-contribution, ce sont avant tout la formulation du ou des énoncés qui la constitue(nt).

En d'autres termes, la syntaxe, lorsqu'elle détermine ce qui rend un énoncé grammaticalement correct, met en évidence les contraintes imposées à l'organisation d'un énoncé.

L'observation d'un autre roman nous permet de soulever au passage d'autres questions relatives à la disposition micro-textuelle. En effet, nous avons déjà évoqué le rôle des connecteurs lorsque nous étudiions les phénomènes d'intégration micro-textuelle d'une micro-contribution. Or, il ne fait plus aucun doute désormais que les connecteurs peuvent alors avoir deux rôles : ils peuvent à la fois être facteurs d'intégration textuelle (micro-textuelle) et contribuer à la disposition (micro-textuelle aussi) des éléments. La disposition micro-textuelle n'est pas seulement l'organisation syntaxique des énoncés constituant la micro-contribution, elle a une force cohésive qui va au-delà de simples considérations syntaxiques.

En effet, lorsque nous nous intéressons à la disposition textuelle, les connecteurs, par exemple, peuvent organiser une micro-contribution, c'est-à-dire jouer un rôle intra-contributionnel et ils peuvent organiser les micro-contributions entre elles et avoir un rôle inter-contributionnel. La disposition micro-textuelle, c'est l'organisation interne des éléments linguistiques formant une micro-contribution.

Dans ce roman soumis à l'analyse, tout comme dans le roman analysé dans notre deuxième partie, nous n'avons que peu de connecteurs organisationnels. Nous n'avons pas repéré des connecteurs logiques de type « soit… soit… » ou « d'une part… d'autre part… » comme cela a été le cas dans notre deuxième partie.

En revanche – et peut-être est-ce parce qu'ils sont d'usage plus fréquent en langue – nous avons pu relever « ainsi » (p. 47 ; p. 56 et p. 85) et « enfin » (p. 45) qui, typiquement, organisent le discours. Ils sont employés avant tout pour mettre en évidence la disposition des propos tenus dans la micro-contribution : ils sont un indicateur de la fin d'une micro-contribution, du moins lorsqu'ils sont en position initiale d'un énoncé.

La disposition micro-textuelle relève alors essentiellement de la « rigidité » syntaxique en ce qu'elle est une contrainte pour l'énonciateur dans la formulation de (ou des) énoncé(s), et plus précisément dans la présentation des informations vouées à l'interprétation contenues dans une micro-contribution. Cependant, il peut exister d'autres procédés qui outrepassent en quelque sorte cette rigidité syntaxique. C'est le cas des parenthèses.

> (47). A ce moment le soleil perça et jeta aux vitres un or terni. Je frémissais ; j'étais au bord des larmes et, pour un empire, n'aurais bougé : j'avais cessé de me mentir, d'évoquer fantômes et regrets pour embrasser **(privilège de ceux dont nul n'a eu pitié et qui n'attendent pardon de personne, pensai-je avec complaisance)** la pure et exclusive et secrète perspective de mon existence - tout entière vouée à la littérature[203].

Ou encore :

> (48). Elevé sans dureté ni mollesse par un père négociant en bois et une mère qui aimait, exclusivement, sa famille, l'algèbre et la musique de Rossini **(elle lui donnait ses seuls moments de gaieté)**, je ne différais guère - et n'entendais pas qu'il en fût autrement - des rejetons de la bourgeoisie traditionnelle[204].

Quatorze autres contributions (p 14-15 ; p. 16 ; p. 16-17 ; p. 17 ; p. 22 ; p. 23 ; p. 29-30 ; p. 32 ; p. 48 ; p. 54-55 ; p. 57 ; p. 59-60 ; p. 67 ; p. 78) présentent en leur sein un élément textuel entre parenthèses. Il s'agit bien du point de départ d'une réflexion à propos de la réalisation de la disposition micro-textuelle dans la mesure où celle-ci, comme nous l'avons déjà précisé à plusieurs reprises, est organisatrice. Elle répond à un principe simple selon lequel il faut d'abord dire X pour dire Y, X-Y formant un seul et même tout pour former une contribution. L'énonciateur doit en dire suffisamment et pas moins que nécessaire même au niveau micro-contributionnel.

Dans le cas des éléments textuels insérés entre parenthèses, il est possible d'observer comme une rupture dans la rigidité syntaxique, un passe-droit à la contrainte syntaxique qui n'entache en rien la disposition des différents éléments d'une micro-contribution. Ce procédé permet à la disposition micro-textuelle de dépasser en quelque sorte cette rigidité syntaxique en ce qu'il est nécessaire de dire ce qui est entre parenthèses pour former la suite de la contribution.

---

[203] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 11.
[204] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 14.

Les éléments textuels entre parenthèses ne peuvent être considérés comme étant une contribution qui serait imbriquée dans une autre micro-contribution car ils ne sont pas autonomes. Ils sont donc constitutifs de la micro-contribution dans laquelle ils s'imbriquent. Les éléments textuels entre parenthèses ont alors un statut particulier.

Dans *Archipel*, l'occasion ne nous a pas été donnée de nous pencher sur cette question. Leur usage est-il propre au style adopté par l'auteur ? Ou est-ce un phénomène récurrent ?

Nos travaux permettent de poser des questions qui ne peuvent toutes être résolues. Néanmoins, à partir des exemples que nous avons restitués ci-dessus, nous retiendrons que les parenthèses imbriquent littéralement une micro-contribution dans la micro-contribution en cours de réalisation.

10.4.2. La disposition méso-textuelle et la complétude textuelle

Comme nous venons de le dire, toutes les questions ne pourront être abordées et le niveau méso-textuel que nous allons présenter à présent est de loin le plus compliqué à définir ou à délimiter. Il faut entendre que la disposition méso-textuelle permet de mettre en relation des micro-contributions géographiquement, visuellement ou typographiquement espacées. Il y a un caractère organisateur des introducteurs thématiques qui, jusqu'à présent, ne faisait preuve que de liens intra-contributionnels.

Or, à l'échelle du texte, la disposition textuelle est également présente et se dessine à un niveau supérieur au niveau micro-contributionnel que nous pouvons qualifier de méso-textuel. En effet, un niveau macro-textuel prend en compte l'ensemble du texte alors qu'ici, il s'agit de prendre en compte l'ensemble de ce qui est dit à propos d'une thématique du texte.

Comment se caractérise la disposition méso-textuelle ? Elle se définit avant tout par une contrainte de non-contradiction : ce qui se dit ensuite ne doit pas contredire ce qui s'est dit auparavant et doit rendre compte d'une progression. Cette progression thématique souligne la structure textuelle qui, pour le roman de formation et concernant, par exemple, le topique « maturité », détermine le changement du héros : d'immature, il devient mature.

Sur un topique donné, la disposition méso-textuelle agit pour faire en sorte que toute information donnée en rapport avec ce topique à l'échelle du texte constitue une méso-contribution. Il est difficile de restituer une méso-contribution dans la mesure où toutes les micro-contributions s'enchevêtrent les unes avec les autres. Mais nous pouvons offrir un exemple qui pourra illustrer le fonctionnement d'une méso-contribution.

(49). J'élus (…) Esquirol, écrivain déjà notoire, mon aîné de sept ou huit ans. (…) Dès lors, rien ne me parut plus enviable que de passer aux yeux de tous, sinon aux siens, pour son disciple favori[205] (…)

Esquirol est un personnage du roman dont le rôle qui lui a été donné était celui de mentor du personnage principal. Ces extraits de micro-contributions montrent l'admiration qui lui est vouée par le héros. Quelques pages plus loin, c'est encore plus probant :

(50). Après avoir lu son premier roman, je lui envoyai une longue épître, assez naïve et admirative[206] (…)

Dans cette nouvelle micro-contribution, il y a un enchaînement sémantique qui renforce l'idée que le héros admire Esquirol. Elle est donc liée à la précédente tout comme celle qui suit :

(51). Les écrits d'Esquirol me fascinèrent[207] (…)

Ces micro-contributions ne sont pas nécessairement adjacentes mais elles sont liées sémantiquement, notamment par la progression thématique, ici reliée au topique « connaissances culturelles » dans lequel l'accès au savoir du héros se fait par l'influence d'un ou de plusieurs mentor(s).

Ce topique s'inscrit dans la progression globale de l'œuvre, dépendante du schéma de complétude, qui pour ce qui concerne le roman de formation, doit montrer l'évolution du héros. Quelques pages plus loin, ceci se vérifie par la micro-contribution suivante :

(52). Esquirol (…) ne me convainquait plus[208] (…)

Le forclusif « plus » spécifie précisément qu'il y a un lien entre ce qui s'est dit avant et ce qui se dit maintenant. Et entre autres, ce lien repose sur la contrainte de non-contradiction ; c'est pourquoi le forclusif est « plus » et non « jamais » par exemple.

L'exemple (52) fait état du changement du héros : il n'est plus le même qu'au début du récit, il devient mature. L'ensemble de ces micro-contributions forme une méso-contribution. Et l'organisation de ces méso-contributions relève de contraintes de disposition

[205] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 60.
[206] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 62.
[207] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 64.
[208] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 76.

macro-textuelle et non plus méso-textuelle. La disposition méso-textuelle n'est relative qu'à une thématique, et non au topique entier.

Dans ce roman, le héros a eu plusieurs mentors, notamment pour le topique « connaissances culturelles ». Nous proposons un deuxième exemple qui vient confirmer les liens susceptibles d'exister entre micro-contributions non-adjacentes.

> (53). Mon père m'avait donné pour mentor un de ses hommes de confiance (…) Louis Neuveterre[209] (…)
>
> (54). L'influence de Neuveterre déclinait[210] (…)

Les exemples (53) et (54), comme dans les exemples précédents, font état de la progression du héros vers la maturité. L'interprétation nous guide vers le changement du héros. Les exemples (49) à (52) et les exemples (53) et (54) sont deux méso-contributions différentes.

La méso-contribution est régie notamment par une contrainte de non-contradiction. Celles qui ont attiré notre attention sont celles qui appartiennent à l'un des topiques du format de complétude propre au roman de formation.

La méso-contribution est l'ensemble des choses dites à l'égard d'un même topique. C'est en cela qu'il y a nécessairement une complétude méso-textuelle. La méso-contribution doit dire suffisamment d'informations à propos du topique dans lequel elle s'intègre et pas plus que nécessaire. Il peut y avoir des méso-contributions qui n'appartiennent pas à un topique propre au format de complétude d'un roman de formation.

La disposition méso-textuelle (et macro-textuelle), c'est l'agencement, au sein du texte, de plusieurs micro-contributions. Il faut d'abord dire X pour dire Y. Le principe est le même que pour la disposition micro-textuelle.

10.4.3. La disposition macro-textuelle et la complétude textuelle

Dans le cadre prédéfini qu'impose le roman de formation, et eu égard au relevé que nous avons effectué topique par topique au début de ce chapitre, le topique de l'isolement est littéralement dominant.

---

[209] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 48.
[210] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 60.

Compte tenu de ce que nous avions pu en dire lors de l'analyse du roman de Michel Rio, nous pouvons élargir la notion d'isolement, cadre nécessaire d'un roman de formation dans lequel se déroulera le récit, à l'idée que tout est mis en œuvre pour que le héros soit « à part ». Ainsi, dans la notion d'isolement, pouvons-nous intégrer la notion de voyage, notion à l'origine des premiers romans de formation et qui, malgré la découverte d'un monde « extérieur », n'en crée pas moins les conditions de l'isolement du héros qui permettront sa maturité. Le voyage, tout comme l'errance, le vagabondage, la marginalité, sont des thèmes qui s'inscrivent dans le topique « isolement » ou un topique que l'on peut nommer plus largement « à part ».

Comme nous l'avons déjà évoqué dans notre partie sur la disposition méso-textuelle, le format de complétude d'un roman de formation est la transformation du héros et cette transformation s'opère en deux étapes : par l'accès aux connaissances culturelles et l'accès aux connaissances sexuelles. La disposition macro-textuelle, c'est l'organisation des topiques constitutifs du format de complétude qui permet de rendre compte du passage du héros, de l'immaturité à la maturité.

Ainsi, tout au long de l'œuvre, trouvons-nous des éléments textuels qui confirment cette idée.

> (55). (…) je lui demandais en bégayant ce que j'allais devenir[211] (…)

L'exemple (55) précise, dès le début du récit, que le héros commence une véritable quête, celle de sa maturité, en exprimant très tôt dans le roman ses angoisses concernant son avenir.

> (56). (…) petit enfant qui sourit dans le sommeil du vieillard qui déjà le songe[212]
> (…)

L'exemple (56) révèle au lecteur que le processus de maturité est en cours.

> (57). (…) je me sentais tout à la fois un enfant et un homme vieux[213] (…)

[211] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 40.
[212] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 55.
[213] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 68.

La transformation, dans cet exemple (57) a bien lieu et le héros quitte petit à petit l'adolescence.

> (58). Il nous arrivait de rire comme des adolescents[214] (…)

Cette contribution induit que le héros n'est plus un adolescent, on approche de la fin du récit.

> (59). J'aperçois parfois mon reflet dans la glace d'une haute armoire : je me redressais et regardais venir à moi le grand homme au visage souriant et pâle et las qui était mort à l'armée d'Orient[215].

> (60). J'observe chaque jour sur mon visage les progrès du vieillissement ; je n'en conçois nul chagrin[216] (…)

Ces deux derniers exemples qui sont dans les dernières lignes du roman confirment que le « changement » du héros a bien eu lieu.

Les méso-contributions sont alors organisées selon la linéarité imposée par le format de complétude. Le héros doit d'abord être immature au début du récit, franchir des étapes qui peuvent se multiplier (multiplication du nombre de mentors ou d'expériences sexuelles) sans ordre fixe (le héros peut accéder aux savoirs dans un ordre quelconque), pour devenir l'être mature qu'il devra être nécessairement à la fin du récit, si nous sommes en présence d'un roman de formation.

[214] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 90.
[215] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 91.
[216] Richard Millet, *L'Écrivain Sirieix*, P.O.L. éditeur, 1992, p. 92.

Chapitre 11
Analyse contributionnelle de *La Grande Beune* de Pierre Michon

11.1. Prolégomènes à l'analyse de *La Grande Beune* de Pierre Michon

11.1.1. Présentation générale de l'œuvre

Toujours dans le souci de conserver une même méthode d'analyse, nous procéderons rigoureusement de la même manière que lors des analyses précédentes.

La Grande Beune est un roman de Pierre Michon qui a été publié en 1996. Ce récit se divise en sept chapitres et est rédigé à la première personne du singulier. Le narrateur a vingt ans. Il est instituteur et obtient un premier poste à Castelnau, dans le sud de la France. Il a une copine à Périgueux mais il convoite deux femmes : Hélène, l'aubergiste du village et Yvonne qui suscite chez le narrateur un désir ardent. Toutefois, il ne franchira pas cet interdit moral qu'est l'infidélité. Jean, un pêcheur, lui fera découvrir des peintures rupestres dans une grotte que personne d'autre qu'eux ne connaît. C'est en quelque sorte la découverte de l'origine de l'homme. Ceci ne suffira pas à faire de notre héros quelqu'un de nouveau.

11.1.2. Élaboration du corpus et intégration macro-textuelle

11.1.2.1. Le relevé du topique « maturité »

Maturité
p. 9 : c'était mon **premier** poste, j'avais **vingt ans**
p. 10 : ce **passé** me parut mon **avenir**
p. 11 : ces pêcheurs louches des passeurs m'embarquaient sur le méchant rafiot de **la vie adulte** et qui au milieu de l'eau allaient me détrousser et me jeter par le fond, ricanant dans le noir, dans leur **barbe sans âge** et leur mauvais patois […] Hélène était **vieille** et massive comme la sibylle de Cumes, comme elle réfléchie […] de son **grand âge** [âge d'Hélène]
p. 12 : ou le **souvenir** de bêtes descendues en plein bond, **mourant** ; ces **hommes** étaient **jeunes** […] à la fin
p. 13 : C'étaient des **enfants** qui avaient peur de tout et riaient sans raison. […] ça faisait beaucoup de petits corps semblables

p. 14 : toute l'imagerie **naïve** qui flatte les **esprits enfantins** […] **garçonnets** obèses […] fillettes à nattes […] les enfants […] Oui, cela m'émouvait ; c'est que je n'en étais pas si loin, avec mes **vingt ans** ; surtout je m'en éloignais, je n'y étais plus.
p. 15 : **l'homme** n'est pas **né** d'Adam […] **naïfs** […] ceux qui croyaient **au lendemain de l'homme**
p. 16 : **hommes** […] **hommes** […] **âges** […] plus **vieilles** que Mycènes, plus **vieilles** que Memphis
p. 17 : **monument aux morts** […] la plus **vieille** […] la **vieille** Vézère […] **enfants**
p. 18 : (…) travaillent à **devenir grands** (…)
p. 20 : Elle avait **entre trente et quarante ans**.
p. 23 : un caillou **rajeuni**
p. 24 : [elle] faisait **naître** d'une main divine des paquets de Marlboro (…) J'étais **dans l'âge** où l'on croit n'avoir rien à donner (…) Et puis j'étais de ces **générations** absurdes, encombrées (…) **on l'apprendra**
p. 25 : elle était **patiente**
p. 27 : un détour **que je ne connaissais pas**
p. 30 : la panoplie de **vieux hommes**
p. 32 : qui jettent **les plus jeunes**
p. 33 : quoiqu'elle **ne sût pas**
p. 34 : immémoriale chacune à sa façon (…) on apprend (…) sans savoir – d'ailleurs on **ne le saura jamais**
p. 35 : moi, sérieux comme un **barbichu** (…) qui était la **maman** de l'un d'entre eux
p. 36 : **enfant**
p. 37 : des **hommes** (…) des **hommes** endimanchés
p. 38 : **homme**
p. 39 : **homme** [mot répété plusieurs fois]
p. 41 : le petit Bernard (…) s'il savait vendre journaux et cigarettes, n'aurait su faire les opérations compliquées qui accompagnent la délivrance des vignettes (p. 41-42)
p. 42 : tous lieux où mille fois **naissait** Yvonne
p. 43 : quatre ou cinq **bonshommes** (…) comme de **vieux** petits nains (…) **enfants** (…) je le reconnus
p. 44 : **enfants** (…) ce trophée **d'un autre âge** (…) chasseurs nabots [les enfants]
p. 46 : Elle regardait venir les **enfants**

p. 47 : les **enfants** étaient sur nous
p. 48 : Elle redevint la **femme** qui vendait des Marlboro au **jeune** instituteur (…) Elle existait
p. 50 : Je pensais qu'elle était la **maman** du petit Bernard
p. 51 : en confient la dépouille aux plus **innocents**
p. 52 : parfois la petite avait les yeux troubles quand je rentrais de la classe, la **vieille** était rêveusement bonasse (…) homme
p. 53 : sentiment qu'ont les **hommes**
p. 54 : **On le sait** (…)
p. 55 : des **hommes** tout en haches
p. 56 : et les **hommes** (…) **femmes** (…) **petits-enfants** (…) les **hommes** dit-on (…) comme l'aurait fait un **barbichu**, quand ils étaient las des **enfants** et des **femmes**
p. 58 : elle a jeté aux orties les **barbichus** avec leurs primates gesticulants
p. 61 : Jean Lavillatte que depuis son **enfance** on appelait Jeanjean, et qu'on appelait encore ainsi **quoiqu'il fût grand** (…) **je ne connaissais pas l'homme**
p. 62 : agacé surtout de ce qu'une **jeune fille** lui parlât de sa **mère** comme si elle la **connaissait** mieux que lui, et elle la **connaissait** mieux sûrement car elles étaient **femmes** l'une et l'autre
p. 63 : Il **connaissait** cette **vieille** et douce chanson
p. 65 : **vieilles** connaissances (…) Il devait avoir dans les **cinquante ans**, mais sa vigoureuse ivresse le **rajeunissait** (p. 65-66)
p. 70 : **petite enfance**
p. 72 : [Jeanjean] racontait comment il avait découvert tel os
p. 75 : je martyrisais Bernard. C'était un **enfant** délicieux, sans malice, plein de **sagesse**. Sa **mère** (…) l'adorait je crois. Elle avait de l'amour en reste pour cette chair surnuméraire (…)
p. 76 : il était curieusement réservé **pour son âge** (…) intensément réfléchi (…) considérant les **adultes** avec une **attention sérieuse** qui n'était pas de la politesse. (…) vous donnait **l'impression qu'il avait compris avant vous**. (…) s'appliquant sans doute à **comprendre**
p. 77 : peut-être bien qu'il avait tout **compris** finalement (…) lui avait **infusé un savoir sans mot**
p. 80 : **l'avenir** (…) elle était de **l'âge** du renne elle aussi
p. 83 : j'exerçais un pouvoir qui n'était pas tout à fait celui des **vieux** célibataires (…) parce qu'ils avaient peiné petits à **apprendre** *la ronde*, *la bâtarde*, *la romaine*
p. 87 : c'était comme **d'anciens prodiges**. (…) **homme**

Etablir un relevé des lexèmes ou syntagme propre au topique « maturité » nous permet de mettre en évidence la force cohésive qui s'exerce tout au long du récit. Ce relevé ne peut être exhaustif dans la mesure où il peut être discuté dans le détail. En effet, dire de tel lexème ou de tel syntagme qu'il appartient ou non à tel topique dépend avant tout des connaissances (partagées) du lecteur et de l'auteur.

11.1.2.2. Le relevé du topique « connaissances »

11.1.2.2.1. Le relevé du topique « connaissances sexuelles »

Connaissances sexuelles
p. 11 : Hélène […] **attifée** de **belles guenilles**, coiffée d'un fichu roulé […] **gestes** humbles […] je me demandais quelle aventure l'avait mise à la tête de la taverne rouge
p. 17 : la plus **perverse**
p. 18 : je pensais à la buraliste [Yvonne]
p. 19 : ces **femmes** effarantes de même époque qu'on appelait des **Venus**, les **fesses** démesurées avec un long cou fin. (…) **image insolite**
p. 20 : elle était derrière son comptoir. Je la voyais à mi-**corps**. Elle avait les bras **nus**. Je ne crois guère aux **beautés** qui peu à peu se révèlent, pour peu qu'on les invente ; seules m'emportent les apparitions. (…) C'est peu dire que c'était un **beau morceau**. Elle était grande et blanche, c'était du **lait**. (…) Ce visage royal était **nu** comme un ventre : là-dedans les yeux très clairs qu'ont miraculeusement les brunes à peau blanche, cette blondeur secrète sous le poil corbeau, cette énigme que rien, si d'aventure vous possédez ces femmes, ni les **robes soulevées**, ni les cris, ne dénoue.
p. 20-21 : tout était en elle **connaissance du plaisir**
p. 21 : les sequins d'or qu'elle avait aux oreilles **touchaient** sa joue (…) et ce **plaisir** était vif comme une plaie ; elle savait cela ; elle portait cela avec vaillance, avec **passion**. (…) Le poids de ce mi-corps somme toute gracile en dépit de l'évasement de ses **seins** était considérable. (…) Je ne voyais pas sa **jupe** ; c'était pourtant là derrière le comptoir, démesuré, insoulevable. (…) **chair** intacte (…)
p. 22 : Cette femme, les **lèvres** un peu ouvertes, bienveillante et à peine étonnée (…) son

aisselle apparut quand elle leva le bras vers son rayonnage, et la main franche, suave, baguée, s'ouvrit sous mes yeux avec dans son creux le paquet rouge et blanc de la Marlboro. **J'effleurai** cela en prenant le paquet. (…) le bras blanc (…) les sequins **caressèrent** la **joue**
p. 23 : d'invincible **désir** (…) **L'amour** qui meut les étoiles émouvait les étoiles là-derrière, les fardait, les parait comme des Esther, les **dénudait** pour que toutes **blanches** elles se montrent dans un instant ; des rayons **caressaient** le poil roux du renard (…) quelque chose comme de **l'amour** (…) la buraliste **frémissait** des fêtes brutales de la nuit (…) sa **jupe** caressait ses **cuisses** (…) quand l'âme des **femmes** est **nu** comme leur main (…) Osai-je penser qu'elle pourrait être à moi ? Oui sans doute, et furieusement
p. 24 : rien qu'on puisse échanger contre tant de richesses, les **cuisses** et les **seins**, les **sequins** d'or et le cri des **jupes**, rien, et sûrement pas cette chose incongrue qui vous pousse magistralement au **ventre** (…) qui imaginent que le **désir** de vous vient aux **femmes** (…) et **ce qui me poussait au centre** était bien suffisant pour la convaincre – ou l'aurait été plutôt, on l'apprendra, si son **cœur** comme on dit n'avait pas été pris
p. 25 : **passion** (…) **passion** (…) elle donnait son **sourire** et la chaleur de sa voix (…) sa **jupe** crissait, parfois je voyais ses **jambes**, ses **talons** toujours hauts.
p. 27 : Cette route devient bientôt ma **passion**
p. 28 : une **femme parée** puis **nue**, rhabillée aussitôt et **nue** (…) cette **chair** de soie (…) le **dénudé** en **dénudant** une **chair** rêvée. (…) j'imaginais sa **bouche** ; j'imaginais sa **gorge** ; à la pensée de ses **reins** je tremblais au-delà de toute **convoitise** (…) te saisir **où tu veux la saisir**, et les **jupes** dans ses mains elle se donnera là (…)
p. 29 : où tu verras l'image de ses **seins** (…) Mon **cœur** manquait. (…) avec ses hauts **talons** et son fard impeccable, sa taille, gantée parfois (…) la reine (…) je voulais garder cette goutte de pluie prise dans le duvet de sa **joue**, hésitant, coulant. Le violet de ses cernes me déchirait, son parfum dans le bois **me poussait au ventre**. (…) ses **jupes** bruissaient (…) les talons (…) L'imper que les mains dans ses poches tendait s'évasait à ses **fesses**. (…) **chair blanche**, **un beau morceau** (p. 29-30)
p. 30 : me donnant du **plaisir** avec des mains qui n'étaient plus moi, qui était à elle : les **délices** dont elle me **combla** (…) qui avaient eu du **désir** dans les bois
p. 31 : mon **désir** n'avait pas décru, **il me pesait au ventre** pendant que je mangeais
p. 32 : jetée **nue** (…) **fesse** de nacre, **jouissant** immodérément sous un renard (…) son gros bras plein **d'élégance** essuyait la table (…) les fait à quatre pattes se perdre de **plaisir**
p. 33 : sa **chair** déambulait loin d'elle (…) paupières malignes (…) quoiqu'elle ne sût pas

que mon **désir** s'appelait précisément Yvonne (…) **callipyge** (…)
p. 34 : **devineresse** (…) sa grande **callipyge** (…) creusant les **reins** (…) **passion** (…) **démesurée** (…) la **lune** un instant pénétrait dans ma chambre (…) le **sexe** encapuchonné des chiens **frémit** (…) **femmes**
p. 35 : et **ce qui vous pousse au ventre** (…) **ce qui vous fend le ventre** (…) une **femme très blanche**
p. 36 : mais pas les **seins** ni les **fesses** (…), une **chair** autrement **impétueuse** (…) hébétudes fabuleuses que me donnaient les bois où elle apparaissait (…) **rencontres**
p. 37 : Yvonne (…) telle **robe** que je lui avais vue la veille (…) **dénudant** les joues (…) **robes** de pilou
p. 39 : **charme** [celui d'un homme]
p. 40 : aux **joues** d'Yvonne (…) rendre **belle**
p. 42 : un fabuleux **apprêt** sous quoi **palpitait** je ne savais où une **chair bouillante** qu'il me fallait saisir, dont il me fallait **brûler** (…) tous lieux où mille fois naissait Yvonne dans ses **bas**, **blanche**, les **reins nus** dans le froid (…) dans les sévices de l'hiver et de mon esprit
p. 44 : J'étais dans un fabliau **obscène**
p. 45 : Elle était sur son trente et un (…) **la bouche en cerise**
p. 46 : Cette lourde **coquetterie** me fouetta autant que l'aurait fait sa **nudité** (…) avec une lenteur affectée sans me quitter des yeux
p. 47 : les fraises de ses **seins**. Son regard glorieux était planté dans le mien, je le saisissais et elle **rougissait** interminablement. (…) allait-elle relever là ses **jupes** et me montrer le reste devant eux ? [eux = les enfants] Elle en était l'ivresse.
p. 48 : au-delà de toute **rougeur** (…) La grande **callipyge** est une pauvre **femme**
p. 49 : **sous le nylon noir**
p. 50 : il y avait tout contre les **bas** nocturnes cette **chair** d'un jour éblouissant
p. 51 : Moi, je le rapporterai toujours à la chair vaincue et dévastée d'Yvonne, à son âme dépouillée un soir de grand froid. (…) J'avais à Périgueux une **petite copine** dont il me faut bien parler.
p. 52 : Mado – c'était mon amie – buvait le même café (…) Mado complaisamment vantait ses **bas** et les **faisait voir** (…) la vieille était rêveusement **bonasse**, plus élégante peut-être (…) un autre temps où elle avait quelque chose sous les **belles guenilles** et lui des mains pour les trousser (…) **effleurant** et presque **caressant**
p. 53 : **effleurer** l'indicible (…) **j'étreignais** hâtivement la petite

p. 54 : Elle était plus chauffée de ses passes verbales avec Hélène que de mes attentions : je ne disais mot et la prenais les yeux fermés, sans préambule, donnais tout à Yvonne (…) **petite conjonction des deux sexes**, **l'amour** en somme n'était pas son fort. Il faut dire que je ne l'y aidais guère
p. 56 : **jouir** de leurs **femmes**, **d'aimer** les petits-enfants
p. 57 : des **cœurs célibataires**
p. 58 : je me distrayais là d'Yvonne ou allais l'y voir par la tangente, le long chemin, comme le firent les vieux **célibataires**
p. 59 : petit office **amoureux**
p. 62 : [Mado] était **jolie**, naturelle dans ce rôle de parleuse qui leur vient en même temps que poussent leurs **seins**
p. 63 : Yvonne à cette heure venait d'apparaître à mi-corps derrière son éventaire, sa **jupe** invisible caressant ses **cuisses**.
p. 64 : C'était l'homme à la Peugeot qui avait rougi Yvonne. Ma rêverie prenait **corps**, elle se précisait avec le concours des événements qu'on croit réels, j'eus sous les yeux ce fard qu'elle avait piqué, ce pathos qui l'avait tenaillée aux **joues**
p. 64-65 : Elle était derrière moi, le fourneau à ses **reins** et la vapeur à sa **bouche**.
p. 69 : les vieux **célibataires** (et p. 70 et p. 71)
p. 71 : planté dans le **cœur** de cette **fille** des déluges, vibrant dans sa **blancheur** inépuisable. Mon **désir** de même se tenait dans Yvonne
p. 77 : ces mains qui n'étaient que **connaissance du plaisir**
p. 82 : l'image d'Yvonne en **petite culotte** s'apprêtant
p. 84 : la grande **callipyge**

Le récit ne fait également pas état de la première expérience sexuelle du héros, ni d'un franchissement d'un interdit (le topique de la connaissance sexuelle peut être considéré comme absent).

Il n'empêche que nous pouvons répertorier un certain nombre de lexèmes ou syntagmes qui prennent leur place dans ce relevé car ils partagent un même sème isotopant. Ce n'est que sur l'axe du format de complétude du genre du roman de formation que nous déterminerons si les conditions du topique « connaissances sexuelles » sont réunies.

11.1.2.2.2. Le relevé du topique « connaissances culturelles »

Connaissances culturelles
p. 9 : C'est à Castelnau que **je fus nommé**
p. 10 : devoir bientôt affronter des **élèves**
p. 13 : mes **élèves** […] On m'avait confié la petite **classe**, non pas la plus petite mais le **cours élémentaire** […] **j'apprenais** à les nommer, à les reconnaître […] **préaux** […] pendant les **récréations** […] je les observais […] **salle d'école**
p. 14 : grands tableaux avec des **lettres**, des **syllabes**, des **mots** et des **phrases** flanquées de dessins, de coloriages […] les enfants bougent les pieds quand ils **pensent**
p. 15 : **instituteurs** […] **calligraphiés** […] belle **écriture** vaine […] ceux qui croyaient aux Ecritures et ceux qui croyaient au lendemain de l'homme […] **belles plumes** […] **calligraphie** […] **école de philosophie**
p. 16 : **instituteurs** […] **calligraphie** […] grands noms […] **instituteurs** […] on **pense** avec **raison**
p. 17 : **école** […] au **maître** qui s'y connaît, qui s'y intéresse
p. 18 : pour faire plaisir à leurs parents, à leurs **maîtres**, à eux-mêmes parfois [élèves], travaillent à devenir grands (…) **l'école de Castelnau** (…) avant la fin de la **récréation** (…) dans la **cour** (…) dans le **préau** (…) je m'asseyais au **bureau**
p. 19 : après **l'école**
p. 23 : des petits enfants
p. 28 : les **instituteurs** ont de ces lubies
p. 30 : la longue **école** perchée du temps des Jules
p. 34 : Et le matin c'était **l'école**, la ronde des petits pieds. C'étaient les **écritures** qu'on **apprend** en pleurant, la **phrase** et **l'orthographe** (…) **écriture**
p. 35 : les mains **écrivaient** (…) Les **calligraphes** des Jules (…) **écrire** sur l'eau (…) moi […] qui leur **apprenait l'orthographe** (…) **préau** (…) j'avais dans ma **classe**
p. 36 : dans **la cour de l'école**
p. 37 : et mes **élèves apprenaient** à **conjuguer**
p. 43 : c'étaient des enfants de **l'école**
p. 48 : jeune **instituteur**
p. 50 : **l'écriture** absolue qu'elle portait au visage.
p. 51 : Elle était **étudiante**
p. 52 : pendant que j'étais à **l'école** (…) quand je rentrais de la **classe**

p. 53 : je me réfugiais dans un coin avec des **dictées**
p. 62 : appliquée à cela comme mes **élèves** aux **conjugaisons**
p. 67 : nef à **peintures**
p. 75 : **portail de l'école**
p. 76 : **son petit cartable**
p. 77 : préparant son **cartable**
p. 79 : je mettais des **mauvaises notes** quand ça me chantait
p. 80 : **notes de dictées** (…) entre le **maître** et lui
p. 80-81 : mais ce vélo allait le **dissiper**
p. 81 : **maître** (…) pour monter aux **écoles**
p. 82 : **ses notes** ne lui permettaient pas de courir les chemins (…) il importunait son **maître** par des impolitesses (…) dans la **salle d'école**, à mon **bureau** (…) **maître** imprévisible
p. 83 : mettant du **rouge** (…) dans cette **salle**
p. 84 : un **instituteur** tyrannique
p. 85 : deux **soustractions**, deux **paragraphes**

Le topique « connaissances culturelles » est *a priori* peu présent. Là encore, il nous faut mettre en relation ce relevé avec le format de complétude du genre du roman de formation.

11.2.2.3. Le relevé du topique « isolement »

Isolement
p. 9 : ils progressent vers le trou de l'entonnoir comme nous glissons vers la **retraite**
p. 9 : Il n'y a pas de gare à Castelnau ; c'est **perdu** […] vous y larguent fort tard, en bout de tournée. J'y arrivai la **nuit**, passablement ahuri, au milieu d'un galop de pluies de septembre cabrées contre les phares […] je ne vis rien du village, la pluie était **noire**.
p. 10 : **unique** hôtel, sur la lèvre de la **falaise** en bas de quoi coule la Beune, la grande ; je ne vis pas davantage la Beune ce soir-là, mais par la fenêtre de ma **chambre** me penchant sur du noir plus **opaque** je **devinai** derrière l'auberge un trou. […] salle commune […] quelques buveurs assis parlaient haut entre des silences […] **un peu de lumière** qui leur faisait des **ombres** sur les **murs** […] les murs rouge […] tout me transporta dans **un passé indéfini** qui ne me donna pas de plaisir, mais **un vague effroi**
p. 11 : ricanant dans le noir […] les eaux **confuses** de septembre […] joie silencieuse […] tiennent au corps de **pèlerins** […] tout noir
p. 12 : […] alourdi par le **sommeil** […] leur sommeil […] cirés noir d'encre dont les plis cassés brillaient, **s'éloignèrent** bravement vers leur besogne **obscure** de **passeurs**, de **dormeurs** […] cotte **nocturne**, étoilée […] sourire complice. La nuit par la porte restée ouverte était trouble, immobile […] il y avait du **brouillard** maintenant. […] brouillard […] Elle ferma la porte
p. 13 : tout **s'éteignit**, me levant je dormais déjà, **j'étais n'importe où** […] rêves […] au cœur du brouillard […] au fin fond de la Dordogne c'est-à-dire nulle part, en Valachie […] trou venteux […] derrière les hautes fenêtres […] je ne les voyais plus [les enfants] rencognés sous un auvent, derrière le corps […] J'étais **seul**
p. 14 : il y avait aux murs de grands tableaux […] Ce qui dormait sous la poussière dans un meuble à vitrine, contre le mur du fond, venait de beaucoup plus loin. Cela venait du siècle dernier […] de ces temps où des curés périgourdins
p. 15 : dans les enfers de la Pologne et de la Slovaquie […] **brouillard** slovaque
p. 16 : jamais ils ne déchurent jusqu'aux Cercles slovaques […] patelins **perdus** […] **infinies catacombe**
p. 17 : grenades **obsolètes** à jamais dégoupillées
p. 18 : morceau de **ténèbres** (…) attendaient le déluge (…) ce **brouillard** avec des gens dedans

p. 19 : je regardais **vaguement** près de la porte le tourniquet des cartes postales, le loup **esseulé** de Font-de-Gaume et les grandes vaches de Lascaux (…) le port **abandonné** de la tête le faisait touchant
p. 20 : avec une **résignation**, peut-être un accablement, qui seyait mal à un saint, tout mort qu'il fût (…) cette **énigme**
p. 21 : quand elle était **seule** et **ne se voyait plus**
p. 22 : [elle] considérait patiemment mon **silence**. (…) Je parlai dans un rêve (…) Quand je sortis, l'éclaircie était sur le point de se faire ; le pavé rajeuni luisait, il ne pleuvait plus. (…) le soleil parut, le ciel s'ouvrit et les arbres blonds s'élancèrent
p. 23 : plein de larmes (…) le soleil se couchait au-delà de la Beune, d'autres nuages très noirs se penchaient comme des servantes, venaient (…) rayons (…) des petits enfants dans la campagne voyaient luire un caillou rajeuni
p. 23 : la buraliste frémissait des fêtes brutales de la nuit
p. 24 : par un miracle seul
p. 25 : dans ma chambre au-dessus du grand trou inculte de la Beune
p. 27 : des noyers **obscurs** (…) et plus loin des bois (…) et il y avait des caches derrière des éboulis, des **combes** où rien ne se voyait que le ciel, **des haltes secrètes sous des hêtres** (…) je tournais en rond dans les sentiers
p. 28 : des eaux sales sous un ciel sale où des poissons **invisibles** frayaient, les yeux grands ouverts et mornes
p. 30 : je suis sûr que ça n'était pas à son **insu**
p. 31 : quelques **passeurs** (…) **tournant le dos** il avait **disparu** (…) **je battais la campagne**
p. 32 : flipper éteint (…) nuit (…) **se perdre** de plaisir (…) de douleur, de deuil, de misère. La chair morte d'Hélène rayonnait. (…) chair [mot répété plusieurs fois]
p. 33 : l'eau sombre de nylon clair (…) brutalement **dévoilant** les écailles de nacre dans la lumière vivante, quand elle serait en bouillie sous la terre de Castelnau
p. 34 : **invisible** (…) **chambre** (…) **très loin dans les clairières perdues** caressait des silex que nul ne voit, la pluie plus furieuse les **enfouissait**. (…) **nuit noire**
p. 36 : [la Beune] noyait les sentiers de pêcheurs (…) **le blanc épais des nuages**
p. 37 : son visage plus grand que jamais le **dépossédait**
p. 38 : ce **rêve**, ce **refus**, qu'ont les femmes de **l'ombre** et celles à la messe, une servilité délicieuse et un vain frisson de révolte plus délicieux encore (p. 38-39)
p. 39 : **murmure inaudible** de l'homme (…) rien dans sa personne n'exprimait de la

brusquerie ni de **l'hostilité**
p. 40 : l'instant de **silence** qui pesa dans la boutique
p. 41 : les eaux **se prirent**. Les **champs** inondés gelèrent (…) de l'étendue
p. 42 : longue ligne droite après la sortie du bourg, plus loin que les noyers, avant les bois, tout entourés de grands champs ; mon regard durement fouillait ces champs, se portait aux **confins**, remontait aux **lisières** (…) jetée hors du **bois** (…) ce gros gibier mille fois **disparaissait** (…) Je vis soudain s'agiter très loin quelques petits points qui sortaient du couvert et s'engageaient sur le versant d'un **pré**
p. 43 : deviner (…) le long du **pré** (…) sans s'écarter (…) dans **ses périples énigmatiques**
p. 44 : **abandonnée** de sa queue (…) une cognée **invisible**
p. 46 : Elle […] **m'abandonnait** son profil, comme si elle ne m'avait pas vu
p. 47 : l'arrogance et la **honte** se la disputaient (…) **indicible** trophée
p. 48 : ses mots étaient une **honte** pure
p. 49 : Les petits capuchons [les enfants] étaient en train de **disparaître sous les noyers** (…) **invisible** (…) La nuit tombait (…) Les lumières s'allumaient dans Castelnau (…) **honte**
p. 50 : **sous** l'ombre, **sous** le manteau, **sous** la jupe, **sous** les nylons, **sous** les sequins, les perles et le trente et un
p. 51 : afin qu'ils **pélerinent** de village en village
p. 52 : **rêverie** (…) yeux **troubles**
p. 53 : **vague fatuité** (…) je **me réfugiais** dans **un coin** (…) des buveurs valaques qui **se noircissaient** aux bières, dans ce noir (…) noir profond (…)
p. 56 : des **fosses** avec des pieux dedans
p. 57 : des pierres **opaques** (…) dessinant dans le **noir**
p. 58 : où fuyait un loup **seul** (…) aux autres ils **interdisaient** ce trou [grotte de Lascaux] ou les y introduisaient au compte-gouttes
p. 59 : la route suit un moment la vallée puis s'en écarte et conduit par un **détour** à ce lieu dont j'ai parlé
p. 60 : à mi-hauteur il y avait une maison, les dépendances habituelles des fermes, une **grange** qui me parut énorme dans la pluie noire
p. 63 : il marchait sur la rivière : il aurait voulu peut-être **s'y perdre**
p. 64 : au **sombre** appétit des **passeurs**
p. 67 : dans une **grange** (…) L'entrée de la **grotte** était plus petite qu'un homme debout (…) quand on marche dans ces **antichambres**

p. 68 : Il faisait plus doux que sur terre (…) malaise d'être plus bas que les morts (…) **voûtes**
p. 69 : **ténèbres** (…) On ne voyait **pas traces d'occupation humaine**, pour l'instant.
p. 70 : un plafond bulbeux, pesant, **secret**.
p. 71 : le fond de la **nef** où s'ouvrait une autre **galerie**
p. 73 : Nous fûmes dans l'habituel **cul-de-sac**
p. 79 : dans le **trou** noir (…) **rêves**
p. 83 : dans les **ténèbres** (…) et des loups **seuls**
p. 84 : comme ils avaient **condamné en secret** (…) **rêve**
p. 85 : nos **rêves** [répété plusieurs fois] (…) derrière ce **rideau gris** où tout est permis (…) un de ces **brouillards épais**, immobile et comme chauds (…) la nuit de mon arrivée
p. 86 : **rêves** (…) qu'ils **dévoilèrent** avec plus de modestie
p. 87 : dans le **brouillard**
p. 88 : des **passeurs** (…) le **brouillard** (…) il vous l'a dit en rêve (…) yeux ouverts sur le **brouillard** plus clair sans sa **chambre** toute **noire**.

Le relevé concernant le topique de « isolement » est un indice selon lequel il paraît le plus important dans ce récit. Il offre le cadre nécessaire pour qu'un roman puisse être qualifié « de formation ». Nous verrons si cela est suffisant.

11.2. L'intégration micro-textuelle et la complétude textuelle

Sans prendre véritablement le risque de nous répéter, nous allons simplement offrir des exemples qui illustreront les hypothèses que nous avons soulevées précédemment, dans les deux derniers chapitres.

L'idée de ces présents travaux est de poser de nombreuses questions qui n'auront pas toutes une réponse immédiate car ces questions constitueraient à elles seules l'objet d'autres travaux à venir. Il nous paraît toutefois légitime de nous intéresser au fonctionnement d'un texte quel qu'il soit, selon un regard nouveau, c'est-à-dire en posant comme heuristique la complétude textuelle. Et cette complétude textuelle, comme nous l'avons déjà dit précédemment, s'exerce à plusieurs niveaux, et entre autres, au niveau micro-textuel.

Qu'il s'agisse d'un roman de formation ou non, tout texte peut être considéré comme une macro-contribution, elle-même constituée de méso-contributions, elles-mêmes constituées de micro-contributions.

Au niveau micro-textuel, notre démarche est double. D'une part, nous souhaitons relever ce qui unit une contribution (micro-, méso- ou macro-), c'est-à-dire formuler un certains nombre d'éléments de réponse quant à l'émergence de la complétude textuelle à tous ces niveaux-là. D'autre part, puisque la contribution est l'unité sémantique observable dans un texte, nous voulons rechercher les traces linguistiques qui permettent de circonscrire une contribution : quelles sont les phénomènes de force cohésive, les conditions d'ouverture ou de clôture d'une contribution, *etc*. ?

11.2.1. Les marques linguistiques de répétition et les thèmes contributionnels

11.2.1.1. Noms propres et reprises anaphoriques

Nous avons pu relever dans ce récit des exemples parfaits de micro-contributions qui mettent en scène un nom propre ouvrant une micro-contribution et étant repris anaphoriquement, ayant une vie pronominale, jusqu'à ce que l'anaphore soit résolue et qu'une nouvelle micro-contribution naisse alors.

> (1). Jean le Pêcheur n'était pas là - **d'ailleurs** il n'y habitait pas et ne venait pas tous les soirs -, on l'avait vu partir avant l'aube à l'anguille, ou on ne savait quoi, il avait fait un clin d'œil et tournant le dos il avait disparu avec ses nasses, son araignée sur l'épaule, vers la Petite Beune[217].

La micro-contribution qui suit celle-ci introduit un nouveau nom propre (« Hélène ») comme thème contributionnel. Nous pouvons offrir un autre exemple de trois micro-contributions qui se présentent sous cette forme et qui s'enchainent ainsi :

> (2). a). Hélène versa un peu d'une bouteille dans l'évier et plus forte que la futaille, que les mégots, passa l'odeur de coupure de l'eau de Javel.
>
> b). Jeanjean **ailleurs** affûtait le rien, d'autres carpes sous ses mains tremblaient, il leur faisait venir de l'eau, dans cette mousse indéfiniment les ranimait, par les ouïes les tenait suffocantes au-dessus, les replongeait ;

[217] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 31.

c). Yvonne dans ce bain la bouche ouverte chantait un dur chant, indéfiniment allait mourir, le disait[218].

Ces trois micro-contributions sont juxtaposées, sur l'axe de la continuité textuelle.

Il est à noter, et nous en avons d'autres exemples, qu'une micro-contribution qui répond à ce modèle ne se circonscrit pas conformément à ce qu'imposent des règles typographiques : les exemples (2b) et (2c) constituent dans le texte un seul et même paragraphe. Or nous avons ici deux micro-contributions différentes.

L'anaphorique dans ces cas précis fait référence au thème contributionnel. Il participe à souder la micro-contribution, à l'unifier. Il est donc un lien intra-contributionnel.

11.2.1.2. Les descriptions définies et les noms communs comme thèmes contributionnels

Le cas des descriptions définies s'est révélé un peu plus complexe. Il s'agissait de savoir si l'usage de descriptions définies pour éviter la répétition d'un nom propre participait au même fonctionnement micro-contributionnel tels qu'en (1) ou en (2).

(3). Les petits capuchons étaient en train de disparaître sous les noyers. À leurs épaules dans l'ombre, la bête emblématique, le coyote ou le chien *dingo,* le goupil, le décepteur des vieilles cosmogonies, le roux, le rusé, le flatteur du fabuliste, était depuis longtemps invisible, se balançait aussi sans doute[219].

Ici, « les petits capuchons » est une description définie pour désigner les enfants, élèves de classe du héros instituteur. La micro-contribution fonctionne strictement comme le modèle d'une micro-contribution définie et illustrée en (1).

Parfois, une description définie est employée avant même l'usage du nom propre auquel elle fait référence.

[218] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 88.
[219] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 49.

(4). a). J'avais **à Périgueux** une petite copine dont il me faut bien parler. Elle était étudiante là-bas et venait me voir dans sa dauphine, le plus souvent à l'improviste car son temps n'était pas compté. Elle s'était prise d'affection pour Hélène, et cette affection je crois était partagée : il leur arrivait de passer ensemble des journées entières dans la cuisine de l'auberge, pendant que j'étais à l'école, ou dans la grande salle sur une table de laquelle interminablement

b). Mado - c'était mon amie - buvait le même café depuis longtemps refroidi et au gré de sa rêverie faisait des ronds avec sa tasse sur le bois ciré, s'attirant les foudres d'Hélène. Elles discutaillaient et se passaient des recettes de confitures, se montraient des photos et des bouts de garde-robe[220][.]

L'enchaînement de ces deux micro-contributions, (4a) et (4b), confirme l'idée que la description définie peut précéder le nom propre auquel celle-là fait référence : « une petite copine » pour « Hélène ». Il s'avère tout de même que dans la micro-contribution (4b), l'énonciateur se voit obligé de préciser qui est « Mado » en employant une autre description définie « mon amie » qui pour le coup établit véritablement le lien avec « une petite copine », ce qui nécessite un calcul sémantique.

(5). a). Mado complaisamment vantait ses bas et les faisait voir ;

b). **parfois** la petite avait les yeux troubles quand je rentrais de la classe[221] (…)

Si nous avons estimé que (5a) et (5b) formaient deux micro-contributions distinctes, c'est notamment dû au fait que « Mado », thème contributionnel de la première micro-contribution, n'est plus pronominalisé. Ceci dit, nous pensons qu'en (5b), c'est le marqueur contributionnel temporel qui fait naître la nouvelle contribution. En effet, les descriptions définies se retrouvent parfois à l'intérieur d'une micro-contribution, sans qu'il nous soit possible d'envisager deux micro-contributions distinctes ; c'est pourquoi, même si nous pouvons offrir des exemples, nous restons réservés sur le fait qu'une description définie comme thème contributionnel ouvre une nouvelle micro-contribution, à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un marqueur d'ouverture contributionnel comme dans l'exemple suivant :

[220] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 51-52.
[221] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 52.

(6). **là-haut sur la place** la buraliste frémissait des fêtes brutales de la nuit, sa main peut-être tremblait fugacement sur un paquet de Marlboro, sa jupe caressait ses cuisses. *Honey,* quand le soleil descend, quand la nuit vient, quand l'âme des femmes est nue comme leur main[222].

Nous avons ici un marqueur contributionnel spatial qui accompagne la description définie « la buraliste » qualifiant « Yvonne », la femme ardemment désirée par le héros du récit.

Concernant les noms communs, il leur arrive d'être en tête d'énoncés sans nécessairement ouvrir une nouvelle micro-contribution :

(7). **Il y avait là** cette vitrine : c'est qu'on est à deux pas de Lascaux, la Grande Beune se jette dans la vieille Vézère, le sol est farci de cet outillage d'abattoir, ces grenades obsolètes à jamais dégoupillées roulent dans les ruisseaux, se prennent aux glaces, viennent dans les racines des arbres effondrés et sautent hors des labours, les enfants les ramassant sur un chemin les rapportent à l'école sous leur capote, dans leur petit bonnet valaque, et avec un gentil sourire tendent au maître qui s'y connaît, qui s'y intéresse, dans leur main débile, ce morceau de ténèbres (…) Ces pierres **donc** avaient roulé jusqu'à l'école de Castelnau et attendaient le déluge pour rouler **ailleurs**, dûment étiquetées cette fois afin d'être lues des poissons[223].

Nous avons restitué une partie de cette micro-contribution, bien plus longue : nous avons dans ce récit des micro-contributions de très grande taille. Le nom commun « ces pierres » est en position initiale d'un énoncé mais n'ouvre pas pour autant une nouvelle micro-contribution. Ceci est sans doute dû au démonstratif « ces » qui établit un lien intra-textuel avec le début de cette micro-contribution et au connecteur « donc » qui, nous en discuterons ultérieurement, est peut-être un indice de clôture d'une micro-contribution.

Il n'empêche que si l'on s'intéresse aux noms communs, cet exemple (7) montre qu'ils peuvent être des thèmes contributionnels sans faire apparaître une nouvelle micro-contribution.

[222] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 23.
[223] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 17-18.

En revanche, lorsque les noms communs ouvrent une micro-contribution, ils sont chaque fois précédé de l'article défini, qui a donc un rôle inter-contributionnel.

> (8). La pluie **brusque dehors** fouettait les vitres : je l'entendais crépiter sur cette chair intacte[224].

Ou encore :

> (9). La pluie se jetait au carreau. **Il était trois heures** à la grande pendule[225].

Nous pouvons constater qu'il y a une volonté de marquer temporellement ou localement chaque fois dans chacune de ces deux micro-contributions.

Pour l'exemple (8), « brusque » est proche sémantiquement de « soudain » que nous avions considéré comme un marqueur contributionnel temporel dans l'analyse des deux autres romans. L'adjectif « brusque » pourrait-il avoir le même rôle lorsqu'il se rapporte au thème contributionnel ? L'adverbe « dehors », spécifiant explicitement le lieu, est un marqueur contributionnel spatial. Dans l'exemple (9), c'est moins évident. « Il était trois heures » pourrait être le marqueur contributionnel de temps. L'énoncé est en début de micro-contribution mais non véritablement en position initiale. Un marqueur contributionnel pourrait-il être un énoncé entier ?

Nous avons relevé quelques exceptions :

> (10). L'homme fit volte-face, il était de taille médiocre, costaud mais sans plus, avec des cheveux épais d'un blond terne plantés bas, des yeux petits et sûrement rieurs, et une large bouche généreuse ou avide[226] (…)

> (11). La bête était évidemment morte, la grosse touffe abandonnée de sa queue balayait les pieds des enfants, pesamment rousse sous le ciel vert[227] (…)

[224] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 21.
[225] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 63.
[226] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 39.
[227] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 43-44.

Dans ces deux exemples (10) et (11), l'article défini accompagne le nom commun et lie nécessairement cette micro-contribution avec une autre précédente. Cet article autorise le nom commun à devenir un thème contributionnel. Seulement, il est difficile de savoir si cette micro-contribution est autonome ou si elle doit s'intégrer à la micro-contribution précédente.

Ces deux exemples ne présentent pas de marqueurs contributionnels qui nous permettraient de trancher cette question. Ces cas restent isolés mais ils existent.

Intéressons-nous de plus près aux marqueurs contributionnels, en comparaison avec ce que l'analyse des deux autres romans nous a apporté.

11.2.2. Les marqueurs contributionnels

11.2.2.1. Les marqueurs de thématisation

Des marqueurs de thématisation, nous n'en avions que très peu relevé dans les autres romans du corpus jusqu'à présent. Il s'avère qu'encore une fois, nous n'en avons trouvé que très peu, pour ainsi dire un seul, et quelque peu discutable :

> (12). **Pour les autres**, ceux qui avaient taillé et planté leurs *limandes,* ils me condamnaient aussi et me révéraient comme ils avaient condamné en secret et ouvertement révéré ceux qui dédaignaient de faire des *limandes* et dans les trous à la place faisaient la grande callipyge, et par ce rêve brutal régnaient[228] (…)

Nous pouvons conclure que l'emploi de marqueurs de thématisation est soit dépendant du style d'un auteur, soit n'est pas propre au genre romanesque. Dans tous les cas, si peu nombreux soient-ils, ce sont des marqueurs d'ouverture contributionnels.

11.2.2.2. Les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux

Concernant les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux, ils sont beaucoup plus nombreux tout au long du texte et leur diversité est extrêmement riche. Nous pouvons trouver par exemple les marqueurs suivants, toujours placés en position initiale d'une micro-contribution : « Entre les Martres et Saint-Amand-Le-Petit », p. 9 ; « Parmi », p. 19 ; « Dans

[228] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 83-84.

la pente vers *Chez Hélène* », p. 22 ; « Dans la salle », p. 23 ; « Là », p. 27-28 ; « Derrière », p. 37 ; « sous », p. 50 ; « Au-dessus de », p. 55 ; « Entre les Martres et Castelnau », p. 59 ; « Au point où », p. 59 ; « Là-dedans », p. 60 ; « Dans la grande cuisine », p. 60 ; « Dans Castelnau », p. 63 ; « L'entrée de la grotte », p. 67 ; « Dans les autres salles », p. 72 ; « Entre des sapins derrière un bois », p. 74 ; « En bas », p. 87.

Par ailleurs, nous avions déjà abordé la question du gallicisme « il y a » dans l'analyse de *L'Écrivain Sirieix*. Il s'avère que dans le roman de Pierre Michon, nous en trouvons un nombre bien plus conséquent. Il ne fait nul doute qu'il agit comme un marqueur d'ouverture contributionnel et nous proposons de l'inclure parmi les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux du fait de sa proximité sémantique. Il faut également prendre en considération ce gallicisme sous sa forme négative également. « Il y a » fonctionne strictement de la même manière que « Il n'y a pas » : p. 9 ; p. 17 ; p. 18 ; p. 27 ; p. 37 ; p. 42 ; p. 45 ; p. 49 ; p. 60 ; p. 64 ; p. 67 ; p. 73.

Nous offrons également l'exemple suivant qui met en évidence le fait qu'une micro-contribution ne correspond pas nécessairement à ce que peuvent imposer des règles typographiques :

> (13). **à mi-hauteur**, **il y avait** une maison, les dépendances habituelles des fermes, une grange qui me parut énorme dans la pluie noire[229] (…)

Une nouvelle micro-contribution peut commencer au milieu d'un paragraphe. Ici, nous avons deux marqueurs contributionnels spatiaux : « à mi-hauteur » et « il y avait ».

Nous devons ajouter également que les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux sont généralement en position initiale mais ce n'est pas toujours le cas. Dans l'œuvre de Pierre Michon, nombreux sont les marqueurs d'ouverture contributionnels qui sont en début de micro-contribution mais pas en position initiale comme les exemples suivants nous le confirment :

> (14). J'avais **à Périgueux** une petite copine dont il me faut bien parler[230] (…)

> (15). Je la revois l'attendant **parfois au portail de l'école**, perchée sur ses échasses, vigilante, heureuse parmi les commères ternes[231] (…)

[229] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 60.
[230] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 51.
[231] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 75.

Dans l'exemple (15), « parfois » est un marqueur d'ouverture contributionnel temporel. Deux types de marqueurs différents peuvent apparaître à l'ouverture d'une nouvelle micro-contribution.

11.2.2.3. Les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels

Très proches des marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux, les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels sont également très nombreux, sont très souvent en position initiale d'une nouvelle micro-contribution, et sont très variés : « La nuit », p. 12 ; « Quand je sortis », p. 22 ; « D'autre fois », p. 30 ; « Novembre vint », p. 36 ; « Vers ce même temps », p. 37 ; « Pendant l'instant de », p. 39-40 ; « À la fin de novembre », p. 41 ; « La nuit tombait », p. 49 ; « Une fois », p. 59 ; « L'après-midi de ce jour-là », p. 59 ; « Le matin de la rentrée », p. 81.

Nous avons évoqué le gallicisme « Il y a » et l'avons considéré comme un marqueur d'ouverture contributionnel spatial. Or, deux exemples peuvent être discutés mais n'enlèvent rien au fait que ce gallicisme est un marqueur d'ouverture contributionnel : « Il y avait encore un quart d'heure à tuer », p. 18 et « Il y eut un soir », p. 85. Ces deux exemples ont une valeur temporelle donnée par l'objet.

Bien d'autres marqueurs d'ouverture contributionnels temporels ne sont pas strictement en position initiale mais se situent au début d'une micro-contribution : « maintenant », p. 12 ; « déjà », p. 13 ; « pendant tout septembre », p. 13 ; « tous les jours », p. 25 ; « souvent », p. 27 ; « bientôt », p. 27 ; « soudain », p. 28 et p. 42 ; « près de la nuit », p. 30 ; « le soir », p. 51 ; « parfois », p. 52 et p. 75 ; « aussitôt », p. 86.

Quelques exemples nous ont posé problème comme en (8) où l'adjectif « brusque » dans « la pluie brusque » a une valeur temporelle et pourrait justifier qu'une nouvelle micro-contribution apparaît. Il en est de même pour l'exemple suivant :

(16). J'ai **un souvenir bien précis**. **Cette année-là à Noël**, Bernard avait eu un vélo. Pendant les congés je l'avais vu passer et repasser dans le raidillon devant *Chez Hélène*, cette chair surnuméraire s'appliquant à bien pédaler, se donnant du mal sur la petite machine, les mains fermes et les coudes un peu levés, drôles, la tête sérieusement penchée[232] (…)

En effet, « un souvenir bien précis » fait référence au temps et agit comme un véritable marqueur d'ouverture contributionnel temporel, même s'il est conforté par deux autres marqueurs temporels « cette année-là » et « à Noël ».
Le sens d'un marqueur d'ouverture contributionnel temporel peut également se calculer en référence au monde réel, à la réalité empirique. C'est le cas de l'unique exemple suivant :

(17). Les eaux montaient[233].

Il est clairement fait référence à une période précise de l'année.

Si les marqueurs d'ouverture contributionnels, qu'ils soient spatiaux ou temporels, doivent être repérés pour savoir où commence une nouvelle micro-contribution, ils n'expliquent en rien comment les micro-contributions se lient les unes aux autres. Il en est de même pour les micro-contributions qui ont pour thème contributionnel un nom propre. Ces phénomènes linguistiques servent simplement à circonscrire une micro-contribution. Qu'en est-il des liens inter-contributionnels ?

11.2.3. Les liens inter-contributionnels

11.2.3.1. Les anaphores inter-contributionnelles

En comparaison avec *Archipel* et *L'Écrivain Sirieix*, le modèle type d'une micro-contribution comme dans l'exemple (1) n'est pas un modèle dominant. La réalité textuelle est autrement plus complexe et on peut affirmer désormais que la majorité des micro-contributions portent en elles des phénomènes linguistiques facteurs de liens intercontributionnels. C'est le cas de certaines anaphores.

[232] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 80.
[233] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 85.

(18). J'avais remarqué que **souvent**, les dimanches et les après-midi, elle prenait à pied la route des Martres, haut talonnée toujours quel que fût le temps, fringuée, et revenait longtemps après, ou pas du tout – à moins qu'elle n'eût pris un détour que je ne connaissais pas. Je me demandais peu ce qu'elle allait y faire : le ciel me la donnait, l'y apercevoir me suffisait[234].

L'exemple (18) est particulièrement probant pour illustrer le fait que les anaphores ne sont pas que intra-contributionnelles. Cette micro-contribution-là apparaît au tout début du deuxième chapitre de l'ouvrage. Il y a donc tout lieu de penser, et à juste titre, qu'une nouvelle micro-contribution commence. Cependant, elle fait apparaître un pronom personnel « elle » qui ne renvoie à personne dans la micro-contribution. Le lecteur est alors amené à chercher à quoi se rapporte ce « elle ». Il s'avère que ce n'est autre que la buraliste tant convoitée par le héros du roman. L'anaphore permet donc de lier cette micro-contribution avec une autre contribution à la fin du chapitre précédent.

D'autres exemples seraient superflus. Nous n'en dirons pas plus sur les liens inter-contributionnels que créent certaines anaphores puisque l'essentiel a été évoqué dans l'analyse de l'œuvre de Michel Rio, dans notre deuxième partie.

11.2.3.2. Les connecteurs

Dans notre approche contributionnelle, les connecteurs peuvent revêtir plusieurs rôles. Certains peuvent être des marqueurs contributionnels, d'autres créent des liens intra-contributionnels, unifiant alors la micro-contribution dans laquelle ils apparaissent, d'autres encore créent des liens inter-contributionnels.

Sans prendre le risque de nous répéter, nous ne discuterons ici que de quelques observations, la première étant qu'en définitive, il n'y a que très peu de connecteurs qui permettent d'établir des liens inter-contributionnels. La très grande majorité d'entre eux contribue à former, à unifier une micro-contribution. Nous pouvons prendre pour exemples les connecteurs suivants qui se situent en position initiale d'un énoncé[235] : « Et », p. 14, 19, 24, 56, 57, 77, 78, 79, 80, 83, 84-85, 88 ; « Mais », p. 58, 61, 62, 73, 79, 81, 84, 87 ; « Donc », p. 24, 58, 79 ; « Ainsi », p. 82.

[234] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 27.
[235] Nous avons observé les connecteurs en position initiale afin de savoir s'ils se comportent comme des marqueurs contributionnels ou non.

Tous contribuent à maintenir la force cohésive de la micro-contribution à laquelle ils appartiennent, même s'il y a deux connecteurs successifs dans la micro-contribution comme « Et bien sûr », p. 80 ou « Et enfin », p. 88.

Dans l'analyse que nous avons faite du roman de Pierre Michon, nous avons relevé quelques rares cas où, quand il y a un connecteur, un lien inter-contributionnel a été établi.

> (19). **Donc un moment** je les voyais là toutes les deux, l'absente et celle-ci, la callipyge et la devineresse, mais immémoriale chacune à sa façon[236].

> (20). **Et le matin** c'était l'école, la ronde des petits pieds[237] (…)

L'exemple (19) fait référence à une micro-contribution précédente, liée par le connecteur « donc » qui présente en quelque sorte des informations qui n'ont pas encore été dites pour que la micro-contribution antérieure soit complète : cet exemple n'est donc pas véritablement une micro-contribution à part entière mais est une micro-contribution que l'on peut dire « discontinue ». La fin de celle-ci se présente sous l'apparence d'une nouvelle contribution.

Quant à l'exemple (20), l'explication de cette nouvelle micro-contribution est nettement plus discutable. Nous pouvons imaginer que la licence poétique de l'auteur lui permet l'usage du connecteur « et » pour donner de la fluidité au texte. Le marqueur contributionnel temporel « le matin » renforce l'idée qu'il s'agit bien d'une nouvelle micro-contribution.

Trois de ces cas-là ne se situent pas en position initiale :

> (21). la pluie galopait **ailleurs**[238]

> (22). **Il y avait encore** un quart d'heure à tuer avant la fin de la récréation[239] (…)

> (23). **Il y avait encore** sur la grande nuit une main de blanc pur à l'ouest[240] (…)

Pour l'exemple (21), « ailleurs » peut être davantage considéré comme un marqueur contributionnel spatial, tel que nous l'avions présenté lors de l'analyse de *L'Écrivain Sirieix*.

---

[236] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 33-34.
[237] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 34.
[238] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 12.
[239] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 18.
[240] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 49.

Pour ce qui concerne les deux autres exemples (22) et (23), ils présentent les deux seuls emplois du connecteur « encore ». Soit il est un marqueur contributionnel, soit le marqueur contributionnel est « il y a » et le connecteur établit un lien intercontributionnel avec ce qui s'est dit auparavant dans la (ou les) micro-contribution(s) précédentes. Dans ces deux cas de figure, nous avons bien une nouvelle micro-contribution qui commence.

Au regard des trois romans qui constituent notre corpus à cet instant de la présentation de nos travaux, pour établir un lien inter-contributionnel, il faut que les connecteurs de type « d'ailleurs » ou « par ailleurs », « encore », peut-être », « sans doute », soient en position initiale. Seuls les exemples des romans de Michel Rio et de Richard Millet nous permettent à cet instant de formuler cette hypothèse. Dans le récit de Pierre Michon, tous les connecteurs ont un rôle intra-contributionnel.

Pour conclure, qu'ils soient en position initiale d'un énoncé, qu'ils soient deux connecteurs à la suite, ou en plein cœur d'un énoncé, les connecteurs ne jouent qu'un rôle intra-contributionnel et n'établissent pas de liens inter-contributionnels.

11.2.3.3. Les démonstratifs

Bien que généralement ils aient un rôle intracontributionnel, certains démonstratifs peuvent avoir un rôle inter-contributionnel.

> (24). Cette femme, les lèvres un peu ouvertes, bienveillante et à peine étonnée, considérait patiemment mon silence[241] (…)

Dans cet exemple (24), « cette femme » ouvre une micro-contribution, mais pour les mêmes raisons que dans l'exemple (19) : l'adjectif « cette » fait référence à une femme précisément dont il était question dans une micro-contribution antérieure et non adjacente. Le démonstratif permet bien de créer un lien inter-contributionnel ou, comme nous l'avons dit précédemment, il s'agit de la suite d'une micro-contribution antérieure qui a été rompue par l'insertion d'une autre micro-contribution. Dans ce cas, il s'agirait effectivement d'une micro-contribution discontinue.

[241] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 22.

Dans la très forte majorité des autres cas de figure, nous avons des adjectifs démonstratifs qui ont véritablement un rôle intra-contributionnel.

Par ailleurs, notons que nous avons des emplois pragmatiques avec l'adjectif démonstratif qui sont plus nombreux que dans les deux autres romans analysés : « ces choses froides », p. 11 ; « ces temps », p. 14 et p. 15 ; « ces générations », p. 24 ; « de ces lubies, de ces licences », p. 28 ; « ces rencontres », p. 36 ; « ce rêve (…) ce refus », p. 38 ; « ces amples manteaux bruns », p. 45 ; « ces antichambres », p. 67.

Ils n'offrent ni liens intracontributionnels, ni intercontributionnels. Ce à quoi fait référence l'adjectif démonstratif est la représentation par le lecteur d'une certaine réalité empirique.

11.3. Pertinence textuelle et complétude textuelle

Comme nous l'avons déjà précisé à plusieurs reprises auparavant, la pertinence textuelle est à la fois micro-textuelle et macro-textuelle ; elle unit les niveaux micro et macro. Même si nos relevés semblent moins riches que dans les deux autres œuvres analysées précédemment, il n'empêche que nous devons, dans notre démarche, les comparer avec les topiques constitutifs du format de complétude que nous avons constitué et considéré comme propre au roman de formation.

Nous verrons dans les schémas qui vont suivre que nous avons tenté d'adapter la grille en fonction du relevé que nous avons effectué. Ceci nous oblige alors à moduler le nombre et le nom des taxèmes que nous représentons schématiquement. Par exemple, dans *La Grande Beune*, pour ce qui est du topique //connaissances culturelles//, on a ajouté un taxème /ce qui est relatif à la connaissance/ afin d'y intégrer un ensemble d'éléments qui font bien état de quelque chose en lien avec le taxème dominant //savant// mais dont nous n'avons pas proposé de structure plus précise.

De même, et pour montrer que la pertinence est à la fois micro- et macro-, dans des énoncés qui peuvent intégrer les schémas qui vont suivre, comme par exemple « il était curieusement réservé pour son âge », on comprend, au niveau local, que « pour son âge » signifie qu'il est peu âgé. Ce n'est qu'après qu'on fait le lien avec du global.

Observons donc de plus près comment on peut schématiser ce qui a trait à la pertinence textuelle dans *La Grande Beune* :

11.3.1. Le topique //maturité//

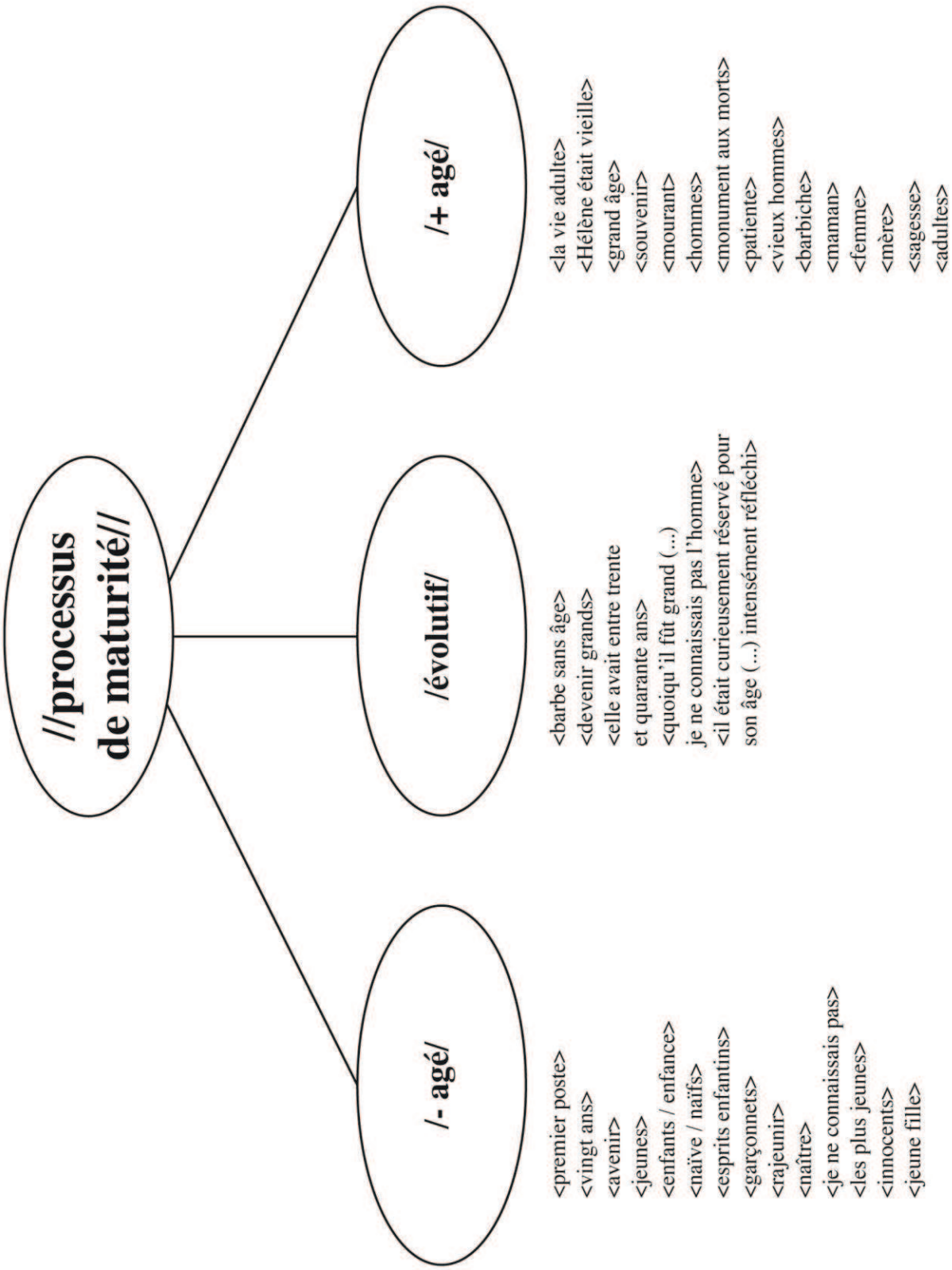

11.3.2. Le topique //connaissances//

11.3.2.1. Le topique //connaissances sexuelles//

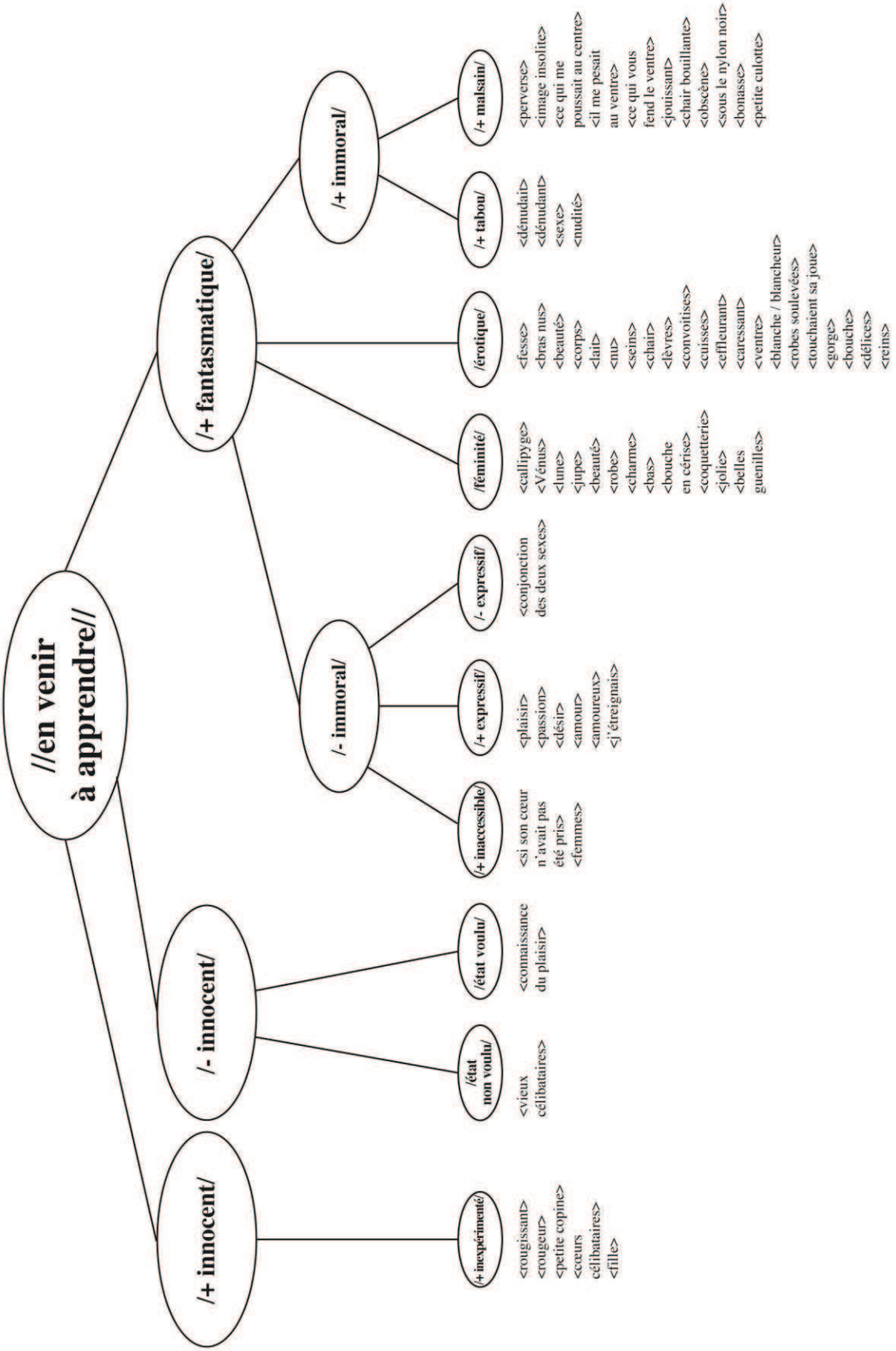

11.3.2.2. Le topique //connaissances culturelles//

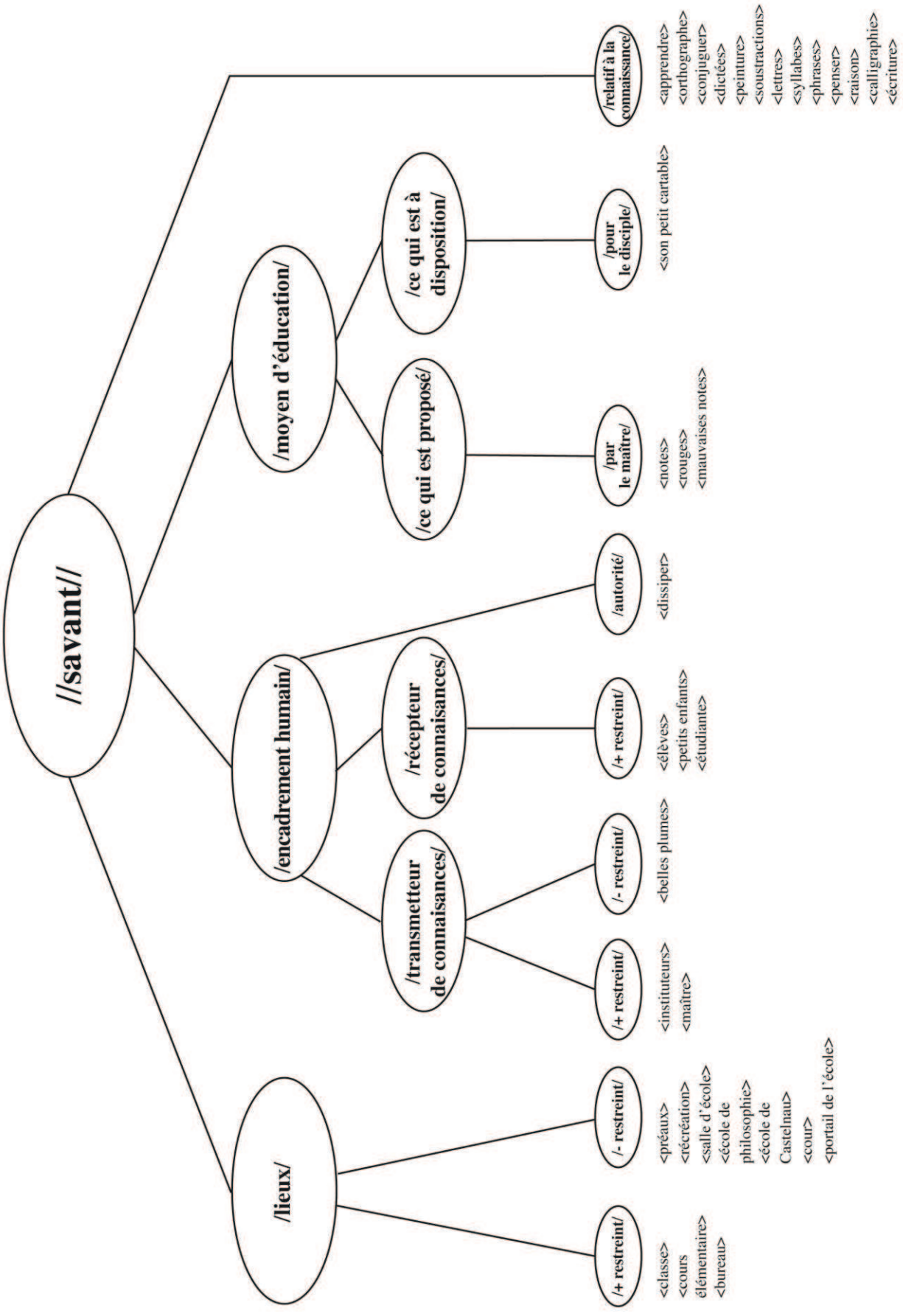

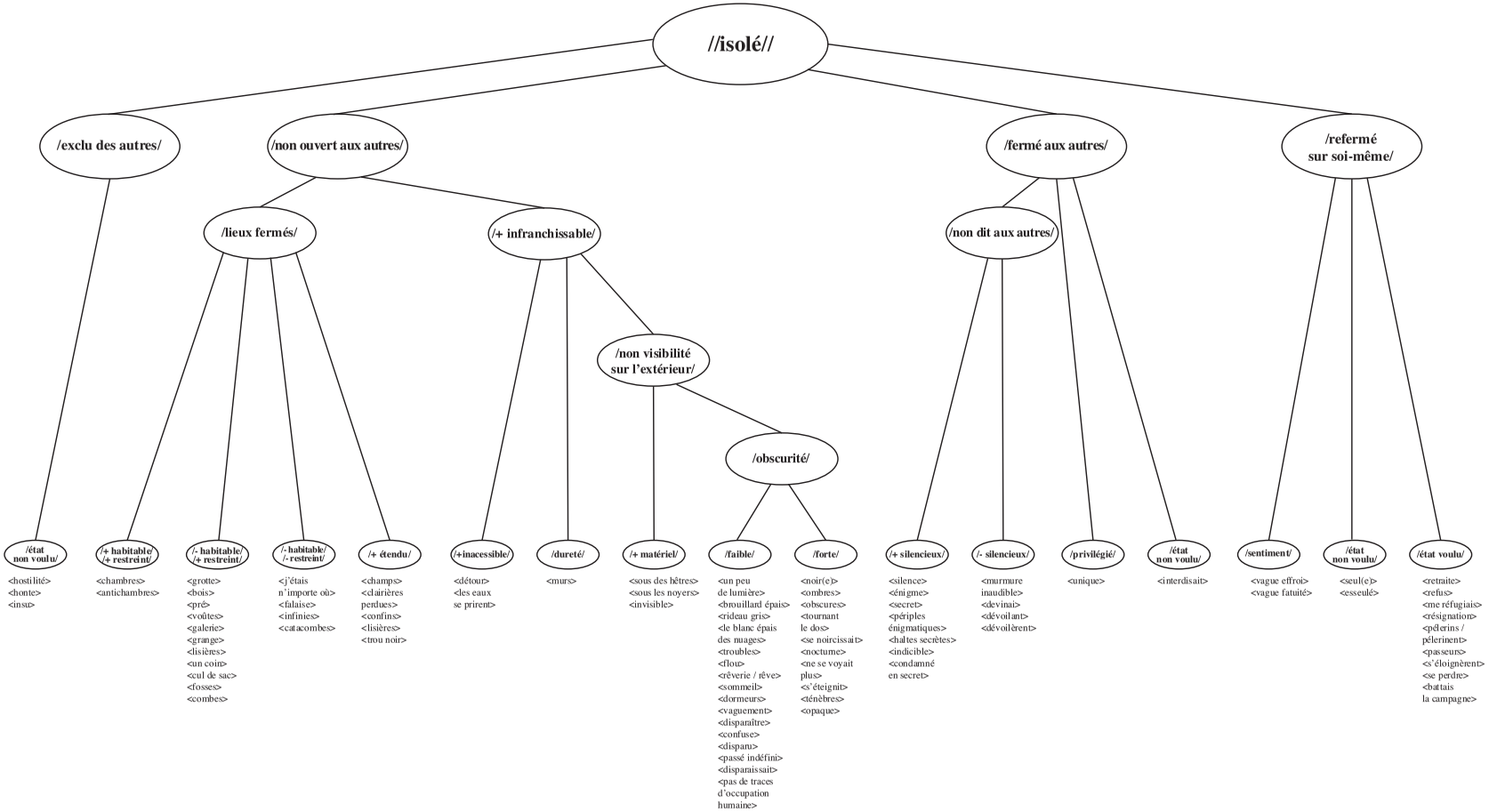
//isolé//
/exclu des autres/
/non ouvert aux autres/
/fermé aux autres/
/refermé sur soi-même/
/lieux fermés/
/+ infranchissable/
/non dit aux autres/
/non visibilité sur l'extérieur/
/obscurité/
/état non voulu/
<hostilité>
<honte>
<insu>
/+ habitable/ /+ restreint/
<chambres>
<antichambres>
/- habitable/ /+ restreint/
<grotte>
<bois>
<pré>
<voûtes>
<galerie>
<grange>
<lisières>
<un coin>
<cul de sac>
<fosses>
<combes>
/- habitable/ /- restreint/
<j'étais n'importe où>
<falaise>
<infinies>
<catacombes>
/+ étendu/
<champs>
<clairières perdues>
<confins>
<lisières>
<trou noir>
/+inacessible/
<détour>
<les eaux se prirent>
/dureté/
<murs>
/+ matériel/
<sous des hêtres>
<sous les noyers>
<invisible>
/faible/
<un peu de lumière>
<brouillard épais>
<rideau gris>
<le blanc épais des nuages>
<troubles>
<flou>
<rêverie / rêve>
<sommeil>
<dormeurs>
<vaguement>
<disparaître>
<confuse>
<disparu>
<passé indéfini>
<disparaissait>
<pas de traces d'occupation humaine>
/forte/
<noir(e)>
<ombres>
<obscures>
<tournant le dos>
<se noircissait>
<nocturne>
<ne se voyait plus>
<s'éteignit>
<ténèbres>
<opaque>
/+ silencieux/
<silence>
<énigme>
<secret>
<périples énigmatiques>
<haltes secrètes>
<indicible>
<condamné en secret>
/- silencieux/
<murmure inaudible>
<devinait>
<dévoilant>
<dévoilèrent>
/privilégié/
<unique>
/état non voulu/
<interdisait>
/sentiment/
<vague effroi>
<vague fatuité>
/état non voulu/
<seul(e)>
<esseulé>
/état voulu/
<retraite>
<refus>
<me réfugiais>
<résignation>
<pélerins / pélerinent>
<passeurs>
<s'éloignèrent>
<se perdre>
<battais la campagne>

Un autre topique en fait semble émerger du texte narratif que forme *La Grande Beune*. En effet, à la lecture du récit, un topique « métaphysique » domine de façon importante le texte, avec des lexèmes propres aux champs associatifs de la religion (croyance) et de l'existence. Ceci pourrait être révélateur du fait que nous sommes en présence d'un roman d'un autre type, et non d'un roman de formation. Ce topique modifierait le format de complétude qui serait celui d'un autre genre, contraignant alors le texte différemment, au niveau macro-textuel.

Les contraintes de complétude textuelle qu'impose le format de complétude ne seraient alors pas les mêmes puisque ce format-ci serait celui d'un autre type de roman.

11.4. La disposition textuelle et la complétude textuelle

11.4.1. La disposition micro-textuelle et la complétude textuelle

Les connecteurs ont un rôle important pour établir la disposition micro-textuelle d'une micro-contribution. Car si la micro-contribution forme une unité sémantique, elle est organisée, structurée grâce au principe organisationnel. Pour construire son discours, l'énonciateur a donc recours à des outils linguistiques que sont alors les connecteurs.

Sans entrer véritablement dans les détails, nous proposons désormais d'observer quelques exemples afin de savoir si véritablement les connecteurs structurent une micro-contribution. Pour ce faire, nous avons choisi d'analyser des connecteurs susceptibles sémantiquement de marquer la fin d'une micro-contribution. Il s'agit donc de regarder d'un peu plus près les connecteurs « donc », « enfin », « ainsi » et « pour finir » repérés dans l'œuvre et qui peuvent sémantiquement du moins laisser entendre qu'on touche à la fin de quelque chose, à la conclusion d'une contribution.

Tout d'abord, le connecteur « donc » est le plus fréquemment utilisé par l'auteur. Nous avons relevé sept emplois dont un déjà discuté en (19) sur lequel nous ne reviendrons pas.

> (25). (…) Ces pierres **donc** avaient roulé jusqu'à l'école de Castelnau et attendaient le déluge pour rouler **ailleurs**, dûment étiquetées cette fois afin d'être lues des poissons[242].

[242] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 18.

(26). (…) Il y avait **donc** entre elle et moi une autre médiation que les cigarettes et les hébétudes fabuleuses que me donnaient les bois où elle apparaissait, une autre monnaie que ces rencontres truquées, furieuses, courtoises ; c'était cet enfant[243].

(27). (…) C'était **donc** là, chez Jeanjean[244].

(28). (…) **Dans Castelnau** Yvonne, qui ne parlait pas aux hommes de leur mère, qui ne leur parlait de rien parce que peut-être ce qui leur perche au ventre lui perchait dans la voix, qui leur parlait **donc** de tout et de rien, Yvonne à cette heure venait d'apparaître à mi-corps derrière son éventaire, sa jupe invisible caressant ses cuisses. Elle souriait à des acheteurs de tabac gris. Des passeurs sur la Beune ramaient vers elle[245].

(29). (…) Je me doutais qu'il passait là à ma seule intention, pour me faire voir que le Père Noël lui avait apporté un vélo, qu'il l'avait **donc** un peu mérité et n'était pas si méchant quoiqu'il y eût entre le maître et lui un malentendu : **mais** ce vélo allait le dissiper. Il s'efforçait de se montrer digne du beau cadeau en montant le raidillon de toute la force de ses guibolles[246] (…)

(30). (…) quand se dévoila pour eux seuls l'impeccable étendue de calcite toute blanche, moelleuse, lisse, à peine grenue mais avec un grain tout de même qu'ils effleuraient du bout des doigts, ce *mondmilch* un peu grenu **donc et** calmement débordant de candeur, ce grand drapé tendu, servi comme sur un chevalet entre un liseré tout droit de quartzite plus noire et un plafond bulbeux, pesant, secret[247] (…)

Les exemples (25), (26) et (27), pour lesquels nous n'avons restitué que la fin des micro-contributions. Le connecteur « donc » peut nous laisser supposer qu'il agit comme un marqueur de clôture et qu'il a un fonctionnement du type « c'est parce que j'ai dit X que je peux dire (ou conclure) Y ».

Cependant, en (28) – nous avons restitué l'intégralité de la micro-contribution – et en (29), le connecteur apparaît en plein cœur d'une micro-contribution. Il nous semble difficile dans ces cas précis d'expliquer en quoi le connecteur ainsi placé participe à l'organisation interne de la micro-contribution en annonçant la fin de celle-ci.

[243] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 36.
[244] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 61.
[245] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 63-64.
[246] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 80-81.
[247] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 69-70.

De même, l'exemple (30) est un extrait d'une micro-contribution de très grande taille. Cet extrait se situe au plein cœur de cette micro-contribution. Le « donc » employé n'est clairement pas le même que dans tous les autres cas, ce qui peut éventuellement s'expliquer par le fait qu'il apparaisse au contact d'un autre connecteur « et ».

Ainsi pouvons-nous supposer qu'il prend la valeur « organisatrice » du connecteur qui l'accompagne dès lors qu'il se situe en plein cœur d'une micro-contribution. Ceci reste à vérifier sur un corpus bien plus important que cette seule occurrence.

Il nous semble difficile d'être catégorique même s'il y a bien des emplois favorables à la mise en place de la disposition micro-textuelle.

A défaut d'autres occurrences avec « donc », nous avons observé les emplois de « enfin », un peu moins fréquents puisqu'au nombre de quatre dans ce récit :

> (31). Elle hésita, la voix aiguë jaillit et se brisa net, sa bouche était sèche ; et dans un souffle, baissant **enfin** les yeux[248]

> (32). Jeanjean revint très vite, silencieux, Mado traînant la jambe derrière. Il traversa comme une flèche la grande bulle blanche ; **puis** les étroitures, les entrées, le dernier goulet **enfin**, entre la John Deere et le mur[249].

> (33). (…) Il s'efforçait de se montrer digne du beau cadeau en montant le raidillon de toute la force de ses guibolles ; et si devant l'auberge il me rencontrait **enfin**, essoufflé dans la grimpette, il me saluait d'un petit air modeste mais fier, magique, comme pour étendre à ce maître rétif la grande générosité du Père Noël, qu'il en profite en quelque sorte[250] (…)

> (34). Bernard là-bas avait les yeux ouverts sur le brouillard plus clair dans sa chambre toute noire. **Et enfin** nous dormions tous, la Beune continuait[251].

Les exemples (31) et (32) nous laissent entendre que « enfin » est susceptible de marquer la fin d'une micro-contribution. Seulement cette hypothèse est aussitôt contredite dans l'exemple suivant (33), dans lequel le connecteur est au cœur d'une micro-contribution de très grande taille. Il organise davantage les énoncés que la micro-contribution entière, sans ce cas précis.

---

[248] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 48.
[249] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 73.
[250] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 81.
[251] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 88.

Quant au « et enfin » du dernier exemple (34), il apparait à la fin de la toute dernière contribution du récit. Il n'annonce pas la fin de la micro-contribution à laquelle il appartient.

De façon un peu plus complexe et étant un cas véritablement isolé, le « et enfin » porte sur l'ensemble du récit, et non seulement sur cette dernière micro-contribution. Il a une valeur non pas intercontributionnelle mais, puisqu'il se rapporte à l'ensemble des contributions qui forment le texte, il aurait une valeur presque transcontributionnelle.

Trois autres cas pourraient permettre de conclure sur l'idée que certains connecteurs, ou plus précisément certains emplois de certains connecteurs contribuent à faire émerger la cohérence micro-textuelle en ce qu'ils participent à l'organisation interne de la micro-contribution à laquelle ils appartiennent.

> (35). (…) **Ainsi** dans la salle d'école, à mon bureau, le regard là-bas au fond sur la vitrine au-dessus de toutes ces têtes penchées, appliquées, parmi lesquelles il y avait la tête de Bernard[252] (…)

> (36). Jean le Pêcheur **pour finir** les levait d'un seul coup dans le brouillard, elles gonflaient comme des outres, éclataient, la gueule grande ouverte, avide. Des passeurs pied à terre accroupis dans les joncs les voyaient longtemps sauter sur l'herbe, mourir. Ils montraient des dents blanches[253].

> (37). Ce que deux d'entre eux portaient sur un bâton pesant à leur épaule me surprit fort, et **d'abord** j'en doutai ; **mais** non, c'était bien un renard, suspendu par les pattes à la mode ancienne ou sauvage, et on ne savait pourquoi par ce moyen transporté à travers le froid[254].

L'exemple (35) est un extrait d'une micro-contribution de grande taille. Le connecteur se situe au milieu de cette contribution, ce qui ne nous permet pas là encore de considérer le connecteur « ainsi » comme possible marqueur de clôture de contribution.

S'agissant de l'exemple (36), le connecteur « pour finir » est quasiment en position initiale. On ne peut pas non plus affirmer que ces types de connecteurs annoncent la fin d'une micro-contribution. Leur place varie d'une contribution à l'autre.

[252] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 82.
[253] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 87-88.
[254] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 43.

Quant au dernier exemple (37), il porte un connecteur qui, bien entendu, sémantiquement, n'est pas susceptible d'annoncer la fin d'une micro-contribution mais montre qu'il organise la micro-contribution à laquelle il appartient.

S'il est difficile d'attribuer un rôle précis aux connecteurs analysés au sein de la micro-contribution à laquelle ils appartiennent, il n'en reste pas moins qu'ils participent à sa constitution, pour ne pas dire à sa construction. En effet, il est des micro-contributions dans ce roman de Pierre Michon qui sont de très grande taille et cela est dû à l'emploi que fait l'auteur des connecteurs. C'est le cas de l'exemple suivant :

> (38). Ce qui dormait **sous la poussière dans un meuble à vitrine**, **contre le mur du fond**, venait de beaucoup plus loin (…) la plus belle, la plus vieille, la plus perverse, écaille à écaille éclatée, qui tuait impeccablement des bœufs[255].

Nous avons, tout au long de cette micro-contribution – que nous avons coupée dans cet exemple (38) – une succession de connecteurs qui permet à l'auteur de construire une micro-contribution de si grande taille : « (…) mais (…) aussi (…) mais (…) et (…) et par-delà (…) mais (…) ».

Par ailleurs, il nous faut toutefois mentionner deux exemples qui évoquent explicitement ce qu'est une micro-contribution.

> (39). J'avais à Périgueux une petite copine **dont il me faut bien parler**[256] (…)

> (40). (…) **Il faut dire que** je ne l'y aidais guère, j'avais cela ailleurs[257] (…)

Les deux syntagmes « il me faut bien parler » et « il faut dire que » signifient précisément qu'il faut en dire suffisamment. Une partie de la maxime de quantité de Grice devient alors on ne peut plus explicite textuellement. Ces deux syntagmes participent à la disposition micro-textuelle en ce qu'ils affirment qu'il faut dire X avant de dire Y.

[255] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 14-17.
[256] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 51.
[257] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 54.

11.4.2. La disposition méso-textuelle et la complétude textuelle

La complétude textuelle agit également au niveau méso-textuel, là où s'exerce la disposition méso-textuelle d'un texte narratif.

Si on analyse un seul et même topique, nous pourrons mieux être à même de faire émerger une méso-contribution qui n'est autre que la possibilité d'associer sémantiquement des micro-contributions non nécessairement adjacentes.

La disposition méso-textuelle peut mettre en relation des micro-contributions très éloignées dans le texte. Par exemple, le topique maturité est le plus important dans un roman de formation puisque c'est celui autour duquel s'organise le format de complétude : le roman de formation dresse le cadre dans lequel se déroulera le récit et ce cadre est celui de l'isolement. C'est dans ce cadre que le processus de maturité peut avoir lieu. Le héros du récit passe alors de l'immaturité à la maturité (à la fin du récit) en passant par l'accès aux connaissances sexuelles et culturelles.

Les méso-contributions doivent alors révéler la progression nécessaire dans tout roman de formation du héros. Cette progression devrait donc apparaître dans les méso-contributions constituant un des topiques du format de complétude.

> (41). (…) ce passé me parut mon avenir, ces pêcheurs louches des passeurs qui m'embarquaient sur le méchant rafiot de la vie adulte[258] (…)

> (42). (…) Les enfants bougent les pieds quand ils pensent, quand ils pleurent : je voyais sous les tables la trace de cette danse appliquée, triste, un peu de boue en rond ; et de gros pâtés sur le bois blanc témoignaient du même rythme, de la même piété. Oui, cela m'émouvait ; c'est que je n'en étais pas si loin, avec mes vingt ans ; surtout je m'en éloignais, je n'y étais plus[259].

Ces deux extraits de micro-contributions sont espacés de quelques pages dans le récit. Il est pourtant possible de les mettre en relation car ils sont reliés par leur appartenance au topique « maturité ».

Dans l'exemple (41), le héros nous révèle qu'il se voit transporté dans « le rafiot de la vie adulte », ce qui implique qu'il n'est plus « enfant » ou même « adolescent » comme bien souvent dans les romans de formation, au départ.

[258] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 10-11.
[259] Pierre Michon, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996, p. 14.

La contrainte de non-contradiction s'appliquant, quatre pages plus loin, dans l'exemple (42), le héros confirme qu'il s'éloigne du monde de l'enfance, qu'il n'y appartient plus. Or, le roman de formation, c'est le récit du passage à la vie adulte. Si dès le début du récit, nous apprenons que le processus de maturité a déjà eu lieu pour le héros alors nous avons un récit d'un autre ordre que celui du roman de formation tel que nous l'avons défini.

Ce que nous pouvons en l'occurrence retenir, c'est que ces deux exemples sont la preuve qu'il peut y avoir des méso-contributions qui n'entrent pas dans le format de complétude, ou qu'elles entrent dans un autre format de complétude ; la méso-contribution étant la possibilité de lier sémantiquement deux micro-contributions éloignées.

Le phénomène d'intégration discursive permet alors de s'assurer de l'organisation des éléments de cette méso-contribution, notamment grâce à la contrainte de non-contradiction.

Notre analyse est alors susceptible d'évacuer certaines œuvres. Si cela n'avait pas été le cas, elle n'aurait pas lieu d'être.

11.4.3. La disposition macro-textuelle et la complétude textuelle

Comme nous l'avons déjà dit précédemment, le processus de maturité s'est arrêté dès les premières pages lorsque le héros annonce qu'il est déjà dans « le méchant rafiot de la vie adulte ». Or, dans un roman de formation, une fois que l'apprenti a appris, il n'est nul besoin d'en dire davantage. Ceci répond à la contrainte de complétude selon laquelle il n'y a pas besoin d'en dire plus que nécessaire.

Dans notre récit, le héros est le même du début à la fin. A cela s'ajoutent deux autres faits. D'une part, la femme est convoitée mais le désir n'est jamais consommé. Ceci nous autorise à réaffirmer que ce n'est pas parce qu'un texte est fini qu'il est complet. Dans le cadre d'un roman de formation, il manque cet élément, ce passage, pour que le récit soit complet. Il n'empêche que nous sommes bien face à un texte fini : il est donc sans doute complet mais pour un autre genre romanesque, non pas pour un roman de formation.

D'autre part, l'accès au savoir n'existe pas réellement : le héros est un instituteur qui est nommé à son premier poste dans le midi. Il n'est pas véritablement question de formation concernant le héros puisqu'il a déjà eu accès au savoir culturel pour avoir le statut qui lui est conféré dans ce récit, et que, par ailleurs, aucun « mentor » ne lui offre l'accès aux connaissances culturelles.

Seul reste véritablement le cadre dans lequel un roman de formation peut exister, celui de l'isolement du héros, ce qui est assez insuffisant pour que ce récit soit proclamé « roman de formation » au sens que nous lui avons donné jusqu'à présent.

Il est donc fort probable que ce texte n'appartienne pas au genre du roman de formation ou du moins qu'il s'agisse d'un texte d'un autre type, voire d'un autre genre.

Le format de complétude détermine une homéostasie textuelle et un des paramètres déterminants pour le roman de formation n'a pas été maintenu dans *La Grande Beune*. C'est en fait ce qui nous autorise à dire qu'il ne s'agit pas d'un roman de formation, ou en tout cas pas dans le sens que nous avons donné à cette expression-ci.

Sans doute participe-t-il à une autre forme de roman de formation mais alors il ne peut pas se retrouver sous la même étiquette que nous avons donnée aux autres ouvrages analysés.

La Grande Beune se singularise alors par rapport aux deux autres œuvres étudiées. Elle n'est pas un roman de formation complet. Elle est en définitive un contre-exemple qui a toute sa place au sein du corpus et prouve qu'il y a des contraintes de complétude globale et d'autres propres au genre auquel le texte appartient.

Chapitre 12
Analyse contributionnelle de *La Classe de neige* d'E. Carrère

12.1. Prolégomènes à l'analyse de *La Classe de neige* d'Emmanuel Carrère

12.1.1. Présentation générale de l'œuvre

Si nous avons choisi d'intégrer à notre corpus *La Classe de neige* d'Emmanuel Carrère, c'est essentiellement parce qu'il s'agit d'un roman écrit à la troisième personne du singulier. Concernant notre hypothèse selon laquelle une micro-contribution peut se circonscrire comme étant l'unité sémantique entre une première apparition d'un nom propre puis sa réapparition non pronominalisée, le fait que le récit soit à la troisième personne peut favoriser l'observation de ces micro-contributions ainsi définies.

Après avoir élaboré une méthode d'analyse, nous souhaitons avoir une démarche plus prescriptive. Nous allons questionner un premier ouvrage, *La Classe de neige* d'Emmanuel Carrère afin de savoir, entre autres, si nous sommes en présence d'un roman de formation tel que nous l'avons défini précédemment.

Il s'agit d'une œuvre publiée en 1995, écrite à la troisième personne du singulier et qui se compose de trente et un chapitres. Le héros se prénomme Nicolas. Il doit partir en classe de neige avec toute sa classe. Ce jeune garçon d'une dizaine d'années n'est pas vraiment aimé par ses camarades car il est extrêmement couvé par ses parents. Le caïd de la classe, Hodkann, par sympathie ou compassion, le prendra sous son aile. Pendant son séjour au ski, un moniteur, Patrick, chargé de distraire et de surveiller les enfants, établira une relation privilégiée avec Nicolas qui est angoissé de ne plus avoir de nouvelles de son père : celui-ci ne donne plus signe de vie alors qu'il venait de déposer son fils à la station de ski pour qu'il ne prenne pas le bus avec les autres camarades de classe. Le problème est que Nicolas a oublié de prendre ses vêtements dans le coffre de la voiture. Il pensait que son père les lui rapporterait mais en vain. Il se sent démuni, seul, puis il apprendra plus tard qu'il ne reverra pas son père. C'est un assassin, un tueur d'enfant. Au moment où il apprend cette triste nouvelle, Nicolas sait « qu'à cet instant, sa vie commenc[e] et que dans cette vie, pour lui, il n'y aur[a] pas de pardon[260]. »

[260] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P. O. L. éditeur, 1995, p. 148.

12.1.2. Élaboration du corpus et intégration macro-textuelle

12.1.2.1. Le relevé concernant le topique « maturité »

Maturité
p. 9 : son **père** (…) **conseils de prudence**
p. 10 : ses **parents**
p. 12 : **enfants** (…) parents (…) le principal objectif d'un tel séjour était de **leur apprendre à voler de leurs propres ailes.**
p. 13 : enfants (…) son **fils**
p. 14 : avec son **papa**
p. 15 : son père (…) enfants
p. 16 : [Nicolas] ne comprenait pas (…) son père
p. 18 : **garçons**
p. 19 : mêmes les **adultes** (…) il [Hodkann] avait presque la **taille d'un adulte**, la voix d'un adulte, sans rien de la **gaucherie des enfants** trop vite poussés (…) surprenantes **pour son âge** (…) père : décédé (…) sa **mère**
p. 21 : sa **mère** (…) leur père (…)
p. 22 : ses parents (…) père
p. 23 : **sous sa forme enfantine** (…) ses parents
p. 24 : **ce n'était pas de son âge** (…) **l'homme** (…) **femme** (…) **fils** (…) père
p. 26 : ce Nicolas craintif et **trop couvé**
p. 27 : père (…) mère
p. 28 : père
p. 31 : en raison de la **différence d'âge**, les deux enfants
p. 32 : un garçon de l'âge de Nicolas (…) père (…) les enfants de **moins de douze ans** devaient être accompagnés (…) le père du garçon (…) **petit frère** (…) **En plus âgé** (…)
p. 33 : au père du garçon (…) **petit garçon** (…) ses parents
p. 34 : le petit garçon (…) des enfants (…) **gamin** (…) petit frère
p. 35 : Dans la famille, pourtant, on disait qu'il tenait de son père (…) petit frère (…) chambre d'enfant où deux petits garçons
p. 36-38 : père
p. 39 : son père (…) sa mère (…) fils (…) petit **garçon perdu**

p. 40 : des montagnes d'enfants morts
p. 41-43 : père (…) sa mère
p. 43 : aux **conseils de sagesse et d'obéissance** [la mère de Nicolas écoute les conseils de la maîtresse]
p. 44 : **sois sage** [la mère s'adresse à Nicolas] (…) père
p. 45 : les enfants
p. 46 : enfants (…) son père (…) gamin
p. 49 : père (…) quelques enfants au bon cœur
p. 52 : son père (…) parents
p. 53 : son père
p. 54 : père (…) enfants (..) parents (…) c'était une **fille jeune** (…) beau garçon (…) ce **jeune homme**
p. 55 : quand l'autorité de ses parents ne pèserait plus sur lui
p. 56-57 : les enfants
p. 59 : **obéissant** à la voix de Patrick (…) tous écoutaient le guide avec la même confiance
p. 61 : son père (…) sur un autre enfant (…) sa vie d'orphelin (…) le petit frère
p. 62 : parents
p. 63 : l'adulte (…) son père (…) petit frère (…) garçon
p. 64 : un homme qui s'éloignait en tenant par la main un petit enfant
p. 65 : petit frère (…) homme (…) **l'heureuse ignorance** de Patrick
p. 68 : jeune homme (…) mère
p. 69 : ses parents (…) sa mère (…) son père
p. 73 : son enfance (…) **rêve de devenir humaine**
p. 75 : monde (…) des hommes (…) Nicolas comprit que son **destin** serait le même. (…) ses parents
p. 76 : les enfants (…) **imprudence**
p. 83 : **il ne savait pas** si [les bruits bizarres] venaient du dehors ou de l'intérieur de son corps (…) sa **maman**
p. 86 : un gros homme moustachu (…) les enfants
p. 88 : ses parents (…) enfant (…) son père
p. 89 : père (…) mère (…) enfants
p. 91 : un enfant (…) Plus petit, il avait lu (…) **une conversation entre adultes**
p. 92 : quel âge avait l'enfant (…) **neuf ans** (…) **je ne sais pas** (…) ce gamin

p. 93 : les parents (…) leur **môme** (…) **gosse**
p. 95 : un enfant beaucoup plus petit qu'il n'était
p. 97 : la paisible rumeur des voix **d'adultes**
p. 99 : un homme
p. 100 : un enfant du village voisin
p. 104 : hommes et femmes (…) aux enfants
p. 105 : enfants (..) garçons
p. 106 : sa mère (…) **dame** catéchiste (…) petit frère
p. 107 : petit garçon (…) parents
p. 108 : parents
p. 109 : enfants
p. 110 : le corps du petit garçon (…) parents (…) ces hommes méchants (…) son enfance
p. 111 : père (…) petit garçon (…) l'enfant (…) ses parents
p. 112 : le visage de l'homme qui va le tuer
p. 114 : père
p. 115 : enfants (…) père
p. 117 : les enfants (…) un **gamin de cet âge**
p. 120 : son enfance (…) sa mère (…) son petit frère (…) leur père (…) et il avait pleuré comme on pleure quand on a **sept ans**
p. 121 : sa mère
p. 123-124 : père
p. 126 : un homme très grand, très gros, une véritable montagne humaine (…) sa **barbe longue et noire**
p. 128 : enfant
p. 130 : son père
p. 131-132 : bientôt un souvenir que les parents auraient soin de ne pas réveiller
p. 132 : petit garçon
p. 135 : enfants (…) son père
p. 136 : père (…) mère
p. 138 : les gosses vont le savoir très vite
p. 139 : sa mère (…) son père
p. 141 : exactement les mains que Nicolas aurait aimé avoir **quand il sera grand**, mais maintenant il savait que c'était impossible

p. 142 : l'enfant emmuré
p. 144 : petit garçon
p. 145 : un homme vêtu de noir
p. 146 : sa mère (…) son père
p. 147 : comme un petit enfant
p. 148 : l'enfant

Pour ce qui concerne le topique « maturité », il est récurrent et a une importance presqu'aussi considérable que le topique //isolement//. Cependant, l'importance relève de la fréquence élevée de certaines occurrences qui établissent le phénomène d'intégration macro-textuelle du récit ; ce n'est pas dû à la diversité des occurrences.

12.1.2.2. Le relevé concernant le topique « connaissances »

12.1.2.2.1. Le relevé concernant le topique « connaissances sexuelles »

Connaissances sexuelles
p. 24 : **femme** de dos qui se regardait dans un miroir
p. 67 : L'humidité le réveilla (…) La consistance de la flaque était différente, elle aussi, comme une **colle humide entre son corps et le drap**. (…) il glissa doucement une main sous lui et sentit **quelque chose de visqueux** (…) **liquide gluant**.
p. 68 : **substance gluante**, cette **sécrétion** de méduse qui était sortie de lui (…) ce pus qui l'engluait
p. 69 : **tache laiteuse**
p. 72 : liquide visqueux (…) il garda la main au creux de son ventre, entre le nombril et ce qu'il n'aimait nommer parce qu'aucun de ses noms ne lui semblait le vrai, ni **zizi** (…) ni **verge** ni **pénis** (…) ni **bite**
p. 73 : longs cheveux blonds dissimulant ses **seins** (…) on devinait **l'incroyable douceur** de son ventre
p. 74 : la **si douce peau** (…) où les mains de la petite sirène **découvraient ses jambes** (…) de ses propres mains [il] parcourait ses **cuisses**, si douce que l'illusion était possible (…) les mollets (…) les si fines et gracieuses chevilles de la petite sirène (…) « comme aimantés,

ils remontaient (…) **à l'intérieur des cuisses** où les mains avaient chaud, et c'était si doux (…) cette **sensation** »
p. 75 : sans autre secours que sa propre chaleur et **la douceur de son ventre** autour duquel elle se lovait
p. 76 : ses mains se blottissaient **entre ses cuisses** dont il ne maîtrisait pas le tremblement, l'une d'entre elles enserrant cette toute petite chose qui n'avait pas nom. (…)
p. 81 : son autre main devait être quelque part dans son lit, dans la profondeur quiète et chaude où se lovait son corps
p. 116 : **sadique** (…) violer (…) il (…) devinait que cela avait un rapport avec **la chose sans nom**, **entre ses jambes**
p. 124 : Debout, pressé contre la poitrine d'Hodkann qui continuait à lui **caresser les cheveux** et répétait doucement son prénom, il sentait la chaleur de son corps immense (…) d'où seule saillait **cette chose dure et sans nom** qui se pressait contre son ventre. Lui au contraire (…) c'était mou et vide entre ses jambes
p. 143 : sur la nuque des cheveux blonds qu'on avait **envie de caresser** (…) mais surtout de **douceur**, **une douceur enveloppante**, magique, presqu'insoutenable. Elle était **belle** : **précieuse**, **douce** et belle (…) [son] sourire l'enveloppait tout entier de cette **tendresse** céleste qui émanait d'elle. La **robe** (…) **échancrée** assez bas, laissait voir la naissance de ses **seins**, et une pensée bizarre vint à Nicolas

Le topique de la connaissance sexuelle n'est pas véritablement présent dans ce récit. Ceci est sans doute dû à l'âge du héros. Il découvre toutefois sa sexualité, il entre dans la période de la puberté.

C'est le topique le moins représentatif. A partir du relevé que nous avons souhaité effectuer, il est légitime de se demander s'il est suffisamment conséquent pour avoir sa place dans un format de complétude. Les questions concernant ce qui sépare un topique d'une thématique peuvent être soulevées.

12.1.2.2.2. Le relevé concernant le topique « connaissances culturelles »

Connaissances culturelles
La **classe de neige** (titre de l'œuvre)
p. 10 : se familiariser avec **l'anatomie du corps humain** (…)
p. 10 : fin de la classe de neige
p. 11 : [Nicolas] était choqué, mais aussi **plein de curiosité**.
p. 12 : classe de neige (…) autocar **scolaire** (…) à **l'école** (…) **instructions**
p. 13 : **maîtresse**
p. 14 : maîtresse (…) à l'école (…) **élèves**
p. 15 : **leçon** de ski (…) maîtresse (…) **moniteurs** (…) les gosses **apprenaient** surtout le ski sur herbe (…) **diplôme**
p. 16 : maîtresse (…) moniteurs
p. 18 : classe de neige (…) le plus grand de la classe
p. 19 : il avait de très **bonnes notes ou de très mauvaises** (…) **élèves** (…) l'école
p. 20 : la classe de neige
p. 21 : élèves (…) **cantine** (…) école maternelle (…) **camarades** (…) dans le **préau** (…) les **surveillants**
p. 22 : maîtresse (…) deux moniteurs
p. 23 : pendant toute la durée de la classe de neige (…) **dictionnaire médical**
p. 24 : **livre de poche** (…) dictionnaire (…) derrière les quelques **livres** qu'il possédait, lui (…) le **volume** *Contes et légendes de l'Egypte ancienne* (…)
p. 26 : maîtresse
p. 32 : moniteur
p. 35 : En revenant de l'école, Nicolas **faisait ses devoirs** (…) **lecture**
p. 36 : **classe** (…) **redoubler** [une année]
p. 37 : leçon de ski
p. 41 : maîtresse (…) la leçon de ski
p. 42-43 : maîtresse
p. 45 : maîtresse
p. 46 : la maîtresse et les moniteurs (…) tout le monde était censé **lire** ou se reposer
p. 48 : à l'école (…) le **professeur** M. Ribotton (…) **dictées musicales** (…) dans la même classe (…) **cancre** sournois

p. 49 : marre de venir à l'école (…) les parents de l'élève (…) devant ses **camarades** (…) à la **récréation**
p. 50 : **Schubert** (…) **Schumann** (…) Hormis ces noms, Nicolas ne connaissait rien à la **musique**
p. 56 : **théâtre**
p. 59 : l'un de ses anciens camarades de classe
p. 70 : classe fantôme
p. 72 : dictionnaire médical (…) à l'école (…) **cour de récréation**
p. 73 **: livres préférés** de son enfance
p. 75 : toute l'école
p. 82 : maîtresse
p. 83 : le joyeux vacarme de la classe revenant de la leçon de ski (…) moniteurs (…) maîtresse
p. 84 : maîtresse
p. 85 : maîtresse
p. 86 : les **leçons** des débutants
p. 88 : la maîtresse
p. 89 : classe de neige
p. 91 : Plus petit, il avait **lu**
p. 92 : sa classe
p. 95 : jusqu'à la fin de la classe de neige (…) la maîtresse et les moniteurs (…) des leçons de ski (…) plongé dans un livre (…) un élève
p. 96 : Patrick donnait à la classe un **cours d'initiation** au karaté (…) moniteurs (…) maîtresse
p. 99 : il se rappela un livre (…) dans le livre
p. 101 : ce qui lui restait à **apprendre** [pas connaissances culturelles]
p. 102 : maîtresse (…) moniteurs
p. 104 : les leçons de ski (…) maîtresse
p. 105 : la maîtresse
p. 106 : la maîtresse
p. 108 : leçon de ski (…) classe de neige (…) la maîtresse décida de faire la classe, une **dictée** d'abord, puis des **exercices d'arithmétique**. (…) **rédaction**
p. 109 : les uns se mirent à lire ou à dessiner

p. 110 : maîtresse (…) **lire un illustré**
p. 116 : le **cancre**
p. 117 : maîtresse (…) moniteurs
p. 119 : la maîtresse
p. 120 : la maîtresse (…) son petit frère et lui avait cessé d'aller à l'école
p. 122 : la maîtresse
p. 128 : maîtresse (…) la classe
p. 129 : la maîtresse
p. 132 : maîtresse
p. 133 : classe de neige (…) maîtresse
p. 135 : la maîtresse

Le topique de la connaissance culturelle n'est pas véritablement très important mais il est à noter que l'action se déroule dans une classe, ce qui est relatif au système éducatif et Nicolas apprend beaucoup de Patrick, personnage qui peut être considéré comme le mentor du jeune garçon. Comme pour ce qui concerne le topique « connaissances sexuelles », ce relevé-ci semble faible, même si la force cohésive peut paraitre importante du fait de la grande fréquence de certaines occurrences.

12.1.2.3. Le relevé concernant le topique « isolement »

Isolement
La **classe de neige** (titre de l'œuvre)
p. 9 : Il lui en voulait d'être là [Nicolas en veut à son père], d'attirer **des regards qu'il devinait moqueurs** et **s'était dérobé**, en baissant la tête, au baiser d'adieu. Dans **l'intimité familiale**, ce geste lui aurait valu **des reproches** (…)
p. 10 : [Nicolas] se jugeait **privilégié** (…) « pour tes **petits secrets** » (…)
p. 11 : le **mystère** subsista (…)
p. 12 : **séjour**
p. 14 : il aurait mieux aimé **voyager** en car comme tout le monde
p. 15 : **chalet** (…) à la tombée de la **nuit** (…) Arrivés la veille, les autres avaient pris le matin leur première leçon de ski (…) [Nicolas avait] le **visage fermé**

p. 16 : **dortoir**
p. 17 : pénibles impressions **du nouveau** (…) pour le **protéger des hostilités et des railleries** (…) « **méchanceté** gratuite (…) mais qui frappait juste » (…) il **redoutait** (…)
p. 18 : en collectivité (…) **dortoirs** (…) réduit à mendier [un pyjama] qu'on lui refusait **en se moquant de lui** (…) sa **honte**
p. 19 : on savait qu'il vivait **seul** avec sa mère [Hodkann] (…) elle ne ressemblait pas aux autres mères d'élèves
p. 20 : [Hodkann] était le seul (…) leur appartement (…) sa chambre (…) **mystérieusement** attirant (…) Nicolas partageait avec lui cette **singularité**, mais elle était dans son cas plus **discrète** et personne, espérait-il, ne s'en était aperçu. Personne ne pensait à l'inviter ni n'attendait d'être invité chez lui. Il [Nicolas] **était** aussi **effacé** et craintif (…) peur terrible (…) **souffre-douleur** (…) sous sa protection (…) **l'abandonner** (…) le **livrer aux autres** qu'il aurait excités contre lui
p. 21 : comme s'il avait été nouveau et devait reprendre à zéro les relations nouées le matin (…) souvenir
p. 22 : ce qui révolta plusieurs garçons : Nicolas n'avait rien fait pour le mériter !
p. 23 : **chouchou** pleurnichard
p. 26 : dortoir (…) qui lui **faisait un peu pitié** (…) **nocturne**
p. 27 : On se retrouva dans le **noir** (…) Les yeux s'habituaient à **l'obscurité** (…) comme s'ils avaient été seuls dans le dortoir (…) mystérieuse (…) **voyage** (…) il est tout le temps sur les routes [père de Nicolas]
p. 29 : **supplices**
p. 32 : ni le laisser tout seul, sans surveillance
p. 36 : **longue séparation**, peut-être définitive (…) **couloir**
p. 37 : **chalet**
p. 38 : **conversation nocturne**
p. 39 : dortoir (…) **à voix basse** (…) dans le couloir (…) **chuchotements** (…) que Hodkann lui **confesserait** (…) comme à son seul ami, à la seule personne (…) un petit garçon **perdu** (…) pour lui seul, parce que lui seul (…) **abandonner** son cadavre (…) **cachette** (…) entrerait en **silence**
p. 40 : dans un creux du mur, derrière un lit. Ce serait un **espace étroit**, **sombre**, un vrai **trou à rats** (…) serrés dans leur **réduit**

p. 41 : Nicolas dit d'une **petite voix** que le mieux serait peut-être qu'il reste, lui, au chalet.
p. 44 : Dans la grande **salle** (…) Nicolas réfléchissait à ce mystère
p. 45 : tenir vis-à-vis des autres ce rôle **d'orphelin** (…) Lui seul serait (…) elle [l']emmenait **à l'écart**, dans le **bureau**
p. 46 : [Nicolas] était resté avec eux, **à l'écart des autres** enfants (…) **séjour** du gamin (…) pour qu'il puisse faire comme les autres [en parlant de Nicolas]
p. 47 : monter à l'avant d'une voiture lui avait toujours été formellement **interdit**
p. 51 : **voyager**
p. 53 : Il y a une formule pour l'ouvrir [le coffre] et je suis le seul à la connaître (…) ce que Nicolas lui **cachait** (…) dans le **coffre** rien de plus **secret** que les bons des stations-service
p. 54 : tes secrets
p. 57 : **fermer les yeux** (…) un moment de **silence** (…) c'était toujours lui [Nicolas] qui avait la capacité thoracique la plus faible (…) Il inspirait et expirait plus vite que les autres
p. 59 : poussant les portes de **pièces obscures**
p. 61 : **punir**
p. 62 : maintenant, vous pouvez ouvrir les yeux
p. 63 : un **gouffre**
p. 64 : **cabane**
p. 65 : était-il seul à avoir vu ?
p. 68 : dans **l'obscurité**
p. 69 : il pensa qu'il fallait **s'enfuir**, **se cacher**, se liquéfier seul, loin de tous. C'était fini pour lui. Plus personne ne le reverrait. (…) Hodkann avait les yeux fermés. (…) dortoir (…) dans le couloir (…) Tout au fond **la fenêtre sans volets ni rideaux** qui donnait sur le **bois** (…) Au premier étage, toutes les **portes étaient fermées** (…) petit bureau (…) seul à la maison (…) secret (…) l'obscure certitude
p. 70 : bureau (…) **pénombre du hall** (…) la **porte d'entrée était fermée**
p. 71 : Enfonçant ses pieds nus dans la neige que personne n'avait encore foulée (…) **solitaires** (…) il était seul dehors cette nuit
p. 72 : le silence et la **solitude** dans cette nuit (…) **refuge**
p. 75 : tellement loin de toute aide (…) elle était seule, si totalement seule (…) elle se lovait, où elle restait **réfugiée**
p. 76 : au **voyageur** qui seul, cette nuit, veillait avec lui

p. 77 : happé par **le noir** (…) il ne savait plus si ses yeux étaient ouverts ou fermés
p. 78 : **voyageur nocturne**
p. 79 : un **sous-bois** (…) une autre partie de la **forêt** (…) dans un **coin** du lit, réfugié **sous la couverture**
p. 79-80 : comme dans une **grotte**
p. 81 : quelque part dans le chalet (…) pénombre orangée
p. 82 : couloir
p. 84 : un mal **honteux** (…) souriant tout seul
p. 85 : on n'allait pas le laisser seul au chalet
p. 87 : il avait craint des **reproches** (…) il souffrait d'un mal **mystérieux**
p. 89 : silence (…) cette **énigme** (…) il fermait les yeux.
p. 90 : de son coin (…) les gendarmes (…) n'avaient pas remarqué sa présence (…) la **cage** d'un perroquet
p. 90-91 : Nicolas se crut un instant devenu **invisible** (…) un mystère
p. 92 : où **séjournait sa classe**
p. 93 : ce devait être une **fugue**
p. 95 : dortoir (…) petit bureau (…) le plus souvent rêvassant
p. 96 : sans **hostilité**
p. 97 : il croyait faire part d'un secret à Hodkann (…) dans les dortoirs (…) son seul bien, sa seule carte qu'il possédait de plus que les autres (…) D'un coup, le **bloc d'hostilité** avait fondu (…)
p. 98 : **chuchotante** (…) la nuit, à la lueur d'une lampe-torche, pendant que tout le monde dormait, on tentait de résoudre un terrible mystère (…) fugue (…) fugueur (…) **passages secrets**
p. 100 : mystère
p. 101 : seul
p. 102 : dangereux secrets
p. 104 : **regards hostiles**
p. 106 : s'il avait eu son **coffre-fort**
p. 107 : leur conversation nocturne (…) participation **inavouable** (…) mur de buée **opaque** (…) cette chapelle de buée
p. 108 : chalet (…) durant le séjour
p. 109 : tout seul

p. 110 : **partie de cache-cache** (…) rester dans le chalet, **surtout ne pas aller dehors** (…) tout seul là-haut, dans ton dortoir (…) chacun de son côté. Il resta dans un coin (…) **voyage** dans le coffre (…) enfermé dans le noir
p. 111 : enseveli dans un bloc de **ténèbre** éternelle (…) chambre obscure et silencieuse (…) **délivrer**
p. 112 : dans un coin de **forêt** isolé
p. 113 : même les yeux fermés (…) les autres n'y arrivaient pas non plus (…) **suppliciées**
p. 114 : dans ce paysage obscur, accidenté (…) **précipices** au fond desquels (…)
p. 115 : **consigné au dortoir**
p. 116 : Nicolas se tenait **en retrait**
p. 117 : Seul Nicolas avait remarqué son passage
p. 118 : cette **conversation chuchotée**, **clandestine**
p. 119 : parler **discrètement** (…) seul (…) comme s'il n'avait pas quitté le dortoir (…) atmosphère **lugubre**
p. 120 : **Les volets, même de jour, restaient fermés** (…) **climat de siège**, de catastrophe et de secret
p. 121 : et il savait qu'elle [la mère de Nicolas] lui **cachait** quelque chose
p. 122 : le retour au dortoir rendait plus difficile aussi le **conciliabule secret**
p. 123 : dortoir (…) bureau
p. 125 : la **masse sombre** des sapins qui ployaient sous la neige et, derrière encore, le noir.
p. 128 : ils restèrent seuls
p. 130 : Tout se perdrait dans un **puits de silence**. Au fond, très loin, une eau noire miroitait.
p. 132 : les mères, entre elles, en parleraient à mi-voix (…) bientôt ce serait tout le monde **sauf lui**
p. 133 : sur l'organisation du **voyage**
p. 134 : **d'une voix presqu'inaudible**
p. 136 : Personne désormais ne trouverait plus de mots pour s'adresser à lui. (…) coffre-fort
p. 137 : ses yeux s'accoutumaient à l'obscurité (…) Se cacher sous le lit serait inutile (…) « la fenêtre (…) était munie de **barreaux** »
p. 140 : un voyage en hiver
p. 141 : voyage

p. 146 : le reste du voyage (…) Il avait décidé de ne plus parler, plus jamais. (…) Il deviendrait un bloc de silence. (…) dans l'espoir de lasser le silence et la **honte**
p. 147 : dans le puits noir où ils **s'engloutiraient** (…) Le palier était un **long couloir sans fenêtres**, bordé de portes
p. 148 : le bouton de la minuterie luisait faiblement dans la **pénombre**

Il y a effectivement dans cet ouvrage un topique de l'isolement considérablement dominant. L'isolement est caractéristique du roman de formation.

Dans notre relevé, nous reconnaissons que certaines occurrences peuvent être discutables. Néanmoins, chaque lecteur actualise les sèmes isotopants en fonction de ses connaissances. Pour que le topique soit considéré comme tel, l'auteur doit en dire suffisamment, c'est-à-dire employer un grand nombre d'occurrences qui permettront cette intégration macro-textuelle. Il n'est pas à exclure qu'un lecteur en interprète plus que l'auteur n'en dit, et *vice versa*.

Notre intuition nous avait guidés vers le fait qu'on pouvait être en présence d'un roman de formation. Ces premiers relevés peuvent nous permettre de douter de la qualification de ce roman en roman de formation, même si le cadre de l'isolement dans lequel ce récit se déroule est particulièrement bien représenté. Un même topique peut appartenir au format de complétude de genres différents.

Pour finir, nous sommes en présence des quatre isotopies constitutives du roman de formation mais en quantité variable. Cela ne nous enlève en rien la possibilité d'analyser le fonctionnement textuel et d'en dégager des observations révélatrices de ce fonctionnement.

12.2. L'intégration micro-textuelle et la complétude textuelle

Ce n'est pas parce que les relevés qui nous servent à faire émerger les phénomènes d'intégration macro-textuelle nous laissent présager que nous ne sommes pas en présence d'un roman de formation que nous ne pourrons pas analyser les divers éléments textuels susceptibles de faire émerger l'intégration micro-textuelle.

Savoir si nous sommes en présence d'un roman de formation ou non est secondaire dans la présentation de nos travaux. Le but premier, bien entendu, est de pouvoir affirmer que le fonctionnement d'un texte repose essentiellement sur sa complétude que l'on pose au

départ comme heuristique puisque chaque texte, quel qu'il soit, est une macro-contribution constituée de micro-contributions.

Pour déterminer une micro-contribution, nous souhaitons procéder de la même manière que dans les précédents chapitres, à savoir commencer par l'observation des différentes marques linguistiques de répétition.

12.2.1. Les marques linguistiques de répétition et les thèmes contributionnels

12.2.1.1. Noms propres et reprises anaphoriques

Comme nous l'avons déjà précisé dans l'analyse des trois autres œuvres du corpus, il s'agit de repérer les traces linguistiques qui permettent de circonscrire une micro-contribution.

Dans ce récit à la troisième personne du singulier, nous avons pensé que des micro-contributions introduites par un nom propre anaphorisé jusqu'à ce que ce nom propre apparaisse à nouveau, seraient plus facilement repérables que dans un ouvrage à la première personne du singulier. Effectivement nous en avons trouvé un plus grand nombre que dans les précédents ouvrages mais il faut savoir que le texte d'Emmanuel Carrère est de plus grande taille. Voici un exemple de la succession de deux micro-contributions que l'on peut repérer à partir de notre hypothèse :

> (1) . a). Hodkann avait sur les autres garçons une grande autorité, qu'il exerçait de façon capricieuse. Dans tous les jeux, **par exemple**, on se définissait par rapport à lui, sans savoir d'avance s'il allait tenir le rôle d'arbitre ou celui de chef de bande, rendre la justice ou bien la violer cyniquement. Il pouvait, à quelques secondes d'intervalle, se montrer extraordinairement gentil et extraordinairement brutal. Il protégeait et récompensait ses vassaux, mais aussi bien les disgraciait sans raison, les remplaçait par d'autres qu'il avait jusqu'alors dédaignés ou maltraités.
>
> b). Avec Hodkann, on ne savait jamais sur quel pied danser. On l'admirait et le craignait. Même les adultes semblaient le craindre : **d'ailleurs**, il avait presque la taille d'un adulte, la voix d'un adulte, sans rien de la gaucherie des enfants trop vite poussés. Il bougeait, parlait avec une aisance presque déplacée. Il pouvait être grossier, mais aussi s'exprimer avec une distinction, une richesse et une précision de vocabulaire surprenantes pour son âge. Il avait de très bonnes notes ou de très mauvaises, sans paraître s'en soucier. Sur la fiche qu'on remplissait au début de

l'année, il avait écrit « père : décédé », et on savait qu'il vivait seul avec sa mère[261].

Cet exemple (1) est un exemple typique, un modèle de ce que nous avons voulu présenter jusqu'à présent. On repère aisément l'apparition du nom propre, donc la naissance d'une nouvelle contribution.

Ce type de phénomène textuel n'est pas seulement réservé à certains personnages du récit car dans l'exemple (1), Hodkann est un personnage secondaire alors que Nicolas est le personnage principal :

(2) . a). Nicolas ne voulait pas se plaindre, inquiéter davantage sa mère, et elle ne voulait pas poser de questions qui auraient accru une inquiétude à laquelle elle n'avait aucun moyen de remédier. **Aussi** se borna-t-elle aux conseils de sagesse et d'obéissance qu'elle lui aurait donnés dans des circonstances normales.

b). Nicolas eut l'amère impression que si elle l'avait vu à moitié englouti par les mâchoires d un crocodile elle aurait continué à répéter amuse-toi bien, sois sage, n'oublie pas de te couvrir chaudement - quant à se couvrir chaudement, elle ne pouvait pas le dire **et sans doute** se surveillait-elle pour ne pas l'engager à mettre le gros pull représentant des rennes qu'elle lui avait tricoté[262].

De même, l'enchaînement des micro-contributions peut s'effectuer avec une alternance des noms propres quand ils sont les thèmes contributionnels ; une nouvelle contribution naît quand le nom propre apparaît à nouveau ou quand un nouveau nom propre apparaît :

(3). a). Patrick donnait à la classe un cours d'initiation au karaté.

b). Nicolas attendit jusqu'au soir, en vain.

c). Était-ce Hodkann qui ne voulait pas venir ou Lucas qui n'avait pas transmis le message[263] ?

[261] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 18-19.
[262] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 43-44.
[263] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 96.

On peut s'apercevoir que dans la micro-contribution (3c), il y a un lien inter-contributionnel qui est établi par l'article défini « le » dans « le message ». Nous ne pouvons pas tout aborder mais les articles définis ont également un rôle assez important dans la réalisation des différents liens qui peuvent se créer entre micro-contributions.

De manière un peu plus complexe, – et nous ne l'avions pas évoqué jusqu'à présent –, dans la micro-contribution (3b), c'est le verbe « attendre » qui permet de créer un lien avec une micro-contribution précédente mais non adjacente : ce que Nicolas attend a été évoqué dans une autre contribution, plus en amont.

Il est assez rare d'être confronté à des micro-contributions qui n'emploient pas l'anaphorique mais de façon générale c'est le cas.

En principe, chaque fois, l'anaphorique fait référence à l'élément introducteur (ici le nom propre) qui est ce que nous avons appelé le thème contributionnel. Cet anaphorique dans ce cas précis contribue à établir des liens intra-contributionnels. Seulement, et comme le montrent toutes les autres œuvres du corpus, le texte ne fonctionne pas uniquement de cette façon.

12.2.1.2. Les descriptions définies et les noms communs comme thèmes contributionnels

Nous n'avons pas repéré de descriptions définies tout au long du récit qui étaient des éléments textuels introduisant une nouvelle micro-contribution : on n'a pas « ce jeune garçon » pour remplacer le prénom du héros, Nicolas, comme thème contributionnel.

En revanche, et nous nous devons d'en faire la remarque, nous avons fréquemment « le père de Nicolas » qui pourrait être une description définie du prénom du père. Or, il s'avère que jamais dans le texte le père de Nicolas n'est nommé explicitement par son prénom. C'est donc la locution « père de Nicolas » qui agit comme un nom propre sans même que le lecteur ait connaissance du prénom auquel la locution renvoie. Est-ce dû à l'écriture à la troisième personne du singulier ou est-ce propre au style de l'auteur ?

12.2.2. Les marqueurs contributionnels

12.2.2.1. Les marqueurs de thématisation

Comme dans les autres œuvres du corpus, nous n'avons pu relever que de très rares micro-contributions introduites par un marqueur de thématisation qui a sans conteste un rôle d'ouverture de contribution.

> (4). **Sur la question du sac**, il n'y avait rien à ajouter à la conversation avec la maîtresse : on ne pouvait qu'attendre que son père le rapporte au chalet[264].

L'introducteur est dans l'exemple (4) « sur la question de ».

> (5). Nicolas eut l'amère impression que si elle l'avait vu à moitié englouti par les mâchoires d un crocodile elle aurait continué à répéter amuse-toi bien, sois sage, n'oublie pas de te couvrir chaudement - **quant à** se couvrir chaudement, elle ne pouvait pas le dire et sans doute se surveillait-elle pour ne pas l'engager à mettre le gros pull représentant des rennes qu'elle lui avait tricoté[265].

Dans l'exemple (5), le marqueur de thématisation est « quant à », marqueur que nous avons déjà rencontré dans une œuvre précédemment analysée mais qui se situe à l'intérieur d'une micro-contribution. Il est à noter que, plus précisément, ce marqueur apparaît après un tiret.

Nous pouvons alors effectuer une remarque identique à celle que nous avions évoquée dans l'usage des parenthèses. Nous serions en présence d'une micro-contribution dans une micro-contribution. Le double-tirets ou la parenthèse pourraient alors avoir le même rôle : celui d'insérer une micro-contribution dans une micro-contribution.

[264] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 43.
[265] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 44.

(6). **Avec** Hodkann, on ne savait jamais sur quel pied danser. On l'admirait et le craignait[266] (…)

Le marqueur « avec X » où le X est le thème contributionnel, peu fréquent également, s'apparente à la dislocation gauche que nous avions évoquée là encore dans l'analyse d'une œuvre précédente.

Nous pouvons tout de même faire observer que sur les quatre ouvrages qui constituent notre corpus, très peu de marqueurs de thématisation sont employés pour introduire un thème contributionnel, les plus fréquents étant les marqueurs contributionnels spatiaux et temporels.

12.2.2.2. Les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux

Les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux sont très variés et peuvent grammaticalement être des adverbes comme des propositions plus « construites ».

(7). **Au-dessus du lit** de ses parents, à la maison, courait un rayonnage chargé de poupées folkloriques et de livres[267] (…)

Ou encore :

(8). **Au rayon des habits pour enfants**, Patrick décrocha une chemise de lainage épais et un pantalon de ski imperméable que Nicolas essaya dans une cabine tandis qu'il complétait son trousseau[268] (…)

Nous pouvons en donner encore de nombreux exemples qui parcourent ce récit : « Dans l'intimité familiale », p. 9 ; « Ailleurs », p. 10 ; « De la banquette arrière », p. 11 ; « De la fenêtre », p. 41 ; « Quelque part dans la salle, il y eut », p. 58 ; « Contre son dos », p. 63 ; « À l'arrivée », p. 65 ; « Dehors », p. 67 ; « Derrière le hublot », p. 81 ; « Dans l'autocar », p. 86 ; « de là », p. 86 ; « Dans la pente douce », p. 89 ; « De son coin », p. 90 ; « Dans le livre », p. 99 ; « De là-haut », p. 115 ; « Par prudence », p. 122 (« par » étant à interprété au sens figuré) ; « Dans la salle du bas », p. 138 ; « Arrivé à la voiture », p. 139 ;

[266] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 19.
[267] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 23.
[268] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 54.

« Près de l'entrée », p. 142 ; « Arrivé aux abords de la ville », p. 147 ; « Dans l'étroite entrée de l'immeuble », p. 147 ; « Dans le miroir sombre », p. 147.

Les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux peuvent également être une proposition constituée d'un participe présent : « En franchissant le seuil derrière elle (…) », p. 17 ; « En le voyant s'éloigner (…) », p. 20 ; « En approchant de la fenêtre (…) », p. 137.

Comme lors de l'analyse de l'œuvre précédente, le gallicisme « il y a » joue un rôle, à plusieurs reprises dans le texte, de marqueur : « Il y avait », p. 47 ; « Il y avait ensuite », p. 78 ; « Il y eut un long silence », p. 106 ; « Il n'y avait rien à faire », p. 108 ; « Il n'y avait plus de neige », p. 141.

À ce propos, nous pouvons faire deux remarques. La première concerne l'exemple suivant :

> (9). **Ça y est**, pensa Nicolas : ils viennent pour moi. Il chercha des yeux Hodkann, avec l'idée folle qu'ils pourraient avant d'être pris s'enfuir ensemble, mais se rappela qu'il était consigné au dortoir[269].

« Ça y est » joue presque le même rôle que « il y a », à ceci près qu'il serait plus proche, sémantiquement, d'un marqueur d'ouverture contributionnel temporel.

La seconde concerne le fait qu'on trouve le marqueur « il y a » mais non nécessairement en position initiale : « (…) il y avait (…) », p. 22.

Pour que le marqueur d'ouverture contributionnel spatial soit considéré comme tel, il faut qu'il se place en position initiale de la micro-contribution. Mais nous avons repéré de nombreux exemples où les marqueurs d'ouverture contributionnels ne sont pas immédiatement en position initiale mais au début de la micro-contribution qu'ils introduisent, comme par exemple : « (…) dans le hall (…) », p. 15 ; « (…) sur le seuil (…) », p. 15 et « (…) à l'intérieur de l'appartement (…) », p. 148.

Pour finir, et afin de tendre vers l'exhaustivité de notre analyse des marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux, nous devons souligner que les marqueurs d'ouverture contributionnels peuvent se conjuguer les uns aux autres. Par exemple, dans les micro-contributions débutant par « Le lendemain, à l'école (…) », p. 14, ou « À l'heure du repas, en bas (…) », nous avons un marqueur d'ouverture contributionnel temporel suivi d'un marqueur d'ouverture contributionnel spatial. Leur rôle qui est de marquer l'apparition d'une nouvelle micro-contribution n'en est que renforcé.

[269]Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 115.

De même dans l'exemple suivant « Couché tout près de la fenêtre, sous le radiateur brûlant, Nicolas (…) », p. 114, où nous avons deux marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux à la suite suivis d'un nom propre. Plus simplement, « Le nez dans son assiette, Nicolas (…) » (p. 135), est le début d'une micro-contribution dont « le nez dans son assiette » peut être un marqueur d'ouverture contributionnel spatial, suivi du nom propre qui sera le thème contributionnel.

12.2.2.3. Les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels

Les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels sont ceux qui sont les plus fréquents dans l'œuvre analysée. Tout comme les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux, ils sont très variés. Ils peuvent également être grammaticalement des adverbes comme des propositions plus « construites. Nous souhaitons en donner un grand nombre d'exemples afin d'en faire émerger leur rôle, sans prétendre à une quelconque exhaustivité.

Repérer ces marqueurs consiste à déterminer un mode de découpage d'un texte en micro-contributions, ce qui permettra de mieux observer comment les contributions s'articulent entre elles et comment elles peuvent présenter une certaine force cohésive qui les circonscrira. Une micro-contribution circonscrite repose sur ce qui fait son unité sémantique, c'est-à-dire sur sa complétude.

La très grande majorité des marqueurs d'ouverture contributionnels temporels se trouve également en position initiale d'un énoncé comme nous le montre l'exemple (10) :

> (10). **L'été précédent**, dans les stations Fina, on gagnait des matelas pneumatiques et des bateaux gonflables[270].

Ou encore l'exemple (11) :

> (11). **Quand l'heure vint de mettre la table pour le dîner**, la maîtresse se rappela Hodkann consigné et cria en levant la tête dans la cage d'escalier qu'il pouvait venir, maintenant[271].

[270] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 10.
[271] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 119.

Nous rencontrons donc des marqueurs d'ouverture contributionnels temporels de toute sorte : « Avant chacune de ses tournées », p. 10 ; « Auparavant », p. 10 ; « À un moment », p. 10, p. 32, p. 77, p. 79 ; « Le lendemain », p. 12, p. 41 ; « Arrivé la veille », p. 15 ; « Pendant (que) », p. 15, p. 21, p. 135 ; « Quand enfin son père repartit », p. 15 ; « La nuit était tombée maintenant », p. 17 ; « Après avoir frappé dans ses mains », p. 17 ; « Le samedi à midi, seulement ce jour-là », p. 19 ; « En dehors du samedi », p. 19 ; « Depuis le début de l'année », p. 20 ; « À présent », p. 20, p. 74 ; « Quand tous furent au lit », p. 27 ; « L'année précédente », p. 31 ; « Après ce récit », p. 34 ; « Au crépuscule », p. 35 ; « Quelquefois », p. 35-36, p. 87, p. 95 ; « Parfois », p. 77 ; « Autrefois », p. 106 ; « Quelques instants plus tard, pourtant », p. 36 ; « (Un peu) Plus tard (encore) », p. 40, p. 57, p. 78, p. 82, p. 83, p. 109 ; « Maintenant (que) », p. 37, p. 38, p. 97, p. 115, p. 118 ; « déjà », p. 38, p. 64 ; « Dans un instant », p. 38, « À cet instant », p. 102 ; « Un jour », p. 36, p. 48, p. 61, p. 72, p. 110 ; « Le dernier jour », p. 120 ; « La nuit », p. 38, p. 98, p. 119, p. 131 ; « Cette nuit (-là) », p. 63, p. 100 ; « La nuit précédente déjà », p. 118 ; « Après le goûter », p. 55 ; « Tout à coup », p. 44, p. 98 ; « Soudain », p. 60, p. 127 ; « En même temps », p. 61 ; « Au tour suivant », p. 64 ; « Au matin », p. 85 ; « Le premier jour », p. 89 ; « L'après-midi suivant », p. 96 ; « L'heure du dîner arriva », p. 96 ; « Quand Patrick disait (…) », p. 113 ; « Une heure passa », p. 122 ; « Au moment où », p. 122 ; « À la fin », p. 135 ; « À l'époque du déménagement », p. 136 ; « Quand ils descendirent », p. 139.

Tout comme les marqueurs d'ouverture contributionnels spatiaux, les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels peuvent se cumuler :

> (12). **Plus tard**, **longtemps**, **jusqu'à maintenant**, Nicolas essaya de se rappeler les dernières paroles que lui avait adressées son père[272] (…)
>
> (13). **A l'heure**, **après le déjeuner**, **où tout le monde était censé lire ou se reposer**, Patrick sortit avec Nicolas[273] (…)
>
> (14). **Vingt ans plus tard**, **une nuit de décembre**, Nicolas remontant des jardins traversa l'esplanade du Trocadéro déserte et s'entendit appeler par son prénom[274] (…)

[272] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 9.
[273] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 46.
[274] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 126.

Dans ces trois exemples (12), (13) et (14), plusieurs marqueurs d'ouverture contributionnels temporels se succèdent, comme pour renforcer le rôle qu'ils jouent à l'ouverture d'une nouvelle contribution. Cependant, ils peuvent être de nature différente :

> (15). **À l'heure du repas**, **en bas**, ce fut le ferraillement des couverts, les assiettes qu'on empilait, les voix aiguës qui se chevauchaient, les rires, les menaces pas sérieuses des moniteurs et de la maîtresse[275].

L'exemple (15) nous montre la présence de deux marqueurs contributionnels, le premier temporel, le second spatial. D'autres exemples font état du même principe : « Avant, dans la voiture », p. 9 ; ou « Le lendemain (…) à l'école », p. 12.

Nous n'avons pas trouvé d'exemples où le marqueur spatial serait en position initiale ; et lorsque nous sommes en présence de deux marqueurs, le constat reste le même : renforcer le rôle du marqueur.

Ceci dit, les noms propres lorsqu'ils sont employés comme thème contributionnel, ont un rôle de marqueur également. Ils peuvent alors, dans ce cas, être précédés d'un marqueur contributionnel, notamment temporel. Nous avons relevé trois exemples où cette situation se produit :

> (16). **Comme l'autre fois**, Patrick leur parlait d'une voix calme, il disait de se vider, de se sentir lourd, lourd, de s'enfoncer dans le sol, de s'y laisser couler[276] (…)

> (17). **Pendant cette discussion**, Nicolas se tenait en retrait, au seuil du hall[277] (…)

> (18). **Un quart d'heure plus tard**, Patrick vint le rejoindre et lui dit qu'ils prendraient la route tôt le lendemain matin[278] (…)

Nous avons à chaque fois un marqueur d'ouverture contributionnel temporel précédant un nom propre qui est le thème contributionnel de la micro-contribution.

Les marqueurs d'ouverture contributionnels temporels, comme les spatiaux, peuvent ne pas se présenter directement en position initiale mais être tout de même en début d'énoncé. Nous en avons relevé quelques exemples : « (…) cet hiver (…) », p. 9 ; « (…) aussitôt (…) »,

[275] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 83.
[276] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 113.
[277] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 116.
[278] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 135-136.

p. 27, p. 42 ; « (…) soudain (…) », p. 39 ; « (…) à présent (…) », p. 59 ; « Patrick, plus tard (…) », p. 79 ; « (…) à ce moment (…) », p. 91 ; « (…) un instant après (…) », p. 102 ; « La maîtresse descendit aussitôt (…) », p. 105 ; « (…) après le goûter (…) », p. 113 ; « (…) cette fois (…) », p. 128 ; « (…) quelques jours plus tôt (…) », p. 130.

Nous pouvons terminer notre propos en évoquant le cas de trois exemples qui nous ont quelque peu embarrassés par rapport à l'hypothèse posée précédemment :

> (19). **Il arrivait encore** à Nicolas de mouiller son lit, rarement mais il redoutait quand même de dormir ailleurs que chez lui[279] (…)
>
> (20). **Il n'y a pas longtemps**, dans un parc d'attractions comme celui-ci, un petit garçon a disparu[280] (…)
>
> (21). **Il faisait encore nuit**. Tout le monde dormait dans le chalet[281] (…)

Nous avons déjà été confrontés à des tournures agrammaticales et entre autres au gallicisme « il y a ». Nous avions hésité à le considérer comme un marqueur d'ouverture contributionnel spatial. Ceci dit, dans une tournure comme « il n'y a pas longtemps », il est davantage question de temporalité que de localisation. Autrement dit, le gallicisme pourrait tantôt appartenir à une catégorie, puis tantôt à une autre.

Des travaux plus fins nous permettraient d'en savoir davantage sur l'emploi de cette tournure agrammaticale comme marqueur mais nous pouvons d'ores et déjà supposer, et notamment à partir de ces trois exemples-là, que les tournures agrammaticales peuvent être une catégorie à part entière de marqueurs d'ouverture contributionnels. Reste à savoir si toutes les tournures agrammaticales ont un rôle de marqueur ou s'il est question de certaines d'entre elles seulement et pourquoi.

[279] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 17-18.
[280] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 33.
[281] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 139.

12.2.3. Les liens inter-contributionnels (contributions adjacentes)

12.2.3.1. Les anaphores inter-contributionnelles

Une fois les micro-contributions circonscrites à partir des marqueurs contributionnels, nous avons été confronté à une difficulté qui, au regard de notre analyse, s'amoindrit. En effet, le cas des reprises anaphoriques que l'on peut trouver dans une micro-contribution, et ce même en étant le thème contributionnel, pouvait renvoyer à un anaphorisé appartenant à une micro-contribution bien antérieure. C'est en ceci précisément que les anaphoriques permettent de relier les micro-contributions (adjacentes) les unes aux autres.

> (22). Patrick, qui était chargé de son dortoir, vint lui ébouriffer les cheveux et lui dit de ne pas s'en faire : tout allait bien se passer[282] (…)

Dans l'exemple (22), « son » ou « lui » renvoient à Nicolas et non à Patrick alors que le nom propre Nicolas n'apparaît pas dans cette nouvelle micro-contribution. L'anaphore permet alors d'établir un lien entre ce qui s'est dit avant et ce qui se dit à présent.

Nous avons rencontré ce procédé dans toutes les autres œuvres du corpus. Étant donné qu'il s'agit du même fonctionnement, nous ne donnerons pas plus d'exemples mais souhaitons souligner que ce phénomène est relativement fréquent.

Par ailleurs, dans l'œuvre d'Emmanuel Carrère que nous analysons ici, le début des chapitres fonctionne de cette manière-ci très fréquemment : de nombreux chapitres débutent par un pronom dont l'anaphorisé est dans le chapitre antérieur. C'est un procédé stylistique de l'auteur qui permet de relier le nouveau chapitre avec le précédent.

> (23). Dans la famille, **pourtant**, on disait qu'il tenait de son père, qui dormait mal, mais beaucoup, avec une sorte d'avidité. Lorsqu'il restait plusieurs jours de suite à la maison, au retour d'une tournée, il passait presque tout son temps au lit[283].

[282] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 26-27.
[283] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 35.

Nous sommes ici au tout début du chapitre 7. Le pronom « il » renvoie à Nicolas et seule la connaissance des chapitres antérieurs peut le faire savoir au lecteur.

Il s'agit bien d'anaphores inter-contributionnelles qui ne relient pas cette nouvelle micro-contribution à une micro-contribution adjacente mais en deçà. Ce procédé est également utilisé par l'auteur au chapitre 14 :

> (24). L'humidité le réveilla, et aussitôt la certitude d'une catastrophe. Le drap était trempé, ainsi que son pantalon et sa veste de pyjama. Il faillit, se croyant chez lui, appeler en pleurant, **mais** étouffa son cri à temps. Tout le monde dormait[284].

Ou encore respectivement aux chapitres 16 et 25 :

> (25). Il tremblait de tout son corps, doucement, sans même s'en rendre compte. Il n'avait pas perdu conscience, **mais** les pensées n'arrivaient plus à circuler dans les canaux de son cerveau qu'envahissait le gel[285].

> (26). Le retour au dortoir rendait plus difficile **aussi** le conciliabule secret qu'il lui fallait avoir avec Hodkann[286] (…)

Nous avons ici restitué les exemples les plus représentatifs et il nous semblait intéressant de constater que les incipit de certains chapitres portent en eux des liens inter-contributionnels, pour souder ce qui s'est dit dans le chapitre précédent avec le chapitre qui va suivre.

12.2.3.2. Les connecteurs

Comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises dans les chapitres précédents consacrés à l'analyse des autres œuvres du corpus, *La Classe de neige* ne déroge pas à ce que nous avons déjà soulevé comme observations : nous avons des connecteurs qui jouent plusieurs rôles. Certains peuvent favoriser des liens intra-contributions, d'autres inter-contributionnels ou avoir un rôle de marqueurs contributionnels.

---

[284] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 67.
[285] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 77.
[286] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 122.

Le connecteur « Mais », en position initiale, favorise très majoritairement des liens intra-contributionnel : p. 14, p. 21, p. 31, p. 33, p. 40, p. 47, p. 53, p. 61, p. 64, p. 67, p. 88, p. 89, p. 93, p. 108, p. 110, p. 111, p. 124, p. 131, p. 132, p. 135, p. 136, p. 137, p. 139, p. 144 et p. 147.

Précisons tout de même qu'il y a deux contextes dans lequel il est possible de le considérer comme développant un lien intercontributionnel : le premier, p. 113 se justifie parce qu'il apparaît juste après un passage au discours direct, le second, p. 18, fait clairement état d'un lien intercontributionnel. Ajoutons également que trois autres situations sont discutables : p. 29, p. 56 et p. 57-58. Dans ces cas-ci, nous pourrions les considérer comme favorisant des liens intra- ou inter-contributionnels. Excepté lorsqu'ils se retrouvent après un passage au discours direct – ce qui fait que dans ces cas précis nous considérons qu'ils sont nécessairement inter-contributionnels –, les connecteurs favorisent majoritairement l'établissement de liens intra-contributionnels, même si parfois, pour ne pas dire assez rarement, ce peut être discutable, c'est-à-dire que nous n'avons pas tranché la question : « Alors[287] », p. 13, p. 32, p. 34, p. 44, p. 61, p. 62, p. 75, p. 91, p. 96, p. 97 et p. 123 ; « Et », p. 27, p. 38, p. 39, p. 45, p. 68, p. 100, p. 111 ; « Puis[288] », p. 29, p. 58-59, p. 68, p. 82, p. 117, p. 127, p. 129, p. 138, p. 147 ; « Ou plutôt », p. 16 ; « Ou », p. 31, p. 131, « Ou encore », p. 44 ; « Ou alors », p. 130 ; « Ou bien », p. 147 ; « Oui[289] », p. 38, p. 131, p. 144 ; « D'accord », p. 126 ; « Sans doute », p. 108 ; « Sans doute pas », p. 45 ; « Non », p. 65 ; ; « En fait », p. 42 ; « D'abord », p. 67, p. 111, p. 112 ; « Ensuite[290] », p. 49, p. 84, p. 109 ; « Aussi », p. 20 et p. 43 ; « Déjà », p. 86, p. 115 ; « Ainsi », p. 84, p. 85, p. 110, p. 137 ; « Peut-être », p. 31, p. 40, p. 53, p. 87 et p. 131.

Si le connecteur « Ainsi » ne nous pose aucun problème pour affirmer qu'il contribue à tisser des liens intra-contributionnels, nous sommes plus réservés à propos du connecteur « Enfin ». Il est intra-contributionnel p. 105, p. 122 et p. 130, alors que, p. 11, il est incontestablement dans une nouvelle micro-contribution. Il établirait alors un lien inter-contributionnel. Certes, ce n'est pas la majorité des cas mais ses homologues sémantiques peuvent se révéler parfois ambigus. « Pour finir », p. 100, est intra-contributionnel alors que p. 18, son rôle est discutable. De même « Finalement », p. 10, est inter-contributionnel.

[287] Dans deux situations, « Alors » apparaît après un passage au discours direct et participe donc à établir un lien inter-contributionnel : p. 45 et p. 52.
[288] Nous avons relevé une situation où le connecteur « Puis » apparaît après un passage au discours direct et participe donc à établir un lien inter-contributionnel : p. 124.
[289] Nous avons relevé une situation où le connecteur « Oui » apparaît après un passage au discours direct et participe donc à établir un lien inter-contributionnel : p. 16.
[290] Nous avons relevé une situation où le connecteur « Ensuite » apparaît après un passage au discours direct et participe donc à établir un lien inter-contributionnel : p. 135.

Par ailleurs, nous pouvons distinguer « Pourtant » qui a dans les deux cas où nous le trouvons un rôle intra-contributionnel de « Cependant », p. 21, p. 58 (discutable) et p. 128 qui, au contraire, a un rôle inter-contributionnel.

En définitive, il n'y a que très peu de connecteurs qui tissent des liens avec une micro-contribution adjacente : « Tant pis », p. 14 ; « D'ailleurs », p. 94 ; « Tout de même », p. 133-134.

12.2.3.3. Les démonstratifs

A partir de nos observations précédentes, certains démonstratifs peuvent tout autant être facteurs de lien intra-contributionnel comme inter-contributionnel.

Généralement, dans l'œuvre d'Emmanuel Carrère, l'adjectif démonstratif établit un lien intra-contributionnel :

> (27). **Le lendemain** se tenait **à l'école** une réunion pour préparer la classe de neige. Les parents devaient recevoir les dernières instructions concernant le trousseau de leurs enfants, les habits qu'il fallait marquer, les enveloppes timbrées dont il fallait les munir pour qu'ils écrivent à la maison, les coups de téléphone qu'en revanche il valait mieux éviter, sauf cas de force majeure, afin qu'ils se sentent pleinement là où ils seraient et non retenus comme par un fil à leur milieu familial. Cette dernière consigne heurta plusieurs mères : ils étaient bien petits encore[291]...

> (28). Malgré ces paroles rassurantes, Nicolas avait suivi la préparation de son sac avec anxiété : puisqu'ils allaient dormir dans des dortoirs, comment pourrait-il placer l'alèse sous le drap sans qu'on le remarque? Ce souci et quelques autres du même genre l'avaient torturé avant le départ, **mais** même dans le pire cauchemar il n'aurait pu imaginer ce qui lui arrivait réellement : se retrouver privé de sac, d'alèse, de pyjama, réduit à en mendier un qu'on lui refusait en se moquant de lui, et dès son arrivée percé à jour, comme si sa honte était écrite sur sa figure[292].

[291] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 12.
[292] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 18.

Dans cet exemple (18), nous ne nous sommes intéressés qu'aux démonstratifs apparaissant en position initiale. Nous n'avons donc observé que « ce souci » qui établit véritablement un lien intra-contributionnel, et non « ces paroles » qui, dans ce cas précisément, lie deux micro-contributions adjacentes mais dont une analyse plus fine permettrait d'en dégager des conclusions plus rigoureuses.

> (29). Sur son ordre, une équipe poussa contre les murs les tables, les bancs et tout ce qui encombrait la salle. Il éteignit les lumières, mais les laissa allumées dans le hall, de sorte qu'on y voyait quand même. Ces préparatifs mystérieux excitaient les enfants. En déplaçant les meubles, ils poussaient des petits rires étouffés, formaient des hypothèses : on allait jouer aux fantômes, ou faire tourner les tables[293].

Ces trois exemples (27), (28) et (29) montrent la force cohésive qu'instaure l'adjectif démonstratif. Ils ont bien un rôle intra-contributionnel.

Quand l'adjectif démonstratif renvoie à ce qui s'est dit juste avant son apparition, il conforte le lien intra-contributionnel explicitement :

> (30). De la banquette arrière, Nicolas ne pouvait voir que son **profil** perdu, sa nuque épaisse engoncée dans le col du pardessus. Ce **profil** et cette nuque exprimaient le souci, une fureur amère et butée[294].

Une répétition explicite du mot « profil » marque clairement ce à quoi l'adjectif démonstratif renvoie et renforce d'autant plus la cohésion de la micro-contribution. On retrouve ce même phénomène dans l'exemple suivant avec la répétition explicite du mot « colère » :

> (31). **Un jour**, un garçon assis au premier rang avait étendu ses jambes sur l'estrade et par mégarde sali avec les semelles de ses chaussures le bas du pantalon de M. Ribotton, qui était entré dans une **colère** épouvantable. Cette **colère** n'inspirait ni peur ni respect, plutôt une pitié méprisante[295] (…)

[293] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 56.
[294] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 11.
[295] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 48.

Nous avons repéré, en position initiale d'une micro-contribution, un emploi du pronom démonstratif qui peut être discutable pour savoir si nous sommes en présence de liens intra- ou inter-contributionnels :

> (32). M. Ribotton était un homme très petit, avec une très grosse tête et, tout en craignant ses violentes colères qui, d'après la légende de l'école, étaient allées jusqu'à jeter un tabouret à la figure d'un élève, on le jugeait un peu ridicule. On sentait que les autres professeurs n'avaient pas pour lui beaucoup de considération, que personne n'en avait. Son fils, Maxime Ribotton, petit et mal bâti comme lui, était dans la même classe que Nicolas.
> Celui-ci n'avait pas de sympathie pour ce cancre sournois, transpirant, qui rêvait de devenir plus tard inspecteur de police, mais ne pouvait penser à lui sans une compassion douloureuse[296].

Le pronom démonstratif ouvre-t-il ici une nouvelle micro-contribution ou, du fait de la proximité de l'antécédent auquel il renvoie, participe-t-il à la force cohésive de la micro-contribution à laquelle il appartient ?

> (33). Nicolas pensait qu'**aussitôt** commencerait un chahut, une bataille de polochons où il aurait du mal à tenir sa partie, mais non. Il comprit que chacun attendait pour parler d'y être autorisé par Hodkann.
> Celui-ci laissa se prolonger le silence un bon moment[297] (…)

L'exemple (33) pose les mêmes hypothèses que nous avons soulevées en (32) : à savoir, nous ne pouvons pas déterminer sur ces deux seuls exemples si le pronom démonstratifs en position initiale établit des liens inter-contributionnels ou intra-contributionnels.

De façon générale, nous n'avons que trop peu d'exemples à observer pour en dégager des conclusions qui ne soient pas trop hâtives. Nous avons consacré notre analyse uniquement sur les démonstratifs qui apparaissaient en position initiale. Il ne fait aucun doute qu'une analyse plus fine doit tous les prendre en compte car dans notre approche contributionnelle, la phrase typographique ne peut rien révéler, si ce n'est qu'elle peut être, éventuellement, la trace, un indice assez faible et peu fiable, de la volonté de l'auteur sur le découpage de son

[296] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 48.
[297] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 27.

discours. C'est uniquement pour réduire notre corpus que nous avons tenu compte, dans cette œuvre-ci, des seuls démonstratifs en position initiale.

12.2.4. Quelques micro-contributions particulières

Nous n'avons pas tenu compte des passages au discours direct, comme dans l'analyse des autres œuvres du corpus d'ailleurs. Nos travaux ne peuvent prétendre à une certaine forme d'exhaustivité. Quelques micro-contributions, minoritairement, échappent à notre analyse mais peuvent trouver quelques explications.

12.2.4.1. La micro-contribution formée d'un ensemble de questions

Nous avons été confrontés, dans l'œuvre d'Emmanuel Carrère, à des micro-contributions constituées uniquement de questions :

> (34). Comment savait-il cela ? D'où venait qu'il puisse décrire ces choses extraordinaires que Nicolas ressentait, à l'instant exact où il les ressentait ? Était-ce pareil pour les autres[298] ?

Cet ensemble de questions constitue à lui seul une micro-contribution. Il en est de même aux pages 13, 61, 68, et 107. Nous pensons que le principe qui régit ce type de micro-contribution pourrait s'apparenter aux passages au discours direct mais nous n'y avons pas accordé une place particulière dans ces présents travaux dans la mesure où nous présentons un certain nombre de phénomènes qui permettent d'identifier les micro-contributions mais qui se révèleraient être un programme de travaux s'inscrivant dans une perspective contributionnelle à venir. Une nouvelle micro-contribution débute quand l'ensemble de questions constituant une micro-contribution se termine.

Ainsi l'exemple (35) qui suit véritablement l'exemple (34) est une nouvelle micro-contribution :

> (35). On n'entendait plus de rires, plus que les souffles calmes, obéissant à la voix de Patrick. Tous visitaient, comme Nicolas, ce territoire mystérieux qui s'étendait à l'intérieur d'eux-mêmes, tous écoutaient le guide avec la même confiance. Tant que

[298] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 59.

> Patrick parlait, leur disait où aller - maintenant, c'étaient les jambes, orteils l'un après l'autre, mollets, genoux et cuisses -, rien ne pourrait arriver. Ils étaient en sécurité au fond de leur corps. Cela durait[299].

Choisir de décréter qu'une nouvelle micro-contribution commence quand s'achève l'ensemble de questions, c'est à cet instant une convention que nous avons établie en attendant que d'autres travaux sur les passages au discours direct ou sur les micro-contributions formées d'un ensemble de questions viennent enrichir ces premières observations.

12.2.4.2. Le cas de l'anecdote : une macro-contribution dans la macro-contribution

Un autre cas de figure est apparu dans cette même œuvre : certains personnages, tout au long du récit, relatent une anecdote qui en elle-même constitue une contribution. Ce serait une macro-contribution dans la macro-contribution que constitue le texte soumis à l'analyse.

> (35). (…) **L'une des** « histoires épouvantables » racontait comment un vieux couple découvre les propriétés d'une sorte d'amulette, une patte de singe coupée, noirâtre, toute desséchée, capable d'exaucer trois souhaits que formulera son propriétaire. L'homme, sans réfléchir ni d'ailleurs trop y croire, demande une certaine somme d'argent dont il a besoin pour réparer son toit. Aussitôt, la femme lui reproche sa sottise : il aurait dû demander beaucoup plus ; il a gâché le souhait ! Quelques heures plus tard, on frappe à la porte. C'est un employé de l'usine où travaille leur fils. Il est très troublé, il a une terrible nouvelle à leur annoncer. Un accident. Leur fils a été pris dans les engrenages d'une machine et déchiqueté. Il est mort. Le directeur de l'usine leur demande d'accepter une certaine somme, pour les obsèques : exactement celle qu'avait demandée le père ! La mère hurle de douleur et à son tour formule un vœu : que leur fils leur soit rendu! Et voici que, la nuit tombée, viennent se trainer devant la porte les morceaux de son corps déchiqueté, petits ballots de chair sanguinolents qui gigotent sur le perron, une main coupée essayant de s'introduire dans la maison où se barricadent ses parents pétrifiés d'épouvante. Il ne leur reste plus qu'un vœu : que cette chose sans nom disparaisse ! Qu'elle meure pour de bon[300] !

[299] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 59-60.
[300] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 24-25.

Nous en avons plusieurs autres exemples : p. 32, p. 73-74, p. 111-112, p. 120-121. Il s'agit bien à chaque fois d'un récit dans le récit. Autrement dit, le récit encastré, analysé seul, devrait recouvrir l'ensemble des remarques que nous faisons à propos d'un texte dans sa totalité : il peut être découpé également en micro-contributions et chacune d'elles pouvant révéler son fonctionnement tant dans ce qui fait l'unité d'une micro-contribution que dans l'enchaînement des micro-contributions les unes entre elles. Les questions qu'il serait souhaitable de poser sont de savoir comment se fait l'intégration de ce récit dans la macro-contribution première que constitue ici le texte d'Emmanuel Carrère.

Ce que nous pouvons retenir, c'est que, même si *La Classe de neige* est rédigée à la troisième personne du singulier, nous ne trouvons pas de différences particulières lors de la réalisation de micro-contributions, ni dans le fonctionnement des micro-contributions : les liens intra-contributionnels comme inter-contributionnels sont les mêmes.

12.3. Pertinence textuelle et complétude textuelle

Nous procédons une nouvelle fois strictement de la même manière que pour les autres œuvres analysées en restituant la base de données textuelles propres à chacun des topiques constitutifs du format de complétude d'un roman de formation. Et à partir de cette base, nous constituons un schéma qui fait état du cheminement établi pour faire le lien entre l'apparition du lexème dans le texte et son appartenance au format de complétude.

12.3.1. Le topique //maturité//

12.3.2. Le topique //connaissances//

12.3.2.1. Le topique //connaissances sexuelles//

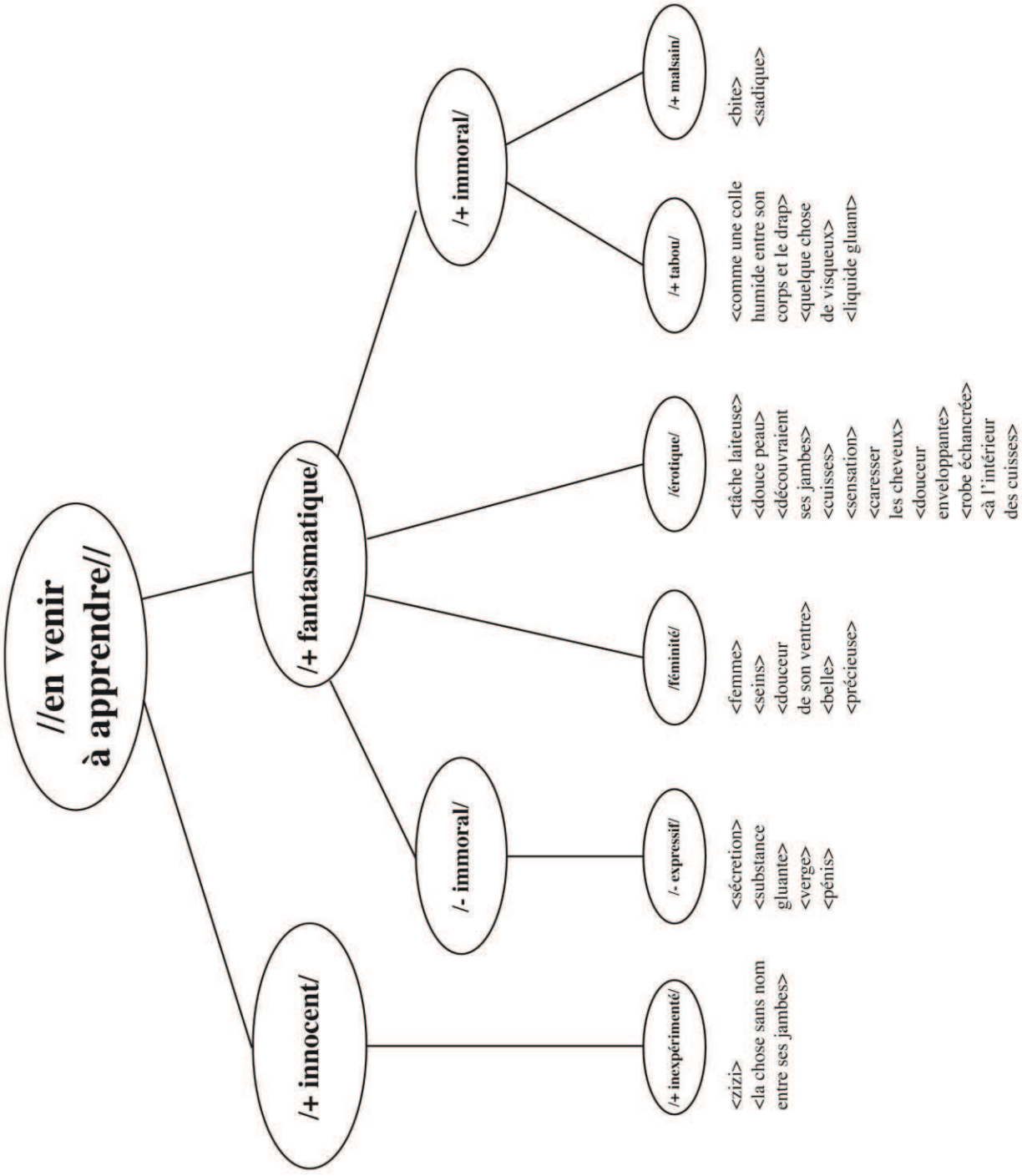

12.3.2.2. Le topique //connaissances culturelles//

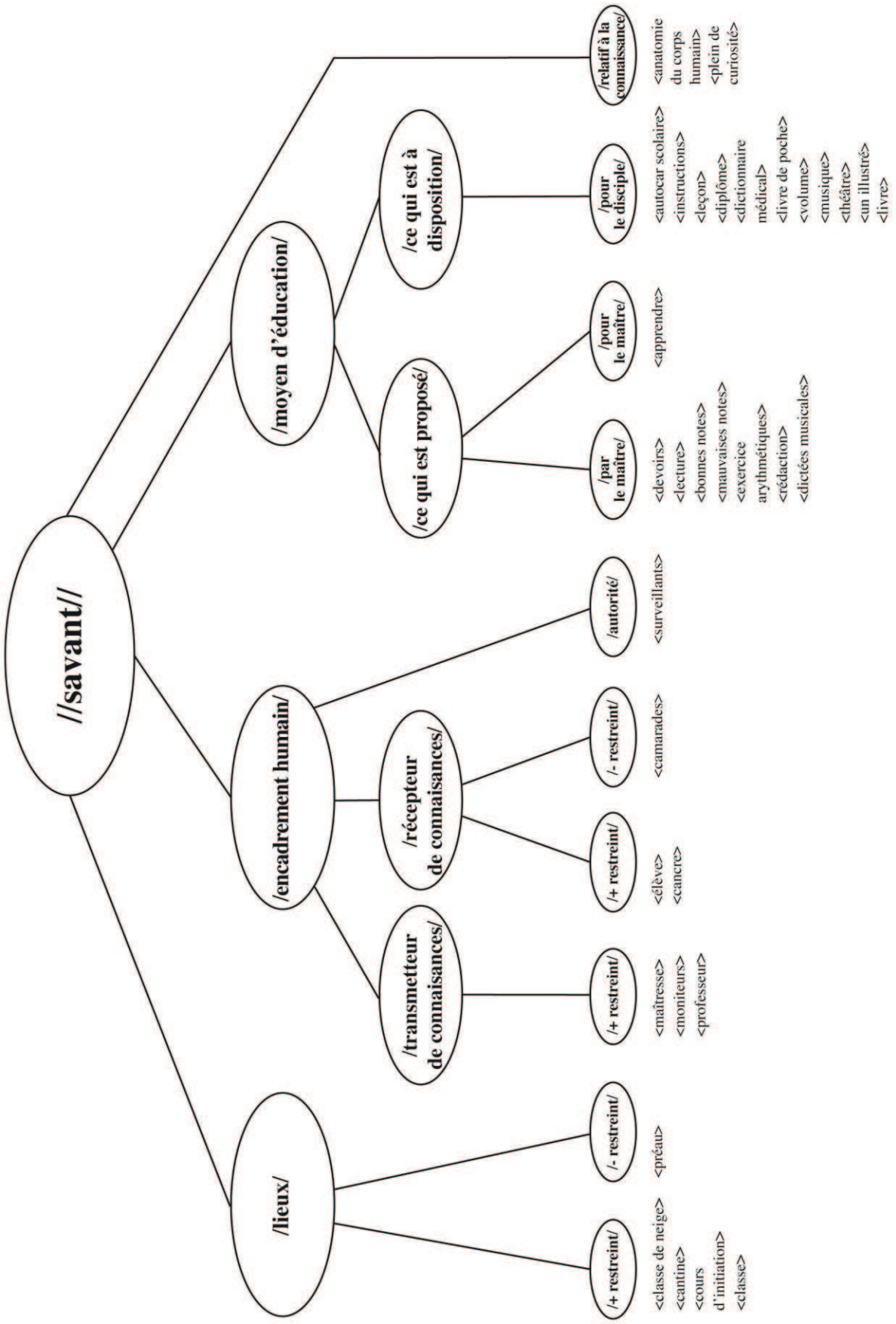

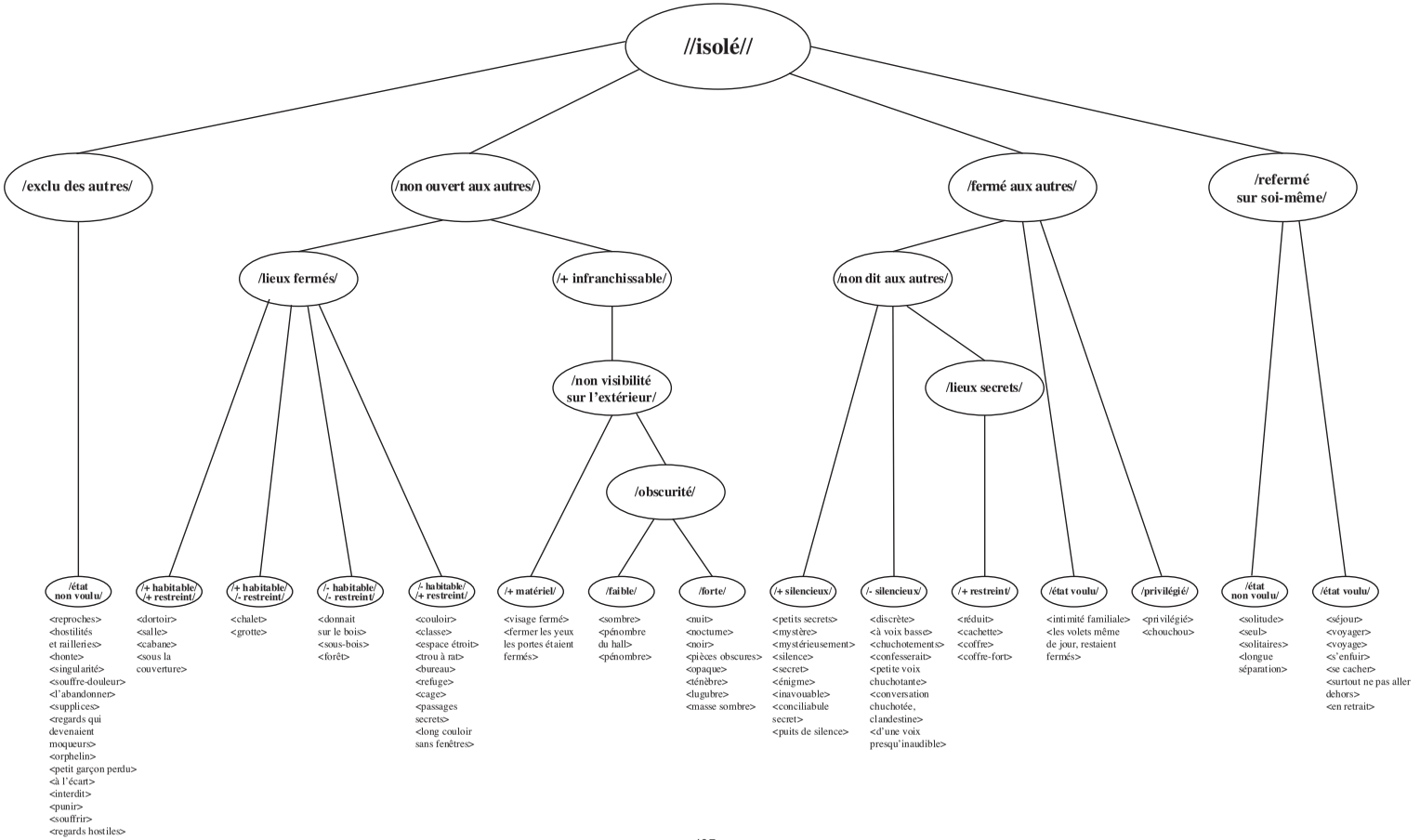
//isolé//
/exclu des autres/
/non ouvert aux autres/
/fermé aux autres/
/refermé sur soi-même/
/lieux fermés/
/+ infranchissable/
/non dit aux autres/
/non visibilité sur l'extérieur/
/lieux secrets/
/obscurité/
/état non voulu/
/+ habitable/ /+ restreint/
/+ habitable/ /- restreint/
/- habitable/ /- restreint/
/- habitable/ /+ restreint/
/+ matériel/
/faible/
/forte/
/+ silencieux/
/- silencieux/
/+ restreint/
/état voulu/
/privilégié/
/état non voulu/
/état voulu/
<reproches> <hostilités et railleries> <honte> <singularité> <souffre-douleur> <l'abandonner> <supplices> <regards qui devenaient moqueurs> <orphelin> <petit garçon perdu> <à l'écart> <interdit> <punir> <souffrir> <regards hostiles>
<dortoir> <salle> <cabane> <sous la couverture>
<chalet> <grotte>
<donnait sur le bois> <sous-bois> <forêt>
<couloir> <classe> <espace étroit> <trou à rat> <bureau> <refuge> <cage> <passages secrets> <long couloir sans fenêtres>
<visage fermé> <fermer les yeux les portes étaient fermés>
<sombre> <pénombre du hall> <pénombre>
<nuit> <noctume> <noir> <pièces obscures> <opaque> <ténèbre> <lugubre> <masse sombre>
<petits secrets> <mystère> <mystérieusement> <silence> <secret> <énigme> <inavouable> <conciliabule secret> <puits de silence>
<discrète> <à voix basse> <chuchotements> <confesserait> <petite voix chuchotante> <conversation chuchotée, clandestine> <d'une voix presqu'inaudible>
<réduit> <cachette> <coffre> <coffre-fort>
<intimité familiale> <les volets même de jour, restaient fermés>
<privilégié> <chouchou>
<solitude> <seul> <solitaires> <longue séparation>
<séjour> <voyager> <voyage> <s'enfuir> <se cacher> <surtout ne pas aller dehors> <en retrait>

Nous pouvons constater, une nouvelle fois, qu'il y a des lexèmes dont on peut reconnaître aisément, voire intuitivement, l'appartenance à tel ou tel topique mais il en est d'autres discutables et d'autres encore que nous préférons, à ce jour, mettre de côté dans la mesure où cela exigerait de notre part une démonstration bien plus fine, notamment sur la façon dont se combinent les taxèmes au sein d'un même topique.

Le fait est que pour l'analyse de l'œuvre de Michel Rio, l'explication de la représentation schématique des topiques nous a semblé relativement aisée ; tout coulait de sens. Mais cette « grille » appliquée en quelque sorte de façon systématique sur les autres ouvrages de cette troisième partie – même si nous avons tenté de l'adapter pour chacun d'eux – se révèlent plus difficilement compatible, notamment dès lors qu'on entre dans les détails, c'est-à-dire au niveau le plus bas de la représentation schématique.

Par ailleurs, dans l'ensemble de ces schémas, comme nous l'avons déjà dit, ce qu'on observe, c'est que plus on entre dans les détails, plus c'est fluctuant, voire discutable. Mais le fait est qu'à l'inverse, à des niveaux ou ensembles plus élevés, plus généraux, les taxèmes font davantage l'unanimité quant à ce qu'ils désignent.

Quoiqu'il en soit, d'une part, les schémas font état du fait qu'il y a des liens entre un niveau micro-textuel et un niveau macro-textuel et que ces liens sont structurés ; d'autre part, manifestement, le topique peut jouer un rôle contributionnel important et son statut tant attentionnel que contributionnel reste à être clarifié.

12.4. La disposition textuelle et la complétude textuelle

12.4.1. La disposition micro-textuelle et la complétude textuelle

Jusqu'à présent, nous avons évoqué principalement le cas des connecteurs qui pouvaient avoir un rôle d'organisateurs du récit. Nous analyserons dans cette œuvre-ci le rôle d'organisateur qu'ils peuvent revêtir sans prendre le risque de nous répéter. Dans des travaux à venir, il serait intéressant de s'intéresser aux connecteurs de plus près, notamment pour savoir si tous les connecteurs sont organisateurs du texte ou s'il s'agit seulement de certains d'entre eux seulement.

Par ailleurs, il s'avère que bien d'autres phénomènes jouent ce même rôle d'organisateur textuel, toujours dans l'optique de rendre la micro-contribution complète ou en liant deux micro-contributions, faisant naître alors une micro-contribution de plus grande

taille. Il devient alors difficile d'en faire un inventaire précis mais nous pouvons en donner quelques exemples.

> (36). a). Patrick était celui qui, en riant, avait parlé de ski sur herbe au père de Nicolas. Grand, large d'épaules, il avait un visage anguleux et bronzé, des yeux très bleus, les cheveux longs rassemblés en queue de cheval.
>
> b). Marie-Ange, un peu boulotte, montrait en souriant une dent cassée sur le devant.
>
> c). Tous deux portaient des survêtements vert et mauve, et au poignet des petits bracelets brésiliens en fils tressés, multicolores, qu'on noue en faisant un vœu et qu'on doit garder jusqu'à ce qu'ils se détachent d'eux-mêmes : alors en principe, le vœu est accompli[301].

Nous avons restitué ici un enchaînement de trois micro-contributions. « Tous deux » est employé ici pour intégrer les deux micro-contributions précédentes dont le thème contributionnel était engagé par « Patrick » pour la première et « Marie-Ange » pour la seconde. Nous avons alors un exemple probant d'intégration textuelle, permettant d'unifier les deux micro-contributions précédentes à la nouvelle.

> (37). Au-dessus du lit de ses parents, à la maison, courait un rayonnage chargé de poupées folkloriques et de livres. **La plupart** traitaient de bricolage ou de guérison par les plantes, mais **deux d'entre eux** intéressaient Nicolas.
> **Le premier**, un gros volume vert, était le dictionnaire médical, qu'il n'osait emporter dans sa chambre, craignant qu'on remarque son absence, et devait donc lire par petits bouts, le cœur battant, en louchant sur la porte entrouverte.
> **L'autre** s'appelait *Histoires épouvantables.* La couverture montrait une femme de dos qui se regardait dans un miroir, et dans ce miroir on voyait un squelette grimaçant. C'était un livre de poche, plus maniable que le dictionnaire[302].

On observe en définitive le même type de phénomène qu'en (36). « La plupart » est d'abord très générique, puis « deux d'entre eux » réduit en quelque sorte sémantiquement la totalité indéfinie dont il était question, puis l'énonciateur demande à ce qu'on prenne en compte plus précisément ce qui est introduit par « le premier » puis par « l'autre ». L'ordre

[301] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 22.
[302] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 23-24.

dans lequel apparaissent les micro-contributions est donc régi par des éléments textuels qui sont véritablement des organisateurs.

> (38). Mais tout à coup, juste avant d'arriver en haut, il les ouvrit et vit, loin au-dessous d'eux, tout le parc d'attractions. Petites silhouettes, fourmis humaines trottinant sur le sol, à des années-lumière. L'instant que cela dura, son regard isola **une de ces silhouettes**, **deux** : **un homme** qui s'éloignait en tenant par la main **un petit enfant**[303].

Dans cet exemple (38), on constate une rectification de la part de l'énonciateur (« une de ces silhouettes, deux ») qui ne fait qu'affirmer le souci d'organisation textuelle ; c'est parce qu'il sera question de deux descriptions (succinctes) des silhouettes qu'il est important (pour l'énonciateur) de structurer son discours en conséquence.

Ainsi avons-nous « un homme » puis « un petit enfant ». Si une troisième silhouette avait été décrite, la compréhension (l'interprétation) en aurait été altérée. Par conséquent, non seulement les organisateurs structurent le discours, mais contribuent à donner au texte une certaine force cohésive (et une acceptabilité pour le lecteur).

D'autres phénomènes linguistiques marquent la fin d'un certain nombre de micro-contributions :

> (39). **La dernière partie du trajet** s'effectua sur des petites routes, pas assez enneigées pour devoir mettre les chaînes, et cela aussi déçut Nicolas[304].

Les micro-contributions sont en fait précisément organisées. L'emploi de « la dernière partie du trajet » signifie qu'on en a dit suffisamment sur l'ensemble de la (ou des autre(s) partie(s) du trajet.

> (40). Après ce récit, Nicolas fit **à plusieurs reprises** un cauchemar qui se déroulait dans le parc d'attractions. Il ne s'en rappelait pas les péripéties au matin, mais devinait que sa pente l'entraînait vers une horreur sans nom, dont il risquait de ne pas se réveiller. La carcasse métallique de la chenille s'élevait au-dessus des baraquements du parc, et le rêve l'attirait vers elle. L'horreur était tapie par là. Elle l'attendait pour le dévorer. **La seconde fois**, il comprit qu'il s'en était rapproché et

[303] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 64.
[304] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 10.

que **la troisième** lui serait sans doute fatale[305] (…)

Dans l'exemple (40), « à plusieurs reprises » peut permettre à l'énonciateur d'énumérer les différents « cauchemars ». Chaque récit d'un cauchemar sera une micro-contribution qui s'intégrera à cette première micro-contribution. « La seconde fois » et « la troisième » sont plus que de simples organisateurs textuels. Ils permettent de tisser des liens avec ce qui est dit auparavant, des liens cohésifs qui structurent également le discours. Ils permettent de « raccrocher » ce qu'on va dire maintenant avec ce qui s'est dit avant. C'est également le cas de « un autre avantage au somnambulisme », p. 88 ou encore « L'une des histoires », p. 88, sans que l'énonciateur ait nécessairement annoncé au début de la micro-contribution comment il articulera son discours.

Ce type de liens permet alors de mettre en évidence qu'une contribution peut être composée de plusieurs micro-contributions, pour en former une de plus grande taille.

12.4.2. La disposition méso-textuelle et la complétude textuelle

Notre objectif premier est de présenter un certain nombre de phénomènes linguistiques qui se produisent dans la réalisation textuelle parce qu'ils présentent une complétude textuelle.

Ces phénomènes sont multiples et nous ne souhaitons pas nous répéter une nouvelle fois dans cette partie. En revanche, il nous faut encore ajouter quelques mots sur ce que peut être la disposition méso-textuelle pour enrichir davantage les premiers éléments apportés par nos premières observations. Elle repose, comme la micro-contribution ou la macro-contribution, sur le fait qu'elle a une certaine forme de complétude. La complétude textuelle d'une micro-contribution est tout ce qu'on a dit sur un thème contributionnel et à propos duquel il n'est pas nécessaire d'en dire davantage.

La complétude textuelle d'une macro-contribution est en lien étroit avec le format de complétude qui exige que tous les topiques caractéristiques du genre doivent apparaître d'une part et d'autre part apparaître dans l'ordre que le format impose.

La complétude textuelle d'une méso-contribution est l'ensemble de ce qui est dit à propos d'une thématique et dont il n'est pas nécessaire d'en dire davantage. Par exemple, il ne nous est pas possible de restituer une méso-contribution concernant le topique « maturité »

[305] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 34.

dans la mesure où le texte ne fait pas état de la maturité du héros. Si le héros n'est pas mature, alors l'énonciateur n'en a pas dit suffisamment sur la maturité du héros dans le cadre d'un format de complétude propre au roman de formation. Nous avons des éléments sur l'enfance par exemple mais le fait est que dans le cadre d'un roman de formation, cette thématique est incomplète.

En revanche, nous souhaitons soulever une question à propos de micro-contributions dont le rôle est proleptique.

> (41). **À présent** c'était fini, il avait par la faute de son père attiré l'attention de tout le monde et devinait que son pressentiment était juste : la classe de neige allait être une épreuve terrible[306].

Cette micro-contribution (41) annonce ce qui va se passer bien plus tard dans le récit. Elle anticipe sur la fin de l'ouvrage et peut se lier de fait avec des micro-contributions clairement plus éloignées dans le récit. Elle se lie à des micro-contributions qui ne sont pas adjacentes à celle-ci mais bien plus loin.

Ainsi, Patrick s'adressant aux enfants de la classe de neige dit :

> (42). « Ce n'est pas la peine d'essayer de vous le cacher, il s'est passé quelque chose de très grave. De terrible. On a retrouvé René, le garçon qui avait disparu à Panossière, et il est mort. Voilà[307]. »

Ce passage au discours direct forme une micro-contribution qui peut être reliée avec la micro-contribution de l'exemple (41). C'est une intégration textuelle.

D'autres micro-contributions peuvent encore être reliées à celles-ci sans qu'il s'agisse d'une thématique mais parce qu'il est question de la trame narrative du récit. Il peut donc y avoir probablement des méso-contributions qui n'appartiennent pas à un topique, c'est-à-dire qu'elles ne seraient pas constitutives du format de complétude.

[306] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 20.
[307] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 105.

12.4.3. La disposition macro-textuelle et la complétude textuelle

Le cadre dans lequel se déroule le récit est bien établi. Effectivement, le topique de l'isolement du héros est très présent tout au long du récit et s'inscrit pleinement dans le format de complétude qu'impose le roman de formation.

Cependant, de multiples raisons nous conduisent à penser que nous ne sommes pas en présence d'un roman de formation. C'est ce qui nous rend la tâche difficile pour pouvoir mettre en évidence la disposition macro-textuelle : chaque texte appartient à un genre précis qui va contraindre celui-là.

Le format de complétude du roman de formation oblige le héros du récit à passer d'un stade immature à un stade mature dont il est difficile de rendre compte dans cet ouvrage malgré l'épisode où Patrick, le moniteur lors de la classe de neige, annonce à Marie-Ange, l'autre monitrice, quand il sait ce qui est arrivé au père de Nicolas, que la vie du jeune garçon ne sera plus la même désormais :

> (43). « Tu sais, c'est atroce, ce qui est arrivé à René, mais je crois que j'ai encore plus pitié de lui [Nicolas]. Tu imagines, se trimballer ça ? Qu' est-ce que va être sa vie[308] ? »

Par ailleurs, le topique « connaissances culturelles » est en définitive peu représenté, même s'il est présent tout au long du récit par la récurrence de certains lexèmes. Et le topique « connaissances sexuelles », en revanche, est très peu présent dans l'ouvrage.

Une maturité du héros discutable et le passage obligé au dépucelage, qui dans ce récit ne se résume qu'à l'entrée dans la puberté, ne peuvent être des arguments suffisants pour établir que nous sommes bel et bien en présence d'un roman de formation.

Nous pensons donc que l'œuvre d'Emmanuel Carrère appartient à un autre format de complétude dans lequel figurerait le topique de l'enfance (et non de l'adolescence) avec pour caractéristique le passage à la puberté (et non le dépucelage).

Un autre topique que nous n'avons pas relevé du fait du choix de notre démarche inductive est celui propre au roman policier, le topique de la mort. Peut-être l'œuvre d'Emmanuel Carrère est-elle un roman hybride entre le roman de formation et le roman policier.

[308] Emmanuel Carrère, *La Classe de neige*, P.O.L. éditeur, 1995, p. 138.

Étant donné que nous ne retrouvons pas dans ce texte l'ensemble de ce qui constitue le format de complétude d'un roman de formation, il ne nous est pas possible de discuter la disposition macro-textuelle, à savoir comment les différents éléments du format de complétude s'organisent.

En revanche, nous pouvons supposer que parce qu'un texte est complet et parce que *La classe de neige* est un texte complet, chaque genre a son format de complétude et des topiques constitutifs de tel genre peuvent appartenir à un autre genre : il n'y a pas de topique déterminant un genre précis.

Comme nous l'avons déjà souligné au début de ce chapitre, si nous avons choisi d'intégrer cette œuvre dans le corpus, c'est aussi et surtout parce qu'elle est écrite à la troisième personne du singulier. Et l'idée de départ qui permettrait de circonscrire une micro-contribution est l'analyse de la reprise anaphorique des noms propres. Entre deux entités nommées nous aurions une unité sémantique, la micro-contribution. Il serait bien entendu nécessaire d'analyser ce qui fait l'unité d'une micro-contribution sur d'autres ouvrages également rédigés à la troisième personne du singulier.

Nos travaux ne prétendent pas à l'exhaustivité mais permettent, croyons-nous, d'envisager de nouvelles pistes de réflexion susceptibles d'ouvrir de nouveaux horizons pour des recherches en linguistique contributionnelle.

Conclusion

En amont du travail qui a été présenté ici, se trouve une conception de la linguistique du sens selon laquelle on peut décrire la totalité de ce qui se passe dans l'interprétation en termes de satisfaction de contraintes (Nemo, 2010), et l'interprétation elle-même comme la satisfaction (simultanée) d'un ensemble de contraintes.

Dans ce cadre théorique, l'important est donc d'identifier les différents types de contraintes à satisfaire, sans séparer *a priori* les contraintes les plus linguistiques, comme la satisfaction des contraintes instructionnelles codées par les morphèmes, ou encore les contraintes constructionnelles, des contraintes les plus pragmatiques ou discursives, comme les contraintes qui pèsent sur l'interprétation des énoncés ou des contributions. Chaque niveau de contraintes correspond, comme nous l'avons dit à de nombreuses reprises, à un niveau linguistique (ou langagier) spécifique. Et chaque élément discursif est susceptible à la fois d'introduire de nouvelles contraintes à satisfaire et de fournir des moyens de satisfaire des contraintes qui lui préexistaient.

Ces travaux s'inscrivent également dans une caractérisation de l'interprétation en termes de mise en relation des contraintes (linguistiques ou autres) les unes avec les autres, dans le cadre d'un processus nommé *intégration sémantique* ou *discursive* (Nemo, 2010).

C'est pour cette raison que cette thèse est autant une *contribution à une linguistique des contributions ou de l'intégration discursive qu'une contribution à une théorie des textes*, comme elle est aussi *un test grandeur nature de la valeur heuristique de la notion de contribution en linguistique des textes*. Nos réflexions sur le texte vont de pair avec une réflexion sur le genre. Nous avons donc également apporté une contribution à l'étude d'un genre textuel, le roman de formation. Des perspectives de recherche peuvent s'envisager à partir de l'ensemble des travaux présentés dans cette thèse.

Contribution à une linguistique des contributions

Notre travail a donc, en premier lieu, permis d'apporter une contribution à une linguistique des contributions.

Ainsi, en considérant le fait qu'un niveau se définit par rapport aux contraintes qui lui sont spécifiques, le niveau contributionnel est avant tout caractérisé par une contrainte forte, la contrainte de complétude. Et même si, dans le format que compose une thèse, nous n'avons

pas pu en fournir une modélisation exhaustive, nous avons pu établir la contribution comme un niveau d'analyse précis mais capable d'osciller entre une forme minimale réduite à un seul énoncé, et celle que constitue un ensemble d'énoncés, voire un ensemble d'ensembles d'énoncés qui, maximalement, équivaut au texte lui-même ; le texte dans son intégralité est alors considéré comme une macro-contribution.

Plus clairement, la contrainte de complétude charpente le texte en tant que ce dernier est une macro-contribution, le propre d'une contribution, qu'elle quelle soit (micro-, méso- ou macro-), étant d'être régi par cette contrainte de complétude. Il est ainsi possible de dire qu'il n'est pas concevable de réduire les contributions à un simple ensemble d'énoncés soumis à une contrainte de complétude, comme pourrait le laisser croire la façon dont on peut comprendre l'apparition de la notion même de contribution chez Grice (1975). Ce que nous avons en effet montré, c'est qu'une contribution pouvant être elle-même formée de plusieurs contributions, seules les micro-contributions ou les contributions atomiques correspondent à cette vision originelle de la contribution comme ensemble d'énoncés.

A ce propos, nous devons insister sur le fait que la théorie de la complétude ne dit pas ce que le texte doit être mais elle montre que tel ou tel élément a un statut particulier. Chaque niveau contributionnel (micro-, méso-, macro-) a une contrainte spécifique de complétude, présentant alors trois formes de complétude, propre à chaque niveau.

La complétude textuelle adopte en quelque sorte un comportement réticulaire. S'appliquant à tous les niveaux pour prendre une forme définitive dans la finitude textuelle, on peut en dégager l'idée que la complétude textuelle a la forme d'un réseau multi-tentaculaire, ou encore qu'elle conduit à une structure de type fractal.

S'agissant ensuite de décrire les micro-contributions elles-mêmes, il a été montré que la contrainte de complétude n'a pas seulement un rôle structurant global, mais que la construction d'une micro-contribution comme sa délimitation par l'analyste, reposait notamment sur l'existence de différents marqueurs d'ouverture contributionnels, mais aussi quoique bien plus rarement sur celle de marqueurs de fermeture contributionnels, tous permettant de circonscrire la contribution et apportant *de facto* la preuve que la contribution est bel et bien une unité qui avait été jusqu'alors incidemment ignorée.

Nous avons pu voir que trois concepts-outils permettaient de rendre compte de la complétude textuelle à tous les niveaux et que ces trois concepts donnent au texte une force cohésive qui fait de lui une unité forte, entière, presque indiscutable, presque évidente.

A ce niveau, les romans soumis à l'analyse ne pouvaient servir qu'à faire émerger les principaux traits du fonctionnement et de la structuration d'une contribution et soulever un

certain nombre de questions permettant de mieux comprendre *comment* une contribution peut se structurer, puis comment elle peut être dépendante d'une autre ou de plusieurs autres, pour au final constituer une macro-contribution, et ce dans la mesure où une analyse véritablement exhaustive des textes qui constituent notre corpus aurait dépassé non seulement le format d'une thèse mais ses objectifs.

Il s'est avéré qu'il existe en fait de nombreuses micro-contributions dans un roman et nous avons pris le parti d'étudier plus précisément celles qui sont liées d'une certaine manière au format de complétude, notamment lorsque nous avons intégré le concept d'isotopie (et de pertinence textuelle) dans notre étude.

Le relevé et les analyses ont été suffisamment importants pour que l'on puisse tirer des conclusions satisfaisantes sur ce qu'est une micro-contribution, comment celle-ci s'intègre dans l'ensemble du texte et les différentes formes qu'elle peut prendre.

Concernant les micro-contributions, les séquences d'ouverture se sont avérées particulièrement intéressantes ; c'est pourquoi leur étude a été assez importante dans nos travaux, notamment lorsque nous procédions au repérage des traces linguistiques explicites d'ouverture. De façon générale et succinctement, nos conclusions font état de différents types de marqueurs d'ouverture contributionnels qui existent et co-existent (parfois, dans une même contribution, il y avait plusieurs marqueurs d'ouverture contributionnels).

Nous avons pu remarquer, comme nous l'avons déjà dit, que les marqueurs de fermeture contributionnels sont en réalité beaucoup plus rares, du moins sur les textes narratifs que nous avons analysés, et que généralement les connecteurs ont un rôle de modifieurs de contribution et participent de fait à la progression, bien moins à la circonscription d'une contribution.

Analyser ces traces linguistiques, tels les marqueurs, les modifieurs ou autres, a un intérêt qui peut se révéler important bien au-delà des considérations théoriques que nous avons rapportées. Cela peut intéresser au premier plan par exemple ce qui a trait au traitement automatique. En effet, le problème que rencontre le traitement automatique des textes, quelle que soit sa visée applicative ultérieure, tient au fait que l'on ne sait pas comment découper ceux-là en unités de traitement. La prise en compte des indicateurs graphiques et typographiques constitue un préalable mais les phrases se révèlent bien souvent être des unités trop étroites et les paragraphes ou les sections des unités trop vastes.

En reconsidérant l'ensemble des travaux que nous avons menés, une difficulté à laquelle nous avons été confrontés dans cette présentation a été essentiellement de devoir faire des choix. Nous avons alors privilégié la discussion quant à une nouvelle unité d'analyse, la

contribution, et plus précisément, nous avons pu y repérer un certain nombre de phénomènes et de traces linguistiques comme, par exemple, les marqueurs contributionnels.

Ceux-ci, récemment, avaient déjà fait l'objet d'une attention particulière dans un article de Sabine Lehmann, publié en 2010 dans la revue *Discours* et intitulé « Le couple interactif *texte / phrase* dans l'histoire de la langue française ». L'auteur précise en fait qu'il serait intéressant de travailler sur ce qui agit comme introducteur d'une contribution :

> Le fonctionnement des marqueurs temporels est d'une certaine façon comparable au procédé de dénombrement appliqué dans le discours scientifique. Un même marqueur au début d'un énoncé signale l'appartenance à une série d'actions constituant un sous-ensemble textuel à valeur exemplaire. Un changement d'adverbial temporel va de pair avec l'introduction d'une nouvelle séquence narrative et donc d'une nouvelle série d'événements racontés pour appuyer la thèse.

Les marqueurs que nous avons évoqués dans la thèse ne sont que l'illustration d'un terrain bien plus vaste qui mérite d'être creusé. Ces premières observations, que nous avons rapportées tout au long de la présentation de nos travaux, laissent alors entrevoir des recherches prometteuses.

Contribution à une théorie linguistique du texte

Par ailleurs, nous soulignerons que notre travail peut également être considéré comme une contribution à une théorie du texte. Et les principaux éléments de cette contribution peuvent se résumer de la façon suivante :

- le fait de poser qu'un texte n'est un texte que s'il satisfait une contrainte pragmatique de complétude, et que la distinction entre texte et texte inachevé ou incomplet est essentielle à la définition même du texte ;
- le fait de reconsidérer le tête-à-tête entre énoncés et texte, éléments et totalité, par la reconnaissance de « totalités » intermédiaires, au travers de la reconnaissance de la nécessité de distinguer entre micro-contributions et macro-contribution ;
- le fait de montrer que la distinction énoncé/contribution permet d'échapper à la caractérisation paradoxale du texte comme énoncé, qui conduisait à ce qu'il soit à la fois un énoncé et formé d'énoncés, et ce en rendant justice au fondement pragmatique de cette caractérisation tout en évitant de mélanger des niveaux linguistiques distincts parce que soumis à des contraintes distinctes ;

- le fait de montrer que tout énoncé, et même tout élément d'un énoncé, a une valeur contributionnelle complexe en cela qu'il a une pertinence contributionnelle mesurable en fonction de sa capacité à ouvrir une contribution et/ou définir ses conditions de complétude, à fournir à celle-ci des éléments indispensables ou encore permettant sa clôture ;
- le fait de montrer que l'étude des formes linguistiques de l'intégration discursive, comme l'anaphore, gagne à être resituée dans les structures contributionnelles. Et la distinction entre lien intra-contributionnel et lien inter-contributionnel révèle des phénomènes susceptibles de faire émerger tout ou partie d'un mécanisme textuel. Cette distinction est manifestement très importante à opérer alors qu'elle est à ce jour négligée dans des approches comme la DRT.
- le fait de montrer que s'il n'y a pas un format unique de complétude, il s'avère que tout texte soumis à une contrainte de complétude conduit à ce que des ensembles de texte puissent partager les mêmes conditions essentielles de complétude, offrant alors un regard sensiblement différent sur la relation texte-genre.
- le fait de montrer l'existence d'isotopies « polarisées » : ces isotopies montrent le passage de l'immaturité à la maturité, de l'isolement au non-isolement, de puceau à dépucelé, de non-cultivé à cultivé.

Par ailleurs, si l'on peut suivre Denis Slakta (1985) lorsqu'il définit le texte comme étant une « **séquence bien formée** de phrases liées qui **progressent** vers une **fin** », autrement dit lorsqu'il pose qu'un texte est plus qu'un simple agrégat d'énoncés, nous avons pu montrer : i) que les phrases en question étaient des énoncés ; ii) que la structure de complétude d'un texte ne se résumait pas à une unique contrainte de complétude, mais structurait autant chaque micro-contribution particulière à l'intérieur de la macro-contribution, avec comme résultat l'existence de liens internes à des sous-ensembles d'énoncés du texte.

C'est entre autres ce que nous pouvons retenir de notre travail puisque notre tâche a été aussi et pour l'essentiel de mettre en évidence de façon la plus claire et la plus démonstrative possible la structure d'un texte.

Nous avons pu, au cours de la présentation de nos travaux, mettre en avant l'intérêt heuristique de notre questionnement, notamment le fait d'être un préalable essentiel pour entreprendre toute caractérisation théorique de la notion de texte. Car s'il peut y avoir beaucoup de propriétés communes entre un fragment de texte et un texte, ces propriétés définissant la textualité et non le texte, il en est une qui est spécifique au texte ; c'est précisément cette contrainte de complétude.

Appréhender le texte, en l'opposant à la notion de fragment de texte, a permis d'être beaucoup plus rigoureux dans la démarche analytique qui a suivi. Ainsi pouvons-nous dire qu'**une séquence textuelle est complète ou incomplète** au même titre qu'une phrase est grammaticale ou a-grammaticale.

A ce propos, nos travaux mettent en avant l'idée que ce n'est pas d'une part parce qu'un texte est fini qu'il est complet (comme nous le prouve concrètement l'exemple offert par *La Grande Beune*) : ceci ne vaut que parce que tout texte s'inscrit dans un genre qui le contraint. Et d'autre part, ce n'est pas parce qu'il est complet qu'il est fini : si l'auteur n'a pas dit tout ce que le lecteur doit prendre en compte alors nous avons probablement affaire à un autre genre qui se caractérise par un autre format de complétude.

La notion de complétude est donc éminemment importante en ce qu'elle est, en définitive, une contrainte pragmatique qui peut différencier textualité et texte. Et cette contrainte, globale, charpente le texte.

La thèse que nous avons présentée peut donc être qualifiée à la fois d'holiste et de fractale, puisqu'en prenant le texte pour objet d'étude, on s'intéresse à la fois à la totalité qui le caractérise et aux totalités intermédiaires qui le constituent.

Analyser les phénomènes d'intégration textuelle en linguistique des contributions a permis d'analyser la complétude textuelle à son niveau le plus bas comme à son niveau le plus élevé, ce qui a permis également de considérer qu'il y a plusieurs niveaux de complétude. Les phénomènes d'intégration textuelle ont pu être observés à l'échelle de la micro-contribution et de la macro-contribution. On peut donc dire que nous sommes en présence d'unités sémantiques très souvent supérieures à la phrase et inférieures ou égales au texte.

Pour ce qui est de la disposition méso-textuelle, le passage de la théorie à la pratique est difficile mais apporte quelques éléments de réponse, à savoir sur ce qui fait qu'un topique constitue une méso-contribution. Cela a permis d'identifier des contributions discontinues et des contributions imbriquées. Mais surtout, cela nous a obligés de prendre en considération l'importance et le rôle de la notion de genre dans l'analyse textuelle ; les topiques sont liés à l'appartenance à tel ou tel genre et chacun d'entre eux forme une méso-contribution en quelque sorte.

Par ailleurs, et au regard de notre travail, nous pouvons, comme nous l'avons déjà dit, définir le texte comme étant une macro-contribution, c'est-à-dire une séquence textuelle qui présente une complétude textuelle à tous les niveaux qui le constituent et que l'on peut mettre à jour à travers l'observation des phénomènes d'intégration textuelle, de disposition textuelle et de pertinence textuelle. Nous avons aussi montré qu'une macro-contribution pouvant être

constituée de nombreuses contributions, le texte doit *in fine* répondre non à une unique contrainte de complétude, mais à un principe selon lequel, au niveau macro-textuel, toutes les contraintes de complétude doivent être résolues, ce qui structuralement signifie que plusieurs contraintes de complétudes sont alors « ouvertes » simultanément, que toutes les parenthèses ouvertes doivent être refermées et que chaque point de la structure a dans ce jeu de contraintes une position contributionnelle précise, la pertinence de chaque élément du texte se mesurant à la façon dont il est situable par rapport à chacune de ces contraintes et souvent par rapport à plusieurs d'entre elles.

Bien entendu, nous n'avons aucunement souhaité, ni même prétendu faire ici une théorie du texte ; il faut simplement entendre que ces travaux sont une *contribution à une théorie linguistique du texte*, et plus précisément une réflexion sur le développement d'une approche contributionnelle en vue d'une analyse des textes. Nous avons suggéré de nombreuses pistes de recherches laissant entrevoir une infime partie de l'immense tâche qu'il resterait à accomplir pour satisfaire en théorie linguistique du texte une contrainte d'exhaustivité.

Par ailleurs, il nous faut rappeler que certaines séquences textuelles, dans notre approche contributionnelle comme dans le cadre d'une théorie linguistique du texte, mériteraient une attention toute particulière en ce qu'elles participent autant à la constitution du texte (perçu dans son intégralité) comme à son fonctionnement. C'est le cas par exemple des épilogues, des prologues et de toute autre type de séquences « paratextuelles ». La notion de contribution permettrait d'éclairer ces séquences textuelles au statut quelque peu particulier ; c'est pourquoi il semble intéressant de poursuivre le développement d'une linguistique des contributions pour interroger d'autres éléments dits para-textuels (Genette, 1987) afin de répondre au mieux à la question : qu'est-ce qu'un texte ?

Il est vrai qu'il est fréquent de trouver de nombreux autres éléments textuels qui viennent s'ajouter au texte (considéré comme macro-contribution) tels les notes, les préfaces, les avant-propos, les avertissements, les postfaces, ou encore les prologues ou les épilogues. La question de savoir s'il faut considérer tous ces éléments comme appartenant au texte offert au lecteur s'avère intéressante.

A cela, on peut ajouter que, dans *Palimpsestes*, Gérard Genette (1982) analyse certains procédés de réécriture « hypertextuelles » comme la continuation, la suite, le supplément, *etc*. Un travail sur la complétude plus avancé permettrait de répondre à ce genre de questionnement. D'autant plus qu'il arrive, parfois, – mais est-ce une nouvelle preuve de la dynamique des genres et des textes – qu'un genre « originel » subisse une transformation,

c'est-à-dire une « transmodalisation » ou, comme le dirait Jean Giraudoux, une « transposition ». En effet, Dominique Combe, par exemple, nous fait remarquer à juste titre que Denis Diderot a fait du récit de voyage un genre philosophique ou encore que certains éléments paratextuels peuvent devenir un genre autonome, comme, selon J.-M. Schaeffer, la préface philosophique qui, avec Hegel, est devenue un genre à part entière.

C'est dire si notre approche n'a été en réalité qu'un premier pas et si beaucoup reste à faire en termes d'utilisation des notions de contribution et de complétude en linguistique textuelle.

Contribution à l'étude d'un genre textuel

L'analyse empirique des textes constituants notre corpus nous a amenés à prendre en compte l'importance de la notion de genre. On ne peut concevoir la complétude textuelle en dehors de toutes considérations génériques. Aussi avons-nous pu constater que le genre agit comme une véritable contrainte qui pèse sur le texte. Nous le concevons alors comme le calibrage de tout texte qui lui appartient. Ce calibrage prend la forme, dans nos travaux, d'un format de complétude répertoriant l'ensemble de ce qui doit être dit minimalement (l'ensemble des topiques) pour appartenir à tel genre et l'ordre dans lequel ce qui doit être dit doit apparaître.

En prenant le roman de formation comme terrain d'étude de la façon dont les textes peuvent rentrer dans des formats de complétude au point de définir un genre, capable de délimiter ce qui est hors de ce qu'il y a à dire et à l'inverse ce qui doit être dit, mais aussi de donner au texte un prétexte justifiant l'attention qu'il mérite.

Ce faisant, y compris en sortant parfois d'une analyse purement contributionnelle, nous avons tenté de caractériser les contraintes qui pèse sur un texte de par son appartenance à un genre, ce qui nous a permis, en définitive, de proposer une définition plus précise de la notion de genre elle-même, définition qui repose sur le format de complétude.

Plus largement, chaque genre n'a lieu d'être que parce qu'il s'oppose à d'autres (dans l'idéal à tous les autres). Aussi distinguer un roman de formation d'un roman sentimental par exemple se fait-il par la différence de leur format de complétude respectif. L'hétérogénéité textuelle oblige à traiter des textes littéraires selon le genre auquel ils appartiennent.

Parmi les ouvrages sur lesquels nous nous sommes appuyés pour illustrer notre propos, nous pouvons rappeler les choses suivantes :

Archipel est une œuvre qui fait le récit d'un adolescent en formation dans un collège, en quête de maturité. Il se conforme précisément à la définition que nous avons choisie d'un roman de formation. Nous l'avons considéré comme le parangon du roman de formation de la seconde moitié du XX^{e} siècle.

L'Écrivain Sirieix est l'œuvre qui relate un héros expliquant comment il devient écrivain. C'est une œuvre quelque peu différente de la conception du roman de formation tel qu'il était au XIX^{e} siècle. Or, il n'en est pas moins un roman de formation en ce qu'il relate également l'adolescence du héros jusqu'à sa maturité, jusqu'à ce qu'il devienne écrivain, comme si devenir écrivain équivaut à mûrir ou du moins est la résultante du processus d'apprentissage.

La Grande Beune est l'histoire d'un enseignant qui nous livre son expérience dans le midi après y avoir été nommé. On ne peut pas considérer qu'il s'agit ici d'un roman de formation malgré l'intuition fondée à partir du résumé de l'œuvre. D'autant plus que s'ajoute à cela le fait qu'il n'est pas question de l'adolescence du héros bien qu'il soit confronté à des adolescents (voire enfants). Le héros n'est pas plus mûr à la fin qu'au début du récit. Ceci induit tout de même qu'au XX^{e} siècle le roman de formation a pu évoluer. Reste à savoir, si c'est réellement le cas, de quelle manière il a évolué. *La Grande Beune* est une œuvre intéressante dans la mesure où elle est un contre-exemple par rapport aux travaux que nous avons menés alors que son résumé pouvait laisser présumer là encore qu'il s'agissait d'un roman de formation. Ceci dit, il est sans doute question d'un roman d'apprentissage d'un autre type, preuve alors de l'évolution du genre, ou bien même peut-être s'agit-il d'un roman d'un autre genre.

La Classe de neige est une œuvre proche de *La Grande Beune* en ce qu'elle relate l'histoire d'un enseignant qui part en classe de neige. S'il s'agit d'un roman de formation alors, sans conteste, le genre a évolué. Notre question n'était pas véritablement d'interroger le roman afin de savoir si nous avions affaire à une roman de formation tel que nous l'avons envisagé avec *Archipel*, c'est-à-dire ayant pour père le roman d'apprentissage du XIX^{e} siècle, mais de comparer le format de complétude que nous avons établi avec le roman analysé afin de mettre au jour à la fois les degrés de complétude qui s'exercent à des niveaux différents et le fonctionnement et le repérage de contributions. Il y a des liens qui établissent une force cohésive et une pertinence entre le texte et son arrière-plan en quelque sorte, c'est-à-dire le genre ; mais nous avons pu également voir qu'il n'y a pas que cela.

Pour ce qui est de la pertinence textuelle, la force cohésive s'établit à la fois au niveau micro-textuel et macro-textuel. En fait, elle permet de faire le lien entre ces deux niveaux et oblige, elle aussi, à prendre en considération, dans une approche contributionnelle, la notion de genre qui dresse l'arrière plan de tout texte.

Les notions de genres et de contraintes génériques sont donc indissociablement liées. Et ces contraintes agissent sur la réalisation des contributions. Même si nos travaux étaient consacrés à la tentative d'isoler une contribution et à l'observation de sa formation et de sa force cohésive, nous ne pouvions pas ne pas prendre en compte le fait que d'autres contraintes agissent, comme les contraintes génériques par exemple.

On a été alors confronté au fait que tout texte appartient à un genre qui dresse l'arrière-plan. Le genre recouvre alors des contraintes plus vastes régissant le texte, donc le niveau textuel, donc également les contributions.

La deuxième partie de la présentation de nos travaux dans cette thèse a voulu rendre notre démarche véritablement empirique. En passant à l'expérimentation à travers l'œuvre de Michel Rio, nous avons choisi de faire d'*Archipel* l'œuvre « parangon » d'un roman de formation afin de passer, dans la troisième partie à une approche contrastive ; c'est-à-dire en voulant confirmer ou infirmer les premiers éléments de réponse que nous avons dégagés dans la deuxième partie.

Ce que nous croyons avoir montré de général en ce qui concerne la relation des contributions aux genres, c'est la thèse selon laquelle il est impossible que puissent être définies les conditions de clôture des contributions en dehors des textes eux-mêmes, à la fois parce que « dire ce qu'il y a à dire » ne veut rien dire en soi (c'est forcément différent selon ce à quoi on joue, d'un jeu de langage à l'autre, pour reprendre l'expression de Wittgenstein), et surtout, ce qui revient au même, parce que si c'est la contribution elle-même ou le texte lui-même qui définit ses propres conditions de complétude, il est inévitable qu'elle puisse choisir de s'inscrire dans un schéma de complétude éprouvé, reliant ainsi un texte avec un ensemble de textes qui partagent les éléments essentiels d'un format de complétude.

Perspectives

Pour finir, il faut souligner le fait que les travaux que nous avons présentés dans cette thèse sont le point de départ de recherches à venir. En effet, l'ensemble de ces expérimentations permet de dresser un programme de recherches bien plus vaste que nous pouvions l'imaginer au départ.

Notre thèse s'est attachée à offrir un regard différent, ce qui permettra par la suite de s'intéresser de plus près aux pistes de recherches suggérées dans un domaine encore peu exploré ou exploré d'une façon différente.

Il en va ainsi par exemple de la façon dont nous envisagions que l'unité contributionnelle minimale (la micro-contribution) soit déterminée par le principe de l'anaphore en ce qu'un nom propre est répété sous sa forme pronominale tant que l'unité n'est pas close. Or, si ce phénomène existe, il est très loin d'être systématique et il faudra à l'évidence regarder les choses de plus près.

De même, nous avons pu voir que les idées contenues dans un texte sont organisées uniquement par le discours lui-même. Quel que soit l'objectif du traitement, le fait de pouvoir segmenter le texte en prenant appui également sur l'organisation discursive des contenus représente un apport significatif. De même que la constitution de réseaux sémantiques (et d'associations lexicales) comme nous avons pu le faire lorsque nous abordions l'observation de la pertinence textuelle à travers les œuvres analysées, peut intéresser au premier plan le traitement automatique des langues naturelles ou plus précisément le *tagging* sémantique, ou autres. Les applications peuvent être nombreuses.

Une autre perspective serait de pousser beaucoup plus loin l'étude de la grammaire des contributions, sur un modèle proche de la grammaire de conversations de l'Ecole de Genève, autrement dit l'étude de la façon dont les micro-contributions se « branchent » sur la macro-contribution textuelle et s'articulent les unes aux autres, à la façon dont par exemple un élément textuel peut, comme nous l'avons vu, simultanément fermer une contribution et ouvrir la suivante.

En tout état de cause, la tâche étant immense, notre travail consistait avant tout à tester la valeur heuristique d'une approche contributionnelle. Nous pensons avoir montré que, malgré les limites imposées par le format d'une thèse, la tâche entreprise ici mérite d'être poursuivie et que notre questionnement a pu éclairer dans une certaine mesure la nature et l'organisation pragmatique des textes.

Bibliographie

Outils linguistiques :

- *Dictionnaire mondial des littératures*, Éditions Larousse, 2001.
- *Encyclopédie thématique*, Encyclopaedia Universalis, 2004, 2010.
- *Le Grand Robert de la langue française*, 2ème édition entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Tome IX, Éditions Le Robert, 1985.
- *Trésor de la langue française*, Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960), Tome XVI, Éditions Gallimard, 1994.

Bibliographie primaire :

- Amadi Elechi, *Les Grands Étangs*, Éditions Hatier, 1993.
- Calvino Italo, *Si par une nuit d'hiver un voyageur…*, Éditions du Seuil, 1981 (pour la traduction française), 1995.
- Carrère Emmanuel, *La Classe de neige*, P. O. L. éditeur, 1995.
- Cervantès, *Don Quichotte*, Éditions Gallimard, [1605 à 1615], 2010.
- Defoe Daniel, *Robinson Crusoë*, Livre de Poche, coll. Classiques, [1719], 2003.
- Diderot Denis, *Jacques le fataliste et son maître*, Éditions Gallimard, [1765 à 1784], 1973.
- Du Gard Roger-Martin, *Les Thibault*, [huit romans publiés entre 1920 et 1937], Tome 1, Éditions Flammarion, 1973.
- Fenelon, *Les Aventures de Télémaque*, Éditions Gallimard, [1699], 1995.
- Goethe Johannes, *Les Années d'apprentissage de Wilhem Meister*, Éditions Gallimard, [1795-1796], 1954 (pour la traduction française), 1999.
- Homère, *L'Odyssée*, Livre de Poche, coll. Classiques, 2000.
- Labro Philippe, *L'Étudiant étranger*, Éditions Gallimard, coll. Blanche, 1986.
- Leiris Michel, *L'Âge d'homme*, Éditions Gallimard, coll. Folio, [1939], 1973.
- Lesage René-Alain, *Histoire de Gil Blas de Santillane*, Éditions Gallimard, coll. Folio, [1715 à 1735], 1996.
- Marivaux, *Le Paysan parvenu*, Éditions Flammarion, [1734-1735], 2010.
- Michon Pierre, *La Grande Beune*, Éditions Verdier, 1996.
- Rabelais François, *Gargantua*, Éditions Gallimard, coll. Folio plus classique, [1534], 2004.

- Rousseau Jean-Jacques, *Confessions*, Édition Gallimard, coll. Folio classique, [1782 et 1789], 2009.
- Rousseau Jean-Jacques, *L'Émile, ou de l'éducation*, Éditions Flammarion, [1762], 1999.
- Rousseau Jean-Jacques, *La Nouvelle Héloïse*, Le Livre de Poche, coll. Classiques, [1761], 2002.
- Millet Richard, *L'Écrivain Sirieix*, P. O. L. éditeur, 1992.
- Nemirovsky Irène, *Suite française*, Éditions Denoël, 2004.
- Proust Marcel, *À La Recherche du temps perdu,* [sept tomes publiés entre 1913 et 1927], *Du Côté de chez Swann*, Tome 1, Le Livre de Poche, coll. Classiques, 1992.
- Rio Michel, *Archipel*, Éditions du Seuil, 1987.
- Saint-Exupéry Antoine (de), *Terre des hommes*, Éditions Gallimard, 1939.
- Sartre Jean-Paul, *Les Mots*, Éditions Gallimard, coll. Folio, [1964], 1995.
- Stendhal, *Le Rouge et le noir*, Éditions Gallimard, coll. Folio, [1830], 1967.
- Voltaire, *Candide*, Éditions Flammarion, [1759], 2007.
- Voltaire, *Zadig ou la destinée*, Livre de Poche, coll. Folio, [1747], 1999.

Bibliographie secondaire :

- Adam Jean-Michel et Revaz Françoise, « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue Française*, *Structuration des textes : connecteurs et démarcations graphiques*, n°81, 1989, p. 59-98.
- Adam Jean-Michel, *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Armand Colin, 2005.
- Adam Jean-Michel, *Linguistique textuelle, des genres du discours aux textes*, Éditions Nathan 1999, 2004 pour la présente impression.
- Apothéloz Denis, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Éditions Droz, 1995.
- Aronoff Mark, *Word Formation in Generative Grammar*, The MIT Press Cambridge, Mass, 1976.
- Arrivé Michel, Gadet Françoise, Galmiche Michel, *La Grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Éditions Flammarion, 1986.
- Asher Nicholas, *Reference to abstract objects in discourse*, Dordrecht, Kluwer, 1993.
- Auchlin Antoine et Moeschler Jacques, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Éditions Armand Colin, 2005.

- Austin John Langshaw, *Quand dire c'est faire,* Paris, Seuil, 1970 (pour la traduction française).
- Authier-Revuz Jacqueline et Lala Marie-Christine (Textes réunis par), *Figures d'ajout, phrase, texte, écriture*, Presse Sorbonne Nouvelle, 2002.
- Bakhtine Mikhaïl, *Esthétique de la création verbale*, Éditions Gallimard, 1984.
- Bakhtine Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Éditions Gallimard, 1978 (pour la traduction française).
- Baroni Raphaël, « Atelier de théorie littéraire : « La coopération littéraire » », Disponible sur http://fabula.org, 27 mai 2004.
- Barthes Roland, *Le Degré zéro de l'écriture*, Éditions du Seuil, 1953 puis 1972.
- Benveniste Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Tome II, Gallimard, 1974.
- Benveniste Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Tome I, Gallimard, 1966.
- Berrendonner Alain, « Pour une macrosyntaxe », *Travaux de linguistique*, n°21, 1990, p. 25-36.
- Blanche-Benveniste Claire, Bilger Mireille, Rouget Christine et Van Den Eynde Karel, *Le français parlé, études grammaticales*, Éditions du CNRS, 1990.
- Blanchot Maurice, *La part du feu*, Éditions Gallimard, 1949.
- Bouquet Simon, « Sémiotique grammaticale et sémantique des (genres de) jeux de langage : les pronoms personnelles « clitiques » en français », *Langages*, n°153, 2004, p. 28-40.
- Bourdin Jean-François et Duhem Pierre, « La Grammaire de texte en pays de langue allemande », *Langages*, 7ème année, n°26, 1972, p. 59-74.
- Bronckart Jean-Paul, *Activité langagière, textes et discours*, Genève, Delachaux & Niestlé, 1996.
- Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Éditions du Seuil, 2002.
- Chardin Philippe (sous la direction de), *Roman de formation, roman d'éducation dans la littérature française et dans les littératures étrangères*, Éditions Kimé, coll. Détours littéraires, 2007.
- Charolles Michel, « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de Linguistique*, n°29, 1995, p. 125-151.
- Charolles Michel, « Les études sur la cohérence et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960 », *Modèles linguistiques*, tome X, fasc.2, n°20, 1988, p. 45-66.
- Charolles Michel, « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », *Langue française*, n°38, 1978, p. 7-41.

- Chomsky Noam, “Remarks on Nominalization”, in Jacobs, Roderick A. & Rosenbaum, Peter S. (eds.), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham (Mass.): Ginn, 1970, p. 184-221.
- Chomsky Noam, *Structures syntaxiques*, Éditions du Seuil pour la traduction française, 1969.
- Chomsky Noam, *Syntactic Structures*, The Hague/Paris: Mouton, 1957.
- Crystal David, *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*, 4th Edition updated and enlarged, Oxford, Blackwell Publishers, 1997.
- Culioli Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l’énonciation, Opérations et représentations,* tome 1, Éditions Ophrys, 1990.
- Dilthey Wilhem, *Das Erlebnis und die Dichtung. Lessing, Goethe, Novalis, Hölderlin. Vier Aufsätze*, B.G. Tubner, Leipzig, 1906.
- Dossé François, *Histoire du structuralisme*, Tome 1, Éditions La Découverte, 1992.
- Dossé François, *Histoire du structuralisme*, Tome 2, Éditions La Découverte, 1992.
- Dubois Jean, « Grammaire structurale du français : I. Nom et pronom. II. Le verbe », *Langue française*, n°1, 1969, p. 103-105.
- Ducrot Oswald et Schaeffer Jean-Marie, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Éditions du Seuil, 1972, 1995.
- Ducrot Oswald, *Logique, structure, énonciation*, Les Éditions de Minuit, 1989.
- Ducrot Oswald, *Le Dire et le dit*, Les Éditions de Minuit, 1984.
- Ducrot Oswald et Anscombre Jean-Claude, *L’Argumentation dans la langue*, Éditions Mardaga, Bruxelles, 1983.
- Ducrot Oswald, *Les Échelles argumentatives*, Les Éditions de Minuit, 1980.
- Ducrot Oswald, *Qu’est-ce que le structuralisme, 1. Le Structuralisme en linguistique*, Coll. « Points », Éditions du Seuil, 1968, 1973.
- Ducrot Oswald, *Dire et ne pas dire*, Éditions Hermann, 1972.
- Eco Umberto, *Lector in fabula*, Éditions Grasset et Fasquelle, 1985.
- Engélibert Jean, *La postérité de Robinson Crusoé, un mythe littéraire de la modernité (1954-1986)*, Éditions Droz, Genève, 1997.
- Fayol Michel, *Le Récit et sa construction. Une approche de la psychologie cognitive*, Éditions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1985.
- Firth John Rupert, “Papers in linguistics” 1934-1951, *Modes and Meaning*, Oxford, Oxford University Press, 1957.
- Fontanille Jacques, *Sémiotique du discours*, Presse universitaire de Limoges, 1998.

- Fuchs Catherine, « Champ sémantique et champ lexical », *Encyclopædia Universalis* en ligne, 2007.
- Furberg Mats, *Saying and Meaning. A Main Theme in J. L. Austin's*, Western Printing Services Ltd, Bristol, 1963 and 1971.
- Garfinkel Harold, *Recherches en ethnométhodologie*, P.U.F., 2007.
- Genette Gérard, *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Éditions du Seuil, coll. Essais, 1982.
- Genette Gérard, *Introduction à l'architexte*, Éditions du Seuil, 1979.
- Genette Gérard, *Figures III*, Éditions du Seuil, coll. Poétique, 1972.
- Grawitz Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, 1990.
- Greimas Algirdas-Julien et Courtès Joseph, *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Éditions Hachette, 1979, 1983.
- Greimas Algirdas-Julien, *Sémantique structurale : recherche et méthode*, Larousse, 1966.
- Grévisse Maurice, *Le Bon Usage, Grammaire française*, 12e édition refondue par André Goosse, Duculot, Gembloux/Paris, 1986.
- Grévisse Maurice, *Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 10e édition, Duculot, Gembloux/Paris, 1975.
- Grice Henry Paul, « Logique et conversation », *Communications*, n°30, 1979 pour la traduction française.
- Grice Henry Paul, « Utterer's Meaning and Intentions », *Philosophical Review*, vol. LXXVIII, 1969.
- Grice Henry Paul, « Meaning », *Philosophical Review*, vol. LXVI, 1957.
- Grize Jean-Blaise, *Logique naturelle et communications*, P.U.F., 1996
- Guillaume Gustave, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*, Klincksieck et Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973.
- Harris Zellig S., « Analyse du discours », *Langages*, n°13, 1969, p. 8-45.
- Hausmann Franz-Josef, « Un dictionnaire des collocations est-il possible ? », *Travaux de linguistique et de littérature,* Université de Strasbourg, vol. XVII (1), 1979, p. 187-195.
- Hjelmslev Louis, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Éditions de Minuit, 1968-1971a.
- Hjelmslev Louis, *Essais linguistiques*, Éditions de Minuit, 1971b.
- Horn Laurence R., *A Natural History of negation*, University of Chicago Press, Chicago, 1989.

- Horn Laurence R., « Toward a new toxonomy for pragmatic inferences : Q- and R- based implicatures », In D. Shiffrin (ed.), *Meaning, form and use in context*, Georgetown University Press, Washington, 1984, p. 11-42.
- Csaba Horváth, « Le Roman de l'adolescent ou l'adolescent du roman », *Études romanes de Brno*, 2003.
- Jakobson Roman, *Essais de linguistique générale*, Édition de Minuit, 1963.
- Jaubert Anna (sous la direction de), *Cohésion et cohérence, Études de linguistique textuelle*, ENS Éditions, 2005.
- Jeanneret René, *Recherches sur l'hymne et la prière chez Virgile : essai d'application de la méthode d'analyse tagmémique à des textes littéraires de l'Antiquité***,** Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, 1973, nº689.
- Kamp Hans et Reyle Uwe, *From Discourse To Logic*, Dordrecht, Kluwer, 1993.
- Kamp Hans, « Événements, représentations discursives et référence temporelle », *Langages*, n°64, 1981, p. 34-64.
- Katz Jerold J. et Fodor Jerry Alan, *An Integrates Theory of Linguistic Description*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 1964.
- Katz Jerold J. et Fodor Jerry Alan, « The Structure of Semantic theory », *Language*, n°39, 1963, p. 170-210. (repris dans Katz et Fodor 1964).
- Kerbrat-Orrecchioni Catherine, *Les Interactions verbales*, Armand Colin, 1990.
- Kerbrat-Orrecchioni Catherine, *La Conversation*, Seuil, 1996.
- Kintsch Walter et Van Dijk Teun A., « Vers un modèle de la compréhension et de la production de textes, In Denhière (Ed.), *Il était une fois … Compréhension et souvenir de récits*, Presses Universitaires de Lille, 1984, p. 49-94.
- Kintsch Walter et Van Dijk Teun A., « Toward a model of text comprehension and production », *Psychological Review*, n°85 (5), 1978, p. 363-394.
- Lambrecht Knud, *Information structure and sentence form*, Cambridge university press, 1994.
- Lascarides Alex et Asher Nicholas, « Temporal Interpretation, Discourse Relations, and Commonsense Entailment », *Linguistics and Philosophy*, n°16, 1993, p. 437-493.
- Lejeune Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Éditions du Seuil, coll. Points, 1975, nouvelle édition 1996.
- Lehmann Sabine, « Le couple interactif *texte / phrase* dans l'histoire de la langue française », *Discours*, n°7, 2010.

- Leth Andersen Hanne et Nølke Henning, Actes du colloque international d'Ářhus, 17-19 mai 2002, *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Peter Lang SA, Éditions scientifiques européennes, Berne, 2002.
- Levinson Stephen C., *Presumptive meanings: the theory of generalized conversational implicature*, Cambridge MA: MIT Press, 2000.
- Levinson Stephen C., *Pragmatics*, Cambridge University Press, 1983.
- Lundquist Lita, *La Cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, Erhversøkonomisk Forlag S/I, 1980.
- Mel'cuk Igor, Clas André et Polguère Alain, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve (Belgique), Duculot, 1995.
- Mélis Ludo, *Les Circonstants et la phrase*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 1983.
- Meyer Michel, *Langage et littérature*, P.U.F. « Quadrige », septembre 2001.
- Meyer Michel (sous la direction de), *Histoire de la rhétorique, Des Grecs à nos jours*, Librairie Générale Française, 1999.
- Meyer Michel, *De La Problématologie*, Éditions Mardaga, Bruxelles, 1986.
- Moeshler Jacques et Auchlin Antoine, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin, 2005.
- Nemo François, « Routines interprétatives, constructions grammaticales et constructions discursives », *estudos linguísticos/linguistic studies*, n°5, Juillet 2010, p. 35-54.
- Nemo François, « Discourse particles as morphemes and as constructions, Approaches to Discourse Particles », in K. Fischer (Ed.), *Approaches to Discourse Particles*, Oxford: Elsevier, 2006, p. 375-402.
- Nemo François, *Contributions, énoncé, constructions, morphèmes. Eléments pour une linguistique de la signification et de l'interprétation*, Habilitation à diriger des recherches, Université Paris VIII, 2001.
- Nemo François, « The Pragmatics of Signs, The Semantics of Relevance, and The Semantic/Pragmatic Interface », *The Semantics-Pragmatics Interface from Different points of View*, CRiSPI Series, Amsterdam : Elsevier Science, 1999, p. 343-417.
- Nemo François, *Contraintes de pertinence et compétence énonciative : l'image du possible dans l'interlocution*, thèse de doctorat, EHESS, 1992.
- Nemo François, « Contraintes de pertinence et argumentativité », *Semantikos*, vol. 9, n°2, 1986.
- Niklas-Salminen Aïno, « Analyse sémantique du lexique », *La lexicologie*,

coll. « Cursus. Lettres/linguistique », Paris, Armand Colin, 1997, p. 89-165.
- Pariente Jean-Claude et Bès Gabriel G., *La Linguistique contemporaine*, P.U.F., 1973.
- Pêcheux Michel, *Analyse automatique du discours*, Dunod, 1969.
- Pescheux Marion, « Le Feuilleton de l'anaphorisation : de « facettes » en « degrés » », *Texto !*, juillet 2008 [en ligne], disponible sur : http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Pescheux_Anaphore.pdf
- Picoche Jacqueline, « Les champs lexicaux sémantiques », *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Nathan, Paris, 1977, p. 66-132.
- Pike Kenneth, *Language in relation to an unified theory of the structure of the human behavior*, tome 1, 2 et 3, Éditions Summer Institute of Linguistics, Glendale, de 1954 à 1960.
- Polguère Alain, « Étiquetage sémantique des lexies dans la base de données DiCo », *Revue TAL*, Vol. 44 (2), 2003, p. 39-68.
- Porhiel Sylvie, « Les Marqueurs de thématisation : des thèmes phrastiques et textuels », *Travaux de linguistique*, n°51, 2005, p. 55-84.
- Pottier Bernard, *Sémantique générale*, P.U.F., 1992.
- Pottier Bernard, *Linguistique générale. Théorie et description*, Éditions Klincksieck, 1974.
- Propp Vladimir, *Morphologie du conte*, Éditions du Seuil, 1965 et 1970.
- Rastier François et Pincemin Bénédicte, « Des genres à l'intertexte », *Cahiers de praxématique*, n°23, 1999, p. 90-111.
- Rastier François, « Discours et texte. » *Texto !*, juin 2005 [en ligne], disponible sur : http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier_Discours.html
- Rastier François, *Arts et sciences du texte*, P.U.F., 2001.
- Rastier François (sous la direction de), *Texte et sens*, Éditions Didier/InaLF, 1996.
- Rastier François, *Sens et textualité*, Éditions Hachette supérieur, 1989.
- Rastier François, *Sémantique interprétative*, P.U.F., 1987.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, *Grammaire méthodique du français*, Éditions Quadrige / P.U.F., 1994.
- Robrieux Jean-Jacques, *Eléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod, 1993.
- Roulet Eddy, *Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé. Etude tagmémique et transformationnelle*, AIMAV, Coll. « Études linguistiques », Bruxelles, 1969. (Thèse de doctorat université Neuchâtel n°565)
- Salles Mathilde, « Cohésion-cohérence : accords et désaccords », *Corela*, 27 octobre 2006 [en ligne], disponible sur : http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1426

- Santacroce Michel, *Grammaire linguistique et didactique du FLE, propositions pour une grammaire transitionnelle*, Paris III, 1999.
- Saussure (de) Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Éditions Payot & Rivages, 1916, 1972, 1985, 1995.
- Schaeffer Jean-Marie, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1989.
- Searle John, *Les Actes de langage*, Éditions Hermann, 1972, (réédition 2009).
- Sinclair John, *Corpus, Concordance, Collocations*, Oxford, Oxford University Press, 1991.
- Slakta, Denis, « Grammaire de texte : synonymie et paraphrase », in Fuchs, C., *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles,* Éditions Peter Lang, Berne, 1985.
- Sperber Dan et Wilson Deirdre, *La Pertinence*, « Communication et cognition », Les Éditions de Minuit, 1989.
- Tesnière Lucien, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1965.
- Todorov Tzvetan, *Mikhaïl Bakhtine, Le Principe dialogique*, Le Seuil, 1981.
- Trudel Eric, « Champ sémantique, champ sémantique lexical ou classe sémantique ? », *Texto !*, 2009 [En ligne], disponible sur : http://www.revue-texto.net/index.php?id=2277
- Tutescu Mariana, *Le texte. De la linguistique à la littérature*, TUB, Bucureşti, 1980.
- Van Dijk Teun A., « Macrostructures sémantiques et cadres de connaissances dans la compréhension du discours », In Denhière (Ed.), *Il était une fois ... Compréhension et souvenir de récits*, Presses Universitaires de Lille, 1984, p. 49-84.
- Weinrich Harald, *Grammaire textuelle du français*, traduit par Gilbert Dalgalian et Daniel Malbert, Éditions Didier, 1989.
- Williams Geoffrey, « Sur les caractéristiques de la collocation », *TALN*, Tours, 2001, p. 9-16.
- Zipf Georges Kingsley, *Human Behavior and the principle of least effort: an introduction to human ecology*, Hafner, New York, 1949.

Index des auteurs

A

Adam, 42, 76, 263, 290, 354, 444
Amadi, 18, 19, 443
Apothéloz, 282, 445
Aronoff, 445
Arrivé, 55, 407, 409, 445
Asher, 35, 445, 449
Auchlin, 445, 450
Austin, 100, 445, 447
Authier-Revuz, 124, 127, 445

B

Bakhtine, 30, 45, 72, 186, 187, 445, 452
Baroni, 48, 101, 102, 445
Barthes, 138, 445
Benveniste, 27, 53, 55, 60, 90, 118, 445
Berrendonner, 53, 445
Bès, 451
Bilger, 445
Blanche-Benveniste, 445
Blanchot, 178, 445
Bouquet, 279, 446
Bourdin, 39, 446
Bronckart, 158, 207, 282, 446

C

Calvino, 96, 443
Carrère, 142, 302, 389, 403, 404, 405, 406, 407, 409, 410, 411, 412, 413, 415, 416, 417, 418, 419, 426, 427, 428, 429, 430, 443
Cervantès, 181, 443
Charaudeau, 60, 446
Chardin, 180, 446
Charolles, 134, 139, 146, 215, 282, 283, 446
Chomsky, 28, 29, 52, 53, 106, 250, 446
Clas, 450
Courtès, 44, 213, 254, 259, 447
Crystal, 211, 446
Csaba, 183, 448
Culioli, 59, 446

D

Defoe, 181, 443
Diderot, 96, 128, 181, 443
Dilthey, 185, 446
Dossé, 90, 446
Du Gard, 182, 443
Dubois, 72, 447
Ducrot, 26, 34, 44, 60, 66, 69, 72, 77, 86, 93, 97, 109, 115, 117, 118, 119, 121, 145, 168, 207, 212, 214, 447
Duhem, 39, 446

E

Eco, 48, 71, 96, 97, 98, 99, 100, 104, 105, 106, 107, 108, 447
Engélibert, 181, 447

F

Fayol, 61, 447
Fenelon, 443
Firth, 249, 250, 251, 447
Fodor, 61, 169, 449
Fontanille, 447
Fuchs, 265, 447, 452
Furberg, 117, 447

G

Gadet, 55, 445
Galmiche, 55, 445
Garfinkel, 36, 447
Genette, 41, 84, 127, 141, 447
Goethe, 180, 182, 184, 314, 443, 446
Grawitz, 447
Greimas, 44, 108, 212, 252, 253, 254, 259, 264, 266, 447, 448
Grévisse, 448
Grice, 16, 32, 38, 47, 48, 49, 67, 68, 74, 84, 85, 86, 87, 89, 92, 93, 95, 96, 97, 99, 101, 103, 104, 110, 111, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 133, 136, 149, 168, 169, 208, 211, 279, 385, 448
Grize, 296, 448
Guillaume, 58, 448

H

Harris, 60, 448
Hausmann, 250, 448
Hjelmslev, 448
Homère, 443
Horn, 119, 120, 121, 448

J

Jakobson, 72, 90, 108, 448
Jaubert, 158, 448
Jeanneret, 65, 449
Jerry, 449

K

Kamp, 35, 449
Katz, 61, 449
Kerbrat-Orrecchioni, 38, 449
Kintsch, 281, 449

L

Labro, 182, 443

Lala, 124, 127, 445
Lambrecht, 261, 449
Lascarides, 35, 449
Lehmann, 449
Leiris, 183, 443
Lejeune, 40, 100, 449
Lesage, 181, 443
Leth, 449
Levinson, 33, 38, 67, 70, 120, 169, 450
Lundquist, 158, 207, 450

M

Maingueneau, 60, 446
Marivaux, 181, 444
Mel'cuk, 450
Mélis, 450
Meyer, 61, 62, 300, 450
Michon, 142, 302, 353, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 444
Millet, 142, 302, 303, 323, 324, 325, 326, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 347, 349, 350, 351, 352, 376, 444
Moeschler, 445
Moeshler, 450

N

Nemirovsky, 444
Nemo, 23, 30, 32, 33, 49, 67, 68, 69, 70, 76, 78, 84, 86, 87, 88, 89, 93, 110, 149, 151, 167, 170, 176, 450
Niklas-Salminen, 265, 450
Nølke, 449

P

Pariente, 451
Pêcheux, 39, 451
Pellat, 55, 451
Pescheux, 214, 451
Picoche, 265, 451
Pike, 62, 63, 64, 65, 451
Pincemin, 141, 451
Polguère, 250, 450, 451
Porhiel, 227, 451
Pottier, 212, 264, 266, 267, 268, 451
Propp, 451
Proust, 444

R

Rabelais, 181, 444
Rastier, 45, 140, 141, 252, 253, 254, 261, 264, 266, 268, 297, 451
Revaz, 290, 444
Reyle, 35, 449
Riegel, 55, 451
Rio, 142, 189, 191, 205, 206, 210, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 243, 245, 246, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 260, 262, 266, 267, 268, 278, 281, 284, 286, 287, 288,鱘289, 291, 294, 295, 301, 302, 303, 308, 311, 312, 317, 322, 327, 331, 333, 335, 337, 339, 350, 374, 376, 444
Rioul, 55, 451
Robrieux, 212, 451
Rouget, 445
Roulet, 36, 37, 38, 48, 63, 64, 93, 114, 452
Rousseau, 181, 182, 183, 444

S

Saint-Exupéry, 4, 444
Salles, 145, 282, 452
Santacroce, 452
Sartre, 183, 313, 444
Saussure, 28, 32, 452
Schaeffer, 44, 60, 128, 207, 213, 214, 297, 447, 452
Searle, 100, 452
Sinclair, 250, 251, 452
Slakta, 452
Sperber, 93, 168, 169, 170, 171, 452
Stendhal, 182, 184, 444

T

Tesnière, 212, 452
Todorov, 45, 452
Trudel, 265, 452
Tutescu, 73, 452

V

Van Den Eynde, 445
Van Dijk, 61, 101, 281, 449, 452
Voltaire, 181, 444

W

Weinrich, 452
Williams, 249, 453
Wilson, 93, 168, 169, 170, 171, 452

Z

Zipf, 119, 453

Textes à l'étude

Yann PORTUGUÈS

Contraintes pragmatiques de complétude et linguistique des contributions en théorie du texte et de l'organisation textuelle : élaboration d'une heuristique appliquée au roman de formation

Résumé :

Notre thèse a pour ambition de faire émerger un niveau linguistique supérieur à la phrase et dont la prise en compte est indispensable à toute caractérisation et compréhension de ce qu'est un texte. A ce titre, la pragmatique, comme science du dire, est sans doute la plus à même de fournir une caractérisation satisfaisante de ce niveau. Dans sa conception gricéenne, elle a mis en avant un principe de coopération et l'existence de maximes conversationnelles, sans approfondir, ni même discuter, le niveau auquel ce principe et ces maximes seraient attachés, celui-là même de contribution, alors que c'est précisément cette notion-ci qui, *a priori*, et quand on considère la maxime de quantité, est de fait un ensemble de phrases (ou même d'énoncés), ensemble qui certes peut à l'occasion se réduire à un(e) seul(e) énoncé (phrase) mais qui, dans la plupart des cas, définit un niveau langagier intermédiaire entre l'énoncé et la totalité de ce qui est dit dans l'échange.

La thèse montre alors principalement que ces contributions sont des ensembles de phrases satisfaisant des contraintes pragmatiques, avec, entre autres, une contrainte de complétude forte, issue de la maxime de quantité, que l'on pose comme heuristique. De fait, les textes sont des contributions (plus précisément des macro-contributions constituées de micro-contributions) et doivent être décrits comme tels. L'étude empirique, appliquée au roman de formation, de la pertinence textuelle, de l'intégration textuelle et de la disposition textuelle met à jour un certain nombre de phénomènes qui caractérisent le texte en tant que tel.

Mots-clefs : énoncé, niveau linguistique, contribution, complétude, texte, pragmatique

Pragmatic constraints of completeness and linguistics of contributions in text theory and textual organization: development of an heuristic applied to *Bildungsroman*

Summary :

The main purpose of our thesis is to study and uncover a linguistic level superior to sentence's level and which must inevitably be considered before any determination and understanding of the nature of a text. If Pragmatics (the science of saying and meaning) is undoubtedly the key to reach this goal, due to the emergence of the notion of *contribution* in the formulation of conversational maxims by Paul Grice, the thesis shows that this rather clandestine emergence and the consequent confusion between utterance's level and the level of contribution must be replaced among other things : i) by a full recognition of contributions as sets of utterances satisfying pragmatic constraints, among which is the constraint of completeness (maxim of quantity); ii) by the recognition of the fact that texts are contributions and must be described as such; iii) by the recognition of the fact that (macro-)contributions may include (micro-)contributions; iv) by the empirical study of contributional and textual relevance, textual integration and textual organization.

This thesis combines thus a contribution to the linguistics of contributions and a contributional approach to both text theory and *Bildungsroman*.

Keywords : utterance, linguistic level, contribution, completeness, text, pragmatics

Laboratoire Ligérien de Linguistique

10, rue de Tours

BP 46527 - 45065 ORLEANS Cedex 2